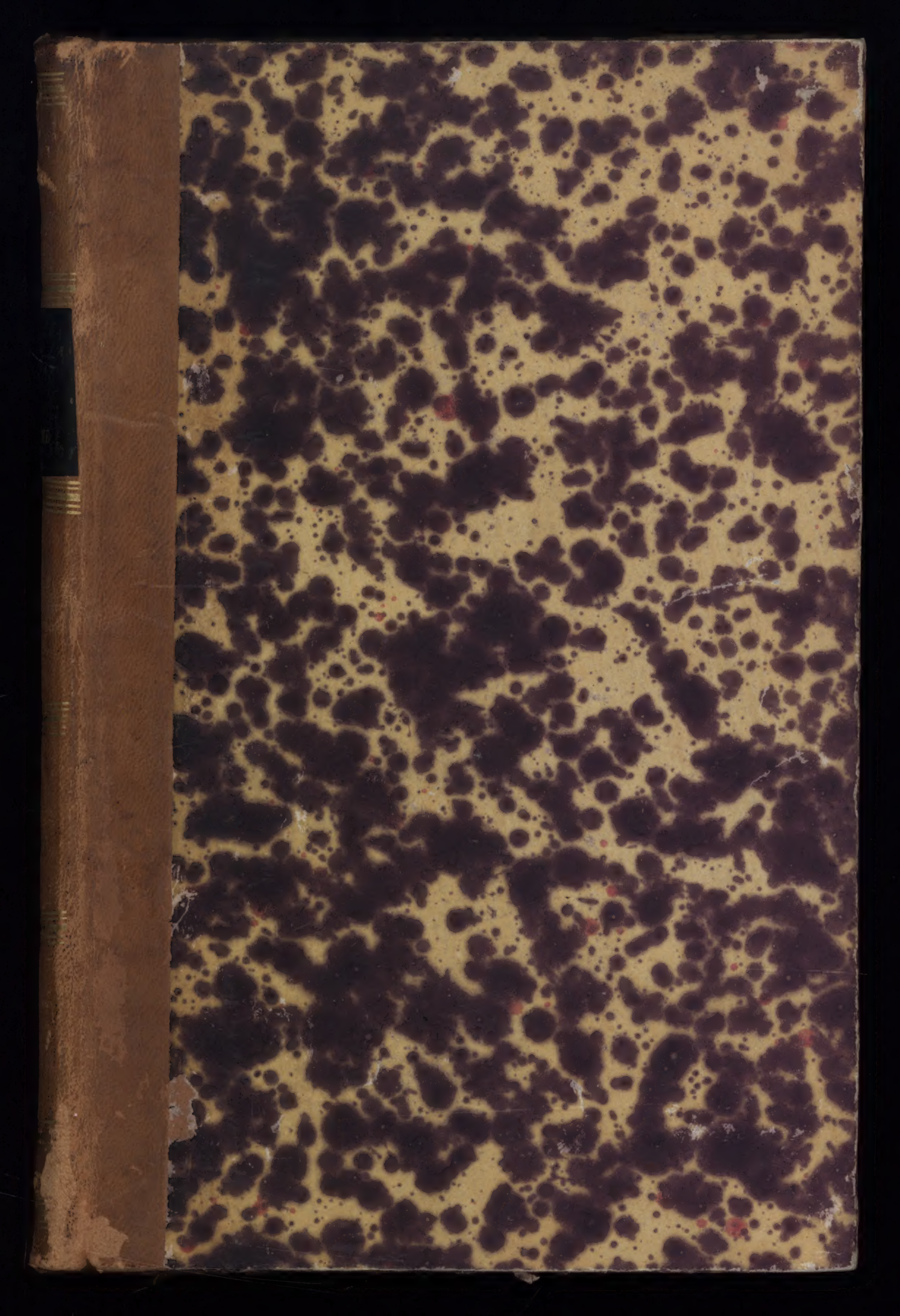
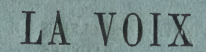


LA VOIX
DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES,

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE

POUR CHAQUE MOIS DE L'ANNÉE.



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous

(*S. Paul aux Gal. c.* VI., 19.)



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident : on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(*Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers,* 31 *mai* 1855.)

3 fr. par an pour la France.

5 fr. par an pour l'Étranger.

Notre-Dame de Sous-Terre.

IXe ANNÉE.

1er NUMÉRO. — JANVIER 1865.

BUREAUX

CHARTRES, à l'Imagerie de N.-D. de Chartres, DAREAU, rue du Cheval-Blanc, 8.

PARIS, à la Librairie de N.-D. de Chartres, chez A. CAMUS, 27, r. de Tournon

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES,

BULLETIN MENSUEL DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME OU DES VOCATIONS PAUVRES.

Neuvième année d'existence.

La Voix de Notre-Dame de Chartres est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame*.

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses dispositions pour l'état ecclésiastique ou religieux, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire ou dans quelque communauté.

CONDITIONS.

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît au commencement de chaque mois.

Le prix de l'abonnement est de 3 fr. par an pour la France et de 5 fr. pour l'étranger. Il doit être payé d'avance, soit par un mandat sur la poste, soit en timbres-poste, si l'on juge ce moyen plus facile. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

L'abonnement part du 1er de chaque mois.

S'adresser, tant pour les abonnements à la *Voix de Notre-Dame* que pour l'admission des enfants, et en général pour tout ce qui concerne l'Œuvre, à M. le Directeur des Clercs de Notre-Dame, à Chartres (Eure-et-Loir).

AVANTAGES DE L'ABONNEMENT.

Les abonnés à la *Voix de Notre-Dame* ont part à une Messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de sous-terre *le 25 de chaque mois* et *le samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Toute personne qui parvient à compléter le prix d'un abonnement, en réunissant plusieurs petites offrandes, jouit des mêmes avantages.

Tout abonné est aussi, par le seul fait de son abonnement, agrégé à l'Association de Notre-Dame sous-terre, pourvu qu'il ait l'intention d'en faire partie et qu'il prie de temps en temps pour la sanctification du clergé. Il a droit par conséquent aux avantages particuliers dont jouissent les associés.

Ces avantages sont :

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'Association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus on visite ce même jour la chapelle de l'Association ;

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite, aux fêtes : 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la sainte Vierge (21 novembre); 4° des saints Innocents (28 décembre);

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association, comme offrandes pour les cierges pris au sanctuaire de la sainte Vierge, honoraires pour les bénédictions ou évangiles demandés aux chapelains du même sanctuaire, autres aumônes, démarches pour trouver de nouveaux associés ou de nouveaux abonnés à la *Voix de Notre-Dame*, etc., etc.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Neuvième année.

1er NUMÉRO. JANVIER 1865.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

AVIS.

Les abonnés qui renouvellent leur offrande annuelle sont priés d'envoyer une des bandes de leur journal, ou au moins le chiffre sous lequel ils sont inscrits.

— Un certain nombre de personnes nous prient, de temps à autre, de faire brûler des *cierges* devant Notre-Dame à leur intention. Il nous serait utile de connaître quelle somme elles veulent affecter à ce pieux usage.

LE NOUVEL AN.

Nous ne sommes plus dans la saison des riantes fleurs ou des moissons dorées ; hier le nuage grisâtre versait une pluie glaciale, aujourd'hui nous entendons siffler le vent du nord et le froid enchaîne le cours des ruisseaux, demain la terre se cachera sous un manteau de neige; en un mot l'hiver sévit, et ceux qui naguère allaient demander le plaisir aux spectacles variés de la nature, ont retrouvé le goût de la solitude; c'est pour eux une douce jouissance que la rêverie calme et mélancolique à la vue d'un foyer.

Et cependant tout s'agite dans le modeste hameau comme dans la grande cité : les passants se croisent, se coudoient sur le chemin; leur démarche est rapide; leur front rayonnant, leur physionomie aimable, leurs manières courtoises, tout annonce une fête exceptionnelle; c'est l'activité, le bruit, la vie en face de l'impassibilité, du silence, de la mort de la nature. Qui nous

expliquera ce contraste? Un mot seulement, mais un mot d'une puissance magique, un mot mille fois invoqué par l'enfant, joyeux visiteur des paradis, et répété encore avec bonheur par le vieillard qui aime à oublier le vol rapide des heures et des jours; ce mot le voici : Nouvel an!

Chose étrange! l'année la meilleure, une fois à son déclin, semble perdre nos bonnes grâces; ses dernières heures n'ont pas encore sonné à l'horloge du temps, que notre pensée est tout entière à l'année nouvelle. Quoi donc? celle-ci, avec ses magnifiques promesses, ne saurait-elle nous tromper à son tour comme tant d'autres qui ont déjà fui loin de nous en emportant une belle part de notre vie et en nous faisant regretter nos espérances? Croyons-le bien, comme par le passé, l'olivier de la paix occupera moins souvent nos mains que le glaive de la lutte. Si Dieu qui nous laisse ici-bas pour l'épreuve et l'affermissement de notre foi, nous permet la joie et le succès, il se prépare également à compter nos pleurs et nos revers. Qu'importe! l'approche du nouvel an excite l'allégresse; il y a chez tous un irrésistible élan vers l'avenir. L'homme chrétien voit là comme une étape de plus à franchir dans la voie de l'éternité, et c'est un sujet bien légitime d'allégresse; l'homme social considère l'époque solennelle où les liens de la fraternité, plus ou moins détendus par le manque de relations et quelquefois par une cause contraire, vont se resserrer sous l'influence de douces paroles et de souhaits bienveillants.

Que la vraie politesse, qui relève moins de l'esprit que du cœur, prête alors ses grâces naturelles aux formes de commande; puisse cette fleur de la charité, comme on l'a appelée, ne jamais se flétrir au contact de l'hypocrisie et du mensonge! Parents, amis, compatriotes et collègues, que tous se rapprochent et s'unissent; mais que la franchise dans ces entrevues, consacrées par la religion de l'amitié, soit une sorte de diapason qui constate ou aide à rétablir une harmonie délectable, l'harmonie si souvent rappelée par les livres saints : « Aimez-vous les uns les autres. »

Combien de fois, en ces jours d'épanchements intimes, l'ami séparé de son ami, devra confier à sa plume le secret de ses vœux. Tournez vos regards vers les mille directions de la rose des vents, et vous verrez un père ou une mère, un frère ou une sœur, un protecteur ou un protégé frémir d'impatience dans l'attente d'un homme devenu, à l'époque du nouvel an, le fonctionnaire public par excellence, le désiré de tous. Le courrier sème partout

sur son passage un objet sacré que l'on saisit avec empressement, que l'on se passe de main en main dans l'intérieur de la famille; c'est une feuille précieuse, ornée parfois de fines dentelures et de jolies arabesques, mais où les charmes du plus beau dessin et de la vignette la mieux historiée disparaissent devant celui qu'offre la première ligne de l'épitre chérie : « Bon an! Je vous aime! »

Et vous, jeunes clercs de Notre-Dame, quelle sera votre part dans le mouvement général que détermine la venue du nouvel an. Vous aussi, vous aurez pour vos familles des paroles d'amour. Le papier recevra vos baisers; puis, les chars de feu conduits par la vapeur l'emporteront peut-être bien loin, bien loin, jusqu'aux collines du Jura ou jusqu'aux bords de l'Océan; là, des lèvres chercheront sur la lettre chartraine la trace de vos baisers, et les yeux maternels seront les premiers à verser des larmes. Mais prenez-y garde; ici ne s'arrêtent point vos obligations. D'autres que vos parents, d'autres que vos maîtres attendent de vous un gage d'affectiou, un souvenir. Vos bienfaiteurs, vivant à l'ombre de vos superbes clochers ou dispersés à tous les coins de la France, feront, eux aussi, un cordial accueil à vos salutations et à vos hommages.

Les clercs de Notre-Dame m'ont compris; déjà ils ont désigné leur interprète auprès de ceux qui leur font du bien. Enfants gâtés de la Providence, les clercs de Notre-Dame n'ont-ils pas divers moyens d'exprimer leurs pensées : ils ont, pour la plupart au moins, une voix claire et pénétrante pour répéter en notes mélodieuses les chants du ciel : tous, ils ont une voix pieuse pour parler au Seigneur, dans l'oraison quotidienne, de ceux qui leur envoient l'obole de la charité; mais de plus, et c'est un privilége dont ils sont fiers, ils ont une *Voix* commune et forte dont les accents réveillent bien des échos pour rappeler au souvenir de Marie et de ses enfants. Cette *Voix*, qui se confond avec celle de leur divine Mère, et même lui emprunte son nom, leur sera aujourd'hui d'un grand secours : c'est elle, ô généreux associés de Notre-Dame de soubs-terre, qui doit vous faire entendre l'expression de leurs remercîments et de leurs vœux. Sur les degrés du vieux sanctuaire, leur reconnaissance a déjà sollicité pour vous de saintes, sinon de longues années. Vos bons anges ont dû vous dire que les leurs avaient présenté à l'autel les parfums de leurs prières, et que dans ces prières il était question de vous. Vous êtes satisfaits, n'est-ce pas, de ce témoi-

gnage de leur gratitude; veuillez donc, vous aussi, dans ce mois des communications affectueuses, des compliments, j'allais dire des étrennes, veuillez les honorer d'une nouvelle marque d'attachement :

Si l'amour de nos Clercs en vos cœurs est gravé,
Donnez-leur au plus tôt ce que leur *Voix* réclame.
Ils demandent si peu... presque rien... un *Ave*...
Puis le *denier de Notre-Dame.*

L'abbé Goussard.

LA COMMUNION RÉPARATRICE.

Monseigneur a recommandé à la fin de la dernière retraite une œuvre dont j'ai été vivement frappé, et qui me frappe toujours davantage à mesure que j'y réfléchis plus mûrement : c'est l'œuvre de la communion réparatrice.

Pour réparer les outrages et surtout les oublis, tous les jours plus criants, dont notre Seigneur est l'objet dans le sacrement de son amour, sept personnes se réunissent pour faire une communion à un des jours de la semaine qu'elles ont elles-mêmes fixé, ou trente personnes se concertent de la même manière pour faire une communion à chacun des jours du mois; voilà l'œuvre tout entière, et elle me semble admirable. Elle a semblé telle au chef suprême de l'Église, qui l'a encouragée par une multitude de faveurs spirituelles et qui, pour couper court à bien des difficultés et des embarras, a daigné permettre aux personnes qui seraient empêchées le jour qu'elles ont choisi, de remettre leur communion à un autre jour.

Je vois là une œuvre simple et belle; car outre qu'elle ne nécessite aucun sacrifice d'argent et qu'elle force les personnes pieuses à mettre de l'ordre dans leurs dévotions, ce qui les rendra toujours plus méritoires, elle nous fait entrer dans l'esprit de réparation et d'amende honorable, moyen peut-être plus efficace, à l'époque où nous vivons, pour faire un grand bien, que tous les ressorts mis en jeu par le zèle brûlant et tous les moyens qu'il emploie.

Nous autres Français, nous sommes naturellement un peu guerroyeurs et très portés à diriger nos efforts du côté de l'attaque.

Prenons pour exemple un pasteur qui arrive dans une paroisse : il regarde d'abord de quel côté il va battre en brêche l'indifférence et l'impiété, et faire ensuite entrer dans sa croisade religieuse

tous ceux auxquels il peut inspirer son ardeur; puis il dresse ses batteries et les met en mouvement; mais de cette sorte, quand il a vu que l'ennemi est fortement retranché et pour ainsi dire inabordable, il est en danger de ralentir ses efforts et exposé à une terrible tentation de découragement. Quoiqu'il ne lui soit pas permis d'abandonner entièrement la partie de ce côté-là, qu'il prenne un peu la chose dans un autre sens, qu'il se regarde, lui et son peuple fidèle, comme chargé de suppléer à tout ce qui manque au culte divin, et de payer à Dieu la dette d'adoration et d'amour que tous les indifférents lui refusent avec tant d'audace et d'ingratitude. Dans ce cas il est clair qu'il aura toujours beaucoup à faire, puisque la tâche augmente en raison des transgressions et des oublis de son peuple. Il en est de même d'une personne pieuse par rapport à toutes les négligences de sa famille et de tous ceux avec lesquels elle a des liens de parenté ou d'amitié.

Il est, à n'en pas douter, une juste mesure d'adoration et d'hommages dus à Dieu, qui doit nécessairement être comblée par les hommes. Or, que cette dette soit payée par chacun en particulier ou en somme par quelques âmes dévouées, il n'importe peut-être pas autant qu'on le pense, au moins quant à l'honneur de Dieu et au bien général, dans une société où tous les membres sont solidaires comme dans l'Église catholique. Or, qui ne sait qu'une âme vraiment toute à Dieu et à Notre-Seigneur Jésus-Christ peut leur procurer plus de gloire et d'honneur que cent autres qui ne remplissent les devoirs du chrétien que tout juste et à la rigueur. Notre-Seigneur disait à sainte Thérèse, dans ses épanchements familiers, que, s'il n'eut pas créé le monde, il l'eut formé pour elle seule, donnant ainsi à entendre qu'il y avait dans le cœur et dans les actes de cette femme séraphique de quoi faire, à ses yeux, compensation aux injures de tout un monde. Qu'on ne dise pas qu'il est impossible de trouver dans le siècle des âmes comme celle de la Vierge d'Avila. Dieu révéla à saint Antoine que deux simples femmes, épouses et mères ignorées dans Alexandrie, lui étaient plus agréables que lui-même, quoiqu'il fut le prodige du désert et de son temps.

Qui peut plus efficacement que la communion réparatrice et la dévotion à l'adorable Eucharistie, embrassée dans toute son étendue, former des hommes selon le cœur du divin Sauveur. Les rapports intimes qu'elle nous donne avec lui, dirigés avec pru-

dence, ne peuvent manquer de communiquer à quelques âmes ses plus intimes dispositions ; on n'approche pas continuellement du feu sans en ressentir la chaleur. Si donc l'œuvre de la communion réparatrice est adoptée et bien comprise, on peut espérer que notre Seigneur aura encore aujourd'hui assez d'intimes amis dans le monde pour le consoler de toutes ses froideurs et de tous ses mépris.

La communion fréquente faite en esprit de réparation et d'amende honorable, peut conduire à un autre résultat, et il est inappréciable; c'est que l'hôte divin, venant dans les âmes et leur inspirant ses véritables sentiments, peut faire naître en elle le désir de participer, non-seulement à son sacrement, mais à sa croix qu'il ne manque jamais de partager avec ses vrais amis. Les âmes dévouées au divin Sauveur lui offrant, en esprit de réparation, non-seulement leur communion, mais leurs tribulations et leurs souffrances, la gloire de Dieu sera réparée, et le salut du monde procuré autant qu'il est possible, comme il l'a été une fois par le calice de la passion épuisée jusqu'à la dernière goutte.

Au reste, que les personnes, qui embrasseraient l'œuvre de la communion réparatrice et qui en feraient la pratique essentielle de leur dévotion, ne craignent pas de manquer au devoir qui incombe à chacun de travailler, autant qu'il est en lui, au salut du prochain, *mandavit unicuique de proximo suo;* car une seule parole, et moins encore s'il se peut, de celui qui aura grandement souffert des injures faites au divin Maître, et qui se sera embrâsé à ce foyer divin, aura souvent plus d'effet pour la conversion des âmes que toutes les ardeurs d'un zèle, qui n'est souvent excité que par la vivacité du tempérament.

Ainsi donc, à tous les points de vue imaginables, l'œuvre de la communion réparatrice ne peut avoir que des effets utiles ; elle doit sourire à tous les chrétiens qui aiment le Sauveur et qui n'y trouvent pas, dans leur position, un obstacle invincible.

POPOT, Curé d'Auneau.

LÉGENDE SUR L'ENFANT JÉSUS (1).

Voici la sainte famille assise au pied d'un palmier solitaire qui balance lentement son panache de verdure.

(1) Cette légende a été empruntée aux récits de Saint-Vincent-de-Beauvais. Quant à nous, nous reproduisons une page du bel ouvrage de Dom Marie Bernard : Les *Héros du Christianisme*.

La chaleur est ardente et le sol sans eau, comme l'arbre est sans ombrage.

La vierge Marie, accablée de lassitude et de soif, montre à Joseph les dattes fraîches que sa main ne peut atteindre : « — Hélas, dit-elle en soupirant, que je serais heureuse de cueillir un de ces fruits pour calmer le feu qui me consume! »

« — Je serais bien plus heureux, répond Joseph, si je voyais couler sur ce sable aride un de nos doux ruisseaux de Judée! Je donnerais tous les royaumes de la terre, si je les possédais, pour une goutte d'eau! »

Mais le palmier était trop haut pour laisser prendre ses fruits dorés, et la terre, calcinée par un brûlant soleil, n'eut pu donner la vie à un brin d'herbe humide.

Jésus dormait sur le sein de sa mère; mais son cœur avait entendu sa plainte. Voilà qu'il se souleva doucement, et, de ses deux petites mains embrassant le tronc du palmier, il lui dit : « Courbe la tête, fils du désert. et présente à ma mère bien-aimée le plus chargé de tes rameaux? »

Et l'arbre, obéissant, incline jusqu'à terre sa couronne verdoyante, et Jésus cueille en souriant ses plus doux fruits pour le festin de famille.

Quand la récolte est faite, Jésus prend la parole : « Redresse-toi, géant des solitudes, et laisse jaillir de tes racines l'eau souterraine qui te féconde! »

Et voilà qu'une source pure s'entr'ouvre au pied de l'arbre magnifique.

Marie et Joseph admiraient ce double prodige; mais ce ne fut pas tout.

Jésus, heureux du bonheur de sa mère, s'adresse une troisième fois au palmier : « Arbre qui m'as offert tes fruits et ton eau bienfaisante, sois béni! Tu périras sur cette terre où tout passe; mais je veux qu'un de tes rejetons soit planté dans le jardin de mon Père céleste. Désormais quiconque aura fait quelque chose pour la gloire de Dieu sera couronné de ton feuillage! »

Et l'on vit un ange détacher un vert rameau de l'arbre béni, et l'emporter vers les cieux.

LA MALADE DE SOURS.

Sours, le 15 décembre 1864.

Mon cher Monsieur l'abbé,

Oserai-je vous prier de donner place dans les colonnes de la *Voix de Notre-Dame de Chartres* à la notice que je me permets de vous adresser concernant une personne pieuse qui a édifié ma paroisse, pendant un demi siècle, par sa patience vraiment héroïque?

Mon unique but, en traçant ces quelques lignes, est d'offrir à vos pieux lecteurs un bon exemple, et surtout de m'acquitter moi-même d'une dette de reconnaissance envers les bienfaiteurs de celle dont j'esquisse à la hâte la vie d'abnégation et de souffrances.

« Une vie bien extraordinaire, dont j'ai été l'heureux témoin pendant quinze ans, s'est terminée il y a quelques jours dans ma paroisse, par une mort vraiment édifiante. Victoire Piébourg, mieux connue sous les noms de Victoire Marin, rendait son âme à Dieu le 30 novembre dernier, à l'âge de 76 ans.

» Cette pieuse fille, modèle de résignation chrétienne, fut étendue sur un lit de douleur *pendant* 50 *ans!...* Elle n'était guère qu'au début de sa longue maladie, lorsque le bon Dieu la priva pour toujours des tendres soins de sa mère. Dire les différentes privations, les ennuis accablants qu'elle éprouva, pendant une aussi dure carrière de pénitence, serait chose impossible. Dieu, qui en a été le seul témoin, en sera le magnifique rémunérateur. Pendant sa vie mortelle, le divin Sauveur de nos âmes disait souvent aux malades qui l'approchaient : « Ayez confiance! votre foi vous a sauvés. » Ce fut aussi l'esprit de foi qui soutint notre pauvre malade au milieu des plus pénibles épreuves.

» Sa souveraine consolation était la sainte Eucharistie qu'elle recevait régulièrement tous les quinze jours avec une tendre piété. Son exercice favori était le Chemin de la Croix. Elle le faisait très souvent, et toujours les yeux fixés sur de simples images appendues aux froides murailles de sa chambre, et représentant les quatorze stations douloureuses. Si on lui adressait quelques paroles d'encouragement et de consolation, si on avait la charité de lui faire une bonne lecture, si on lui parlait du bonheur et des récompenses du ciel, aussitôt la joie rayonnait sur ses traits amaigris, et l'expression de sa reconnaissance ne se faisait pas attendre.

» Ne possédant ici-bas qu'une triste chaumière, elle aurait manqué de tout, sans la charité chrétienne qui s'intéresse toujours au malheur et à la souffrance. Mais son complet dénuement et sa patience inaltérable lui gagnèrent bientôt les sympathies des cœurs généreux et compatissants. Elle fut visitée, soulagée, consultée même, pendant un demi siècle, par tout ce qu'il y eut à Sours d'âmes vraiment religieuses. On avait une espèce de culte pour cette pauvre fille si éprouvée de Dieu; tant il est vrai que la souffrance calme et résignée inspire toujours confiance aux bons cœurs.

» Aussi chaque jour était-il marqué par quelques visites. Que de

mères chrétiennes sont venues recommander à ses bonnes prières la première communion et la persévérance de leurs enfants, ou bien encore une conversion qu'elles sollicitaient depuis longtemps! Que d'âmes affligées lui ont demandé une neuvaine ou un simple souvenir devant Dieu!

» Les jeunes personnes pieuses se donnaient souvent rendez-vous chez Victoire. Elles aimaient à passer auprès d'elle quelques instants du temps libre des dimanches ou des fêtes. Je vous en félicite ici bien sincèrement, chères enfants. Oui, votre foi vous l'a fait comprendre : des moments si saintement employés sont bien précieux aux yeux de la religion. Oh! qu'ils sont préférables à ceux qu'une jeunesse mondaine et dissipée gaspille trop souvent dans des divertissements coupables!

» Les enfants eux-mêmes, les petites filles surtout, se plaisaient à visiter notre malade. C'était pour elles un véritable bonheur de balayer son modeste réduit, de faire ses petites commissions; et toujours elles en sortaient joyeuses, emportant quelques paroles de bon conseil.

» Les paroisses voisines elles-mêmes partagèrent ces sentiments de sympathique et chrétienne commisération. On venait de toutes parts voir Victoire, et lui apporter quelques secours; de Chartres, de Champhol, d'Houville, de Corancez, de Dammemarie, de Morancez, etc. Mais pourquoi entrer dans une nomenclature qui serait assurément une cause de regrettables omissions? Veuillez agréer mes bien sincères remercîments, âmes généreuses, qui avez soulagé Jésus-Christ dans la personne de ma bien chère paroissienne.

» Je ferai remarquer, en passant, que le Bureau de bienfaisance de Sours a toujours compris que c'était justice à lui de venir au secours de Victoire Piébourg.

» Mais je dois une mention spéciale à des personnes charitables de Chartres qui, dans ces dernières années, ont eu la louable pensée d'organiser une souscription annuelle en faveur de la malade de Sours (on la désignait souvent ainsi). Je prie Notre-Seigneur de les bénir, ainsi que les âmes bienfaisantes qui ont secondé un zèle si digne d'éloges.

» Merci également à ma bien-aimée Conférence de Saint-Vincent de Paul qui remplit si admirablement sa mission de charité auprès des indigents de ma paroisse. Son concours généreux, qui m'est toujours assuré, ne m'a pas manqué dans la circonstance présente.

» Les jours de Confirmation étaient pour Victoire des jours heureux. Monseigneur Regnault, toujours inspiré par son cœur si paternel, s'était fait une sainte habitude de visiter notre pauvre malade chaque fois qu'il paraissait au milieu de nous, et il ne manquait jamais de lui distribuer la double aumône de l'âme et du corps.

» Pourrais-je oublier nos Sœurs de Notre-Dame de Chartres, si dévouées à l'œuvre sainte de nos chers malades? Après avoir prodigué à Victoire, pendant sept ans, les paroles les plus consolantes, les soins les plus assidus et les attentions les plus délicates, elles

n'ont voulu céder à personne le pieux privilége de recevoir son dernier soupir et de lui fermer les yeux.

» Pendant sa vie, cette âme si éprouvée avait une crainte excessive de la mort. C'était toujours en vain qu'on cherchait à dissiper ses frayeurs exagérées. Mais Dieu est bon pour ceux qui le servent avec un cœur droit; au jour suprême, la sainte confiance entra dans cette âme jusque là si désolée, et ses derniers instants furent remplis de cette douce espérance qui est un avant-goût des joies célestes!

» Je termine par une remarque qui m'a fort édifié.

» A la cérémonie de l'inhumation de notre chère défunte, notre Conférence de St-Vincent de Paul a voulu se faire représenter par quelques-uns de ses membres.

» Les petites filles de l'école des Sœurs furent conduites à l'église par leurs dignes maîtresses; et, à la grande satisfaction des familles, elles accompagnèrent pour la dernière fois celle qu'elles avaient si souvent visitée.

» On y voyait aussi un grand nombre de personnes de la paroisse qui vinrent rendre hommage à la vertu souffrante, et témoigner de leurs sympathies pour une vie si éminemment chrétienne. »

Veuillez agréer, etc.

LAINÉ, curé de Sours.

FAITS RELIGIEUX.

On lit dans la *Correspondance de Rome :* « On a lu à Rome avec le plus grand intérêt les deux lettres de S. G. Mgr l'Évêque de Chartres, en date des 4 et 11 novembre, à S. Ex. M. Baroche, garde des sceaux. »

— Le village de Puget a reçu dernièrement la visite d'un anachorète, nouvel Antoine, nouvel Hilarion, comme on le voudra, mais véritable solitaire, installé depuis trois ans dans la sombre forêt des Maures, territoire de Pierrefeu, y vivant de graines de pin broyées, de quelques racines et de certaines herbes recueillies sur les bords de la rivière. Vêtu d'une toile d'emballage qui, des reins où elle est serrée, descend jusqu'aux genoux, enveloppé d'un morceau de la même étoffe qui lui couvre les épaules et la poitrine, bras, jambes et pieds nus, il vit là, exposé aux intempéries du ciel, bravant la pluie, le soleil et les froids de l'hiver; et, seul avec lui-même, sous le regard de Dieu, il ne demande rien aux hommes, si ce n'est le respect de sa réclusion volontaire.

Nous avons vu cet homme, nous avons causé avec lui. Il parle bien, il raisonne parfaitement, et répond surtout avec beaucoup d'à-propos et de tact aux questions que sans indiscrétion on lui fait.

Qui est-il? d'où vient-il? que veut-il? On ne le sait. On pense généralement qu'il appartient à une bonne maison et qu'il est venu dans cette solitude uniquement pour se consacrer à la contemplation, à la prière, et se vouer aux austérités de la plus rude pénitence.

(Messager de Provence.)

— Mgr l'Évêque de Valence, maintenant promu à l'archevêché d'Alby, a écrit une lettre circulaire au clergé de son diocèse au sujet d'un projet d'agrandissement et d'embellissement du cénotaphe de Pie VI dans sa cathédrale. On sait que cette ville, où le Vicaire de Jésus-Christ consomma son long et douloureux martyre, a le bonheur de posséder le cœur de ce grand Pape qui, ainsi que le remarque Mgr de Valence, a, comme ces Pontifes des premiers temps de l'Église, noblement soutenu au péril de sa vie les combats du Seigneur.

— D'après une lettre écrite de Rome à l'*Union de l'Ouest,* un catéchisme religieux et politique aurait été répandu dans cette ville à plusieurs centaines d'exemplaires. On croit qu'il émane d'une certaine société de propagande biblique qui daterait du 7 mars 1804; mais où siége-t-elle? c'est ce qu'on ignore. Quoi qu'il en soit, le peuple de Rome et des campagnes fait peu d'accueil aux distributeurs de catéchismes et de bibles destinés à servir de premiers livres de lecture aux petits enfants, *les adultes étant gâtés par les prêtres romains.* Pour ne citer qu'un trait, un meunier du Transtévère a lancé les deux livres dans le Tibre et a fait mine d'y lancer aussi le porteur. Celui-ci, sachant qu'on ne gagne rien à contrarier les Transtévérins, s'est empressé de quitter le quartier, et de regagner la rive gauche, où la foi est tout aussi vive, sans doute, mais où le peuple a le bras moins dégagé.

— On annonce pour le mois de mai prochain, entre autres canonisations, celle du bienheureux Josaphat, polonais, à laquelle, d'après une antique prédiction, serait attachée la résurrection de la Pologne. Le procès canonique de ce pieux personnage était interrompu depuis longtemps, lorsqu'on découvrit tout-à-coup dans les archives du monastère basilien de Grotta-Ferrata, (campagne de Rome), des pièces indispensables que l'on croyait perdues. Sur les instances des évêques et des fidèles de Pologne, le Saint Père a ordonné de reprendre la cause dans le plus bref délai.

— Le 28 juillet de l'année 1864, le feu prit à trois meules de grain appartenant à un homme appelé Murat, demeurant à Quissac, canton de Livernon (Lot). L'incendie se développa avec une telle rapidité que les secours appelés par le tocsin furent jugés inutiles. Tout-à-coup la pensée vint à quelques personnes d'implorer la protection de la sainte Vierge et de jeter un scapulaire dans les flammes. Une des religieuses institutrices de la localité donna le sien. Aussitôt un des assistants, peu crédule du reste, le lança au moyen d'une grande perche à l'endroit où le feu sévissait avec le plus de violence; et le feu, sans s'éteindre immédiatement, se ralentit cependant aussitôt. On put sauver une grande partie des meules enflammées, et, chose plus remarquable encore, la maison du propriétaire et sa grange couverte en chaume, échappèrent à l'incendie, bien qu'elles reçussent à chaque instant comme une pluie d'étincelles. Ce qui mit le comble à la surprise et fut regardé comme un miracle indubitable, c'est que le scapulaire fut retrouvé intact sans la moin-

dre trace de brûlure, et pourtant tout imprégné d'une forte odeur de paille brûlée.

Je l'ai vu moi-même, et j'ai pu me convaincre de l'exactitude de ce que plusieurs témoins oculaires m'avaient rapporté.

Du reste, les événements de ce genre ne sont peut-être pas aussi rares qu'on pourrait le supposer : donnant dans la paroisse de Bosquet une retraite préparatoire à la fête de Noël, un ancien soldat raconta devant moi et une nombreuse assistance, un trait semblable qui s'était passé à Orléans quand il était en garnison dans cette ville. Les paroles du vieux militaire portèrent leurs fruits, et hommes, femmes, enfants, mirent la plus louable ardeur à recevoir le saint scapulaire. Sans vouloir accorder à ces faits une importance exagérée, n'est-il pas permis de les regarder comme des témoignages frappants de la prédilection de la très-sainte Vierge pour ceux qui se font enrôler dans la Confrérie de Notre-Dame du Mont-Carmel.

(Extrait d'une lettre écrite par un respectable ecclésiastique à la *Semaine religieuse* de Montauban.)

— L'Espagne, dans son attachement filial pour le Saint Siége, a pris l'initiative d'un genre d'offrande bien propre à consoler le cœur de Pie IX. Chaque année elle joint, à l'occasion de l'Immaculée-Conception, aux dons ordinaires du denier de saint Pierre et à de nombreuses souscriptions à l'emprunt romain, des étrennes particulières pour le Souverain Pontife. Ne serait-il pas beau aussi, ajoute le *Monde,* en citant ce fait, de voir la France catholique offrir des *étrennes* à Pie IX? Nous n'insistons pas, nous ne voulons qu'indiquer cette pensée. Qu'il y ait des étrennes particulières ou qu'à la veille de plus grands périls, le denier de saint Pierre voie accroître ses ressources, le résultat sera le même, et Pie IX, qui connaît le cœur des catholiques français, sait bien qu'il peut compter sur eux. Cependant voici un moyen d'offrir des étrennes temporelles au bien-aimé et grand distributeur d'*étrennes spirituelles,* indiqué par le même journal dans son numéro du 20 décembre : « Que chaque fidèle, en venant à l'occasion de la nouvelle année offrir ses vœux à son pasteur, lui offre en même temps ses *étrennes* à Pie IX. Chaque pasteur remettra ensuite au curé de canton les étrennes recueillies par lui, et le curé de canton les transmettra à son évêque, qui les fera parvenir à Rome comme il fait parvenir le denier de saint Pierre. »

— Mgr Chigi, archevêque de Myre, nonce apostolique à Paris, a donné dans la cathédrale de Versailles, le dimanche 11 décembre, solennité de l'Immaculée-Conception pour ce diocèse, la bénédiction papale. M. l'abbé Gabriel, le respectable curé de Saint-Merry, a prononcé dans cette circonstance un remarquable sermon dans lequel il a démontré, avec une éloquence toute persuasive, que Pie IX avait approprié trois leçons sublimes à nos trois égarements mortels. Premièrement, pour combattre la concupiscence des richesses, il a placé dans le firmament des saints, en la personne de Benoît-Joseph Labre, la magnifique étoile de la pauvreté; en face des orgueilleux agitateurs et des conquérants de l'espace et du temps, il a placé les

vingt-six croix des martyrs du Japon auprès desquelles pâlissent tous les lauriers; enfin, en face de cette soif de jouissance qui caractérise surtout ce siècle, l'immortel Pontife a placé Marie immaculée. L'orateur a pris ensuite pour sujet de sa péroraison le trait suivant: « C'était en 1862, le jeudi de la Fête-Dieu; le Pape, porté au milieu de la foule sur la *sedia gestatoria,* tenait entre ses mains le fils de Dieu et de Marie. Il traversait le dôme de la basilique vaticane; tout-à-coup la Confession de saint Pierre, c'est-à-dire son tombeau, frappe ses regards : les yeux de Pie IX se remplissent de larmes. Ce même soir, le Pape daigna m'admettre en sa présence : « Saint Père, lui dis-je, est-il permis aux enfants de s'enquérir des émotions de leur père? — C'est permis, vous le devez même, répondit Pie IX avec cette voix incomparablement douce qui va au fond des cœurs mêmes fermés à la foi. — Eh bien! Saint Père, pourquoi pleuriez-vous ce matin auprès de la Confession? — Est-ce que vous avez remarqué cela? — Oui, Saint Père, et j'en ai été bien frappé. — Ah! reprit-il, ne savez-vous pas que les ennemis de l'Église sont innombrables? Que voulez-vous? nous ne pouvons les haïr, il faut donc les sauver. Je viens de m'immoler pour eux sur le tombeau de saint Pierre. Voilà comment je me venge! »

— On lit dans l'*Écho de Notre-Dame des Victoires,* numéro de décembre, plusieurs extraits de lettres rapportant, soit des conversions bien frappantes, soit la guérison instantanée d'une jeune poitrinaire, soit enfin le merveilleux changement d'une paroisse consacrée au saint et immaculé cœur de Marie. Ces intéressantes citations sont suivies des progrès marqués que le culte de la sainte Vierge fait en Angleterre. On sait qu'obtenir la conversion de l'ancienne *Ile des Saints,* est une des fins de l'archiconfrérie. Les résultats déjà obtenus ne peuvent qu'encourager les enfants si dévoués de Notre-Dame des Victoires à redoubler leurs prières et leurs vœux pour que le triomphe de la vérité sur l'erreur soit aussi durable que complet.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Le jour de l'Immaculée-Conception, cette fête si douce à tout cœur catholique, nous a ramené, comme les années précédentes, la plus magnifique des cérémonies chartraines. Des étrangers purent en jouir comme nous, et ils auront raconté déjà bien des fois l'enthousiasme, le ravissement qu'excite la vue d'une procession aux flambeaux dans les immenses galeries de l'église de Notre-Dame de Sous-Terre. Ce spectacle, qui se renouvelle le 15 septembre de chaque année, saisit par sa grandeur et apporte bien des jouissances à la foi et à la piété.

— Le second dimanche de l'Avent, Monseigneur Spacca-Piétra, archevêque de Smyrne (Asie-Mineure), adressait aux fidèles réunis autour de la chaire de Notre-Dame un discours éloquent et faisait appel à leur charité pour l'aider à construire une cathédrale dans l'antique diocèse de l'apôtre saint Jean, dans la ville voisine d'Éphèse, résidence de la Sainte-Vierge aux derniers jours de sa vie. « La foi

» vous est venue d'Orient, nous a dit Sa Grandeur; rendez à l'Orient, » en prières et en aumônes, quelque chose de semblable aux bien- » faits que vous en avez reçus. » On nous a dit que son invitation chaleureuse avait produit un résultat bien satisfaisant.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

— *Un Curé du Bas-Rhin :*

« Je vous adresse pour *La Voix* la modique somme de trois francs, grain de sénevé, destiné à faire grandir et fleurir le divin arbre de l'Église. Jamais de ma vie je n'ai eu l'idée d'une œuvre aussi utile que peu dispendieuse. Daigne Notre-Seigneur Jésus-Christ la bénir et la faire prospérer de plus en plus.

— *Un correspondant de la Sarthe :*

« Je vous fais part d'une conversion que nous devons à Notre-Dame de Chartres. Un jeune homme, âgé de 23 ans, n'avait que du mépris pour la religion. Nous eûmes l'idée de l'enrôler à son insu parmi les associés de Notre-Dame de sous-terre. Bientôt on le vit changer de langage, mais impossible pourtant de lui faire faire ses pâques; il allait mourir poitrinaire. Nous avons continué à prier Notre-Dame, et enfin, il y a six semaines, il fut confessé. Quelque temps après, il reçoit la sainte communion; il devient dès-lors aussi doux qu'il était maussade et désagréable auparavant. Il y a huit jours, se trouvant bien pis, il fait revenir le prêtre qui, sur sa demande, lui donne les derniers sacrements. Il était bien édifiant de le voir demander pardon de son passé à tous ceux qui l'entouraient; son repentir nous attendrit jusqu'aux larmes. C'est dans ces sentiments qu'il est décédé. « Il faut tout espérer de la Sainte-Vierge, disait » une personne qui s'était occupée du malade, pouvait-on croire » que ce pauvre garçon aurait une aussi bonne mort! » Quel bonheur qu'une âme convertie et rendue à Dieu! »

— *Une Dame de Paris :*

« C'est moi qui dois être et qui suis bien reconnaissante de la manière dont vous voulez bien recevoir mon modeste don. Dieu sait combien votre œuvre m'est chère et combien j'apprécie depuis longtemps l'excellence du but que vous voulez atteindre et que la générosité de vos cœurs obtiendra. »

— *Une Mère de Famille d'Ille-et-Vilaine :*

« Veuillez recevoir ma modeste offrande que j'offre à Notre-Dame de Chartres. Dans un moment de gêne, je l'ai implorée, en lui promettant une offrande si elle m'assistait. J'ai heureusement réussi dans ce que je désirais; je viens donc acquitter ma promesse et la supplier de me continuer sa divine protection dont j'ai un bien grand besoin, ayant neuf enfants encore très-jeunes. »

— *Un Ouvrier du Finistère :*

« J'ai déjà invoqué Notre-Dame de Chartres et elle a exaucé ma prière; je vous dirai à quelle occasion. Réduit à la plus grande pauvreté, j'ai parti de Paris pour Chartres à pied, sans le sou, sans

pain et même sans asile. La nuit me surprit dans ma route, accablé de fatigue et pour ainsi-dire mourant de faim. Alors je me suis écrié : « O mon Dieu, vous avez dit : donnez et il vous sera donné! » Et moi qui a tant donné à ceux qui souffraient, me voici mourant de faim. Je suis entré dans une ferme détournée de la route, et là, on m'a donné asile dans une étable. Pour la première fois, j'ai reposé mon corps fatigué dans un lieu semblable à celui que le Roi des rois a adopté pour son palais. Là, j'ai fait cette réflexion : O Seigneur Jésus, vous qui pouviez naître dans un palais doré et qui avez préféré naître dans une crèche, obtenez-moi de vivre dans votre saint amour, et de ne jamais abandonner le précepte que vous me donnez aujourd'hui. J'ai donc continué ma route vers la ville de Chartres; chemin faisant, je commence par apercevoir les flèches de Notre-Dame; je fus ranimé à cette vue. En arrivant en ville, la première chose que je fis, c'était d'aller visiter la cathédrale. Auprès de la Vierge noire, montée sur une colonne, j'ai tombé à genoux et j'implorai Notre-Dame de Chartres du plus profond de mon cœur. J'ai sorti, et en sortant, j'aperçois l'hospice. Je vais frapper à cette porte et, après avoir exposé l'état de ma position, on me fait entrer, on me donne tous les soins que ma position réclamait. Je me suis endormi en bénissant Notre-Dame de Chartres d'avoir exaucé ma prière, et je la priais de bénir ces saintes Dames pour leur zèle et leur charité. O Marie, je suis bien loin de votre cité; mais mon cœur et ma reconnaissance est au pied de cette colonne où je fus prosterné pour la première fois. »

C'est en souvenir de ce voyage que le pauvre ouvrier, qui connaît mieux la Journée du Chrétien que la grammaire française, fort heureusement pour lui, nous adressa ses trois francs et se fit inscrire comme abonné.

OCCASION EXCEPTIONNELLE. — BONNE ŒUVRE.

Dans un but de bonne propagande et pour favoriser les bibliothèques naissantes ou de peu de ressources, M. Clarisse cède au prix *très réduit de trente francs* les neuf années parues du *Monde catholique illustré*.

Les années 1854 et 1855 sont des plus remarquables et des plus intéressantes au moment actuel : l'histoire de l'Église et la biographie de tous les papes, depuis saint Pierre jusqu'à Pie IX, avec leurs portraits authentiques pris au Vatican, y sont traitées de main de maître. Tous ces volumes sont revêtus d'une magnifique approbation de Mgr Parisis, évêque d'Arras.

M. Émile Clarisse, propriétaire, indépendant et étranger à toute pensée de spéculation, qui a sacrifié des sommes considérables pour fonder ses œuvres de propagande catholique, accorde de grandes facilités pour le paiement des 30 francs.

On est prié de s'adresser à M. Clarisse, propriétaire à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

La *Bonne Pensée* et les *Fleurs eucharistiques*, publications mensuelles qui comptent aujourd'hui un très grand nombre d'abonnés, vont

commencer en janvier 1865 leur deuxième année d'existence. — L'on ne peut s'abonner à ces deux publications qu'en prenant au moins 30 abonnements qui sont laissés à 4 fr. 50 les trente, soit 15 c. l'abonnement, et à 12 fr. le cent., soit 12 c. l'abonnement. — Ces deux publications sont spécialement écrites pour les congrégations et bibliothèques paroissiales et pour les pensionnats religieux. — Des échantillons s'envoient franco sur demande affranchie.

S'adresser à M. le Directeur de la *Bonne Pensée,* à Montbrison (Loire).

ÉTRENNES A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

SALVE PUER!...

Un curé du diocèse de Chartres nous a communiqué cette traduction dont il est l'auteur et qu'il fait chanter par les enfants de son catéchisme. Les paroles s'adaptent à l'air de l'hymne latine.

Je vous salue, aimable Enfant,
L'univers entier vous attend;
Vous êtes notre rédempteur
Et l'espoir de l'homme pécheur.

O quel pieux mystère!
Le monarque des cieux,
Né d'une Vierge mère,
Apparaît à nos yeux;
Il descend dans l'abîme
Où l'homme était tombé;
Il répare son crime,
Et l'homme est relevé.

Tous les pasteurs fidèles
Laissent là leurs brebis;
Car d'heureuses nouvelles
Du ciel ils ont appris.
Ils courent à l'étable
Avec empressement;
Dans ce lieu misérable
Ils adorent l'Enfant.

Un Dieu s'est fait homme pour nous.
Peut-on entendre un chant plus doux!
Il l'est plus qu'un rayon de miel;
Un ange l'apporta du ciel.

L'Enfant né dans la crèche
Renaît sur cet autel :
Ici la foi me prêche
D'adorer l'Éternel;
De là, sous l'humble hostie,
Il descend dans mon cœur.
Berger, berger, envie
Ma gloire et mon bonheur.

La terre vous chante hosanna,
Fils de la Vierge de Juda;
A vous seul la terre et le ciel
Chantent l'hosanna solennel!

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Neuvième année.

2e NUMÉRO. — FÉVRIER 1865. —

LA VOIX
DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

AVIS.

Les abonnés qui renouvellent leur offrande annuelle sont priés d'envoyer une des bandes de leur journal, ou au moins le chiffre sous lequel ils sont inscrits.

— Un certain nombre de personnes nous prient, de temps à autre, de faire brûler des *cierges* devant Notre-Dame à leur intention. Il nous serait utile de connaître quelle somme elles veulent affecter à ce pieux usage.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

LE VÉNÉRABLE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE,
instituteur des Frères des Écoles chrétiennes.

« Laissez venir à moi les petits enfants, » cette délicieuse parole tombée des lèvres du divin Maître aux jours de sa vie mortelle, a inspiré à tous les vrais disciples du Sauveur un immense amour pour l'enfance, pour la jeunesse; elle a produit des œuvres grandes et sublimes en faveur de cet âge qui est à l'homme ce que le bouton est à la fleur. Car, de même que la fleur n'est que l'épanouissement du bouton, de même la jeunesse comme l'âge mûr ne sont que les développements successifs de l'enfance. Et voilà pourquoi la sainte Église de Jésus a toujours eu une complaisance toute maternelle pour les ordres consacrés

à l'éducation de l'enfance, de l'enfance pauvre surtout; et voilà pourquoi aussi celui dont nous allons esquisser la vie, tout pénétré d'amour pour le doux Sauveur, a sacrifié honneurs, richesses, repos, afin de laisser venir à lui ces petits privilégiés du bon Dieu et de pouvoir, après les avoir réchauffés sur son cœur tout brûlant de la divine charité, les élever, les instruire, jeter dans leur âme les germes de toute vraie science, en la puisant aux sources pures de la religion et de la foi.

Jean-Baptiste de La Salle naquit à Reims le 30 avril 1651. Son père, qui était conseiller au présidial de cette ville, fit reposer sur la tête de ce premier-né ses plus chères espérances; et sa mère, le voyant grandir en sagesse et en vertu devant Dieu et devant les hommes, remerciait le Seigneur de lui avoir donné un tel fils. En effet, la nature et la grâce l'avaient enrichi de leurs dons les plus précieux. Enfant, il était beau de la beauté des anges; rien de pur comme son front, de doux comme son regard, de modeste, de recueilli, comme son maintien. Il ignorait l'inconstance et la légèreté du jeune âge; ses jeux empruntaient à sa piété un caractère religieux; il faisait de petites chapelles, les ornait de fleurs, puis il chantait de pieux cantiques ou imitait avec dévotion les cérémonies de l'Église. Les divertissements profanes lui causaient au contraire un invincible éloignement, une pieuse tristesse; et l'on rapporte que, se trouvant un jour dans le salon de son père où une société d'élite se livrait au plaisir de la danse, il fondit en larmes et alla se jeter dans les bras d'une personne pieuse de sa connaissance, qui ne put le consoler qu'en l'emmenant dans sa chambre où elle lui lut quelques pages de la vie des Saints, son livre de prédilection.

Les études du jeune de La Salle furent aussi solides que brillantes; mais lorsque vint le moment d'embrasser une carrière, il déclara qu'il désirait entrer dans la milice sacrée, et ses parents, bien que voyant par là s'évanouir tous les rêves d'avenir qu'ils avaient formés pour lui, eurent cependant la générosité de seconder la sainte résolution de leur fils chéri. Après avoir reçu la tonsure cléricale (28 décembre 1667), Jean-Baptiste de La Salle fut nommé chanoine de Reims. Voulant alors étudier la théologie à l'université de Paris, il chercha un lieu où il pût achever de s'instruire sans cesser d'être pieux, et choisit pour y demeurer le séminaire de Saint-Sulpice, cette pépinière de la science et de la ferveur dans laquelle les vertus de M. Ollier étaient reproduites et perpétuées par les Bretonvilliers, les Tronson et les Lechas-

sier (1). M. de La Salle fut promu au sacerdoce en 1678. La manière tout angélique dont il célébrait les saints mystères, et le rayonnement céleste qu'il conservait sur tous ses traits après l'achévement du redoutable sacrifice, opérèrent plusieurs conversions et déterminèrent un grand nombre d'âmes pieuses à se mettre sous sa conduite et à recourir à ses lumières pour marcher avec plus de rapidité dans les voies de la perfection.

Une mission qu'il fit à cette époque porta les plus heureux fruits. On accourait à ses sermons, moins peut-être pour entendre que pour voir un saint, et cette vue suffisait pour toucher les cœurs et les amener à la pénitence. C'est qu'il y a dans *le saint* une sorte d'irradiation divine qui entraîne, subjugue, fascine les âmes. On sent qu'il ne conseille que ce qu'il pratique lui-même, qu'il n'affirme que ce qu'il croit, qu'il ne condamne que ce que le Seigneur défend, et qu'il n'a d'autre fin, d'autre désir dans toutes ses actions, que la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes.

M. de La Salle, ayant eu le malheur de perdre ses parents, prodigua à ses jeunes frères les soins les plus éclairés et les plus assidus. La maison du vénérable eut dès lors toute la régularité d'une communauté, aussi les railleries des mondains ne tardèrent pas à l'atteindre; mais, loin de le décourager, elles l'excitèrent au contraire à redoubler de régularité: sa vie devint encore plus solitaire, ses austérités plus grandes, ses veilles plus prolongées. Il se disposait ainsi, sans le savoir, à la vie d'abnégation et de sacrifice à laquelle Dieu le destinait en le choisissant pour être le fondateur d'un institut consacré à l'éducation des enfants pauvres.

M. de La Salle était en effet celui que le Seigneur avait marqué de son sceau divin pour accomplir cette grande œuvre; aussi le doua-t-il de cette humilité profonde qui laisse aux opérations de la grâce leur action, de cette patience qui ne se rebute d'aucun délai, de cette persévérance qui surmonte tous les obstacles, de ce génie pénétrant et créateur qui enfante de grandes choses et leur donne une merveilleuse fécondité.

Rapportons en quelques mots l'origine et les développements de l'admirable institution des Frères de la Doctrine chrétienne, dont l'ancien et le nouveau monde apprécient chaque jour les bienfaits.

(1) Ce dernier a laissé, dans une note écrite de sa main sur les registres de cette maison, un flatteur témoignage de la conduite du jeune clerc pendant le séjour qu'il y fit.

Une dame de qualité, parente de M. de La Salle, qui cherchait à réparer l'inutilité de ses premières années, passées dans le luxe et la mollesse, par des œuvres de piété et de charité, ayant fondé des écoles gratuites à Rouen, où elle demeurait, eut la pensée de doter sa ville natale d'une faveur semblable et chargea M. Niel, homme aussi zèlé que bien intentionné, de se rendre à Reims et d'en parler à M. de La Salle. Celui-ci l'accueillit avec bonté, l'admit chez lui et l'encouragea fortement à commencer son œuvre, ce que ce bon monsieur fit aussitôt; mais comme il avait une singulière activité pour fonder de nouveaux établissements et qu'il était souvent absent, le vertueux chanoine se vit forcé de le suppléer auprès des maîtres. Il leur fit un petit réglement, les logea dans sa maison, qu'il quitta bientôt pour aller demeurer avec eux dans une maison étrangère. Cette dernière démarche souleva contre lui toute la ville de Reims, et surtout ses parents, qui lui enlevèrent la conduite de ses plus jeunes frères. Cependant le vénérable ne faisait, en agissant ainsi, que répondre aux desseins encore cachés de la Providence; car M. Niel, ayant plus d'empressement que de longanimité dans ses entreprises, n'était pas à même de soutenir celles qu'il avait commencées. D'ailleurs il fallait une vertu surhumaine et un don tout particulier pour former de jeunes maîtres sans expérience, et les accoutumer à une vie de privation, de labeur, d'abnégation et de dévouement.

Les choses allèrent bien pendant quelque temps; mais le découragement finit par entrer dans les cœurs, et un jour ces disciples, encore imparfaits, répondirent aux pressantes exhortations que leur faisait leur charitable instituteur sur l'abandon à la Providence, par ces paroles, interprètes de leurs sentiments intérieurs: « Il est facile à vous, qui avez un bon canonicat et de la fortune, » de penser ainsi : vous êtes toujours certain de ne manquer de » rien; tandis qu'il n'en est pas de même pour nous qui n'avons » aucune ressource d'avenir. » Et le vénérable de dire au fond de son cœur : ces chers enfants ont raison. Se démettre de son canonicat, vendre son patrimoine et le distribuer aux indigents, parurent à M. de La Salle la conséquence toute simple, la déduction rigoureuse du naïf aveu de ses fils, de ses frères d'adoption; et il accomplit ces actes héroïques avec autant de joie que d'autres en éprouvent quand il s'agit d'acquérir des richesses et des honneurs.

Ici commence pour le vénérable une fluctuation continuelle de succès et de peines. Tantôt on accueille ses fondations et tantôt

on cherche à les détruire : tantôt lui et ses Frères sont insultés, bafoués ; on va même jusqu'à lui donner des soufflets, jusqu'à le couvrir de boue : tantôt on admire le nouveau mode d'enseignement (1) auquel il doit les plus favorables résultats ; Paris reçoit ses Frères et des écoles quotidiennes et dominicales s'établissent sur Saint-Sulpice : tantôt un souffle destructeur passe sur la congrégation qui est à deux doigts de sa ruine. On calomnie M. de La Salle auprès de l'autorité diocésaine qui lui enlève momentanément la supériorité. Un noviciat se forme à Vaugirard, véritable Thébaïde par les austérités et les vertus qui s'y pratiquent ; il est bientôt menacé d'une ruine totale et transporté à Paris à l'occasion d'une grande famine. Les ressources sont souvent épuisées ; mais l'espérance et la foi du vénérable attirent des secours toujours nouveaux. Il profite d'un peu de calme pour achever d'écrire les règles de l'institut ; et le jour de la Trinité 1695, M. de La Salle prononce, avec douze Frères, les premiers vœux perpétuels.

Les fondations se multiplient, les miracles aussi. Un des Frères de l'école de Guise, atteint d'une maladie très-grave, fait prier le bon père de venir le trouver pour l'aider à bien mourir, et sa vue lui rend la vie. Le frère Thimothée a une plaie à la jambe qui fait horreur à voir ; il supplie le vénérable de la bénir, et à peine celui-ci a-t-il formé sur elle le signe de la croix que le Frère ne sent plus de douleur et qu'il peut aller à pied de Rouen à *Chartres,* pour y prendre la direction de la maison qui vient d'y être établie.

Plein de vénération pour la chaire de *Pierre,* M. de La Salle envoie à Rome, en 1702, le frère Gabriel Drolin, qui obtient de Clément XI la direction d'une école que l'institut a toujours conservée depuis (2). L'amour et le dévouement du vénérable pour le Saint Siége se révèlent tout entiers dans la dénomination de *prêtre romain* dont il faisait souvent suivre sa signature, regardant ce titre comme le plus glorieux de tous. Toutefois un nouvel orage éclate par suite de l'achat d'une maison destinée à recevoir des maîtres d'écoles de campagne (3). M. de La Salle, bien que n'ayant nullement conseillé cette acquisition au jeune abbé qui

(1) L'enseignement simultané, l'une des inventions qui, selon M. Droz, de l'Académie française, seront dans tous les temps des plus utiles et par conséquent des plus belles découvertes de l'esprit humain.

(2) L'institut fut érigé en ordre religieux par Benoît XIII, qui ne changea rien aux règles du vénérable fondateur.

(3) M. de La Salle a été non-seulement le créateur de l'enseignement primaire en France, mais on lui doit aussi d'avoir, dans ses établissements

l'a faite au nom d'un autre prêtre, voit retomber sur lui le mécontentement paternel. Pour apaiser cette tempête, il prend le parti de quitter Paris et se dirige vers la Provence.

Il est admirablement reçu à Marseille; on l'entoure, on le presse, on lui fournit tous les moyens pour fonder une école. Le vénérable, habitué aux épreuves, s'étonne de tant de fortune; il redoute un piége, une ruse de l'ennemi de tout bien, et en effet, dès que ses protecteurs, en apparence si zélés, s'aperçoivent que le vénérable est inviolablement soumis à toutes les décisions du Souverain Pontife, ils se tournent contre lui et traversent tous ses projets. Alors le bon père, dans son humilité, se regardant comme un nouveau *Jonas*, s'éloigne de ces lieux où il a trouvé naguère tant de consolation et d'honneurs, et se retire chez les frères de Mende. Ceux-ci, accoutumés à l'indépendance, ne souffrent qu'impatiemment la présence de leur saint fondateur, qui se voit forcé de quitter ses ingrats disciples et d'aller demander l'hospitalité aux pères Capucins, dont il est reçu avec bonheur. Il se dirige ensuite vers Grenoble, et va s'ensevelir dans une solitude où il se livre uniquement à la contemplation et aux pratiques de la plus austère pénitence. Le pieux instituteur comprenait combien il était nécessaire d'habituer ses enfants à se conduire sans lui, afin qu'à sa mort rien ne fût changé parmi eux. Mais ceux-ci ne pensaient pas de même, et les frères de Paris lui écrivirent une lettre collective dans laquelle ils lui enjoignaient, au nom de la sainte obéissance qu'il avait promise à l'institut, de revenir en prendre le gouvernement. M. de La Salle partit aussitôt et quand il se trouva au milieu de ses enfants, il leur annonça qu'ils devaient songer à se choisir un autre supérieur. Ils résistèrent longtemps, mais enfin ils y consentirent. Tous les frères furent alors convoqués à Saint-Yon où se trouvait le noviciat, pour y élire un nouveau supérieur général. Leur choix tomba sur le frère Barthélemy qui se montra toujours à la hauteur d'une mission qu'il avait remplie de fait pendant la longue absence du vénérable fondateur.

Cette réunion, qui peut être considérée comme le premier Chapitre général de l'institut, eut lieu le jour de la Pentecôte de l'année 1717.

de maîtres d'école pour les campagnes, tracé le modèle et le plan des écoles normales. C'est lui aussi qui donna naissance aux écoles d'adultes et ensuite aux pensionnats.

Ce fut vers cette époque que M. de La Salle procura miraculeusement à sa chère communauté et aux petits pensionnaires qu'elle élevait, le pain qui leur manquait. Il les nourrissait aussi d'un pain non moins précieux, celui de la parole divine, et s'efforçait chaque jour d'initier les jeunes novices aux importants secrets de la vie intérieure, qui sont la véritable base de la perfection religieuse.

Cette vie si retirée aurait dû, ce semble, éviter à M. de La Salle tout conflit extérieur; il n'en fut pas ainsi, et deux jours avant sa mort, on lui annonça que ses pouvoirs à l'égard de ses fils spirituels lui étaient enlevés.

C'était la dernière goutte du calice; après en avoir savouré toute l'amertume, le vénérable ne songea plus qu'à se préparer aux joies de la patrie.

Ses dernières instructions furent celles d'un patriarche qui quitte une famille nombreuse et chérie.

« Si vous voulez vous conserver et mourir dans votre état, » leur dit-il, n'ayez jamais de commerce avec les gens du monde; » obéissez fidèlement à vos supérieurs, aimez-vous les uns les » autres, observez vos règles. »

Le vénérable tomba ensuite en agonie. Au moment d'expirer, il fit un effort suprême comme pour se lever et aller au devant de quelqu'un; puis il joignit les mains, leva les yeux au ciel et rendit l'esprit dans la nuit du vendredi saint de l'année 1719, à l'âge de soixante-huit ans.

A peine le bruit de son trépas s'est-il répandu, que les préventions tombent; les prétendus griefs s'évanouissent, et voilà que devant les restes mortels de cet *incapable!* de cet *extravagant!* de cet *interdit!!* les fronts s'inclinent; le cri de *Saint* retentit dans les foules; et celui qui lui avait attiré ses dernières disgrâces monte en chaire pour exalter ses vertus.

En attendant le jugement de l'Église (1), que nous n'avons pas entendu prévenir en donnant au vénérable le titre de Saint, et à ses œuvres merveilleuses le nom de miracles, nous dirons avec deux grandes voix de la science contemporaine (2) : « M. de La

(1) On poursuit activement à Rome le procès de béatification de M. de La Salle, qui a été déclaré vénérable par Grégoire XVI le 8 mai 1844. Depuis cette époque, grand nombre de faveurs ont été obtenues de Dieu par l'intercession de son serviteur; on peut en lire l'émouvant détail dans le *Véritable Ami de l'enfance* (Versailles, chez Beau jeune, libraire).

(2) MM. Droz et de Bonald.

Salle est un de ces amis de l'humanité auxquels la France devrait élever des statues; et, quand même il ne serait pas un saint aux yeux de la religion, aux yeux de la *saine* politique il serait un héros. »

Un humble Servant de Marie.

LA GARDE D'HONNEUR DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS,

Érigée canoniquement dans l'église des Religieuses de la Visitation Sainte-Marie, de Bourg (Aïn).

Marie, est-il dit dans une pieuse revue (1), fut la première qui monta cette Garde d'Honneur auprès du cœur de son divin Fils, et c'est elle-même qui fait appel à ses courtisans, et leur demande d'offrir au cœur affligé de Jésus ces consolations qu'il cherche en vain au milieu d'un monde qui l'abreuve d'ingratitudes et de dédains, et qu'aujourd'hui il vient demander à leur piété. Enfants de Marie, pourrions-nous rester sourds à ce cri d'amour de notre divin Maître. Il demande à être consolé, lui qui est le Dieu de toute consolation, mais n'est-ce pas pour avoir l'occasion de nous consoler nous-mêmes? Il nous crie qu'il a soif de notre amour, mais n'est-ce pas pour nous faire ressentir le prix et les effets de celui qu'il nous porte? Allons à lui avec notre reine Marie.

Les religieuses Visitandines de Bourg, désirant faire connaître autour d'elles et au loin la Garde d'Honneur, donnent sur un imprimé des détails qui doivent trouver place dans nos colonnes.

PROTECTEURS : La très-sainte Vierge sous le titre de Notre-Dame du Sacré-Cœur, saint Joseph, saint François d'Assise, saint François de Sales, la vénérable Marguerite-Marie.

Mon Cœur n'attend plus que des outrages et des douleurs! J'ai désiré, mais en vain, quelqu'un qui compatit à mes maux, j'ai cherché des *consolateurs* et je n'en ai point trouvé! (Ps. 63).

BUT DE LA GARDE D'HONNEUR. — C'est pour répondre à cette douloureuse plainte du Sauveur que la *Garde d'Honneur* est organisée. Les membres qui la composent s'efforcent par leur *dévouement* et leur *amour* de *consoler le Cœur de Jésus*, abreuvé de douleur par l'oubli et l'ingratitude des hommes, qu'il aime si ardemment!... pour lesquels il a tant souffert!... et desquels il est si peu aimé!...

Semblables à des enfants respectueux et aimants qui entourent leur tendre père, qui cherchent à le consoler, à le dédommager de ce que lui font souffrir leurs frères ingrats et dénaturés, les GARDES D'HONNEUR se succèdent tour à tour auprès du SAUVEUR JÉSUS pour offrir à son très-doux Cœur : RESPECT! AMOUR! DÉVOUEMENT! CONSOLATION!

ORGANISATION DE LA GARDE D'HONNEUR. — Les Associés acceptent *une heure par jour (celle qui leur convient)* : au commencement de

(1) La *Cour d'honneur de Marie*, publiée par les RR. PP. Prémontrés de la primitive Observance du monastère de l'Immaculée-Conception-Saint-Michel, Tarascon (Bouches-du-Rhône).

cette *heure de Garde,* sans rien changer à leurs occupations ordinaires, ils se rendent en *esprit* au POSTE D'AMOUR, le Tabernacle. Là, ils offrent à Jésus leurs pensées, leurs paroles, leurs actions, leurs peines, et surtout le désir qu'ils éprouvent de *consoler* son Cœur adorable, par leur amour! Pendant le cours de l'heure, les Associés tâchent de penser un peu plus souvent à Notre-Seigneur, font au moins *un acte d'amour,* et, s'ils le peuvent, un *léger sacrifice.* Mais *rien* n'est prescrit ou exigé, on ne demande que la bonne volonté, chacun pouvant suivre l'impulsion de sa piété et de son cœur pour sanctifier cette heure bénie.

NOTA. — Si les Associés venaient à oublier leur heure de Garde, ils sont invités à la reprendre au moment même où ils se rappelleraient cet oubli.

Le Cœur de Jésus accordera grâce sur grâce, bénédiction sur bénédiction aux âmes fidèles et compatissantes qui rempliront auprès de Lui cette mission de dévouement et d'amour.

OFFRANDE DE L'HEURE DE GARDE. — Divin Jésus, mon très-doux Sauveur, je vous offre cette *heure de Garde* pendant laquelle, en union avec *(on nomme les saints Protecteurs de l'heure choisie),* je désire tout particulièrement vous AIMER, vous GLORIFIER et surtout CONSOLER VOTRE ADORABLE CŒUR par mon amour. Acceptez à cette intention mes pensées, mes paroles, mes actions, mes peines; recevez surtout mon cœur, que je vous donne sans réserve, vous suppliant de le consumer du feu de votre pur amour!

Aimé soit partout le Sacré-Cœur de Jésus! (100 *jours d'indulgence*).

Sacré-Cœur de Jésus, donnez-nous pour partage
De vous aimer toujours et toujours davantage!

Vive le très-doux, très-aimant et très-aimable Cœur de Jésus!
Doux Jésus! Jésus amour! (SAINTE CATHERINE DE SIENNE).
Ou aimer, ou mourir! (SAINT FRANÇOIS DE SALES).
O mon Jésus! je voudrais vous consoler! vous aimer! pour tous les cœurs qui vous affligent et ne vous aiment pas!

Notre-Dame du Sacré-Cœur,
Protégez la Garde d'Honneur.

PROTECTEURS DES 12 HEURES. — De 12 à 1 : Avec la Très-Sainte Vierge. — De 1 à 2 : Avec saint Joseph et les saints. — De 2 à 3 : Avec les Justes de la terre. — De 3 à 4 : Avec les Séraphins. — De 4 à 5 : Avec les Chérubins. — De 5 à 6 : Avec les Thrônes. — De 6 à 7 : Avec les Dominations. — De 7 à 8 : Avec les Vertus. — De 8 à 9 : Avec les Puissances. — De 9 à 10 : Avec les Principautés. — De 10 à 11 : Avec les Archanges. — De 11 à 12 : Avec les Anges.

Plusieurs cardinaux, archevêques et évêques ont accordé des indulgences à l'heure de garde dans leur diocèse respectif. (1)

SOCIÉTÉ DE L'ŒUVRE DES PAUVRES MALADES

EN LA PAROISSE DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES.

Cette société se compose d'un certain nombre de personnes chrétiennes qui, de concert avec les dignes Sœurs de charité, procurent aux pauvres malades de la paroisse les secours matériels et spirituels que réclame leur position. Nous sommes sûrs d'intéresser nos lecteurs par les détails suivants que nous emprun-

(1) Pour tout ce qui concerne la Garde d'honneur, billets, cadrans, médailles, etc., s'adresser directement aux religieuses Visitandines de Bourg (Ain)

— —

tons à l'intéressant rapport fait par M. le Curé de la cathédrale, directeur de l'Œuvre.

« Louons, bénissons dans l'effusion de la plus vive et de la plus humble reconnaissance, la miséricorde divine qui perpétue en notre faveur, un bienfait que rien ne surpasse à nos yeux, un bienfait qui est le signe le plus certain de l'approbation que le ciel donne à notre Œuvre : cette année encore, si vous exceptez une femme très-avancée en âge qui a été enlevée subitement au milieu de la nuit, sans que rien eût pu faire prévoir sa fin, et dont le salut ne cause dans le fond aucune inquiétude, parce que très-heureusement elle avait les habitudes les plus chrétiennes, cette année encore, dis-je, tous nos pauvres décédés ont eu l'inestimable avantage de participer, avant de mourir, aux derniers secours de l'Eglise. On a fait du reste cette remarque singulièrement consolante pour vous, pieuses et charitables Associées, c'est que parmi ces malades, la plupart, sans votre précieuse assistance, n'eussent pas probablement recouru à la pénitence au terme de leur carrière; car en général ils étaient de ceux qui ne sanctifient pas leur vie par la réception des sacrements, et ils se trouvaient dans un milieu où on n'eût pas déployé un grand zèle pour les porter à réparer cette omission coupable. Espérons que ces pauvres gens, quoique venus à la vigne du Seigneur, tout-à-fait sur le déclin de la onzième heure, n'auront pas néanmoins été exclus de tout salaire, par ce père de famille, plein de clémence et de générosité, qui ouvre presque de force les mains paresseuses ou récalcitrantes, pour y glisser le riche denier de la vie éternelle.

Au nombre de ces chrétiens attardés dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux, il se rencontra un jeune homme qui semblait s'en préoccuper si peu, qu'on pouvait croire que, par l'effet de circonstances fâcheuses, sa foi avait éprouvé quelque atteinte fatale. Assez longtemps il se montra, sinon rebelle, du moins indifférent aux exhortations qui lui furent adressées pour l'amener à des sentiments meilleurs. Si sa maladie eût été courte, il eût couru grand risque de finir dans l'incrédulité: mais comme elle n'arriva qu'à pas très-tardifs à son dénouement, on put revenir souvent à la charge et triompher enfin de son apathie et de la dureté de son cœur. Il céda peu à peu à la persévérance de ses patientes visiteuses, et il les réjouit par un retour d'autant plus agréable qu'il avait été d'abord plus obstinément refusé et qu'il fut marqué de ces signes qui donnent lieu de penser que les peines qu'on a prises ont été payées d'un succès véritable.

Un autre jeune homme s'étant laissé dominer par un amour démesuré du travail, auquel il sacrifiait le repos sacré du dimanche, avait aussi abandonné toutes les pratiques du christianisme. Mais il n'en était venu là que parce que, dans l'excès d'une piété filiale trop peu confiante en la Providence, il avait craint que les auteurs de ses jours ne manquassent à la fin du nécessaire. Cette piété filiale poussée au-delà des bornes légitimes, était très-répréhensible assurément; toutefois, par un certain côté, n'était-elle pas

un peu excusable? Il semble que le ciel en jugea ainsi, et l'indulgence divine ne se fit pas longtemps attendre pour ce bon jeune homme. Tombé dans son lit, victime de travaux au-dessus de ses forces, à peine lui eut-on proposé le ministère d'un prêtre, qu'il l'accepta avec reconnaissance, et qu'entrant dans les dispositions qu'on lui voulut suggérer, il reçut le Saint-Viatique avec une contrition et un amour qui répandirent parmi les témoins de ce spectacle la plus douce odeur d'édification.

Une pauvre femme chargée de labeurs et d'années (elle avait plus de quatre-vingts ans quand elle rendit son âme à Dieu), avait mieux fait que l'un et l'autre de ceux dont il vient d'être question. A travers les fatigues les plus pénibles et les plus continuelles, à travers les privations les plus dures, elle avait su rester constamment fidèle à Jésus-Christ et à sa sainte loi. On ne fut donc pas étonné qu'elle envisageât sa fin d'un œil calme et résigné, et que regardant sa dernière heure comme celle de sa délivrance, elle lui sourît pour ainsi dire, et la saluât comme une amie qui la visitait en même temps que le Sauveur Jésus, caché dans la divine Eucharistie.

Une autre femme de soixante-six ans à qui les aises et les joies de la terre étaient demeurées aussi parfaitement inconnues, mais qui, dans sa misère, n'en avait été que plus inviolablement attachée à sa religion, eut besoin, aux approches du trépas, de s'encourager par le souvenir de sa vertueuse et chrétienne conduite, à lutter contre les atroces douleurs qui assiégèrent son agonie. Elle en triompha à l'aide « de cette foi qui triomphe du monde, » dit l'Écriture, et sans se douter même de l'héroïsme de sa constance, elle sut se contenir assez pour qu'au plus fort de ses tortures, un seul mot de plainte ne s'échappât de ses lèvres.

Il faut nous arrêter : nous ne citerons plus qu'un fait propre à laisser l'imagination sous une impression plus suave et plus sereine, quoique la mort joue encore ici son rôle. Une de ces mères vraiment chrétiennes qui, bien que rares dans le siècle où nous vivons, se rencontrent pourtant quelquefois jusque dans les classes les moins favorisées de la fortune, fut, il n'y a pas très-longtemps, conduite par une maladie sans remède jusque sur le bord de la tombe où elle sentait bien qu'il lui faudrait incessamment descendre. Il ne lui en coûtait certes pas beaucoup de dire adieu à la vie, peu gâtée qu'elle avait été par ses faveurs et par ses dons; mais elle laissait après elle deux petites filles qui allaient devenir orphelines, et leur sort lui causait, on le conçoit aisément, de cruelles inquiétudes. Le ciel qu'elle invoquait, fit naître en elle la pensée touchante de les léguer à la tendre sollicitude des Sœurs de Charité qui l'avaient visitée et consolée elle-même pendant ses longues souffrances. Ce legs sacré fut accepté sans hésitation, et vous allez voir comment on a commencé à en acquitter les charges. L'une des deux enfants, la plus jeune, ne tarda pas, après que sa mère eut expiré, de montrer à des signes trop manifestes, quelle irait bientôt la rejoindre dans le sein de Dieu. Le mal dont elle fut atteinte au commencement de cette année, ayant fait de rapides progrès, les

dignes filles de Saint-Vincent-de-Paul qui étaient accourues en hâte pour dégager leur parole, songèrent à procurer à la petite moribonde le bienfait de la première communion, que son très-jeune âge ne lui avait pas encore permis d'accomplir. O scène attendrissante! On vit dans la pauvre maison la joie naïve briller sur des lèvres décolorées, les lys se mêler aux cyprès sur la même tête, et Jésus donner le gage de la vie immortelle à la douce brebis que le trépas menaçait de sa dent cruelle. Vous eussiez versé des pleurs en entendant sortir de cette bouche enfantine l'expression du plus pur et du plus vif amour, le renouvellement des saints vœux du baptême, l'acte de consécration à l'auguste Marie. Quand l'humble petite vierge eut satisfait l'ardeur de sa piété, son âme se détacha de son corps et, à l'heure qu'il est, croyez-le, Mesdames, c'est un ange qui prie pour vous dans le ciel. »

FAITS RELIGIEUX.

Le Souverain Pontife a donné le 26 décembre la sainte communion, dans sa chapelle, au comte de Ségur, maître des requêtes au Conseil d'État, et à son jeune fils. M. le comte de Ségur est le frère de Mgr Gaston de Ségur, qui a laissé à Rome le souvenir de la piété la plus aimable et du plus pur dévouement au Saint Siége.

Après la messe, le frère et le neveu du prélat et les jeunes princes Borghèse ont déjeûné avec Sa Sainteté Pie IX.

— Les R. P. Capucins ont donné dans la ville d'Alby une mission d'un mois qui s'est terminée, le 25 décembre, par la plantation solennelle d'une croix. La mission a fait un bien considérable : trois mille hommes ont communié à la messe de minuit. Les adieux du R. P. Laurent ont été des plus émouvants. Il a parlé sur l'autorité du Pape et sur le dévouement que lui doivent tous les chrétiens. L'émotion l'a forcé de s'interrompre pendant quelques minutes, et l'assistance a mêlé ses larmes à celles de l'infatigable apôtre.

L'austérité et les prières des religieux ont contribué au bien qui s'est fait sur les âmes au moins autant que leur éloquence. Leurs pieds nus, leur tête rasée, leur habit de bure, leur ceinture de corde, touchaient les cœurs peut-être plus encore que leurs sermons.

— Un collége catholique va être fondé à Constantinople. Il sera tenu par des Jésuites français.

— Le Souverain Pontife a donné le titre de comte romain à Mgr Collet, évêque de Luçon, et vient de le nommer assistant au trône pontifical.

— L'église de Saint-Étienne du Mont, où se trouve le tombeau de sainte Geneviève (l'humble bergère de Nanterre et la patronne de Paris), vient d'être complétement restaurée. C'est avec bonheur que les vrais amis de l'art chrétien ont vu cet antique monument recouvrer la splendeur qu'il devait à la foi des générations passées.

— Le jour de l'Épiphanie, le Souverain Pontife a ordonné, après la messe, à Mgr le Secrétaire de la sacrée Congrégation des Rites de lire le décret par lequel elle déclare que l'on peut en toute sécurité

procéder à la canonisation des martyrs de Gorcum. Ces dix-neuf bienheureux furent mis à mort par les calvinistes de Hollande, en haine de la foi de Jésus-Christ, le 9 juillet 1592. Douze d'entre eux étaient de l'ordre des Mineurs de l'observance de saint François.

Nous ne croyons pas que le jour où la canonisation de ces saints martyrs devra être célébrée à Rome ait encore été désigné; mais il sera beau et consolant de voir l'Église proclamer ses triomphes et glorifier des saints, en même temps qu'elle est obligée de dénoncer tant d'erreurs et d'adresser de si justes reproches aux hommes de notre siècle.

— Un autre décret, touchant la béatification et la canonisation de la vénérable servante de Dieu sœur Marie de Angelis de Turin, religieuse professe des Carmélites déchaussées, a été aussi publié. Par cet acte est reconnue la réalité des deux miracles opérés par Dieu à l'intercession de la vénérable sœur Marie, savoir : la guérison instantanée et parfaite de Madeleine Carassa, d'un polype cancéreux de maligne nature à la main gauche, et la guérison instantanée et parfaite de sœur Madeleine de Saint-François, d'un squirre au pylore accompagné de très-graves symptômes.

— L'encyclique de Sa Sainteté Pie IX, en date du 8 décembre 1864 (dixième anniversaire de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception), a été le grand événement de la fin de l'année dont un mois entier nous sépare déjà. Cette encyclique, dans laquelle le Saint Père passe en revue et condamne les principales erreurs du temps présent, est suivie d'un *Syllabus* où se trouvent coordonnées et formulées ces erreurs, au nombre de quatre-vingts, signalées déjà dans les allocutions consistoriales, les encycliques et autres lettres apostoliques du pape Pie IX.

Par cette encyclique, le Souverain Pontife accorde un jubilé universel, laissant à chaque Évêque le soin de prendre les mesures qu'il croira opportunes pour la célébration de ce jubilé, conformément au bref du 20 novembre 1846, et d'en fixer l'époque pendant le cours de l'année qui va s'écouler.

L'indulgence plénière jubiléenne durera pendant un mois.

— Il y a quelques semaines, une touchante cérémonie avait lieu au couvent de la rue d'Enfer, à Paris. Une jeune fille prenait le voile, et dans des circonstances qui donnent à ce sacrifice un prix tout particulier. Celle qui venait ainsi proclamer sa libre volonté de se soumettre au joug à la fois doux et rigoureux de la règle de sainte Thérèse, n'était autre que la fille aînée du duc de Norfolk, le premier lord des trois royaumes d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse. Ce duc est mort il y a quatre ans, laissant neuf enfants dont l'aînée vient de se consacrer à Dieu dans sa fleur. C'est le Nonce du Pape, Mgr Chigi, qui présidait la cérémonie, pendant laquelle toute l'assistance a été édifiée et profondément émue du maintien modeste, de la grâce naturelle, de la piété de la jeune Carmélite, et surtout de sa physionomie qui semblait transfigurée par la foi et sur laquelle se reflétait comme involontairement une ineffable félicité intérieure. L'émotion a redoublé lorsqu'on a vu un jeune homme, ou plutôt

un adolescent, s'avancer pour faire la quête; c'était le jeune duc de Norfolk, frère de la nouvelle fiancée du Christ, actuellement âgé de quinze ans et héritier du plus grand nom d'Angleterre.

— Des correspondances de Rome annoncent que le chapeau et l'épée bénits cette année par le Pape, comme de coutume, avant la messe de Noël, seront envoyés à l'empereur du Mexique. Outre ce chapeau et cette épée, le Pape bénit également une rose d'or montée en diamants et en perles fines qu'il envoie à une souveraine catholique. Cette année, ce sera, dit-on, l'impératrice du Mexique qui sera gratifiée de ce don charmant du père commun des fidèles.

— Mgr l'Évêque de Belley a écrit un mandement pour réclamer les écrits du serviteur de Dieu J.-M.-B. Viannay, curé d'Ars, et annoncer que la Commission chargée par lui d'informer sur la vie, les vertus et les miracles de ce prêtre vénérable, avait dans sa cent soixante-dix-septième et dernière séance publié juridiquement le procès. Les écrits dont Sa Grandeur réclame le dépôt doivent être soumis, selon les rescrits des Souverains Pontifes concernant la béatification des saints, à la sacrée Congrégation des Rites.

— Le savant et célèbre rabbin converti Paul-Louis Drach est mort à Rome, le 3 de ce mois, à l'hôpital de *Santo Spirito in Sassia,* où il s'était fait transporter par humilité. « Dans son testament, le chevalier Drach renouvelle sa profession de foi catholique suivant la formule de Pie IV. Il y invoque la fille des rois de Judée, la Vierge immaculée promise à ses pères, dans les termes les plus tendres et les plus touchants. Il a rendu l'âme à Dieu en appelant ce *Jésus* qu'un éclair de science joint à un rayon de grâce lui avait révélé, et en lui criant de sa voix affaiblie par l'agonie : *Fili David, miserere mei!* » *(Gazette du Midi.)*

— Le dimanche 8 janvier a eu lieu à Commercy l'inauguration de la statue du bénédictin dom Calmet, le savant historien de la Lorraine.

— Les Polonais ne sont pas le seul peuple qui dans notre Europe du XIX[e] siècle, si fière de tant de progrès, méritent la tendre et charitable compassion de leurs frères dans la foi. Les Irlandais ont aussi droit à cette commisération qui se traduit en généreux secours.

D'après une statistique récente, il résulterait que 1,500 à 2,000 pauvres orphelins nés de parents Irlandais en Écosse, se trouvent en ce moment entre les mains des protestants qui les placent dans les maisons des pauvres ou les envoient à la campagne, où ils sont élevés dans le protestantisme. Les Sœurs de charité, afin de sauver quelques-uns de ces milliers d'enfants, ont acheté dans la ville de Laneck une maison dont le prix s'est élevé à 200,000 francs. La plus grande partie de cette somme est payée; mais les ressources des bonnes Sœurs sont complétement épuisées, aussi est-ce à la France qu'elles font appel aujourd'hui au nom des pauvres orphelins qu'elles ont déjà sauvés et de tous ceux qui demandent à entrer dans leur maison, mais que le défaut de ressources empêche d'admettre.

On peut s'adresser pour cette bonne œuvre au P. Salvayre, proviseur général des Lazaristes, rue de Sèvres, 95, à Paris.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME.

Nous sommes bien loin de la fête de Noël pour en parler; nous l'aurions fait le mois dernier, s'il ne nous eût fallu devancer pour l'impression de la *Voix* l'époque ordinaire; le bon sermon prêché par M. l'abbé Lavanne, vicaire de Saint-Pierre, l'oratorio du P. Lambillotte, chanté à la messe du chapitre, et surtout la quête pour le Souverain-Pontife, plus abondante encore cette année que par le passé; voilà des matières qui auraient défrayé d'une manière agréable notre chronique mensuelle.

— Le jour des Saints Innocents est généralement adopté par les maîtrises comme fête patronale; en leur qualité d'enfants de chœur, les Clercs de Notre-Dame ont toujours suivi cet usage traditionnel, et ils donnent à leur fête le plus de solennité possible. Cette année ils ont exécuté une messe en musique de A. Lemoine, professeur et organiste à Vendôme. Ce compositeur se distingue par un style vraiment religieux et ses mélodies sont élégantes et faciles; en préférant ses morceaux à d'autres, il paraît que nous avons fait un choix heureux, si l'on en juge par une lettre à nous adressée, dont on trouvera plus bas quelques lignes.

Le soir, à l'issue des Vêpres, Monseigneur a bien voulu descendre à la crypte pour nous donner la bénédiction solennelle du Saint Sacrement. Avant le salut, Sa Grandeur a adressé aux Clercs une charmante allocution que toutes les intelligences pouvaient comprendre et que tous les cœurs durent aimer.

— Les chanteurs Languedociens se sont fait entendre aux offices capitulaires le jour de l'Epiphanie. Cette petite société de huit artistes voyage depuis sept ou huit ans par le monde et fait entendre partout des œuvres choisies des plus grands maîtres. Il faut convenir qu'ils les rendent avec une incroyable perfection; ils savent donner à leurs *forte* la puissance d'un chœur nombreux et filer, dans les *piano*, des sons moelleux et suaves qui ravissent les auditeurs. On nous a rapporté qu'un jour deux artistes fameux, dont l'un s'appelle M. Boucher, chantèrent ensemble la messe du dimanche au lutrin d'une assez grande église; impossible d'exprimer l'émotion produite par une exécution aussi habile, et c'était du plain-chant. Chanteurs, livrez votre secret, et le plain-chant ne sera plus méconnu.

— Dans le courant du mois de janvier, la communauté de Saint-Paul de Chartres a envoyé plusieurs religieuses dans ses établissements d'Asie et d'Amérique. Les unes sont parties, le 16, pour Saïgon en Cochinchine, et les autres, le 29, pour Cayenne. Les adieux qui précèdent ces départs sont bien touchants sans doute au sein de la communauté; pour nous, il est une chose dont nous ne pouvons être témoins sans ressentir une émotion vive et utile; c'est l'adieu des bonnes sœurs à Notre-Dame de Chartres. Lorsque nous les voyons, la veille ou le jour d'un embarquement, communier à son autel de sous-terre et prier au pied de sa colonne, nous nous rappelons les paroles du divin Maître : « Vous qui avez tout quitté et m'avez suivi, vous recevrez le centuple et vous posséderez la vie éternelle. »

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

— Une ouvrière dévouée à notre Œuvre :

Celui pour lequel vous avez tant prié afin qu'il ait un emploi a maintenant plus qu'il n'avait lieu de désirer : il gagne trois mille francs et, avec cela, le logement.

— Une domestique de La S...

Je vais vous apprendre une conversion que nous devons à Notre-Dame de Chartres. Voilà un an, un jeune homme de vingt-deux ans méprisait la religion; je fis inscrire son nom à la crypte. Deux mois plus tard un changement s'est manifesté. Il vient à tom-

ber malade ; on lui envoie le pretre et il se confesse ; plus tard c'est lui-même qui demande les derniers sacrements et il les reçoit avec bonheur. Il demanda pardon à sa bonne tante qui l'avait élevé avec tant de résignation à la volonté de Dieu, que cette pauvre femme en était attendrie jusqu'aux larmes, elle qui, quelques mois auparavant, avait désespéré de le voir se convertir.

— *Un ami des lettres et des arts :*

.... J'ai assisté cette année, sans que vous vous en doutiez peut-être, à votre messe des Saints Innocents, et je dois vous dire que l'effet m'en a paru délicieux. Il y a quelque temps déjà, M. X... que vous savez bon connaisseur et moi, qui me pique de l'être, nous avions admiré vos sopranos ; nous avions remarqué que leurs voix nombreuses dominaient le chœur de chant de la cathédrale, parfois même au désavantage des autres parties : mais nous ignorions que vous fussiez à même de réaliser si bien avec vos élèves seuls des morceaux d'ensemble à voix inégales. C'est un progrès dont je vous félicite, car je m'intéresse vivement à tout ce qui concerne votre belle Œuvre. Je vois avec bonheur que vos petits Clercs, qui font d'ailleurs de bonnes classes de latin et de grec, s'appliquent aussi et tous sans exception, à l'étude de la musique religieuse.....

ROME : Lettres d'un Pélerin.

Monsieur le Rédacteur,

Au mois de décembre 1862, la *Voix de Notre-Dame,* dans un charmant article signé C. de C., recommandait à ses lecteurs un ouvrage intitulé : *Lorette et Castelfidardo,* par M. Edmond Lafont, et publié par M. Ambroise Bray (rue des Saints-Pères, 66). Cet ouvrage en effet méritait en tout point l'éloge que vous aviez bien voulu en faire; aussi est-ce un bonheur pour moi, Monsieur, de vous rappeler ce souvenir.

Or, voici que le même auteur vient de publier une seconde édition de son bel ouvrage, *Rome : lettres d'un Pélerin,* 2 vol. (chez le même éditeur).

Peut-être, Monsieur, ne connaissez-vous pas cet intéressant travail d'un auteur aussi remarquable par son érudition que par sa piété : vous me permettrez donc de vous le signaler. « La piété la plus tendre et la plus affectueuse, la science littéraire la plus solide et la plus variée, la critique artistique la plus sensée et la plus légitime, tout se trouve réuni dans ces magnifiques volumes, me disait naguère l'un des membres les plus éminents et des meilleurs juges du clergé de notre diocèse. Je dois écrire à l'auteur pour l'en féliciter. » Vous voyez, Monsieur, que ce compte-rendu est on ne peut plus flatteur, et pourtant, je crois pouvoir le dire, il n'a rien d'exagéré. Aussi, bien que ce nouvel ouvrage n'ait pas, comme celui que vous avez autrefois signalé, un rapport direct au culte de la très-sainte Vierge, que propage avec tant de zèle votre bonne revue ; cependant, dans les circonstances actuelles, Rome a tellement besoin d'être connue, que, parler à vos lecteurs d'un livre où les monuments, les institutions et les usages de la Ville Éternelle se trouvent considérés avec la piété la plus tendre, non moins que discutés avec la plus sérieuse érudition, ne serait peut-être pas s'écarter trop du but que poursuit la *Voix de Notre-Dame.*

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

***

— De jolies petites statues de Notre-Dame de Sous-Terre, en biscuit, vont être mises en vente chez M. Durand, marchand d'images, cloître Notre-Dame, Chartres. C'est aussi chez M. Durand que l'on trouve le portrait photographié de monseigneur l'Évêque de Chartres.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Neuvième année.

3e NUMÉRO. MARS 1865.

LA VOIX
DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

BAISEMENT DU PILIER DE NOTRE-DAME.

Nous avons lu quelque part qu'une des jouissances les plus chères aux visiteurs de la grande basilique romaine, c'était le baisement de la statue de saint Pierre. Il doit être beau à contempler cet empressement des catholiques autour du Prince des Apôtres : il témoigne de leur vénération et de leur amour, et, de nos jours particulièrement, on peut y voir une sorte de protestation contre l'ingratitude ou l'oubli ; nous comprenons que devant ce spectacle il y ait pour l'âme chrétienne une de ces impressions heureuses qui lui feraient presque oublier les magnificences de la plus vaste métropole du monde.

Un tableau de même nature s'offre à nos yeux bien souvent et chaque fois nos yeux en sont ravis; car ce n'est pas une de ces choses dont l'habitude peut faire disparaître le charme. Si à Rome de doux hommages entourent le Pêcheur de Galilée, notre premier père dans la foi, à Chartres aussi, l'amour expansif des enfants de Marie se manifeste par des signes bien touchants. S'agenouiller au pied de la statue de Notre-Dame du Pilier, coller pieusement ses lèvres à la petite colonne qui la porte, tel est l'usage traditionnel et d'autant mieux suivi qu'il semble répondre à un besoin de la tendresse filiale.

Ces baisers délectables, combien de pensées amères ils ont dissipées! que de résolutions fécondes ils ont affermies! La pierre où s'impriment leurs traces nous disent et diront aux âges futurs la dévotion des pélerins, leur confiance dans la prière et leur reconnaissance après le succès.

Pour donner à cette pratique aimée un caractère authentique de sainteté, Monseigneur Clausel de Montals, de si illustre mémoire, voulut y attacher quarante jours d'indulgences. C'était un stimulant nouveau que nous sommes à même d'apprécier par ses merveilleux résultats.

Quel entrain ! quel mouvement et souvent quelle foule auprès de Notre-Dame du Pilier!

Chartrains et vous, étrangers, que nous voyons errer sur les dalles de notre église antique, un sentiment impérieux ne manque jamais d'arrêter vos pas en face du sanctuaire de Marie. Ce sentiment, c'est de la curiosité, c'est de l'admiration, c'est du respect, c'est peut-être de l'enthousiasme.

Si le jour est à son aurore, tout autour de vous le son des clochettes vous avertit que sur plusieurs autels en même temps le Fils d'un Dieu s'immole sous les yeux de sa Mère, et vous cherchez à lire sur les traits de la Vierge sainte quelque chose comme ce qu'elle éprouva au calvaire; puis vous allez vous jeter à ses pieds et baiser sa colonne en demandant pardon.

Si le jour est à son midi, les rayons du soleil, tamisés par la verrière, s'éparpillent sur les ornements de la chapelle; les lampes dorées, les cœurs de vermeil rangés en gracieux festons brillent d'un vif éclat; la robe si riche de la Madone semble offrir au regard un semis de perles plus brillantes : que de splendeur! Mais vous oubliez tout pour saisir la douce physionomie de votre Mère: « Je suis noire, nous dit-elle d'après le langage de l'Écriture, mais je suis belle; *nigra sum, sed formosa.* » — Vous êtes belle et vous êtes bonne, lui répond votre cœur attendri; puis vous allez vous jeter à ses pieds et baiser sa colonne en lui demandant ses faveurs.

Si le jour est à son déclin, les ombres vacillent sur les parois du temple; les feux pâles et tremblants des cierges symboliques allumés au sanctuaire privilégié se réflètent timidement sur les clochetons et les roses de la boiserie gothique, et cet ensemble ajoute à la majesté du crépuscule comme au mystérieux du soir : c'est à ces heures de silence que le fidèle jouit le mieux de la prière à Notre-Dame : « Ici, nous disait naguère un homme du monde, ici l'on respire, l'âme se repose. » Oui, dans ces instants d'un calme solennel, reposons notre âme dans la méditation; loin d'elle les bruits de la terre; allons encore nous jeter aux pieds de la Vierge-Noire et baiser sa colonne en lui demandant le céleste amour!

L'abbé Goussard.

ENCORE UNE FOIS « ALLEZ A JOSEPH! » (1)

Un voyageur s'était égaré dans les montagnes; vainement cherchait-il le chemin qui devait le conduire aux lieux où il voulait arrêter ses pas, plus il marchait, plus il s'éloignait du but; et pourtant le soleil était sur son déclin et le voile des nuits commençait à s'étendre sur la nature entière. Fatigué, éperdu, il s'abandonnait aux plus tristes présages, quand tout-à-coup apparut à ses yeux un bel enfant qui, voyant son embarras, dit à l'étranger : « Suivez-moi, je vais vous conduire à un homme du pays ; c'est un bon vieillard au regard sûr, au pied encore agile. Il guidera vos pas et vous fera retrouver votre route. »

Le voyageur suivit l'enfant, et après avoir détourné un rocher abrupte il aperçut celui qu'il venait chercher. Se jetant alors à ses pieds : « Ayez pitié d'un pauvre égaré, s'écria-t-il, et ramenez-moi vers la patrie! » A ces mots, le vieillard tendit sa main au malheureux, et lui indiquant du doigt un défilé étroit environné d'abîmes, lui fit signe d'y entrer; et pour diminuer ses craintes, il le précéda ainsi que l'enfant, qui tenait entre ses mains une torche allumée. Le rugissement des bêtes féroces, le sifflement des plus hideux reptiles, répercutés par l'écho des montagnes, causaient à l'étranger d'inexprimables angoisses; mais un regard jeté sur ses guides faisait évanouir toutes ses terreurs. Cependant un vent impétueux et l'éclat de la foudre vinrent bientôt ajouter aux horreurs de cette scène lugubre; pour comble d'effroi, la torche s'éteignit et d'épaisses ténèbres succédèrent à cette lumière empruntée. « A mon secours! s'écria le voyageur... Je n'y vois plus! je me meurs!... » Au même instant un souffle pur et balsamique, un calme délicieux, succéda aux vents et aux tempêtes... une clarté ravissante aux ténèbres mystérieuses... une prairie émaillée de fleurs aux fronts sourcilleux des montagnes... la patrie à l'exil... le bonheur à la souffrance... la joie aux larmes...

Enivré de consolation et transporté d'allégresse, le voyageur entonna le chant de la délivrance, et saisissant la main du vieillard il la couvrit de baisers. Quant à l'enfant, il lui apparut revêtu d'une si merveilleuse beauté que, poussé par un mouvement irrésistible, il se prosterna devant lui. Alors une femme brillante comme le soleil s'approcha de l'étranger, le releva doucement; et celui-ci, en la voyant, murmura cette ravissante parole qui se perdit dans l'espace : « MA MÈRE!... »

(1) Voir notre numéro de mars de l'année 1863.

L'homme ne serait-il pas ce voyageur égaré qui, après avoir parcouru en tous sens cette montagne escarpée qu'on appelle la vie, est enfin obligé d'entrer dans le défilé obscur où la mort a fixé son séjour. Hélas! il faut bien le reconnaître, grands et petits, riches et pauvres, forts et faibles, nous devons tous aboutir à ce passage inconnu et difficile où l'on ne revient jamais sur ses pas, et qui ouvre à notre âme les portes de son éternité!.....

Ah! si nous voulons le traverser heureusement, ayons recours à saint Joseph, à ce bon vieillard; cet homme du *beau pays du Ciel.* Lui, du moins, que l'Enfant-Dieu nommait son gardien et son père, connaît le chemin qui conduit à la patrie, il l'a parcouru en la douce compagnie de Jésus et de Marie, et nous obtiendra la même faveur si nous recourons à lui avec confiance, persévérance et amour!... C. DE C.

ESQUISSES HISTORIQUES.

LA VÉNÉRABLE MARIE-CHRISTINE DE SAVOIE,

Reine de Naples.

Nous tracions le mois dernier, à grands traits, la noble et sainte figure d'un homme, dont la longue vie fut remplie d'œuvres admirables accomplies au prix des austérités les plus incroyables, des humiliations les plus poignantes et les plus répétées; aujourd'hui, nous venons présenter aux regards de nos lecteurs le suave et consolant portrait d'une jeune princesse, qui sut élever les actions, les plus simples en apparence, à un degré de perfection héroïque; les exemples de vertu que présente la trop courte existence de Marie-Christine de Savoie, sont donc d'autant plus utiles à méditer qu'ils ne renferment pas de ces choses extraordinaires dont s'effraie ordinairement l'humaine faiblesse, toujours prête à méconnaître sous de spécieux prétextes l'obligation rigoureuse de se sanctifier, pour mériter une place d'honneur au céleste séjour. Née à Cagliari le 14 novembre 1812, Marie-Christine n'avait que trois ans quand Victor-Emmanuel Ier, quittant l'île de Sardaigne, rentra dans ses états du continent et vint s'établir à Turin où il fut reçu avec acclamation, comme le descendant d'une famille qui, pendant huit siècles, avait illustré le Piémont. La première enfance de notre petite princesse fut donc embellie de tout ce que la splendeur du rang sait ajouter aux tendresses de la nature. Ses quatre sœurs (1) lui prodiguaient les soins les plus dévoués. Le roi et la reine reposaient avec bonheur leurs regards sur cette délicieuse enfant qui, avec ses

(1) Marie-Béatrix, duchesse de Modène; Marie-Thérèse, duchesse de Lucques; Marie-Anne, d'abord reine de Hongrie, puis impératrice d'Autriche.

cheveux blonds, ses yeux d'azur et son gracieux sourire, était la plus ravissante petite créature que l'on pût voir. Aux plus heureuses dispositions naturelles, Marie-Christine joignait une piété bien rare à un âge si tendre; elle avait à peine cinq ans que la nuit elle réveillait sa bonne en lui disant: « Rosa, Rosa, récitons les actes de foi. » Son plus doux plaisir était de cultiver un petit jardin et d'en cueillir les fleurs pour en faire des guirlandes ou des bouquets dont elle ornait la Madone. Vers le temps de Noël, Marie-Christine aidait ses sœurs, avec une joie toute enfantine, à préparer, à embellir, à illuminer le *presœpio* destiné à rappeler les doux mystères de la nativité de l'Enfant-Dieu; mais ces témoignages passagers de son amour pour Jésus et Marie ne lui suffisaient pas; chaque soir elle parcourait, une clochette à la main, les salles du palais, afin de convoquer toute la royale famille à la chapelle où l'on récitait en commun une partie du rosaire; lorsqu'on entendait résonner dans les corridors ses petits pas pressés, chacun suspendait ses occupations et accourait à sa voix comme à celle d'un ange.

De son côté, les moindres paroles de sa mère étaient des ordres que pour rien au monde elle n'aurait voulu enfreindre, parce qu'elle les regardait comme un écho du ciel; en voici une preuve charmante : la reine avait, dans un certain moment, recommandé qu'on s'abstînt de donner des fruits à sa fille; cependant un jour, par mégarde, on lui en servit à sa petite table des plus beaux et des plus appétissants; mais l'enfant les repoussa (bien qu'elle les aimât beaucoup), en disant gaîment : « Non, non, je n'en mangerai pas, maman ne veut pas!... » Détail insignifiant, dira-t-on peut-être, et pourtant, qu'est-ce que la vertu? sinon le sacrifice de ce qui *plaît* quand le devoir le défend, ou bien encore l'acceptation de ce qui *déplaît* quand le devoir le commande?

Les années s'écoulaient, pour la jeune princesse, sereines comme un jour sans nuage, quand tout-à-coup, prompt comme l'éclair, impétueux comme la tempête, le choc des révolutions vint ébranler encore une fois le trône du Piémont, et Victor-Emmanuel, plutôt que de prêter les serments que voulaient lui imposer les rebelles, abdiqua la couronne en faveur de Charles-Félix, son frère, sous la régence de Charles-Albert, prince de Carignan, grand maître de l'artillerie sarde.

Ce fut une nuit mémorable que celle du 13 mars 1821. La reine, en sortant du Conseil qui s'était tenu avec le roi et le prince régent, entra dans son oratoire. Là, appelant ses filles et jetant sur ces candides visages un regard attendri : « Mes filles, leur dit-elle, le roi votre père vient de renoncer au trône, nous ne sommes plus que de simples particuliers; remercions Dieu qui a gardé intacts *la conscience et l'honneur.* » Paroles sublimes qui mériteraient d'être transcrites en lettres d'or à la postérité, dans les annales de la noble maison de Savoie.

A cette nouvelle inattendue, pas une larme ne vint trahir l'émotion des jeunes princesses, pas une plainte ne sortit de

leurs lèvres; pour toute réponse, elles se prosternèrent avec la reine devant la croix, et se relevèrent ensuite calmes et résignées. Marie-Christine acccompagna, avec sa chère sœur, Marie-Anne, ses illustres parents à Nice, où ils se rendirent en quittant Turin; son âme généreuse ne nourrissait aucune amertume contre ceux qui en avaient abreuvé le cœur de Victor-Emmanuel; mais touchée de ses malheurs, plusieurs fois on l'avait entendue répéter aux personnes accourues au palais pour prendre congé de la famille royale : « Mon père est si bon, fallait-il l'abreuver de tant de dégoûts ! » Et afin de les lui faire oublier, la charmante enfant redoublait d'attention et d'amour auprès de ce père vénéré et chéri.

Les augustes exilés, après avoir édifié plusieurs années la ville de Nice par leur résignation et leur piété, abandonnèrent cette résidence pour aller s'établir dans l'état de Lucques, où la duchesse Marie-Thérèse (1) les appelait de tous ses vœux.

C'était en 1824, Marie-Christine avait alors 12 ans; admirablement préparée par son confesseur, le père Terzi, elle reçut avec une grande ferveur, des mains de l'archevêque de Lucques, le sacrement de Confirmation; et, comme c'était le temps des fêtes de Pâques, elle fit sa première communion entourée de toute la famille royale. Moment solennel et touchant où l'on vit un roi, librement descendu du trône; une reine, ne se souvenant plus que de son titre de mère chrétienne; une princesse dans la fleur de l'âge et de la beauté (2), accompagner au saint autel cette jeune fille qui, avec son vêtement blanc et le rayonnement surnaturel répandu sur son doux visage, ressemblait plutôt à un ange du ciel qu'à une enfant de la terre.

O qui pourra jamais dire les ineffables, les mystérieuses transformations que produit sur une âme fervente et pure l'union eucharistique! Marie Christine, après avoir goûté son Dieu, après l'avoir senti, l'avoir possédé dans son cœur, comprit que désormais ce cœur ne lui appartenait plus, qu'il était tout à celui qui venait de lui donner le gage d'immortelle vie et d'éternel bonheur. L'Eucharistie, voilà désormais quel sera le soleil de son existence; c'est là que sera son trésor; c'est là qu'elle puisera son humilité, sa force, sa résignation, son incomparable douceur et le charme attractif attaché à toute sa personne. Aussi, en s'approchant de Marie-Christine respirait-on comme un parfum du ciel. Les dons de l'intelligence brillaient en elle à l'égal de ceux du cœur, son jugement et son discernement étaient exquis, son instruction riche et variée (3); et ce qui donnait un prix tout particulier à ces avantages, c'est que, bien loin de s'en prévaloir, Marie-Christine s'ignorait tellement elle-même que le moindre

(1) Mariée depuis peu au duc de Lucques.

(2) Marie-Anne.

(3) Elle savait plusieurs langues et avait étudié les mathématiques, la philosophie, la minéralogie, la musique; elle peignait si bien qu'elle fut admise à faire partie de l'Académie de Saint-Luc établie à Rome.

éloge la faisait rougir et même trembler; sa sensibilité était si profonde que les larmes jaillissaient souvent de ce cœur tout embaumé de mansuétude et d'amour: une offense à Dieu, la plus légère crainte pour ses parents, les faisaient couler de ses yeux, et quand sa sœur Marie-Anne lui reprochait de pleurer ainsi : « Je reconnais mon défaut, disait-elle, et je m'efforce de m'en corriger; mais je ne puis voir souffrir! »

Un coup bien cruel vint bientôt frapper la jeune princesse. Elle perdit son père à Moncalieri, petite ville de Piémont où l'avait attiré ce sentiment qui nous entraîne toujours vers la patrie. La république Ligurienne ayant été donnée à la maison de Savoie par le traité de Vienne, la triste veuve de Victor-Emmanuel alla se fixer à Gênes. Formée à l'école de l'adversité, Marie-Christine n'avait aucune des légèretés du jeune âge. Visiter les églises, travailler pour les pauvres, étaient ses délassements les plus doux; et ingénieuse à s'imposer des privations pour procurer des secours à ces *amis du bon Dieu,* elle prenait sur son sommeil pour avancer ses charitables labeurs. Ses lectures favorites étaient l'imitation de Jésus-Christ et la vie des Saints; celles des vierges et des martyrs plaisaient surtout à son cœur. C'est que dès ce moment elle nourrissait le projet de se consacrer entièrement au Seigneur, et la pensée de faire partie du cortége immaculé de l'agneau sans tache inondait son âme d'ineffables délices.

Les deux voyages qu'elle fit à Rome avec la reine, à l'époque du grand jubilé de 1825 (donné à l'univers catholique par le pape Léon XII), lui causèrent d'inappréciables et pieuses jouissances.

Elle ne se doutait guère, la pieuse princesse, en habitant ce palais du Quirinal mis par le Souverain-Pontife à la disposition de la reine, qu'un jour son fils, dépouillé de ses états par la maison de Savoie elle-même, viendrait y chercher un refuge et raviver ses espérances dans un meilleur avenir par le souvenir des vertus de la *sainte* qui fut sa mère.

Revenue dans la Ligurie (1), Marie-Christine ressentit le contre-coup des poignantes douleurs que faisaient éprouver à sa mère les procédés du gouvernement piémontais. Charles-Félix n'était plus, et la branche cadette occupait, en la personne de Charles-Albert, le trône de Turin: un personnage de la petite cour de Gênes, en qui Marie-Thérèse avait placé la plus sincère confiance, la trahit et se rangea parmi les ingrats qui lui tressaient à Turin une couronne d'épines.

Tant d'épreuves, sans étonner la grande âme de Marie-Thérèse, réagissaient péniblement sur son débile corps et le forçaient à un complet repos. Marie-Christine renonça dès ce moment à toute autre occupation qu'à celles de soigner sa mère, et de confectionner pour les pauvres les habillements que les mains affaiblies de la reine ne pouvaient plus faire. Assise presque tout le jour auprès

(1) La jeune princesse fut, vers cette époque, demandée en mariage par Louis-Philippe pour son fils le duc d'Orléans; mais elle n'accepta pas cette alliance. Dieu la réservait pour un autre trône.

de sa mère, elle mettait sur son âme « le baume réparateur de la piété filiale (1). » Mais le mal gagnait, gagnait toujours, et l'heure de la séparation suprême était prête à sonner; séparation d'autant plus pénible pour Marie-Christine que sa chère sœur Marie-Anne, devenue reine de Hongrie par son mariage avec l'archiduc Ferdinand, ne se trouvait pas avec elle pour partager son chagrin. On était au printemps de 1832, lorsque l'auguste veuve fut prise d'une attaque qui devait être la dernière, et trois jours après Marie-Christine n'avait plus de mère sur la terre. « Que la volonté du Seigneur soit faite! » dit-elle au père Terzi qui vint lui annoncer son malheur; puis elle ajouta en levant vers lui ses yeux baignés de larmes : « Et vous, mon père, voudriez-vous aussi m'abandonner? » Le bon vieillard lui promit de ne jamais la quitter, et il tint parole.

La douleur de la jeune princesse fut si profonde qu'elle tomba dans une sorte de langueur. Néanmoins, son courage ne se démentit pas; et songeant mûrement à son avenir : « Je ne puis aller trouver mes sœurs, dit-elle, qui sont dans le monde; eh bien, je chercherai d'autres compagnes dans une autre maison : un cloître sera ma cour et les religieuses mes sœurs. » L'ordre de l'Adoration perpétuelle fut celui qu'elle avait choisi dans son cœur; mais il était écrit dans les desseins de la Providence que pour atteindre la perfection chrétienne, but unique de tous ses désirs, Marie-Christine devait suivre une voie bien différente.

Appelée à la cour de Turin par le roi Charles-Albert, elle eut à surmonter les justes répugnances qu'elle éprouvait à revoir des lieux qui lui rappelaient de si tristes souvenirs, et à vaincre les préventions que l'on avait formées contre elle; préventions qui, à la vérité, tombèrent promptement devant sa douceur résignée et soumise, dont voici un héroïque exemple. Le roi lui ayant imposé, pour gérer ses biens héréditaires, ce même seigneur qui à Gênes avait contristé la reine Marie-Thérèse, la jeune princesse, au lieu de se plaindre, garda sur un tel choix le silence le plus absolu; et, lorsque vint le moment de l'admettre en sa présence, étouffant par la prière la vive émotion qui s'élevait dans son âme, elle le reçut avec un calme empreint d'une douce dignité.

Cependant, la royale orpheline eût bientôt à subir un autre genre de martyre qui, en brisant son âme, fit éclater la vivacité de sa foi et son complet détachement des grandeurs d'ici-bas. Ferdinand II, le jeune roi de Naples, ayant entendu parler de la beauté, des talents et surtout des rares vertus de Marie-Christine, fit demander sa main; mais elle éprouvait pour la solitude du cloître un si vif attrait, elle se jugeait dans son humilité si indigne de régner sur les autres, que ni les ordres du roi-soldat, ni les supplications de ses proches, ni les instances de toutes les personnes qui l'entouraient, ne pouvaient arracher de ses lèvres le *oui* si désiré. La souffrance intérieure qu'elle ressentait se peignait sur tous ses

(1) L'abbé Postel, Vie de Marie-Christine.

traits; sussi la marquise de Birago, sa gouvernante, n'osait plus l'entretenir de ce grave sujet, tant l'état de sa chère élève lui inspirait de compassion.

Cette lutte, dont les tortures ne peuvent être bien comprises que des âmes qui ont dû en soutenir de semblables, dura six mois, et voici comment elle se termina. La duchesse de Lucques, venue à la cour de Turin pour essayer de déterminer sa sœur à *devenir reine,* lui parla devant le père Terzi de cette alliance terrestre qu'elle repoussait depuis si longtemps. Alors le bon religieux, éclairé de Dieu, lui dit d'un ton grave et paternel : « L'état auquel vous aspirez est très-difficile et tel qu'il demande une vocation spéciale ; je ne crois pas que le Seigneur vous y appelle ; mais il veut plutôt que Votre Altesse accepte la condition que la Providence lui offre et qu'elle donne à Ferdinand II une réponse affirmative. » La jeune princesse, en entendant ces paroles, se sentit frappée au cœur; mais reconnaissant la voix de Dieu dans celle de son ministre : « Puisque le Seigneur a parlé par votre bouche, mon père, répondit-elle en réprimant ses larmes, je cède à son autorité et j'accepte l'union qui m'est proposée. »

La détermination de Marie-Christine causa une grande joie au palais, dans la cité, dans tout le royaume. Des courriers furent expédiés à Naples, et bientôt parurent à la cour les envoyés de Ferdinand II pour demander officiellement pour leur maître la main de Marie-Christine. Les cérémonies du mariage furent fixées pour la fin de l'automne de l'année 1832. La princesse étant encore en deuil de sa mère, désira que la bénédiction nuptiale eût lieu sans éclat et choisit pour la recevoir le sanctuaire de Voltri, près de Gênes, dédié à Notre-Dame des Anges.

Tandis qu'on s'empressait autour d'elle pour préparer sa parure de fiancée, Marie-Christine pleurait; et comme la marquise de Birago lui disait que cette tristesse passerait : « Oui, reprit la princesse, vous dites bien, ces choses passent ; et si elles ne passaient pas, nous du moins nous sommes sûrs de passer. »

O pure et sainte jeune fille, sèche tes larmes et avance-toi avec confiance vers cet autel qu'entourent les esprits célestes ; ils ont reconnu en toi leur sœur et commencent à tresser la couronne que dans trois ans ils déposeront sur ton front transfiguré!...

Un humble Servant de Marie.

(La suite au prochain numéro.)

LÉGENDE DE NOTRE-DAME DE GUADALUPE.

La fête qui se célèbre en l'honneur de la patronne du Mexique nous paraît donner un intérêt d'à-propos à la légende suivante sur l'origine de la miraculeuse image de Guadalupe, et du temple où elle est exposée à la vénération des fidèles. Nous l'empruntons à un vieil historien, conservant à dessein la couleur naïve et surannée de son style.

Jean Diego était Indien, natif du village de Cuautitlan, et récemment converti à la religion catholique. Ses mœurs étaient simples et honnêtes. Sa famille se composait de sa femme, nommée Marie-Lucie, et d'un oncle, Jean Bernardin. Son existence se passait à travailler dans le village de Tolpetlac, d'où il venait à Santiago Tlatilulco entendre la doctrine des religieux franciscains, qui desservaient cette paroisse. Il traversait dans un de ces voyages une montagne aride, couverte d'épines et de ronces, qui borde la lagune, lorsqu'il entendit une musique si suave et si harmonieuse qu'il ne se souvenait pas d'avoir jamais entendu rien de pareil, soit des Espagnols, soit de ses compatriotes.

Il s'arrêta pour connaître l'endroit d'où sortait cette harmonie, et aperçut un arc-en-ciel des plus brillantes couleurs, et au milieu d'un nuage blanc et transparent, la forme d'une femme au visage beau et calme, vêtue à peu près comme les indiennes riches et nobles de cette époque. Jean Diego s'approche sans crainte, et la vision lui dit qu'elle était la Mère de Dieu et qu'elle désirait qu'on lui élevât un temple en cet endroit, promettant sa protection spéciale à ceux qui viendraient l'y vénérer.

Elle ordonna à Jean Diego d'aller raconter à l'évêque ce qu'il avait vu et entendu. L'Indien obéit et alla à la maison de D. Fr. Juan de Zumarraga, de l'ordre de San Francisco, qui était à cette époque évêque de Mexico. Malgré les difficultés qu'il eut à se faire introduire, il finit par approcher du prélat, et lui raconter son aventure; cependant, il n'en reçut pas de réponse satisfaisante, parce que l'évêque crut que tout cela n'était que les visions et les chimères d'un Indien qui venait d'abandonner le culte des idoles. Jean Diego s'en retourna désespéré, mais trois fois de suite la Vierge lui apparut encore.

La cinquième fois, Jean Diego, découragé par les déconvenues qu'il avait chez l'archevêque, et trouvant son oncle Jean Bernardin gravement malade, crut préférable d'appeler un confesseur à son aide, et cette fois passa par un autre chemin pour ne pas revoir la vision qui semblait le poursuivre; mais son intention fut vaine. A l'endroit où l'on voit une source d'eau sulfureuse, la Vierge vint à sa rencontre, lui assurant que son oncle était parfaitement guéri, et lui ordonna de monter à la cîme de la montagne, où il trouverait diverses fleurs.

Elle lui recommanda de porter ces fleurs à l'évêque comme preuve de la vérité de tout ce qu'il avait rapporté.

Sur ces montagnes, couvertes seulement de ronces et de broussailles, jamais on n'a trouvé de fleurs, et cependant Jean Diego en vit de brillantes et parfumées, qu'il prit dans son tilma, et porta à Mexico.

Il présenta ces fleurs à l'évêque qui, sachant que Diego lui apportait la preuve qu'il avait demandée à la Vierge, le reçut avec beaucoup d'intérêt et de curiosité, en présence de plusieurs prélats et familiers.

L'Indien raconta simplement son aventure, et laissa tomber les deux bouts de son *tilma* pour faire voir les fleurs.

L'évêque et tous ceux qui étaient présents tombèrent à genoux devant une image qui apparut peinte sur le manteau ou *ayatl* de l'heureux Jean Diego.

Cet événement arriva du 9 au 12 décembre 1531, dix ans et quatre mois après la conquête, sous le pontificat de Clément VII et le règne de Charles V.

Après que l'évêque fut revenu un peu de la stupéfaction et de l'admiration dans laquelle l'avait plongé la vue de fleurs si belles et si vivaces, et de l'image singulière imprimée dans l'étoffe, il se disposa à visiter, en compagnie de plusieurs notables de la ville, les lieux où, d'après le récit de Jean Diego, lui était apparue la Vierge. Arrivés à l'endroit indiqué, ils se prosternèrent dévotement et baisèrent la terre, et retournèrent au palais épiscopal, situé alors à l'endroit où est aujourd'hui la rue de Donceles. Ils y laissèrent provisoirement l'image, qui fut transportée quelques jours après à la cathédrale.

L'évêque fit immédiatement construire à ses frais une chapelle à Tepeyacac, et la vierge y fut transportée en l'année 1533, au milieu d'une procession solennelle, composée non-seulement des autorités espagnoles, mais encore d'une foule immense d'Indiens vêtus de plumes de couleur, récitant tout le long du chemin des cantiques et dansant des *mitotes* en l'honneur de leur nouvelle reine et souveraine.

Jean Diego se bâtit une petite maison auprès du temple, et pendant dix-sept ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, il se dévoua entièrement au culte de la vierge. Il mourut en 1548, à soixante-quatorze ans. La vierge demeura dans ce premier temple pendant quatre-vingt-dix ans; mais la dévotion ayant fait des progrès parmi les fidèles, le produit des collectes permit d'édifier la magnifique cathédrale qui existe, et qui fut bénie solennellement au mois de novembre 1622 par Jean de la Serna, alors archevêque de Mexico. Les murailles seules coûtèrent huit cent mille piastres, sans compter un tabernacle d'argent, don du vice-roi, comte de Salvatierra, et soixante lampes également d'argent, qui pendaient de la voûte du temple. *(L'Ere nouvelle de Mexico).*

FAITS RELIGIEUX.

— Dans une bien douloureuse circonstance (l'apparition du choléra), Mgr l'Evêque d'Alger consacra, en 1850, son diocèse au Sacré-Cœur de Jésus; il y a un mois environ, afin de conjurer ce mal moral presque universel, dont Sa Grandeur signale ainsi le principe : « le cœur qui n'est plus rien, et la tête qui est tout, » l'illustre évêque instituait une Confrérie du Sacré Cœur de Jésus destinée à embrasser, dans un réseau de prières et de bonnes œuvres, tout le diocèse d'Alger. Cette cérémonie, qui a eu lieu le 15 janvier, a été à la fois touchante et grandiose, et le discours prononcé par Mgr Pavy, à la fois éclatant et stylé, débordait des plus délicieuses effusions de la piété.

— Une noble existence s'est éteinte le mois dernier au château de Rushoffen, en Alsace. Le vicomte Théodore de Bussière, ce fervent chrétien dont le nom restera, comme celui du comte de la Ferronays, glorieusement associé à la conversion miraculeuse de M. Alphonse Ratisbonne, est mort le dimanche 22. Son mérite comme écrivain religieux est assez connu pour que nous n'ayons pas à le relever ici; nous dirons seulement que ses vertus intimes, qui faisaient le charme de son foyer, rendent sa perte doublement douloureuse à sa famille et à ses nombreux amis.

— On lit dans l'*Écho de Fourvières :*

L'usage de placer des niches aux angles de maison, se perpétue dans notre ville de Lyon et d'une manière remarquable. On vient d'installer, à la hauteur d'un édifice particulier de la place de Saint-Pothin, une fort belle statue du premier évêque de Lyon.

— Deux officiers de l'armée prussienne, ayant refusé de se battre en duel parce que leur conscience s'y opposait, furent, il y a quelques mois, forcés de quitter le service. On écrit de Rome qu'une souscription ayant été ouverte pour offrir à chacun d'eux une épée d'honneur, le Saint-Père a daigné s'inscrire en tête de la liste pour une somme de cinquante écus. Le cardinal Antonelli et le ministre des armes ont suivi l'exemple de Sa Sainteté. Plusieurs officiers français ont voulu aussi s'unir à ce témoignage public d'estime et de sympathie.

— Une cérémonie intéressante a eu lieu jeudi dernier dans la chapelle de l'École militaire. Un certain nombre d'enfants de troupe des corps de la garde ont fait leur première communion. S. G. le grand aumônier, archevêque de Paris, a bien voulu venir leur donner en même temps la confirmation. Le maréchal Regnault de Saint-Jean-d'Angely, les généraux de division et de brigade, ainsi que les colonels et les députations des divers corps de la garde, assistaient à cette cérémonie.

L'archevêque a adressé à ces jeunes enfants une allocution des plus touchantes, dans laquelle il leur a tracé leurs devoirs et leurs obligations dans l'avenir, comme soldats et comme hommes, avec une profondeur de pensées et une élévation de sentiments qui ont vivement impressionné tout l'auditoire. *(Moniteur de la Semaine.)*

— Dans un pensionnat de jeunes personnes, on désirait vivement une statue de saint Joseph. Une des religieuses du pensionnat s'adressa donc particulièrement à quelques unes de ces dames qu'elle savait avoir plus de confiance et de dévotion à saint Joseph, et leur dit en leur recommandant le secret qu'il fallait absolument qu'elles obtinssent de lui une statue. Elle s'adressa de même à quelques élèves des plus pieuses, et promit à saint Joseph une mortification quelconque si la grâce était accordée... Un jour, deux jours, trois jours se passent, la semaine aussi, et pas de statue. Enfin la veille de la fête de ce grand saint, une religieuse va trouver celle qui avait tant désiré la statue et qui n'avait communiqué son projet qu'aux personnes dont elle avait réclamé les prières, et lui

dit que le lendemain elle aurait une statue de saint Joseph; alors, celle-là lui demande si quelqu'un lui en a parlé, la religieuse répond que non, mais qu'elle peut être sûre d'en avoir une le jour suivant. En effet, le lendemain matin, arrive une très-jolie statue de saint Joseph, et la personne qui l'envoie demande seulement des prières en retour.

La même religieuse a eu également recours à saint Joseph pour avoir une statue de la sainte Vierge, faisant pendant à celle du père adoptif de l'enfant Jésus, et sa prière a été promptement exaucée. Quel encouragement pour recourir à ce grand saint, principalement pendant le mois qui lui est consacré!

— L'antique monastère de Fleury (ou saint Benoît-sur-Loire), diocèse d'Orléans, est occupé depuis le 7 janvier, par des religieux de la Pierre-qui-Vire, les fils spirituels du vénérable père Muard. Ce qui donne à cette abbaye une célébrité spéciale, c'est la possession douze fois séculaire du corps de saint Benoît, rapporté d'Italie (où, depuis la destruction du Mont-Cassin, il était enseveli sous ses ruines), par saint Aigulphe, disciple de saint Mummol, deuxième abbé de Fleury. Les reliques de sainte Scolastique, sœur de saint Benoît, furent transportées en France, avec celles de son frère, et l'on bâtit une chapelle à la sainte, au lieu où l'on sépara les saintes reliques, pour envoyer les unes à Fleury, les autres au Mans. Or dans les temps de sécheresse, on porte la châsse de saint Benoît jusqu'à cette chapelle, et chaque fois *que le frère rend ainsi visite à la sœur,* des nuages se forment dans l'air et se résolvent en pluies abondantes. La confiance des habitants est si bien affermie sur ce point, qu'ils regardent comme une témérité injurieuse aux saints de se rendre à la procession sans parapluie.

— Un vol sacrilége a eu lieu, il y a peu de jours, dans l'église métropolitaine de Paris. En voici les détails: le prêtre chargé d'ôter les vases sacrés pour les porter dans la sacristie n'avait pas aperçu, à cause de la double obscurité causée par le brouillard et les peintures des nouveaux vitraux, la custode placée au fond du tabernacle de l'autel de la communion ; malheureusement, cette custode a été volée pendant la nuit, et l'hostie consacrée est restée sur la nappe après avoir été indignement lacérée.

Mgr l'Archevêque, en apprenant cette douloureuse nouvelle, a aussitôt ordonné des prières réparatrices.

Plus que jamais les cœurs pieux doivent s'unir pour dédommager le divin Maître des ignominies de tous genres dont il est l'objet; plus que jamais ils doivent comprendre l'importance de la communion réparatrice, si encouragée par le Souverain-Pontife. Jésus outragé, moqué, blasphémé dans le sacrement de son amour, oh! en faut-il davantage pour exciter dans les âmes un ardent désir, nous dirons plus, un besoin immense de réparer, d'expier, de satisfaire? Enrôlons-nous donc en grand nombre sous la sainte bannière de la réparation, et si le mot d'ordre des impies est : « Haine au Dieu de l'eucharistie! » que le nôtre soit : « Amour à Jésus en son très-saint et très-adorable sacrement! »

— L'Église catholique d'Angleterre vient d'être bien cruellement frappée par la mort du cardinal Wiseman, qui a été sainte comme sa vie. Le nom de ce grand prélat se rattache glorieusement à la restauration de la hiérarchie régulière en Angleterre, qui donna à ce pays douze évêques et un archevêque, Mgr Wiseman, qui fut en même temps promu au cardinalat.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Un détail important pour la chronique de février, c'est la fête du Sacré Cœur de Marie à la cathédrale de Chartres, fête patronale de la Confrérie, comme on le sait. Nous nous bornerons à relater ce qui concerne la cérémonie du soir et celle du lendemain. La réunion mensuelle de la Confrérie à l'issue des Vêpres capitulaires est d'un vif intérêt à cause surtout des recommandations aux prières dont le nombre prend des proportions de plus en plus considérables. Le 12 février, tout concourait à en rehausser l'éclat : la procession déployait plus de pompe; l'acte de consécration à l'autel du Cœur Immaculé était sanctionné par une belle offrande; mais un des moments les plus précieux, c'était celui où le zélé vicaire chargé par son vénérable pasteur de ce qui concerne les cérémonies paroissiales appela l'attention sur toutes ces demandes de grâces venues de près ou de loin; car des fidèles, disséminés sur les divers points de la France, avaient fait part de leurs intentions et envoyé leur petite fleur pour ce bouquet de prières offert à Marie par les jeunes congréganistes de Notre-Dame. On allait implorer l'assistance céleste pour 10 paroisses, 32 communautés religieuses, 7 maisons d'éducation, 76 familles, 44 ecclésiastiques, 21 œuvres, 4 longues traversées et spécialement celle des sœurs de Saint-Paul de Chartres récemment parties pour la Cochinchine, des âmes à convertir ou à soulager, des vocations à éclairer et à soutenir, des affaires temporelles à bénir, etc.; 1,114 grâces différentes étaient ainsi l'objet de vœux ardents, et l'on nommait près de cinquante localités d'où étaient parties ces recommandations.

Après ce magnifique appel à la ferveur des assistants, deux cœurs ont été bénis; l'un renfermait les noms des personnes agrégées à la confrérie depuis un an; l'autre était l'ex-voto d'une pieuse dame qui reconnaît avoir échappé aux dangers d'un périlleux voyage, grâce à la protection évidente de Notre-Dame de Chartres. De plus, on présentait à la chapelle du Sacré-Cœur un crucifix et six chandeliers qui serviront à compléter une décoration dont Monseigneur a pris si généreusement l'initiative. La bénédiction solennelle du saint Sacrement, précédée d'un sermon, couronna ces saints exercices; et les assistants regagnèrent leur demeure joyeux et édifiés, avec le désir de se rendre à l'invitation qui leur avait été faite pour le lendemain. Le lendemain, en effet, ils revenaient en grand nombre au service chanté pour le repos de l'âme des défunts de la Confrérie. Parmi les noms inscrits au nécrologe dont on donne lecture avant la sainte messe, il en était un dont le souvenir seul

aurait suffi pour déterminer à ce grand acte de charité pour les morts : M. l'abbé Lapierre, dont la *Voix* a donné la biographie en mars 1864, avait cette fois sa place sur la liste des confrères décédés. On se souvenait que l'année dernière le lendemain de la fête coïncida avec le jour de sa mort : les honneurs qui entourèrent sa tombe étaient encore présents à tous les esprits, et les serviteurs de Marie voulaient prier pour celui qui, pendant cinquante ans consacrés à la garde de son sanctuaire, donna l'exemple des plus grandes vertus.

UN BIENFAIT N'EST JAMAIS PERDU.

Une vieille servante, bien connue à la Rochelle sous le nom de Suzanne, comme un type rare de sécurité et de fidélité domestique, — elle a servi les mêmes maîtres plus d'un demi-siècle, — vient de mourir en partageant ses modestes épargnes entre des œuvres de foi et de charité. La Propagation de la Foi a reçu de cette excellente fille un don de cent francs. « Nous ne serons pas indiscrets, dit le bulletin religieux de la Rochelle qui raconte ce trait, en ajoutant que ses derniers moments ont été consolés par les bénédictions de deux évêques. L'une a été envoyée, avec un empressement touchant, par le vénérable évêque d'Amiens, Monseigneur Boudinet, heureux de reconnaître tout haut la *digne bienfaitrice* qui fut le soutien de son éducation cléricale dans notre diocèse. »

Zélateurs et zélatrices de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame, voilà un de vos modèles: voyez son zèle et sa récompense, et espérez. Vos jeunes protégés, à vous aussi, seront reconnaissants. Que le Seigneur, en bénissant en eux des prêtres futurs, vous ménage, pour un avenir que lui seul connaît, de consolantes bénédictions!

Oh! nous avons béni de tout notre cœur au saint sacrifice de la messe, ou plutôt nous avons prié Dieu de bénir ce prêtre si dévoué à nos intérêts et si pieux, dont nous venons d'apprendre la mort. M. l'abbé Rencker, aumônier à Strasbourg, était l'homme de toutes les bonnes œuvres; il se souvenait qu'il avait quitté le monde assez tard pour entrer au séminaire de Saint-Sulpice et il était passionnément épris de l'idée qui a créé notre établissement; sa position lui permettait de nous donner souvent des preuves de sa sympathie. Voici ce qu'un respectable confrère, habitant la même ville que lui, nous écrivait l'avant-veille de sa mort..... « Et pourtant je ne puis croire qu'à ce point se doive terminer une carrière sacerdotale de ce genre et de cette espérance! Dieu se voudrait-il contenter de si généreux plans et de si généreux débuts. Notre cher ami a reçu ce soir le pain des voyageurs et le sacrement des dernières luttes, et ses premières paroles après furent pour Chartres.... pour des jeunes gens sans ressource que Dieu semble destiner au sacerdoce et auxquels M. Rencker s'intéresse. Qu'il aime donc Notre-Dame de sous-terre et ses petits clercs et leurs maîtres!... »

Nous recommandons aux prières de nos associés l'âme de ce digne ecclésiastique, comme aussi celle d'un autre serviteur de Marie dont nous devons parler. Le Révérend Père Supérieur général des prêtres de Saint-Basile, est mort, il y a peu de temps, dans la maison du

noviciat de son ordre, à Seyssins (Isère). Quoiqu'il ne fût supérieur-général que depuis cinq ans, il avait donné un grand élan à sa communauté en obtenant de Sa Sainteté Pie IX qu'elle fût reconnue. Sa dévotion pour Notre-Dame de Chartres était si grande qu'en revenant de Tours où il était allé visiter son ami Monseigneur Guibert, il s'engagea, au nom de sa communauté, à fournir les fonds annuels pour l'entretien à perpétuité d'une lampe qui brûlerait nuit et jour devant l'autel de la bonne Madone. Il était chanoine de Viviers et de Montpellier : c'est à sa piété et à son talent qu'on doit cet ouvrage intitulé : *De l'origine et de la réparation du mal.*

A. F. G.

(Extrait de la *Famille chrétienne.*)

LYRE DE SAINT JOSEPH.

CANTIQUES POUR LE MOIS DE MARS.

Le recueil de cantiques que vient de publier sous ce titre M. l'abbé Rosière, mérite de fixer l'attention des fidèles. On sent dans ces cantiques l'effusion d'une âme éminemment pieuse, nourrie des saintes Écritures, et sachant composer un miel pur avec les sucs butinés sur nos fleurs évangéliques.

L'auteur, dans ses trente-deux cantiques, n'a oublié aucune circonstance importante de la vie de saint Joseph. L'histoire et les vertus du saint Patriarche ont été célébrées par un de ses plus dévots serviteurs.

Le rhythme de ces cantiques est facile, varié; la pensée est noble et l'expression simple; la pensée est le passeport le plus sûr dans les masses populaires. La *Lyre de saint Joseph* nous paraît réservée à un légitime succès. Ce petit livre si plein de choses et qui ne se vend que trente centimes au profit d'une bonne œuvre, pénétrera facilement dans les écoles et dans les ateliers.

Cette diffusion de la gloire de saint Joseph sera la récompense ambitionnée par le chantre de ses vertus.

Lyre de saint Joseph, paroles seules, un vol. in-12 de cent pages. — Prix : 30 cent.; franco, 40 cent.

Paroles et mélodies : franco, 1 fr. 50 cent.

S'adresser, à Paris, chez Douniol, rue de Tournon, N° 29; à Poitiers, chez Bonamy, éditeur, et chez l'auteur, aumônier de l'hospice général.

— De jolies statuettes de Notre-Dame sous-terre sont en vente chez M. Durand, marchand d'images, cloître Notre-Dame. C'est aussi chez M. Durand que l'on trouve le portrait photographié de Monseigneur l'Évêque de Chartres.

— *Histoire de NotreDame de Chartres,* par un des rédacteurs de la *Voix*. Prix : 1 franc.

— *Neuvaine à Notre-Dame de Chartres,* par un tierçaire franciscain. Prix : 20 cent.

S'adresser pour ces deux ouvrages aux chapelains de Notre-Dame, à Chartres.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Neuvième année.

4e NUMÉRO. AVRIL 1865.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

AVIS.

Les abonnés qui renouvellent leur offrande annuelle sont priés d'envoyer une des bandes de leur journal, ou au moins le chiffre sous lequel ils sont inscrits.

— Un certain nombre de personnes nous prient de faire brûler des *cierges* devant Notre-Dame à leur intention : il nous serait utile de connaître quelle somme elles veulent affecter à ce pieux usage.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

« Ne me parlez plus d'œuvres, de pratiques pieuses, je puis à peine suffire à toutes celles que je me suis imposées, et remplir toutes les obligations que j'ai déjà prises. Faire mieux ce que je fais, voilà le but unique vers lequel doivent désormais tendre tous mes efforts ; l'atteindre est tout ce que je puis raisonnablement désirer » : tel est, le plus souvent, le *repoussoir* dont on se sert quand on veut éloigner ces *importuns* de la charité qui viennent solliciter en son nom un concours actif, demander une adhésion formelle à une nouvelle forme d'aimer le bon Dieu ou de soulager le prochain... Eh bien ! nous prenons ces prétextes comme on nous les donne, nous acceptons surtout cette édifiante conclusion : *faire mieux ce que je fais,* et nous espérons prouver à ceux qui liront ces lignes que l'Apostolat de la prière

est, non pas une œuvre proprement dite, mais bien le moyen de donner à toutes nos démarches, nos paroles, nos prières, nos pensées, une valeur infinie, un moyen réel de *faire mieux ce que nous faisons*, en élevant à la hauteur d'une œuvre divine, les actes en apparence les plus ordinaires et les plus indifférents. Mais avant de développer notre proposition, servons-nous d'une parabole dont le sens sera facile à saisir.

Un père de famille avait deux fils de caractères tout-à-fait différents. L'aîné était doué d'une nature énergique, dévouée, généreuse. Plaire à son père, le soulager dans ses labeurs, prendre sur lui le poids de la chaleur et du jour; telle était la constante préoccupation de sa vie, le mobile de ses efforts, de ses sacrifices quotidiens: aussi son père avait-il pour lui la plus vive tendresse, et quelle que fût la nature des demandes qu'il lui faisait, il était toujours certain d'avoir accès dans son cœur.

Le cadet, au contraire, n'avait aucune de ces qualités que les parents aiment à rencontrer dans leurs enfants; il était mou, dissipé, irrésolu, oubliant le soir l'objet des promesses du matin; ne menait à bonne fin aucun travail, et malgré certains essais plusieurs fois réitérés, il ne pouvait parvenir à satisfaire le bon père qui s'affligeait de le voir si peu digne de sa compassion et de son amour... Cet état pénible durait depuis longtemps, lorsque l'aîné le prit à part et lui dit : « Frère, tu sais à quel point tu m'es cher, juge donc du chagrin que j'éprouve en voyant tes journées s'écouler dans un travail qui porte si peu de fruits: pour qu'il n'en soit plus ainsi, je viens t'offrir un moyen sûr et facile d'utiliser tous tes instants et de réjouir l'âme de notre père... Il ne faut pour cela qu'un peu d'attention et de bonne volonté; réponds, veux-tu faire tout ce que je te dirai? » Le cadet, qui au fond avait un excellent cœur, et surtout le sentiment de ses propres intérêts, tendit la main à son aîné en signe d'adhésion. « Eh bien, continua celui-ci, puisque tu accèdes à mes désirs, je consens à te faire part du mérite que je puis avoir aux yeux de mon père; seulement, chaque matin et de temps à autre pendant la journée, tu lui diras avec une humble et douce affection : « O père, je sais » que je suis indigne par moi-même de vous plaire; aussi, c'est » par le cœur de ce fils que vous aimez tant que je veux faire » passer toutes mes actions; je veux que le mien batte de ses » battements, que mes pieds suivent la trace de ses pas, et que » mes mains fassent son œuvre qui est aussi la vôtre, ô notre

» père bien-aimé!... » Le cadet, voyant que son frère lui faisait la tâche si facile, lui sauta au cou, le remercia mille fois de tant de condescendance et de bonté, et, à partir de ce moment, il eut la consolation de voir son père agréer ses efforts et lui rendre au centuple tout ce qu'il faisait pour lui.

Jésus-Christ, *le premier-né* par excellence du Père céleste, nous fait à tous, chrétiens, les mêmes propositions que l'aîné de notre parabole fit à son plus jeune frère. Il nous dit (et c'est là tout le secret de l'apostolat de la prière) : « Vous le savez, les temps sont mauvais, l'orage gronde autour de vous, gros et menaçant; l'iniquité, comme un flot impétueux, s'élève vers le ciel et semble se rire de la puissance du Très-Haut; mon Père est prêt à frapper les hommes... Cependant j'ai prié pour vous, et si vous unissez vos supplications à mes prières, vos actions à celles que j'ai faites pendant que j'étais sur la terre, vos sacrifices et vos larmes à mon immolation sans cesse renouvelée au saint autel, vous apaiserez sa colère et par mes mains vous désarmerez son bras. »

..... Donc, faire toutes ses actions *aux intentions du Cœur adorable de Jésus,* et cela par une offrande générale au commencement du jour, voilà tout ce que demande de nous l'Apostolat de la prière; croisade pacifique des âmes qui n'exige ni de coûteux déplacements, ni de hauts faits d'armes, ni d'héroïques sacrifices; et qui consiste simplement à vivre de la vie divine, en s'appropriant tout ce qu'un Dieu a fait pour nous, tout ce qu'il fait encore en renouvelant sur nos autels le sacrifice du Calvaire.

Aucune vérité ne ressort plus sensiblement des paroles du divin Maître que l'efficacité de la prière; de la prière *commune,* faite en son nom, faite par lui, avec lui et en lui; seuls, nous ne pouvons rien; avec lui, nous pouvons tout. Ayons donc recours, pauvres enfants de la terre, à cet adorable médiateur qui ne s'est revêtu de nos misères qu'afin de nous donner sa force, qu'afin de nous inspirer plus de confiance et d'amour! Entrons bien avant dans ce cœur si rempli de mansuétude, de ce cœur qui nous aime tant, et que nous aimons, que nous connaissons si peu! N'est-ce pas que, compris ainsi, l'Apostolat de la prière est un allégement plutôt qu'un fardeau, un secours plutôt qu'une charge? et que, procurer sa diffusion, étendre son règne, c'est amener la diffusion de la dévotion au Cœur de Jésus, c'est éten-

dre le règne, l'empire de ce Cœur divin? Quoi de plus beau, de plus consolant et de plus doux?

De grandes indulgences sont attachées à cette dévotion. — J'entends ici quelques personnes dire encore : « Oh! pour les indulgences, je suis de tant de confréries que j'en ai plus que je ne puis en gagner. » — Mauvais raisonnement. Ah! si vous avez du surplus, appliquez-le à vos chers défunts; ceux-là, croyez-le bien, ne trouveront jamais qu'ils en ont trop!...

Outre les indulgences propres à l'œuvre, on a droit par le fait seul de l'inscription de son nom sur le registre de l'Apostolat, à toutes celles de l'association du Sacré-Cœur de Jésus-Christ, qui sont très-nombreuses, — seulement, ici nous devons en convenir, il se trouve une petite invocation : « *Doux Cœur de Jésus, faites que je vous aime de plus en plus!* » à réciter après le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo* de la prière du matin ou du soir (une fois pour toutes appliqués à l'intention du Sacré-Cœur); mais quelle âme un peu dévouée au bon Dieu oserait se plaindre d'avoir à lui dire chaque jour : « *Doux Cœur de Jésus, faites que je vous aime de plus en plus.* »

O la belle prière! O le sublime résumé de tout ce qu'un cœur pieux peut désirer, peut demander au Seigneur! *Faites que je vous aime de plus en plus!* et non pas seulement moi seul, ô mon Sauveur! mais ces deux cents millions de catholiques répandus dans tout l'univers. Ah! si ce cri, cette élévation, cette aspiration céleste, sortaient en même temps de la bouche de tous les fidèles, quels torrents de grâces ne feraient-ils pas tomber sur cette terre aride et desséchée par le souffle délétère des coupables doctrines et le feu dévorant des mauvaises passions.

Il y a plusieurs manières d'organiser l'Apostalat de la prière dans les paroisses, les séminaires, les pensionnats, les communautés; les principales sont le Rosaire vivant, la Garde d'honneur et le culte perpétuel du Sacré-Cœur. Nous renvoyons pour les détails au *petit Manuel de l'Apostolat de la prière* (1), et au *Messager du Sacré-Cœur,* revue mensuelle rédigée avec beaucoup de talent par le R. P. Ramière, de la Compagnie de Jésus (2). Cette œuvre de l'apostolat est maintenant répandue non seulement

(1) Se trouve au Puy, chez M. Marchessou, libraire. Prix : 25 c.
(2) Le prix de l'abonnement est de 3 fr. par an.
S'adresser au Directeur du *Messager du Sacré-Cœur*, à Vals, près le Puy (Haute-Loire).

en Europe, mais elle a franchi les mers, et les fils de saint Ignace l'ont portée partout où ils ont arrêté leurs pas.

Si nous ne sommes pas encore enrôlés dans cette religieuse milice, ne différons pas à nous placer sous son drapeau vainqueur, et que notre cri de guerre soit en même temps ce cri d'amour : AIMÉ SOIT PARTOUT LE SACRÉ CŒUR DE JÉSUS! (1)

C. DE C.

ESQUISSES HISTORIQUES.

LA VÉNÉRABLE MARIE-CHRISTINE DE SAVOIE, Reine de Naples.

(Suite.)

Marie-Christine nous est apparue jusqu'à son mariage avec le roi des Deux-Siciles, comme une jeune fille pleine de douceur et de piété, supportant l'infortune avec une constante résignation et désirant de toute l'ardeur de son âme, non l'éclat du rang suprême, mais l'obscurité et l'anéantissement du cloître; non le pouvoir de commander, mais l'assujettissement le plus complet de sa volonté, l'oubli le plus entier d'elle-même. Maintenant elle va se présenter à nos yeux comme une épouse vraiment chrétienne, comme une reine, qui ne se souvient de cette dignité que pour améliorer le sort de ses sujets, et leur montrer en sa personne auguste, le parfait modèle de toutes les vertus.

Après avoir prononcé le serment solennel qui l'unissait pour toujours à Ferdinand II, Marie-Christine recouvra une parfaite sérénité : la certitude d'avoir accompli la volonté de Dieu en sacrifiant ses plus chères inclinations, et surtout la grâce du sacrement qu'elle venait de recevoir dans toute sa plénitude, inondaient son âme d'une joie calme et pure qui se reflétait sur tous ses traits et y ajoutait un charme indéfinissable. Aussi son arrivée à Naples, où elle fit son entrée le 30 novembre, produisit-elle sur tous les habitants de cette grande ville, accourus sur le rivage pour la contempler de plus près, un de ces effets que l'on ne saurait guère comparer; tant l'admiration que provoquait la vue de cette belle et jeune princesse, inspirait des sentiments élevés et purs, tant il y avait de modestie dans son regard, de gravité dans son maintien, de céleste dans son sourire.

Parvenue au palais royal, Marie-Christine, en apercevant la reine-mère qui l'attendait, environnée d'un nombreux cortége de princes et princesses du sang, fléchit le genou devant elle et lui demanda sa bénédiction. La veuve de François Ier, la releva, la pressa sur son cœur, la bénit; et, nous le disons ici bien haut, parce que les bons rapports qui devraient régner entre les jeunes

(1) Cent jours d'indulgence sont attachés à cette invocation.

époux et leurs belles-mères sont trop souvent, hélas! loin d'exister, cet acte de respectueuse soumission d'une part, et de tendresse de l'autre, fut pour toute cette royale famille le commencement d'une ère de paix et de bonheur intérieurs, dont on ne saurait assez relever le prix. Marie-Christine, avec ce regard, ce tact du cœur qui ne trompe pas, s'aperçut promptement que l'affection réciproque du fils et de la mère était voilée de quelques nuages; bien loin de s'en prévaloir pour posséder *à elle seule* les affections de son époux, elle s'efforça de dédommager *Marie-Isabelle*, par sa tendresse et ses attentions filiales, de la froideur du roi. Chaque jour elle demandait à celui-ci la permission d'aller visiter la reine-mère; et le monarque, touché de la conduite si délicate de sa jeune épouse, finit un jour par l'accompagner auprès de Marie-Isabelle, qui le reçut avec tous les témoignages d'un contentement vif et sincère.

La pieuse reine se fit aussi le lien d'union entre tous les membres de la famille royale, qui était très-nombreuse; et, telle était sa douceur, son attention à ne pas se mêler des affaires de l'État, que, chose unique peut-être dans la vie d'un homme ou même d'un saint, l'envie, dont la joie est de flétrir ce qu'elle ne sait pas imiter, l'épargna jusqu'à son dernier soupir. Jamais Marie-Christine n'eut d'ennemis ni de jaloux; les cœurs s'épanouissaient en sa présence, et nulle voix discordante ne vint troubler le concert des bénédictions populaires dont elle était l'objet.

Lorsque la reine sortait du palais, soit pour aller prier dans les différents sanctuaires de sa capitale, soit pour se rendre dans les fabriques afin d'y examiner les produits de l'industrie napolitaine, de l'encourager par ses justes appréciations et même ses utiles conseils, les mères accouraient sur son passage traînant leurs petits enfants par la main, et, la leur montrant, elles leur disaient : « Voilà la *sainte* qu'il faut imiter! Toi, ma fille, sois bonne, pieuse, obéissante comme la reine et que Dieu te bénisse avec elle! » Un autre genre de ce que nous pourrions appeler la dévotion pour la gracieuse épouse de Ferdinand II, c'était de donner le nom de *Marie-Christine* aux nouveaux-nés, « cela porte bonheur, » disaient les parents, et ils n'en voulaient point d'autre. Je ne sache pas, ajoute l'un des historiens de notre sainte, en rapportant ce fait, qu'il y ait plus délicieuse page d'histoire, et cette histoire est contemporaine!... Comment en effet le peuple des Deux-Siciles ne l'aurait-il pas aimée, admirée, bénie, cette charmante souveraine qui ne pensait qu'à favoriser les arts, le commerce, qu'à le rendre heureux et meilleur. Les suppliques pleuvaient littéralement au palais, elles sortaient de toutes les bouches et arrivaient de toutes les mains à la jeune reine, qui les écoutaient, les lisaient sans jamais laisser voir ni lassitude, ni ennui, de ce que l'on aurait pu appeler les *obsessions* de l'indigence. Son immense fortune personnelle ne suffisait pas toujours à ses continuelles largesses, et il arrivait parfois que sa cassette était vide. Dans cette pénurie, elle recourait à la générosité de

Ferdinand qui ne lui fit jamais défaut. Il comprenait trop bien le cœur de Marie-Christine, celui qui, pour célébrer son heureuse union avec cette femme angélique, avait remis à ses frais les objets déposés au mont-de-piété, pour lui refuser ce qu'elle lui demandait au nom des malheureux. Cependant la bonté de la reine ne se changeait pas en faiblesse, elle n'encourageait pas l'oisiveté aux dépens du travail, et l'on rapporte qu'un de ses écuyers qui avait éloigné rudement avec son fouet quelques personnes qui s'approchaient de trop près du carrosse de la reine, étant venu solliciter d'elle quelques secours, elle lui répondit avec gravité : « Celui qui n'est pas compatissant pour les autres ne mérite pas qu'on s'intéresse à son sort. » Cependant après la sévérité suivit la miséricorde, et l'écuyer reçut ce qu'il avait demandé.

Les administrateurs chargés de lui faire parvenir ses revenus, les divisaient en rouleaux de cent ducats, mais s'étant aperçus de ce qu'ils appelaient les *profusions* de leur bien-aimée maîtresse, ils les diminuèrent afin qu'ils fissent plus *longue vie;* Marie-Christine ayant remarqué ce subterfuge s'en plaignit et le fit cesser aussitôt. La charité, en passant par le cœur de la servante de Dieu, prenait toutes les formes, comme la grâce qui en était le moteur. Sa grande âme comprenait que la pauvreté a des pudeurs qu'il faut savoir respecter; aussi que de pensions furent accordées par elle à de nobles et secrètes misères! Combien de personnes ne connurent le pieux mystère de ces secours providentiels qu'à la mort de leur bienfaitrice, en voyant cesser l'aumône! Mille traits de ce genre se rencontrent dans la vie de Marie-Christine, en voici quelques-uns, cueillis comme au hasard dans ce parterre tout émaillé de fleurs charmantes et parfumées.

Une de ses femmes entra un matin chez elle ayant à la main quelques fleurs imitées en coquillage. Imaginant qu'on voulait seulement avoir son avis, la princesse, dont le goût était exquis, dit naïvement : « Cela ne me plaît pas; ce n'est pas joli. — Je le regrette, Madame, reprend la camériste, car c'est le seul gagne-pain de trois jeunes filles malheureuses. — Oh! c'est bien différent; pourquoi ne me l'avoir pas dit tout de suite? » Et courant à son secrétaire, elle en tira une somme double de celle qu'on demandait, et l'envoya avec les coquillages à ces pauvres enfants.

Traversant un jour à grands pas les galeries du palais pour aller au devant de son époux qui revenait des exercices militaires, un hallebardier de service, qui cherchait l'occasion de lui présenter une pétition, se précipite devant elle tout en armes avec son papier à la main. A ce brusque mouvement, la reine s'arrête tout effrayée; mais se remettant aussitôt, elle prend la lettre, l'emporte dans son cabinet, revient apporter elle-même 80 francs à ce pauvre homme encore tremblant de son audace, et lui dit avec bonté : « Une autre fois, prenez garde; si les chefs vous apercevaient, ils pourraient vous punir. »

Souvent les serviteurs de cette généreuse princesse la virent épier, du haut du balcon qui regarde le port, le moment où per-

sonne n'avait les yeux sur elle, pour jeter à quelque domestique subalterne plusieurs pièces de monnaie qu'elle avait précipitamment roulées dans un morceau de papier, envoyant ainsi le secours sans qu'on ait eu même la peine de solliciter le bienfait.

Très-habile dans les travaux de broderie, elle s'y livrait pour ses chers pauvres et faisait vendre à leur profit les ouvrages de ses mains. Ils n'ajoutaient pas de fortes sommes à son trésor; mais cet utile emploi de ses loisirs était pour tous ses sujets une bien touchante leçon.

Toutefois, donner des vêtements et de l'or ne suffisait pas encore à l'ardente charité de Marie-Christine; elle aurait voulu se dépenser elle-même et aller soigner les malades dans les hôpitaux. Mais le roi n'ayant pas voulu accéder à cet héroïque désir, elle dut y renoncer et le mettre au nombre des sacrifices que lui imposait l'obéissance due à son époux.

Oh! combien les habitants de Naples, en voyant l'image de leur reine, peuvent se dire dans leur cœur : « Voilà celle qui aimait Dieu comme une fille et qui nous aimait comme une mère! »

Marie-Christine devait à ses sujets un autre genre de bienfait, celui d'épurer un de ces divertissements dont maintes fois, hélas! les résultats sont délétères pour les âmes; nous voulons parler du théâtre. Forcée d'y paraître, elle obtint du roi que les pièces qu'on y représentait n'offriraient aucun danger pour les mœurs. Les Napolitains applaudirent à la pensée de leur bonne reine, et l'art ne perdit rien à ces suppressions réclamées au nom de la morale et de la religion.

Le reine sut par son exemple introduire dans les toilettes de cour, des usages en rapport avec la plus sévère modestie. Son historien raconte à ce sujet qu'un jour, se trouvant auprès d'une dame trop légèrement vêtue, elle jeta sur son cou un mouchoir en lui disant gracieusement : « Vous êtes bien mieux comme cela. » Sa seule préoccupation quand on lui apportait des robes, c'est qu'elles fussent faites selon la loi qu'elle s'était imposée de les avoir toujours montantes. Du reste, elle se laissait coiffer, orner au gré de ses dames d'atour. Seulement, si le roi lui témoignait que sa toilette n'était pas ce qu'il aurait désiré, elle en changeait aussitôt, tenant avant tout à lui être agréable.

Jamais la vanité du rang suprême n'effleura son cœur, jamais rien de créé ne put le détourner de l'amour de son Dieu. « Tout cela, disait-elle en parlant de la richesse, de la beauté, des applaudissements, des honneurs, c'est de la boue, et la plus belle part des prospérités humaines ne vaut pas un acte de charité. » Elle savait cependant qu'il appartient aux souverains d'encourager l'industrie; aussi se montrait-elle dans les circonstances d'apparat magnifiquement parée. Mais, comme Esther, elle foulait aux pieds tous ces vains ajustements et se plaisait à méditer ces paroles de saint Philippe de Néri, qu'elle avait transcrites de ses propres mains : « Quand je serais bien portante, riche et belle... Après?... — Quand je posséderais des monceaux d'or et d'argent...

Après?... — Quand personne ne m'égalerait en savoir... Après?... — Quand je jouirais de tout cela mille ans... Après?... — Il faut enfin mourir... tout fuit, tout disparaît... après. — Servons donc Dieu seul, c'est assez; avec lui tu possèdes tout. »

Marie-Christine introduisit à la cour la sainte coutume d'entendre deux messes chaque matin, l'une d'actions de grâces, l'autre pour la continuation des faveurs déjà reçues. Tous les jours elle visitait le saint Sacrement avec son époux et récitait avec lui la *couronne de Marie*, cette pieuse pratique si chère à son cœur d'enfant et de jeune fille. (1)

Avec quelle édification le peuple de Naples n'aperçut-il pas souvent sa jeune reine prosternée des heures entières sur le pavé de ses temples, plongée dans une adoration si profonde qu'aucun objet extérieur ne pouvait troubler son recueillement. On rapporte que Philippe Cobianco, l'un de ses chambellans, la vit un jour de communion, sur la tribune de la chapelle royale, tellement absorbée en Dieu qu'elle semblait avoir perdu l'usage de ses sens. Il la contemplait en silence, quand il lui sembla remarquer en elle un mouvement qui l'élevait au-dessus de terre; ému jusqu'aux larmes et pénétré d'un pieux enthousiasme, il s'écria : « O sainte, si tu montes au ciel, je m'attache à tes pieds! »

Un humble Servant de Marie.

(La fin au prochain numéro.)

FAITS RELIGIEUX.

Sa Sainteté Pie IX a promulgué, le jeudi 23 février, dans la réunion solennelle où les curés et les prédicateurs de Rome viennent recevoir leur mission de la bouche du Souverain Pontife, deux décrets relatifs à des causes de béatification d'où il résulte 1° que l'on peut en toute sûreté procéder à la canonisation solennelle du bienheureux Pierre des Arbues dit le maître d'Epila, martyr, chanoine régulier de la métropole de Sarragosse et premier inquisiteur du royaume d'Aragon. — (Ce champion de notre sainte religion fut tué par les Juifs, en haine de la foi de Jésus-Christ, pendant qu'il était en adoration devant le très-saint Sacrement, dans l'église dont il était chanoine).

2° Qu'il *conste* de deux miracles opérés par Dieu par l'intercession de la bienheureuse Germaine Cousin de Toulouse. Le premier de ces miracles a été la guérison instantanée et parfaite d'Anne-Marie Noël, d'une luxation spontanée du fémur; et l'autre celle de Françoise Hout, en religion sœur Germaine, d'une inflammation chronique de l'épine dorsale. — La piété des fidèles envers l'humble

(1) Elle conserva toujours une image de Notre-Dame des Douleurs sur laquelle elle avait écrit : « Fais que mon cœur brûle du saint amour ; fais, ô tendre mère, que je pleure avec toi ! — Christine. » Elle la légua en mourant à son fils.

bergère de Pibrac qui va échanger son titre de bienheureuse contre celui de sainte, ne pourra que se réjouir de la prompte réalisation de leurs ardentes prières et de leurs vœux les plus chers.

— Mlle de Bréda, l'un de ces anges de charité qui font l'orgueil et la joie de leur famille et l'édification des paroisses assez heureuses pour les posséder, vient de mourir par suite de son généreux dévouement pour sa famille; voyant sa belle-sœur et trois de ses enfants atteints de la fièvre typhoïde, elle a offert au bon Dieu sa vie en échange de ces êtres qui lui étaient si chers. Saisie peu de temps après du mal contagieux dont elle venait de délivrer les siens, elle souffrit pendant vingt-neuf jours de cruelles douleurs sans proférer une seule plainte.

Le jour de l'enterrement de cette noble et pieuse fille, deux mille personnes se pressaient dans la petite église de Plessis-Brion (Aisne), et l'on entendit des sanglots éclater de tous côtés lorsque vint la cérémonie funèbre de l'inhumation. Mlle de Bréda eut deux oraisons funèbres, celle du curé que l'on peut résumer ainsi : « C'est comme elle qu'il faut vivre pour aller à Dieu; » et celle des jeunes filles du village, qui lui ont adressé les plus touchants adieux, par la bouche de l'une de leurs compagnes.

— A l'occasion de la promulgation des décrets relatifs à la béatification de Marie des Anges, carmélite, et de Jean Berkmans, scolastique de la compagnie de Jésus, le St-Père a prononcé le 26 février une touchante allocution dans laquelle, selon le correspondant du *Monde,* Sa Sainteté aurait dit que Dieu lui avait inspiré trois choses dans ces derniers temps, à lui son vicaire indigne : 1° d'apporter remède aux plaies qui ravagent la société moderne (et il l'a fait par l'encyclique et le syllabus); 2° d'ouvrir les trésors de la miséricorde céleste pour le salut des âmes (et il l'a fait en ordonnant le Jubilé); 3° de mettre en évidence les vertus des héros chrétiens qui nous ont précédés (et il l'a fait en publiant des décrets décernant l'honneur des autels à ces héros).

Le Saint-Père a ensuite démontré, que le bienheureux Jean Berkmans avait résumé toute la pratique de la sainteté en trois choses : la charité parfaite, l'horreur de tout péché, même léger, *la sincérité de conscience envers ses directeurs.*

En parlant après de la bienheureuse Marie des Anges, le souverain Pontife a rappelé qu'à la fin du XVII[e] siècle elle obtint, par l'intercession de saint Joseph, la paix pour le Piémont et pour l'Italie ravagés par la guerre; qu'au commencement du XVIII[e] siècle elle obtint aussi le salut de Turin, sa ville natale, assiégée alors par les armes de la France. Sa Sainteté a manifesté ensuite l'espoir que la bienheureuse fille de sainte Thérèse serait encore le bouclier de son pays contre les traits lancés par l'ennemi de tout bien.

— Le Père Félix a pris pour sujet de ses conférences quadragésimales à Notre-Dame de Paris « La négation naturaliste en face du surnaturel. »

— D'après un journal de Lyon, l'impératrice Eugénie aurait adressé

une circulaire à toutes les princesses de l'Europe, dans laquelle elle les engage à s'unir à elle pour faire reconstruire l'église du Saint-Sépulcre, à Jérusalem, sur un plan qui serait adopté à la suite d'un concours international.

— Mgr l'Évêque de Vannes vient de publier une lettre pastorale pour annoncer la nouvelle, depuis longtemps attendue, de la reconstruction de l'église de Sainte-Anne. La Bretagne entière accueillera avec la joie la plus vive cette pieuse résolution, et les milliers de pélerins qui visitent chaque année ce sanctuaire, dont la gloire rayonne jusqu'aux extrémités de la France, seront heureux d'apprendre que l'on va enfin édifier un temple digne de la sainteté du lieu et de l'éclat de sa renommée. La tour et la Scala-Sancta devant être conservées, il faut que la nouvelle église soit construite d'après les principes du style de la renaissance, style qui d'ailleurs concorde avec l'origine du pélerinage de Sainte-Anne.

— L'*Echo de N.-D. des Victoires* constate que plus de trois millions de visiteurs ont prié dans ce sanctuaire pendant le courant de l'année 1864.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

En parlant de la fête de Notre-Dame de la Brêche, nous ne reviendrons point sur l'historique de l'événement qu'elle rappelle. Les détails du siége de notre ville par Condé et ses huguenots, sa délivrance due à l'intervention de notre aimable et puissante *Vierge aux miracles;* enfin les manifestations traditionnelles de notre reconnaissance pour notre divine libératrice, tout cela a été raconté par la *Voix,* et l'intéressante histoire de N.-D. de Chartres offre sur ce sujet des renseignements complets auxquels nous pouvons renvoyer nos lecteurs. Ce que nous pouvons dire aujourd'hui, c'est que la procession du 15 mars, fort belle les années précédentes, a été fort belle aussi cette année : elle était présidée par Monseigneur, qui célébrait le treizième anniversaire de sa préconisation à Rome. Une chose nous frappe plus que toute autre pendant que le cortége stationne devant la chapelle de la Brèche? Et quelle est cette chose? Est-ce la grâce des décorations, le luxe des ornements qui enjolivent le charmant oratoire? Non, bien qu'il y ait là vraiment à admirer. Est-ce le chant commémoratif du triomphe de nos ancêtres sur l'hérésie qui avait compté sans Marie, la Reine de la Victoire? Non, encore. C'est cette transition subite des hymnes joyeuses au *De Profundis,* à la prière pour les morts. L'Eglise est une tendre mère; elle se réjouit avec ses enfants dans l'allégresse, et elle a des pleurs pour ses enfants qui souffrent. Bien des années ont passé depuis les guerres de religion qui vinrent expirer ici devant un miracle; mais parmi les victimes tombées sous les coups des calvinistes assaillants, plusieurs peut-être gémissent encore dans les feux expiatoires de l'autre monde. En célébrant le succès de la guerre, souvenons-nous en chrétiens de ceux qui en furent les héros.

Après cet acte de pieuse compassion, après cet hommage utile rendu à la mémoire des combattants, l'âme que ces accents lugubres avaient reportée aux jours terribles de 1568, passe vîte au sentiment que durent éprouver les vainqueurs; aussi aimons-nous à entendre, pendant la marche du retour à la cathédrale, la musique instrumentale des élèves des Frères répéter avec des modulations diverses, le refrain si connu : « *Triomphez, Reine des cieux!* » Ce morceau brillant et d'autres encore n'étaient pour nous que le prélude d'une autre musique pleine de charmes.

Les jeunes gens de l'institution Notre-Dame, qui figuraient tout-à-l'heure bannière en tête dans les rangs de la procession, descendent à la crypte pour y chanter la messe de leur fête patronale. Qu'il est agréable l'effet de ces voix lançant de l'extrémité de la galerie des harmonies variées, qui roulent sous les voûtes mystérieuses, et viennent porter à notre oreille l'expression de la prière. Qu'il est agréable aussi de voir ces nombreux jeunes gens réunis auprès de l'autel pour consacrer leur présent et leur avenir au Dieu qui réjouit leur adolescence, et à Notre-Dame qui les couvre de son égide et de son nom! Ce coup d'œil, cette pensée aurait suffi pour inspirer le prédicateur qui porta la parole en cette circonstance, mais monsieur l'abbé Legendre n'est jamais pris au dépourvu, surtout lorsqu'il est en présence de la jeunesse chrétienne. Monseigneur, lui aussi, se fit un plaisir de prendre part à la fête de l'Institution, en lui donnant le soir la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

— La station du carême s'avance : de toutes parts retentit la sainte parole, et des milliers de chrétiens recherchent avec bonheur la divine semence comme on vit autrefois les Hébreux recueillir à pleines mains la manne tombée du Ciel. Mais parmi toutes ces âmes appelées au salut, pourquoi un si grand nombre se refuse-t-il à venir écouter Dieu parlant par la bouche de ses prêtres? On ne peut nier pourtant que l'éloquence catholique se pose avec d'irrésitibles attraits devant les esprits intelligents et les cœurs droits; et ce que nous disons ici des sermons en général, nous l'appliquons en particulier à ceux du prédicateur de la cathédrale de Chartres, du R. P. Jouan, de la compagnie de Jésus : ceux qui ont entendu ses discours sur la divinité de Jésus-Christ, sur la grandeur de l'Église et sur le culte de saint Joseph, n'en seront pas surpris : ses démonstrations, complètes et brillantes, trahissent chez lui le littérateur et le philosophe, et font du bien aux amis de la vérité.

— Nous venons de parler d'un sermon sur saint Joseph. Oui, maintenant les prédicateurs de station laissent volontiers de côté le programme de leurs instructions pour parler du chef de la sainte Famille, à l'occasion de sa fête; c'est que cette fête est devenue populaire ou du moins tend de plus en plus à le devenir. Ne semble-t-il pas que Joseph a des droits tout spéciaux à nos hommages, là où Marie est plus honorée? Aussi la paroisse de Notre-Dame se distingue-t-elle par les témoignages d'affection adressés au chaste époux de la

Sainte-Vierge. Les exercices du mois de mars se sont faits régulièrement à la chapelle de saint Joseph, dans l'église sous-terre; et le 20, une foule considérable y assistait, à la messe, aux différentes allocutions, au salut donné par Sa Grandeur et chanté en musique par les clercs de Notre-Dame. Le concours n'était pas moins empressé à l'église Sainte-Foy, où les religieux desservants de la chapelle ont établi, il y a quelques années, un centre de l'Archiconfrérie de saint Joseph. M. l'abbé Mourlon, chanoine de Moulins, s'était rendu à l'invitation des Pères Maristes, pour édifier l'assemblée par une touchante instruction dont on gardera le souvenir.

— Il y a un mois environ, monseigneur l'évêque de Poitiers, de passage à Chartres, a dit sa messe à l'autel du pélerinage, comme il ne manque jamais de le faire lorsqu'il vient dans notre ville. Nous éprouvons toujours une satisfaction bien vive à voir si près de la bonne Dame de Chartres celui qu'elle a béni visiblement depuis sa première jeunesse, celui dont l'Église compte les actes glorieux depuis qu'il a gravé sur son blason épiscopal l'image de notre Madone antique avec cette devise : « Je suis tout à vous. *Tuus sum ego.* » A son arrivée à Chartres, sa première visite avait été pour Marie, et nous l'avons vu s'agenouillant en toute simplicité au pied de la colonne vénérée, près d'une bonne vieille paysanne qui était loin de soupçonner à côté d'elle un aussi illustre personnage. Voilà l'égalité au point de vue chrétien; ministres et fidèles, grands et petits, savants et ignorants, tous sont admis au même lieu sacré et souvent au même rang, pour formuler la même prière et exprimer le même amour.

— A quelques jours de là, un missionnaire de l'Océanie célébrait aussi les saints mystères à l'autel de Notre-Dame. C'était le R. P. Forestier, Mariste, dont parlait naguère l'*Écho de Notre-Dame-des-Victoires*. Le R. P. Forestier a voulu mettre ses pauvres Océaniens sous la protection de Marie, dans ses sanctuaires les plus augustes. Sa présence à la crypte nous a rappelé les religieux de la Société de Jésus, consacrant jadis à Notre-Dame de Chartres leur apostolat chez les Hurons et les Abnaquis.

L'Abbé Goussard.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

Une personne de S. G. (diocèse de Versailles).

« Avant de demander, nous devons remercier de la neuvaine de janvier. Un des malades a été guéri subitement sans qu'il se doute de la puissance divine. Il était enflé de la tête aux pieds; un jour, en s'éveillant le matin, il se trouva guéri. La petite sœur de P... a recouvré la vue et va très-bien. L'aveugle spirituelle voit aussi clairement des yeux de l'âme; elle s'est approchée des sacrements avec des dispositions de ferveur extraordinaires. Nous solliciterons pour elle, dans la neuvaine que je vous demande, la grâce que le bon Dieu l'emploie à son service, que tous les jours son temps soit employé à quelque chose pour sa gloire.

— *Une Zélatrice de C... (Cambrai).*

« Dieu m'a éprouvée, Monsieur, dans un de mes petits-fils. Cet enfant, âgé de 13 ans, a été pris d'un rhumatisme articulaire qui s'est porté au cœur. Son père, qui est médecin, le croyait perdu. Ma pauvre fille se croyait anéantie, et après avoir offert son sacrifice à Dieu, elle s'adressa à la sainte Vierge, à saint Joseph, et fit prier partout (une neuvaine a été demandée par l'intermédiaire d'un ami de la famille aux clercs de Notre-Dame), pour que Dieu lui conservât cet enfant si c'était sa sainte volonté. Cette grâce nous fut accordée, le danger est passé, béni soit Dieu! Je viens vous prier de faire célébrer une messe en actions de grâce. — Je compte renouveler ma visite aux personnes qui m'ont bien accueillie l'année passée, afin de leur faire renouveler leur abonnement... »

— *On écrit d'une communauté religieuse :*

Une sœur converse du Saint-Sacrement, depuis quatre ans, ne pouvait marcher qu'avec des béquilles; c'était la moelle épinière qui était attaquée, et sans remède. Son estomac rejetait toute nourriture, elle ne dormait plus. Depuis deux ans, cette sœur ne pouvait se rendre aucun service et gardait le lit. Elle était condamnée des médecins, on n'avait aucun espoir de guérison; on commença, le mois dernier, une neuvaine à la bienheureuse sœur Marguerite-Marie.

La malade avait confiance, mais personne n'osait compter sur un miracle; la sœur souffrait encore plus pendant la neuvaine, le dernier jour surtout. Ce jour-là, sur les midi, plusieurs sœurs la levèrent et faisaient son lit le plus vîte possible pour l'y remettre promptement. Pendant qu'on s'occupait autour de cette malade, elle se sentit soulevée tout d'un coup : « Mais, dit-elle d'un air effrayé, qui est-ce qui me lève; mais je suis guérie. » Aussitôt elle va se prosterner vers une petite grille qui donnait sur le Saint-Sacrement, chose qu'elle n'avait pas faite depuis deux ans. Elle courut elle-même près de M. l'Aumônier qui n'en pouvait croire ses yeux : « Mais est-ce bien vous, sœur S...? » lui dit-il. « — Mais, mon Père, je n'en sais rien! » Il la fit marcher, monter les escaliers; enfin, c'est un miracle dont personne ne peut douter. Depuis ce moment, cette chère sœur remplit son emploi, ouvre la porte; et M. le Confesseur de nos sœurs (d'A.....) y étant allé peu de jours après, lui dit qu'elle se moquait de tout le monde : « — Oh non, dit-elle, je ne me moque que de mes béquilles. »

— *On nous écrit de Beaufai-sur-Rille, par L'aigle, (Orne) :*

A tous nos chers Bienfaiteurs et Bienfaitrices :

Nos chers petits frères et chères petites sœurs en Jésus-Christ.

Nous venons vous donner des nouvelles de notre pauvre église, à laquelle vous vous intéressez et que vous aimez autant que nous, ce qui nous fait bien plaisir! Nous avons déjà 16,000 pièces de dix sous, sur 80,000 qu'il nous faut. Nous espérons que, grâce à *Notre-Dame des Petits-Enfants* et à vous, nous arriverons à avoir cette somme, quoiqu'elle soit bien grosse! Nous avons donc pensé, en

recevant une excellente lettre de sept d'entre vous, que vous seriez bien heureux aussi de faire contribuer tous vos bons parents à cette chère œuvre. S'ils voulaient donner chacun autant de sous qu'ils ont d'années, cela leur attirerait les bénédictions de *Notre-Dame des Petits-Enfants*, et nous serions tous si contents de les voir s'associer à cette belle œuvre. Nous vous rendons à tous de ferventes, oh! bien ferventes actions de grâces. Chers petits frères et chères petites sœurs en Jésus-Christ; nous sommes bien heureux de vous dire que cette chère entreprise est entre vos mains et marche bien, grâce à vous! Vous devez être aussi joyeux que nous, bien sûr! Pour notre bon monsieur le Curé, il est enchanté et pleure bien souvent avec nous en lisant vos lettres, mais c'est toujours de joie, maintenant!

Vos amis reconnaissants,

Six petits Enfants Chrétiens.

P. S. Comme beaucoup d'entre vous, chers petits frères et chères petites sœurs en J.-C., nous demandaient des images, nous nous mettons à en vendre avec monsieur le Curé, à 20 sous pièce. C'est le portrait de *Notre-Dame des Petits Enfants*, d'après l'image faite par saint Luc, et il paraît que la Très-Sainte Vierge a dit: « Ma grâce sera toujours avec cette image! » Notre petit appel y est imprimé. M. le Curé vient de faire imprimer aussi des accusés de réception pour chaque aumône. Toute aumône depuis deux sous sera reçue avec bonheur. Nous désirons que chaque envoi soit accompagné du nom et de l'adresse du bienfaiteur qui fera bien, pour qu'il y ait moins d'embarras dans les expéditions, de correspondre directement avec M. le Curé.

Beaufai-sur-Rille, par Laigle (Orne).

— L'éditeur V. Sarlit, rue Saint-Sulpice, 25, à Paris, publie sous le titre de *Lettre encyclique de Notre Saint Père le Pape Pie IX, instructions pratiques et prières pour le Jubilé* 1865, un excellent petit manuel de Jubilé composé par un de nos confrères de la presse religieuse que nous recommandons vivement à l'usage des fidèles. Ils y trouveront un aliment à leur piété et un parfait guide pour l'obtention de la grande indulgence accordée par le saint Père. Cet ouvrage in-18 de 36 pages est en vente au prix de 15 centimes, à Paris, chez l'éditeur, rue Saint-Sulpice, 25, et à Chartres, chez M. L'anglois, libraire, aux Quatre-Coins.

LE CLERC DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lorsque j'étais petit enfant
J'exerçais ma main innocente
A façonner d'un Dieu souffrant
La croix qu'il porta si pesante.

Plus tard, élevant un autel
Et déployant ma voix novice,
J'imitais d'un air solennel
Les rites du grand sacrifice.

J'étais au comble de mes vœux...
Et près de moi pleurait ma mère?
Quand celui qu'elle aime est heureux,
Pourquoi cette tristesse amère? »

« Hélas! disait-elle, mon fils!
Toi prêtre?... inutile espérance! »
Et puis baisait le crucifix
Afin d'adoucir sa souffrance.

Moi je me jetais dans ses bras,
Naïf comme ceux de mon âge,
Je répétais : « Ne pleurez pas!
Maintenant je serai bien sage! »

Près d'elle en de tranquilles jours,
Semblait devoir couler ma vie.
Par le temps au rapide cours
Ma joie allait m'être ravie!

Il fallait quitter mon hameau
Et les caresses maternelles,
Aux frimas, le petit oiseau
Cherche aussi des plages nouvelles.

Ma mère alors fondant en pleurs,
Avec soin tresse une couronne.
Et, l'ornant des plus belles fleurs,
L'offre, en priant, à la Madone.

« Venez, Marie, à mon secours!
Ici-bas il n'a plus de père...
Oh! daignez conserver toujours
Mon enfant auprès de sa mère :

Ou qu'en un temple vénéré,
S'unissant aux saintes phalanges,
Autour de votre autel sacré,
Il puisse dire vos louanges. »

Notre-Dame, dans sa bonté
A déjà reçu son offrande;
De cette ardente piété
Elle va bénir la demande.

Un saint et généreux prélat,
Aimé de la Vierge Marie
Fait briller un nouvel éclat
Dans sa basilique chérie.

Par lui des enfants sont commis
Aux soins d'un prêtre charitable,
Surtout les pauvres, ces amis
De Jésus né dans une étable!

— Mère, message consolant!
Ce prêtre, en sa correspondance
Promet d'être pour votre enfant
Une seconde Providence.

D'abord ma mère dans son cœur
Ressent une vive allégresse :
Puis elle voit avec douleur
Partir l'enfant de sa tendresse.

Ses pleurs font couler de mes yeux
Deux ruisseaux de larmes amères;
J'ignorais qu'à Chartres les cieux
Me réservaient d'aimables frères.

— Avec eux mon cœur est rempli
D'une allégresse presque entière,
Car je n'ai point mis en oubli
Ma mère seule en sa chaumière.

Des maîtres dont la charité
Nous offre de touchants modèles
Nous font aimer la piété
Et nous sont des gardiens fidèles.

A chanter les dons du Seigneur
Ils forment nos voix enfantines,
Nous enseignent avec douceur
Le sens des syllabes latines.

Obéissant à leur appel,
Aussi vigilant que l'aurore,
Le matin, je sers à l'autel
Le Dieu que l'univers adore.

Souvent l'adorable Jésus
Descend dans mon âme ravie
Pour me préparer aux vertus
Qui des prêtres ornent la vie.

Ou bien lorsqu'arrive le soir,
Vêtu de ma blanche tunique
Je viens balancer l'encensoir
Devant Jésus Eucharistique.

Et je pense au jour désiré
Où, dans la pieuse milice,
De l'autel montant le degré
J'offrirai le saint-sacrifice.

A l'aurore, au déclin du jour,
Dans les chapelles de Marie
Où m'amène un ardent amour
Je m'agenouille et je la prie :

« O Notre-Dame du Pilier,
De ma mère séchez les larmes!
Veuillez ne jamais oublier
Ceux qui bannirent ses alarmes.

Vierge sainte, par vos faveurs
Comblez des richesses de l'âme
Tous les généreux bienfaiteurs
Des jeunes Clercs de Notre-Dame. »

Louis Thémane.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de Gouverneur.

Neuvième année.

5e NUMÉRO — MAI 1865.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

MATER ADMIRABILIS! ... (1)

Lorsqu'un visiteur de la ville éternelle a franchi les vingt-cinq marches de marbre blanc qui séparent la place d'Espagne du *Monte-Pincio*, pour frapper à la porte de l'ancien couvent des Minimes, occupé aujourd'hui par les Dames du Sacré-Cœur de Jésus, une sœur converse, au nom de *Mater admirabilis,* le conduit dans de vastes corridors superposés au premier étage, au-dessus des cloîtres de la cour intérieure. Ainsi introduit dans cette magnifique solitude monacale, appelée *la Trinità del monte*(2), le visiteur, devenu pélerin à son insu, s'arrête dans un petit sanctuaire pratiqué au milieu du cloître supérieur. Il est dans la chapelle de *Mater admirabilis.*

Là, dans la muraille contigüe à la grande église du monastère, au fond d'une arcade, la Très-Sainte Vierge, âgée de douze à treize ans, est peinte à fresque de grandeur naturelle; en perspec-

(1) *Mater admirabilis*, ou les quinze premières années de Marie, par M. l'abbé Monnin, tel est le titre du livre dont nous avons extrait à peu près textuellement les lignes que l'on va lire. — Cet ouvrage renferme trente-une méditations *(gerbes charmantes, fleurs embaumées, presque spontanément écloses sous la paupière voilée de la très-sainte adolescente du temple)*, et contient plusieurs faits d'une pieuse actualité. Il est, nous le croyons, difficile de trouver un Mois de Marie plus intéressant et plus utile; aussi le recommandons-nous à nos lecteurs avec la conviction profonde de rendre un vrai service à leur esprit et à leur cœur. Il se trouve chez Charles Douniol, 29, rue de Tournon; prix 2 fr. 50.

(2) La Trinité du mont.

tive s'ouvre un beau et long parvis qui laisse apercevoir la tranquille campagne romaine, bordée à l'horizon par les montagnes du Valcuin. Le pélerin surpris, regarde et bientôt il se sent comme embaumé par les parfums de silence, de recueillement qui s'exhalent autour de cette sainte Madone. Il la voit simplement occupée à filer le lin; près d'elle, à droite, une quenouille pose sur un pied élancé, tandis qu'à gauche un lis sort d'un vase de cristal et incline sa tige flexible vers Marie. Ce lis semble chercher Marie, et Marie soulève ses paupières pour mieux contempler le lis; elle en aspire la rosée céleste, la virginale senteur! Cette composition si simple, si naïve, a une vertu singulière. A mesure qu'on la pénètre du regard, on se trouve comme envahi par le recueillement et la paix indicible de la très-sainte enfant; souvent même il arrive qu'on a quitté le sanctuaire sans que l'image de *Mater admirabilis* vous ait quitté : elle vous suit partout, et partout elle vous dit : *Dieu... Dieu seul...* Combien d'âmes qui, ne pouvant résister à cette voix, sont venues trouver la jeune fille du Temple sous ses portiques; Marie leur a dit son secret; le secret du détachement, de l'entier recueillement, de la très-austère, très-aimante, très-douce indifférence. Elle leur a appris le règne paisible de l'amour de Dieu. Et ces âmes ont fait comme Marie; elles ont tout quitté pour suivre Jésus-Christ. Mais les cœurs purs n'ont pas seuls le privilége d'être attirés par les charmes modestes de la Vierge du Temple; un grand nombre de pécheurs ont trouvé près d'elle le trouble qui éclaire, la lumière qui ramène à Dieu; et plusieurs d'entre eux, en contemplant cette virginale figure, ont laissé échapper ce cri : « Père, j'ai péché contre le Ciel et contre vous. » Paroles sacrées de repentir, expressions bénies de toute contrition sincère, que de fois n'avez-vous pas été répétées dans le solitaire corridor, devant *le lis d'Israël.* Et les anges ont ressenti cette allégresse qui éclate au Ciel lorsqu'une brebis égarée rentre au bercail du divin Pasteur.

Telles sont les joies célestes qui, depuis dix-neuf ans, font du couvent de la Trinité un temple d'où l'hymne de la reconnaissance monte vers Dieu sans interruption. Les fêtes succèdent aux fêtes, les cantiques aux cantiques, l'or, les fleurs, les bijoux précieux arrivent de toutes parts pour orner le petit sanctuaire de la très-sainte Fileuse. Il est devenu un pélerinage vénéré; peu de voyageurs quittent Rome sans avoir prié devant la *Mater admirabilis della Trinità del monte.*

Mais quel est donc le nom du pieux et habile artiste qui a fait une telle merveille? Son nom, le monde l'ignore, il est rentré dans l'obscurité du cloître dont les discrets et mystérieux échos ne le redisent même pas aux oreillles des pieux pélerins. Toutefois, on raconte ainsi qu'il suit l'origine de cette image inspirée.

Dans le courant de mai 1844, à une récréation de *mezzo giorno* (1), la communauté s'entretenait du beau mois consacré à la très-sainte Vierge, et l'on relevait avec bonheur la pompe avec laquelle il est solennisé à Rome, quand la supérieure fut avertie qu'on la demandait au parloir. A la vue de sa place restée vacante, une religieuse s'écria : « Ah! si la Sainte-Vierge daignait venir elle-même prendre la place de notre mère, et présider notre récréation!.... »

Il y avait alors à la réunion commune, une postulante venue à Rome pour y terminer quelques études de peinture. Au moment où ses sœurs évoquaient la présence de Marie, ses yeux se fixèrent sur une niche cintrée restée vide, et faisant vis-à-vis au siége de la supérieure. Après une minute de réflexion qui lui suffit pour dresser son plan : — Voulez-vous, dit-elle, que je fasse venir la très-sainte Vierge à la place de notre mère? — Oui, oui, faites descendre au milieu de nous notre mère du Ciel, fut le cri général. — Mais, comment ferez-vous? — C'est mon secret, répondit la postulante. Et le projet en resta là pour le moment. Cependant celle qui s'était ainsi avancée ne le perdait pas de vue; seulement une grande difficulté s'élevait tout d'abord contre l'exécution de ce dessein, le fond de la niche ne pouvait être couvert que par une fresque, genre de peinture au-dessus des talents de la postulante; un simple essai lui était possible. Elle hésita pendant quelques jours, puis elle abandonna sa première idée; mais Marie, qui en avait décidé autrement, donna un tel remords à son peintre futur, que la jeune religieuse crut plus sûr de remettre la conclusion de ses débats intérieurs à sa supérieure. Celle-ci, après avoir balancé, permit enfin, ordonna même de commencer la fresque pour arriver uniquement, pensait-elle, à un grattage évidemment nécessaire; mais elle voulait, ainsi qu'elle l'a déclaré depuis, donner l'occasion de faire abnégation d'elle-même à celle qui, bientôt allait se mettre à la suite de Jésus-Christ, pauvre et humble. Donc, le 1er juin 1844, le

(1) Milieu du jour.

travail fut entrepris, et au commencement de juillet il était achevé; mais hélas! le désir de la supérieure se trouvait pleinement exaucé, et l'épreuve pour la postulante avait un complet résultat. La fresque qui s'exécute sur chaux fraîche, tient le ton des couleurs si foncé, qu'au lieu *du lis de la vallée,* annoncé et promis, on vit avec effroi une figure enluminée, revêtue d'une robe ponceau et d'un voile jaune orange, se détachant sur un fond noir et orageux.

Toutes les personnes de la maison et le pauvre peintre lui-même, qui ne connaissait pas les effets étranges de la fresque humide, reculèrent d'horreur devant ce travail dont on taisait l'existence aux élèves et aux étrangers.

Le grattage devint donc une question sérieuse; mais le maçon, ouvrier en fresque, seul artiste expérimenté qui pénétrât dans le corridor transformé en atelier, répétait magistralement ces paroles: « C'est une fleur très-délicate vue à l'aurore et recouverte encore de rosée. »

On souriait à ce langage du maçon, et lui, suppliait d'attendre que l'humidité se fût retirée des murs. Il obtint ce qu'il demandait : on tenta le séchage. Lorsqu'on enleva la draperie qui pendant trois semaines avait caché l'ouvrage à tous les yeux, et que l'on aperçut la Vierge-du-Lis dans toute sa naïve beauté, la joie fut à son comble. Les enfants de Marie convoquées, ornèrent le corridor béni, et chantèrent, devant leur admirable mère, le premier *Magnificat* qui ait retenti sous les voûtes silencieuses du cloître où la modeste fresque devait recevoir un culte si solennel.

Mais comment, nous dira-t-on, la Vierge de la Trinité-du-Mont a-t-elle acquis la célébrité dont elle est environnée? Un seul fait explique cette faveur. Le 20 octobre 1846, le Souverain Pontife, visitant le couvent des religieuses du Sacré-Cœur, daigna prier devant la fresque et la bénir solennellement : « *C'est une pieuse pensée,* dit alors Sa Sainteté, *d'avoir représenté la très-sainte Vierge à un âge où elle semblait être oubliée.* » Le secret de la bénédiction attachée à *Mater admirabilis,* est renfermé dans ces paroles de Pie IX : Marie a prouvé, par des grâces sans nombre, qu'elle agréait cette *pieuse pensée!* (1)

(1) Les décrets et brefs de Pie IX qui attachent de nombreux priviléges au culte de la Vierge-du-Lis, lui donnant le nom de *Mater admirabilis*, ce titre si glorieux à Marie, a prévalu sur le premier.

Recueillons-la aussi dans nos cœurs cette *pensée* féconde en fruits de vertu, et prosternés en esprit devant la sainte Fileuse du temple, pendant le cours du mois dont nous lui offrons aujourd'hui les prémices, apprenons d'elle ce cantique de la pauvreté, de la chasteté, de l'obéissance, dont elle a redit la première les suaves et sublimes accents. O aimable fleur des champs! lis très-pur des vallées, après nous avoir fait passer en cette vie de pureté en pureté jusqu'au cœur de votre divin fils, soyez au moment de notre mort notre douce médiatrice, et daignez ajouter à l'insuffisance de nos actes quotidiens les mérites surabondants des vôtres!

Et maintenant, *ô Mère admirable,* recevez mon esprit, prenez mon cœur, ma volonté, ma liberté tout entière, tout ce que j'ai, tout ce que je suis, je vous l'offre sans restriction, afin que vos mains virginales le présentent à *Jésus.* La seule faveur que je vous demande et que j'espère obtenir de votre cœur maternel, en ces jours de bénédictions et de grâces, c'est l'amour de Dieu et votre amour... Ces dons suffisent à tous mes désirs!

C. de C.

ESQUISSES HISTORIQUES.

LA VÉNÉRABLE MARIE-CHRISTINE DE SAVOIE, Reine de Naples.

(Suite et fin.)

Marie-Christine savait, par une continuelle union avec le bon Dieu, *s'isoler* au milieu du plus nombreux entourage; néanmoins, elle avait pour la solitude un si irrésistible attrait qu'elle comptait parmi ses jours les plus heureux ceux qu'elle passait dans les délicieuses *villas* où Ferdinand se plaisait à la conduire, afin d'échapper, lui aussi, pendant quelques instants au tumulte d'une grande cité et à l'étiquette des cours. La nature a un langage si expressif et si grandiose pour les âmes pures et méditatives, qu'il ne faut pas s'étonner de voir Marie-Christine en comprendre et en aimer les mystérieux accents. Souvent, franchissant seule ou avec quelqu'une de ses dames l'enceinte du séjour royal, elle s'avançait dans la campagne, au son de la cloche de quelque village, pour aller s'agenouiller devant une madone champêtre ou au pied du très-saint Sacrement; puis elle visitait les indigents, les malades, interrogeait le paysan à sa charrue, s'entretenait familièrement avec lui, s'informant de sa pauvre famille, des espérances de la récolte, des petits embarras du ménage.

Elle portait en tous lieux sa douce sérénité, ses bonnes paroles,

ses aumônes, ses touchants exemples. Si c'était le matin, elle venait communier parmi les fidèles dans quelque pauvre paroisse. Son zèle pour tout ce qui regarde le culte du Seigneur l'excitait à fournir généreusement les églises de ce qui pouvait leur manquer en linge et en ornements; aussi peut-on dire de Marie-Christine qu'elle fut à elle seule l'*œuvre des Tabernacles* dans les états de son époux? Son respect pour les prêtres était un écoulement naturel de sa foi vive et de son ardent amour pour son Dieu; en eux elle reconnaissait les dispensateurs des bienfaits célestes, les amis et les conducteurs des âmes, et aussi les environnait-elle de vénération et d'honneurs.

Avec une âme comme la sienne, on comprendra facilement que Marie-Christine eut une vive horreur pour le moindre péché. Le blasphême, en particulier, lui causait une sorte d'effroi, et comme les saints voient juste parce qu'ils voient de haut, « ce crime attire tôt ou tard la colère divine sur une société, disait la vénérable servante de Dieu à son époux; il faut tout faire afin de l'empêcher autour de nous; » et elle ne négligeait rien pour cela. Sa sollicitude là-dessus était si connue, qu'un jour le roi, voulant la faire hâter davantage pour une sortie qu'il devait faire avec elle, lui dit en forme de plaisanterie : « Dépêche-toi, Christine, le cocher va blasphêmer. » Pâle et tremblante à l'idée de la faute qu'elle a pu occasionner, la reine quitte ses appartements, se dirige précipitamment vers la sortie du palais, et désormais on fut sûr de la trouver exacte à l'heure de la promenade, tant était vive sa crainte de faire offenser le bon Dieu.

Le plus beau de tous les fleurons, celui de la croix aurait manqué à son diadême de reine chrétienne, si les douleurs et les afflictions n'étaient pas venues la visiter. Une des plus poignantes épreuves qu'elle eut à subir fut, sans contredit, les entraves que des hommes, égarés par une haine aveugle, apportèrent au bien que son époux voulait faire dans ses états.

Peu de rois ont fait autant pour le bonheur de leurs sujets que ce prince; peu, peut-être ont été aussi indignement calomniés que lui. Travestir ses actes, interpréter à mal ses meilleures intentions, miner sourdement son trône, attenter à ses jours et le poursuivre après sa mort du titre de tyran (1), telles furent les sourdes menées de cette secte ténébreuse qui ne prêche et n'invoque la clémence que pour obtenir à ses adeptes l'impunité de leurs crimes, que pour comploter dans l'ombre contre ceux qui, pour toute vengeance, leur ont jeté le bienfait!...

On peut se figurer quel fut l'effroi, la poignante douleur de Marie-Christine, en apprenant qu'un complot avait été formé pour assassiner le roi sur le champ de Mars? Trois jeunes soldats napolitains, gagnés par les ennemis du monarque pour accomplir

(1) Ce tyran divisa par son testament, avant de mourir, tous ses biens personnels en autant de parts qu'il avait d'enfants, plus une, c'était celle des pauvres!

cet horrible forfait, sont arrêtés, condamnés à périr sur l'échafaud et conduits sur le lieu du supplice. La reine, en jetant un regard sur son crucifix, comprit ce que son Dieu demandait d'elle en ce moment décisif, et conjura avec larmes son époux de pardonner aux régicides; celui-ci, sans lui répondre, donna un ordre secret à l'un de ses officiers qui partit à l'instant. Quelques minutes s'écoulèrent dans un morne silence; Ferdinand, qui du haut d'un balcon épiait le retour de son envoyé, le rompit bientôt en disant d'une voix forte : « C'est fait. » A cette parole, dont elle ne comprenait pas le véritable sens, la douce souveraine manqua mourir de douleur; mais les hourras, les vivats, les cris de joie du peuple, et le récit du général porteur de la grâce des coupables, lui rendirent la paix, le bonheur et la vie!

Un voyage dans l'île de Sicile, qui fut pour la reine une continuelle ovation; un autre dans la Ville Éternelle, où elle ne cessa de donner, ainsi que Ferdinand, des exemples d'une haute édification et de la plus touchante urbanité; tels furent les derniers actes de ce que l'on pourrait appeler la vie publique de Marie-Christine. Frappée subitement d'un mal inconnu que l'on attribua bientôt à l'espoir fondé qu'elle avait de devenir mère, le roi la conduisit dans sa villa de Portici, espérant que le calme de ce lieu enchanté, l'air pur et balsamique qu'on y respire, rendrait à la chère malade ses forces et sa fraîcheur. La cour, le peuple de Naples partageaient la confiance du monarque, seule, Marie-Christine ne se faisait aucune illusion; elle ne parla de ses tristes prévisions qu'au bon père Terzi, à ses sœurs et à quelques femmes de son service intime, auxquelles n'auraient pu échapper les préparatifs de *départ* qu'elle faisait pour un monde meilleur. Cette pauvre *petite vieille* (écrivait-elle à la duchesse de Lucques, au moment de retourner dans sa capitale), se rend à Naples pour donner le jour à son premier-né et y mourir!

Le 16 janvier 1836, un coup de canon tiré du fort Saint-Elme donna le signal à l'artillerie de tous les forts, et leurs salves mêlées au joyeux carillon de l'airain sacré, annoncèrent à la capitale que Ferdinand II était père et que le trône des Deux-Siciles avait un héritier.....

Et voilà que quinze jours se sont à peine écoulés depuis l'annonce solennelle et joyeuse du plus heureux événement, que cette nouvelle, terrifiante et lugubre, circule de bouche en bouche et vient porter la consternation dans tous les cœurs : La reine se meurt!... la reine est morte!

Oui, elle est morte... morte en sainte comme elle a vécu!... Après avoir reçu, couverte d'un long voile blanc, les derniers sacrements avec une angélique piété, elle répondit au père Terzi qui l'exhortait à demander à Dieu sa guérison : « Je ne pense plus à ce monde. » — Dites au moins, continuait le religieux : « Seigneur, si vous croyez que je sois encore nécessaire en ce monde, laissez-moi ici-bas. » — « Ah! mon père, que le Seigneur fasse ce qu'il voudra. » Alors voyant des larmes s'échapper des

yeux du bon moine, elle prit son mouchoir et le présenta avec un céleste sourire au digne vieillard, en lui disant : « Consolez-vous, mon père, essuyez vos larmes, Dieu m'appelle *là-haut*! » Et sa main montrait le Ciel qui déjà semblait s'ouvrir devant elle; puis, après un moment de silence, elle reprit : « Vous m'avez enseigné la résignation à la volonté divine, je m'y soumets volontiers. » Ses souffrances étaient très-vives et cependant elle disait à Caroline, l'une de ses femmes, qui voulait la soulever pour lui donner un peu de soulagement : Épargne-toi cette fatigue. Et comme la caméristé lui donnait, en protestant de son dévouement, le titre de Majesté : « Caroline, lui répondit-elle, d'un ton plein de bienveillance, ne m'appelle plus reine, parce qu'à présent je suis semblable à toi. Le prestige de la grandeur humaine tombe tout-à-fait, lorsque sous nos pieds s'ouvre le tombeau. »

Il restait à Marie-Christine un douloureux et dernier devoir à remplir. Ce fils, cause innocente des tortures qu'elle endurait, elle devait le bénir. Le roi voulut le remettre lui-même entre ses bras (1). Alors une sainte tristesse, la première qu'elle eut laissé paraître au milieu de ses tourments, se répandit en ce moment sur le visage de la jeune mère; elle couvrit de baisers ce cher objet de sa tendresse, le pressa fortement contre son cœur, le bénit, puis le remit au roi en fixant sur lui un long regard qui semblait dire : « Ferdinand, c'est à toi que je le confie; tu en répondras devant Dieu et devant tes sujets. » Dans cette séparation suprême elle ne versa pas une larme, et, contente de tout sacrifier à Dieu, elle entra dans sa tranquillité en attendant l'heure de sa mort.

Elle n'approchait que trop vite, cette heure fatale, et pour la rendre plus douce, les prêtres de Jésus-Christ récitaient les litanies de la Sainte-Vierge, auxquelles l'agonisante répondait : *Ora pro me, ora pro me*. Cette prière était déjà finie, et elle, oppressée et non vaincue par le délire, s'efforçait de remuer les lèvres et de répéter encore d'une voix à peine intelligible : *Ora pro me*, *ora pro me*. Un sommeil léthargique suivit cette agitation fébrile. Le ministre des infirmes s'approcha du lit de la mourante pour réciter les prières de l'agonie, Marie-Christine, à ce pieux murmure, se réveille tout-à-coup, elle soulève ses paupières longtemps fermées, comme pour recevoir un dernier rayon de lumière, prononce d'une voix accentuée ces paroles : « Je crois en Dieu, j'espère en Dieu, j'aime Dieu; » puis elle referma pour toujours ces yeux dont les doux regards avaient tari tant de larmes, adouci tant de maux, deviné tant de misères; et son âme pure et sainte prit son vol vers le Seigneur, sur les ailes de la Foi, de l'Espérance et de la Charité! ..

(1) Ce prince, accomplissant la promesse que s'étaient faite les deux époux de s'avertir réciproquement quand ils seraient en danger de mort, avait eu le courage de dire à la sainte reine que son état était désespéré. Elle le savait avant, et *mieux* que lui.

On fit à la reine des Deux-Siciles de magnifiques funérailles; mais les larmes et les regrets de ses sujets honorèrent plus sa mémoire que tous ces derniers prestiges d'une grandeur *qui n'est plus.* Le peuple de Naples vint en foule s'agenouiller devant le tombeau de sa reine bien-aimée, de sa *chère petite sainte;* mais il y avait dans ces manifestations douloureuses je ne sais quelle empreinte de suavité et de douce confiance. Ce sentiment n'a fait que s'accroître. L'église de *Santa-Chiara*, où reposaient ces restes vénérés, devint le but d'un pélerinage, et bien des faveurs précieuses ont été obtenues par l'intercession de la Sainte des Deux-Siciles. (1)

Un humble Servant de Marie.

LES EXILÉES DE VILNA.

Tout le monde connaît l'histoire de ces pauvres religieuses Polonaises expulsées de leur cloître et de leur patrie. Leur réception si touchante au couvent de la Visitation de Paris où elles arrivèrent sans y être attendues, au nombre de près de cinquante, mérite bien ici quelques lignes.

..... Le mardi 21 mars, dit la mère supérieure du premier monastère de Paris, à onze heures et demie, nous recevons un mot écrit au crayon de la mère V. Constance, qui nous annonce qu'elle et toute sa famille composée de quarante-huit personnes, sont à la gare du chemin de fer du Nord; et, moins d'une demi-heure après, huit omnibus nous amenaient les chères proscrites. La porte de clôture s'ouvrit, et nous aperçûmes une nuée de religieuses remplissant la cour de l'église, parmi lesquelles on distinguait quatre grands manteaux blancs de Carmélites, car la chère mère de Vilna, avec la charité confiante d'une vraie fille de notre saint fondateur, avait encore étendu ses ailes pour abriter ces quatre filles de sainte Thérèse, qui l'avaient fait conjurer la veille du départ, de les emmener avec elle.

Toutes ces bien-aimées exilées franchirent la porte de clôture, elles avaient baisé en les quittant les murs de leur monastère, et paraissaient prêtes à en faire autant pour ceux qui allaient encore leur offrir l'inestimable bienfait de la vie régulière. Chacune de ces bien-aimées sœurs se jetait à genoux et baisait les mains non

(1) Le corps de la vénérable a été trouvé sans corruption dix-sept ans après sa mort. Le décret d'introduction de sa cause a été signé par Pie IX le 9 juillet 1859. La troisième instance solennelle a eu lieu dans le consistoire du 1er octobre 1863.

seulement de la mère de céans, mais de chacune; il semblait que dans leur humilité et leur reconnaissance, elles vissent des supérieures dans toutes les sœurs qui les accueillaient avec tant de bonheur! Merci, merci, disaient-elles de toutes parts, en allemand, en polonais, en français; nous leur répondions par nos larmes, et elles nous comprenaient, car ce langage du cœur est de tous les pays.

. . . .

Quand tout le monde fut entré en communauté, on s'empressa de servir les voyageuses, il n'y avait plus de dîner, mais la sœur cuisinière s'était précipitée à son fourneau, d'autres l'avaient aidée, enfin un repas quelconque fut promptement improvisé; on apportait des tables, des bancs, on allait chercher des couverts, des assiettes, enfin tout le monde se remuait, mais sans beaucoup d'ensemble, car les cœurs étaient si pleins que cela nuisait à la présence d'esprit; et pendant ce temps celles de ces bien-aimées sœurs qui étaient encore à jeun, sollicitèrent et obtinrent le bonheur d'aller faire la sainte Communion; la plaque fut inondée de leurs larmes, elles ne nous en ont rien dit, mais je pense que Notre-Seigneur aura fait sentir bien doucement à leurs cœurs, que là où est la sainte Eucharistie, il n'y a plus d'exil.

. . . .

Le reste de la journée se passa à organiser les logements des Sœurs voyageuses, et Notre-Seigneur, qui avait multiplié les pains pour nourrir tout ce monde, sembla le soir élargir nos murs pour les caser toutes; il y eut deux cellules de reste. Le chapitre et tous les petits coins disponibles avaient été transformés en gîte, il était si naturel de se disputer le bonheur d'offrir sa cellule à celles qui, par attachement à leur foi, n'avaient plus, à l'exemple de leur divin époux, où reposer la tête. Il semblait qu'elles avaient dit avec saint Paul : « Qui me séparera de la charité de Jésus-Christ! » Et aussi, pour tout bien, chacune avait emporté le crucifix de sa cellule et l'avait placé sur son cœur. Il serait difficile de peindre dans quel état de délabrement elles se trouvaient après tant de vicissitudes et un si long voyage.

FAITS RELIGIEUX.

— Les cérémonies de la Semaine-Sainte se sont terminées à Rome par d'éclatants témoignages de vénération et de fidélité envers le Souverain Pontife.

Le Pape, après avoir officié pontificalement, dans la basilique du Vatican, s'est rendu à midi à la Grande-Loge, et de là il a donné solennellement la bénédiction *urbi et orbi*. Le temps était magnifique et la foule immense. Tous les corps de la division française et des troupes pontificales, en grande tenue, occupaient la place du Vatican. Après la bénédiction, la foule a fait entendre de bruyantes acclamations en l'honneur du Pape.

— La fête de Pâques a été célébrée à Paris avec beaucoup de solennité et de piété. Les nombreuses églises suffisaient à peine à contenir la foule des fidèles. Le matin, comme tous les ans, eut lieu la communion générale des hommes, à l'église métropolitaine de Notre-Dame, et jamais encore le nombre des communiants n'avait été aussi considérable.

— Le mois de Marie nous vient de l'Italie, que l'on peut appeler la terre classique de la dévotion à la très-sainte Vierge; la reconnaissance pour ce doux et pieux bienfait, nous fait comme un devoir de prier pour ce malheureux pays où l'Église, dans la personne de ses ministres, est si fortement éprouvée. La statistique suivante, empruntée à *l'Union,* qui la donne d'après l'*Unita Cattolica,* est le plus éloquent panégyrique que l'on puisse faire en faveur de l'épiscopat de la péninsule.

Évêques traduits en justice et condamnés. — 12.

Évêques poursuivis et acquittés. — 15.

Évêques transférés à Turin. — 6.

Évêques morts de chagrin. — 17.

Évêques nommés et qui n'ont pu prendre possession de leurs siéges. — 17.

Évêques aujourd'hui en exil. — 42. Plus l'abbé de Monte-Vergine, le zélé postulateur de la cause de la vénérable Marie-Christine.

— Nous lisons dans une lettre d'un prêtre éminent du diocèse de Bayonne, les détails suivants :

La Sainte-Vierge est apparue à une religieuse d'une grande sainteté et lui a dit : « Les prédictions de la Salette vont s'accomplir; » dites qu'on prie beaucoup pour apaiser la colère de Dieu. » La religieuse lui répondit : « Vous êtes toute-puissante, demandez à » Dieu qu'il protége son Église. Qui donc me croirait? » La Sainte-Vierge répliqua : « Dieu veut accorder son secours aux prières qui » me seront adressées, et plus elles seront multipliées, plus ces » secours seront abondants. Je viendrai avec des légions d'anges » et je sauverai l'Église. »

Puis Marie dicta la prière suivante, en recommandant de la répandre partout, sans en faire trafic. Une dame pieuse dont la fille venait d'être miraculeusement guérie, en fit imprimer plusieurs milliers pour la propager.

PRIÈRE

(Approuvée par Mgr l'Archevêque de Tours, et NN. SS. les Évêques de Bayonne, Nantes et Luçon).

Auguste Reine des Cieux, Souveraine Maîtresse des Anges, vous

qui, dès le commencement, avez reçu de Dieu le pouvoir et la mission d'écraser la tête de Satan, nous vous le demandons humblement; envoyez vos légions saintes pour que, sous vos ordres et par votre puissance, elles poursuivent les démons, les combattent partout, réprimant leur audace et les repoussant dans l'abîme

Qui est comme Dieu?

Saints anges et archanges, défendez-nous, gardez-nous, ô bonne et tendre Mère, vous serez toujours notre amour et notre espérance.

(Extrait de La Semaine Religieuse de Coutances).

— L'histoire des derniers moments de Mgr d'Amatha, arrivés en 1853, par suite de son dévouement pour son peuple, décimé par une affreuse épidémie, a été racontée d'une manière très-émouvante dans une des réunions du dimanche soir à Notre-Dame des Victoires, par le Père Forestier, de la société des Maristes (qui est chargé, comme on le sait, de la mission de la Nouvelle-Calédonie). Voici un trait de Mgr Douarre, cité par le pieux orateur :

On était en mer, les flots mugissaient avec furie, le vent soufflait avec violence, le danger paraissait imminent, immense. Le jeune Tadinan, encore cathécumène, qui se trouvait avec l'évêque d'Amatha, tremblait de mourir sans être chrétien. — Nous allons au fond de la mer, lui dit avec calme Mgr Douarre, puis nous irons voir le bon Dieu. — Epikopo (Évêque), répondit le pauvre enfant, j'en suis bien content; mais toi tu es baptisé, moi je ne le suis pas, baptise-moi donc, je t'en prie, et j'irai, moi aussi, voir le bon Dieu; Mgr Douarre l'ondoie, puis il lui dit : « Mon enfant, maintenant tu es un ange; prie Dieu et Marie de nous sauver. » Et l'enfant, heureux de la grâce baptismale, lui répondit tranquillement: « Eh pourquoi ne vaudrait-il pas mieux mourir? nous irions au ciel, nous n'aurions plus faim, nous n'aurions plus froid... » Cependant l'enfant pria et le navire fut sauvé. Un tableau, placé à Notre-Dame de Fourvières, représente le digne évêque baptisant son jeune cathécumène au milieu de la tempête.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

ÉRECTION DE L'ASSOCIATION DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE EN ARCHICONFRÉRIE.

Le 19 janvier 1864, Notre Saint-Père le Pape approuvait solennellement l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres, en ouvrant le trésor des indulgences pour tous ceux qui concourraient à son extension par leurs aumônes et leurs prières. Nos associés se félicitaient avec nous de voir leurs vœux réalisés, leurs efforts bénis. Intimement convaincus de l'utilité d'une pareille institution, ils avaient compris qu'un témoignage de protection venant du Saint-Siége serait pour elle le fondement le plus solide et la bénédiction la plus éclatante. Aujourd'hui nous avons à leur annoncer des faveurs plus grandes encore! Ce n'est plus seulement une associa-

tion ordinaire qui désormais liera dans une même pensée et dans une prière commune les âmes généreuses qui s'intéressent à notre Œuvre : un bref, daté du 8 avril dernier, a érigé l'association de Notre-Dame de sous-terre en ARCHICONFRÉRIE.

Une Archiconfrérie! Est-il besoin d'expliquer ici tout ce que ce titre a d'honorable aux yeux de l'Eglise? Mais aussi que peut-il y avoir de trop honorable pour ce qui tend d'une manière directe à la gloire de notre divine patronne? Une Archiconfrérie dont le centre est la Crypte de la cathédrale de Chartres, c'est-à-dire, comme l'a proclamé un illustre Évêque, le plus célèbre sanctuaire européen de Marie, et dont le but principal est d'aider à l'éducation complète d'enfants pauvres appelés au sacerdoce, voilà ce qui a été l'objet de l'attention du Saint-Père, et le vicaire de Jésus-Christ, l'admirable propagateur du culte de la Sainte-Vierge, le successeur du Prince des Apôtres, en a sanctionné l'existence et consacré l'avenir par ses *Lettres apostoliques. ......Sodalitatem etc., cujus finis est ut adolescentibus pauperibus sacræ militiæ initiatis adjumenta subministret ad sacerdotium suscipiendum, ne in tantâ multitudine messis necessarii desint operarii.....* Dans ce passage du bref que nous ne citerons pas en entier, deux choses surtout nous frappent; c'est d'abord la conformité des intentions manifestées par ces paroles avec le vœu du concile de Trente : « *Filios pauperum eligi vult :* le saint concile veut qu'on choisisse de préférence les enfants des pauvres pour le sacerdoce. » C'est ensuite le besoin d'ouvriers pour la moisson si abondante du Père de famille, digne objet de la sollicitude du chef de l'Église. L'Association en question repose sur ces deux idées fondamentales, et c'est en raison de sa fin si évangélique qu'un nouveau titre et de nouveaux priviléges viennent en accroître l'importance et en rehausser l'éclat. « La dite confrérie, etc., nous l'érigeons et l'établissons à *perpétuité* en Archiconfrérie avec tous les droits, honneurs et prérogatives, etc.... *Memoratam confraternitatem in honorem Beatæ Mariæ Virginis de Cryptâ in Ecclesiâ ejusdem tituli civitatis Carnutensis canonicè, ut asseritur, institutam in Archiconfraternitatem cum omnibus et singulis juribus, honoribus, prœrogativis, prœemininentiisque solitis et consuctis, hisce Litteris Auctoritate Nostrâ Apostolicâ perpetuò erigimus et constituimus, etc.....*

Nos bienfaiteurs, si heureux d'être inscrits sur le registre de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de sous-terre et de pouvoir participer à de grandes grâces spirituelles, en payant le tribut de la piété et de la charité, remercieront avec nous le Seigneur et redoubleront de ferveur dans leurs prières pour Sa Sainteté Pie IX qui a tant de droits à notre reconnaissance.

Une chose encore qui procurera une satisfaction bien douce à nos associés, et les abonnés de la *Voix* ont toujours été considérés comme tels, c'est un autre bref antérieur de quelques semaines à celui dont nous venons de parler. Une foule de personnes s'étaient plaintes avec raison de ne pouvoir faire, pour gagner les indulgences, la visite demandée. Une supplique a été adressée au Saint-Père à ce sujet. Le 18 mars dernier, on accordait aux associés l'auto-

risation de remplacer la visite de la Crypte, lorsqu'elle leur est difficile, par celle de leur *propre église* (1).

— L'année dernière, au mois de mai, un personnage de la haute société de Paris avait fait le voyage de Chartres pour demander à Notre-Dame la guérison de son fils, guérison que les médecins n'espéraient plus. « Bonne Mère, lui dit-il, agenouillé devant son image, lorsque vous fûtes au moment de perdre votre divin Fils, vous aussi vous étiez dans une grande douleur, mais une pensée de consolation soulageait votre peine, vous saviez que cette mort était nécessaire pour notre salut et vous nous aimiez trop pour ne pas vous y résigner; quant à moi, je ne vois aucune nécessité pour mon enfant de mourir; oh! rendez-le à la santé, je vous en conjure au nom de votre amour maternel : que Dieu fasse plutôt passer en moi la maladie de mon enfant, et que je souffre à sa place et meure même s'il le faut. » Le pauvre père fut exaucé. Dès le lendemain il était atteint du terrible mal et son fils en était délivré, au grand étonnement des amis de la famille. Mais la maladie, en changeant de victime, perdit un peu de sa rigueur, et elle a fini par céder au temps et aux soins. Il y a quelques jours, le père se faisait de nouveau pélerin de Notre-Dame, et cette fois il venait payer sa dette d'actions de grâces pour son enfant et pour lui.

— La mort vient d'enlever à notre œuvre une personne qui lui était bien chère pour son dévouement, Mlle Élisabeth (c'était le nom sous lequel la connaissaient ceux qui fréquentent le plus assidûment la cathédrale), passait depuis longtemps déjà toutes ses journées au service de Notre-Dame. Occupée au soin des habits de chœur qui se comptent à la maîtrise par centaines, elle ne sortait de sa cellule que pour aller à l'église. Elle était chargée de l'entretien des lampes aux sanctuaires du pélerinage, et nous ne saurions dire tout son zèle pour cette fonction si honorable. Cette pieuse demoiselle, véritable religieuse par son esprit et les habitudes d'une longue vie, a succombé le samedi-saint. Sa maladie fut pour nous un grand sujet d'édification : quelques jours avant sa mort, une de nos bonnes sœurs l'avertissait qu'elle allait demander à Dieu l'adoucissement de ses souffrances : « Oh! non, répondit la malade, ne priez pas pour une pareille chose, je ne souffre pas trop! » Elle voulait mériter en imitant Notre-Seigneur dont l'Église rappelait la douloureuse passion.

Une heure avant celle qui fut la dernière de sa vie mortelle, une bénédiction épiscopale vint la réjouir avec ces paroles : Ma fille, vous allez célébrer le saint jour de Pâques au Ciel. — Oui, mon bon seigneur, répondit-elle en baisant l'anneau de Sa Grandeur, et bientôt après elle rendit sa belle âme à Dieu. Les clercs de Notre-Dame assistèrent tous à ses obsèques; elle leur laissait en souvenir l'exemple de ses vertus et de son amour pour Marie; après avoir été

(1) Prière à nos lecteurs de se reporter aux explications présentées sur la couverture de la *Voix*.

ici-bas dénuée des biens de la fortune et riche de la grâce, elle était allée, au moins nous avons bien des raisons de l'espérer, jouir des trésors célestes, et chanter avec les vierges le doux *Alleluia*.

A. F. G.

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

Les lundi, mardi et mercredi de Pâques, a été célébré à la Visitation Sainte-Marie de Chartres, comme dans les autres maisons du même ordre, *un triduum* à l'occasion du deux-centième anniversaire de la canonisation de saint François de Sales. Un prêtre du diocèse de Chartres, inspiré sans doute par la circonstance, nous adresse la pièce de vers suivante : c'est un hommage de son cœur aux vertus du Bienheureux.

I.

Que sa bonté le rendait agréable,
Lorsque monté sur un humble gradin,
Il souriait de son sourire aimable
A son monde enfantin!

Sa voix vibrait comme vibre une lyre,
Et l'hérétique *oyant* son doux parler,
Conçoit qu'au ciel on ne saurait mieux dire,
Plus saintement aimer.

Devant l'apôtre, alors courbant la tête,
Il reconnaît et dit le vieux *Credo*.
François bénit l'Auteur de sa conquête,
Les anges font écho.

Sous l'avalanche ont gémi les montagnes,
Dans les vallons mugissent les torrents;
Le Saint franchit les monts et les campagnes :
Il cherche ses enfants!

Là, je le vois dans un péril extrême :
D'un gouffre affreux ses pieds touchent le bord;
L'Enfer ici fait un effort suprême
Pour lui porter la mort.

Son zèle ardent surmonte les obstacles;
Rien ne résiste à son pieux élan :
Devant ses pas il sème les miracles.
Tremble, tremble, Satan!

Sur une mer que soulève l'orage,
Heureux pêcheur, il jette ses filets.
Ah! quelle proie il amène au rivage!
A lui tout le Châblais!

II.

Repose-toi, brillante est ta couronne,
Vaillant guerrier que chérit le Seigneur;

Tous les regards fixés sur ta personne
 Te proclament vainqueur!

Me reposer... Mais Jésus mon modèle
S'arrêta-t-il pour ceindre les lauriers?
Non! parlez-moi d'une moisson nouvelle
 Et de nouveaux dangers!

Et, secondé par une âme virile,
Par une femme au courage divin;
Le noble Saint fonde un premier asile,
 Œuvre de séraphin!

Que de vertus cache la *Galerie!* (1)
Oh! que ce cloître est agréable à Dieu!
Des cœurs voués à Jésus, à Marie,
 C'est le plus chaste lieu!

Loin d'Annecy, paradis de la terre,
Essaimez-vous, abeilles de Jésus;
Ailleurs déjà vers vous, vers votre mère,
 Volent d'autres élus.

Bientôt la France, eh! que dis-je? le monde
Verra surgir des asiles nouveaux;
La fleur grandit : de sa tige féconde
 Naissent mille rameaux.

III.

Sa douce voix vibrait comme une lyre;
Mais que sa plume, interprète du ciel,
Savait aussi sur l'âme qui soupire
 Verser l'huile et le miel!

Oui, ses écrits nous révèlent le maître :
A leur aspect, Satan frémit de peur;
Sous chaque lettre il craint de reconnaître
 Le Verbe inspirateur.

Pontife aimé, suaves sont vos pages!
Mon cœur y sent le tendre ami d'un Dieu!
Que leur lecture a dû faire de sages :
 Elles sont tout de feu!

IV.

Elle a sonné, l'heure de l'agonie;
François est prêt pour un trépas soudain.
Que, plein de jours, je quitte aussi la vie
 Les armes à la main.

(1) Maison de la Galerie : nom du premier couvent de la Visitation Sainte-Marie, à Annecy.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de Gouverneur.

Neuvième année.

6e NUMÉRO JUIN 1865.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FLEURS DES SAINTS.

LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE.

Le mois consacré au SACRÉ COEUR DE JÉSUS nous a paru convenir, entre tous, pour commencer à redire la vie de l'humble et sainte *Visitandine* qu'il a choisie, dans ses vues d'ineffable dilection, pour faire connaître les trésors de mansuétude, de charité, de zèle, d'humilité, renfermés dans ce Cœur hélas si délaissé... si peu connu... si peu aimé...

Marguerite-Marie Alacoque naquit le 22 juillet 1647 au hameau de Lauthecourt, paroisse de Vesrovre en Charolais; ses parents, sans être riches, jouissaient d'une honnête aisance; sans être nobles, occupaient un rang honorable dans la contrée.

Prévenue dès le berceau des plus précieuses bénédictions, cette simple fleur des champs, constamment arrosée des eaux de la grâce, prit rapidement une merveilleuse croissance. Le péché lui causait une instinctive horreur, et il suffisait à sa mère de lui dire que ses vivacités enfantines pouvaient offenser le bon Dieu pour que la petite Marguerite les réprimât aussitôt. Trouvant un charme irrésistible dans la prière, elle interrompait souvent les jeux de son âge pour aller s'agenouiller dans quelque coin retiré de l'appartement; ou bien, si elle pouvait échapper aux regards vigilants des personnes qui l'entouraient, elle courait à l'église et y restait des heures entières prosternée devant le saint Sacrement. Étant encore toute jeune, notre bienheureuse fit vœu de virginité.

Elle ignorait alors, il est vrai, la portée de ce grave engagement; mais en le prenant elle avait suivi un mystérieux attrait : c'était la rose qui s'inclinait devant le lys, et s'imprégnait à son insu de son délicieux parfum.

La jeunesse de Marguerite-Marie fut aussi favorisée des regards du ciel que l'avait été sa première enfance. Deux fois la sainte Vierge lui rendit la santé, et sa mère se trouva subitement guérie par les mains de cette enfant que le Seigneur formait d'avance au miracle. Mais si Dieu la comblait déjà des grâces les plus élevées, il permettait aussi que sa patience fût mise à de bien dures épreuves. Son père étant mort, et sa digne mère se trouvant dans l'impossibilité de régir seule sa fortune et même de conduire sa maison, en confia la direction à des personnes subalternes qui réduisirent bientôt la bonne veuve et la douce enfant au plus dur esclavage. Souvent, notre chère sainte se trouvait privée des choses les plus nécessaires à la vie; et pour comble de maux, elle voyait sa mère privée de toutes les petites douceurs que réclamait sa santé frêle et gravement altérée. Cette épreuve dura plusieurs années, et cependant jamais une plainte ne s'échappa des lèvres de la *bienheureuse*, jamais son cœur ne s'abandonna au découragement ni au murmure. Ne croyons pas cependant que son âme fût exempte de cruelles angoisses; mais sa volonté, forte et courageuse, planait au-dessus de ces orages, qui grondaient autour d'elle sans jamais ni l'ébranler ni l'atteindre. L'Eucharistie était le divin calmant qu'elle opposait à tous ces troubles involontaires; la charité, le manteau dont elle couvrait les torts inexcusables qu'on avait à son égard.

Invulnérable du côté de la patience, Marguerite-Marie ne se trouva pas aussi forte devant un autre genre de tourment qu'elle eut bientôt à subir : celui de donner une part plus grande aux convenances sociales, en soignant davantage sa toilette et même en se prêtant, malgré ses vives répugnances, au projet d'une alliance terrestre, seul moyen de soustraire sa mère au pénible servage qui pesait sur elle. Son vœu, qu'elle opposait à ces pressantes sollicitations, était, lui assurait-on, sans valeur; et puis sa pauvre mère pleurait et lui disait en la pressant contre son cœur : « Mon enfant, ne me fais pas mourir!... » Ces considérations, ces prières, ces larmes, finirent par ébranler la tendre fille, et elle consentit enfin à faire ce que sa mère lui demandait, ce que lui conseillaient ses frères, tous ceux qui portaient à cette

famille intérêt et affection. Voilà donc Marguerite-Marie parée plus que de coutume. Sa mère lui fait un de ses plus doux sourires, et le front de la triste veuve, naguère chargé de nuages, est devenu calme et serein. La jeune fille voudrait se croire, se dire heureuse; mais elle ne peut l'être, car elle sent sur son cœur un poids qui est lourd comme le remords, douloureux comme la pointe d'un glaive acéré. Cependant le moment est venu de se rendre à une réunion mondaine; elle y va; son Dieu l'y suit, et son amour lui lance (selon les termes dont elle se sert pour rappeler ces faits) des flèches si ardentes qu'elles percent et consument son pauvre cœur... Rentrée dans sa solitude, le Seigneur lui apparaît tel qu'il était à sa flagellation, tout ruisselant de sang, tout couvert de plaies, et lui adresse d'amers reproches sur son ingratitude et ses vanités, qui sont la cause de ses douleurs. Désolée, éperdue, elle couvre ses bras de chaînettes de fer, elle forme sa couche de planches et de bâtons noueux, et déchire son corps en lui donnant de sanglantes disciplines.

Mais ces austérités n'apaisent pas le divin Maître, et pendant trois ans que durèrent ces infidélités, ces macérations et ces luttes, elle ne put goûter ni trève ni repos... Ah! c'est que ce n'était pas son sang que le bon Jésus lui demandait, mais son cœur; et un jour qu'elle lui disait naïvement : « Comment, ô mon cher maître, ne vous laissez-vous pas rebuter de tant de résistances. » Il lui fut répondu : « C'est que j'ai envie de faire de toi un composé de mon amour et de mes miséricordes... » Et une autre fois : « Je t'ai remise aux mains de ma mère afin qu'elle te façonne selon mes desseins... » L'humble Marguerite sortait de ses entretiens avec Dieu pleine de courage, et sentant le besoin de répandre au dehors le feu dont elle était embrasée, elle s'entourait de petits enfants auxquels elle faisait l'école pour l'amour du bon Dieu!... Mais les larmes, les sollicitations maternelles toujours renouvelées, les obsessions du démon qui disait à la jeune fille : « Comment oses-tu songer à être religieuse? tu te rendras la risée du monde en ne pouvant persévérer; où iras-tu te cacher après cela?... » Toutes ces choses la rejetaient dans de nouveaux troubles et lui causaient d'indicibles tortures; enfin, le Seigneur tenta un dernier effort d'amour pour attirer à lui cette âme devenue incertaine et craintive; il lui apparut après la communion et lui promit de ne jamais l'abandonner si elle voulait être fidèle; il lui imprima en même temps, au fond de l'âme, une paix si douce et si forte, que la bienheureuse sentit se

briser un à un tous les liens qui la retenaient encore; jouissant alors de la sainte liberté des enfants de Dieu, elle s'en servit pour l'enchaîner tout entière au divin vouloir, prit l'engagement d'embrasser la vie religieuse, renouvela solennellement le vœu de son enfance et, pleine d'une énergie surnaturelle, elle pria sa mère de congédier tous les partis qui aspiraient à sa main, ce qui contrista vivement la bonne dame; mais voyant sa fille si déterminée, elle n'insista plus en sa présence; seulement, elle pleurait et se lamentait devant ses amis et ses proches, si bien qu'on venait dire à Marguerite : « Qu'elle était dans une voie fausse, contraire à la véritable piété; qu'elle serait cause de la mort de sa mère. » Mais son cœur était à Dieu, et rien désormais ne pouvait l'enlever au divin époux!... Il faut convenir qu'il y a dans les jugements du monde des inconséquences bien flagrantes. Une jeune fille se marie, elle suit dès lors les destinées de son époux, qui souvent l'entraîne loin, bien loin de la maison paternelle; personne ne songe à dire qu'en agissant ainsi elle est exaltée, cruelle, sans pitié pour ses parents; mais si, Dieu parlant à son cœur lui dit : « Ecoute, ma fille, vois et prête l'oreille, oublie ton peuple et la maison de ton père (1), » et que, suivant cet appel divin, elle quitte le sanctuaire de la famille pour aller abriter ses vertus et sa vie à l'ombre du cloître, oh! il n'y a pas assez d'échos pour répéter les plaintes injustes et banales qu'inspire sa pieuse détermination, comme si le cœur cessait d'être libre de fixer son choix en dehors de la vocation du mariage, plus générale sans doute, mais non pas exclusive, ainsi que le témoigne cette foule de vierges qui sont appelées aux noces mystiques de l'agneau!

Marguerite-Marie avait passé dans son enfance quelques années aux Clarisses de Charolles, mais là n'était pas son attrait; une de ses parentes la désirait aux Ursulines, ce n'était point encore le lieu où elle était appelée. Elle tenait à entrer dans l'ordre de la *Visitation de sainte Marie* dont le nom tout aimable remuait profondément son âme; mais tout semblait se conjurer pour la priver de ce bonheur quand, par suite de circonstances providentielles, elle fut conduite au couvent de Paray-le-Monial; en y entrant elle entendit une voix intérieure qui lui disait :

« C'EST ICI QUE JE TE VEUX! »

(1) Ps. 44.

Et elle, docile à cette voix surnaturelle, demeura où Dieu la *voulait*, ignorant alors les grandes et mystérieuses conséquences de sa vocation, qui devait être de propager dans l'Église la dévotion au Cœur de Jésus, et d'en faire goûter les fruits à tous les fidèles. Admirable prédilection du Seigneur pour un ordre qui n'a été institué, ainsi que l'écrivait son fondateur, le saint évêque de Genève, que pour honorer le Cœur de Jésus par la pratique des deux vertus qui lui sont les plus chères : la douceur et l'humilité.

Reçue comme postulante dans cette maison bénie, le 25 mai 1671, elle fut admise à prendre l'habit le 25 août de la même année.

Marguerite-Marie avait alors 24 ans; elle était d'une taille plus grande que petite, d'un tempérament frêle et délicat comme Dieu le fait aux personnes qu'il destine à de grandes souffrances; d'une sensibilité exquise, comme il convient à ceux qui doivent aimer beaucoup; avec cela une grande raison, un jugement à toute épreuve, une belle et limpide intelligence comme en ont besoin les *voyants*, afin de ne pas mêler des imaginations et des pensées humaines à ce que Dieu daigne leur révéler; une volonté douce mais invincible, une âme patiente mais inébranlable, ne reculant devant aucune opposition, et ne s'effrayant d'aucun rebut, tel est le portrait tracé d'après nature par les directeurs et les supérieures de la bienheureuse, et qui n'est qu'une reproduction fidèle de sa belle vie.

Marguerite-Marie avait été élevée par le Seigneur à la plus sublime contemplation, et cependant elle demandait en toute simplicité à la maîtresse de lui apprendre à faire oraison : « Allez vous mettre devant le Seigneur, lui répondit celle-ci, comme une toile d'attente. » La docile novice se rendit devant le saint Sacrement où son bien-aimé Sauveur lui dit : « Viens, je te l'apprendrai. » Et en même temps, il enflamma sa volonté d'un si grand désir d'aimer et de souffrir, qu'elle en perdit le repos et eût accablé son corps débile de continuelles austérités, si le Seigneur ne lui eût appris qu'elle cessait de lui être agréable quand, suivant sa volonté propre, elle cessait d'obéir.

Les voies extraordinaires par lesquelles il plaisait à Dieu de la conduire firent craindre un moment à sa supérieure de ne pouvoir l'admettre à la profession, parce qu'elles n'étaient pas en rapport avec l'esprit des filles de Sainte-Marie. La bienheureuse,

instruite de ces indécisions, alla s'en plaindre au divin maître, en lui disant avec une incomparable naïveté : « Hélas ! Seigneur, vous serez donc la cause qu'on me renverra. — Dis à ta supérieure, lui fut-il répondu, qu'elle n'a rien à craindre en te recevant, *et que si elle me trouve solvable je serai ta caution!* »

Et comment d'ailleurs ses maîtresses auraient-elles conservé des doutes devant l'obéissance si prompte de l'humble fille! En voici un trait d'une simplicité charmante :

Une sœur malade ayant été mise au lait d'ânesse, on recommanda aux novices d'empêcher à ces bêtes gourmandes l'entrée de l'enclos; Marguerite-Marie prit à sa charge l'obédience donnée en commun, et matin et soir elle surveillait l'ânesse et l'ânon, qui, pour le dire en passant, se seraient très-bien accommodés des herbes et des légumes du potager. A cette même époque arrive la retraite de sa profession. Quel que fut son attrait pour l'oraison, notre bienheureuse ne se crut pas dispensée de faire bonne garde autour de l'enclos, seulement parfois elle s'asseyait en observation sous un berceau de noisetiers, et là le Seigneur lui parlait au cœur, et lui déroulant le mystère de sa Passion, lui faisait comprendre la participation qu'elle aurait à ses douleurs.

Ce fut alors qu'elle écrivit de son sang cette sublime consécration : « Je suis pour jamais à mon bien-aimé sa servante, son esclave, sa créature, puisqu'il est tout à moi. Son indigne épouse, MARGUERITE-MARIE, morte au monde, tout en Dieu et rien en moi; tout à Dieu et rien à moi; tout pour Dieu et rien pour moi. » C'est dans ces sentiments admirables que, reçue professe à l'unanimité des voix, elle prononça ses vœux solennels le 6 novembre 1672. *Un humble Servant de Marie.*

(La suite au prochain numéro).

UN PÉLERINAGE. — ŒUVRE DE SAINT-MAUR.

Un lieu de pélerinage me semble une manifestation tout à fait populaire de la bonté divine.

Les peuples fidèles accourent en foule dans ces lieux bénis pour obtenir la guérison d'infirmités graves et communément irrémédiables. Il est évident que plusieurs y trouvent du soulagement, car autrement on n'expliquerait pas la durée plusieurs fois séculaire de ces pieuses institutions, qui ont vu périr bien des

splendides établissements humains et ont survécu à bien des ruines; car un pélerinage n'a pas d'autre appui ni d'autre raison d'existence que les faveurs obtenues par l'intercession du saint qu'on y vient invoquer, souvent au prix d'héroïques sacrifices.

Or, ce soulagement que le pauvre pélerin y trouve n'est-il pas une touchante attention de la divine Providence, qui ne veut laisser aucun malheureux sans espoir, pas plus le pauvre que le riche? Car il est ordinairement pauvre, le pélerin de saint Marcou, de saint Évroult, de saint Maur; évidemment il ne peut accompagner les opulents du siècle qui s'en vont à la capitale se faire traiter à grands frais par les sommités de la science médicale, ou que l'habile docteur envoie en pérégrination aux Eaux-Bonnes, de Baréges, de Vichy, quand il voit que leurs maux sont de ceux qu'il ne peut guérir, ou qu'il remarque en eux un plus pressant besoin de distractions que de remèdes.

Dans l'impuissance de faire ces coûteuses démarches, le pauvre pélerin atteint d'un mal incurable fait un voyage au grand saint Marcou, à Corpsbéni, au grand saint Maur à Auneau. Il approche sans crainte du bon saint, que sa foi lui dit puissant dans le ciel, et que la châsse dorée renfermant ses restes lui atteste avoir été de chair et d'os comme lui sur la terre, et souvent y avoir souffert des mêmes maux dont il souffre lui-même. Et puis quand il a présenté sa pieuse requête, qu'il a baisé la statue, touché la relique vénérée du saint, quand il lui a offert l'obole qui compose la plus grande partie de son avoir, pourquoi ne recevrait-il pas la même grâce que la femme de l'Évangile touchant la robe du bon Jésus, s'il agit avec la même foi qu'elle et avec une confiance égale à la sienne? Le Seigneur n'a-t-il pas promis de faire, par ses saints, des merveilles plus grandes que celles qu'il opérait pendant sa vie mortelle? *Hæc faciet et majora his faciet.*

Le pélerin recueillera donc de sa dévotion ou une guérison complète, ou un soulagement notable; au moins est-il sûr qu'il lui en reviendra un peu d'espoir et de courage pour supporter sa douleur. Car dans un pélerinage, surtout aux jours de grandes solennités, tout parle de vie future et d'immortalité dans un langage que tout le monde peut entendre, et la châsse du patron, et les chants qui retentissent en son honneur, et les marques de dévotion qu'on lui prodigue de toute part; les pierres elles-mêmes du sanctuaire semblent emprunter une voix pour crier aux oreilles de tous que le bienheureux saint est puissant dans la gloire. Donc la pensée de l'immortalité entre, à son insu, par

tous les sens à la fois, dans le cœur du pauvre souffreteux, et personne n'ignore quelle est l'efficacité de la pensée du ciel pour adoucir les maux de la terre dont elle est seule le remède souverain et universel.

A l'époque où nous vivons, que ne fait-on pour rassembler à tout prix toutes les commodités, tous les divertissements dans tous les lieux de bains publics, dans tous les établissements d'eaux thermales de l'Europe, et l'on prétend faire en cela une œuvre utile à l'humanité souffrante; je n'irai pas le contester; mais ne serait-ce pas aussi faire une bonne œuvre que d'embellir de quelque reflet céleste un lieu de pélerinage, afin qu'en l'abordant l'âme du pauvre pélerin s'ouvrît à la joie et à la confiance qui prépare aux grâces miraculeuses? Ne réussît-on qu'à procurer un peu de distraction et de rafraîchissement à son âme, qu'on aurait encore fait beaucoup pour un homme qui souvent ne connaît la vie que par ses privations et ses douleurs.

PÉLERINAGE DE SAINT-MAUR, A AUNEAU.

Nous avons dans la paroisse d'Auneau un pélerinage renommé par l'antiquité de son origine et par les faveurs qu'on y obtient sans cesse. Les pélerins s'y rendent, au nombre de plusieurs milliers, le 23 juin au soir, jour de la grande solennité, et nombreux encore à certains jours de l'année. Ils y viennent réclamer, par l'intercession de saint Maur, la guérison des douleurs, des rhumatismes, de la goutte, de la paralysie et autres affections pareilles, que l'antiquité médicale a proclamées au-dessus des ressources de l'art de guérir,

Solvere nodosam nescit medicina podagram;

et elle n'a pas encore, que je sache, reçu de la science moderne un démenti formel.

Or la vieille église du pélerinage de Saint-Maur est dans un délabrement qui approche d'une ruine; le pasteur de l'endroit travaille à la remettre dans un état digne du grand saint qu'on y honore; mais il faut pour cela faire une dépense qui n'est guère moindre que celle d'une construction nouvelle. Il est bien résolu de faire le premier de grands sacrifices, mais il a besoin d'aide et il la demande au nom de saint Maur à tous ses clients dévoués et même à tous les amis de l'humanité souffrante, car il est persuadé que cette œuvre profitera et à la gloire de saint Maur et au soulagement de la misère humaine.

LÉGENDE DU CHAPELET.

C'était au moyen-âge, un père dominicain s'en allait un soir tout seul à pied, à travers un bois, récitant son chapelet ainsi qu'il en avait l'habitude. Le ciel était calme, le vent silencieux. Rien ne pouvait troubler ni distraire le cours paisible de l'oraison. Il fut troublé cependant.

Des accents d'une suavité infinie, un mouvement d'ailes palpitantes, un mélange de voix et de cantiques s'élevaient au fond du bois.

Étonné, effrayé peut-être, le pauvre moine interrompit ses prières et prêta l'oreille.

Mais les chants avaient déjà cessé. A peine quelques feuilles tremblantes bruissaient-elles par intervalles au sommet des arbres.

« C'était une illusion, pensa le Père. Je n'ai rien entendu, si ce n'est ma folle imagination. Qui peut savoir, hélas! les ruses du démon pour nous empêcher de prier? »

Il reprit son dernier *Ave* et continua. Mais les cantiques joyeux et les joyeux battements d'ailes, plus rapprochés, plus distincts, renvoyaient mille échos à sa litanie.

Il s'arrêta de nouveau, il écouta... Rien, rien, pas même un oiseau, pas même une brise.

Alors, marchant en priant, et, sans plus s'attarder davantage, les voix de l'horizon semblèrent l'accompagner et s'avancèrent avec lui, toujours plus prochaines et plus suaves. Evidemment elles étaient comme liées aux grains de son rosaire. C'était une sorte de retour mystérieux et surnaturel.

Parvenu enfin à la lisière du bois et en face du ciel, où ne brillait plus guère qu'un mourant crépuscule, il vit tout à coup les nuages s'entr'ouvrir et se séparer. Une clarté souveraine abonda et jaillit dans l'espace. Assise dans cette large auréole, la vierge Marie apparut au milieu de l'affluence des anges. A chaque *Ave Maria* du moine, les chants retentissaient de nouveau, et de petits séraphins aux plumes vertes, comme dans les peintures de Raphaël, jetaient et répandaient à pleines mains des corbeilles de lis, de roses et de bluets.

« *Fulcite me floribus!* » disait la reine bienheureuse, et, se courbant à demi, elle ramenait jusqu'à elle ces guirlandes embaumées.

Les fleurs intelligentes se mariaient d'elles-mêmes sous ses doigts dans une exquise nuance de tons et de couleurs, et les fils vaporeux qu'on voit les matins de printemps et d'automne, disséminés dans les gazons parmi les gouttes de rosée, se nouaient avec art de bouquet en bouquet, et formaient le lien. Les pieds de la vierge Marie, ses genoux, son sein, disparaissaient dans les pétales épanouis.

Ravi d'un pareil spectacle, le bon religieux perdit la parole et oublia sa prière. De moins dévots que lui en auraient fait autant. Mais les cantiques semblèrent mourir encore, et les bras levés pour jeter des fleurs se baissaient avec chagrin. Un suprême découragement se montra sur tous ces visages, depuis la Vierge elle-même jusqu'au plus petit des anges. La madone était triste et comme fâchée.

Le cœur du dominicain se troubla à son tour. Il en avait trop vu et trop entendu pour ne pas regretter que la fête s'éteignît ainsi sous son regard. Après avoir balbutié longtemps et cherché ce qu'il fallait dire :

« O ma généreuse mère, s'écria-t-il plaintivement, pourquoi le visage, si riant tout à l'heure, est-il à présent comme pâle et abattu ? Pourquoi ces yeux si doux se sont-ils courroucés ? Où donc est l'harmonie des anges ? Où donc les trésors des fleurs? »

La Vierge répondit avec un accent de tendre reproche :

« Et pourquoi donc toi-même as-tu cessé de m'invoquer? »

Profitons de ce ravissant reproche de notre Mère et ne nous lassons jamais de prier.

FAITS RELIGIEUX.

On lit dans le *Stendardo Cattolico :*

« Un Vénitien, recueilli depuis quelque temps dans l'hôpital de Pammatone, scandalisait les autres malades par ses blasphêmes et ses imprécations. Il ne tenait aucun compte des avertissements charitables qu'on lui adressait pour l'engager à se convertir; il éloignait tout le monde par ses grossières insultes. Or, dans un des jours du mois d'avril, étant hors de son lit, il voulut de rechef manifester son épouvantable haine contre Dieu et vomit cet horrible blasphême qui fait trembler la main qui le transcrit : « Dieu, si tu existes, pourquoi ne m'envoies-tu pas un accident? » Le malheureux! il put se convaincre immédiatement de l'existence de Dieu, car il tomba mort à terre, imprimant une profonde terreur dans l'âme des autres malades qu'il avait tant scandalisés. »

— En tête des quinze prélats qui accompagnaient la châsse de saint François à la procession solennelle qui a eu lieu dans la ville d'Annecy, à l'occasion du deuxième centenaire de la canonisation du grand Évêque de Genève, se trouvait Mgr de Ségur, le plus jeune d'entre eux. La manière si gracieusement inspirée dont il bénissait la foule justifiait parfaitement ces paroles de Mgr Mermillod : « Que ses yeux ne semblaient s'être fermés prématurément aux clartés terrestres que pour contempler plus tôt les splendeurs du ciel.

— Voici la substance d'une lettre écrite par M. le curé de Bonne-Nouvelle à la *Semaine religieuse*, sur l'abbé de Villequier, aumônier des Dames de l'Adoration réparatrice, mort dans la paix du Seigneur le samedi 15 avril, à l'âge de 37 ans.

« Je ne l'avais guère vu que trois fois, dit l'intéressant et pieux narrateur, et toujours il m'avait laissé une impression profonde. La première était dans les salons de Mgr Sibour : j'aperçus un beau jeune homme à la taille élevée, aux manières polies et distinguées, avec ce mélange de dignité, de simplicité et d'élégance qui formait en lui une manière singulièrement aimable et d'un attrait irrésistible : j'appris qu'il appartenait à une noble famille, qu'il était de toutes les bonnes œuvres, et qu'à l'âge où tant de jeunes catholiques ont cessé d'être même des disciples fidèles, lui déjà avait su se faire apôtre.

Quelque temps après, étant allé au couvent des religieuses de l'Adoration réparatrice, je vis ce même jeune homme; mais combien je fus attendri en apercevant le changement opéré en lui. Le chef tondu et ras, à peu près autant que le ciseau peut mordre; une soutane de drap grossier qui rappelait un sac, de forts souliers, de gros bas de laine, et avec tout cela un regard angélique et la noble joie que donne le sentiment de la victoire et du monde foulé aux pieds. Je l'entretins avec bonheur, je me retirai pénétré d'admiration, et plusieurs fois j'essayai de le retrouver; il ne s'y prêtait qu'avec réserve, tant il aimait la solitude, le silence, la conversation intime avec Jésus-Christ.

Enfin, la troisième fois que je le vis, ce fut sur son lit de douleur, hélas! véritable chevalet de martyre où la maladie l'a cloué pendant six mois. Il était calme, il était serein. Sa barbe et ses cheveux, qui avaient crû de nouveau, me ramenaient à l'époque de sa jeunesse; Mais, ô mon Dieu, quelle sainte transformation! Sans doute, dès lors, c'était un digne et chrétien jeune homme; mais maintenant quel admirable prêtre sanctifié par le détachement et la pauvreté volontaire, par la mortification et la pénitence, par le dévouement et le sacrifice. Quoique souffrant cruellement, il avait sur les lèvres ce sourire aimable et constant qui était dans sa situation l'héroïsme de la vertu. Pendant six mois de tortures, pas un geste d'impatience, plus il enfonçait dans la douleur plus il s'abîmait dans la paix. Depuis le commencement de la semaine sainte surtout, il était à la lettre de ceux dont parle saint Paul « *dont la conversation est dans le ciel.* » Toutes ses paroles, tous les battements de son cœur étaient

pour la *patrie*, et il attendait avec tressaillement la venue de son Sauveur; enfin, la veille de Pâques, vers huit heures du soir, sans agonie et sans effort, il est allé à Celui que son cœur aimait pour entrer avec lui dans la vie et dans le bonheur sans fin. — Seigneur, je vous le demande humblement et du fond de mon âme, donnez-moi de mourir comme meurent les justes et que ma fin leur ressemble.

— Nous trouvons, dit le *Monde*, dans la *Semaine religieuse* de Dijon, cette charmante anecdote sur les *petites Sœurs des pauvres* :

« L'une d'elles, en faisant sa quête, était entrée dans un des grands cafés de la ville; la maîtresse de la maison la laissa un instant dans la salle, pendant qu'elle allait lui chercher des jeux hors d'usage pour distraire ses vieillards. La présence d'une religieuse dans ce milieu, l'étrangeté de son costume, avaient excité des rires et quelques plaisanteries aux tables près desquelles elle se trouvait. Elle était là, les yeux baissés; mais quand les rieurs eurent cessé : « Messieurs, leur dit-elle, vous venez de rire de moi, mais si ma présence a pu vous amuser un peu, j'ai bien droit en revanche à quelque chose; aussi, vous me permettrez de faire une petite quête pour mes pauvres. » Cela fut dit avec tant de douceur et de délicatesse, que toutes les bourses s'ouvrirent, et la bonne sœur remporta une abondante collecte. »

— Grâce à la pieuse initiative de Mgr l'Evêque de Coutances et d'Avranches, le mont Saint-Michel a vu enfin renouer la chaîne du pélerinage, depuis plus de soixante ans interrompu. Mgr Bravard s'est installé dans cette solitaire résidence dès le commencement de mai afin d'y rester pendant tout le cours de ce mois béni. A dater de l'arrivée du prélat, les pélerins se sont rendus en foule à la célèbre abbaye, et l'on en a compté jusqu'à 1,000 réunis de bien des points divers dans la basilique de l'Archange.

— Mgr Manning, supérieur des oblats de saint Charles, a été nommé archevêque de Wesminster. Ce siége était demeuré vacant depuis la mort de l'illustre cardinal Wiseman.

— De grandes fêtes auront lieu à Paray-le-Monial, du 22 juin au 2 juillet, à l'occasion de la béatification de la bienheureuse Marie Alacoque. Nos cardinaux, parmi lesquels on cite dom Pitra, et un grand nombre d'évêques doivent y assister. On sait que le corps de la bienheureuse est actuellement dans le couvent de la Visitation de Paray-le-Monial; il doit être transféré solennellement dans l'église paroissiale de cette ville.

— Les Rogations, ces impressions de voyage, écrites par un militaire il y a déjà quelques années, nous ont paru empreintes d'un caractère si franchement chrétien que nous avons cru pouvoir leur donner place à la suite de nos faits religieux dont elles sont comme un complément.

« C'était le lundi 16 mai 1850; le 2e dragons était en marche entre la petite ville de Conches et Châlons-sur-Saône. Les casques bril-

laient au soleil, les crinières flottaient au vent, et quelques couplets patriotiques ou guerriers se mêlaient aux hennissements des chevaux. Nous étions tous heureux de respirer ce bon air sauvage des champs qu'aime tant le soldat. Nul parmi nous n'avait souvenir de la fête des Rogations; tout-à-coup, à l'embranchement d'un chemin, loin de toute habitation, les escadrons virent paraître une longue procession avec ses croix, ses bannières, ses fleurs, ses rubans, son vieux curé, ses vigoureux paysans, ses bonnes ménagères conduisant les petits enfants par la main, et ceux-ci chargés de bouquets et de chapelets grossiers. En avant le garde-champêtre escortait le maire, brave vigneron à la veste de bure et aux souliers ferrés. Ils allaient ainsi parcourant les sillons et demandant au bon Dieu de bénir la moisson, de protéger les bœufs et les troupeaux, de venir en aide au travail en donnant le courage. Former le régiment en bataille et mettre le sabre à la main fut l'affaire d'un instant. Les dragons à cheval, les paysans à pied se comprirent d'un regard. Le curé sourit au colonel en élevant son crucifix de bois et le colonel éleva son sabre; la bannière du village et l'étendard du régiment se saluèrent comme de vieux amis; la musique des dragons répondit aux chants religieux des paysans, et toutes nos âmes s'élancèrent ensemble vers le ciel, et tous nos yeux se fixèrent ensemble sur ces coteaux baignés depuis des siècles de la sueur des villageois; et chaque soldat songea à sa chaumière, à sa bêche, à sa charrue, à la maison de son père, et chaque villageois songea à ces braves soldats de France qui sont ses enfants à lui. Nul dans cette foule, privée de science mais imprégnée de foi, d'espérance et de charité, nul n'avait lu les poétiques pages de Châteaubriand, et cependant tous comprirent la poésie des Rogations; poètes en sabots, poètes à cheval, bûcherons et dragons, furent dominés par la grandeur divine de cette scène. Il n'est pas un de nous, vieux reîtres et jeunes paysans, qui ne crut entendre murmurer dans son âme ces paroles des saints livres : « Vous sortirez avec plaisir, et vous serez reçu avec joie; les collines bondiront et vous entendront avec joie. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Cette année, c'est le mardi 30 mai que la paroisse de Saint-Sulpice de Paris vient rendre ses hommages à Notre-Dame de Chartres; un train spécial amène les pieux voyageurs.

Si la promenade est favorable à la santé des élèves, le pélerinage est salutaire pour leur âme; c'est donc une excellente idée de profiter de l'une pour accomplir l'autre; tout y gagne; mais le gain est plus abondant encore, lorsque le rôle du voyageur disparaît en grande partie pour laisser mieux voir celui de pélerin. Ainsi l'ont compris les élèves du pensionnat de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Roi. Elles avaient demandé cette année encore à leurs bonnes maîtresses, religieuses de Saint-Paul, la faveur d'une visite à Notre-Dame de Chartres. Voitures et chemin de fer étaient à leur

disposition; le soleil serait beau sans doute; la résolution de demeurer sages enfants de Marie était nettement formulée par chaque demandeuse; pourquoi résister davantage? Les instances eurent plein succès, et le jeudi 11 mai, madame la supérieure de l'établissement, la digne sœur Saint-Paul, se mit en route avec la nombreuse phalange. Au bout de quelques heures, maîtresses et élèves purent se prosterner aux pieds de Notre-Dame de Chartres et verser dans son cœur leurs prières et leurs promesses. La demi-journée ne se passa point sans le sermon, les cantiques et les autres jouissances dont leur piété était avide; et, le soir, après un dernier regard d'amour sur les splendides demeures de la Sainte-Vierge, elles s'éloignèrent, emportant des impressions qui ne s'effaceront point, même au milieu des gracieuses promenades de la vallée nogentaise.

— Le jubilé a été célébré dans la ville de Chartres pendant le mois de mai. Le mois de mai, c'est le mois de Marie; c'est donc une époque privilégiée pour ceux dont Marie est la *tutelle, Carnutum tutela*. Le R. P. Leprince, religieux de la Miséricorde, a prêché les saints exercices avec un zèle et un talent que tout le monde se plaît à reconnaître; le prédicateur était là pour arroser ce que la grâce a planté; la grâce encore, espérons-le, aura fait le reste. Les étrangers qui sans cesse passent et repassent dans la basilique, ont eu souvent sous les yeux des spectacles frappants. C'était une foule de fidèles faisant leurs stations auprès des sanctuaires; c'étaient des personnes isolées qui venaient recommander à la divine Mère les intentions du Souverain-Pontife, de nouveaux convertis qui entouraient le saint tribunal de la pénitence, des enfants qui se rendaient par groupes aux instructions spéciales destinées à leur jeune intelligence; ce fut, le 14 mai, la messe de communion générale dite par Sa Grandeur aux membres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, aux jeunes gens du Cercle catholique et aux enfants de la Persévérance. Enfin nous étions témoins d'un mouvement continuel et d'un mouvement que présidait une commune pensée, le souvenir des miséricordes de Dieu. On a dit et répété que le flambeau de la foi allait bientôt disparaître dans les ténèbres de l'indifférence : eh bien! à l'occasion du jubilé, on l'a vu à la cathédrale de Paris, on le voit dans notre cité comme ailleurs, émettre des rayons qui ne ressemblent en rien aux dernières lueurs d'un feu qui s'éteint, mais plutôt aux éclairs d'un incendie qui cherche à s'étendre. Appelons de nos vœux cet incendie bienfaiteur, l'embrasement des âmes sous le souffle vivifiant de l'Esprit-Saint.

— Une femme chrétienne implorait Notre-Dame pour son enfant malade. A genoux près de la Vierge patronne des mères, elle avait les larmes aux yeux et sur les lèvres une prière bien fervente. Peut-être le pauvre petit ne guérira-t-il pas; son état alarmant résiste depuis si longtemps aux remèdes! La mère s'en retourna pourtant avec quelque espérance; on va faire une neuvaine pour la guérison. Il y a quelques semaines, la même personne se présentait de nouveau au chapelain de la Sainte-Vierge; mais cette fois elle n'était

pas seule. « Le voici, mon enfant, lui dit-elle, il est guéri! Nous » venons tous deux remercier Notre-Dame, bénissez-nous! » Et le chapelain se promit d'inscrire cette nouvelle grâce dans les annales de Notre-Dame de Chartres.

— Une pieuse domestique de Paris qui sait trouver le moyen d'être utile à notre Œuvre, avait demandé des messes en l'honneur de Notre-Dame de Chartres pour la conversion d'un pécheur ; les clercs se sont unis à ses prières et à celles de la famille dans les mêmes intentions; on vient de nous apprendre que la grâce a enfin triomphé; la brebis égarée a retrouvé le bercail, et l'hymne de reconnaissance s'élève vers le trône de Marie.

— Parmi les prêtres étrangers qui ont dit la messe à l'autel de la crypte dans le cours de ce mois, il en est deux dont nous parlerons ici. Ces deux ecclésiastiques arrivaient d'Italie, de Rome où ils avaient admiré les fêtes de la Semaine-Sainte et de Pâques, de Lorette où ils avaient visité avec tant de bonheur la *Santa-Casa;* et ils retournaient à la ville de Châteaugontier où ils occupent des postes d'honneur, l'un dans le ministère pastoral, l'autre dans l'enseignement. « Nous terminons une suite de pélerinages, nous dit l'un d'eux, le supérieur d'une maison ecclésiastique, et nous finissons par celui-ci, l'un des plus magnifiques et des plus touchants. Je l'ai fait déjà il y a quelques années avec plusieurs confrères de mon pays, et depuis je n'ai éprouvé nulle part ailleurs des impressions aussi douces qu'aux pieds de Notre-Dame de Chartres. »

L'abbé GOUSSARD.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

Une zélatrice de L..., diocèse d'Aire.

« Permettez-moi de venir encore faire l'épreuve de la bonté puissante de Notre-Dame de Chartres. Il y a quelques mois, il me vint en pensée de lui faire recommander un pauvre petit enfant malade depuis fort longtemps et qu'aucun soin ne pouvait soulager. Depuis ce moment l'enfant alla de mieux en mieux et bientôt on le vit briller d'une santé florissante qui se maintient. Je laisse à penser si ses pauvres parents en sont heureux et reconnaissants...... »

— *Une personne du diocèse de Montpellier :*

« Je suis on ne peut plus heureuse d'être en communion de prières avec votre œuvre; je ne mérite pas, pour ma pauvre petite quotité, que vous me fassiez l'honneur de me compter parmi ses bienfaiteurs; mais j'estime à grand prix d'être votre humble associée. Le bon Dieu qui veut toutes les œuvres, donne à chacun de nous son attrait; le mien m'a toujours entraîné vers tout ce qui peut procurer à l'Église de bons prêtres. Tout est dans le sacerdoce; c'est là qu'est Notre-Seigneur, c'est sa mission accomplie, sa gloire procurée. Oh! que de pareilles œuvres devraient être chères à tout cœur catholique! Et la vôtre qui se présente sous le patro-

nage de la Sainte-Vierge avec la bénédiction de Notre Saint Père le Pape ! comment résister à cet appel? Si j'étais bien riche, ce serait avec joie que je ferais un peu davantage; mais il faut se contenter du bien que Dieu demande de nous dans notre position et renoncer à l'ambition même pour la charité..... »

— *Une pauvre lingère envoyant son aumône :*

« C'est une faible reconnaissance que je dois offrir à Notre-Dame de Chartres, car dernièrement ayant été à Paris pour la première fois, pour affaire de commerce, je me suis mise sous la protection de Notre-Dame en la priant d'écarter de moi mille dangers ou accidents qui pouvaient m'arriver et j'ai fait un heureux voyage..... »

— *Une dame de R., diocèse de Rennes :*

« Il se prépare un grand malheur dans ma famille; il sera accompli dans quinze jours si Marie, en qui j'ai mis tout mon espoir, ne change un cœur éloigné de Dieu. Soyez assez bon pour faire prier, etc........ » (Les prières ont été faites et le malheur n'est pas arrivé.)

Se vendent au profit de l'Œuvre des Clercs :

— *Histoire de Notre-Dame de Chartres,* par un des rédacteurs de *La Voix*. Prix : 1 franc.

— *Neuvaine à Notre-Dame de Chartres,* par un tierçaire-franciscain. Prix : 20 centimes.

— *Une Heure à Notre-Dame de Chartres* ou *Guide du Pélerin,* etc. Prix : 40 centimes.

— Les *Fleurs eucharistiques* et la *Bonne Pensée,* tels sont les titres sous lesquels paraissent à Montbrison deux petites publications mensuelles de pieuse propagande. La modicité du prix permet de recevoir et de répandre, à peu de frais, un grand nombre d'exemplaires : on a quinze abonnements à chaque publication pour 4 fr. 50 c. et cinquante à chacune encore pour 12 fr., soit 13 ou 12 centimes par abonnement. S'adresser à M. le directeur de la *Bonne Pensée,* à Montbrison (Loire).

— Nous recommandons également à nos lecteurs un journal quotidien qui vient d'être fondé sous le titre de *Petites Nouvelles.* Rédigé dans un esprit chrétien par des écrivains habiles, il est dans les meilleures conditions pour procurer une instruction agréable, un délassement honnête. L'abonnement pour les départements est de 24 francs pour un an, de 12 fr. pour six mois, de 6 fr. pour trois mois. — S'adresser à M. P. Lethielleux, Paris, 23, rue Cassette.

— Statuettes de Notre-Dame du Pilier et de Notre-Dame de sous-terre, Portraits de Mgr l'Évêque de Chartres, etc., etc., chez Durand, cloître Notre-Dame, Chartres.

— Articles de dévotion, chez Dareau, rue du Cheval-Blanc.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de Gouverneur.

Neuvième année.

7e NUMÉRO — JUILLET 1865.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FLEURS DES SAINTS.

LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE

(Suite et fin).

La bienheureuse Marguerite-Marie, conviée par le céleste époux aux joies du Thabor, le jour de sa profession, avait, dans son zèle ardent et généreux, réclamé sa part des souffrances et des ignominies du Calvaire; mais le Seigneur voulut d'abord couvrir de fleurs la lourde croix qu'il la destinait à porter jusqu'à la mort. Cependant, sous les gracieuses fleurs du parterre se cachaient des épines, des pointes aiguës, des dards acérés. Les fleurs furent les premières écloses.

Jésus-Christ, qui aimait ardemment sa pieuse servante, et la destinait à instituer la plus douce de toutes les dévotions, la favorisait presque sans cesse des charmes de sa présence sensible. Il l'accompagnait dans toutes ses obédiences; à l'infirmerie, dans les classes du pensionnat, pépinière vivante de l'ordre où étaient élevées ces jeunes filles auxquelles, dans un doux et tendre langage, on donnait le nom de *petites sœurs*, il la suivait dans la salle des chapitres, à la buanderie, à la cuisine; nommons sans détour ces lieux que Notre-Seigneur n'a pas dédaigné de visiter, et là, il l'entretenait avec une douce familiarité, lui montrait sa croix tout imbibée de son sang, puis pour rassurer la pauvre fille tremblante, il lui permettait de reposer sa tête sur sa divine poitrine... Mais c'était surtout dans l'église, en face du Très-Saint Sacrement, pendant des oraisons ardentes et prolongées, que se renouvelaient ces mystérieuses apparitions. Un jour que Marguerite-Marie se rendait à la sainte table pour y

recevoir son Dieu, l'hostie devint à ses yeux aussi resplendissante que le soleil... Au milieu de cette lumière, elle vit Notre-Seigneur qui, tenant une couronne d'épines à la main, la posa sur sa tête en disant : « Ma fille, reçois cette couronne en signe de celle qui te sera bientôt donnée par conformité avec moi. » Des chutes douloureuses et multipliées, auxquelles le démon n'était pas étranger, servirent à réaliser cette promesse; sa tête, comme transpercée de pointes aiguës, éprouvait des élancements qui redoublaient encore lorsqu'elle essayait de l'appuyer, en même temps les répugnances naturelles qu'elle éprouvait, soit pour les repas, soit pour les délassements pris en commun, allaient toujours croissant; néanmoins, elle faisait bonne contenance et paraissait prendre part à la joie générale; mais non sans dire tout bas à son bien-aimé : « O mon bon Seigneur, *que le plaisir m'est cher vendu!...* »

Une fois, l'époux divin offrit à ses regards deux tableaux représentant, l'un une vie heureuse, s'écoulant paisible et douce dans les consolations intérieures, et embellie de tout ce qui peut, sans offenser Dieu, la rendre agréable à la nature; l'autre une vie mortifiée, souffrante, humiliée, et lui dit de choisir, l'assurant qu'il lui ferait les mêmes grâces quel que fût l'objet de ses prédilections : « O mon Seigneur, lui répondit-elle, je ne veux point d'autre choix que celui que vous ferez vous-même pour moi..... Vous me suffisez, ô mon Dieu, faites ce qui vous plaira davantage, sans avoir nul égard ni à mes intérêts, ni à mes inclinations; contentez-vous, et c'est assez pour moi, votre pauvre petite servante. » Alors, le Seigneur lui présente le tableau de la vie abjecte et crucifiée, en lui disant : « Tu as pris la meilleure part, l'autre vie est une vie de jouissance et non de mérite, elle est réservée pour l'éternité. » La Bienheureuse accepta ce tableau de mort et de croix, et malgré les frémissements de la nature, elle l'embrassa de toute l'affection de son cœur : « A partir de ce moment, dit-elle dans ses mémoires, je me trouvai tellement changée intérieurement, que je ne me reconnaissais plus. »

La joie douloureuse dont son âme était remplie se traduisait en de suaves accents, et souvent on l'entendait redire ces paroles où se traduit la mystique ardeur dont elle était consumée :

Je suis une biche harassée,
Qui cherche l'onde avec ardeur.
La main du chasseur m'a blessée.
Son dard a percé jusqu'au cœur.

Ainsi chantait, quatre siècles auparavant, le grand stigmatisé de l'Alverne, blessé dans sa chair du même trait de flamme qui avait percé son cœur à la vue de Jésus en croix. Devenu par l'élection directe du bon Dieu le protecteur de notre bienheureuse, l'amant désespéré de la souffrance et de la pauvreté la soutint dans ses épreuves, et lui obtint avec la soif de l'ignominie et de la douleur le rassasiement de l'opprobre!...

Aucune épreuve ne lui est épargnée.

Elle souffre la contradiction des langues; elle s'entend traiter de folle, de visionnaire, on la croit possédée du démon; mais tandis qu'on jette sur elle de l'eau bénite comme pour l'exorciser, le divin époux la rassure en lui disant : « Je ne crains pas cette eau, et je chéris si fort la croix que je ne puis m'empêcher de m'unir étroitement aux âmes qui la portent avec moi et pour l'amour de moi. » Dans son humilité et sa défiance d'elle-même, Marguerite-Marie ressent le douloureux martyre de l'incertitude.

Sur elle passent avec d'inexprimables violences ces luttes, ces craintes intérieures qui sont le partage des âmes que Dieu appelle à une éminente perfection; mais au milieu de ces terribles assauts, et malgré les émotions de la nature immolée, elle goûte d'inexprimables délices : c'est que le cœur de Jésus est devenu pour elle, selon ses expressions, « le navire qui la conduit sûrement au port de la patrie, la table ravissante, le banquet d'une amitié prodigue d'elle-même, l'autel enfin sur lequel elle s'étend chaque jour pour monter de là au calvaire avec son bien-aimé. » Les volontés du souverain maître restèrent néanmoins pour Marguerite-Marie obscures et mystérieuses jusqu'à l'année 1674, la seconde après sa profession; jusque-là, elle a été pour ainsi dire le jouet de l'amour divin, elle en devient alors l'instrument docile.

Au moment de soulever le voile qui couvre encore à nos yeux les merveilleuses et divines splendeurs du cœur de notre adorable Maître, au moment de raconter les admirables effusions de tendresse du Créateur des mondes pour son humble servante, il nous semble entendre ces paroles que *Celui qui est* adressait à Moïse sur la montagne d'Horeb : « Ote tes chaussures, car cette terre est sainte!..... »

A cette injonction divine, notre esprit se trouble, et la plume est prête à s'échapper de nos mains; cependant, reprenant courage et nous humiliant profondément de notre insuffisance à redire de si grandes choses, nous allons commencer la rapide et

imparfaite esquisse des révélations sublimes qui, en sortant à un jour marqué par la Providence des limites si bornées du cloître, iront apprendre à l'univers catholique les secrets de mansuétude et d'amour renfermés dans le cœur de l'Homme-Dieu...

La bienheureuse Marguerite-Marie était un jour prosternée devant le Très-Saint Sacrement, quand son souverain maître, après lui avoir fait reposer très-longtemps la tête sur son adorable poitrine, lui ouvrit son cœur d'une manière réelle et sensible, et lui dit que, ne pouvant contenir en lui-même les flammes de son ardente charité, il l'avait choisie pour les répandre; prenant ensuite son cœur, il le mit dans le sien où elle le vit comme un atôme consumé dans une fournaise ardente, puis l'en retirant tout embrasé, il le remit à sa servante en lui adressant ces délicieuses paroles : « Ma bien-aimée, j'ai renfermé dans ton côté une petite étincelle des plus vives flammes de mon amour, pour te servir de cœur et pour te consumer jusqu'au dernier moment de ta vie. » Le Seigneur lui laissa, comme à sainte Thérèse, une preuve continuelle et sensible de cette grâce extraordinaire, par une douleur de côté très-aiguë que nul remède humain ne pouvait soulager, et qui l'accompagna jusqu'au tombeau.

Cette faveur lui était comme renouvelée tous les premiers vendredis de chaque mois. Le Sacré-Cœur lui était alors montré semblable à un soleil éclatant dont les rayons tombaient à plomb sur son cœur, embrasé d'un feu si vif, qu'il semblait prêt à se réduire en cendres.

Une autre fois qu'elle était prosternée devant l'autel où le saint Sacrement était exposé, Jésus-Christ, son doux maître, se présenta à elle tout éclatant de gloire avec ses cinq plaies brillantes comme autant de soleils. Des torrents de flammes sortaient de sa sainte humanité, en particulier de sa poitrine qui, s'étant ouverte, laissa voir à la Bienheureuse le Cœur, source vive de tant de clartés, en même temps il lui fit connaître l'excès où il avait porté son amour pour les hommes, dont l'ingratitude lui avait été plus sensible que toutes les douleurs de sa passion réunies, et lui ordonna pour le dédommager de tant d'outrages, de communier le premier vendredi de chaque mois, et de passer chaque jeudi en oraison l'heure de onze heures à minuit, afin de participer à sa mortelle tristesse au jardin des Oliviers...

Ces extases, ces révélations multipliées donnèrent aux directeurs de Marguerite-Marie, bons religieux sans doute, mais assez

peu versés dans les voies illuminatives, la croyance qu'elles n'étaient qu'un effet de pure imagination; aussi firent-ils à l'humble fille une obligation rigoureuse de bannir de sa pensée tout ce qu'ils appelaient de vains et trompeurs fantômes.

Pauvre victime de l'amour divin, la voilà contrainte, pour être fidèle à l'obéissance, de lutter contre l'esprit qui la possède, d'être forte contre Dieu même; son âme nage dans une mer d'amertumes; mais son bien-aimé marche sur ces flots tumultueux et rend le calme à sa fidèle épouse en lui disant : « Sois tranquille, je t'enverrai mon serviteur. »

Ce serviteur de Dieu, choisi par le Sauveur lui-même pour seconder la Bienheureuse dans l'établissement de l'ineffable dévotion à son adorable cœur, était le père de la Colombière, de la compagnie de Jésus; il suffisait de le voir pour découvrir en lui cette touche de la grâce, qui révèle le saint, « ce je ne sais quoi d'achevé qui dénote l'homme supérieur. » Appelé à Paray dans l'automne de l'année 1674 pour être à la tête de la résidence que les fils de saint Ignace avaient dans cette ville, il consentit à recevoir les pieuses confidences de Marguerite-Marie qui, sur l'ordre exprès de sa supérieure, et malgré la répugnance excessive qu'elle ressentait de découvrir les grâces surnaturelles dont elle était l'objet, en fit au père le sincère exposé, et ne lui laissa pas ignorer la part que Notre-Seigneur lui réservait dans cette grande œuvre confiée à son amour. Le savant religieux reconnut facilement à l'humilité, l'obéissance et l'ardeur insatiable de la Bienheureuse pour les mépris et la souffrance, que c'était l'esprit de Dieu qui agissait en elle; il calma ses craintes et lui dit de s'abandonner avec confiance à l'attrait divin...

Dieu attendait ce moment pour lui découvrir en entier le grand dessein qu'il lui avait tant de fois annoncé, mais d'une manière graduée et mystérieuse, et l'un des jours de l'octave de la Fête-Dieu 1675, tandis qu'elle était prosternée devant l'adorable hostie, le Sauveur lui apparut tout environné de lumière, et lui dit en lui ouvrant son cœur :

« Voici ce cœur qui a tant aimé les hommes qu'il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et se consumer pour leur témoigner son amour, et pour reconnaissance je ne reçois de la plupart des hommes que des ingratitudes, car ils ne cessent de m'outrager par leurs irrévérences et leurs sacriléges dans ce sacrement d'amour. C'est pour cela que je te demande que le premier vendredi qui suit l'octave du Saint-Sacrement soit dédié par *une fête particulière*

à honorer mon cœur en communiant ce jour-là et en lui faisant amende honorable, afin de réparer les indignités qu'il a reçues pendant qu'il a été exposé sur les autels. Je te promets aussi *que mon cœur se dilatera pour répandre avec abondance les influences de son divin amour sur ceux qui lui rendront cet honneur et qui procureront qu'il lui soit rendu.* »

Le voilà donc manifesté dans toute sa plénitude le secret divin!.... Le voilà donc connu l'objet de toutes ces longues préparations mêlées de délices inénarrables, d'épreuves crucifiantes, d'éblouissantes clartés et d'épaisses ténèbres, d'indicibles paix et de troubles déchirants, d'élévations suprêmes et d'abaissements inouis...

Arrivée à ce point culminant de son existence, soutenue par un directeur qui jouit de l'estime de tous, et dont l'approbation lui est assurée, la Bienheureuse va sans doute se trouver à l'abri des craintes et des négations désespérantes qui tant de fois ont bouleversé son âme?

Sans doute qu'après avoir obtenu de Dieu à plusieurs reprises, comme sanction de ses paroles inspirées, la guérison instantanée de ses maux, ses supérieures, ne doutant plus du caractère surnaturel de ses révélations, feront du monastère de Paray le centre de la dévotion au Sacré-Cœur d'où elle rayonnera ensuite sur toutes les maisons de l'ordre? Non, il n'en sera pas encore ainsi.

Marguerite-Marie aimait trop passionnément la souffrance pour que son Dieu la privât de cet aliment si nécessaire à son âme tout enivrée de la passion du Sauveur; quand après des luttes sans cesse renaissantes, elle se verra devenue l'objet de la vénération de toutes ses sœurs, alors ce cri prophétique s'échappera de son cœur « *Je mourrai bientôt puisque je ne souffre plus!* »

Tu ne souffres plus, chère Sainte, alors explique-nous d'où viennent ces inexprimables angoisses que tu éprouves, ces terreurs subites qui te saisissent, ce feu qui te brûle sans te consumer? Ah! c'est, nous répond la tendre épouse de Jésus, que j'endure pour les pécheurs, les tourments de la sainteté de justice, et pour « *mes bonnes amies,* » les âmes du purgatoire, ceux de la sainteté d'amour; c'est que je m'unis aux dispositions intimes du cœur de mon sauveur bien-aimé. C'est enfin que je partage ses joies et ses peines, que je vis de sa vie et me nourris de ses douleurs, sans trouver aucune amertume à ce calice qu'il a bu jusqu'à la lie.

Les premiers hommages rendus au Cœur de Jésus dans le monastère de Paray, eurent lieu le 20 juillet 1685, à l'occasion de sa fête. Les novices, dont elle avait la direction, ne pouvaient la lui souhaiter d'une manière plus délicate. Une année après, le 21 juin 1686, la communauté entière adopta ce qui avait été si longtemps appelé la *dévotion nouvelle,* comme s'il y avait jamais rien eu de nouveau dans la manifestation de l'amour de Dieu pour les hommes, et des hommes pour leur Dieu!

Marguerite-Marie vécut encore quatre années depuis cette époque solennelle, pendant lesquelles elle acheva de se consumer dans les flammes du divin amour!

Cependant le sacrifice du soir touche à sa dernière heure. Une pure flamme que n'alimente plus rien de terrestre s'élève encore de l'autel et réchauffe seule les cendres de la victime. C'était vers le milieu d'octobre 1690, la Bienheureuse fut saisie d'un léger accès de fièvre qui n'inspira aucune inquiétude; elle seule ne s'y méprit pas; prêtant une oreille attentive à la voix de l'époux, elle avait entendu le *Veni* sortir de cette bouche divine, et dans les transports de sa joie elle s'écriait : « Que veux-je au ciel et que puis-je désirer sur la terre si ce n'est vous, ô mon Dieu. » Elle reçut la sainte communion avec d'ineffables transports d'amour. Le mal empirait, et néanmoins la mort semblait n'approcher qu'avec respect de la fiancée du Christ; son visage, plus beau que de coutume, était empreint d'une douce majesté, ses paroles vibraient comme une céleste harmonie; elle expira doucement à la quatrième onction du sacrement des malades, en prononçant les noms sacrés de Jésus et de Marie, le dix-septième jour d'octobre, entre sept et huit heures du soir, à l'âge de quarante-trois ans.

Le lendemain de *son départ pour le ciel*, ses funérailles attirèrent dans l'église de la communauté un concours extraordinaire; la clôture fut ouverte selon l'usage pour donner entrée au clergé qui s'associait à tous les élans de la dévotion populaire, et la dépouille virginale de Marguerite-Marie fut inhumée sous le chœur dans la sépulture commune du monastère (1).

Un humble Servant de Marie.

(1) Le procès de béatification de Marguerite-Marie Alacoque, commencé en 1715, interrompu par la tourmente révolutionnaire, fut introduit en cour de Rome le 30 mars 1824; la servante de Dieu reçut alors le titre de vénérable. Sa béatification solennelle eut lieu dans la basilique vaticane avec la pompe accoutumée, le 18 septembre 1864. Sa fête a été fixée au 17 octobre, jour anniversaire de sa mort.

UN PÉLERINAGE.

Le 24 du mois qui vient de s'écouler, la gare du chemin de fer de Strasbourg était remplie d'hommes, de femmes, d'enfants dont la physionomie avait ce je ne sais quoi d'heureux et de recueilli qui n'est pas le propre des voyageurs ordinaires; ce n'était pas, en effet, des touristes comme on en voit tant à cette époque de l'année, où l'on quitte à tout prix Paris pour aller respirer un air moins chaud et plus pur, mais de pieux pélerins réunis dans une même pensée de foi pour aller vénerer sur une haute montagne les reliques de sainte Odile, la patronne de l'Alsace, et visiter une des plus belles cathédrales gothiques du monde catholique.

Mais qu'est-ce que sainte Odile? diront plusieurs. Dans quel temps vivait-elle? Pourquoi recourt-on particulièrement à son intercession? Un peu de patience, nous allons en quelques mots essayer de répondre à ces questions.

Vers le milieu du VIIe siècle, naquit dans cette partie de l'Austrasie, qui fut depuis appelée Alsace, une petite fille à laquelle Dieu avait refusé le bienfait de la lumière. Le duc Aldarik, son père, homme farouche et emporté, voulut dans un accès de colère qui caractérise le barbare, faire périr la pauvre petite aveugle, mais sa mère Bereswinde parvint à la soustraire à sa fureur. Or une nuit Erhard, évêque de Ratisbonne, entend une voix mystérieuse qui lui dit : « Lève-toi et va baptiser l'enfant du duc Aldarik. »

Le Pontife obéit, et tandis que l'eau sainte tombe sur le front de la petite fille, celle-ci fixe sur Erhard ses beaux yeux bleus comme pour le remercier de lui avoir *donné* la vue. En effet elle y voyait, l'heureuse Odile, mais son père, malgré ce miracle, ne voulut pas lui rendre son amour. Cependant ayant perdu un fils qu'il chérissait, il fit venir sa fille auprès de lui, et quand elle fut devenue grande et belle, il voulut la marier, mais Odile avait consacré à Dieu sa virginité, et pour ne pas être infidèle à son vœu elle s'enfuit du manoir paternel. Sur le point d'être atteinte par les émissaires envoyés pour la saisir, elle prie le céleste époux qui fait en faveur de sa fiancée un deuxième miracle : un rocher s'entr'ouvre et la reçoit dans son asile inespéré.

Après bien des délais le duc se laissa fléchir et sainte Odile profita de sa liberté pour fonder le monastère de Hohenbourg sur la montagne qui de son nom s'appelera après sa mort l'Oltilienberg ou montagne de Sainte-Odile (1). Elle fit élever à côté du couvent un hôpital où elle allait chaque jour soigner les malades qui s'y étaient rendus. On rapporte qu'un jour elle aperçut à la porte un lépreux hideux à voir, plus hideux encore à toucher, mais le courage d'Odile était bien au-dessus de ces pusillanimités vulgaires. Elle serra héroïquement le lépreux dans ses bras et tout aussitôt sa lèpre disparut.

(1) C'est le lieu du Pélerinage.

La bienheureuse obtint par ses prières la conversion d'Aldarik, et après avoir gouverné pendant plus de 30 ans les deux monastères de Hohenbourg et de Nieder-Münster qu'elle avait fondés, elle tomba malade et, comme ses filles spirituelles entouraient sa pauvre couche en versant d'abondantes larmes, un ange éblouissant de lumières descendit au milieu d'elles, et présenta à la sainte un calice où elle se communia elle-même. Odile s'endormit alors d'un sommeil qui dure encore. Son âme est au paradis où elle prie pour nous, et cette fille du ciel, se souvenant qu'elle a été enfant de la terre et enfant malheureuse et privée de la vue, protège particulièrement les pauvres aveugles qui recourent à sa médiation pour obtenir la guérison de leurs maux!...

C. de C.

LA PREMIÈRE MESSE D'UN JEUNE PRÊTRE.

Il y a de belles fêtes à la campagne. Rendez-vous au village un jour de solennité comme celle de la Fête-Dieu, par exemple, et vous trouverez mille charmes auprès des joyeux fidèles, à la vue des reposoirs où les estampes naïves, les cadres antiques et autres ornements de la chaumière, se détachent gracieusement au milieu des richesses du parterre et du bosquet. Allez-y pour une première communion : les décorations champêtres de l'église, les impressions multiples se trahissant par des larmes, chez la mère et l'enfant comme chez le pasteur, tout vous parle et vous émeut. Il est une autre fête plus rare et qui a plus d'un rapport avec celles dont nous venons de parler; une fête dont le prêtre, enfant du hameau, garde toujours le souvenir, parce qu'il lui rappelle un de ses plus beaux jours, celui de sa première messe au sein de la paroisse qui l'a vu naître. Il y a quelques semaines nous étions témoin d'une solennité de ce genre, et nous croyons édifier nos lecteurs en leur en donnant le récit.

Nous avions quitté la ville à une heure matinale. Les parfums qui s'échappent des céréales encore vertes, l'aspect riant de la plaine où tout est beau, champs aux tiges fécondes, larges horizons, paysages, clochers pittoresques, que de choses avaient séduit nos yeux; nous courions après une jouissance d'un ordre supérieur et d'un effet plus salutaire. Nous voici enfin au terme de notre course, dans un tout petit village que nous avaient annoncé de loin sa tour et sa flèche aigüe, gloire d'un édifice hélas! bien modeste Mais quelle est aujourd'hui la parure du pauvre monument! que de festons! que de guirlandes! Jeunes gens et jeunes filles, chacun a rivalisé de zèle pour transformer en un gracieux palais, en un digne cénacle, cette nef ordinairement si simple et qui, comme tant d'autres, hier encore faisait penser à Béthléem. Une si auguste cérémonie se prépare pour elle! L'heure s'avance; que l'on tinte le joyeux carillon; laissez le travail et accourez en costume de fête, habitants du hameau! Déjà l'on se presse aux avenues du saint lieu; la procession s'organise et les bannières se déploient au-dessus d'un

groupe de vierges vêtues de blanc. Le clergé est nombreux, mais à la place d'honneur il manque un jeune prêtre, et c'est lui qu'on va chercher si solennellement à travers les rues du village. Soudain il se présente sur le seuil de la maison paternelle. L'apparition de l'élu du sanctuaire en cet état et dans ces lieux ouvrait une scène touchante et inspiratrice pour l'âme qui réfléchit. La première fois qu'il fut conduit enfant hors de l'enceinte domestique, ce fut pour aller demander le baptême et son titre de chrétien; quelle distance l'âge et la grâce lui ont fait franchir depuis sur le chemin de la vie! Alors il était bien près de sa naissance et il est déjà vieillard, *presbyter* selon l'expression de l'Église; alors il n'était pas l'ami de Dieu, et maintenant il est ministre des miséricordes divines. Quant à vous, ses compatriotes, un sentiment indicible vous saisit en voyant aux portes d'un simple artisan l'aube blanche et l'auréole du sacerdoce.

Tel fut peut-être l'étonnement de Tobie lorsqu'au sortir de sa pauvre demeure il aperçut devant lui son guide inattendu, un envoyé du ciel; il trouva, disent les saintes Lettres, un jeune homme à la belle parure, debout, ceint et semblant prêt pour un voyage. *Invenit juvenem splendidum, stantem præcinctum et quasi ad ambulandum.* Voyez maintenant le nouveau prêtre écoutant les paroles amies, graves, encourageantes, de votre pasteur qui fut aussi le sien, du Curé de sa première communion; puis attendris jusqu'au fond de l'âme par le discours et par la réponse, dites lequel des deux ministres doit être sous le coup d'une émotion plus vive, surtout au moment où l'ancien maître quitte l'étole pour la donner à son élève, où le père dans le Seigneur reconnaît son fils comme autorisé par l'Évêque interprète de Dieu à prendre lui aussi le commandement d'une famille spirituelle. Béni soit le Dieu d'Israël! s'écrie la multitude, et l'on regagne l'église en prolongeant le chant d'enthousiasme. Là on implore les lumières de l'Esprit-Saint et le jeune ministre accomplit les rites du grand sacrifice. Il faudrait sans doute les concerts du ciel pour répondre à la joie de tous, à la ferveur des vœux du nouveau célébrant, à la stupéfaction des fidèles qui comprennent les transformations opérées par la grâce, les résultats merveilleux du sacrement de l'ordre. Mais si les hymnes de la terre ne peuvent atteindre une telle hauteur, on n'a rien oublié pour les en approcher; le choix des voix, la majesté des chants, la mélodie de l'orgue expressif, tout s'harmonise le mieux possible avec les exigences de la solennité, et les sentiments du cœur font le reste.

On ne pouvait oublier non plus le rôle saint du prédicateur. N'était-ce pas le moment d'instruire sur les grandeurs et les avantages du sacerdoce? La parole évangélique doit dans ces heures si douces trouver un parfait accueil, surtout lorsqu'elle tombe des lèvres d'un compatriote déjà vieilli dans les labeurs du ministère; les paroissiens l'entendent avec une légitime fierté; ils sentent qu'il y a de la gloire pour un pays à fournir des soldats à la forte légion qui défend l'Église et soutient

l'humanité, des membres au corps sacré des représentants de Jésus-Christ. Le village où nous étions paraissait avoir l'intelligence de ces grandes choses ; nous en avions pour témoignage la présence de la plus grande partie des habitants, maîtres et domestiques, amis de la famille ou étrangers. Et que dirons-nous de ce nombre étonnant de bonnes âmes qui s'approchèrent du banquet sacré, heureuses sans doute de reconnaître devant le Dieu eucharistique l'honneur fait à leur paroisse, en recevant la nourriture céleste des mains mêmes de celui qui en était l'occasion? Cette circonstance nous a profondément touché ; il était si facile d'en apercevoir la portée sur tous les assistants. Le célébrant devait y être encore plus sensible que nous. Aussi la messe terminée, célébrant, choristes, fidèles, avaient encore un devoir à remplir ; c'était de faire entendre les accents de la reconnaissance. Le *Te Deum* s'échappa bien significatif du cœur et des lèvres, et il fut continué pendant une dernière procession qui ramenait vers la demeure de ses parents celui dont nous avions célébré l'entrée dans la carrière sacerdotale.

Bénis le Seigneur, famille fortunée! le prêtre ne t'appartient plus, mais il n'a pas rompu tous les liens qui l'attachaient à toi ; celui de son affection a pris une force nouvelle. S'il doit te quitter, c'est pour enchaîner son existence au service de l'Église : sous des tentes qu'ont préparées tant de mains amies, fête sur le champ par des réjouissances calmes et pures cette union éternelle avec l'épouse de Jésus (1). A. F. G.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Les années s'écoulent avec la rapidité de l'éclair et emportent dans leur cours bien des idées, bien des sentiments, des projets et parfois même des convictions. Il est en France une chose qui a lutté contre les ravages du temps, survécu aux révolutions, au moins dans les masses ; c'est l'attache aux pratiques de la foi. Voyez le Paris du dix-septième siècle et le Paris moderne ; qu'y remarquez-vous? beaucoup de vertus délassant vos regards des spectacles du vice ; beaucoup de dévotion protestant contre les déchaînements de l'impiété. Si vous voulez restreindre le cercle de vos observations, contentez-vous d'un point de vue relatif aux paroissiens de Saint-Sulpice. Du temps de M. Olier, les Chartrains nos aïeux entendaient louer le troupeau de ce saint pasteur, ils le savaient rivalisant avec eux de zèle pour le culte de la Vierge druidique si bien honorée dans leur splendide cathédrale et que de son côté M. Olier faisait si bien connaître à ses fidèles ; et aujourd'hui?... Aujourd'hui comme alors une sorte de fraternité se trouve établie entre ceux-ci et ceux-

(1) La fête que nous venons de décrire se passait à Villars, en Beauce. Des honneurs comme ceux qui entourèrent là M. l'abbé Piauger n'auront pas manqué non plus à ses confrères, nouveaux prêtres comme lui. Des faits de cette nature demandent à être connus ; nous ne pouvions taire celui-ci après en avoir été le témoin oculaire.

là avec les mêmes aspirations et le même but. Servir Notre-Dame de Chartres, c'est la devise commune; et nos compatriotes sourient de contentement lorsqu'ils apprennent qu'une députation parisienne va venir aux sanctuaires de la Vierge Noire pour perpétuer les vieilles traditions.

C'est ce que nous avons pu voir une fois encore le mois dernier. Le 30 mai, près de six cents fidèles sont accourus de la capitale sous la conduite de M. Hamon, le vénérable curé de Saint-Sulpice. Comme les années précédentes, ce pélerinage a été pour tous une belle fête, un grand sujet d'édification. Que de choses nous aurions à dire s'il ne nous fallait pour cela revenir sur ce que la *Voix* a tant de fois raconté. L'arrivée des pélerins accueillis au son des cloches par le clergé de la cathédrale, la célébration solennelle des saints mystères auxquels un si grand nombre participèrent en communiant de la main de Mgr l'Évêque de Chartres et du célébrant, les prières ferventes et autres actes de dévotion des voyageurs au pied des statues vénérées, les paroles chaleureuses de M. Hamon renouvelant la consécration de sa paroisse à Notre-Dame, enfin la procession à l'immense église souterraine illuminée pour la circonstance, voilà quelques détails principaux que nous avons déjà présentés ailleurs. Au lieu de donner une nouvelle forme à un récit qui devrait être le même quant au fond, nous aimons mieux placer ici des réflexions d'un autre genre inspirées par le voyage de Chartres à un pélerin du 30 mai.

M. de W..., écrivain de mérite, après avoir parfaitement rendu ses pieuses impressions, continue ainsi :

« Le voyage à Chartres a particulièrement l'avantage de nous faire apprécier une des époques les plus brillantes du christianisme, en nous permettant de toucher du doigt une de ses plus belles manifestations. Pour ne parler que des vitraux dont la réunion est certainement la plus belle du monde, quelle science profonde de l'écriture et de l'histoire, jointe à un sentiment grandiose du beau, n'a-t-il pas fallu pour présider à l'arrangement et à la distribution des sujets, si pleins d'idées, de cent vingt-cinq grandes fenêtres et de trois roses immenses? N'en déplaise à notre amour-propre, lorsque nos aïeux composaient une verrière, ils se gardaient bien d'introduire de ces couleurs criardes, telles que le jaune, le rouge ou l'azur unis sans transition, comme nous les voyons prodiguées dans les restaurations malheureuses de nos monuments les plus importants, et pour lesquels les plus gros budgets sont ouverts. Ils voulaient avant tout la douceur, la fusion des teintes jointe à la richesse des formes; tellement que nous sommes en droit de dire à tout artiste : Allez étudier à Chartres, si vous voulez développer en vous le sentiment du beau; à Chartres vous apprendrez ce qu'est dans l'expression la noblesse. »

— Le 31 mai, jour solennel, jour saint! Sa venue, il est vrai, annonce la fin prochaine d'exercices bien chers aux enfants de Marie, et pour le grand nombre c'est un motif de regrets sincères. Cette année en particulier il marquait pour la cathédrale la clôture du jubilé, c'est-à-dire d'une série de grâces et d'instructions dont

heureusement tant d'âmes sont insatiables. Mais que deviennent toutes ces considérations à Chartres lorsqu'on a prononcé le mot « 31 mai! » Et d'où vient donc à ce mot un tel prestige? C'est que naturellement on appelle de ses vœux l'anniversaire d'une solennité qui fait date dans l'histoire du pays; et si cette solennité eut pour occasion un fait d'une importance considérable comme le couronnement de la Madone au nom du Souverain-Pontife, on comprend que le retour de l'anniversaire qui la rappelle soit de nature à réjouir. Le soir du 31 mai, les nefs de la cathédrale sont encombrées de monde. On aime à voir la divine Patronne quitter son trône séculaire dans cette circonstance exceptionnelle, puis, escortée par les vétérans de la milice sacrée, se mouvoir pour une marche triomphale et faire planer ses regards maternels sur son peuple, sur ces soldats de Jésus qui lui doivent à elle tant de victoires. On se rappelle les rois antiques portés sur le pavois par leurs preux et au milieu de leurs fidèles qui leur faisaient honneur de la conquête. Mais laissons ce souvenir profane. Les magnifiques ovations des vieux Francs comme celles des Romains auraient pâli devant celle que préside la religion et qui s'adresse à la Reine du ciel et de la terre. Ces illuminations, dont l'éclat agrandit le merveilleux du temple, ces chants qui empruntent tant de majesté aux heures du soir, cette perspective éblouissante ménagée par les ornements de l'autel et les parures des ministres, tout cela n'est-il pas d'un effet impossible à rendre? Le peuple est saisi par ces spectacles, il est encore plus ému sans doute par le langage qu'ils tiennent au cœur; il les aime avec enthousiasme et la preuve c'est qu'il y revient toujours avec empressement.

— Le 9 juin, un illustre pèlerin se trouvait aux sanctuaires de Notre-Dame, c'était monseigneur Massaja, évêque de Cassia, vicaire apostolique des pays Gallas (Afrique). Il y a vingt ans que ce vénérable missionnaire jette la divine semence parmi les pauvres nègres d'Abyssinie, et là, le terrain des âmes est aussi inculte et aussi desséché par le paganisme aveugle et sensuel que le sol matériel l'est par les feux du soleil tropical. Monseigneur Massaja est un confesseur de la foi; la mort l'a épargné, mais il l'a vue de bien près; un jour même la massue fut levée sur sa tête pour lui faire expier son zèle apostolique et il y échappa comme par miracle. Au moins il n'échappa point aux prisons, et quelle terrible chose que l'existence du prisonnier dans ces malheureuses contrées! Un usage qui leur est particulier, c'est d'attacher deux à deux les détenus, quelle que soit la diversité de leurs inclinations, de leurs habitudes, des griefs qu'on veut punir. Sa Grandeur a vécu ainsi pendant plusieurs mois côte à côte avec un scélérat qui naturellement ne pouvait lui témoigner une grande sympathie. Il ne faudrait pas croire pourtant qu'aux pays Gallas le catholicisme soit l'objet d'une haîne générale; le roi lui-même a pour lui, dit-on, une secrète estime, mais il se garde d'en autoriser la propagation dans la crainte que cette religion ne rende ses sujets trop civilisés et par suite trop difficiles à gouverner. Qui lui donnera de comprendre que la civilisation véritable, c'est-à-dire celle qui reste une floraison de l'évangile, est une garantie de l'obéissance aux souverains; qu'au contraire

celle qui pousse à une indépendance trompeuse et souvent voisine des catastrophes est celle qui renonce pour mère la foi catholique, et rejette le plus loin possible ses règles conservatrices. Il y a en Afrique une base importante pour l'adhésion aux vérités religieuses. « Là, nous dit monseigneur Massaja, tout le monde croit à la divinité, et dans votre Europe, combien n'y croient pas? Chez vous, combien de gens passent des jours, des mois, des années sans adresser leurs hommages à un Être suprême auquel ils se croient redevables de quelques bienfaits; il en est tout autrement là-bas; le malheur est qu'ils se trompent dans l'application de leur principe; Dieu pour eux est représenté par des êtres sans raison, souvent par des animaux malfaisants : mais enfin ils adorent, ils prient; vienne le moment où la grâce les aura domptés, éclairés, quel sera leur dévouement, leur fidélité! ils auront l'habitude de l'adoration, de la prière! » Sa Grandeur nous a exposé les dangers de toute sorte qui environnaient le missionnaire, entre autres ceux qui leur venaient de la part des dieux du pays qui en veulent du reste autant à leurs serviteurs qu'à leurs ennemis. Ainsi il est arrivé, pendant ses courses à travers son vaste district, qu'un affreux serpent, oui affreux malgré la vénération dont l'entourent en tremblant les pauvres Abyssins, s'élançait vers son cheval, l'enlaçait du premier bond et le jetait à terre raide mort, à la grande stupéfaction du cavalier qui avait à peine le temps d'orienter sa fuite pour se dérober aux singulières faveurs du dieu.

On devine aisément les difficultés du ministère en de pareilles régions et nous n'avons nulle peine à comprendre que Mgr Massaja ait vu sa santé si gravement compromise. Il a dû s'éloigner pour quelque temps de sa mission où le retour lui est interdit par les mesures les plus sévères du roi; et c'est au mois de mai de l'année dernière qu'il est arrivé à Rome épuisé de fatigues et même menacé d'une fin prochaine. Les médecins lui ont conseillé de se rendre en France aux eaux du Mont-Dore, et bien lui a pris de suivre leurs prescriptions; il y a retrouvé des forces qu'il peut maintenant mettre au service de son zèle. Sa Grandeur ne pouvait quitter la France sans faire le pélerinage de Chartres; nous l'avons vu bien heureux de prier devant la célèbre Madone, et de notre côté nous avons éprouvé une satisfaction bien douce en étudiant de près l'apôtre vieilli dans les luttes de la foi. Quoique son passage à Chartres fut très-rapide, Sa Grandeur a su trouver quelques instants pour adresser aux élèves du Grand-Séminaire et aux Clercs de Notre-Dame des paroles intéressantes qu'il était facile de saisir malgré son inexpérience de la langue française, et qu'il serait difficile d'oublier.

— Monseigneur l'évêque de Cassia était accompagné du R. P. Dominique, religieux capucin comme il l'est lui-même, et de M. Daniel Comboni, missionnaire apostolique de l'Afrique centrale. Le premier de ces deux pélerins est bien connu à Chartres où il prêcha il y a deux ans la station du carême avec un zèle si remarquable. Le second est un prêtre distingué, vénitien d'origine, qui a parcouru déjà beaucoup de sanctuaires de Marie et qui soupirait depuis longtemps après le bonheur de prier devant notre Vierge aux miracles. « Pour moi, voir la France sans voir Notre-Dame de Chartres, disait-

il dans son accent italien, c'était voir Rome sans le Pape. — Ah! répétait-il encore, tant de fois en Italie, à Jérusalem, partout j'ai prêché sur la Vierge devant enfanter, « *Virgini pariturœ.* » Qu'il m'est doux de la contempler enfin dans son temple le plus cher, dans la grotte où on l'a le plus invoquée sous ce nom! » Notre-Dame aura dû bénir les intentions et les saintes entreprises qu'étaient venus lui recommander des prêtres si dévoués à sa gloire.

— Le 24 juin, Mgr l'évêque de Saint-Dié se prosternait à son tour devant les Madones chartraines. Ce jour-là, Mgr l'évêque de Chartres était parti pour assister à la consécration solennelle du diocèse de Laval au Sacré-Cœur de Jésus.

— Notre revue mensuelle servant de bulletin à l'Œuvre des Clercs, nous devons à nos lecteurs l'exposé des faits qui intéressent le plus cette œuvre : souvent on nous l'a réclamé; une telle réclamation est un précieux témoignage de sympathie. Le 10 juin, les jeunes Clercs de Notre-Dame assistaient aux cérémonies de l'ordination qui devaient avoir pour eux un intérêt spécial : parmi les ordinands était un de leurs maîtres, M. l'abbé Legendre, et dix de leurs frères aînés, savoir : six pour les degrés inférieurs de la hiérarchie ecclésiastique, deux pour le sous-diaconat et deux pour le sacerdoce. Les deux prêtres, anciens élèves de la Maîtrise, étaient M. l'abbé Desvaux, actuellement professeur au petit-séminaire, et M. l'abbé Déneau. Nous était-il défendu de conclure la bénédiction de l'établissement d'après ces résultats, de l'arbre d'après ces fruits? Le lendemain, dimanche de la Trinité, M. l'abbé Legendre dit sa première messe à l'autel principal de la Crypte; il y eut communion générale en action de grâces des bienfaits de Dieu et de Notre-Dame, et les enfants de chœur firent entendre de doux cantiques. Pourquoi n'ajouterions-nous pas que la journée fut couronnée à l'intérieur de la maison par une fête de famille, et que là on sut trouver à l'adresse des trois rois du festin quelques couplets joyeux dont nous citerons le dernier :

Enfants, quand Dieu vous donnera
L'insigne honneur de la prêtrise
Chacun de vous ainsi viendra
Réjouir la chère maîtrise.
Refr. Maison chère, à toi notre amour!
Dieu te bénit en ce beau jour.

— On nous permettra de payer ici un tribut d'affection et de reconnaissance à un homme du peuple qui n'a jamais songé à l'honneur d'un éloge public, à un pieux vieillard dont la belle vie vient de s'éteindre. Le souvenir de son dévouement de huit années au service purement volontaire et désintéressé de notre maison, les liens étroits qui unissent les directeurs et les élèves de la maîtrise à son fils bien-aimé, M. l'abbé Y....., fondateur de l'Œuvre, nous faisaient un devoir de recommander aux prières de nos associés l'âme de ce juste. Une de ses meilleures pratiques, c'était de faire tous les jours une ou plusieurs fois l'exercice du chemin de croix : on le voyait régulièrement vers trois heures de l'après-midi parcourir les stations du Calvaire, et c'est précisément un vendredi et à trois heures de l'après-midi qu'il a rendu son âme à Dieu.

N'était-ce pas une coïncidence à remarquer? Parents et amis pouvaient voir là une récompense particulière du ciel.

— Au commencement du mois de juin, les sœurs de l'un des hospices de Chartres venaient demander au chapelain de la Sainte-Vierge une neuvaine de prières pour la conversion d'un vieillard gravement malade. Ce pauvre homme avait résisté opiniâtrement jusqu'alors à tous les efforts tentés pour le ramener à Dieu; il ne fallait pourtant pas perdre espoir. Le chapelain promit que les prières seraient faites sans retard, et même que les clercs qui devaient avoir ce jour-là leur promenade hebdomadaire iraient dans l'église de la communauté commencer la neuvaine. La promesse fut accomplie; les religieuses et les clercs implorèrent ensemble avec ferveur et confiance la grâce qui dompte les cœurs, et l'on fut exaucé. Un changement complet s'est opéré tout-à-coup dans les dispositions du malade; il a eu la fin la plus édifiante.

— Une jeune fille de service de la ville de D...... était atteinte d'un mal fort sérieux. Une sorte de tumeur s'était déclarée au côté avec des symptômes inquiétants, tellement que le médecin, désespérant de la guérison, conseillait de la renvoyer sans retard à sa famille. Les maîtres, religieux de sentiment et de pratique, suivirent une autre inspiration, celle de demander et de faire une neuvaine à Notre-Dame de Chartres. Dès le premier jour, la malade éprouva un mieux sensible; puis le mal disparut. Cette neuvaine a été faite, il y a bientôt deux mois, et depuis lors cette domestique, gaie, bien portante et remerciant sa libératrice, peut se livrer à son travail.

— La dévotion au scapulaire bleu se répand beaucoup depuis quelque temps à Chartres; presque tous les jours on voit s'agenouiller devant les chapelains de la sainte Vierge des personnes de tout rang qui demandent ce saint habit, source de grâces innombrables pour la vie et pour la mort.

— Nous avons constaté l'année dernière un usage qui commençait à fixer l'attention d'une manière bien utile, puisqu'il est tout à la gloire de Marie. Nous avons dit que plusieurs curés de la campagne amenaient aux pieds de Notre-Dame de sous-terre et du pilier les petits garçons et les petites filles de la première communion; cette année le même fait s'est encore présenté avec la même édification pour ceux qui en étaient les témoins. Un ecclésiastique n'a pas été effrayé par une distance de plus de quatre lieues pour conduire ainsi ses enfants aux sanctuaires vénérés. Il arriva à la crypte au moment où les élèves du beau pensionnat de Saint-Paul y accomplissaient un pélerinage pour clore leurs exercices du jubilé et recevaient, après une exhortation paternelle, le scapulaire de l'Immaculée-Conception. Quand Marie était à Nazareth, elle voyait avec plaisir les enfants, compagnons d'âge de son fils Jésus, visiter sa demeure et sans doute prendre part à ses jeux; enfants, venez à l'église où trône la Vierge mère, où vous attend son fils Jésus, et vous aurez part aux joies de son amour!

L'abbé GOUSSARD.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de Gouverneur.

Neuvième année.

8e NUMÉRO — AOUT 1865.

LA VOIX
DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

VIE DIVINE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE

D'APRÈS LA CITÉ MYSTIQUE DE MARIE D'AGRÉDA (1).

Désirant retracer à nos pieux lecteurs de la *Voix*, quelques traits de la vie de la très-sainte Vierge, nous avons choisi pour guide, dans ce travail si au-dessus de nos faibles lumières, la *Cité mystique*, admirable ouvrage écrit au XVIIe siècle par la vénérable Marie d'Agréda (religieuse espagnole du couvent de l'Immaculée-Conception), que Dieu daigna initier, dans des visions extatiques, au secret des actions de sa Mère immaculée.

Sans doute, à part ce qui est tiré du récit évangélique, rien dans ses pieuses révélations n'est article de foi; mais elles n'en sont pas moins pour le cœur du chrétien, un aliment doux et fortifiant; pour son imagination, une ravissante pâture; pour son esprit, une instruction profonde; pour son âme enfin, un puissant excitant à aimer, à prier, à imiter la *grande Reine* de la terre et des cieux.

. . . .

I.

Les Romains, après avoir promené leurs aigles victorieuses dans

(1) Marie d'Agréda a été déclarée vénérable le 6 décembre 1687; ce titre la venge de celui de *visionnaire* que lui ont donné quelques biographes. Plusieurs papes ont formellement permis la lecture de son livre, *la Cité mystique*, que le père Laurent, le savant auteur de la vie de Marie d'Agréda, regarde comme le *plus étonnant qui soit sorti d'une plume humaine*. L'abrégé que nous avons suivi est du R P. Cœsaré, consulteur de la Congrégation de l'Index, religieux d'une science éprouvée et d'une grande sûreté de doctrine.

la plus grande partie du monde connu des Anciens, et assujetti à leur empire presque toutes les nations de la terre, touchaient à cette ère de paix, où le temple de Janus (le Dieu au double visage), devait voir fermer ses portes, dont l'ouverture était un signe de troubles et de combats.... Le peuple roi ne songeait guère cependant que, vers la même époque, dans un coin de cette Judée que gouvernait, pour l'empereur Auguste, Hérode l'Iduméen, s'accomplissait un grand et touchant mystère : l'IMMACULÉE CONCEPTION de la femme bénie, qui, dans les décrets éternels, devait être la mère du Dominateur divin!...

Anne, de la tribu de Lévi, et Joachim, de celle de Juda, étaient deux époux aussi recommandables par leur fidélité à observer les commandements du Seigneur, que par la piété de leurs ancêtres; mais comme Dieu se plaît à éprouver ceux qu'il aime, et qu'il voulait de plus en plus purifier leurs ardents désirs, il leur refusa pendant vingt ans cette bénédiction de la paternité, qu'ils sollicitaient avec larmes, dans le secret de leur cœur... Enfin, leur patiente et longue attente eut un magnifique couronnement; le Seigneur leur donna une fille qu'ils appelèrent MARIE, nom qui signifie *dominatrice de la mer*. C'est qu'en effet cette vierge admirable, après avoir vu reculer, dans sa conception sans tache, le flot envahisseur de la corruption originelle, devait avoir la vertu spéciale de refréner les vagues tumultueuses des mauvaises passions répandues sur la terre, et devenir ainsi pour nous tous, pauvres nautonniers, « lancés sur l'océan des âges, » l'étoile qui nous guide au milieu des écueils, et nous fait arriver doucement au port!

Les jours de la purification prescrite aux femmes juives étant arrivés, Anne alla au Temple, portant entre ses bras sa très-sainte enfant, et y renouvela le vœu qu'elle avait fait avant sa naissance de la consacrer au Seigneur, dès qu'elle aurait atteint l'âge de trois ans. La petite Marie ratifia en elle-même la promesse de sa pieuse mère, et ne cessa, depuis cet instant, d'en souhaiter l'accomplissement. La jeune vierge avait pour garde invisible, plusieurs légions d'esprits bienheureux. Cette milice angélique lui rendait hommage comme à une reine vénérée et chérie; cependant Marie ne se prévalait pas de ce titre et, cachant tous ses glorieux priviléges, elle ne paraissait au dehors qu'une enfant; l'enfant, à la vérité, la plus délicieuse, la plus parfaite qu'il soit possible d'imaginer; jamais elle n'était importune, jamais elle ne versait de larmes pour les petits chagrins ordinaires à son âge;

mais, dans son humilité, elle dissimulait cette admirable disposition, en pleurant souvent sur les péchés des hommes, afin d'en obtenir le pardon, et de hâter la venue du Rédempteur promis. Marie ne fut point, comme les autres enfants, privée de la parole dans les premiers mois de la vie, pourtant elle resta plus d'un an sans dire un seul mot, et avant de faire usage de ce don si puissant et si dangereux, elle supplia le Seigneur de l'assister, afin que cette difficile action ne devint point pour elle une occasion de lui déplaire ou de l'offenser.

Lorsque la très-sainte Vierge eut atteint sa troisième année, Anne se mit en devoir de la conduire au Temple ainsi qu'elle l'avait promis. Les préparatifs du départ achevés, la sainte enfant s'achemina vers Jérusalem avec ses parents et un nombreux cortége de connaissances et d'amis. Dans une des haltes nécessitées par la longueur du trajet, Joachim pressa sa fille sur son cœur en lui disant avec une ineffable tristesse : « Mon enfant, je ne te verrai plus! »

Quand les pieux voyageurs furent arrivés au Temple, on ouvrit, pour y introduire la jeune vierge, une porte couverte de merveilleuses sculptures, représentant des grappes de raisin et des bouquets d'épis; c'était la *porte Dorée*. Marie, remplie d'un joyeux enthousiasme, monta rapidement les cinquante dégrés qui conduisaient à cette magnifique entrée de la maison du Seigneur; mais avant d'être admise dans le lieu où étaient réunies les jeunes vierges d'Israël élevées dans le Temple, elle se tourna vers ses parents et, se jetant à genoux, implora leur bénédiction qu'ils lui donnèrent avec beaucoup de tendresse et de larmes. La prophétesse Anne, qui avait été désignée pour être la maîtresse de la sainte enfant, la présenta à ses nouvelles compagnes, auxquelles Marie adressa les plus gracieuses assurances d'affection. Le soir, elle fut conduite dans la petite chambre qui lui était destinée vis-à-vis le saint des saints... « Voilà donc la très-pure enfant seule avec son Dieu, seule avec les anges, veillant près du sanctuaire, elle qui est le sanctuaire immaculé du Très-Haut, l'Arche de la nouvelle alliance, le propitiatoire virginal du haut duquel le Seigneur fera entendre que le PARDON va être donné à l'humanité coupable! Les Chérubins l'ombragent de leurs ailes, et saluent déjà en elle la mère du Rédempteur (1). » En ce moment, Dieu ordonne à la sainte cohorte des Séraphins qui l'assistent

(1) *Mater admirabilis*, par l'abbé Monin.

sans cesse, de la transporter au céleste séjour. Ce fut alors que, prosternée humblement devant le trône de Dieu, la très-pure Marie prononça ce vœu sublime dont le virginal écho fera battre tant de cœurs, et sera pour tant d'âmes le cri sacré de la victoire et de l'amour!

Reportée par les anges dans le Temple, la fille privilégiée du Dieu trois fois saint, y vécut jusqu'à l'âge de quatorze ans dans le recueillement, le travail et la prière; ne se distinguant de ses autres compagnes que par une humilité plus profonde, une ferveur plus grande, une obéissance plus prompte, une application plus soutenue, et par cette gravité douce et modeste, qui ajoutait à son incomparable beauté un irrésistible attrait.......

Joachim était mort peu de temps après la présentation de Marie au Temple, assisté sur son lit de douleur par les anges, gardiens de sa fille chérie. Sainte Anne survécut près de neuf ans à son saint époux; elle fut consolée dans ses derniers moments par Marie, que les messagers célestes transportèrent auprès d'elle pour recevoir son dernier soupir...

Cependant le moment étant venu pour l'orpheline du Temple, de quitter cette sainte retraite, les prêtres s'occupèrent de lui chercher un époux. Plusieurs jeunes gens de la famille de David convoqués par eux se présentèrent, et ne sachant sur qui fixer leur choix, les prêtres décidèrent que celui dont le bâton fleurirait serait l'époux de la jeune vierge. Mais tous ces bâtons restèrent secs entre les mains qui les portaient... Alors on fit de nouvelles recherches et l'on s'aperçut qu'un *nommé Joseph*, issu, lui aussi de la race de David, n'avait pas été appelé. On le fit venir aussitôt et on lui offrit la verge d'épreuve. O merveille! à peine l'avait-il touchée qu'elle se couvrit de boutons et de fleurs : en même temps une blanche colombe s'arrêta en battant des ailes sur la tête de Joseph, dont le front resplendissait d'une clarté surnaturelle.

« Celui-ci seul est digne de devenir l'époux de Marie, » s'écrièrent d'une commune voix les prêtres du Seigneur... Or, tandis que ces choses merveilleuses se passaient, Marie était en prière, et Dieu calmait ses craintes virginales, en lui promettant de lui donner pour époux un homme selon son cœur, qui ne s'opposerait point à ses désirs et lui serait un protecteur fidèle.

Les prêtres, sur les assurances du Ciel, bénirent l'union de Marie et de Joseph qui partirent pour Nazareth, petite ville de la

basse Galilée (1). Arrivés dans l'humble demeure appelée depuis *la Santa Casa*, la maison sainte par excellence, Marie fit connaître à son époux le vœu de perpétuelle chasteté qu'elle avait prononcé en présence du Seigneur, le suppliant de l'aider à l'accomplir. Encouragé par ces paroles, saint Joseph lui confia aussi que, dès l'âge de douze ans, il avait pris un engagement semblable. En cet instant solennel, l'âme des deux époux fut remplie d'allégresse et, d'une voix toute tremblante d'émotion, ils entonnèrent un cantique d'actions de grâces, dont les anges de Dieu répétaient tour à tour les mélodieux accents!

Marie préludait à ses divines destinées en demandant chaque jour à Dieu avec plus d'ardeur que les patriarches et les prophètes, de faire descendre sur la terre le juste qui devait la racheter... Ainsi que l'Esther antique, la Vierge de Juda est toujours en supplications pour son peuple, et voici que le Seigneur étend sur elle son sceptre d'or, comme gage de réconciliation et de paix... « En ce moment l'aurore de l'Incarnation brille au firmament, écartant les ombres de la loi, et teignant l'horizon des blanches clartés de la grâce (2) »

Cependant, les fervents désirs de Marie augmentent, elle verse d'abondantes larmes et la sainte flamme dont son cœur est embrasé projette sur son doux visage un radieux éclat. Les esprits célestes qui l'environnent s'inclinent devant elle, en signe d'admiration et de respect... Tout-à-coup, la petite chambre de la privilégiée du Très-Haut est inondée de lumières; l'archange Gabriel se présente à ses regards, et la salue bénie entre toutes les femmes. A ces paroles, la Vierge de Juda se trouble; mais l'envoyé de la *bonne nouvelle* la rassure en lui révélant le mystère de sa virginale et divine maternité : « Je suis la servante du Seigneur, » dit alors Marie en s'humiliant profondément. A cet instant, une forme lumineuse qu'on peut comparer à une colombe, projette vers elle trois rayons éblouissants qui la pénètrent tellement qu'elle devient elle-même lumineuse et diaphane;

ET LE VERBE SE FAIT CHAIR! (3)

L'Archange se prosterne, *adore....;* puis il remonte au ciel,

(1) C'était dans cette ville que Marie avait vu le jour; une grande partie de sa famille l'habitait.

(2) *Mater admirabilis*, par l'abbé Monin.

(3) Voir les révélations d'Anne-Catherine Emerich, rapportées par l'abbé Pasturel, dans son intéressant ouvrage la Sainte-Chronique ou Nouvelle vie de Notre-Seigneur et de la très-sainte Vierge. — 2 vol. Paris, Victor Sarlat.

laissant tomber, sur la Vierge ravie en extase, plusieurs boutons de roses blanches, symboles ravissants de pureté et de céleste candeur!

Un humble Servant de Marie.

(La suite au prochain numéro.)

TRIDUUM A L'OCCASION DE LA BÉATIFICATION

DE LA B. MARGUERITE-MARIE ALACOQUE.

On se rappelle les belles fêtes du monastère de la Visitation de Chartres lors de la translation des reliques de saint Faustin; celles dont nous avons été les heureux témoins au commencement du mois dernier les ont surpassées en magnificence. Le triduum célébré à l'occasion de la béatification de la B. Marguerite-Marie Alacoque a été une série de solennités vraiment délicieuses. Monseigneur en fit l'ouverture le 2 juillet après les offices de Notre-Dame; le lendemain, Sa Grandeur revint au monastère pour y chanter une messe pontificale selon tous les rites du cérémonial romain, et le 5 juillet au soir il voulut encore honorer de sa présence la dernière cérémonie et donner le salut de clôture. La messe et les vêpres étaient chantées chaque jour; chaque jour une musique pieuse et souvent brillante ajoutait son éclat à la noble simplicité des cantilènes liturgiques. Ce fut d'abord la Maîtrise qui vint faire entendre ses morceaux harmonieux et sévères; après les jeunes choristes de la cathédrale vinrent quelques amateurs, et enfin les élèves du Petit-Séminaire, heureux de prêter le concours de leur talent musical.

Il serait impossible de dire tout le monde qui se rendit pendant ces jours de bénédiction au monastère Sainte-Marie, bien qu'une certaine distance le sépare de la ville. Les exercices y étaient si nombreux et si beaux! Dès l'aube matinale, on voulait assister au saint sacrifice en présence du très-saint Sacrement toujours exposé et des précieuses reliques de la Sainte : des ecclésiastiques de Chartres et d'autres paroisses se succédaient depuis cinq heures aux saints autels; il y eut jusqu'à vingt messes le troisième jour. Le matin encore et dans l'après-midi, les fidèles venaient chercher pour leur âme un aliment bien doux et bien substantiel dans les paroles éloquentes du prédicateur, le R. P. Mavel, de la compagnie de Jésus. Le Révérend Père préluda à ses allocutions par le développement de ce texte : « *Le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses.* » L'occurrence

de la fête de la Visitation lui avait inspiré l'idée d'un rapprochement entre les vertus de la sainte Vierge et celles de la Bienheureuse. Les jours suivants il parla sur la sainteté, et il conclut par un ravissant panégyrique de celle qui venait de recevoir tant d'hommages et de prières. D'autres sermons toutefois furent encore donnés par le R. P. Mavel le reste de la semaine; on l'avait invité à prêcher une retraite aux associés du Sacré-Cœur.

Maintenant il nous reste à parler des décorations de la chapelle; nous le ferons en toute simplicité. N'est-ce pas assez d'indiquer de si belles choses? L'admiration et surtout l'édification viendront d'elles-mêmes, et sans que la phrase les appelle, s'imposer au lecteur.

Au premier aspect de cette chapelle on se sentait saisi d'un sentiment délicieux à la vue des objets pieux qui la décoraient. Là, on pouvait se dire encore : « Le cœur adorable du divin Maître est honoré et glorifié en sa fidèle amante. »

Au portail de l'église, ondulaient de gracieuses oriflammes aux couleurs virginales accompagnées de draperies et de guirlandes; la porte était surmontée de cette inscription : « Venez à » la source des grâces, le cœur de Jésus a ouvert ses trésors » En entrant dans la chapelle, ce qui attirait les regards, comme sujet principal, c'était le tableau placé au-dessus de l'autel; cette peinture représente l'apparition de Notre-Seigneur à la bienheureuse Marguerite-Marie; les figures sont si pleines d'expression que l'on croit entendre les paroles de Jésus-Christ à sa servante : « Voilà ce cœur qui a tant aimé les hommes! » On se sent ému à la vue de la ferveur de la Bienheureuse; le tableau était entouré de guirlandes de roses blanches encadrant un fond rouge et étoilé d'or. A droite de l'autel était installé le trône de Monseigneur; puis, autour du sanctuaire, se déployaient des draperies rouges sous une magnifique bande de roses et de feuillages. Plus haut pendaient des écussons garnis de fleurs sur lesquels on lisait : « Gloire au Sacré-Cœur! — Honneur à Marguerite! — » A ce cœur plein d'amour, Dieu révéla son cœur, — Etre humble » fut sa gloire, et souffrir son bonheur. » Au-dessus de la grille des religieuses, on voyait un grand cœur de Jésus entouré de rayons, avec cette inscription : « Voilà ce cœur qui a tant aimé » les hommes. » A gauche du sanctuaire, on avait élevé un autel en l'honneur de la Bienheureuse, et c'est là que fut exposé le reliquaire contenant les saintes reliques. Voyez encore au-dessus de la chapelle du Sacré-Cœur cette légende : « *Beata Margarita*

Maria, ora pro nobis. » De très-beaux candélabres, des orangers et autres arbustes couverts de fleurs achevaient d'embellir le sanctuaire; mais son plus riche trésor ce fut la présence du très-saint Sacrement qu'on eut le bonheur de voir exposé pendant toute la durée du Triduum, comme nous l'avons déjà dit.

Examinons maintenant la nef de l'église. De grands médaillons dominant les tentures rouges, représentent symboliquement quelques traits de la vie de la Bienheureuse :

Au premier médaillon placé près de la chaire, nous voyons une colombe qui a établi son nid dans un lieu solitaire et ombragé; son attention est fixée sur un rayon qui s'échappe du cœur de Jésus et qui descend sur elle. On lit ces mots : « Secrets divins. » Au dessous du nid si gracieux un rouleau déployé donne l'explication de ce mystérieux langage : « Il m'a fait entendre une parole d'amour pour son peuple. — Deuxième médaillon. Le Sacré Cœur se dessine dans la partie supérieure du tableau avec cette légende : « Il enseigne ses voies aux cœurs droits. » Dans une riante prairie une colombe repose sur le livre des saints Évangiles; puis viennent ces mots : « Votre parole est la lampe qui éclaire mes pas. — Troisième médaillon. Une colombe encore s'élance vers le Sacré Cœur qui rayonne sur une marguerite plantée au milieu des lis. Au dessus on lit :

« O cœur mon seul trésor,
Vers toi je prends l'essor. »

Et au-dessous : « Son doux rayon l'a fait fleurir. » — Quatrième médaillon. Le Sacré Cœur s'y montre rayonnant; la Bienheureuse, toujours sous le symbole d'une colombe, est sur une croix; ses yeux sont fixés sur le Cœur divin. Au dessus on lit : « Je te consumerai sur cette croix. » Et au bas ces autres de la Bienheureuse : « Sans la croix je ne saurais vivre. » — Cinquième médaillon. Il représente un charmant ostensoir renfermant une hostie, d'où part un vif rayon qui vient se fixer sur une belle colombe, dont le cœur est percé d'une flèche; au-dessus on lit ces mots : « C'est ici le lieu de mon repos. » Au bas ces autres : « C'est la source de tous les biens. » — Sixième médaillon. Saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal portés sur des nuages, présentent au Sacré-Cœur une marguerite. Le terrain est couvert de violettes. Deux inscriptions complètent cette décoration : « Recevez, ô Jésus! notre plus belle fleur. — Des saints fondateurs elle est l'honneur et la gloire. »

Des oriflammes portant des cœurs de Jésus et des marguerites

avec différentes devises et invocations entrecoupaient les médaillons. Des légendes étaient placées de distance en distance sur les draperies avec des festons de marguerites. De jolies guirlandes de mousse garnies de fleurs descendaient de la voûte de l'église, où elles se rattachaient à de belles couronnes. Enfin, à l'intérieur de l'église, le mur dans lequel s'ouvre le portail portait trois ornements principaux, un cœur de Jésus, les armes du Saint-Père et celles de la Visitation.

Après avoir vu ces richesses, ces perspectives, ces dessins, les curieux pouvaient s'écrier au sortir de l'église : « Les splendeurs de l'art brillent dans le cloître; » les fidèles, les chrétiens, avaient une autre parole : « Qu'il est ardent ici le feu sacré de l'amour! Ames privilégiées de cette solitude, aimer Jésus c'est votre vie; que je voudrais, moi aussi, diriger tous mes actes, toutes mes aspirations vers le cœur divin, et demeurer à l'ombre des tabernacles! »

L'abbé Goussard.

FAITS RELIGIEUX.

Le nouvel évêque de Gap a établi solennellement dans son diocèse l'Adoration perpétuelle.

— Une statue de Louis IX a été placée le mois dernier dans l'église d'Aigues-Mortes. Le saint roi est représenté à l'âge de 25 ans, tenant entre ses mains la sainte couronne d'épines de Notre Seigneur Jésus-Christ, qu'il racheta, comme on sait, des mains de ces marchands de Venise, qui l'avaient reçue en gage, de l'infortuné Baudoin, roi latin de Constantinople.

— Les Petites-Sœurs des pauvres ont eu le jour de la Fête-Dieu une brillante procession dans leur établissement de Paris, rue Notre-Dame-des-Champs. Mgr Chigi, nonce apostolique, tenait le très-saint Sacrement; quatre vieillards soutenaient les bras du dais, et quatre autres portaient des lanternes aux quatre angles, c'étaient les plus favorisés et les plus heureux.

La procession circula autour de la double cour, s'arrêtant à chacun des reposoirs, puis elle rentra dans la chapelle où S. Excellence Mgr le Nonce donna une dernière fois la bénédiction du très-saint Sacrement. Le digne représentant de Pie IX daigna ensuite visiter la maison dans tous ses détails : il s'arrêta surtout à l'infirmerie. Tous ces malades voulaient une bénédiction particulière. Dans celle des femmes, deux d'entr'elles se présentaient à l'envi pour recevoir cette faveur et se prévalant de leur âge, comme d'un titre de plus : « J'ai quatre-vingt-deux ans, dit l'une. — J'en ai quatre-vingt-quatre s'écria l'autre. » Le Nonce sourit, leva sa main sur

leurs têtes inclinées, et après avoir béni ces doyennes de l'établissement, il leur adressa quelques pieuses et encourageantes paroles, qui les remplirent de joie et de bonheur.

— Un journal prétend savoir, dit le *Messager de la Semaine,* que l'évêché d'Alger serait définitivement érigé en archevêché, et que Mgr Pavie va être promu à la dignité d'archevêque. Deux siéges épiscopaux seraient en même temps établis à Oran et à Constantine.

— Dans un temps où l'on paraît si disposé à se passer de la messe de paroisse, il n'est peut-être pas sans à propos de rappeler aux pieux fidèles que le pape Benoit XIV a accordé une indulgence de sept ans et sept quarantaines à tous ceux qui assistent au prône de leur paroisse les dimanches et fêtes. Le pape Pie VI a confirmé ces indulgences, et a même étendu l'indulgence plénière aux jours de l'Épiphanie et de la Pentecôte, si toutefois on y joint la confession et la communion. — (Extrait de la *Semaine des Fidèles,* de Rodez).

— Mgr l'évêque de Poitiers a quitté sa ville épiscopale le jeudi 13 juillet pour se rendre aux Eaux-Bonnes.

— La ville de Fribourg, en Suisse, a été le théâtre d'une enthousiaste manifestation religieuse à l'occasion de la béatification de Canisius. On sait que ce savant jésuite fonda au XVIe siècle le collége qui fut une des gloires de la Suisse jusqu'en 1848, époque néfaste, où Fribourg tomba entre les mains des hérétiques Bernois. Alors, les fils de Canisius prirent le chemin de l'exil, et la mousse qui couvre les dalles où s'agitait naguère une jeunesse pleine d'avenir, n'indique que trop à l'étranger qui parcourt les longs et silencieux corridors de ce vaste établissement, la disparition de ceux qui naguère lui donnaient le mouvement et la vie.

— Charité. — Edmond B... est âgé de dix-neuf ans; il a trouvé dans la comptabilité de M. F..., riche commerçant de la rue du Bac, un emploi de 1,200 francs. Cette somme, il la remet fidèlement à sa mère, pauvre veuve, devenue infirme à la suite d'une grave maladie, et qui n'a pour vivre, qu'une petite pension à peine suffisante pour ses besoins les plus urgents.

Edmond retient cependant sur son salaire 15 centimes chaque jour qu'il divise comme ceci : 5 centimes pour un petit pain, 10 centimes pour la *bonne chère*. En faisant ainsi, le jeune commis avait compté *sans son cœur*. Or il arriva un jour, qu'ayant rencontré en traversant le Luxembourg, un vieillard qui vendait des allumettes pour déguiser une réelle mendicité, *ce cœur* tendre et généreux, ne put résister aux regards suppliants de l'inconnu, et il en résulta qu'Edmond partagea ses 10 centimes avec lui, ce qui se renouvela tous les jours et finit par établir entre le vieillard et le commis une sorte d'abandon et d'intimité. On peut dire que si notre Edmond avait l'estomac un peu vide, son cœur était bien rempli; aussi n'aurait-il cédé à nul autre, le contentement qu'il

éprouvait. Notre vieillard, de son côté, qui n'avait pas toujours connu l'indigence, se sentait doublement soulagé par la sympathique charité d'Edmond, et dès que celui-ci l'abordait, un éclair de joie brillait sur ses traits qui n'étaient plus habitués à refléter le bonheur! Cependant, un matin, le jeune homme s'aperçut que les lèvres du mendiant, au lieu d'être souriantes comme de coutume, étaient contractées par la souffrance, il l'interroge et apprend qu'il n'a pas dîné la veille. Alors tirant ses deux sous de sa poche il les lui donne, et se hâte de se rendre à son bureau; mais voilà qu'il est arrêté par une jeune femme pâle, maigre, à l'air souffrant, malheureux, et tenant entre ses bras un pauvre petit enfant si chétif qu'il fait peine à voir. La triste mère offre des allumettes à Edmond, car elle aussi se sert de ce passeport de la mendicité; celui-ci porte machinalement la main à son gousset, mais il était vide. Alors son cœur (on le retrouve partout dans cette charmante histoire), son cœur se gonfle à la vue de cette profonde misère, et ne voulant pas détruire l'espoir que son geste avait fait briller aux yeux de la malheureuse, notre commis lui donne son petit pain, en se disant mentalement : « Bast! je dînerai mieux ce soir. »

Heureusement, la Providence n'avait pas encore dit sur cela son dernier mot. Tandis qu'Edmond était occupé à grouper des chiffres, on vient l'avertir que son patron veut lui parler, le docile commis se rend à son appel; M. F... en le voyant, lui prend affectueusement la main et lui montre une table toute servie, l'engageant à y prendre place à côté de lui; puis tout en mangeant et en devisant avec Edmond, il lui annonce que ses appointements sont portés à 2,400 francs, et qu'il a l'espoir de ne pas en rester là. Edmond ne trouve pas de paroles pour témoigner sa reconnaissance à M. F.; mais bien qu'il ne puisse s'expliquer cette fortune inespérée, il bénit Dieu et pleure de joie en pensant à sa mère et à son cher vieillard du Luxembourg.

Voici ce que notre jeune homme ignorait encore et ce qu'il apprit depuis : étant sorti de grand matin, M. F... avait été l'invisible témoin de l'acte de charité d'Edmond; il avait questionné le vieux pauvre en lui remettant une aumône, et complètement édifié sur ce qu'il voulait savoir, il s'était promis de ne pas laisser sans récompense une si admirable charité.

— Dans une lettre adressée du Caire, le 6 juillet, par un R. P. Franciscain au R. P. Fulgence, commissaire de la Terre-Sainte, à Paris, on lit ce qui suit :

« Hier et aujourd'hui, il semble que la mortalité est moins considérable. Ces jours derniers, les morts étaient au nombre de 7 à 800, M. de Lesseps se trouve en ce moment à Ismaïla; par sa présence et par ses œuvres de charité il a relevé le moral des ouvriers abattus par le fléau. »

— Le Souverain-Pontife est arrivé le 12 au soir à Castel-Gandolfo, résidence habituelle de sa villégiature; Pie IX est aussi occupé à la

campagne qu'au Vatican : la vie d'un pape est toute remplie par la prière et le travail, ses seuls délassements sont de faire le bien.

— Une guérison que l'on peut appeler miraculeuse a eu lieu dernièrement dans la ville de Metz; elle est rapportée dans tous ses détails par le *Propagateur du Nord et du Pas-de-Calais* et l'*Écho de Fourvières;* en voici le fidèle résumé.

Mademoiselle Anna de Cléry, fille du procureur général de la Cour impériale d'Alger, fut atteinte à l'âge de quatre ans, d'une paralysie de la moëlle épinière. Après avoir essayé de lutter contre le mal, elle se vit réduite, à partir de l'année 1856, à garder le lit; elle avait alors 11 ans. Le docteur Warin, qui la visitait, avait renoncé à tout espoir de guérison. Les premiers médecins de Paris et de Strasbourg regardaient également mademoiselle de Cléry comme incurable. Ne pouvant plus étendre les jambes qui étaient enchymosées; incapable de digérer aucune nourriture solide, elle n'était soutenue que par la vivacité de sa foi; toutes les semaines elle communiait, et les quelques moments que son peu de force lui permettait de donner au travail, elle les employait à la confection de fleurs, de nappes d'autel ou autres ornements d'église. Depuis dix ans elle n'avait posé que deux fois le pied à terre, quand tout à coup la pensée vint à M. le curé de sa paroisse de l'inviter à se faire porter à l'église par sa femme de chambre, le lendemain mercredi 14 juin, jour fixé, (selon un usage établi à Metz), pour la demi-heure d'adoration de sa rue. Mademoiselle de Cléry consent à faire ce que lui propose son pasteur, et le lendemain, accompagnée de sa mère et portée dans les bras de sa femme de chambre, sur l'épaule de laquelle elle appuie sa tête, que depuis dix ans elle n'a plus la force de soutenir, elle arrive à l'église; mais dans l'impossibilité de se mouvoir, la pauvre paralysée reste sur les genoux de sa cameriste, qui s'est assise, avec son cher fardeau, à l'entrée de la maison de Dieu. Mademoiselle de Cléry est à peine en prières qu'elle se sent prise de douleurs atroces : « Si je n'étais devant le saint Sacrement je crierais, » dit à voix basse la pieuse infirme. Puis un craquement général se fait sentir dans tous ses membres. « Priez, priez, mettez-moi à genoux, » ajoute-t-elle..... Un moment après; elle se lève, marche, et, en proie à une vive émotion, elle se retire chez elle, soutenue seulement sous les coudes par sa mère et madame de Coëtlosquet qui versent des larmes de bonheur.

A trois heures, mademoiselle de Cléry revient seule à l'église pour assister aux vêpres. Le lendemain, elle entend la messe de sept heures et monte avec rapidité, au moment de la communion, les cinq marches qui conduisent à la table sainte. Le dimanche suivant, elle se rend à l'église jusqu'à sept fois, et huit jours après, elle suit sans fatigue la procession, quoique le parcours demande plus d'une heure. Mgr Dupont des Loges s'est empressé de se rendre chez la miraculée, et le docteur Warin, abaissant sa science devant celle du Tout-Puissant dit hautement : « que Dieu a fait seul

ce que tous les médecins ensemble n'avaient pu faire. » Une enquête religieuse a été ouverte, et chaque jour ajoute à l'émotion produite par cet événement, à Metz et dans toute la contrée.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

— Parmi les pélerins du mois de juillet, nous signalerons particulièrement les ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice et de celui d'Orléans. Leur affluence et les témoignages de leur vive piété nous édifient, sans nous surprendre bien entendu : nous aimons à les voir profiter ainsi des premiers instants où leur solitude, est ouverte pour prendre le chemin qui doit les conduire à Notre-Dame de Chartres, à Marie, la reine du clergé.

— Le dernier jour du Triduum coïncidait avec celui de la première communion à l'Église cathédrale. Le lendemain, conformément aux traditions paroissiales, tous ces jeunes communiants devaient faire leur pélerinage au sanctuaire de Notre-Dame de la Brèche. On eut l'heureuse idée de leur proposer, avec cette procession joyeusement attendue, un autre acte de dévotion et de reconnaissance. En allongeant un peu le parcours ordinaire, il leur était facile d'arriver au monastère de la Visitation, et c'était là qu'il leur convenait de remercier le Cœur de Jésus des grâces qu'on lui avait demandées pour eux. M. l'abbé Bordier, vicaire de La Madeleine, à Paris, sut, en cette circonstance comme tant d'autres fois les jours précédents, faire vibrer les accents de la foi et trouver le chemin des cœurs. Puissent tous ces jeunes enfants conserver au moins quelques-unes des mille impressions qu'ils ont goûtées pendant leur bonne retraite. Puisse-t-on les aider à atteindre ce but si désirable, non-seulement par les instructions de la chaire, mais aussi par des lectures utiles! C'est dans ce désir et cette espérance que la *Voix* de Notre-Dame recommande aujourd'hui deux publications nouvelles : *Les Annales de la première communion. — La Semaine de la persévérance.* (1)

— Nous recommandons aux prières de nos associés l'âme d'un défunt bien cher à notre œuvre. Un clerc de Notre-Dame, François C.... de Condé-sur-Huisne, terminait sa quatrième dans notre établissement; pieux jeune homme, élève modèle sous tous les rapports, il donnait des espérances pour l'avenir. Une maladie de quatre jours seulement vient de l'enlever à nos affections : Dieu voulait cueillir de bonne heure un épi mûr pour son paradis. Les obsèques de l'humble servant des autels ont fixé l'attention publique : on regardait avec une vive émotion ces longues files de petits choristes traînant leurs chants plaintifs dans les rues de la cité; cette bannière de sainte Cécile, ornée d'un crêpe funèbre; ce cercueil auquel l'aube et

(1) S'adresser à M. l'abbé Chanteaud, directeur de l'Œuvre de Notre-Dame de l'Espérance, 37, quai des Grands-Augustins, Paris.

la mosette rouge d'enfant de chœur de Notre-Dame de Chartres donnaient un aspect saisissant. Maîtres et condisciples mêlaient leurs larmes à celles d'une famille désolée; mais une pensée allégeait la douleur : la vue de cette belle médaille de clerc de Notre-Dame fixée au drap mortuaire, le souvenir de la dévotion du défunt envers la sainte Vierge dont il a tant parlé pendant sa courte maladie, tout nous pressait de nous écrier : « Il fait bon être enfant de Marie! » Pauvres parents, vous que ce coup de foudre a le moins épargnés, séchez vos larmes; le ciel attendait le fils, le frère dont la mort vous a séparés. Quant à vous, chers associés, priez avec nous le Seigneur d'admettre notre ancien élève auprès des anges qui veillent sur notre Œuvre. A. F. G.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

— *On écrit de la paroisse d'A.... (Diocèse de Chartres) :*

J'ai promis à Notre-Dame de Chartres de publier à sa gloire une grâce obtenue par une associée. Voici le fait : Dernièrement, je reçois la triste nouvelle qu'une mère de famille, jeune encore, était, par suite d'une tumeur intérieure, dans un état désespéré. Le médecin lui-même reconnaissait que la guérison était impossible, et n'accordait à la malade que quelques heures d'existence. Sa famille au désespoir se livrait à la plus amère douleur. Tout-à-coup, vers les dix heures du soir, il me vient à la pensée que cette personne faisait partie de l'Association de Notre-Dame de Chartres. Cette idée fut pour moi comme un trait de lumière, et aussitôt je commence une neuvaine à Notre-Dame en lui disant : « Bonne Mère, il faut aujourd'hui que vous manifestiez votre protection sur votre associée, afin que vous soyez connue dans ce pauvre village. Je vous remets donc tout le soin de cette affaire et, bonne mère, vous ne m'en voudrez pas si je ne peux étendre davantage la connaissance de votre nom, car jusqu'à présent j'ai fait tout ce que j'ai pu; c'est à votre tour de vous faire connaître en faisant voir que ce n'est pas en vain que l'on prend place parmi vos pieux serviteurs. » A peine ai-je eu récité les prières de la neuvaine que j'ai senti une grande confiance en Marie; il me semblait qu'elle était disposée à guérir cette pauvre malade. En effet, le lendemain matin, je vois sa mère qui se jette dans mes bras en pleurant : « Oh! me dit-elle, quelle nuit nous avons passée. J'en suis encore toute tremblante! — Comment donc va la malade? m'écriai-je. — Bien, très-bien. — Et puis elle me raconte que la veille, juste au moment où Marie m'inspirait de prier, elle avait crû voir expirer sa chère fille, après une crise affreuse. Elle n'attendait que son dernier soupir, lorsque la malade se dressant sur son lit, s'écrie : « Je ne souffre plus? J'ai vu la mort et me voici revenue à la vie. Son mari, ses enfants n'en pouvaient croire leurs yeux. « Savez-vous, dis-je, de qui vient cette grâce : c'est Notre-Dame de Chartres qui a guéri votre fille. Continuez avec moi la neuvaine que j'ai commencée hier à cette intention. » Au bout de quelques jours, la malade

eut encore une crise, mais, pleine de confiance en Celle qui est la santé des infirmes, elle ne cessait de baiser son image. Aujourd'hui, rendue à la santé et à sa famille, elle est heureuse de dire à la louange de sa libératrice : « C'est Notre-Dame de Chartres qui m'a guérie. » Le médecin n'a pu s'empêcher de déclarer que la Providence avait tout fait. Espérons que Marie ne bornera pas ses faveurs à la santé du corps, mais qu'elle obtiendra à sa protégée la santé de l'âme; au reste, celle-ci est dans la disposition de mener une vie chrétienne et pieuse, ne serait-ce que par reconnaissance pour celle qui l'a sauvée d'un si grand danger.

Votre toute dévouée,
Une abonnée de la Voix.

P. S. La malade guérie a purifié son âme par les Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

— *On écrit du diocèse d'Aire :*

Me voici bien en retard pour envoyer le faible hommage de ma reconnaissance à la très-douce et très-clémente Vierge Immaculée de Chartres, et aussi à vous qui, dans votre extrême bonté, avez bien voulu associer vos bien-aimés petits Clercs aux prières que j'osai implorer dans des nécessités pressantes.

Que l'aimable et toute puissante Notre-Dame soit à jamais bénie, et qu'elle vous rende tout le bien que vous m'avez procuré; car la neuvaine annoncée dans la lettre que vous avez daigné m'adresser est devenue véritablement pour moi la source des plus précieuses bénédictions. Tous mes vœux ont été comblés.

Notre-Dame de Chartres est mon refuge et toute mon espérance; c'est toujours vers elle que se portent mes regards dans toutes mes nécessités, et jamais son puissant secours ne m'a fait défaut, non plus qu'à ceux pour lesquels je l'ai fait supplier.

A ce propos, permettez-moi de vous supplier encore de lui faire recommander de nouveau une personne que cette bonne Mère assista visiblement l'année dernière, mais qui a encore besoin de sa maternelle protection.

— Un curé du diocèse de Chartres, sentant que ses souffrances souvent cruelles allaient le mettre dans l'impossibilité de faire les exercices préparatoires à une première communion, avait écrit pour demander des prières à Notre-Dame de Chartres. Les Clercs ont prié avec lui; il a été exaucé : ses enfants ont pu être entourés de ses soins; leur bonne volonté et leur tenue ont été exemplaires. Voici un fragment de la seconde lettre du Curé : « J'aurais dû vous écrire plus tôt, mais j'ai voulu attendre quelques jours afin de voir si le mieux très-sensible que je n'ai cessé d'éprouver depuis le *commencement de la neuvaine* continuerait. Aujourd'hui je dois le constater et en témoigner ma reconnaissance à Notre-Dame de Chartres, qui m'a si merveilleusement protégé. »

ŒUVRE DE PROPAGANDE CATHOLIQUE.

La Société Saint-Victor a publié, pendant neuf années, cette collection qui a eu de nombreux abonnés et qui forme une bibliothèque très-variée de Récits, de Nouvelles, de Redressements historiques, de Légendes et de Contes que peuvent lire les âmes les plus pures; car les cent quatre livraisons qui composent ces neuf volumes, ont toutes été examinées, approuvées et louées par S. Em. Mgr le cardinal de la Tour-d'Auvergne, et par son successeur, Mgr Parisis. — Nous nommerons les principaux Collaborateurs de cette immense galerie : MM. Amédée Aufauvre, Alphonse Balleydier. A. Baudon, Bathild Bouniol, Madame Mathilde Bourdon, MM. Brasseur de Bourbourg, le vicomte de Bussière, G. Cadoudal, P. de Caumont, Paul de Caux, l'abbé L. Daras, l'abbé A. David, Clément d'Elbhe, Georges Gandy, Le P. Gratry, MM. Antonin d'Indy, Laurent de Jussieu, Edmond Lafond, le comte de Lambel, Eugène de Margerie, le P. Arthur Martin, MM. l'abbé Méthivier, le baron de Nilinse, l'abbé Pascal, Roux Lavergne, A. de Santeul, le comte Anatole de Ségur, Antonin de Sigoyer, A. Terninet, l'abbé Thiébault, Louis Veuillot, Hippolyte Violeau, S. E. le cardinal Wiseman, M. Ysabeau. — Les illustrations contiennent, outre les portraits des deux cent cinquante-sept Papes qui ont siégé jusqu'à présent sur la chaire de saint Pierre, et qui sont accompagnés d'un rapide précis de leur histoire, une immense variété de scènes, de tableaux, de monuments, de curiosités, de charges et de portraits exécutés par les meilleurs artistes. — Ces neuf volumes qui, sans fracas, sans annonces ni affiches, ont eu dix mille abonnés, ont laissé un fonds de quelques exemplaires, acquis par un des protecteurs et des amis de l'œuvre, M. Clarisse, qui les avait publiés; et nous croyons faire plaisir à ceux de nos lecteurs qui aiment les lectures attachantes, agréables, amusantes très-souvent, en même temps qu'irréprochables, en les prévenant qu'on peut se procurer encore quelques exemplaires de ces neuf volumes complets, en s'adressant à M. Émile Clarisse, propriétaire, fondateur du *Monde Chrétien illustré*, rue de Dunkerque, à Saint-Omer (Pas-de-Calais). Ces neuf volumes sont cédés au prix très-réduit de 35 fr. brochés, reliés, 45 fr. — Grandes facilités pour le paiement.

Le Monde Chrétien illustré, qui publie chaque mois une livraison de 32 pages in-4°, avec 4 magnifiques gravures hors texte, poursuit, depuis le mois de juillet dernier, les nobles traditions du *Magasin Catholique illustré;* son prix, 12 francs par an, est plus élevé à cause du luxe de ses gravures, qui sont toutes de véritables chefs-d'œuvre; ce sont tous tableaux de maître ou copies de nos plus célèbres artistes chrétiens.

Les personnes qui demandent les neuf années du *Magasin Catholique*, ou prennent un abonnement d'un an ou de six mois au *Monde chretien,* reçoivent à prix très-réduits, à titre de prime : *Les Chefs-d'Œuvre de l'art chretien, l'Oratoire de la Famille, la Revue générale,* publiée chaque mois à Bruxelles, par les membres du Congrès de Malines; *La Voix de Notre-Dame de Chartres, Le Rosier de Marie* et autres Revues religieuses.

Nouvelle édition du *Monde Chrétien,* sans gravures. Les personnes qui voudront recevoir le *Monde Chrétien,* sans gravures, pour en faire une propagande plus active, ne paieront que 8 francs au lieu de 12.

J. COLLIN DE PLANCY.

On est prié de s'adresser pour le tout à M. Emile Clarisse, propriétaire à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de Gouverneur.

Neuvième année.

9e NUMÉRO — SEPTEMBRE 1865.

LA VOIX
DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

VIE DIVINE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE

D'APRÈS LA CITÉ MYSTIQUE DE MARIE D'AGRÉDA.

(Suite).

II.

Marie, ayant appris de l'ange Gabriel que sa cousine Élisabeth va bientôt devenir mère, part avec saint Joseph pour aller la visiter, et lui rendre les services que réclame son état. Quatre jours de chemin séparent Nazareth d'Hébron où demeurent Zacharie et sa sainte épouse, mais qu'importent à Marie la distance, la fatigue?.. Elle ne peut résister à l'impulsion irrésistible qui l'entraîne vers le pays des montagnes... Ah! c'est qu'il tarde au divin Jésus de commencer sa mission de rédempteur, et qu'il veut, par sa présence dans le sein de Marie, sanctifier le petit Jean, lui aussi caché dans celui d'Élisabeth; aussi, à peine la vierge immaculée est-elle entrée auprès de sa cousine, à peine sa voix si douce a-t-elle frappé son oreille, que son enfant, par un tressaillement miraculeux, rend hommage au Dieu rédempteur, et que, remplie du Saint-Esprit, elle comble Marie de louanges, auxquelles celle-ci, dans un transport d'allégresse, répond par ce cantique sublime du *Magnificat*, que les saints pères appellent « l'extase de son humilité ! »

Tandis que cette scène d'une simplicité grandiose avait lieu entre ces deux femmes, qui représentaient d'une manière si frappante l'union entre l'antique et la nouvelle alliance, Joseph était allé saluer Zacharie; il ne resta que peu de jours à Hébron, retourna seul à Nazareth et ne vint rechercher Marie qu'après la

naissance de l'enfant prédestiné de toute éternité à devenir le précurseur du Messie. La très-sainte Vierge, avant de quitter les deux saints vieillards, prit le petit Jean entre ses bras et lui donna plusieurs bénédictions mystérieuses; elle partit ensuite, laissant Élisabeth et Zacharie, tout embaumés du suave parfum de sa douceur, de son incomparable modestie et de toutes les fleurs de vertu que faisait éclore en son âme, l'enfant Dieu caché dans son chaste sein.

Revenue dans sa modeste demeure, Marie, assistée de ses anges gardiens, se livra à tous les soins du ménage, et pratiqua, dans ces occupations vulgaires, des actes si héroïques que Lucifer commença à douter, que celui qui devait le vaincre et le terrasser pût naître d'une femme plus parfaite. Alors, assemblant ses ténébreux complices, il tint conseil avec eux pour savoir ce qu'ils devaient faire. Il fut résolu, dans ce conciliabule infernal, que sept légions de mauvais anges tenteraient cette Vierge très-pure, mais tous ces ennemis ne purent réussir ni à la distraire de sa constante oraison, ni l'empêcher de donner une perfection incroyable à ses actions les plus ordinaires. Lucifer, plein de rage de sa défaite, résolut d'employer contre elle toutes les forces par lesquelles il a introduit dans le monde tant d'erreurs et de coupables désirs, mais il ne réussit pas davantage.

Cependant, une épreuve plus délicate et plus douloureuse était réservée à la très-sainte Vierge. Dieu, par un de ses desseins providentiels que nous ne saurions pénétrer, n'avait point révélé à saint Joseph l'adorable mystère de l'Incarnation du Verbe, et l'humble Vierge avait aussi gardé le silence sur sa glorieuse maternité... Aussi, quand le chaste époux de Marie s'aperçut de son état, ne pouvant douter de sa vertu, et cependant voyant s'élever contre elle des apparences contraires, il entra dans une grande perplexité, et ressentit une si vive tristesse qu'elle se peignait sur son visage languissant et abattu!

Le cœur tendre de Marie était déchiré de voir Joseph en proie à un si profond chagrin, et quand elle s'aperçut de ses préparatifs de départ, elle leva vers le ciel ses yeux baignés de pleurs et attendit, calme et résignée, le moment de la Providence... Il arriva enfin; l'ange Gabriel apparut au saint Patriarche pendant son sommeil, et lui apprit les sublimes choses que Dieu avait faites en Marie. Alors, rempli d'une pieuse joie, Joseph se leva et, se jetant aux pieds de la très-sainte Vierge qui veillait dans les larmes et dans

la prière, il la reconnut pour sa maîtresse et pour sa reine; mais Marie lui dit avec une angélique mansuétude que c'était toujours à lui de commander et à elle d'obéir. Au même instant, la glorieuse Vierge fut environnée d'une si éclatante lumière, que saint Joseph en fut tout renouvelé dans son intérieur, et ressentit pour elle une vénération encore plus profonde.

Cependant, comme l'époque de l'heureux enfantement approchait, Marie commença à disposer les linges qui seraient nécessaires au divin nouveau-né, les arrosa d'une eau de senteur qu'elle avait composée avec des herbes et des fleurs cueillies par saint Joseph, et les enferma ensuite dans un petit coffret qu'elle porta plus tard à Béthléem; mais ces dispositions extérieures étaient une bien faible image de la préparation intérieure de Marie. Sa grande âme participait à tous les actes d'adoration, de soumission, d'amour, d'anéantissement, par lesquels le divin Jésus honorait son père dans le sein virginal. Admirable union que le chrétien doit s'efforcer de reproduire autant que le permet sa faiblesse, en correspondant à tous les mouvements de la grâce, en établissant dans son âme le règne tout aimable de Jésus et de Marie.

III.

Dans le même temps, il parut un édit de César-Auguste, qui ordonnait le dénombrement de tous les habitants de la terre; or, chacun devant aller se faire inscrire sur les registres publics, au lieu dont il était originaire, Joseph et Marie, étant tous deux de la tribu de Juda et de la famille de David, durent quitter Nazareth pour se rendre à Béthléem. Le saint Patriarche se procura une monture afin que le voyage, qui devait durer cinq longues journées, fut moins fatigant pour Marie. Il faisait un froid bien rude dans le fond des vallées entourées de montagnes, les gîtes étaient rares et mauvais; la route se trouvait encombrée de monde; mais les anges marchaient avec eux, et par leurs pieux cantiques ils allégeaient le poids de leurs souffrances; les saints pélerins arrivèrent à Béthléem un samedi, au coucher du soleil; ils cherchèrent en vain un logement chez les parents de saint Joseph, personne ne voulut les recevoir. Marie connaissait à l'avance tous ces rebuts; seulement, pour pratiquer la patience et l'humilité, elle suivait son époux de maison en maison, de porte en porte dans les rues!... Pendant ce pénible parcours, ils arrivèrent devant l'établissement où l'on tenait les registres, s'y firent inscrire et passèrent outre...

Il était neuf heures du soir; Joseph, ne sachant plus où diriger ses pas dans la cité inhospitalière, se tourne vers Marie et lui dit avec une indicible tristesse : « Je me souviens qu'il y a une grotte hors des murs, où les bergers vont s'abriter dans les jours d'orage, allons-y, et si elle n'est pas occupée, nous y passerons la nuit. » Marie inclina la tête en signe d'adhésion, et quand les deux époux ont atteint cette misérable demeure, ils se mettent à genoux pour prier en faveur de ces gens au cœur dur qui les ont repoussés, et remercier le Seigneur du double bienfait de l'abjection et de la pauvreté qu'il a daigné leur accorder!...

Les deux époux prirent ensuite un peu de nourriture, et comme la sainte Vierge savait que le moment de la naisance de l'Enfant-Dieu approchait, elle remplit la crèche de la pauvre étable d'un peu de foin et de paille... Tel devait être le premier berceau du Roi des rois, du Créateur de l'univers, du Rédempteur divin! Saint Joseph se retira ensuite dans la partie inférieure de la grotte pour y prier; après une longue et fervente oraison, il porta ses yeux sur Marie, et la vit à genoux, ravie en extase, les mains croisées sur sa poitrine, le regard tourné du côté de l'orient, et toute environnée de flammes et de lumière. Alors, comme Moïse à la vue du buisson ardent, saisi d'un saint effroi, il se prosterna la face contre terre.

Cependant la splendeur allait croissant de plus en plus autour de Marie; tout, dans la nature, semblait ressentir une émotion joyeuse, même les êtres inanimés. Le roc qui formait le sol et les parois de la grotte étaient inondés d'une céleste clarté. Une voie lumineuse, dont l'éclat augmentait sans cesse, allait de Marie au plus haut des cieux; il y avait là un mouvement merveilleux de gloires célestes, qui bientôt se montrèrent distinctes sous la forme de chœurs angéliques. Les heures s'écoulaient avec rapidité et la nuit venait de fournir la moitié de son cours, quand le saint enfant pénétrant, comme un rayon de soleil, le sein virginal, vint au monde glorieux et transfiguré; aussitôt qu'il fut né, les bienheureux archanges Michel et Gabriel le prirent entre leurs mains et le déposèrent dans les bras de Marie qui le reçut avec une grande humilité et une profonde vénération. Le Sauveur suspendit alors ses dons de gloire, et se montra dans son être naturel et paisible. Saint Joseph, revenu de son saisissement, s'approcha de la très-sainte Vierge et baisa avec amour les petits pieds de l'Enfant-Dieu. Marie l'enveloppa ensuite avec les langes

qu'elle avait apportés; et, après l'avoir embrassé comme son fils, et adoré comme son Dieu, elle le coucha dans la crèche; en même temps, comme le froid lui arrachait de sourds vagissements, elle commanda à l'âne et au bœuf qui se trouvaient dans la grotte de réchauffer de leur souffle les membres glacés du divin nouveau-né.

Des bergers, avertis par les anges, accourent à l'étable pour y adorer leur Sauveur... et après lui avoir offert de modestes présents ils s'en retournèrent « pleins de joie de ce qu'ils avaient » vu et entendu... Or Marie recueillait toutes ces choses et les » méditait dans son cœur. »

Cette naissance si cachée et si humble fut rehaussée par différents prodiges; à Jérusalem, tous les rouleaux d'écriture des Sadducéens furent dispersés çà et là dans le Temple; en Égypte, une idole qui rendait des oracles devint muette; à Rome, une source d'huile jaillit d'une colline, une statue de Jupiter fut réduite en poudre dans un temple dont la voûte s'écroula, et l'empereur Auguste vit au-dessus du mont Capitolin une femme sur un arc-en-ciel tenant un enfant entre ses bras. Les oracles, consultés sur toutes ces merveilles, furent contraints de confesser la conception et la naissance miraculeuse du fils de la Vierge.

Ces prodiges si multipliés firent craindre à Lucifer que l'enfant de Béthléem ne fût le Messie; mais en considérant son dénûment et sa pauvreté, en le voyant surtout se soumettre à la loi douloureuse et humiliante de la circoncision, toutes les appréhensions du prince de l'orgueil s'évanouirent; c'est qu'il ignorait, ce *maudit*, qu'il ne suffisait pas à l'amour du Sauveur de nous donner ses larmes enfantines, et qu'il lui fallait encore payer de son sang le beau nom de Sauveur si cher à son cœur divin.

Un humble Servant de Marie.

(La suite au prochain numéro.)

EXTRAIT DES MÉMOIRES D'UN CURÉ.

UNE PLANTATION DE CROIX.

Avez-vous jamais pénétré dans quelqu'une de nos vieilles églises sans être vivement touché et profondément ému à la vue de toutes ces statues, images, peintures de saints et de sujets sacrés? Là, dès l'entrée, dans ces tympans, sous ces voussures des portiques, vous avez toute l'histoire de la religion depuis la chute

des anges et le jugement premier, jusqu'à la fin du monde et le jugement dernier. Chacun des piliers ou des contreforts du clocher et de l'église est orné de son saint; chacun des clochetons ou pinacles est enrichi de sa statue. Vous pénétrez à l'intérieur, dès le premier pas vous vous arrêtez comme frappé d'admiration et presque de stupeur à la vue de cet immense livre des fenêtres, dont chaque verrière est une page écrite en peinture, qui contient ici une histoire tout entière, là un trait de la vie d'un saint ou un acte de sa puissance manifestée par un miracle, plus loin un passage de la vie de Jésus, ou même Jésus lui-même et son auguste Mère. A mesure que vous avancez, vous découvrez sur les murs, jusque sur les lambris et les voûtes, d'autres images saintes, d'autres histoires de leur vie, d'autres traits de leur histoire. Allez plus loin encore, sur ces autels collatéraux, dans ces niches, sur ces colonnes, sont les patrons de ces autels ou de leurs fondateurs, ou les saints honorés d'un culte particulier dans la paroisse. Puis enfin à la place d'honneur, au-dessus du maître-autel, dominant tout le reste et commandant le respect aux multitudes, est l'image de Jésus, de Marie, ou du saint titulaire de l'église, protecteur de la ville et de ses habitants. Souvent encore, comme dans plusieurs de nos vieilles églises, tout à l'entour du chœur ou dans des chapelles sont traduites en pierre ou en marbre les scènes principales de la vie de Marie et de Jésus et quelquefois le Nouveau-Testament tout entier. Pages merveilleuses de la foi de nos pères, écriture divine exprimant leur amour, ces peintures, ces sculptures sont un livre parlant, tout grand ouvert à la foule, pour parler à ses yeux, à son imagination, à son esprit et à son cœur, lui révéler les grandes vérités de la religion, et par la foi le conduire à la vertu.

C'est à la même pensée, à la même inspiration, qu'il faut rapporter les reproductions infinies, les représentations sous toutes les formes de la Croix. La Croix est le fondement de notre foi; c'est le mémorial du grand mystère d'amour de notre religion; c'est le résumé de tout le christianisme. Dès le principe, l'Église l'embrassa, l'adopta pour son signe, pour son cachet, pour son étendard. Il entre dans toutes ses cérémonies, dans toutes ses bénédictions, dans tous ses sacrements. C'est par lui que le prêtre commence l'auguste sacrifice de nos autels, c'est par lui qu'il l'achève. C'est par lui que l'Église, à l'entrée de l'enfant dans ce monde, l'admet dans son sein et le marque au front du caractère

des enfants de Dieu; c'est par lui que cette bonne et tendre mère, à sa sortie de ce monde, déposera sur son cadavre un dernier adieu. C'est par lui qu'elle bénit l'innocence et qu'elle absout le repentir. C'est par lui qu'elle sanctifie l'union légitime des époux et qu'elle consacre le sacerdoce des ministres du sanctuaire. C'est par lui que l'homme, initié à la vie chrétienne, est fortifié dans la *confirmation* pour le passage de cette vie, et que dans une *dernière onction* il est fortifié pour le passage de la mort. Et durant sa vie, le chrétien le mêlera à tous ses actes, à ses prières, à ses repas, à son travail, à son sommeil même, pour leur donner de la valeur.

Ce signe fugitif, le chrétien le fixera; il le représentera pour l'avoir toujours devant les yeux. Voyez nos pieux ancêtres! La Croix est par eux placée partout. Elle sera sur le linteau de leur porte comme sur le prie-dieu de leur oratoire, sur le manteau de la cheminée comme dans la ruelle du lit. Elle ne les quittera même pas à la mort; elle sera déposée avec eux dans leur cercueil et plantée sur leur tombeau. Les rois la portent avec orgueil sur leur tête, le pieux fidèle avec amour sur son cœur, le soldat avec fierté sur sa poitrine, et la vierge chrétienne avec modestie sur son sein. Les grands l'adoptent comme le garant de leur parole dans leurs signatures, les magistrats comme le témoin de la vérité dans leurs tribunaux, les princes comme la marque de leur légitimité sur leurs monnaies, et les empereurs comme l'encouragement à la valeur sur leurs drapeaux. Elle s'élève partout, elle domine partout, sur les pics élevés des monts, sur les mâts des vaisseaux, sur les flèches sublimes de nos clochers. Elle va percer ainsi les nues, pour proclamer de plus haut le triomphe de l'Évangile. Pas un carrefour, pas un croisement de deux chemins dans les campagnes, pas un chemin sortant du village ou de la ville, qui n'ait sa Croix. Souvent le pauvre cultivateur épuisé de fatigue s'appuie sur sa bêche ou sur sa charrue, regarde la Croix plantée à la tête de son champ, conçoit une bonne pensée et continue sa tâche avec plus de courage. Souvent aussi le villageois, partant pour un long voyage, se met en route non sans beaucoup de soucis; au sortir du village, il salue la Croix, fait à ses pieds une courte prière à genoux et se relève plein de confiance. Quelquefois c'est un voyageur égaré dans la plaine; il a cheminé une grande partie du jour, et va succomber accablé par la fatigue et par la chaleur. Il rencontre une Croix

ombragée par quatre tilleuls, va se reposer à ses pieds, fait à Dieu une fervente prière, et bientôt, retrouvant ses forces, continue son chemin et arrive heureusement au terme de sa route. Parfois encore, c'est un militaire qui rentre dans ses foyers. Voilà six jours et six nuits qu'il voyage sans prendre de repos. Il va revoir son vieux père, sa mère qu'il avait laissée malade en partant, tant de personnes si chères à son cœur. Ces pensées, ces sentiments le soutiennent; sans cela il aurait succombé depuis longtemps. Il aperçoit enfin la croix du clocher de son village. Cette vue lui rappelle sa première communion, le bon prêtre qui la lui a fait faire, ses camarades d'enfance qui l'ont faite avec lui. Encore quelques pas et le voilà dans leurs bras. Mais ses forces le trahissent. Ce n'est qu'avec bien des efforts qu'il peut gagner une Croix qu'il a vu planter dans son enfance, lorsqu'il était enfant de chœur. Il se rappelle l'instruction de son vieux Curé, ses encouragements à supporter patiemment les peines et les souffrances, les fatigues et les travaux. Une force inconnue passe en son âme; il se relève, et bientôt le voilà dans les bras de ses vieux parents.

Le village de Saint-Vincent est placé dans une riche et charmante vallée entre deux collines parallèles. Cinq routes aboutissent à ce gracieux village; deux de chaque côté par la vallée et longeant la petite rivière qui le baigne et fait la richesse des prairies environnantes. La cinquième, au nord, descend du coteau élevé qui la domine. Quatre de ces issues avaient au sortir du village chacune une Croix plantée à quelques pas de la dernière maison. La cinquième n'en avait pas ou plutôt n'en avait plus. Car il y a une vingtaine d'années, on en voyait une fort belle au haut de la colline. C'est un endroit magnifique. La vue de là embrasse un immense horizon et suit de chaque côté la petite rivière dans un vaste lointain. L'œil ne se lasse point à contempler ces riches prairies et les nombreux troupeaux qu'elles nourrissent. Comment la Croix avait-elle disparu de cet endroit? C'était un mystère. Le jeune Curé, qui était un de mes amis, n'était là que depuis un an, quand il résolut de replanter une Croix sur cette colline. Il y fut amené par le fait suivant qui tient du merveilleux et que je veux consigner ici. ***

(La suite au prochain numéro.)

MAISON ET CERCLE DES JEUNES OUVRIERS, A PARIS
(boulevard Montparnasse, n° 102).

Le Cercle des jeunes ouvriers du boulevard Montparnasse (n° 102) qui se complète par une maison de famille, a été créé principalement en vue de soustraire les ouvriers parisiens, ainsi que les jeunes gens qui arrivent de province, aux mille dangers de la capitale et au désœuvrement des jours fériés. A peine ouvert, il comptait déjà, au mois de mai dernier, deux cents membres ouvriers, contre-maîtres et patrons. Chaque soir, la maison s'ouvre à ceux qui se sont fait inscrire : elle leur offre des distractions, des jeux, des moyens d'étude, et, ce qui vaut mieux encore, les joies de l'amitié chrétienne. Mais c'est principalement le dimanche que la fondation a toute son utilité, tout son charme. Ce jour-là, ce n'est pas seulement dans la soirée, c'est dès l'aube que le cercle ouvre ses portes : une journée qui commence de si bonne heure pourrait être longue et ennuyeuse en tout autre lieu : dans le petit palais des jeunes ouvriers elle s'écoule si rapidement qu'au moment de se séparer, on serait tenté de croire que l'on vient à peine de se réunir. Ainsi parle un membre de ce cercle dans le compte-rendu de la visite faite par monseigneur l'Archevêque de Paris à cet établissement. C'était une belle journée que celle de la visite de Monseigneur. Les trois discours prononcés en cette circonstance ont mis en lumière des détails intimes qui devraient être plus connus.

M. Augustin Cochin, l'éminent publiciste, s'adressant à Sa Grandeur au nom des fondateurs de l'œuvre, parla d'une manière charmante sur la manière dont les jeunes ouvriers comprennent et mettent en pratique la maxime des livres saints : « Réjouissez-vous toujours. » Après avoir dit un mot du plaisir de l'amitié, de celui de l'étude, de celui de la parole publique et des leçons en commun, il continue ainsi : « Monseigneur, il y a encore le plaisir de faire le bien. C'est un plaisir qu'on croit trop réservé à ceux-là seuls qui peuvent donner de leur poche. Non, Dieu n'aurait pas réservé un plaisir si vif et si pur à quelques-uns, il l'a accordé à tout le monde. Cette réunion est la providence secrète de pauvres familles. Chaque dimanche, tour-à-tour, quelques jeunes gens se dispersent sur le boulevard d'Enfer, sur le boulevard Montparnasse, en passant par certaines régions que connaît bien M. le Maire, assis à vos côtés, et qui aime tant à faire le bien, ils reviennent de cette course furtive avec cette impression délicieuse que l'on éprouve, et cette sorte de délassement secret que l'on ressent, lorsqu'on a pu diminuer, si peu que ce soit, le fardeau de misère qui pèse ici-bas sur les hommes. » La réponse de Sa Grandeur excita une vive émotion qui se traduisit par des applaudissements unanimes.

Pour remédier autant que possible à ces tristes émigrations vers Paris, le fléau des mœurs de la jeunesse, il fallait ces sortes de créations si catholiques. — Le Cercle peut être visité tous les jours et tous les soirs, mais particulièrement le dimanche. C'est le dimanche que les ouvriers qui se proposent d'en faire partie doi-

vent être présentés. Ceux qui arrivent de province doivent s'y rendre directement; ils y sont admis aussitôt et logés provisoirement.

FAITS RELIGIEUX.

— Le courrier de Saïgon (Cochinchine), du 20 juin, contient les détails les plus intéressants sur la procession de la Fête-Dieu qui a eu lieu dans cette ville avec un appareil des plus solennels. Mgr Miche, évêque de Damara, vicaire apostolique de la Cochinchine française, tenait le saint sacrement. On remarquait dans les rangs les petits enfants de la Sainte-Enfance si habilement dirigés, comme on le sait, par les sœurs de Saint-Paul de Chartres; des jeunes filles portant une statue de la très-sainte Vierge, et près du dais quelques vieillards annamites qui soutenaient un oriflamme sur lequel était inscrit le récit des tortures qu'ils ont souffertes pour la foi.

Une grand'messe à laquelle assista le gouverneur termina cette cérémonie qui laissera dans les cœurs de durables souvenirs.

— Le 14 août, Mme Duruy, femme de S. Exc. le Ministre de l'intérieur, a fait abjuration du protestantisme, à St-Etienne-du-Mont, en présence de tout le clergé.

— Les passages suivants sont extraits d'une lettre écrite au *Monde* à l'occasion du pélerinage de la paroisse de Loubejac à la grotte de Lourdes (Hautes-Pyrénées). « En arrivant au lieu de l'apparition de Marie à Bernadette Soubirous, les cœurs étaient émus, les visages se mouillaient de larmes; mais aussi quel tableau! Au-dessus de nos têtes s'élèvent les hautes cimes des montagnes, et en face de nous est la grotte trois fois bénie qui porte l'empreinte des pas de la Mère de Dieu; une statue en beau marbre blanc, posée dans une excavation du rocher à quelques mètres au-dessous du sol, à l'endroit même où se firent les célestes apparitions, représente la Vierge Marie telle qu'elle se montra à la pieuse enfant. Tout à côté se trouve la source miraculeuse dont les eaux jaillirent abondantes à la voix de la Reine du Ciel, et opèrent tous les jours des guérisons extraordinaires; à quelques pas de la grotte, le Gave roule ses flots quelquefois violents et impétueux; mais qui, ce jour-là, coulaient paisibles et presque dormants; partout au loin, remplissant les chemins, les collines et les prairies, se déroulaient des multitudes de spectateurs pieusement attirés à cette sublime fête. N'était-ce pas là une de ces scènes grandioses dont la religion seule peut offrir le spectacle, et que le monde, avec toute la variété de ses richesses, est impuissant à reproduire.

— L'autorité militaire a ordonné aux religieuses de Ste-Thérèse, à Ferrare, d'évacuer leur couvent de Sainte-Monique, construit il y a deux ans par un bienfaiteur.

— Le choléra sévissant avec force dans la ville d'Ancône, on s'est décidé à rappeler les sœurs de charité qui en avaient été expulsées; le consul de France, M. de Castellane, leur a offert ses bons offices et a mis son hôtel à leur disposition. *(Corresp. de Rome.)*

— Une belle cérémonie religieuse a eu lieu dernièrement à Bergerac pour une bénédiction de cloches. Le ministre de l'intérieur, marquis de La Valette, en a été le parrain.

— Un religieux Carme écrit de Bagdad qu'il a érigé sur les ruines de Babel une statue de Notre-Dame des Victoires bénite par Pie IX.

— Sous la conduite de deux religieuses, une bande de petites filles, dont le costume humble et uniforme indiquait des orphelines faisant partie d'une communauté, suivait il y a quelques jours la rue Saint-Antoine, quand tout-à-coup la pluie se mit à tomber avec une extrême violence. Tous les enfants se réfugièrent aussitôt sous une vaste porte cochère. Là vinrent également chercher un asile temporaire une dame élégamment mise, et un vieillard possesseur d'une de ces longues boutiques roulantes dites *baladeuses*, contenant les mille articles de bimbloterie qui ont le privilége d'exciter la convoitise du jeune âge.

Le bonhomme maugréait tout en disposant sur ses marchandises un lambeau de toile cirée. La dame jeta un regard sur lui et sur les petites filles qui paraissaient toutes tristes, la pluie les privant sans doute de leur promenade et de leurs jeux; puis elle demanda au marchand ce que coûterait en bloc le contenu de sa boutique. Stupéfait de cette question, le bonhomme se livre à de longs calculs et finit par dire qu'il en veut 27 fr. 50. La dame lui en donne 30 et se met à distribuer les objets qui la composent aux orphelines dont la reconnaissance et le contentement se traduisent en bruyants éclats. Le spectacle de cette joie naïve fit perler des larmes sous les paupières de la donatrice qui, peut-être, regrettait un enfant enlevé depuis peu à son amour. Cependant une voiture de place étant venue à passer, la dame la voyant vide, fit signe au cocher et, après avoir embrassé les plus petites de ses obligées, elle partit heureuse du bonheur qu'elle venait de leur causer.

— La supérieure des dames du Bon-Pasteur a succombé au Caire ainsi que deux de ses sœurs, victimes comme elle de leur dévouement pour les malheureux cholériques. « Le consul de France a voulu (écrit une des religieuses), assister aux funérailles de notre regrettée mère, chose admirable dans un temps d'épidémie si terrible. Au moment de porter le corps en terre, des Turcs se sont présentés; mais M. le consul et un ami de la maison qui étaient présents, se sont écriés : « Il ne sera pas dit qu'il ne s'est trouvé que des musulmans pour rendre les derniers devoirs à une sainte religieuse; s'il n'y a point ici de catholiques, nous la porterons nous-mêmes. » Quatre Européens s'étant présentés, on leur laissa prendre le cercueil. »

Le consul, dans son ingénieuse sollicitude, a fait transporter à ses frais les enfants et les religieuses dans un petit palais appartenant au vice-roi, et qui est situé hors de la ville, dans un endroit sain où les malades se remettent à vue d'œil.

— La nouvelle église d'Ars, dédiée à sainte Philomène, a été consacrée le 4 août. L'ancienne n'a subi aucun changement : rien n'est

saisissant et harmonieux comme l'ensemble de ces deux monuments qui n'en forment plus qu'un. L'autel de la sainte est placé au milieu de la rotonde, il représente, dans un relief du plus beau marbre et encadré de lys, sainte Philomène retirée des eaux du Tibre. On le croirait sculpté dans le ciel par *Fra Angelico* et rapporté sur la terre par la main des anges.

Plus de cent prêtres, venus de différents diocèses, assistaient à la fête religieuse dont la consécration du nouveau temple était l'occasion. Fête touchante qui, selon l'expression de Mgr Martin, protonotaire apostolique, pouvait être regardée, selon toute apparence, « comme le prélude d'une fête plus solennelle encore, qui partira du Vatican et portera l'allégresse jusqu'aux extrémités du monde catholique. »

QUI DONNE AUX PAUVRES PRÊTE A DIEU.

On lit dans le *Précurseur d'Anvers :*

Depuis nombre d'années, une pauvresse au moins octogénaire, dont les vêtements en lambeaux sollicitaient la charité, s'asseyait chaque matin sous le porche de l'église St-André ou sur les places publiques, et tendait au passant une main tremblottante. Marie B... ne passait jamais devant la vieille sans lui jeter l'humble obole que lui permettait ses moyens. Un jour vint cependant où elle passa sans lui faire son aumône quotidienne; les motifs de cette omission devaient être bien grands. En effet, un grand malheur l'accablait : son frère, unique soutien d'une mère âgée et d'un frère en bas âge, avait amené la veille un mauvais numéro, et devait partir bientôt, laissant sa famille sans ressources. L'office fini, Marie sortit la tête basse et les paupières rougies par les larmes; en la voyant sortir, deux femmes qui s'entretenaient sous le porche de l'église la suivirent d'un profond regard de pitié. « — Pauvre Marie, dit l'une d'elle, si bonne et si douce, voilà que la misère vient tout-à-coup de cogner à sa porte. — Quel est donc le malheur qui la menace? dit une voix cassée derrière elle. » La femme se retourna, vit la vieille et lui fit part des angoisses de la pauvre fille. « Combien un *substituant* cela peut-il bien valoir? lui demanda la vieille quand elle eut terminé son récit. — Oh! c'est cher, très-cher, répliqua la femme, cela doit être au moins de 6 à 700 francs. — 700 francs!... 700 francs!... » murmura à plusieurs reprises la vieille, pendant que les femmes s'éloignaient, et, se levant péniblement, elle sortit à son tour. Les derniers préparatifs étaient achevés; Pierre (c'est le nom du frère de Marie), devait partir le lendemain, quand soudain on frappe à la porte. Un facteur des postes entra et remit une lettre chargée. Marie la prit, l'ouvrit d'une main tremblante; elle contenait 700 fr. et ne renfermait que ces mots : « *Qui donne aux pauvres, prête à Dieu.* »

Le lendemain, Marie laissait tomber son aumône dans la main de la pauvresse qui la reçut en souriant. La vieille mendiante est morte il y a quelques jours, et par testament en règle, a déclaré Marie B... son héritière; elle lui laisse une somme de 1,000 francs.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Dans le dernier numéro de la *Voix*, nous avons donné la liste des jeunes lauréats de la Maîtrise; ce compte-rendu précieux et même nécessaire pour un certain nombre des bienfaiteurs de notre œuvre, nous tenons à le compléter par quelques renseignements sur ceux de nos jeunes gens qui achèvent leurs études au petit-séminaire de Saint-Cheron. L'an dernier, la distribution des prix dans cet établissement nous avait signalé de beaux succès; plusieurs des plus belles couronnes, entre autres trois pour le discours français et la version, étaient échues à nos rhétoriciens. Cette année, nous n'avons pas été moins heureux; ce sont des clercs de Notre-Dame passés en troisième au petit-séminaire, et terminant en juillet dernier leur cours de rhétorique, qui ont obtenu les deux prix d'instruction religieuse, les seconds prix de discours latin et de discours français, les deux prix de vers latins, les seconds prix de version latine, d'histoire, d'examen et de chant, des accessits d'excellence, d'histoire, d'examen, de mathématiques et de chant. Au lieu de continuer ici la nomenclature pour nos autres élèves, nous nous contenterons de dire que presque tous, en troisième et en seconde comme en rhétorique, ont fait honneur à l'Œuvre des clercs et soutenu dignement la bonne réputation des études de la Maîtrise.

— Parmi les pèlerins du mois d'août, nous citerons avec bonheur: 1° Mgr Plantier, évêque de Nîmes, le célèbre conférencier de Notre-Dame de Paris, l'illustre écrivain dont le dernier livre frappe de si rudes coups à l'hypocrisie, le grand mal des temps modernes; 2° Mgr Bourget, évêque de Montréal, au Canada. Des liens particuliers unissent son église à la nôtre : à la fin du dix-septième siècle, lorsque les Jésuites allèrent évangéliser les tribus canadiennes, ils mirent leurs travaux sous la protection spéciale de Notre-Dame de Chartres et lui firent hommage des succès de leur ministère. Mgr Bourget vint renouer, il y a une vingtaine d'années, avec Mgr Clausel de Montals, les rapports intimes établis depuis les premières missions d'Amérique entre leurs vénérés prédécesseurs, mais interrompus par la Révolution française. Il fut convenu entre les deux Prélats qu'à l'avenir un chanoine de Chartres serait nommé à l'un des canonicats de Montréal, et un chanoine de cette dernière église à un canonicat de Chartres. Monsieur l'abbé Pie, maintenant évêque de Poitiers, et alors grand-vicaire de Mgr Clausel, fut désigné pour être chanoine de Montréal; après sa nomination à l'épiscopat, il se démit de son titre en faveur de M. l'abbé Ollivier, secrétaire-général de l'évêché; 3° Mgr Sohier, évêque de Cadare, vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale : c'est un confesseur de la foi; il a partagé longtemps les horribles souffrances de ses pauvres Annamites, et tout son regret c'est de n'avoir pas souffert davantage encore et d'avoir échappé au martyre dont la couronne semblait si près de son front; 4° Nous ne devons pas oublier non plus M. le Curé de la paroisse Saint-Séverin de Paris. C'est ce vénérable ecclésiastique qui, il y a quelques mois, échappa comme par miracle à une mort certaine, au moment où il s'inclinait en présence

de l'image de la sainte Vierge dans son église. Tout le monde a eu connaissance de cette tentative d'assassinat dirigée contre le pieux vieillard. M. le Curé de Saint-Séverin a fait un pélerinage d'action de grâces : « J'arrive de Sainte-Anne d'Auray, nous a-t-il dit, j'ai visité la mère, et maintenant je viens voir la fille; Notre-Dame a été si bonne pour moi, il faut que je lui témoigne ma reconnaissance! »

— Oui, Marie est bien bonne! Les chapelains de Notre-Dame de Chartres sont, eux plus que bien d'autres, à même de constater ses bienfaits. Leur correspondance est pleine de beaux témoignages sur ce point. « Veuillez, nous écrivait-on ces jours-ci, remercier et faire remercier la bonne Notre-Dame pour moi; j'ai obtenu tout entières les grâces que je lui demandais au commencement de ce mois. Gloire et amour soit à notre Mère! » Une mère de famille écrivait à son tour : « Je ne sais comment exprimer ma reconnaissance; mon petit J.... va mieux, et je le dois aux prières adressées à Marie pour lui. Votre lettre m'apprend la mort d'un de vos petits clercs, j'ai bien partagé votre douleur et plus encore celle de la mère de cet enfant. Je vous remercie..... Votre nom ne sera point oublié dans les innocentes prières que j'apprends à mon cher enfant. » Ah! nous avons la certitude que notre œuvre sera toujours prospère, si chaque mère, croyant ainsi devoir sa consolation et son soulagement aux prières des clercs de Notre-Dame, intéresse son enfant à leur sort, et l'habitue à parler au ciel pour eux. Marie aime tant à exaucer les vœux échappés d'un cœur pur et candide!

— Aussi, aimera-t-elle le nom de *Notre-Dame des petits enfants*. C'est sous ce vocable que doit s'élever à Beaufai-sur-Rille l'église dont nous avons parlé plusieurs fois. Une circulaire signée ainsi : « Six petits enfants chrétiens » a parcouru la France, sollicitant la somme nécessaire pour la construction de cet édifice. Il faut trente mille francs; douze mille sont déjà trouvés; que de pièces de cinquante centimes restent encore à recueillir! Ces petits enfants chrétiens ont de nouveau recours à notre chronique pour qu'elle parle de leurs besoins. La *Voix de Notre-Dame* se fait donc aujourd'hui l'interprète de ceux qui s'appellent les petits mendiants de la très-sainte Vierge. « Tâchez, dira-t-elle comme eux, d'envoyer tous dix sous, le jour de Noël de chaque année, pour les étrennes de l'enfant Jésus et de Notre-Dame des petits enfants! Qui nous aidera si ce n'est vous et vos anges gardiens? » — Envoyer les offrandes directement à Beaufai-sur-Rille, par Laigle (Orne). Nous prions également ceux qui désirent honorer Saint-Maur, en devenant bienfaiteurs de l'église d'Auneau (Eure-et-Loir), d'adresser directement leurs aumônes à M. l'abbé Popot, curé de cette paroisse.

— Les enfants de Beaufai ont raison de s'adresser à Notre-Dame de Chartres; Marie est la protectrice des œuvres de charité, comme elle l'est de celles qui tendent au développement de la foi; il en a été ainsi dans tous les temps. C'est ce que nous a démontré notre prédicateur de la fête de l'Assomption, le R. P. Popot, de l'ordre de Saint-Dominique. La sainte Vierge, patrone de la nationalité chré-

tienne et en particulier de la nationalité française, tel était le sujet d'une thèse qui convenait au talent de l'orateur. L'auditoire devait être désireux de l'entendre; un discours sur Marie peut-il manquer de plaire après la procession commémorative du vœu de Louis XIII? Cette procession a, dans la ville de Chartres, une magnificence qu'on ne trouve pas ailleurs; la châsse qui contient le vêtement de la sainte Vierge, la *santa camisia,* en est le plus bel ornement; or, quand cette relique précieuse paraît, quand surtout elle est portée en triomphe au milieu des rues et des places publiques, les Chartrains prétendent avec raison qu'on ne peut déployer assez de pompe et de splendeurs pour l'honorer.

— La beauté de ces cérémonies est bien connue au loin; elles attirent des étrangers. Ne se rencontre-t-il pas partout des personnes qui saisissent avec empressement les occasions d'exciter leur piété par ces sortes de spectacles? Nous l'avons bien vu encore les deux premiers jours du mois dernier. Que de monde à l'église de sous-terre pour la fête de Notre-Dame des Anges! On venait prier dans la chapelle de Sainte-Madeleine afin de gagner les indulgences de la Portioncule; il ne pouvait y avoir trop d'empressement, les distances ne pouvaient être trop longues pour ceux qui comprennent la portée d'aussi insignes faveurs. M. l'abbé Joly, vicaire de Saint-Aignan, à Chartres, voulut bien prêter pendant ces deux jours le ministère de sa parole.

— Outre ces cérémonies générales, Notre-Dame en voit d'autres plus simples, mais non moins touchantes, s'accomplir sous ses auspices et témoigner de ses bénédictions. Les communautés qui s'abritent sous son aile, celle de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou, celle des sœurs de Saint-Paul, de Chartres, celle enfin des religieuses qui ne portent pas d'autre nom que celui de leur mère, des sœurs de Notre-Dame, ont été réjouies tout dernièrement par une pieuse fête à l'occasion de prises d'habit et de professions. Dans une de ces circonstances, nous avons été témoin d'un fait qui mérite ici une belle place. Parmi les jeunes personnes admises à la vêture sainte, se trouvait la fille aînée d'une nombreuse famille qu'elle consolait et soutenait de ses soins presque maternels; ses parents, bons chrétiens, loin de mettre obstacle à son entrée en religion, en furent heureux. Le jour de la prise d'habit, ils étaient là avec leurs dix enfants auxquels ils avaient donné rendez-vous, malgré la distance qui les séparait les uns des autres. Tous, père, mère, jeunes gens et jeunes filles, communièrent ensemble pour remercier Dieu de la grâce accordée à la novice, grâce que l'on sentait rejaillir sur ses parents aimés. Lecteurs, que dites-vous de ce modèle de la famille chrétienne?

— La famille chrétienne! voilà un mot d'un effet puissant sur ceux qui ont à cœur la gloire de la religion, le salut des âmes. Protéger et étendre le christianisme dans la famille par l'éducation de la jeunesse, puis dans la société par la famille, c'est une grande idée, c'est une grande œuvre. Grâce au régime nouveau de la liberté d'enseignement, on l'a vue naguère se réaliser sur une plus vaste

échelle; que d'institutions nouvelles ont surgi tout-à-coup! Chartres eut aussi la sienne qu'on nomma « Institution de Notre-Dame. » Cet établissement, fondé avec une tout autre destination que le nôtre, mais comme lui sous le patronage de Marie, eut bientôt les sympathies d'un bon nombre de familles honorables et religieuses: cette année encore, plusieurs élèves de cette maison ont vu leurs études couronnées par le diplôme du baccalauréat. L'Institution de Notre-Dame va être soumise à une direction nouvelle : M. l'abbé Brou, supérieur, fatigué par vingt années d'une carrière laborieuse, se voit contraint d'abandonner ses fonctions; il a pour successeurs deux prêtres bien connus et bien estimés, M. l'abbé Genet, ancien supérieur du petit-séminaire de Nogent-le-Rotrou, et M. l'abbé Rouillon, depuis longtemps premier professeur de l'Institution. Mais, nous tenons à le dire, cet établissement sera, comme par le passé, exclusivement destiné à procurer à la *jeunesse laïque* une éducation non moins chrétienne que solide. C'est là sa mission; qui n'en reconnaîtrait les avantages? qui n'apprendra par conséquent avec plaisir qu'une société de prêtres et de laïques se constitue en ce moment dans le but d'assurer à l'œuvre de l'école libre de Notre-Dame des moyens d'existence et des garanties d'avenir? qu'une société du genre de celles dites en commandites s'organise à cette fin et présente déjà un beau début. Nous conseillerons bien volontiers aux personnes qui veulent porter intérêt à l'Institution de Notre-Dame, de prendre des renseignements plus complets sur ces placements de fonds, aussi bien que sur l'admission des élèves, auprès des nouveaux directeurs. Ce n'est point à nous de nous étendre sur ces détails; il nous suffisait de donner quelques indications nécessaires; après cela, il ne nous reste plus qu'un mot à dire ou plutôt à répéter : « Pensez à la famille chrétienne! »

— Le dimanche 25 août, à Chartres, procession annuelle en mémoire de la disparition du choléra, en 1832, par suite de l'intervention évidente de Marie. L'abbé GOUSSARD.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de Gouverneur.

Neuvième année.
10e NUMÉRO — OCTOBRE 1865.

LA VOIX
DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

VIE DIVINE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE

D'APRÈS LA CITÉ MYSTIQUE DE MARIE D'AGRÉDA (1).

(Suite).

IV.

Les mystères d'anéantissement et de gloire se succédaient rapidement dans la vie de Marie et dans celle du Sauveur. Après les rebuts de Bethléem et les abaissements de la crèche, apparaissent les merveilles qui annoncent la naissance de l'*Enfant-Dieu*, et les hommages si naïfs et si tendres des bergers. Après l'humiliante épreuve de la Circoncision, survient l'adoration de ces princes de l'Orient qui, guidés par une étoile miraculeuse, arrivent dans la cité de David et déposent aux pieds du Nouveau-Né l'or, la myrrhe et l'encens. Présents symboliques par lesquels ils le reconnaissent comme *Roi*, comme *Homme* et comme *Dieu*. En cet instant solennel, les Mages furent saisis d'une sainte allégresse et se trouvèrent tout inondés de la lumière qui remplissait la grotte. Pourtant, selon l'admirable réflexion d'Anne-Marie Emmerich,

« IL N'Y AVAIT LA D'AUTRE LUMIÈRE QUE LA *LUMIÈRE DU MONDE!* »

Marie, touchée de la vivacité de leur foi, remit l'Enfant-Jésus entre les mains de Gaspard, le plus âgé des trois; puis détachant

(1) La plupart des détails descriptifs contenus dans cet article ont été empruntés aux révélations d'Anne-Marie Emmerich.

le grand voile qui l'enveloppait, ainsi que l'Enfant Jésus, elle le lui donna. Les rois s'inclinèrent alors profondément, et une joie respectueuse fit battre leur cœur en recevant ce don précieux qui devint pour eux la relique la plus chère et la plus vénérée! Les Mages se retirèrent ensuite et, « ayant reçu en songe un ordre » du Ciel de ne point aller trouver Hérode, parce qu'il voulait » faire périr l'*Enfant*, ils retournèrent dans leur pays par un » autre chemin (1). »

V.

Lorsque furent accomplis les jours après lesquels, selon la loi de Moïse, l'immaculée Marie devait se *purifier*, la sainte famille quitta Bethléem pour se rendre à Jérusalem.

Le froid était si vif que plusieurs fois il fit verser des larmes au divin Enfant. Attendrie de ses souffrances, la très-sainte Vierge se servit de l'autorité que Dieu lui avait donnée sur les créatures, et changea les rigueurs de la saison en un temps très-doux pour son Jésus, mais elle n'usa jamais pour elle de ce pouvoir surnaturel. Arrivée au temple, Marie y présenta l'holocauste des pauvres. Deux petits de colombes pour elle, et quelques sicles d'argent pour le rachat de l'Enfant-Dieu. Au même moment le vieillard Siméon, étant venu dans la maison du Seigneur par un mouvement de l'Esprit-Saint, reconnut sous les langes de l'indigence le *Messie* promis à Israël; s'approchant alors de la jeune Mère, il prit entre ses mains vénérables le divin Enfant et prononça d'une voix extatique ce *nunc dimittis* que l'Église a placé au nombre de ses cantiques sacrés. Siméon prédit ensuite à Marie que son âme serait transpercée d'un glaive de douleur!... Cette parole, qui renfermait le calvaire et ses inénarrables tourments, commença le martyre de la très-sainte Vierge en déchirant le voile qui dérobait à ses regards le plus douloureux des mystères.

Désormais, la tendre Mère du Sauveur n'avait plus qu'à SOUFFRIR!!...

En cet instant survint au temple Anne, la pieuse femme qui avait élevé la jeunesse de Marie; en apercevant la douce Vierge et le divin Enfant dont le visage resplendissait d'une radieuse clarté, les yeux de la sainte veuve se remplirent de larmes et, transportée d'un enthousiasme surnaturel, elle reconnut en lui son Sauveur!

Cependant Marie, dans son humilité, brillait comme une rose céleste.

(1) Ev. saint Mathieu, ch. 2, v. 12.

Saint Joseph donna secrètement à la prophétesse Anne et à Siméon une partie de l'or offert par les Mages, pour les vierges qui ne pourraient pas payer les frais de leur entretien. La sainte Vierge y ajouta plusieurs pièces de belles étoffes. C'était le reste de ce que les rois voyageurs avaient offert au Nouveau-Né, Marie et son chaste époux ayant, à l'exception de ces dons, remis aux prêtres pour l'ornementation du temple et distribué aux pauvres les riches présents déposés aux pieds de l'Enfant-Dieu.

VI.

La sainte famille ayant accompli toutes les prescriptions de la loi, revint à Nazareth où elle vivait dans une douce paix, quand un ange apparut à saint Joseph pendant son sommeil et lui dit :

« Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, fuis en Egypte et demeures-y jusqu'à ce que je t'avertisse, car Hérode cherchera l'Enfant Jésus pour le faire mourir (1). »

Le saint patriarche instruisit aussitôt la très-sainte Vierge de l'injonction divine. Les deux saints époux laissèrent dormir paisiblement le petit Jésus, et firent avec célérité les préparatifs du départ.

Marie avait eu révélation de cette fuite précipitée; mais comme il entrait dans les desseins providentiels que Joseph eût l'initiative de tout ce qui regardait la conduite extérieure de la sainte famille, Marie, se conformant à ses vues mystérieuses, gardait le secret du Seigneur et obéissait fidèlement à son chaste époux.

Il était bien modeste le bagage des exilés!... du pain, du baume, quelques petits oiseaux, un peu de linge, quelques couvertures, tels étaient les seuls objets qui le composaient. Dès qu'il fut achevé, la sainte Vierge réveilla l'Enfant par un baiser, le prit dans ses bras, et s'étant placée sur l'âne que tenait saint Joseph, ils quittèrent vers minuit leur demeure, à cette époque de l'année judaïque qui correspond à notre mois de février.

Rien ne saurait peindre le dénuement et la fatigue des saints voyageurs; cependant bien des fois ils furent miraculeusement soulagés, et souvent, lorsqu'ils s'arrêtaient dans le fond des vallées pour se reposer un peu, il venait des montagnes un grand nombre de petits oiseaux qui les réjouissaient par leurs chants, se mettaient sur leurs épaules, sur leurs mains, et louaient à leur manière leur créateur et sa divine mère. Les anges accompagnaient

(1) Saint Mathieu, ch. 2, v. 12.

de leurs célestes accents cette douce harmonie, et ranimaient ainsi le cœur des pélerins.

Après dix jours de marche environ, ils arrivèrent aux confins de la Judée et de l'Arabie. Là, d'autres privations, d'autres souffrances devaient les atteindre. Un vent impétueux soulevait en tourbillonnant une mer de sable au-dessus de leurs têtes, et s'ils ne craignaient plus les satellites d'Hérode, ils avaient à redouter l'Arabe du désert (1).

Il advint en effet qu'en cheminant un jour le long d'un bois, ils tombèrent entre les mains d'un brigand fameux par ses crimes; mais la beauté toute céleste de la mère et de l'enfant inspira à cet homme farouche un si grand respect et une telle confiance, qu'il les conduisit dans sa demeure, et dit tout bas à sa femme, après qu'elle eut préparé des fruits et du pain pour les voyageurs : « Ce petit Juif n'est pas un enfant ordinaire, prie la mère de nous laisser baigner notre petit garçon lépreux dans l'eau où elle l'aura lavé, peut-être sera-t-il guéri. (2) »

La Sainte-Vierge prévint le désir de ses hôtes, et le fils du brigand fut purifié de sa lèpre. — C'est ainsi que l'Enfant-Jésus récompensait en *Dieu* l'hospitalité qui lui était offerte (3).

La sainte famille, une fois parvenue sur le territoire d'Egypte, se trouva de nouveau en proie à ces tortures indicibles que cause aux voyageurs la privation de toute nourriture. Dans cette extrémité, Marie, toujours confiante, lève ses regards vers le Ciel et aperçoit un dattier portant à son sommet des fruits retombant en grappes au-dessus de sa tête, mais que leur élévation l'empêche de pouvoir saisir. A cette vue, les deux époux se mettent en prières ; aussitôt l'arbre providentiel se courbe comme s'il s'agenouillait, et sur ses branches devenues accessibles, ils cueillent avec joie des fruits pleins de saveur.

Le lendemain ils eurent encore à traverser des sables arides. Dans cette vaste solitude il ne se trouve pas un arbre pour s'y reposer à son ombre, pas une goutte d'eau pour rafraîchir les lèvres desséchées des voyageurs. La tendre mère, voyant les souffrances de son Jésus, implore avec ferveur le secours du Ciel, et Dieu, jetant sur la sainte famille un regard de compassion et d'amour, fait jaillir à leurs pieds une source abondante où les pélerins de l'exil peuvent étancher la soif dont ils sont consu-

(1) Révélations d'Anne-Marie Emmerich.
(2) La sainte Chronique, p 145.
(3) Cet enfant guéri de la lèpre n'est autre que le bon larron. Ibid., p. 146.

més. Marie fait ensuite tremper dans cette eau limpide les langes de son fils, qu'elle expose après au soleil pour les sécher, et voilà que de chaque perle de la rosée humide qui s'en échappe, sort un gracieux et verdoyant arbrisseau..... Ce bosquet touffu fut longtemps appelé dans la contrée le *Jardin du Baume*, et la source qui l'avoisinait la *Fontaine de Marie*.

Une merveille d'un ordre supérieur vient signaler l'entrée de la sainte famille en Egypte. A peine le Sauveur du monde a-t-il posé son pied divin dans cet antique domaine du paganisme, que les temples des faux dieux s'écroulent et ensevelissent, sous leurs débris de marbre, leurs idoles pulvérisées.

Les saints voyageurs arrivèrent enfin à Héliopolis, grande ville bâtie sur les bords du Nil. Ils trouvèrent non loin de cette ville une pauvre masure où ils s'établirent. La vie leur fut dure pendant les premiers jours, Joseph était obligé d'aller mendier leur nourriture; mais il finit par trouver de l'ouvrage comme charpentier et la très-sainte Vierge, qui travaillait d'une manière parfaite, en eut bientôt aussi; ils purent dès lors se suffire et même secourir les pauvres qui, poussés par un mouvement instinctif, venaient leur découvrir leur détresse, et leur demander le soulagement de leurs maux.

Tandis que le Roi des rois mangeait le pain de l'exil, il y avait dans Bethléem et le pays d'alentour une grande désolation. Hérode, afin d'atteindre sûrement l'Enfant-Jésus, avait ordonné, dans une proscription sanguinaire, le massacre des enfants de deux ans et au-dessous. L'adorable Sauveur passa dans les larmes le jour où s'accomplit cet ordre cruel et il demanda à son Père, pour ces *petits innocents*, l'usage de la raison, afin de récompenser leur mort par la gloire et la couronne des martyrs.

Jean, fils de Zacharie et d'Elisabeth, vivant avec sa mère dans une grotte du désert, échappa seul au glaive du persécuteur.

Cependant le petit Jésus étant sorti des langes de la première enfance, sa très-sainte mère le revêtit d'une tunique de laine qu'elle avait tissée elle-même et qui dans la suite s'accrut toujours, à proportion que son divin fils grandissait, sans rien perdre de son lustre et de sa couleur. Jetée un jour au sort, elle devait même conserver entre les mains des soldats bourreaux son intégrité première!...

Le Sauveur, en grandissant, rendait mille petits services à Marie et à Joseph. Tantôt, la journée finie, il rapportait les outils de son père d'adoption; tantôt au lever de l'aurore, il allait cher-

cher le pain nécessaire à la famille. Les animaux malfaisants, que l'on rencontre en Egypte, ne faisaient point de mal au divin Enfant. Lui, l'auteur de la nature, jouait avec eux et n'en recevait aucune blessure. Les jeunes enfants accouraient vers lui, et il les instruisait et faisait luire à leurs yeux ravis la pure lumière de la vérité et de la vertu.

Cependant, après un exil de six années, saint Joseph reçut du Ciel l'avertissement de la mort d'Hérode et l'ordre de retourner au pays d'Israël. Grande fut la douleur de ceux qui avaient connu les saints fugitifs en les voyant partir : plusieurs leur apportèrent, comme gage d'amitié, de petits présents; une femme de distinction donna même de l'argent à l'Enfant-Jésus qui, en le recevant, regarda sa mère!...

Joseph comptait s'établir à Jérusalem; mais ayant appris qu'Archélaüs, fils d'Hérode, régnait en Judée, il craignit d'y aller et se rendit à Nazareth, préparant ainsi, peut-être à son insu, l'accomplissement de cette parole du prophète :

« IL SERA APPELÉ NAZARÉEN. »

Un humble Servant de Marie.

(La suite au prochain numéro.)

EXTRAIT DU MANUSCRIT D'UN CURÉ.

UNE PLANTATION DE CROIX.

(Suite).

Il s'était passé depuis un mois dans cette paroisse un phénomène qui est bien moins rare qu'on ne le croit dans l'ordre surnaturel. Un homme d'une certaine condition, impie notoire, blasphémateur déclaré de la religion et qui depuis plus de vingt ans n'avait pas mis le pied à l'église, avait changé tout-à-coup de conduite. Il avait profité d'une grande fête pour venir à la messe avec les fidèles, et depuis il y avait assisté régulièrement. On l'avait même vu parler affablement avec M. le Curé, quoiqu'il fût bien connu pour détester les prêtres et les persécuter avec acharnement. C'était là un mystère dont tout le monde s'entretenait sans pouvoir se l'expliquer. Que s'était-il donc passé et quelle était la cause de ce changement? Voici ce que j'en ai su depuis par le bon Curé :

Un jour que cet homme revenait fort tard de la ville voisine, seul dans son cabriolet, son cheval se fit peur, se cabra, puis prenant le mors aux dents, emporta la voiture avec une rapidité effrayante. La nuit était noire, la route déserte, la campagne inhabitée. Ses cris, ses efforts sont vains, ou plutôt ne font que redoubler la frayeur et la rage de son cheval. Dans un dernier

effort les rênes se brisent, et le cheval sans frein s'emporte à l'aventure, jusqu'à ce que l'épuisement l'affaisse ou qu'un obstacle le brise ou l'arrête. Pour lui, tombé au fond de la voiture, ballotté comme par la tempête et déjà tout meurtri, il n'attend plus que son dernier instant. Il sait qu'il n'est pas loin de la descente rapide qui mène du haut de la colline à son village; si le cheval s'engage par cette voie, il est perdu; lui, le cheval et la voiture seront broyés mille fois pour une, et ils n'arriveront au bas qu'en lambeaux ensanglantés. Éleva-t-il en ce moment son cœur vers le ciel? Se rappela-t-il le Dieu de son enfance et de sa première communion? Invoqua-t-il la Vierge sainte sous la protection de laquelle sa mère l'avait placé? C'est là son secret. Il roulait comme l'orage, quand un choc épouvantable le lance hors de la voiture, le jette à dix pas d'un côté, tandis que le cheval va tomber à vingt pas de l'autre. Le coup avait été affreux; il était là, étendu sans connaissance, le corps moulu, avec une grave blessure à la tête. Combien de temps resta-t-il en cet état? Il n'a jamais pu le dire au juste. Il y serait resté bien plus longtemps encore si des domestiques, envoyés à sa rencontre ou à sa recherche par sa femme qui se mourait d'inquiétude, ne l'avaient trouvé dans la triste position où il était. On s'empresse de le relever et de le rappeler à lui. Il était tout glacé par le froid de la nuit, et ce ne fut qu'après bien des soins prodigués de mille manières qu'il retrouva sa connaissance. Son cheval était encore étendu à terre, se débattant dans les harnais; mais il fut bientôt constaté que ni l'homme ni la bête n'avaient aucun membre fracturé. Il n'en était pas de même de la voiture; il n'en restait plus que des débris, elle avait littéralement volé en éclats; elle était venue se briser contre un des arbres qui environnaient autrefois la croix plantée sur le bord du chemin au haut de la colline. Sans cet obstacle, le cheval emportait l'homme et la voiture au fond d'un ravin de près de cent pieds, placé près du chemin qui descendait au village, et alors c'en était fait, tout aurait péri. Cette observation avait singulièrement frappé le blessé. Une autre circonstance qui ne l'avait pas moins fortement impressionné c'est que, lancé hors de la voiture, il était venu précisément tomber dans l'emplacement de l'ancienne croix; mais ce qui avait achevé de lui ouvrir les yeux, comme à Saul sur le chemin de Damas, c'est que lorsqu'il se fut bien reposé et qu'il eut bien repris tous ses sens et repassé tous ses souvenirs, il se rappela que, pendant la défaillance qui avait suivi sa chute, il s'était regardé comme blessé à mort, prêt à rendre le dernier soupir. Un horrible tremblement s'était emparé de son âme. Dans les transports de son agonie, il lui avait semblé ouvrir les yeux, voir au dessus de sa tête une croix toute teinte de sang, puis par un effort étendre le bras, cherchant instinctivement à toucher cette croix et à prendre de ce sang. Alors une personne vénérable, il ne se rappelle pas si c'était un homme ou une femme, avait pris de ce sang, l'avait laissé dégoutter sur ses membres meurtris, et en imbibant un linge qu'elle tenait à la main, en avait fait une compresse qu'elle

avait posée sur sa tête, et aussitôt il s'était senti guéri.....

Voilà ce qu'il dit à sa femme quelque temps après cet événement; mais ce qu'il y a de certain, c'est que huit jours après il assistait à la messe, c'est que dès lors il chercha à voir M. le Curé et à s'entretenir avec lui, c'est que dès les premiers entretiens il lui dit qu'il voulait faire planter une croix au haut de la colline, dans l'endroit même où il était tombé et où s'élevait une croix précédemment. Vous dire quelle fut la joie du bon Curé pour un changement si subit est une chose impossible. Ce qui le consolait surtout au-delà de toute expression, c'était de voir les bons sentiments de cet homme. Il est possible que dès ce moment il lui ait fait la confidence de ce qu'il avait éprouvé lors de sa chute et pendant sa défaillance. Mais la surprise et l'admiration du Curé furent au comble, lorsque cet homme lui dit un jour dans une conversation : Voyez-vous, monsieur le Curé, cette croix qui était là-haut il y a vingt ans et qui a disparu durant une émeute, c'est moi qui l'ai abattue sans qu'on l'ait jamais su.

***

(La suite au prochain numéro.)

L'ANGE ET LA MÈRE, OU LE DÉPART D'UN FILS.

APOLOGUE.

Le cœur d'une mère, on le sait, est l'autel du sacrifice. L'amour qu'elle éprouve pour ses enfants, semblable à la flamme qui éclaire et qui brûle, fait à la fois son bonheur et son tourment : pour elle la douleur est toujours auprès de la joie; les larmes auprès du sourire! Elle appréhende de perdre l'objet de sa tendresse, alors même qu'elle le possède; et, quand il s'éloigne, elle aspire après son retour, redoutant pour lui la peine du chemin, l'orage de la vallée, l'ouragan des montagnes, et plus que cela encore, si cette mère est chrétienne, elle craint pour son fils bien-aimé les ardeurs brûlantes des mauvaises passions, le souffle délétère de l'incrédulité, la blessure mortelle de l'aspic caché sous une pluie de fleurs!

Ces cruelles anxiétés s'étaient emparées de l'âme d'une tendre mère dont le fils, bel adolescent comptant à peine 15 printemps, allait être lancé loin d'elle dans cette vie si remplie d'écueils qu'on appelle l'éducation publique... Après avoir déposé sur son front candide une dernière bénédiction et un dernier baiser, elle s'était retirée dans son oratoire pour y épancher dans le sein de Dieu son amère tristesse; quand, tout-à-coup, une lumière surnaturelle remplit ce lieu béni, et un ange aux blanches ailes s'ap-

proche de la pauvre affligée, en lui disant d'une voix toute céleste :

O Mère! pourquoi pleures-tu?

Et la mère de demander à son tour :

« Qui es-tu pour demeurer si étranger à mes larmes... pour ignorer que celui qui était ma seconde vie est maintenant éloigné de moi?

L'ANGE.

O Mère, la douleur t'égare, ce fils que tu regrettes, je le nommai mon frère quand il devint ton enfant!... Aux jours de sa première enfance j'ai partagé ta sollicitude, tes soins, et quand le sommeil abaissait tes paupières, moi je veillais sur lui et j'endormais ses naissantes douleurs... Crains-tu donc que je l'abandonne? Regarde: si le Seigneur m'a donné des ailes, n'est-ce pas pour que je puisse voler auprès de lui?

LA MÈRE.

Ange du Seigneur, fidèle gardien de mon fils... Ah! va... va vite auprès de lui, ne le quitte plus... Que tes doux accents, comme une ravissante harmonie, réjouissent son cœur, fortifient sa faiblesse et lui fassent aimer la vertu.

L'ANGE.

O mère, ta prière est sainte... Que sans cesse elle s'échappe de tes lèvres... Portée par moi aux pieds de l'Éternel, elle montera vers lui comme la fumée du pur encens.

LA MÈRE.

Messager de la bonne nouvelle, tu diras, n'est-ce pas, à mon fils, que sa mère l'aime toujours, tu lui rappelleras, à l'heure du danger, qu'il m'a promis de mourir plutôt que de violer les commandements du Seigneur... Tu seras pour lui, au moment de la lutte, un puissant défenseur... Tu éloigneras les coups qui pourraient tomber sur cette tête chérie... Bon ange, promets-le-moi, tu défendras, tu sauveras mon fils.

L'ANGE.

Sois sans crainte, à moi la vigilance; mais à toi, tendre mère, les supplications et les ardents désirs. »

En disant ces mots, l'ange disparut, laissant après lui une traînée lumineuse où se trouvaient tracées ces consolantes paroles :

FOI, ESPÉRANCE, AMOUR.

Vous toutes, pauvres mères, qui pleurez l'absence d'un fils, confiez-le à son bon ange et, croyez-le bien, quand l'heure du retour sera venu, nouveau Raphaël, il vous ramènera cet autre Tobie dont le doux visage resplendira d'innocence et de bonheur.

FAITS RELIGIEUX.

Le dimanche 3 septembre, la statue miraculeuse de Notre-Dame de Bon-Secours *de Nancy* a été solennellement couronnée au nom de Sa Sainteté Pie IX. S. Em. le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, en sa qualité de délégué du Souverain Pontife, présidait cette fête religieuse. Voici en quelques mots l'origine du béni sanctuaire que Nancy est fier de renfermer dans ses murs, et qui est devenu pour toute la Lorraine un lieu célèbre de pélerinage :

Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, après avoir enlevé, au duc René II, une partie de ses états, vint mettre le siége devant Nancy, à la tête d'une vaillante armée. Mais, malgré l'ardeur de ses troupes et son bouillant courage, il ne pouvait s'en rendre maître, ce qui exaspérait son humeur ardente et farouche. Or, le duc René, qui avait mis toute sa confiance en Dieu et en Marie, dont il faisait porter la douce image en tête de son armée, fit, le 5 janvier 1477, une si vigoureuse sortie, que les Bourguignons prirent la fuite au premier choc; quant à Charles-le-Téméraire, il trouva une mort sans gloire dans les étangs de la ville. Son heureux rival fut conduit triomphalement dans le palais de ses pères par son peuple fidèle; mais n'oubliant pas, après la victoire, Celle qu'il avait invoquée avant la bataille, il voulut que le sanctuaire élevé en l'honneur de Marie, par un religieux du nom de Jean Villers de Sesse, sur les dépouilles mortelles des ennemis vaincus, prit, en souvenir de la délivrance de sa capitale, le nom symbolique de Notre-Dame de Bon-Secours. De nombreux miracles, obtenus par la médiation de Marie dans son temple vénéré, y attirèrent des foules de pélerins.

Le bon roi Stanislas de Pologne voulut y avoir sa sépulture, et auprès de lui repose, avec les cendres de Christine, son épouse bien-aimée, le cœur de sa fille, la sainte reine de France, Marie Leczinska!

— On a accordé ving-quatre heures aux Capucins de San-Giuseppe, à Bologne, pour évacuer leur couvent. Notons que ce couvent est la propriété d'un bienfaiteur de l'ordre.

Ces religieux sont au nombre de quatre-vingts. Toute la ville leur était sympathique à cause de leur héroïque conduite lors du choléra de 1855. *(Corresp. de Rome).*

— S. S. Pie IX est revenue de Castel-Gandolfo à Rome, le 10 septembre.

— Mgr l'Evêque de Nîmes a adressé au clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale contre les courses de taureaux.

— Parmi les victimes du choléra qui ont succombé à Ancône, on cite sept médecins, onze sœurs de charité et plusieurs ecclésiastiques.

— Le cher frère Clémentin, directeur de l'école communale des garçons de la ville d'Orléans, a reçu une des quatre médailles d'honneur accordées par M. le Ministre aux instituteurs du Loiret.

— Le prince Joseph Napoléon, le frère de Mgr Lucien Bonaparte,

est mort à Rome le 3 septembre, à l'âge de 42 ans, après avoir reçu les sacrements de l'église, avec une dévotion des plus édifiantes.

Joseph Bonaparte aimait tendrement sa mère. Il n'avait jamais cessé de porter le deuil depuis le 8 août 1854, époque de sa mort, et il allait tous les matins à Sainte-Marie *in via lata* déposer une couronne de fleurs sur son tombeau. Il faisait beaucoup d'aumônes et appartenait à plusieurs confréries pieuses, entre autres à celle des *Sacconi* qui, revêtus d'un sac blanc, vont quêter dans les rues de la ville le vendredi et le samedi.

— Le général de Lamoricière, l'une des gloires de la France, l'héroïque vaincu de Castelfidardo, est mort le 12 septembre d'une attaque de goutte, en son château de Prouzel, près d'Amiens, vers une heure du matin. Se sentant suffoqué, il sonna son domestique et articula difficilement l'ordre d'aller chercher le curé de Prouzel. A l'arrivée de ce dernier, le général respirait à peine; mais il avait encore la force de se tenir debout; il couvrit de baisers le crucifix que lui présenta le prêtre, puis il expira aussitôt dans les bras de ce dernier. Sa dépouille mortelle a été transportée à Nantes, et de là à Philibert-de-Grand-Lieu où elle a été inhumée dans la sépulture de famille.

— Le 8 septembre, a eu lieu, comme les années précédentes, la magnifique consécration de la ville de Lyon à la très-sainte Vierge. Cette imposante solennité a été rétablie en 1843, par S. Em. le cardinal de Bonald, à l'occasion du deuxième anniversaire séculaire du vœu des échevins en 1643. Ce vœu fut immédiatement récompensé par la cessation de la peste qui sévissait alors cruellement à Lyon, et depuis lors, jusqu'à nos jours, aucune maladie contagieuse n'a pu s'établir dans cette cité privilégiée de Marie. *(Union)*.

— Trois bateaux à vapeur sont partis le lundi 11 septembre, emportant environ mille personnes qui, conduites par M. le Curé de Saint-Roch, s'en allaient en pélerinage à l'église de Saint-Cloud; on sait que ce pélerinage a été rétabli en 1863; depuis cette époque la paroisse de Saint-Roch n'a jamais manqué de venir rendre hommage aux précieuses reliques du petit-fils de Clovis.

— Un service funèbre solennel, pour le repos de l'âme du général Lamoricière, commandant en chef des troupes du Saint-Siége, a été célébré dans toutes les garnisons pontificales.

— Les Évêques de Lucera, de Termoli et de San-Severo, éloignés de leurs ouailles par le gouvernement piémontais, sont accourus spontanément au milieu d'elles à l'apparition du choléra; l'évêque de San-Severo a vendu son mobilier pour venir au secours des pauvres familles atteintes de l'épidémie.

— Mgr Cruice, évêque de Marseille, vient, pour des raisons de santé, de se démettre de ses fonctions épiscopales.

— L'Empereur a fait don à l'abbaye, dix fois séculaire, de Notre-Dame-des-Ermites (Suisse), d'une magnifique couronne de lumière.

— En présence du choléra qui, de Marseille semble menacer la

Provence entière, la population avignonnaise s'est empressée de mettre le ciel dans ses intérêts, et depuis le 15 août les divers quartiers de la ville ne cessent de faire célébrer des messes à l'autel de Saint-Roch, soit à la Métropole, soit aux Pénitents gris, pour demander de continuer à tenir l'antique cité des papes à l'abri du redoutable fléau. Dieu écoute visiblement la prière de nos religieux concitoyens, et nous n'avons eu aucun cas de choléra à déplorer.

(Biblioth. paroiss. d'Avignon.)

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

La rentrée des classes s'est faite le samedi 30 septembre, à la Maîtrise. Les soixante places sont occupées; quinze nouveaux pensionnaires ont été admis. Nous espérons trouver en eux les aptitudes qu'on réclame chez le jeune lévite dès qu'il franchit le seuil d'une maison cléricale. De plus, on sait que nos élèves, *grâce à leur nombre et surtout à la disposition des exercices parfaitement combinés dans ce but,* peuvent faire le service de l'église sans nul détriment pour leurs études. Dans les séminaires, tous les élèves entendent chaque jour une messe de communauté; les clercs de Notre-Dame vont isolément à la messe pour la servir, voilà la différence; d'ailleurs ils n'en servent qu'une, et c'est pour eux un bonheur autant qu'un avantage de remplir cette fonction angélique. L'office capitulaire, fort court en semaine, ne demande l'emploi que d'un très-petit nombre d'enfants de chœur, et ceux-là ne servent pas d'autres messes lorsqu'ils assistent à celle du chapitre. Il en est de même pour les mariages qui se célèbrent ordinairement vers midi; de même pour les inhumations qui ne sont pas une occasion de dérangements aussi nombreux qu'on pourrait le croire : dans le cours de la dernière année scolaire, aucun de nos élèves n'a assisté à plus de onze enterrements, et jamais il n'y a été à l'heure de sa classe. En tout cas chaque chose est prévue et réglée à l'avance, de façon à ce que la part soit égale pour tous et que la classe n'en souffre point; il faut dire aussi que la situation de notre maison, contiguë à la cathédrale, le voisinage des sacristies pour l'une de nos salles d'étude, facilitent singulièrement l'ordre et la surveillance des différents services.

Les élèves de la Maîtrise suivent le même programme d'enseignement que ceux du petit-séminaire de Chartres; ils ont le même temps pour le remplir; une fois placés dans cet établissement où ils doivent finir leurs humanités, ils obtiennent les mêmes succès. C'est le témoignage qui leur est rendu à Saint-Cheron, et que depuis longtemps MM. les professeurs du petit-séminaire nous engageaient à publier dans la *Voix.*

— La retraite pastorale a été ouverte à Chartres le 17 septembre, et terminée le 23. Elle a été prêchée par M. l'abbé Juillet, vicaire-général d'Autun. La réputation de cet hommme apostolique était parvenue jusqu'à Chartres bien avant qu'il fût appelé au milieu du clergé de notre diocèse pour lui donner les conseils de la sainteté

et de l'expérience; les ecclésiastiques appelés aux saints exercices aiment à proclamer que la renommée s'accordait avec la vérité. M. l'abbé Juillet, avant d'être administrateur, avait exercé les fonctions du ministère proprement dit et celles de l'enseignement, c'est-à-dire qu'il a beaucoup vécu; on nous permettra cette locution admise par l'usage, parce qu'elle est significative. Les instructions du vénérable missionnaire s'adressaient à l'homme en lutte avec sa nature, pour l'élever aux régions surnaturelles où doit respirer le prêtre; toutes ont révélé un esprit exact et pratique, une foi véhémente, un cœur d'apôtre. Les simples fidèles, comme messieurs les Curés, n'oublieront pas le sermon prononcé dans la chaire de la cathédrale à la fin de la retraite. En présence d'une légion sacerdotale, au moment d'une cérémonie comme celle de la rénovation solennelle des promesses cléricales entre les mains de l'Évêque, un discours sur l'Église ne peut manquer de produire l'impression la plus salutaire.

— Les fêtes de la Nativité ont été célébrées avec un concours extraordinaire de pieux visiteurs; le 8 septembre, quatre prêtres étaient continuellement occupés à dire des évangiles sur la tête des pélerins. La sainte châsse est restée pendant toute l'octave exposée à la vénération des fidèles; et l'on allait s'agenouiller auprès de cette belle relique de Notre-Dame, dont la garde, comme celle des deux sanctuaires du pélerinage, est spécialement confiée aux prêtres chapelains, directeurs de l'Œuvre des Clercs. Un père mariste a donné deux instructions solides et charmantes sur la Sainte-Vierge; c'était le R. P. Gay, dont le zèle et le talent sont connus à Chartres. Parmi les visiteurs qui sont venus de loin prier la Vierge druidique en cette circonstance, il en est un qui a eu l'heureuse idée de livrer ses impressions à la publicité, tout en laissant sur son nom et sur sa personne le voile de l'incognito. Nous les trouvons gravées dans les colonnes d'une *revue* bien utile et par conséquent bien recommandable; nous nous empressons de les reproduire ici. La lettre qui les contient est adressée au directeur du journal l'*Écho du Purgatoire.*

« Mon révérend Père,

» J'ai toujours aimé les âmes du purgatoire, et dans les quelques œuvres de ma vie de chrétien, je n'ai jamais oublié de faire leur part aussi généreusement que j'ai pu. Mais depuis que je lis l'*Écho du Purgatoire,* c'est-à-dire depuis sa naissance, je sens mon zèle pour elles se développer dans les plus heureuses proportions. Je vois maintenant la force qui résulte d'une sollicitation incessante pour le bien; la froideur la plus grande ne saurait, il me semble, y résister, et je comprends cette parole de l'Évangile : *Demandez et vous recevrez*.

» C'est ainsi que cette prière que vous nous envoyez tous les mois ranime mon ardeur, et j'avoue que depuis que je vous lis, je ne fais pas une œuvre de piété, je ne visite pas une église sans penser aux âmes du Purgatoire et sans leur faire une petite aumône.

» C'est dans ces dispositions que j'ai accompli mon pélerinage à Notre-Dame de Chartres, le 8 septembre, fête patronale de la cathédrale et de la ville.

» J'avais présenté mon tribut à la Vierge honorée sous le titre de *Notre-Dame du Pilier,* en m'unissant aux nombreux pélerins qui se pressaient autour d'elle; mais avant de quitter la cathédrale, j'ai voulu faire une dernière station dans la crypte, auprès de la Vierge nommée *Notre-Dame de Sous-Terre.*

» Que d'émotions m'attendaient sous ces voûtes silencieuses et sombres! La disposition de nos idées nous porte à placer le purgatoire sous nos pieds, dans le centre de la terre, ou tout au moins dans un lieu inférieur, ténébreux; à la fois ou successivement brûlant et glacé. Je sais que l'Église nous laisse toute liberté de pensée à cet égard puisqu'elle n'a jamais rien défini; elle ne contrarie donc en rien la tendance que nous avons à nous imaginer le purgatoire ainsi situé...

» Telles étaient mes réflexions en descendant les degrés qui conduisent dans la crypte de la cathédrale de Chartres, réflexions d'ailleurs en rapport avec l'idée des architectes chrétiens et théologiens qui se sont certainement proposé de réunir dans leurs monuments et dans celui-ci, en particulier, les trois églises *souffrante*, *militante* et *triomphante :* l'église souffrante sous le parvis et dans les voûtes souterraines; l'église militante dans les nefs du vaisseau et autour des autels; l'église triomphante au sommet des voûtes et dans ces vitraux où toutes les gloires du ciel resplendissent.

» Mais nous voici au fond de la crypte : quel silence et quelle mélancolique obscurité! Une nef immense en longueur, à peine éclairée par quelques cierges penchés et dont la cire coule sous la flamme comme coulent les larmes, puis quelques lampes à la lueur vacillante.

» Quelle image du purgatoire!... c'est bien le lieu du calme, de l'espérance; mais c'est aussi celui de l'attente, du tourment, de la douleur!... Je crois entendre un cri mystérieux, un cri de souffrance!

» Oh! je n'aimerais pas à vivre ici, il n'y a ni soleil, ni liberté!... Je m'approchais ému, quand la douce image de Marie m'est apparue au fond de la nef, éclairée par deux flambeaux! « Salut, me suis-je écrié, ô mère de miséricorde *Salve regina, mater misericordiæ.* »

» Et il me semblait voir les âmes du Purgatoire visitées par la Reine du ciel, je voyais le sourire sur ses lèvres, et j'entendais les paroles de la reconnaissance et de la joie retentir de toute part... et toutes les âmes soulagées ou délivrées par elles, chantaient : *Salve Regina, mater misericordiæ,* et le ciel s'ouvrait, et Marie faisait passer tous ceux qu'elle avait enlevés aux douleurs du Purgatoire.

» Revenu au calme de l'esprit, je me trouvai à genoux, et après avoir récité le *De Profundis,* après avoir prié pour les âmes captives *Notre-Dame de Sous-Terre,* que j'appelais alors *Notre-Dame du Purgatoire,* parce que ce titre me semblait ne pas trop s'écarter de celui qu'elle porte, et qu'il répondait mieux aux dispositions de mon âme, je me levai pour reprendre le chemin qui conduit au soleil, bénissant le Seigneur d'avoir ainsi couronné mon pélerinage mieux que je ne l'avais espéré. »

— Parmi les ex-voto offerts le plus récemment à Notre-Dame, il en est un dont la vue frappe tous les passants. Sur la pierre

même où repose la base du pilier qui porte la statue miraculeuse dans l'église supérieure. a été fixée une large tablette d'acajou avec cette inscription en lettres d'or : « *A N.-D. de Chartres, un père reconnaissant. Ici le* 31 *mai* 1864, *j'ai obtenu la guérison instantanée de mon fils.* » On verra tout à l'heure, par les extraits de notre correspondance comme on le voit par le fait merveilleux ici constaté, que notre auguste patronne est toujours la clémente, la pieuse, la douce Vierge, Mère de Miséricorde, *ô clemens, ô pia, ô dulcis Virgo Maria!*

— Pendant le mois de septembre, nous avons eu deux fois le bonheur de voir les jeunes prêtres du séminaire des missions étrangères faire un pélerinage à Notre-Dame de Chartres, avant de s'embarquer vers les pays lointains où les appelle la voix de Dieu. Ils sont venus nombreux de la capitale nous donner ce touchant spectacle de leur foi et de leur confiance en Marie : Marie a pu leur sourire du haut de son autel et de sa colonne, et leur recommander son souvenir au milieu des contrées barbares où elle aidera elle-même leur courage et adoucira leurs souffrances, peut-être les souffrances du martyre. En voyant ces jeunes apôtres s'avancer pieusement vers l'image de Notre-Dame, il nous semblait entendre les anges qui l'entourent, chanter à leur louange le verset du roi-prophète : « Qu'ils sont beaux les pieds de celui qui annonce la paix! »

— Encore un trait édifiant. Un jeune homme habitant un village non éloigné de Chartres se convertit il y a quelques mois, pendant une mission donnée à sa paroisse. « Je veux faire ma mission, avait-il dit à ses amis fort étonnés de son dessein, et je persévèrerai. » Il tint parole et surmonta tous les obstacles. Quelques mois après arrive la fête de l'Assomption; ce jour-là, notre bon ouvrier, encore plus fervent que ses compatriotes ne le supposent, vient faire un pélerinage à Notre-Dame, se confesse et communie à la Crypte. Cette démarche si belle reçut bientôt sa récompense; le lendemain le jeune homme, de retour aux occupations du village, tomba malade, et deux jours après il rendait à Dieu son âme qui avait si bien prié Marie, secours des pécheurs. Ses sentiments de piété au chevet de la douleur furent pour son curé un sujet de consolation, et pour la paroisse un puissant exemple de correspondance à la grâce.

L'abbé Goussard.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

— *Une Fille de Marie (diocèse du Mans) :*

« Aussitôt que je serai en possession de ce que je souhaite tant, je m'empresserai de vous l'écrire, afin que Notre-Dame soit glorifiée de plus en plus..... » Nous prions instamment nos abonnés d'imiter cette pieuse fille, de se servir ainsi de la *Voix* même de Notre-Dame pour publier les bienfaits de cette bonne Mère.

— *Une ancienne Domestique (diocèse d'E....) :*

« Je recommande une petite fille sourde et muette de naissance; elle a sept ans. Voilà quatre ans qu'elle est associée à votre Œuvre. Depuis un an elle va en classe, elle commence à assembler ses

mots; les premières paroles qu'elle a prononcées, ç'a été : « Maman » et « Marie. » Si elle continue à parler, comme je l'espère, je vous en donnerai des nouvelles. »

— *Une personne* bien digne de foi nous adresse le renseignement suivant :

« La neuvaine a fait son effet : notre malade, auparavant si tourmenté et si agité par des peines intérieures de toutes sortes, a fait la mort la plus douce et la plus consolante qu'on puisse faire. « Que je suis heureux, disait-il au prêtre qui venait de lui apporter le bon Dieu, il me semble que j'ai le Paradis dans mon cœur; ô mon père! aidez-moi donc à le remercier! Je le possède, c'est bien lui... Oh! que je suis heureux! Merci, merci, mon père, vous m'avez rendu trop heureux... » Il se tut un moment, puis il reprit avec un accent de béatitude ineffable : « Oh! oui, je crois, j'espère et j'aime de tout mon cœur, du fond de mon cœur. Je suis bien content de mourir; maintenant je n'ai plus peur de mourir, c'est Notre-Dame de Chartres qui m'a obtenu cette grâce. Oh! qu'elle est bonne! qu'elle est bonne! »

» Ce bon vieillard était un de vos associés au petit journal. Sa femme est morte au commencement de l'année, et il a voulu qu'on reprît quand même un abonnement en son nom, comme si elle avait vécu. C'est lui qui a eu la pensée de faire demander une neuvaine à Notre-Dame de Chartres. Il avait dit à sa fille : « Mon enfant, je souffre beaucoup, mon âme est bouleversée. Va-t'en prier M...... de demander pour moi une neuvaine à Notre-Dame sous-terre, car il n'y a qu'elle qui puisse me soulager. Si elle ne veut pas que je guérisse, elle m'obtiendra de mourir en paix, c'est à quoi je tiens le plus. Va vite. »

— On nous écrit encore :

« Vous devez vous rappeler, Monsieur, que l'année dernière, à peu près à cette époque-ci, je vous ai demandé une neuvaine pour une personne gravement menacée de l'affreuse maladie de la rage; la bave d'une personne atteinte d'un violent accès de ce mal terrible lui était tombée sur une écorchure qu'elle avait à la main, et pendant plusieurs jours elle avait négligé d'y apporter aucun remède. Il y avait tout à craindre, par conséquent je vous ai demandé une neuvaine à Notre-Dame sous-terre et le malheur a été conjuré entièrement; la personne, qui avait déjà commencé par éprouver des vertiges et des accidents précurseurs, s'est remise tout-à-coup et il ne lui est pas arrivé le moindre mal. »

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de Gouverneur.

Neuvième année.

11e NUMÉRO — NOVEMBRE 1865.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

AVIS. — Nous prions les personnes qui nous adressent le prix de leur abonnement, de joindre à leur lettre d'envoi une des bandes de leur journal ou du moins l'indication du numéro d'ordre inscrit sur ces bandes.

VIE DIVINE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE

D'APRÈS LA CITÉ MYSTIQUE DE MARIE D'AGRÉDA.

(Suite).

VII.

La grande fête de Pâques ramenait chaque année Joseph et Marie à Jérusalem. Or, quand Jésus, parvenu à l'âge de 12 ans, fut astreint comme fils de la loi à ce pieux voyage, il partit pour la ville sainte avec ses parents et plusieurs de ses proches. Une immense douleur leur était réservée au retour : ils s'aperçurent, après une journée de chemin, que leur Jésus ne faisait plus partie de la pieuse caravane; l'ayant cherché vainement parmi ceux de leur connaissance, les tristes époux se décidèrent à revenir sur leurs pas. Les voilà donc qui reprennent le chemin de la royale cité, demandant à tous les pélerins qu'ils rencontrent : « N'avez-vous pas vu notre enfant? » Sa blonde chevelure, disait Marie, tombe en boucles sur ses épaules, ses traits sont réguliers, son sourire angélique et son regard divin. Pauvre mère, marche, marche encore! Peut-être, lui répondait-on en jetant sur elle un regard de profonde pitié, un peu plus loin tu retrouveras ce fils si aimable et si beau.

Arrivés à Jérusalem, la très-sainte Vierge et saint Joseph se dirigèrent vers le Temple pour y épancher leur douleur. Quelle ne fut pas leur joie, leur ravissement, leur pieuse ivresse, lors-

qu'ils aperçurent le divin Jésus, assis au milieu des docteurs de la loi, qu'il remplissait d'admiration par la profondeur et la sagesse de ses réponses.

Marie regardait son Jésus avec attendrissement, et lorsqu'il sortit du Temple, elle le suivit et lui dit avec une tendresse plaintive : « Mon fils, pourquoi en avez-vous agi ainsi avec nous... voici votre père et moi qui vous cherchions fort affligés. » Jésus, conservant encore la majesté d'un Dieu, et préludant à sa mission de réparateur, répliqua d'un ton grave et solennel : « Pourquoi me cherchiez-vous? Ne saviez-vous qu'il faut que je m'occupe des choses qui regardent mon père? » Il suivit ensuite ses parents, et quand Marie se trouva dans un lieu solitaire, elle se jeta à ses pieds selon sa coutume et lui demanda sa bénédiction; alors Jésus la consola par de douces paroles et lui révéla, mieux qu'il ne l'avait jamais fait, tous les mystères de son cœur et les fins élevées qui dirigeaient toute sa conduite.

La sainte famille retourna ensuite en Galilée où Marie et Joseph reprirent le cours de cette existence laborieuse et recueillie qui se résume, pour l'Homme-Dieu, en ces deux mots d'un laconisme sublime :

IL LEUR ÉTAIT SOUMIS!..

Nul ne soupçonnait à Nazareth que le fils de Joseph le charpentier (c'est ainsi que les habitants appelaient le divin Jésus), fût le Messie promis à l'univers; Marie passait presque inaperçue à leurs regards inattentifs et distraits. Cependant elle avait atteint sa trente-troisième année, et aucune femme ne pouvait égaler sa céleste beauté (1). Joseph, au contraire, changeait et s'affaiblissait sensiblement; Jésus et Marie obtinrent de lui, après les plus tendres supplications, qu'il cesserait son pénible labeur; le bon patriarche se livra alors tout entier à la contemplation, et après huit années passées dans les ardeurs de la divine charité, il expira doucement à l'âge de 60 ans, entre les bras de Jésus et de Marie, devenant ainsi, par cette mort privilégiée, le protecteur de tous les pauvres agonisants!

En voyant sans mouvement et sans vie celui qui tant de fois il avait appelé son père, le fils de Dieu s'attendrit, et se plaçant sur le corps déjà glacé du saint vieillard, il le tint longtemps embrassé en mêlant ses larmes à celles de la très-sainte Vierge.

(1) La très-sainte Vierge conserva jusqu'au moment de sa mort son admirable complexion; le Seigneur lui accorda ce privilége afin, dit Marie d'Agréda, qu'elle restât toujours semblable à la sainte humanité de son fils, quant à l'état de sa plus grande perfection, c'est-à-dire de 33 ans.

Marie voulut ensevelir elle-même son chaste époux, dont le visage rayonnait d'une admirable splendeur. Le lendemain, les restes bénis de l'héritier des rois de Juda furent déposés dans un beau caveau sépulcral qui lui avait été donné par un homme de bien. S'il ne fut pas embaumé comme les riches Hébreux, avec des aromates de grand prix, il emporta dans le tombeau, au lieu des parfums d'Arabie, le germe d'une glorieuse immortalité. (1)

VIII.

Cependant le temps était venu où le fils de Marie, après avoir consacré trente années à vivre dans la solitude avec sa sainte Mère, allait se manifester au monde. Les échos du Jourdain retentissaient déjà d'un nom mystérieux. Les montagnes de l'Idumée, les collines de Saron s'abaissaient sous le souffle puissant de cet habitant du désert qui donnait le baptême de la pénitence à la foule accourue pour l'entendre : « Je ne suis pas le Christ, disait-il, mais celui qui lui prépare la voie. »

Cet homme, à l'aspect grave et sévère, c'était Jean, le précurseur du Messie. Jésus se présente à lui, s'incline sous sa main pour accomplir toute justice, descend dans le fleuve et donne aux eaux, en les purifiant à son contact sacré, la force de la régénération spirituelle.

Après son baptême, où le mystère de la sainte Trinité fut révélé d'une manière si sensible et si frappante, Jésus se retira dans le désert. Marie vit en esprit la terrible lutte que le Sauveur eut à soutenir contre Lucifer, et s'unissant à tous ses actes, elle participa à son triomphe. Pendant quarante jours, comme son fils, elle persévéra dans le jeûne et dans la prière, et comme lui aussi elle fut à la fois fortifiée et servie par les anges de Dieu.

La préparation prochaine du Messie à la prédication de l'évangile était achevée. Plusieurs disciples s'étaient déjà attachés à ses pas, quand Jésus fut invité avec eux et sa mère à des noces qui se faisaient à Cana, en Galilée. Marie, dont le cœur allait au-devant de toutes les peines pour les soulager, s'aperçoit que le vin est épuisé; alors, afin d'épargner aux nouveaux époux un humiliant embarras, elle s'adresse à son divin fils, et lui fait cette prière mystérieuse : « Ils n'ont point de vin. » En ce moment solennel où la très-sainte Vierge recourt à la toute-

(1) Plusieurs saints ont partagé la pieuse croyance que le corps si pur de saint Joseph n'a pas subi la corruption du tombeau, et qu'il est uni à sa sainte âme dans le ciel.

puissance du Sauveur pour demander un prodige, celui-ci lui répond en Dieu et lui dit : « Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi? Mon heure n'est point encore venue. »

C'est que Jésus, ainsi que le remarque un pieux auteur (1), devait plutôt des lumières au monde que des caresses à sa mère. Marie le comprend bien; elle ne témoigne aucun étonnement ni aucune inquiétude de ne pas être exaucée; et, connaissant la puissance de ses désirs sur le cœur de son fils : « Faites tout ce qu'il vous dira, » dit-elle aux serviteurs. Jésus se soumet en effet aux vœux discrets de sa mère et change l'eau qui lui est apportée en un vin délicieux. Par là, le Sauveur commente à l'avance cette profonde parole qu'il dira du haut de la croix, quand sa mission rédemptrice sera terminée : « Fils, voilà ta mère; voilà celle qui me priera incessamment pour toi, et que j'exaucerai toujours. »

De Cana, Jésus se rendit à Capharnaüm d'où il commença ses courses évangéliques. Marie le suivait, et son oreille attentive ne laissait perdre aucune parole du Rédempteur divin : son cœur s'unissait à tout ce que faisait son fils, et comme elle voyait qu'en enseignant le peuple il priait intérieurement son père afin que la bonne semence portât des fruits abondants, elle faisait aussi la même prière; mais toujours humble, toujours recueillie, elle fuyait l'estime qui lui revenait des miracles de son Jésus. Aussi quand, après la délivrance d'un homme possédé par un démon muet, elle entendit une voix s'élever de la foule pour saluer sa glorieuse maternité, elle demanda intérieurement au Seigneur de détourner cette louange, ce qu'il fit en disant : « Bienheureux ceux qui écoutent et qui gardent la parole de Dieu. »

Une autre fois, Marie ayant eu connaissance des piéges tendus par les pharisiens à son divin fils, se rapprocha aussitôt de lui; mais entendant ceux qui l'entouraient dire au Sauveur : « Voilà votre mère et vos frères qui demandent à vous parler, » elle le conjura de permettre qu'il ne rejaillit aucun honneur pour elle dans ce titre de mère qu'on venait de lui donner; et Jésus, accédant à son humble désir, répliqua par une leçon bien profonde et bien consolante pour les pauvres enfants de la terre : « Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent ma parole et qui la suivent. »

IX.

Jean, l'*ami de l'époux*, le plus parfait d'entre les enfants des

(1) L. Veuillot, *Vie de N.-S. Jésus-Christ*.

hommes, selon le témoignage du Sauveur lui-même, après l'avoir précédé dans la vie, devait encore le devancer dans la mort. Sa tête, prix sanglant d'une danse maudite, était tombée sous le glaive d'un soldat d'Hérode. Les temps s'avançaient; Jésus avait choisi ses apôtres et leur avait donné un chef; les miracles se multipliaient sous ses pas; sa parole enchaînait à sa suite des multitudes oublieuses, pour l'entendre, du soin de leur nourriture et de leur repos. Jésus y pourvoyait en Dieu : car ce n'était point en vain qu'il avait appris à ses disciples cette demande qui est l'exposé de tous nos besoins : « Père, donnez-nous notre pain quotidien. » Le Thabor resplendissait du brillant éclat de son humanité transfigurée. Lazare secouait à son appel divin la poussière du tombeau.

Pourtant, au milieu de cette splendeur, de cette puissance, de cette majesté, Marie entrevoyait pour son fils les ignominies auxquelles son humanité sainte devait être bientôt livrée; elle a vu le peuple en délire le chercher pour le faire mourir [1]. Elle a respiré le parfum répandu par Marie sur sa tête adorable; elle a lu surtout dans le cœur de Judas ses projets déicides, et cependant la douce reine, imitant le Sauveur, lui évite les reproches, l'accueille avec bienveillance, prie pour lui avec ardeur, ne révèle à aucun de ses disciples sa noire ingratitude et sa coupable avarice.

Ménagements sublimes et touchants qui condamnent nos colères, flétrissent nos vengeances, et doivent nous inspirer pour nos ennemis mansuétude, miséricorde et pardon.

X.

Marie, retirée à Béthanie, assista en esprit à l'entrée triomphante de Jésus à Jérusalem; le Sauveur vint l'y rejoindre le soir même de ce grand jour, et passa dans la prière et en de pieux entretiens avec sa mère et ses disciples les jours qui s'écoulèrent jusqu'au jeudi de cette semaine (sainte entre toutes) dans laquelle devaient s'accomplir les douloureux mystères de sa passion et de sa mort. Le divin maître, voulant fortifier Marie contre les déchirements de la séparation suprême, et la préparer à sa mission de co-rédemptrice des hommes, ne lui parlait pas avec la tendresse

(1) Jésus échappa plusieurs fois miraculeusement à ces tentatives déicides. Les chrétiens, compatissant aux maternelles frayeurs de Marie, élevèrent sur le rocher d'où les Nazaréens avaient voulu précipiter son divin fils, une petite basilique sous le titre expressif de Notre-Dame de l'Effroi.

et la sensibilité d'un fils, mais avec la gravité d'un roi, et la majesté d'un Dieu.

Avant de la quitter, il lui donna une solennelle bénédiction. Devant une telle séparation, l'âme de Jésus et celle de Marie étaient en proie à une inénarrable tristesse... Cependant, l'heure des adieux avait sonné, Jésus quitta sa tendre mère et prit, accompagné de ses disciples, le chemin de Jérusalem!... Marie le suivit de loin avec les saintes femmes.

La très-pure Vierge, arrivée dans la ville des douleurs, se réfugia avec ses compagnes dans un endroit retiré de la maison où le Sauveur devait célébrer la Pâque. Tandis que, prosternée le visage contre terre, elle était comme abîmée dans la douleur, le Seigneur l'éleva à une très-haute contemplation dans laquelle il lui donna une connaissance parfaite de tous les mystères suaves et grandioses qui s'accomplissaient dans le cénacle; et le Sauveur, voulant consoler d'une manière ineffable son âme affligée, remit à l'archange Gabriel, après s'être communié lui-même, une petite parcelle du pain consacré, destiné à sa mère, afin qu'elle fût la première à le recevoir. Marie, par un privilège bien doux à son cœur, conserva dans sa poitrine l'adorable hostie jusqu'au moment ou saint Pierre, après sa résurrection, usant de son pouvoir sacerdotal, renouvela les prodiges de la première cène, en faisant descendre sur l'autel du sacrifice :

« La victime pure et sainte;

» Le Fils de Marie;

» L'Agneau sans tache qui efface les péchés du monde!.. »

Un humble Servant de Marie.

(La suite au prochain numéro.)

LE RAPPEL DES PAUVRES AMES.

« Venez, les bénis de mon Père... J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'ai été nu et vous m'avez couvert, prisonnier et vous m'avez visité... » Le juste dans son étonnement, dira au Seigneur : « Quand est-ce que nous avons accompli toutes ces choses? » Et le juge divin répondra : « Quand vous avez agi ainsi avec l'un de vos frères, c'est à moi que vous l'avez fait!... »

Combien de fois peut-être, en repassant le soir les actions si vides, si dénuées de bonnes œuvres, des longues heures qui viennent de s'écouler, n'avons-nous pas dit avec le sentiment d'une vive tristesse : « J'ai perdu ma journée! » Il est vrai, les occa-

sions de faire du bien à nos frères ne se rencontrent pas toujours; nos moyens sont bornés; nos forces nous trahissent; la souffrance nous retient sur un lit de douleur; des empêchements presqu'insurmontables enchaînent notre bonne volonté et paralysent les élans de notre cœur... Comment donc combler ce vide qui se fait dans l'âme? Comment mériter d'entendre au jour des assises suprêmes le *Veni* du Seigneur?... Comment?...

Ces accents douloureux qui s'échappent des geôles brûlantes du Purgatoire vont nous l'apprendre.

« Vous tous qui étiez nos amis! vous, que sur la terre, nous appelions du nom sacré de fille, d'époux, de frère, venez et voyez s'il est une douleur, une souffrance semblable à la nôtre. Nous avons faim et soif de posséder notre Dieu, de goûter les joies du ciel; mais, hélas! cette faim est toujours renaissante, cette soif ne s'étanche jamais. Nous sommes devant la justice du Seigneur dans une complète nudité, et nous n'avons pour nous couvrir que des flammes dévorantes. Nous gémissons dans la plus étroite captivité... et nous souffrons d'inépuisables tortures. Vous qui vous enivrez si souvent au banquet de l'Agneau, des plus chastes délices, vous qui pouvez vous couvrir du chaud et brillant manteau de la charité, vous enfin qui respirez l'air de la liberté, souvenez-vous de nous qui devons payer jusqu'à la dernière obole les dettes contractées envers le divin créancier. Ah! si vos cœurs, si ces cœurs qui nous ont tant aimés, sont encore ouverts à la piété, eh bien! qu'ils se laissent attendrir par la vue de nos peines cruelles. Ces dettes immenses qui pèsent sur nous comme une montagne de feu, vous pouvez les acquitter; n'avez-vous pas entre vos mains la divine victime?... Ah! offrez pour nous ce sang réparateur... Offrez vos souffrances, vos peines, vos labeurs, vos larmes (et, qui est-ce qui ne travaille pas? Qui est-ce qui ne verse pas des pleurs?) et vous nous soulagerez, et vous nous délivrerez, et, en retour, nos âmes glorifiées viendront chercher la vôtre à votre heure suprême, et lui obtiendront un favorable jugement. »

Ne soyons pas insensibles à ces déchirantes supplications... Nous le voyons, il nous est facile d'apporter à nos pauvres *souffrants* du purgatoire, le rafraîchissement et la paix... Agissons envers les êtres chéris qui nous ont quittés comme nous le faisons envers ceux qui nous restent. Offrons à nos bien-aimés défunts, pour entretenir de doux rapports avec eux, de ces petits *cadeaux* qui leur font tant de bien en nous coûtant si peu. Et, devraient-ils encore nous entraîner à quelques petits sacrifices,

est-ce que nous songerions à les leur refuser?... Aimons à nous entretenir avec ces âmes affligées. Comme un médecin charitable, sondons la profondeur de leurs plaies; comme un bienveillant protecteur, demandons-leur les causes de leur cruelle détention; comme un ami fidèle, tenons-leur *agréable et sainte compagnie.* Quelle joie, quel bonheur n'éprouve-t-on pas, lorsqu'après une longue absence on peut rester quelques heures avec une personne qui a toutes nos affections; et lorsqu'on est réuni à elle, quel échange de questions, quels témoignagnes de tendre sympathie ne lui donne-t-on pas? On parle du passé, on jouit du présent, on fait des projets pour l'avenir. Pourquoi ne passerions-nous pas aussi quelques bonnes journées avec nos *pauvres prisonnières?*... Quel profit et pour elles et pour nous dans ce commerce surnaturel, si consolant d'une part, et de l'autre si fécond en grandes et utiles leçons.

Comment, en effet, après avoir pesé dans nos mains les chaînes brûlantes qui retiennent leurs âmes captives; après avoir respiré cette atmosphère embrasée qu'aucune brise ne vient rafraîchir; après avoir vu couler ces larmes cuisantes arrachées à la douleur; comment pourrait-on conserver quelqu'attachement aux vanités du monde, quelqu'attrait pour les plaisirs frivoles, quelque penchant pour ces recherches de bien-être qu'il faut ensuite si chèrement expier?

Et puis, si ces âmes malheureuses ne peuvent plus mériter pour elles, elles peuvent du moins prier pour nous, car, en quittant la terre, elles ont emporté ce sentiment si doux, créé par le bienfait, et qui s'appelle la reconnaissance... Confions-leur donc aussi nos chagrins, nos désirs, elles sauront bien à leur manière nous consoler et répondre à nos vœux; mais soyons généreux envers elles, point de restrictions dans nos dons, point de retours sur nous-mêmes, ne craignons pas surtout de faire en leur faveur cet acte d'abandon de toutes nos œuvres satisfactoires, connu sous le nom d'*héroïque,* nom un peu trop fastueux peut-être, puisque (à notre sens du moins) il suffit d'avoir la religion du *souvenir* pour éprouver à le faire un indicible bonheur.

Remettons-le, cet acte saint, entre les mains de Marie, et si, après nous être entièrement dépouillés pour les âmes qui lui sont chères à tant de titres, la nôtre arrive toute nue devant Dieu, elle étendra sur nous son manteau maternel, et Jésus, en nous voyant ainsi revêtus de cette virginale livrée, nous introduira au séjour des félicités éternelles.

C. de C.

LES MONUMENTS RELIGIEUX.

NOTRE-DAME DU CHATEL.

Rien d'agréable, de constant, d'utile comme le souvenir d'un monument religieux, objet de nos premières admirations, témoin des premières jouissances de notre piété. Plus d'une fois certain enfant du Dauphiné, voyageant sous d'autres climats, ne pourra voir les nuages groupés à l'horizon, sans penser à ses chères montagnes que lui représente ce tableau lointain, et il s'écriera peut-être : « Salette bien-aimée, je n'oublie point ta madone; je n'oublie point ton église de marbre noir et sa couronne gigantesque de roches aériennes! » Plus d'un passager, observant aux premières heures du jour sur le pont du navire l'immense étendue des mers, cherche le rivage désiré, une colline couverte d'épais ombrages, et sur cette colline une chapelle solitaire comme celle où le matelot vient saluer sa puissante patronne, Notre-Dame-de-Grâce. N'arrive-t-il pas aux pieux Lyonnais, sortis de la ville natale, de regarder avec indifférence les autres cités, parce que leurs yeux n'y rencontrent point Fourvières, Fourvières avec son antique palladium, la statue de la mère de Dieu? Pour nous, habitants de Chartres, s'il nous est permis de donner quelques jours aux aventures de voyage, si l'attrait des scènes grandioses de la nature nous conduit aux montagnes ou à la mer, c'est avec un égal bonheur que nos regards mesurent les crêtes sourcilleuses ou se perdent dans les replis des vagues ondoyantes; mais ces beautés ne nous font point oublier un autre spectacle pour lequel nos yeux étaient faits : là encore, entre les sommets anguleux des Alpes, au-delà des lames de l'Océan, notre imagination voit se dresser devant elle les clochers dont parle l'univers et que Chartres contemple, ces deux flèches qui semblent sortir de la vieille basilique pour porter nos prières au ciel.

Un de ces mortels privilégiés qui peut-être ne sentent pas toujours plus vivement que les autres, mais qui savent mieux trouver pour leurs sentiments l'expression fidèle et pittoresque, un homme au génie poétique, avait trouvé l'enthousiasme auprès des ruines d'Athènes et des rives du Meschacébé, et néanmoins son esprit se reportait le plus souvent au château que baignait la Dore. On connaît les vers pleins de suave mélancolie que lui inspirèrent les beautés du joli lieu de sa naissance :

Leur souvenir fait tous les jours
Ma peine;
Mon pays sera mes amours
Toujours!

Ah! ce sont bien les monuments religieux qui les premiers ont ainsi laissé leur douce image dans la mémoire du cœur. Pourquoi donc? Parce que dès nos plus jeunes années, leur aspect parlait à notre âme, développait en nous les germes de la foi. Une église, un calvaire, une statue, voilà ce qu'une mère pieuse aime à montrer du doigt, et les signaux d'un doigt maternel sont sans doute les premières paroles qui trouvent écho dans l'intelligence de l'enfant. Devant ces asiles, ces emblèmes ou ces étendards de la piété, tant de fois nous avons incliné le front, donné un sourire, séché une larme, murmuré la prière! Oui, ils seront nos amours... toujours. Aussi, peut-on dire aux Salomons et aux Néhémies anciens et modernes, aux fondateurs ou restaurateurs du monument religieux, le plus simple comme le plus spendide : « Vous avez fait une excellente œuvre pour vous et pour vos compatriotes, pour le présent et pour l'avenir! »

Cette parole, qu'on nous permette de l'adresser aujourd'hui aux habitants d'une contrée bien éloignée des bords de l'Eure et du Loir, à une paroisse du diocèse de Langres, qui a donné un éclatant témoignage de sa foi par l'érection d'un monument remarquable et d'autant plus digne d'être connu que le jour de cette érection marquait la date d'un pélerinage nouveau.

Poissons est un charmant village, chef-lieu de canton de la Haute-Marne. Si, pour vous y rendre, vous avez passé par la petite ville voisine, si vous avez visité Joinville, la baronnie du *bon sire Jehan,* premier soldat et premier chroniqueur du saint roi Louis IX, votre esprit, ami des traditions du Moyen-Age, a dû se livrer aux souvenirs antiques; vous avez poursuivi votre chemin en pensant aux faits d'armes du preux chevalier, puis au beau morceau de statuaire qui, sur la place publique, rappelle les exploits de Joinville aux descendants de ses anciens *fidèles.* Mais tout-à-l'heure un autre objet intéressera davantage votre curiosité. A votre approche de Poissons, vous apercevez une riante ceinture de petites montagnes; l'une d'elles a de suite vos préférences; c'est la plus élevée, celle qui domine le fond du tableau dont le village occupe le centre.

Ce vaste cône tronqué s'élève à une hauteur de près de cinq

cents mètres. De là, quel coup-d'œil! A vos pieds, le pays qui s'étend comme une nappe d'eau; plus loin, la vallée du Rongeant, ses usines, ses prés et le chemin de fer de Blesmes; à droite et à gauche d'autres vallées et plusieurs villages; le tout bordé par une multitude de coteaux couronnés de bois et où croissent en abondance des vins renommés.

C'est un piédestal taillé en quelque sorte par la nature elle-même. Aussi, les siècles passés y avaient-ils érigé une croix de pierre, auprès de laquelle on passait en prières la nuit du Jeudi-Saint au Vendredi-Saint. L'idée de remplacer cette croix depuis longtemps disparue par une image de la Sainte-Vierge était venue à une noble dame de Poissons. Ce projet a été réalisé sur un plan plus vaste, grâce au zèle des prêtres et des Frères instituteurs de la paroisse, et maintenant une statue colossale coupe agréablement l'horizon au-dessus des hauteurs et semble bénir les plaines d'alentour; sa destination principale a été et sera de perpétuer la mémoire de la définition dogmatique de l'Immaculée-Conception.

Les ressources de l'art se sont réunies pour répondre aux désirs des fondateurs, à la dévotion des habitants, à la générosité de tous. Quel empressement général lorsqu'il s'agit des travaux préparatoires au placement de la magnifique image! La preuve en est visible dans ces chemins creusés sur le flanc pierreux de la montagne, ces esplanades factices où les villageois, hommes, femmes et enfants aiment à revoir les traces de leurs labeurs. La cérémonie de l'ascension de la statue, au milieu des flots d'un peuple joyeux, aurait suffi pour montrer ce qu'il y a de foi ardente touchant les priviléges de la Vierge sainte au cœur des bons Champenois et, nous le croyons, du grand nombre des Français.

Nous devons ajouter que les quatorze croix d'un calvaire ont été plantées sur le sentier qui conduit aux pieds de la Madone. Marie a toujours aimé le voisinage de la croix : l'arbre de la rédemption n'a-t-il pas déployé ses rameaux tout près de la fleur sortie de la tige de Jessé?

La patronne de Poissons a été appelée Notre-Dame du Châtel, du nom de l'emplacement qu'elle occupe. Il y eut là jadis une forteresse, un castel ou châtel romain. Marie est le secours des chrétiens contre les attaques incessantes du *fort armé*, la tour de David, le rempart de l'Église. Le vocable que lui donnent les

pélerins de la Haute-Marne s'accorde parfaitement avec ses titres glorieux. Le monument du Châtel, élevé avec les dons de plus de huit mille enfants de Marie, sera pour bien des générations une leçon permanente de fidélité à son service; peut-il manquer d'appeler sur toute la contrée les bénédictions célestes?

Le jour où celui qui écrit ces lignes gravit la haute colline de Poissons, il s'y rencontra par hasard avec deux de ses compatriotes. Après un doux entretien sur la Vierge druidique tant aimée au pays natal, il leur promit de confier à la *Voix* de Notre-Dame de Chartres ce qu'ils avaient appris ensemble sur Notre-Dame du Châtel. En tenant aujourd'hui cette promesse, il s'est proposé d'édifier beaucoup d'autres lecteurs : parler d'un nouveau pélerinage, c'est indiquer un nouveau fleuron qui est venu embellir la couronne de notre Mère.

L'abbé Goussard.

FAITS RELIGIEUX.

La fête de la bienheureuse Marguerite-Marie, fixée par le bref de béatification au 17 octobre, a été célébrée au monastère de Paray-le-Moinal, avec une grande solennité.

— Une lettre adressée par Mgr l'évêque de Basse-Terre (Guadeloupe), à tous les évêques de France, contient un exposé navrant des malheurs causés dans cette île par un épouvantable ouragan qui, en détruisant les habitations, les plantations, les récoltes, a mis des familles entières dans le plus complet dénûment. Le bon pasteur fait appel à la charité de ses collègues dans l'épiscopat, et à celui des fidèles en faveur de la trop malheureuse Guadeloupe, dont le bon peuple, depuis plusieurs années, est accablé sous le poids de différents fléaux.

— Les honneurs suprêmes les plus éclatants ont été rendus à Nantes au général de La Moricière. L'élite de la noblesse bretonne, et de hautes notabilités venus de loin pour rendre un dernier hommage à cet homme, plus grand peut-être dans ses revers que dans ses triomphes, se pressaient dans les nefs de la vaste église, trop petite pour contenir la foule compacte et recueillie qui s'y trouvait réunie. Au moment où madame la comtesse d'Auberville et les filles de l'illustre général, sont entrées dans l'église, accompagnées de parents et d'amis en habits de deuil, toute l'assistance, vivement émue, s'est levée spontanément pour saluer les nobles filles et la mère de la digne compagne du vaillant soldat de la France et de Pie IX. Mgr l'Évêque de Luçon a officié pontificalement. Mgr l'Évêque d'Orléans a prononcé l'oraison funèbre : nous reviendrons tout-à-l'heure sur ce sujet.

— La mission de Cochinchine est désolée par les pirates; les allocations envoyées par la propagation et la Sainte-Enfance, et dont le montant s'élevait à trente mille francs, sont tombées entre leurs mains.

— Mots charmants de deux sœurs hospitalières. — Le procureur impérial de Tours félicitait les sœurs de Marie-Joseph de cette ville, sur leur courage pendant le choléra de 1854. « Oh! monsieur, lui répondit l'une d'elles, une Sœur de charité qui meurt, *c'est comme un carreau qui casse,* on en remet un autre, voilà tout. »

— Le gardien en chef du pénitencier de la même ville, nommé Bauny, vieux maréchal-de-logis de gendarmerie, en retraite, éprouvait les premières atteintes du fléau. Une jeune sœur lui sert un verre d'une espèce de punch au thé de menthe. « Sœur Dominique, lui dit l'ancien gendarme, est-ce que vous n'avez pas peur de mourir? — Peur de la mort, répond la religieuse. Est-ce que vous en aviez peur, quand vous étiez soldat? Non, n'est-ce pas? Eh bien! la peste, *ce sont les coups de fusil pour les Religieuses.* Elles savent mourir quand il le faut, et si nous mourons tous deux, mon bon père Bauny, nous irons ensemble vers le bon Dieu, et le bon Dieu ne se fâchera pas de voir une religieuse avec un vieux soldat. »

Voilà une petite converse, dit le maréchal de logis, qui a plus de cœur qu'un vieux gendarme.

Sur 111 personnes que contenait le pénitencier, 93 furent atteintes, 77 succombèrent. La jeune religieuse et le pauvre Bauny moururent en même temps, suivant la prévision de la sœur Dominique.

(*Messager de la Semaine).*

L'AME DE FEU.

Telle est la dénomination que, dans sa lettre pastorale écrite en style également de feu, Mgr l'évêque de Nîmes donne au héros chrétien dont les gloires sont répétées en ce moment par tous les échos du monde. Dans cette lettre (*), tous les traits de cette grande figure qu'on appelle De La Moricière sont stéréotypés pour ainsi dire avec une incroyable fidélité; son histoire est résumée sous une forme admirablement pure, nette, entraînante. On la lit avec cette avidité que montrait l'immense auditoire de Mgr Dupanloup, dans la cathédrale de Nantes, au service célébré pour le repos de l'âme de l'illustre défunt.

« Pendant près de trois heures, dit le principal rédacteur des *Petites Nouvelles,* l'éloquent évêque tint suspendue à ses lèvres cette foule sympathique et émue; pendant près de trois heures, il déroula devant cet auditoire si digne de les entendre cent des plus belles pages de notre histoire contemporaine.

» Spectacle magnifique, et qui n'honore pas moins la France, qui

(*) Elle est en vente chez Louis Giraud, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 11, à Paris.

sait ainsi reconnaître les services de ses enfants, que le général lui-même à qui ces honneurs étaient rendus!

» Spectacle magnifique et plein de consolation pour nous, chrétiens, qui ne sommes pas accoutumés à ces joies, mais qui n'en avons pas besoin pour combattre avec courage. . . . .

» La foi n'est pas morte dans un pays qui voit de tels spectacles;

» La religion ne s'éteint pas dans un pays qui rend de tels honneurs à un héros chrétien;

» Nous pouvons entendre sans nous émouvoir les sarcasmes, les railleries des ennemis de notre foi;

» Nous avons un homme de plus à montrer; nous pouvons leur dire :

» La Moricière n'était pas un lâche,

» La Moricière n'était pas un hypocrite,

» La Moricière n'était pas un esprit faible,

» Et La Moricière était un des nôtres. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Dieu soit béni! l'établissement des clercs de Notre-Dame compte encore un prêtre de plus parmi ses anciens élèves. Le dimanche 15 octobre, à la clôture de la retraite annuelle prêchée par le R. Père Pacifique, religieux franciscain, Mgr l'Évêque de Chartres a fait une ordination, et sept diacres ont été admis à l'honneur incomparable du sacerdoce. De ce nombre, était M. l'abbé Gougis St., qui, il y a cinq ans, sortait de la maîtrise pour entrer au grand-séminaire, et maintenant y est rentré comme professeur. Un bon nombre de personnes pieuses se joignirent à ses parents et aux clercs de Notre-Dame pour entendre sa première messe qu'il dit à l'autel principal de l'église souterraine. N'était-ce pas à cet autel que devaient appartenir les prémices de sa carrière sacerdotale? D'enfant de chœur de la sainte Vierge, devenu l'un de ses chapelains, il offrait la divine Victime là où si longtemps il avait présenté au prêtre l'eau et le vin du sacrifice.

Le R. P. Pouplard, de la compagnie de Jésus, qui, un instant auparavant, avait prêché les élèves du petit-séminaire venus en pélerinage à la crypte pour couronner leur retraite, voulut bien adresser une seconde allocution après la messe du nouveau prêtre. Il était heureux de donner cette marque de sympathie à l'Œuvre des clercs. Nous avons joui de sa parole facile et éloquente, comme lui-même déclara si bien avoir joui de la touchante cérémonie et des jolis chants des enfants de chœur; nos petits choristes en effet avaient voulu mettre leurs plus belles notes en accord avec la prière commune, pour exprimer au Seigneur et à la Reine du clergé leur joie et leur reconnaissance.

— Les journaux ont annoncé que le marquis Jules de Bellune, petit-fils du maréchal Victor, frère du duc de Bellune, premier secrétaire de l'ambassade à Rome sous le marquis de La Valette, était entré au séminaire de Saint-Sulpice. Il n'est pas étonnant qu'à

notre époque, où la société, s'éloignant de Dieu, se perd dans ses voies et tremble devant les abîmes qu'elle a creusés autour d'elle, certaines âmes d'élite brisent les liens qui les attachaient au monde pour accourir plus près du Seigneur et vivre à l'ombre de ses ailes. Un de ces jeunes gens que Dieu honora ainsi d'une vocation privilégiée, M. le comte d'Ultz, vient d'être ordonné prêtre à Chartres, par les mains de Mgr notre évêque. Sa famille, qui a pour principale résidence le château de Louville-la-Chenard, paroisse du diocèse de Chartres, était représentée, pendant la cérémonie de l'ordination, par plusieurs de ses membres; on remarquait surtout la noble et vertueuse mère dont la foi est un exemple pour tous ceux qui la connaissent, et la charité un soutien pour tant de malheureux. M. l'abbé d'Ultz doit retourner à Rome où il a déjà passé une année, après avoir suivi les cours du séminaire de Saint-Sulpice.

— Nous recommandons aux prières un de nos associés, spécialement digne de notre souvenir. M. l'abbé Tavernier, curé-archiprêtre de Saint-Quentin, affectionnait une bonne œuvre aussitôt qu'il la connaissait; depuis quelque temps nous avions inscrit son nom sur la liste des membres de l'archiconfrérie de Notre-Dame de sous-terre, et par conséquent des abonnés à la *Voix*. On vient de nous transmettre son éloge funèbre. Cet éloge, prononcé dans la collégiale de Saint-Quentin par l'un des vicaires du saint pasteur, renferme le testament de ses volontés dernières. Quoi de plus édifiant que ces paroles si sacerdotales?

« J'accepte ma mort, en union avec le sacrifice du Calvaire perpétué dans l'adorable sacrifice de l'Eucharistie. Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui m'ont causé quelque peine : Dieu m'a fait la grâce de n'avoir jamais gardé dans mon âme aucun ressentiment contre eux; j'avais même, je dois le dire, du bonheur à prier pour eux. La divine Providence a placé la paroisse de Saint-Quentin à la tête de toutes mes affections et de mes plus impérissables souvenirs. J'ose espérer de la toute miséricordieuse charité du divin Pasteur, qu'il voudra bien se ressouvenir que je ne me suis pas ingéré de moi-même dans une aussi effrayante mission... A cette paroisse qui m'est si chère, je recommande quatre choses en mourant :

» 1° *La sanctification très-exacte du dimanche;* le Seigneur y attache sa bénédiction sur les familles fidèles;

» 2° *L'assistance à la messe de paroisse,* de préférence toutes fois que possible, sous peine de perdre peu à peu toute instruction religieuse et le zèle pour son salut.

» 3° *L'accomplissemeut exact du devoir de la confession et de la communion pascale,* et même de la communion plus fréquente, à quiconque ne veut pas exposer son salut éternel.

» 4° *Enfin l'esprit de paroisse et le dévouement au pasteur,* ainsi qu'aux œuvres établies ou à établir par lui.

» Je désire vivement que ces quatre recommandations soient gravées sur la pierre de mon sépulcre, afin que je puisse les redire à tous du fond de mon tombeau. »

— Le 6 octobre, était célébrée à Chartres la fête de Ste-Foy, titulaire de la charmante église de ce nom, rendue au culte il y a quelques années à la grande joie de tous. Les sermons de l'octave ont été prêchés par le R. P. Balmon, religieux mariste de Lyon. C'est à cette époque que nous a quittés le digne et vénéré supérieur de nos missionnaires, le R. P. Meunier, pour aller prendre la direction de la maison de Paris. Nous devons lui exprimer ici, au nom de tous ceux qui ont été à même d'apprécier son zèle et son administration habile, l'hommage de nos humbles félicitations et de notre sincère reconnaissance. Il est remplacé à Chartres par le R. P. Collin, neveu du fondateur de la société de Marie.

— Le 17 octobre, nous fêtions l'anniversaire d'un jour bien mémorable pour l'église cathédrale. Que nos lecteurs se reportent à l'histoire de Notre-Dame de Chartres, et ils verront dans tous leurs détails, les grands faits qui se rattachent à cette date, faits qui intéressent au suprême degré leur dévotion envers Marie.

A. F. G.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

— *Un curé envoyant son offrande :*

« Je vous l'envoie de la part de ...., une des abonnées à votre religieux journal. La maladie l'éprouvait de nouveau cruellement. Sur ma demande, vous avez bien voulu faire prier pour elle vos chers enfants de la Maîtrise. Aussitôt la neuvaine commencée, un mieux sensible s'est déclaré, et bientôt elle fut hors de danger. Aujourd'hui la voilà bientôt rétablie et en reconnaissance, etc... »

— *Un personnage important du diocèse de C.... :*

« Vous apprendrez avec plaisir que la dernière neuvaine que je vous ai demandée a eu un succès fort heureux. Notre malade a pu assister elle-même et communier à la dernière messe dite pour elle, et depuis lors sa santé est meilleure et nous fait espérer un rétablissement complet. »

— *Une dame de Paris :*

« J'ai fait recommander dernièrement un curé du diocèse de Paris, très-dangereusement malade, et dont la parole s'est fait entendre à Chartres pour les petits enfants de la première communion. J'ai demandé des prières et des neuvaines pour que Dieu conserve à tous une vie si utile et si dévouée au bien. Je suis heureuse de vous annoncer que Notre-Dame de Chartres a exaucé les prières; il est en convalescence et sauvé. Je vous demande encore de vouloir bien dire la sainte messe en actions de grâces à l'église sous-terre. »

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de Gouverneur.

Neuvième année.
12e NUMÉRO — DÉCEMBRE 1865. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

AVIS.

Voici l'époque où une grande partie de nos abonnés renouvellent leur offrande : nous les prions de nouveau et bien instamment de joindre à leur lettre une des bandes de leur journal, ou du moins le chiffre indiquant sur ces bandes le numéro d'ordre de leur inscription.

VIE DIVINE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE

D'APRÈS LA CITÉ MYSTIQUE DE MARIE D'AGRÉDA (1).

(Suite).

XI.

La grande et sublime scène de l'institution eucharistique et du sacerdoce catholique étant terminée, Judas avait commencé la longue chaîne de ces communions sacriléges qui devaient causer au cœur du divin maître un si mortel outrage, et ne pouvant soutenir plus longtemps le poids du regard de son adorable Maître, il allait, poussé par un souffle infernal, trouver les ennemis de Jésus pour trafiquer avec eux de la vie de l'Agneau divin. L'heure des épanchements suprêmes avait sonné, et l'âme de l'Homme-Dieu débordait de mansuétude et d'amour, en adressant à ses disciples ses dernières instructions et ses derniers adieux. Cependant, la nuit couvrait la terre de son voile funèbre et la lune, comme empourprée de sang, ne projetait plus que

(1) Catherine Emerich et la tradition nous ont aussi fourni de précieux documents.

des rayons rougeâtres et affaiblis sur la nature entière. Jésus s'achemine avec les siens vers le jardin des Oliviers. Marie le suit en esprit, participant, dans une extase sublime, à toutes les phases de l'agonie de son fils; comme lui elle encourage les saintes femmes à veiller et à prier; comme lui elle gémit à la vue de l'inutilité, pour plusieurs, de ces cruelles angoisses; comme lui elle verse du sang et des larmes; comme lui enfin elle voit l'archange Gabriel (celui qui, en des jours de joie, l'avait saluée, bénie entre toutes les femmes,) lui présenter la coupe des douleurs ! Mais toujours mère et toujours courageuse, oubliant ses propres souffrances, elle envoie l'un de ses anges essuyer avec des linges le visage du Sauveur agonisant, et reste prosternée sans vouloir recevoir aucun soulagement de ces célestes esprits.

Le signal de la trahison est donné, Judas a déposé sur le visage sacré de Jésus un baiser déicide. La douloureuse passion du Sauveur est commencée. Marie, à la vue des outrages dont son divin Fils est l'objet, convie les anges à compenser avec elle tant d'ignominies par des actes multipliés d'adoration et d'amour ! Admirable exemple que nous devons nous efforcer d'imiter, surtout en ces instants bénis où il nous est donné de contempler les déchirants tableaux du drame sanglant de la Rédemption.

La triste Mère du Sauveur, en voyant des yeux de l'âme son adorable Fils si indignement traité par les juges bourreaux réunis chez Caïphe, quitte le lieu de sa retraite et, accompagnée des saintes femmes et de Jean, elle se dirige vers la maison du grand-prêtre. En traversant une place spacieuse, ses yeux, noyés de larmes, se portent instinctivement sur une tente entr'ouverte, dans laquelle des ouvriers sont occupés à fabriquer une croix..... Le cœur de Marie est brisé de douleur, et, cependant, elle trouve une prière en faveur de ces malheureux qui préparent, en blasphémant, l'instrument de leur rédemption et du supplice de son Fils. Jean la conduit ensuite, avec Madeleine, devant l'horrible cachot où l'on avait renfermé Jésus après sa première comparution devant Caïphe. Là, Marie éprouve la triste consolation d'entendre, de compter les soupirs étouffés de son adorable Fils ! Hélas, elle doit aussi essuyer les injures de ses persécuteurs qui disent en la voyant : « Cette femme n'est-elle pas la mère du Galiléen ? »

XII.

Cependant l'adorable Sauveur, après avoir été ramené en pré-

sence de ses cruels ennemis et jugé digne de mort pour s'être dit fils de Dieu, fut conduit par eux devant Pilate le préteur romain; Marie et son pieux cortége y arrivèrent avant lui. Jusqu'ici les douleurs de Jésus étaient apparues à Marie adoucies dans une auréole de sainteté, de patience et d'amour; elle n'arrivait pas à se le représenter aussi meurtri que l'avait fait la fureur des hommes; mais voilà que la terrible réalité s'offre à sa vue. Elle voit venir son Jésus enchaîné, frappé, se soutenant à peine, perdu dans un nuage d'injures et de malédictions. Ah! s'il n'eut pas été le plus calme, le seul priant au milieu de ces hommes voués à l'enfer, jamais Marie n'aurait pu le reconnaître dans un pareil dénûment.....

Le voyant donc approcher, elle s'écria en sanglotant : « Hélas! est-ce là mon fils, mon fils bien-aimé. Jésus! ô mon Jésus! » A ce cri du cœur de sa mère, le Sauveur répondit par un languissant et tendre regard; mais Marie ne le vit pas : elle s'était évanouie dans les bras des saintes femmes.

Les hésitations de Pilate à condamner le juste par excellence, rendirent un peu d'espérance à la très-sainte Vierge, et quand elle entendit qu'il proposait au peuple le choix entre le prisonnier divin et un homme coupable de meurtre : « Non, se disait-elle en voyant dans la foule un grand nombre de gens guéris par le Sauveur, ceux-là ne préféreront pas Barrabas à mon Fils. » Elle se trompait, la douce mère..... et le *crucifige, crucifige eum*, vint lui apprendre qu'à ces hommes pusillanimes la crainte avait fait oublier le bienfait!

Que de fois hélas! depuis cette ingrate et déicide lâcheté, les mêmes clameurs n'ont-elles pas retenti!

Pilate, voulant sauver Jésus, le condamna à être flagellé, espérant par ce moyen assouvir la colère de ses ennemis. Il oubliait, le juge inique, l'homme faible, que lorsque le lion ou le tigre ont aperçu le sang de leur victime, leur fureur en augmente et que rien ne peut alors en arrêter les féroces élans.

Marie, avec Madeleine, saint Jean et les saintes femmes, se trouvait à portée de la cour où Jésus subissait cet affreux supplice, et quand le préteur, qui était toujours en pourparlers avec le peuple, parvenait à imposer silence à cette multitude, elle entendait le bruit des fouets, les imprécations des archers et le bêlement des agneaux destinés à la Pâque, qui étaient les seules voix à s'unir au Sauveur dont les gémissements devenaient de plus en

plus faibles à mesure que ses tortures devenaient plus fortes! Son corps divin n'était plus qu'une plaie, et des lambeaux de sa chair immaculée volaient sous les coups répétés des bourreaux. Marie ressentait les mêmes souffrances *que le divin flagellé*, son visage était méconnaissable et ses traits reflétaient d'inexprimables douleurs.

Pauvre Mère, combien encore il te reste à souffrir! En effet, les scènes de la Passion se succèdent avec une effrayante rapidité. Après la barbare flagellation viennent le cruel et dérisoire couronnement d'épines; les outrages burlesques des soldats, et la dernière tentative de l'*Ecce homo*, qui, au lieu de sauver le divin accusé, ajoute encore à ses ignominies. Enfin la sentence de mort est portée...... Jésus est chargé de sa croix.

Son corps chancelant, meurtri, peut à peine supporter ce lourd fardeau dont le poids rouvre douloureusement toutes ses plaies. Des soldats armés de lances l'environnent et les deux larrons le suivent. Autour de Jésus ce n'est qu'outrages et cruautés, et pourtant sa bouche prie et son regard éteint pardonne. Marie, par un chemin plus court, a devancé le fatal cortége; elle est là hors des anciennes portes de la ville, attendant le passage de son fils. Bientôt le son retentissant de la trompette et la voix du héraut, criant le jugement au coin des rues, viennent frapper ses oreilles. De moment en moment le bruit devient plus distinct et plus effrayant. Marie tremble et gémit. La cohorte s'avance; elle voit l'inscription de la croix, les clous, les marteaux et tout l'appareil formidable du supplice de Jésus. Elle voit enfin son fils courbé sous le bois de son sacrifice, penchant douloureusement sur ses épaules, sa tête couronnée d'épines. Le Sauveur jette sur Marie un long et profond regard, la salue du doux nom de mère, et succombe sous sa croix. La très-sainte Vierge, séparée de son fils par les soldats et repoussée par les bourreaux, ne peut résister à la douleur qui l'oppresse, et une deuxième fois elle tombe inanimée entre les bras de ses pieuses compagnes (1). Rendue à la vie par leurs tendres soins, cette mère désolée prend avec elles la route du Calvaire que gravit avec tant de peine le divin condamné.

XIII.

Arrivés sur le Golgotha, les bourreaux de Jésus le dépouillent

(1) C'est ce lieu de la voie douloureuse que consacrèrent les souvenirs du peuple en y élevant le sanctuaire de Notre-Dame-des-Douleurs.

de ses vêtements avec tant de brutalité qu'ils arrachent de sa tête sacrée la couronne d'épines, et la replacent après avec une si grande violence que Marie, témoin d'une telle barbarie, en ressent au fond de l'âme une mortelle douleur.

Les misérables se disposent ensuite à crucifier l'Homme-Dieu. Tandis qu'ils préparent les trous de la croix, la très-sainte Vierge parvient à s'approcher de son Jésus. Elle prend son bras languissant et baise avec respect cette main qui va être si cruellement percée. Les soldats s'avancent de nouveau. Alors Marie, afin d'épargner au Sauveur le plus ignominieux des outrages, détache son voile, et cet emblème de pudeur virginale sert à couvrir la nudité de son divin fils. Puis elle s'éloigne en silence, et les coups de marteau qui attachent la victime sainte à son infâme gibet, viennent bientôt rebondir dans son cœur maternel et lui font éprouver d'indicibles tortures, qu'augmente encore la secousse horrible causée par la croix, tombant dans la cavité du sol préparé pour la recevoir. Marie porte alors ses regards désolés sur son adorable fils; en ce moment suprême, Jésus déclare sa mère héritière universelle de tous ses mérites, testament sublime qui est resté scellé et caché pour les hommes; mais dont chaque jour, en invoquant Marie, ils ressentent les salutaires effets.

Des paroles courtes et saisissantes sortent de la bouche de l'Homme-Dieu. Elles font tressaillir Lucifer qui voit avec rage la destruction de son empire. L'esprit de ténèbres veut se précipiter dans les abîmes; mais Marie, investie de la puissance du Très-Haut, le retient enchaîné sur le Calvaire avec ses légions infernales, et il se voit contraint, en entendant le Sauveur recommander sa mère à saint Jean, de reconnaître en elle *cette grande femme* qui doit lui écraser la tête, selon l'oracle divin!

Cependant la nature entière proclame par de sinistres bouleversements l'innocence de la Victime, et l'immensité du crime de ses cruels bourreaux. Le soleil ne donne plus qu'une lumière sépulcrale, les étoiles paraissent au firmament comme des taches sanglantes, la terre tremble et menace de rentrer dans le néant. Dans ce deuil, dans ce désordre universel, Marie reste debout au pied de la croix, son cœur est inondé d'angoisses; mais, comprenant toute la part qu'elle doit prendre à la rédemption des hommes depuis qu'elle en est devenue la mère, elle s'immole avec le Sauveur, et de son âme divinisée s'échappe ce cri de résignation et d'ineffable amour : « O père, j'y consens, que votre fils, que mon

Jésus soit crucifié et que les hommes soient sauvés. » Et le père accepte cette substitution héroïque.

L'AGNEAU DIVIN EXPIRE ET LE MONDE EST RACHETÉ!

Au même instant la terre s'entr'ouvre, Lucifer et les siens se précipitent dans l'enfer, vaincus et désarmés, avec plus de rapidité que l'éclair qui fend la nue.

XIV.

La Reine des martyrs, après la mort de son fils, ne quitte point son poste de douleur et d'amour; elle reste immobile au pied du bois ensanglanté qui contient cette chère dépouille. Mais voici qu'un bruit de pas précipités lui arrache cette plainte douloureuse : « Quels nouveaux outrages les bourreaux vont-ils faire au corps sacré de mon fils ? » Ce qu'ils vont faire, ô Mère ? ils vont percer ton cœur en traversant le sien!

Après le coup de lance dont il fut donné à Marie de comprendre les mystérieux résultats, les soldats s'éloignèrent, et Joseph d'Arimathie et Nicodème vinrent détacher de la croix et déposer sur les genoux de Marie le corps inanimé du Sauveur.

En pressant contre son cœur ces restes sanglants et chéris, la très-sainte Vierge sentit son âme transpercée du glaive de douleur, elle baisa et lava ses plaies divines, témoignages ineffables de souffrance et d'amour, et, quand ce suprême devoir fut accompli les pieux disciples de Jésus embaumèrent le divin corps, le portèrent dans le sépulcre, et l'y déposèrent avec une grande vénération.

Avant de le fermer avec la pierre, la mère des douleurs se mit à genoux et adora de nouveau son fils. Tous ceux qui l'accompagnaient l'imitèrent en pleurant. Elle se rendit de nouveau au Calvaire pour se prosterner devant la croix et reprit ensuite la route de Jérusalem, toute inondée du sang de Jésus. Arrivée dans la ville déicide, Marie se retira dans le cénacle, où elle fut initiée au mystère de la descente aux limbes de l'âme sainte de Jésus, et resta plongée dans une haute contemplation jusqu'au moment où, le troisième jour après sa mort, son divin fils lui apparut transfiguré et glorieux. En cet instant solennel, Marie fut toute transformée; il lui fut donné de voir clairement l'essence divine dans laquelle elle trouva son repos, et la récompense des peines indicibles qui avaient déchiré son cœur maternel.

Un humble Servant de Marie.

(La suite au prochain numéro.)

LES PARENTS MALHEUREUX ET LES FILS RECONNAISSANTS.

PARABOLE.

La douleur, cette messagère de l'espérance chrétienne, s'en va parcourant le monde pour nous apprendre que la joie permanente ne s'y rencontre point... Or, dans son vol rapide, elle vint s'abattre un jour sur une famille dont les vertus édifiaient la terre et réjouissaient les anges du ciel... Le père fut dépouillé par un ennemi puissant de la plus grande partie de ses biens; la mère, naguère aimée, respectée, admirée, obéie, se vit en butte aux plus sanglants outrages, aux plus amères calomnies... Tout était tristesse et deuil autour d'eux. Leurs voisins, et bon nombre de ceux qui jusqu'ici s'étaient appelés leurs amis, les avaient abandonnés. Leur dénuement était extrême, cependant ils éprouvaient confiance au cœur! Leur cause était juste et sainte, et puis les enfants auxquels ils avaient donné le jour, et qui s'étaient multipliés et répandus sur tous les points du globe, se rappelant tous les sacrifices du passé, ne viendraient-ils pas à leur aide? ne leur rendraient-ils pas amour pour amour?

En effet, les chefs de famille connaissant la détresse de ces bons parents, réunirent tous leurs enfants et petits-enfants et leur dirent : « Vous savez, aussi bien que nous, tout ce que notre vieux père et notre mère chérie souffrent en ce moment; nous ne vous en ferons donc pas le lamentable exposé; mais nous venons vous conjurer de vous unir à nous pour les consoler et les secourir. »

Tous applaudirent à cette filiale proposition; néanmoins quand on en vint à l'exécution de ce projet qui semblait avoir conquis toutes les sympathies, plusieurs refusèrent un actif concours : « Nous avons, dirent-ils, des pauvres à soulager, des enfants à élever, une maison à soutenir, des exigences de position à satisfaire; les charges se multiplient sans que pour cela les revenus augmentent... Nous ne pouvons donc nous imposer de nouveaux sacrifices; cependant nous consentons à joindre notre aumône aux... — Arrêtez, s'écrièrent d'une commune voix tous les chefs de famille, arrêtez!... Jamais nous ne vous laisserons donner un pareil titre au don spontané que des enfants respectueux et reconnaissants offrent à des parents bien-aimés; jamais non plus nous n'accepterons vos excuses, vos banales défaites... Le cœur qui sait aimer et se souvenir, sait inspirer de ces retranchements dans d'onéreuses superfluités, de ces privations dans des plaisirs légitimes, peut-être, mais coûteux, qui donnent la possibilité d'adoucir la triste position de ceux qui nous sont chers. Ah! ce que vous ferez pour ce vieillard pour lequel nous implorons votre généreuse pitié, vos enfants le feront un jour pour vous. Vous êtes riches et heureux aujourd'hui, il est vrai, mais le serez-vous demain?... Apprenez aux petits êtres que vous appelez du doux nom de fils ou de filles, à joindre à leurs prières inno-

centes l'abandon d'une partie de leur petit trésor. Ayez un tronc dans le sanctuaire domestique, où chaque jour ils pourront venir déposer la dîme de ce que leur aura valu leur travail et leur sagesse... Oh! oui, plus encore peut-être pour vous, pour vos enfants que pour nos malheureux parents; donnez, donnez beaucoup, et surtout dans le secret de vos cœurs, ne cessez d'élever vers le ciel vos supplications et vos larmes pour obtenir de Dieu la fin de tant de douleurs. »

La lettre circulaire de Mgr l'archevêque de Tours sur l'œuvre du *denier de saint Pierre*, nous a fourni le sujet de cette parabole dont l'application est trop facile pour que nous ayons besoin d'en développer le sens. C. de C.

La quête annuelle faite dans le diocèse de Chartres pour le Saint-Père, aura prochainement lieu. Espérons que les considérations contenues dans cet apologue disposeront favorablement les cœurs en faveur d'une œuvre si chère aux enfants dévoués du Vicaire de Jésus-Christ.

EXTRAIT DU MANUSCRIT D'UN CURÉ.

UNE PLANTATION DE CROIX.

(Suite).

Le jour de la plantation de la croix étant arrivé, ce fut une grande fête pour le village de Saint-Vincent et pour toutes les autres paroisses environnantes. Une cérémonie comme celle-là attire toujours les populations dans les paroisses qui ont encore conservé un reste de foi. Les circonstances qui l'avaient précédée et qui en étaient comme la préparation providentielle contribuaient encore à exciter davantage la dévotion, l'intérêt, l'allégresse et la curiosité. La conversion d'un homme est toujours quelque chose de merveilleux. Il y a dans ce changement de vie, dans ce flot qui s'arrête et qui remonte en arrière comme ceux du Jourdain, quelque chose qui frappe d'étonnement et souvent d'admiration. Mais quand cet homme occupe une certaine position; quand il a une fortune et une éducation qui l'élèvent au-dessus des autres; quand surtout cet homme a porté un drapeau qu'il déchire actuellement, tenu une conduite qu'il réprouve, professé une doctrine qu'il répudie, et qu'aux principes qui ont été le mobile de toute sa vie et qui lui ont fait une réputation parmi un certain nombre d'adeptes, il en préfère d'autres qui sont tout opposés, c'est un évènement qui produit partout une profonde sensation. Aussi on vint à cette fête de toute part, l'ébranlement avait été universel.

Dès le dimanche précédent, le bon Curé de Saint-Vincent avait annoncé en chaire et avait fait annoncer dans les paroisses voisines que la plantation et la bénédiction de la croix auraient lieu à l'issue des vêpres le dimanche suivant, qui était cette année-là le 14 septembre, précisément la fête de l'Exaltation de

la sainte Croix. Ce jour-là donc, par un beau soleil de septembre, c'était, sur les deux heures de l'après-midi, un magnifique spectacle de voir sur tous les chemins qui aboutissaient à Saint-Vincent de longues processions de sept ou huit paroisses avec la croix et la bannière en tête, suivies de longues files de jeunes filles vêtues de blanc derrière lesquelles marchaient le clergé avec de nombreuses populations. De tous côtés on entendait les chants de triomphe du cantique attribué au P. Grignon de Montfort : Vive Jésus! vive sa Croix! et ceux du cantique si populaire de Fénelon : Au sang qu'un Dieu va répandre...

Toutes ces processions étaient restées dans le cimetière, l'église étant trop petite pour les contenir. Ce fut un moment solennel que celui où cette immense procession, organisée et présidée par tous les prêtres, s'ébranla pour aller au lieu désigné. La joie était sur tous les fronts, elle éclatait dans tous les chants. La croix, qui était magnifique, était portée, au milieu des longues lignes blanches des jeunes filles, par deux groupes d'hommes qui se relevaient alternativement. On avait choisi les hommes les plus marquants du village et des alentours. A leur tête était celui qui avait donné la croix et qui était le héros de la fête. Il avait voulu, en donnant un bon exemple, faire amende honorable de tout son passé. Quand on eut gravi la colline, on se réunit autour du tertre triangulaire, environné d'acacias, au centre duquel devait être plantée la croix. Le clergé rangea ce nombreux auditoire en hémicycle; et d'une tribune improvisée un jeune prêtre, ami du Curé, invité tout exprès pour cette fête, adressa à cette foule attentive un discours analogue à la circonstance, dont nous avons pu recueillir les principales idées :

« *Prædicamus Christum crucifixum, Dei virtutem et sapien-*
» *tiam*. Nous prêchons la croix de Jésus-Christ, puissance à la
» fois et sagesse de Dieu. — Lorsque saint Paul, leur dit-il,
» prêcha les fières cités de l'Europe et de l'Asie, ces villes
» renfermaient deux espèces d'habitants, les Juifs et les Gentils.
» Les Juifs, accoutumés aux prodiges du peuple de Dieu, pour
» se convertir à la foi de Jésus-Christ, ne voulaient voir que des
» miracles. Les Gentils, élevés parmi tous les philosophes et
» leurs vains systèmes qui ne pouvaient les satisfaire, demandaient
» une nouvelle philosophie. Pour toute réponse, Paul, montrant
» aux uns comme aux autres deux morceaux de bois mis en croix,
» disait aux Juifs : Pour croire en Jésus, il vous faut un miracle,
» eh bien! le voici. Et vous, Grecs et Romains, vous demandez
» une nouvelle philosophie, la voilà Je viens vous prêcher
» Jésus-Christ crucifié, qui est à la fois le miracle et la sagesse
» de Dieu, *Dei virtutem et sapientiam*.

» Oui, mes frères, la Croix est une sagesse, une philosophie,
» qui vous enseigne les plus grandes vérités. On a dit que la croix
» était une chaire, c'est bien plus qu'une chaire; on a dit que
» c'était un prédicateur, c'est bien plus qu'un prédicateur; qu'est-
» elle donc? C'est une parole, *verbum crucis*. Parole vivante et

» pénétrante, allant jusqu'à la moelle de l'âme allumer la » vérité dans l'esprit et former la vertu dans le cœur. Mais quelles » sont les vérités qu'elle enseigne? Elle nous enseigne ces deux » admirables vérités, inconnues à tous les philosophes, à savoir : » l'infinie bonté de Dieu envers l'homme et l'immense grandeur » de l'homme au regard de Dieu. »

Il développa avec beaucoup d'âme ces deux vérités, nous montrant toute la bonté du Verbe fait chair, passant par toutes les misères de la vie humaine, partageant toutes ses douleurs, goûtant à toutes ses souffrances, goûtant à la mort. C'est ainsi que Dieu a aimé les hommes! Il les a aimés jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusqu'au comble, jusqu'à l'extermination, jusqu'à l'opprobre, jusqu'au scandale, jusqu'à la folie, jusqu'à la mort. La mort de Jésus c'est le triomphe de l'amour. L'amour a commencé à Nazareth, à Bethléem, mais il se consomme sur le calvaire. C'est de là qu'il se répand sur tous les hommes?

Mais qu'est-ce donc que l'homme? L'image de Dieu, son chef-d'œuvre, son fils d'adoption; mais image défigurée, chef-d'œuvre dégradé, fils révolté contre son père. Mais sur la croix, l'image se restaure, le chef-d'œuvre se répare et le fils rentre dans ses droits. Il vaut tout le sang d'un Dieu; c'est à ce prix qu'il est racheté. Il se revêt de tous les mérites du fils de Dieu, il en a toute la valeur. L'homme peut regarder ses membres comme les membres du Verbe fait chair, *membra Christi*, et son âme comme revêtue de sa divinité, *Christum induistis*. Reconnais donc ta grandeur, ô chrétien, tu étais abaissé jusqu'au néant, te voilà élevé jusqu'à Dieu... voilà le langage de la croix, voilà la nouvelle philosophie.

Disons un mot du miracle; miracle de Dieu souffrant pour l'homme, miracle de l'homme souffrant pour Dieu. Après nous avoir montré Jésus souffrant dans son corps et dans tous ses organes, puis dans son cœur, dans son esprit, dans sa volonté, dans toute son âme; il nous a montré que s'il avait fallu un miracle pour faire passer les mérites de Dieu dans l'homme, il en avait fallu un également pour faire passer les souffrances de l'homme en Dieu. Puis il nous présenta la souffrance acceptée, la souffrance désirée, la souffrance aimée, la souffrance embrassée : la souffrance embellie, divinisée. Que de nobles tableaux! que de traits touchants!

Mais si Dieu a tant souffert pour l'homme, l'homme le lui a bien rendu, amour pour amour, souffrance pour souffrance. Il passa dans une rapide revue les souffrances du martyre, celles de la Vierge, celles de la Mère chrétienne, celles du prêtre, celles du simple fidèle, comme celles de Jésus, acceptées, désirées, aimées, embrassées, embellies, divinisées.

« Pieux ouvriers, bons cultivateurs, dignes pères de famille, » mères vertueuses, quand vous souffrez, et l'on souffre toujours » ici-bas, regardez la croix de Jésus-Christ, et dites-vous à vous-» mêmes : puisque mon Dieu a tant souffert pour moi, il est bien

» juste que je souffre pour lui. Et cette souffrance, qui paraissait » un mal, deviendra par un saint échange le plus grand de tous » les biens, ce sera comme la semence du bonheur éternel. Pour » moi, dit-il en finissant, je ne forme qu'un désir en ce moment, » ô Croix de mon Jésus, c'est que quand je serai sur le lit de » douleur, près de mon heure dernière, je puisse vous recevoir » de la main d'un prêtre, vous coller sur mes lèvres mourantes, » vous presser sur mon cœur palpitant, et m'endormir saintement » entre vos bras pour passer ainsi de vos bras dans ceux de mon » Dieu pour toute l'éternité. »

Ces paroles firent une profonde sensation; mais celles du bon curé de Saint-Vincent en firent peut-être une plus encore lorsqu'il raconta la chute providentielle et le salut miraculeux de celui qui avait déterminé cette fête. C'était là, au pied de l'ancienne croix que Dieu l'attendait, c'était là qu'il avait retrouvé son Dieu. La cérémonie s'acheva d'une manière admirable comme elle avait commencé, et chacun se retira pieusement emportant des impressions profondes et de saintes pensées, l'idée de l'infinie bonté de Dieu mourant pour nous sur la croix ; le sentiment de sa propre grandeur conquise par le sang de Jésus-Christ sur la croix, et la résolution de souffrir avec résignation pour un Dieu qui avait tant souffert pour nous sur la croix.

A quelque temps de là j'eus occasion de retourner dans ce village; le bon curé était aux anges. Bien des âmes étaient revenues à Dieu, bien des haines s'étaient calmées, bien des désordres avaient cessé. La croix n'avait pas seulement été plantée sur le tertre des Acacias, elle avait été aussi plantée dans les cœurs. C'était là le vrai miracle, la bonne et sainte philosophie.

***

UNE INSTALLATION DE CURÉ

DANS UN VILLAGE DU PERCHE.

Une cérémonie des plus touchantes vient d'avoir lieu dans la commune de Marolles-les-Buis, située près de Nogent-le-Rotrou; il s'agissait de l'installation de son nouveau curé, M. l'abbé Ménard, depuis quinze ans curé de Blandainville, où son départ a laissé de vifs regrets. Docile à la volonté de Dieu, exprimée par son évêque, ce zélé pasteur n'hésita point à venir continuer ses travaux apostoliques dans la paroisse de Marolles.

La bonne nouvelle l'y avait devancé : comme un mouvement électrique elle communiqua la joie à tous les cœurs tristes et orphelins depuis six mois. Aussitôt on se concerta pour préparer au nouveau curé une réception digne du ministre de Dieu. Il ne restait que deux jours avant l'installation, fixée au jour de la Toussaint. Tout le monde se mit à l'œuvre; on voulait décorer l'église avec pompe. Les jeunes filles, sous la direction des bonnes sœurs de Notre-Dame de Chartres, nouvellement

établies dans la commune, mirent tout leur empressement à faire des guirlandes de verdure : on ne craignit point de sacrifier à ce travail quelques heures de la nuit. Bientôt l'église fut décorée dans toutes ses parties et présenta un délicieux coup-d'œil ; des emblèmes, des devises, mêlés aux contours infinis des guirlandes, venaient peindre les sentiments d'une joie générale, et les vœux les plus chers adressés au ciel pour le pasteur nouveau par le troupeau déjà dévoué à son bonheur.

Enfin le jour tant désiré arriva : M. l'abbé Ménard qui était descendu au château de la V..., chez M. le comte de la T..., maire de la commune, vint prendre possession de la cure. Un grand nombre d'habitants accourus au plus vite s'étaient partagé les soins de son emménagement. Le son de la cloche annonçant son arrivée avait été compris, et l'allégresse devait se trahir par des démonstrations multipliées.

Le lendemain, jour de la Toussaint, MM. les membres du Conseil municipal de Marolles et ceux de la Fabrique vinrent avant la sainte messe présenter leurs respectueuses félicitations, en termes profondément sentis, à leur pasteur qui les accueillit avec une extrême bonté et une émotion partagée par tous.

Après cette réception on se mit en marche pour se rendre processionnellement à l'église avec la croix et les bannières qui étaient venues chercher M. le Curé. La bannière de la sainte Vierge était portée par de jeunes filles heureuses de former le cortége de leur tendre mère du ciel. M. le Curé entonna le psaume *Benedictus*. Aux versets répondait la foule pressée des fidèles ; bientôt l'église fut comble et l'office divin commença avec toute la solennité que comporte cette grande fête, dans laquelle l'Église honore par ses prières tous les saints, nos ancêtres et nos modèles dans les luttes de la foi.

Après la lecture du saint évangile, M. le Curé s'avance vers la chaire : à cet instant les prières cessent, les esprits sont attentifs pour recueillir ses premières paroles. Il cite ce verset de la première épitre de saint Paul aux Corinthiens : *Et ego in infirmitate et timore, et tremore multo fui apud vos*, qu'il paraphrase en montrant le tremblement, la faiblesse de l'homme qui ne peut rien de lui-même. Il applique à sa personne cette vérité avec une humilité profonde ; mais bientôt, montrant ce que Dieu exige de ses ministres, dépositaires de sa grâce et de son autorité, il s'élève à la plus grande hauteur pour expliquer le caractère sacré de leur mission apostolique parmi les hommes, mission de charité, de dévouement jusqu'au sacrifice même de la vie, à l'exemple du premier des prêtres, de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Les paroissiens qui entendirent ce discours se souviendront de la vive émotion qui gagna leur cœur, lorsque le tendre pasteur laissa déborder de son âme les sentiments qui s'y pressaient, et déclara abandonner au service de leurs intérêts spirituels son temps et ses forces.

Au sermon succédèrent les rites solennels du saint sacrifice.

De nombreux fidèles vinrent s'agenouiller à la sainte table pour recevoir le pain de vie, solliciter les grâces du Seigneur et le remercier au nom de leurs frères de celle qu'il accordait en ce jour à la paroisse de Marolles.

A la sortie de l'office divin s'échappaient de toutes les bouches des paroles de bonheur sur cette belle journée. Dans le bourg on admirait des décorations de verdure et des arcs de triomphe du plus joli effet.

Le soir aux vêpres, l'enceinte sacrée se trouva remplie comme le matin. Une touchante allocution fut prononcée par M. le Curé pour rappeler aux fidèles que les âmes du purgatoire attendent nos prières, que nos pères, nos parents et nos frères chrétiens les réclament avec instance pour le soulagement de leurs peines dans ce lieu de douleur et d'expiation.

Disons en terminant combien les fêtes de l'Eglise, si pleines de majesté et ses belles prières pénètrent l'âme, combien elles viennent lui inspirer une sainte union et la douce charité chrétienne.

R. C.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Depuis plusieurs années déjà circule entre les mains des fidèles une prière spéciale à Notre-Dame de sous-terre. Cette prière explique dans une forme si pieuse et si claire le titre glorieux de Marie, exprimé par ces mots : « *Virgini pariturœ,* » et les grâces promises à son intercession, que nous voulons la reproduire pour en faciliter la propagation :

« O Vierge immaculée, qui *devez enfanter* à la grâce et à la gloire tous les élus de Dieu, je vous conjure de me recevoir dans votre sein maternel et de me former en vous, pour que je ressemble à Jésus. Ainsi soit-il. »

— Les Clercs de Notre-Dame ont fêté à la crypte, par une pieuse cérémonie, la Présentation de la très-sainte Vierge. Les bienfaiteurs de l'œuvre savent que, dans ces circonstances, ils ont une large part aux prières de leurs protégés.

— M. le comte Maurice d'Ultz, ordonné prêtre à Chartres en octobre dernier, a chanté la messe quelques jours après dans l'église de la paroisse où séjourne actuellement son illustre famille. C'était une occasion pour les habitants de Louville de prouver une fois de plus aux châtelains la sympathie et la reconnaissance qu'ils méritent; ce fut une fête pour le village. Le mauvais temps ayant mis obstacle aux plus beaux projets pour les cérémonies du dehors, la solennité se passa tout entière dans l'intérieur de l'église. D'ailleurs l'aspect du nouveau prêtre à l'autel et en chaire ne devait-il pas être le plus ardemment désiré? Sa parole causa une bien douce satisfaction à l'auditoire, composé de nombreux ecclésiastiques et de fidèles qui avaient déjà pour lui une haute estime, lorsqu'il développa ce passage de l'évangile : « J'ai fait choix de vous, je vous

ai établis pour que vous alliez et que vous apportiez du fruit, et pour que votre fruit demeure. » Il nous est impossible de livrer à nos lecteurs les idées que l'orateur fit jaillir de ce texte qui résume d'une manière si frappante les destinées du lévite entrant dans la carrière sacerdotale. Nous aurons du moins la consolation d'offrir à nos lecteurs un discours prononcé dans cette circonstance : c'est celui que le vénérable Curé de Louville adressa à M. l'abbé d'Ultz au seuil de l'église :

« *Hœc dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in ea!*

» Voici le jour qu'a fait le Seigneur, réjouissons-nous et laissons-nous aller aux transports d'une douce allégresse! (ps. 117).

» Cher fils en Notre-Seigneur Jésus-Christ et aujourd'hui mon frère dans le sacerdoce, le Seigneur a fait tous les jours, il en est le maître absolu et il les distribue comme il lui plaît, et chacun de ceux qu'il nous est donné de voir peut être regardé comme un bienfait de sa main libérale. Cependant il est dans la vie des individus des jours plus particulièrement marqués au coin des divines miséricordes, des jours où le Seigneur accorde des dons plus précieux et verse dans les âmes une plus abondante effusion de grâces et de bénédictions; jours par conséquent qui doivent nous inspirer une pieuse joie et exciter en nous une vive et sainte allégresse. Quand nous jouissons d'un de ces jours spécialement chers, et tant que son souvenir est vivant dans notre mémoire, nous goûtons quelque chose des joies pures et saintes qui sont perpétuelles dans les cieux, et, pour exprimer le bonheur qui inonde nos cœurs, nous empruntons le langage du prophète et nous nous écrions avec lui : voici le jour qu'a fait le Seigneur, réjouissons-nous et livrons-nous aux transports d'une sainte allégresse!

» Le jour qui luit en ce moment, bien aimé frère, est pour vous un de ces beaux jours que le Seigneur a faits dans sa miséricorde. Revêtu du sacerdoce de Jésus-Christ, vous allez dans quelques instants en exercer la plus sublime fonction au milieu d'une population qui bénit votre nom et qui est heureuse et fière de vous voir franchir les dégrés du sanctuaire et monter au saint autel pour immoler la victime du salut. C'est donc véritablement un beau jour pour nous, jour de joie pure et de vive allégresse.

» Quand on médite sur la dignité du chrétien et sur les prérogatives étonnantes de cette dignité, l'âme est saisie d'un enthousiasme divin; quand d'autre part on vient à considérer la noblesse, la grandeur et la sublime élévation du sacerdoce, le chrétien s'efface devant le prêtre. Mais lorsqu'on voit ces deux dignités réunies dans le même homme, alors l'admiration manque de formules pour exprimer la ferveur de son enthousiasme.

» Or, par l'effet d'une bonté toute spéciale de Dieu, vous réunissez dans votre personne ces deux dignités, quel motif puissant de vous livrer à tous les transports de la joie la plus vive!

» Mais cette joie ne doit pas, ne peut pas être votre partage exclusif; elle déborde de votre cœur et se communique à tous les membres de votre noble et illustre famille d'abord; elle vient inonder mon cœur de pasteur, la Sainte Église elle-même tressaille d'une sainte allégresse, elle monte jusque dans le ciel même où elle se répand dans tous les cœurs des bienheureux.

» Elle est le partage d'abord de votre noble et illustre famille. Je vois d'ici ce digne père dont nous regrettons l'absence, retenu bien loin par des intérêts sérieux; il assiste par la pensée et en esprit à la belle solennité de ce jour et en ressent toutes les joies.

» Je vois cette pieuse et tendre mère dont les mains habiles vous ont façonné à toutes les vertus chrétiennes, lesquelles allant toujours se perfectionnant sont devenues, grâce à ces heureuses

dispositions dont le Seigneur vous a favorisé, des vertus vraiment sacerdotales. Comme elle jouit, comme elle est heureuse des honneurs dont vous êtes l'objet en ce beau jour. Qui pourrait exprimer la joie de son âme? les esprits bienheureux avec leur langage céleste en seraient seuls capables!

» Mais qui dira les tressaillements de cette angélique sœur qui dans son heureux sanctuaire bénit le Dieu d'amour d'avoir fait en vous de si grandes choses et, se fondant en actions de grâces devant le divin tabernacle, fait monter vers le trône éternel les saintes flammes d'amour dont se consume sa belle âme. Elle aussi elle jouit de la joie de ce beau jour; c'est pour elle, j'en suis sûr, comme un jour du ciel. (1).

» Et ce bien-aimé frère avec sa vertueuse épouse, si dignes l'un et l'autre de l'affection pieuse, de l'amour si pur et si chrétien que vous leur témoignez et qui par une heureuse réciprocité vous revient non moins pur et non moins vif, peuvent-ils ne pas partager la joie commune? Non certes, des cœurs si nobles et si chrétiens ne peuvent pas ne pas se livrer aux saints transports de la jubilation qui remplit tous les cœurs! Enfin il me semble entendre toutes les voix absentes, réunies aux voix présentes, répéter en chœur les accents joyeux du roi prophète : *hœc dies quam fecit Dominus exultemus et lœtemnr in eâ!*

En second lieu cette joie dont votre cœur est rempli inonde le mien. J'ai eu le bonheur de vous initier aux vérités saintes et aux augustes mystères de notre divine religion; j'ai guidé vos premiers pas dans la voie des divins commandements et aujourd'hui, j'ai le bonheur bien plus grand encore de vous voir élevé à l'éminente dignité du sacerdoce, je vois un ouvrier évangélique de plus dans nos rangs et j'espère de son ministère les plus heureux fruits. Alors ma joie ne peut plus prendre d'accroissement et pour l'exprimer je ne puis que redire aussi : *hœc dies quam fecit Dominus exultemus et lœtemur in eâ!*

» L'Église elle-même tressaille d'une sainte allégresse. Elle voit en vous un défenseur zélé, intrépide, de ses dogmes et de ses mystères, un ardent propagateur de sa doctrine sainte et de sa morale si pure; elle voit les fidèles, ses enfants, enseignés, conduits et dirigés par vos soins dans les voies du salut; elle espère avec confiance que vous remplirez admirablement les belles significations des qualifications d'homme sacerdotal et de prêtre dont vous êtes maintenant honoré. Or, telles sont ces significations : un homme sacerdotal, dit Saint-Antonin, est un homme qui enseigne les choses saintes, *sacerdos, id est sacradocens;* un homme qui donne les choses saintes, dit saint Thomas, *sacrumdans.* Un prêtre, dit Honoré le Solitaire, est un homme qui montre au peuple le chemin du ciel pour aller de l'exil dans la céleste patrie, *presbyter dicitur prœbens iter populo, de exilio ad patriam.* Voilà ce que la sainte Église attend, ce qu'elle espère de votre saint ministère, et voilà ce qui fait sa joie et son bonheur, et ses enfants unissant leurs voix redisent avec nous : *hœc dies quam fecit Dominus, exultemus et lœtemur in eâ!*

Enfin l'Église triomphante elle-même se réjouit dans ce beau jour. Éclairée de la lumière divine, elle voit dans l'avenir les âmes converties par vos soins, qui iront successivement occuper quelques-uns de ces trônes devenus vacants par la défection des anges rebelles.

» En un mot, la joie est dans tous les cœurs, brille sur tous les visages. Église du ciel, Église de la terre, parents et amis, prêtres et fidèles, tous s'unissent pour chanter avec l'accent de la plus douce allégresse : *hœc dies quam fecit Dominus exultemus et lœtemur in eâ.* »

(1). Cette vertueuse sœur est religieuse de l'adoration réparatrice.

La chronique de notre revue mensuelle arrive bien tard pour rendre un hommage exceptionnel à la mémoire d'un prêtre défunt, membre de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de sous-terre. Pendant la dernière quinzaine d'octobre, le fléau destructeur qui a répandu l'effroi et le deuil dans le midi de la France et dans la capitale, le choléra a fait une courte mais terrible apparition à Conie, diocèse de Chartres. M. l'abbé Habert, desservant de cette paroisse, comprit de suite quelle part de travail et de mérites Dieu réservait à sa charité; il se mit énergiquement à l'œuvrè, de concert avec ses religieuses institutrices, les bonnes sœurs de Saint-Paul de Chartres, qui ont montré, dans cette circonstance comme toujours, un dévouement à toute épreuve. Bientôt il appela à leur aide plusieurs des sœurs de Bon-Secours, aussi de Chartres mais en résidence à Châteaudun : ces pieuses filles dont l'admirable existence est vouée au spectacle permanent et au soulagement de la douleur, vinrent sans retard s'associer aux sollicitudes du prêtre *garde-malade* qui allait devenir, sous leurs yeux, le bon pasteur donnant sa vie pour ses brebis. Après une journée des plus pénibles, un jeûne forcément prolongé et des fatigues de tout genre, le bon curé se laissa tomber à son tour sur le lit de la souffrance; la contagion l'avait atteint; il sentit que son mal résisterait à tous les remèdes. Au témoignage des personnes qui l'ont assisté dans ses dernières angoisses, il déclara offrir bien volontiers sa vie au Seigneur pour la santé et le salut de ses chers paroissiens : admirable sacrifice qui nous rappelle celui d'un saint roi de France, mourant sur la terre étrangère après avoir demandé au ciel à être la dernière victime de l'épidémie qui ravageait son armée. C'est dans ces dispositions si édifiantes que, le 27 octobre à une heure du matin, M. l'abbé Habert termina une maladie de deux jours par une mort précieuse comme celle des saints; il était âgé de quarante-cinq ans. Les circonstances ne permirent qu'à un très petit nombre de personnes d'assister à la cérémonie de ses obsèques; mais combien pleureront sur sa tombe celui qui, pour imiter le divin Maître, *les a aimés jusqu'à la fin!*

L'abbé Goussard.

LE DIMANCHE ET LES FÊTES CATHOLIQUES,

ou *Beaux Jours de la piété,* suivi de la *Bourse domestique des pauvres,* par M. de Boissoudy.

Tel est le titre d'un ouvrage publié en 1864 et honoré déjà d'un excellent accueil par les personnes qui veulent s'édifier et s'instruire. Mgr l'Évêque d'Orléans a daigné adresser à l'auteur la lettre la plus flatteuse. Après un témoignage d'une si haute portée, que nous restera-t-il à dire sur le mérite de ce livre, appelé à faire un bien réel à plus d'une âme qui ne goûtait pas assez, parce qu'elle comprenait trop peu, la douceur et les bienfaits d'une religion qui parle sans cesse aux yeux et au cœur? Nous appelons d'une manière particulière l'attention du lecteur sur cette partie de l'ouvrage intitulée : « La bourse domestique des pauvres. » Ce chapitre présente une méthode ingénieuse et facile pour remplir un point indispensable de la loi chrétienne : le devoir de l'aumône.

Nogent-le-Rotrou. — Imprimerie de A. Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A

LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES

MOIS DE JANVIER 1865.

LES PETITS MONITEURS DIOCÉSAINS.

La *Voix de Notre-Dame* ne pouvait manquer de reproduire le passage suivant d'une des dernières chroniques du *Rosier de Marie*.

« L'année 1865 aura débuté avec un excellent progrès. Un grand nombre de feuilles nouvelles apparaissent une à une dans les provinces.

» J'ai dit progrès, ce n'est pas assez. Puisqu'il s'agit de journaux, on doit employer la formule à la mode : tout journal n'est-il pas l'organe du progrès et des lumières, quand même?

» Eh bien! elle aura eu raison une fois, cette vaniteuse formule. Chacune des nouvelles feuilles dont je parle, espèce de petit *Moniteur* diocésain, est un agent du véritable progrès et des véritables lumières.

» Le titre est à peu près partout le même : *Semaine religieuse* de Rhodez, de Nantes, de Nevers, d'Angoulême, etc., etc. Nous devons espérer que très-prochainement, il se publiera autant de ces petits journaux qu'il y a de diocèses en France.

» Leur format en général est l'in-octavo. La forme littéraire en est belle, la matière abondante et variée : les choses locales, c'est-à-dire diocésaines, y occupent la meilleure place.

» Il y a deux points de vue pour juger ce louable effort de l'esprit chrétien : le point de vue du journalisme et le point de vue religieux.

» Le journalisme de province n'existe pas. Chaque feuille départementale fait un ridicule effort pour se donner l'air d'un grand journal parisien : les questions européennes y sont toujours discutées doctoralement. Tandis que les questions locales s'y tiennent dans un coin, écourtées et dédaignées. La nouvelle presse diocésaine, en s'occupant essentiellement des faits et des intérêts compris dans le périmètre de sa publicité, donnera une bonne leçon au journalisme de la province, et d'abord le supplantera.

» Le point de vue religieux, synonyme du point de vue moral, laisse entrevoir de beaux et de bons résultats. Dans une publication chrétienne on ne cherche jamais que le vrai et l'utile. Tous ces petits *Moniteurs* recueilleront les faits édifiants, les faits curieux, les faits industriels, scientifiques et artistiques; ils défricheront

la province, et ils deviendront pour la grande presse parisienne, des auxiliaires précieux autant que modestes, chez lesquels on pourra puiser des renseignements toujours sûrs, toujours loyaux, quelquefois très-neufs, et d'un caractère moral dont nul ne saurait nier l'excellence.

» Par eux la population du diocèse, du département si l'on veut, se mettra en communion pour ainsi dire patriotique. Chacun saura enfin ce qui se passe dans le pays et s'y intéressera; on aura un bon journal de localité qui pénétrera dans les familles pieuses comme un ami, qui se fera lire même par les indifférents.

» Une pointe d'épigramme n'est pas défendue. La presse, cet engin de malfaisance irréligieuse, va se voir instrumentée et entravée par la religion elle-même! Au premier coup d'œil, l'innovation que je viens de signaler semble hardie. Ce n'est pourtant que la mise en action d'un vieux proverbe : la presse nous a fait de cruelles morsures; pour guérir nos plaies nous prenons du poil de la bête. »

Moinville-la-Jeulin. — Le R. P. Michon vient de donner avec succès une mission dans l'église de Moinville-la-Jeulin, paroisse de Voise. Cette petite commune a perdu, depuis la Révolution, le titre paroissial dont elle jouissait autrefois. Successivement réunie pour le culte à Voise, puis à Santeuil, annexée définitivement à la paroisse de Voise, l'église de Moinville était restée, jusqu'à ces dernières années, à peu près ce que les révolutionnaires et les chercheurs de salpêtre l'avaient faite. On avait bien nivelé la terre là où ils l'avaient amoncelée, mais on n'avait pas pensé à poser des pavés ou l'on n'avait pu le faire. Tout le mobilier de l'église et de la sacristie, brûlé ou vendu, n'avait point été remplacé. Par la suite du temps et par l'abandon dans lequel on laissait cette église, la pluie tombait à travers la toiture; l'herbe poussait jusque dans le sanctuaire, et il était impossible de fléchir le genou sans maculer ses vêtements. La sacristie, crevassée partout, menaçait ruine et présageait à l'église le sort qui l'attendait. Quand il était nécessaire d'y célébrer les saints mystères, il ne fallait rien moins que le souvenir de l'étable où Jésus naquit, et aussi l'habitude qui fait qu'on s'accoutume à tout, pour rassurer et former la conscience du prêtre qui célébrait.

Depuis quelques années, grâce à la munificence de Sa Majesté l'Impératrice qui, sollicitée par M. le vicomte Reille, notre député, a donné les premiers secours, grâce aussi aux administrateurs et aux habitants de la commune, l'ange chargé de veiller sur la paroisse et sur les destinées de son église, a pu sourire

avec bonheur aux assainissements, constructions et embellissements successifs qui y ont été faits depuis quelques années. L'église, petite comme la population qui doit y venir prier, a vu sa toiture entièrement remaniée, sa sacristie rebâtie, des ornements plus dignes du saint sacrifice auquel ils servent, ont remplacé les vieux; l'intérieur repavé à neuf a reçu des bancs, une chaire, un confessionnal, un banc de l'œuvre, en un mot tout le mobilier qui lui manquait. Un chemin de la croix, placé sur les murs, rappelle aux habitants les scènes variées et touchantes de la passion du Sauveur. Six verrières peintes ont pris la place des croisées de verre blanc; enfin un harmonium rend, chaque dimanche, plus solennel le chant des saints offices.

C'est dans cette église, au milieu de cette population si longtemps presque abandonnée, que le P. Michon, accoutumé à de plus grands théâtres, mais dont l'humilité ne dédaigne pas les plus petits, a prêché la mission à la fin de l'Avent dernier.

Les habitants de Moinville-la-Jeulin qui ont montré tant de bonne volonté pour la restauration de leur église, ne pouvaient pas ne pas répondre à la grâce de Dieu qui leur était offerte. Aussi, malgré la pluie et le mauvais temps des premiers jours, malgré le froid rigoureux des derniers, les hommes, les jeunes gens et les femmes n'ont pas cessé un seul jour de venir en grand nombre aux saints exercices qui leur étaient donnés. Et avec quel recueillement, avec quelle attention soutenue n'écoutaient-ils pas la parole de Dieu, les enseignements sacrés et salutaires qui tombaient chaque soir des lèvres du bon Père!

Mais l'audition de la parole de Dieu n'a pas été le seul avantage de la mission. Outre la facilité qu'ont eue tous les habitants, et ceux qui faisaient leurs Pâques, et ceux qui ne se confessaient pas encore, de se procurer sans se déranger un confesseur extraordinaire, avantage qui n'est peut-être pas assez apprécié et qui cependant est de la plus haute importance pour le salut des âmes, un grand nombre de personnes se sont confessées et ont fait leur mission. Qu'il était beau, pendant tout le temps que dura la mission, de voir tous les jours dans un petit pays comme Moinville quelques personnes s'approcher de la table sainte, mais que ce fut un spectacle édifiant, surtout le jour de Noël, quand, sur environ 200 habitants qui composent la commune, plus de 60 et parmi eux un certain nombre d'hommes, prirent part à la communion générale.

Que Dieu soit béni de ce résultat! Qu'il affermisse par sa grâce le bien commencé. Les habitants de Moinville conserveront longtemps dans leurs cœurs un souvenir précieux de la mission qui leur a été donnée.

RIVIERRE, *curé de Voise.*

BAIGNOLET ET MONTAINVILLE. — La restauration des églises se poursuit avec activité dans notre diocèse comme ailleurs, et généralement, elle s'accomplit sous des directions habiles. Les idées sur le style architectonique convenable aux monuments chrétiens ont subi une révolution avantageuse à l'art, et les campagnes comme les villes savent en profiter pour relever ou embellir, selon les règles du bon goût, l'asile de la prière. Espérons que bientôt on n'aura plus lieu nulle part de se rappeler cette parole d'un archéologue célèbre. « S'il est un vandalisme qui détruit, il en est un autre qui restaure, et celui-là n'est pas moins à craindre que le premier. » On nous a dit plus d'une fois ce que des architectes de mérite ont fait à Ozoir, à Janville, à Châteaudun, à Saint-Laurent de Nogent-le-Rotrou et ailleurs; nous savons quels projets l'on a à Dancy, en attendant les secours indispensables de la charité; aujourd'hui nous voulons dire quelque chose des travaux récemment terminés dans deux paroisses du canton de Voves. La renommée nous a souvent parlé de l'église de Baignolet, et l'a vantée comme une des plus belles de la Beauce. Avant la révolution, elle appartenait aux religieux minimes d'Orléans, et les ressources ne devaient pas manquer pour son entretien. Mais cet édifice ne pouvait demeurer toujours à l'abri des ravages du temps et, pour être plus digne de l'attention publique, il attendait une âme généreuse qui voulut se devouer à sa restauration et à son embellissement. Monsieur le curé de Baignolet a entrepris cette tâche difficile et l'on nous assure qu'il l'a menée à bonne fin avec un zèle, nous devons dire plus, avec un désintéressement au-dessus de tout éloge. L'ancien bardeau a été remplacé par une voûte en briques, selon le nouveau système dont on a fait déjà tant d'heureuses expériences; et désormais les saints mystères seront célébrés sur un autel et un tombeau en pierre, conformément aux bonnes traditions liturgiques. Ce sont là d'importantes améliorations apportées à la construction antique, mais ce ne sont pas les seules; on ne nous a pas rendu compte des autres travaux, d'une manière assez

précise pour que nous donnions plus de détails. La fête de saint Sébastien, honoré à Baignolet d'un culte spécial, fut le jour choisi pour la cérémonie de bénédiction ; messieurs les ecclésiastiques des environs vinrent avec bonheur prêter leur concours à la solennité ; M. le curé de Bonneval voulut bien adresser à l'assemblée quelques mots sur l'objet de la cérémonie.

— Un mois auparavant, une grande fête couronnait l'exécution de travaux analogues dans la paroisse de Montainville. En cette circonstance, la Société chorale de Bonneval, déjà encouragée par de beaux succès, bien qu'à son début, fit entendre une messe en musique, laissant à messieurs les curés le soin de faire les honneurs du plain-chant. Le plain-chant, surtout dans le style chartrain que nous allons bientôt saluer d'un dernier adieu, emprunte de la majesté, sinon de la grâce, à ces foudroyantes émissions de notes sans peur et sans reproche, comme sait en donner M. le curé du Gault. Le vénérable pasteur de la paroisse, M. l'abbé Demortreux parla avec la double autorité du prêtre et du vieillard sur le bienfait de la religion et le respect dû à la maison de Dieu. Parmi les assistants qui prirent part à la cérémonie, on nous cite monsieur le marquis et madame la marquise de Gouvion Saint-Cyr, MM. Collier-Bordier et Roussille, conseillers du canton, et les autorités municipales. Un charmant discours a été prononcé par M. Collier-Bordier, hors de l'église, au banquet organisé pour les personnages étrangers et les notabilités de la commune ; nous sommes heureux d'en donner un extrait, d'autant plus qu'il fera connaître le nom et la méthode d'un architecte dont le clergé apprécie les services.

« Nos édifices diocésains, vous le savez, sont dans un triste état de délabrement et de vétusté qui menaçait de se prolonger, faute de ressources ; nos budjets municipaux ne sont pas celui de la capitale, encore moins celui de l'Etat ; mais par bonheur, il a surgi un architecte ingénieux, j'allais dire consciencieux, qui se propose de concilier la modicité des devis avec la pénurie de nos finances, et de remplacer l'ancien système de voûtes en doiles par des arceaux en briques, disposés avec une certaine élégance et rétablis avec des garanties de durée et de solidité ; déjà ces utiles travaux ont été expérimentés, ils ont notablement changé la physionomie de nos pauvres églises et introduit la propreté et le confortable là où ils faisaient défaut. Cette bienfaisante inno-

vation, ces essais que le succès couronne, il est bon de les encourager, de les divulguer, de les recommander. Pour opérer cette petite révolution architecturale dans nos campagnes, il fallait la double condition de l'élégante solidité et du bon marché. M. Heurtault l'a remplie, qu'il en soit félicité !

» Mais, d'après un dicton populaire, les bons marchés ruinent ! C'est assez souvent vrai, cependant il faut le dire à la louange de notre excellent maire, M. Clauselle, sa prévoyance a pourvu à tout ; depuis quelques années il mettait en réserve chaque boni, il entassait les économies, et au jour de la reconfection reconnue urgente, aucun impôt extraordinaire n'est venu surcharger le contribuable, à la grande satisfaction de notre conseil municipal qui tient bien serrés les cordons de la bourse commune ; aussi l'habile administration de notre digne maire mérite-t-elle le tribut d'éloges que nous lui décernons. »

Le Puiset. — La paroisse du Puiset a été le théâtre de profanations sacrilèges. Dans la nuit du lundi 16 au mardi 17, des malfaiteurs, après avoir arraché une croix en fer dans le cimetière, s'en sont servis pour briser les portes de la sacristie, afin de s'emparer des vases sacrés et des objets précieux qui s'y trouvaient renfermés. C'est en escaladant l'une des fenêtres donnant sur la rue du Château que les voleurs ont pu pénétrer dans l'église, en s'appuyant sur le cadre d'un tableau du chemin de la croix dont la toile a été crevée pendant cette opération. Les voleurs se sont emparés d'un calice, d'un ostensoir, du vase aux saintes huiles, placés dans une armoire de la sacristie dont ils avaient brisé la serrure. Ils ont poussé encore plus loin l'audace du crime. Après avoir renversé le tabernacle du maître-autel sur les marches et en avoir brisé le fond, ils n'ont pas craint de prendre et d'emporter le saint-ciboire : on n'a pu retrouver les saintes espèces qu'il contenait.

A cette pensée, le cœur du chrétien frémit d'épouvante ; il a peine à concevoir qu'il se trouve des êtres assez étrangers aux sentiments de la foi pour se livrer à d'aussi horribles attentats. A peine informé de cette désolante nouvelle, Monseigneur déclara qu'un tel sacrilège demandait une réparation publique et solennelle, et qu'il irait lui-même en présider la cérémonie. Elle eut lieu le dimanche suivant à l'office du soir. Les habitants du Puiset étaient réunis à l'église ; beaucoup de personnes de Janville et

d'autres paroisses étaient accourues, malgré le mauvais temps, pour prendre part à cette démonstration touchante de foi, de douleur et d'amour. Entre vêpres et complies, M. le Curé de Janville fit une instruction pieuse sur les outrages que reçoit Notre-Seigneur dans la Sainte-Eucharistie et les moyens de les réparer. Au salut on chanta le *Miserere*, cette belle prière, expression admirable du repentir et de la confiance; puis Sa Grandeur monta en chaire pour entretenir quelques instants les fidèles et faire l'amende honorable. Que les âmes dévouées à Notre-Seigneur profitent de ces circonstances navrantes pour exciter en elles le désir d'aimer davantage le très-saint sacrement de l'autel!

De retour au presbytère, Monseigneur remit une offrande entre les mains de M. le maire du Puiset, qu'il encouragea à faire une quête dans la paroisse pour la réparation des dommages matériels. La collecte a été de 270 francs.

— Le jour de Saint-Étienne, un sermon de charité a été prêché en faveur des pauvres soulagés par la conférence de Saint-Vincent de Paul. Le R. P. Lefebvre, de la compagnie de Jésus, avait été invité à plaider leur cause devant un auditoire qui a eu déjà bien des occasions de connaître sa douce voix, d'aimer son bon cœur, d'admirer son gracieux talent.

— Le dimanche 22 janvier, c'était l'œuvre des Jeunes Économes de Notre-Dame qui se recommandait à notre charité. Le sermon en leur faveur était prêché par M. l'abbé Hugonin, docteur en théologie, docteur ès-lettres, supérieur de l'école ecclésiastique des Carmes, professeur de la faculté de théologie de Paris. M. l'abbé Hugonin, se proposant d'instruire autant que de toucher, a posé cette double question : Qu'est-ce que le pauvre selon la doctrine du monde et selon la doctrine de l'évangile? Pourquoi le pauvre et pourquoi le riche? Il y a répondu avec cette netteté de raisonnement et cette élégante simplicité de forme qui caractérise tous ses écrits.

— Le dimanche 15 janvier, eut lieu, à l'école Saint-Ferdinand, sous la présidence de Monseigneur, la réunion générale de l'*Œuvre des Amis de l'Enfance*. La société des amis de l'Enfance, on le sait, se propose de venir en aide aux enfants pauvres des écoles; elle désire les secourir physiquement et moralement. Elle leur donne des secours matériels, mais à la condition qu'ils s'efforceront de les mériter par leur bonne conduite, leur assiduité à la classe et leur travail soutenu. Le témoignage de satisfaction des maîtres est la base du jugement pour la distribution des secours-récompenses. La société veut ainsi réunir le double avantage de l'aumône spirituelle

et de l'aumône corporelle. M. l'abbé Houlle est directeur-président de cette œuvre. Dans la réunion dont nous venons de parler, M. l'abbé Vassard prononça l'allocution; la musique instrumentale lança quelques fanfares et M. Becker, organiste de la cathédrale et professeur des écoles de la ville, donna des morceaux d'harmonium. La quête fut, dit-on, très-abondante.

— L'Association de Saint-François de Sales fait dans le diocèse de Chartres de notables progrès. Le dimanche 29 janvier, des fidèles en grand nombre étaient réunis à la crypte pour célébrer la fête du doux et charitable apôtre qui fut, il y a plus de deux siècles, le saint évêque de Genève. M. l'abbé Pouclée, chanoine honoraire et professeur de théologie, disait la sainte messe à l'autel de Notre-Dame Sous-Terre et adressait aux associés présents une parole instructive et édifiante. M. l'abbé Pouclée est le directeur diocésain de l'œuvre dont nous parlons. A l'occasion de la fête de saint François de Sales, ne serait-il pas à propos de rappeler ce qu'il est utile de savoir sur la belle association qu'il patronne? Tant de personnes, prenant au sérieux le devoir de la charité, sont heureuses qu'on leur indique une direction de plus pour leurs aumônes et en même temps une occasion nouvelle de travailler au salut de leurs frères, et de profiter pour elles-mêmes des faveurs spirituelles de l'Église.

I. But de l'Œuvre. — Conserver et défendre la foi contre les attaques incessantes de l'impiété et de l'hérésie : 1° Par la diffusion des bons livres; 2° par des retraites et prédications populaires; 3° par la fondation ou le soutien d'écoles catholiques; 4° par des secours en argent aux pauvres églises des paroisses mixtes.

II. Obligations. — 1° Chaque jour : un *Ave Maria,* avec l'invocation : Saint François de Sales, priez pour nous; 2° chaque mois : offrande de cinq centimes au moins. (Toutes les cotisations doivent être payées et envoyées au Directeur diocésain avant la fin de décembre.

III. Indulgences. — 1° *Plénière,* moyennant les conditions ordinaires, le jour de l'agrégation; à l'article de la mort; aux trois fêtes de l'Œuvre, savoir : le 29 janvier, le 29 juin et le 8 décembre; et de plus, deux jours, chaque mois, au choix; 2° *indulgence de* 60 *jours* pour chaque bonne œuvre.

Il sera très-avantageux de prendre un abonnement au bulletin mensuel de l'association catholique de Saint-François de Sales. On y a droit en envoyant au Directeur diosésain la somme de trois francs, au lieu de la cotisation de soixante centimes.

— M. l'abbé Aulard, ancien curé-desservant d'Ecrosnes, est décédé à Chartres, le samedi 7 janvier, à l'âge de soixante et un ans.

— M. l'abbé Duroux, curé-desservant de Saint-Eliph, est décédé le 10 janvier à l'âge de soixante-et-onze ans.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A

LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES

MOIS DE FÉVRIER 1865.

L'exposition des objets destinés à être distribués aux églises pauvres de la campagne par l'*Œuvre des Tabernacles*, aura lieu les samedi 4, dimanche 5 et lundi 6 mars, à l'évêché.

Le samedi et le lundi de 1 heure à 5 heures, et le dimanche de midi à 3 heures.

— Monseigneur envoyait, il y a un mois, une lettre circulaire au clergé de son diocèse, au sujet de l'encyclique du Souverain-Pontife et du jubilé pour l'année 1865. Voici ce que Sa Grandeur annonce relativement au jubilé : « Nous vous prévenons, en outre, que nous avons fixé pour le jubilé, dans notre église cathédrale, l'époque du mois de mai, parce que ce mois, consacré à la très-sainte Vierge, est particulièrement solennisé à Chartres, et sera pour nous, cette année, le dixième anniversaire du couronnement de la Vierge, de la promulgation du dogme de l'Immaculée-Conception et du jubilé spécial qui nous avait été accordé alors par Sa Sainteté Pie IX. Nous laissons à MM. les Curés de notre diocèse la liberté de choisir, à partir du saint jour de Pâques inclusivement jusqu'au 31 décembre de cette année 1865, le mois qui leur conviendra le mieux et où ils pourront procurer plus facilement à leurs paroissiens le bienfait de prédications particulières. »

— La lettre pastorale de Sa Grandeur pour le saint temps du Carême a pour sujet : *l'Instruction chrétienne de la jeunesse.*

ASSOCIATION DES MÈRES-CHRÉTIENNES DE CHARTRES.

EXTRAITS DU RAPPORT LU PAR LE DIRECTEUR (1) EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PRÉSIDÉE PAR MONSEIGNEUR.

.... Des faits assez nombreux, que nous nous sommes plu à enregistrer à mesure qu'ils arrivaient, nous autorisent à recon-

(1) M l'abbé Vassard.

naître que non-seulement Dieu aime notre œuvre, mais que sa main paternelle ne dédaigne pas de s'abaisser pleine de bienfaits sur chacun des membres de cette chère association.

C'est une de nos mères étrangères qui, à chaque réunion de l'année, n'a pas manqué de nous recommander l'établissement projeté d'une de ses filles, et qui, dernièrement, venait exprès à Chartres nous exprimer et nous prier de vous exprimer sa reconnaissance pour l'heureuse issue de cette affaire : elle compte maintenant dans sa famille un jeune homme aussi pieux par le cœur que distingué par les avantages d'un beau nom et d'une grande fortune.

C'est une jeune fille dont plusieurs fois nous avions recommandé la vocation et qui, il y a peu de jours, nous faisait remettre une lettre commençant par ces mots : « Dieu soit loué! les portes du Carmel s'ouvrent pour moi comme par enchantement; je tremblais de tous mes membres de faire connaître ma résolution à ma mère, et comme si Notre-Seigneur eût attendu cette résolution pour me faciliter les moyens d'en venir à mon but, à peine l'avais-je exprimée que tous les obstacles s'aplanirent, et si la nature souffre encore terriblement au moment de partir, je sens que mon bonheur surpasse ma souffrance, et ne sachant d'où me vient cette grâce inouïe, c'est à la prière de vos Mères-Chrétiennes à qui vous m'avez recommandée, que je me plais à m'en reconnaître redevable. »

C'est une de nos plus zélées Associées qui, il y a quelques mois, vous suppliait de prier pour un de ses fils, sur le point d'entrer à l'école militaire de Saint-Cyr, afin que Dieu lui ouvrît l'intelligence pour le succès de ses examens et surtout fortifiât sa foi dans cette carrière difficile. Et, au mois d'octobre dernier, cette pieuse Mère sollicitait de nous des prières d'actions de grâces, son fils était reçu et emportait dans les rangs de l'école un cœur énergiquement chrétien et résolu à persévérer toujours.

Enfin, le 27 octobre dernier, une Dame bien attachée de cœur à notre Association et qui a voulu être inscrite sur l'une de nos trentaines de Chartres quoiqu'elle en demeurât bien loin, nous écrivait que ce qu'elle avait appris des Mères-Chrétiennes de notre ville lui faisait apprécier de plus en plus le bonheur de faire partie de la même Association. « Je suis trois fois mère, nous disait-elle, j'ai besoin de triples grâces à certaines heures; mes chers enfants grandissent, ma mission grandit avec eux; puisse l'amour du cœur sacré de Notre-Seigneur grandir aussi en

mon âme, et tout sera sauvé... Ne manquez pas, ajoutait-elle, de m'envoyer le rapport de cette année : nos Mères chrétiennes de Montpellier sont heureuses de ce lien qui les rattache avec Chartres. »

Voilà, Mesdames, bien des grâces obtenues, bien des vœux dirigés vers vous, et encore, combien d'autres grâces, combien d'autres vœux n'osent s'exprimer et restent cachés dans le silence d'une reconnaissance qui s'épanche devant Dieu seul. Que de Mères consolées, que d'âmes renouvelées, que de chutes prévenues, que de persévérances consolidées, que de conversions préparées dont la grâce n'est due qu'à la prière, et souvent même à l'insu de nos Mères-Chrétiennes réunies dans une même pensée de confiance et d'humbles supplications. Vous le savez, ô vous, ferventes Associées qui entendez nos paroles ou à qui, dans quelques jours, elles vont parvenir; soit que vous vous reconnaissiez dans les faits que nous venons de signaler, soit que, vous recueillant en vous-mêmes, vous y trouviez le souvenir de quelque bienfait reçu, vous dilaterez de nouveau vos cœurs dans les sentiments de la joie et de la reconnaissance.

Sans doute notre Association des Mères-Chrétiennes, comme toutes les œuvres d'ici-bas, a connu cette année l'épreuve et surtout l'épreuve plus douloureuse de séparations cruelles et inattendues.

« Dieu est parfois bien mystérieux et bien sévère dans ses jugements », nous écrivait naguère une Mère-Chrétienne brisée d'une perte qui était alors toute récente... « Je ne puis m'habituer à ce vide affreux qu'elle laisse autour d'elle; ce serait pour ses enfants une perte irréparable si Dieu ne leur donnait, comme une intuition de leur mère qui, du ciel, agit visiblement dans leurs cœurs... Oh! que je fus touchée, continue-t-elle, quand, un jour des vacances, je vis son cher petit garçon et sa chère petite fille venir ensemble me rappeler que le lendemain était le jour de la fête de leur mère, et m'inviter à communier avec eux; je me disais en pleurant d'émotion : Oh! pieuse mère, voilà déjà dans le ciel une partie de votre récompense, l'autre ne se fera pas longtemps attendre, car si Dieu a entendu les prières de la Mère, il ne reste pas sourd à celles de la fille et de l'épouse... »

Vous avez compris, Mesdames, que nous voulons vous parler de cette jeune mère de famille qu'un coup de foudre emportait au mois de mai dernier et qui, la surveille de sa mort, nous remettait encore entre les mains une recommandation qui solli-

citait avec de nouvelles instances vos ferventes prières pour ses deux chers petits enfants.

Nous apprenions également, il y a quelques jours, la perte d'une de nos plus édifiantes Mères-Chrétiennes de Chartres, inscrite une des premières sur le registre de nos trentaines, et qui, si ses infirmités ne lui permettaient pas d'assister à nos réunions, y était toujours de cœur, et ne manquait pas un seul jour de nos fêtes de communier aux intentions de l'Association.

C'est assez, Mesdames, vous parler de nos douleurs, laissez-nous, avant de finir, vous parler de quelqu'une de nos joies.

C'en a été une bien vive pour nous d'apprendre que notre belle archiconfrérie des Mères-Chrétiennes avait acquis droit de cité dans la ville éternelle et qu'aujourd'hui, sous la présidence de la pieuse princesse Borghèse, elle fleurissait à l'ombre du trône de notre Très-Saint Père Pie IX, dans l'église même de Saint-Augustin et près des insignes reliques de Sainte-Monique, la patronne et l'exemple de toutes les mères.

« Vous comprendrez, dit à ce sujet Madame Josson dans son » rapport, en signalant ce fait, les sentiments de gratitude qui » dilatent mon âme, et vous pressentez, mieux que je ne saurais » le dire, ce qu'il y a d'honorable et de consolant dans la des- » tinée d'une Association qui, après avoir reçu les bénédictions » qui font germer toutes les œuvres de l'Église, reflue vers Rome » et lui apporte la greffe de l'arbre auquel elle a donné elle- » même l'accroissement et la vie »..... Elle termine en disant : « Rendons-en grâce à notre patronne bien-aimée, la Vierge » de Sion. »

Sermon de charité. — Le dimanche 19 février, nous avons entendu à Notre-Dame un magnifique sermon de M. l'abbé Freppel, chanoine honoraire de Paris, professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne. L'orateur venait prêcher à l'occasion de la quête annuelle pour l'Œuvre des pauvres malades. Après avoir déclaré à ses auditeurs que la charité n'est belle et forte qu'autant qu'elle est éclairée par la foi, M. l'abbé Freppel aborda l'enseignement d'une vérité et d'un devoir qu'il est important, à notre époque surtout, de rappeler comme un des points fondamentaux de notre foi : l'estime et l'amour de l'Eglise, cette reine des sociétés humaines. Toute vraie société est une puissance servie par une intelligence dans le lien de l'amour ; or, l'Église catholique réunit au plus haut degré ces trois caractères ; l'orateur nous l'a montré avec une

ampleur de vues, une force et une richesse de langage vraiment admirables. Il lui fut facile, en parlant de la charité de l'Église éclatant dans ses œuvres, de passer à une considération spéciale sur les pauvres malades qui attendent de nous leur soulagement. Son exhortation fut pathétique; les recettes s'élevèrent à un chiffre que les quêtes précédentes faites pour le même objet n'avaient pas encore atteint.

Dammarie. — Le peuple des campagnes, comme celui des villes, aime les cérémonies de l'Église. Au foyer domestique, à l'atelier ou dans la plaine, des intérêts temporels l'absorbent tout entier; toujours il est aux prises avec la matière à laquelle il doit arracher à force de travail sa subsistance quotidienne : il rencontre peu d'idées vraiment dignes de sa curiosité, peu de faits dont la vue remue les fibres de l'âme. Mais, lorsque le dimanche le ramène au saint temple, il se dégage pour ainsi dire de cette sphère toute terrestre, son cœur et son intelligence s'épurent au seuil de la maison de Dieu; les rites sacrés, en découvrant devant lui un autre ordre de choses, l'étonnent, le saisissent et lui plaisent. Aussi, combien de curés, bien zèlés d'ailleurs, regrettent-ils de ne pouvoir donner au culte de la solennité et de l'éclat! Ceux que les circonstances ont mieux servi sous ce rapport en bénissent le Seigneur, et nous demandons au ciel pour eux et avec eux la continuation d'un tel bienfait. C'est ainsi qu'à Dammarie l'on peut et l'on sait faire de beaux offices, si nous en jugeons par ce que nous avons vu nous-même le jour de la fête de l'Archiconfrérie. Le plus difficile pour nous en cette circonstance eût été de donner à chacun la part d'éloges qui lui revenait. Pour parler des assistants d'abord, nous dirons qu'ils remplissaient leur grande église, et, bien qu'ils n'aient fait là que s'acquitter du devoir de la sanctification du dimanche, certain usage trop commun hélas! dans beaucoup de paroisses, sinon à Dammarie, nous autorise à les louer de leur empressement. Ils eurent lieu de s'en féliciter eux-mêmes en se racontant l'un à l'autre ce dont leurs yeux, leurs oreilles et, nous n'en doutons pas, leur cœur surtout avaient été témoins. La messe et les vêpres chantées par M. l'abbé Bordier, chapelain de Saint-Brice, qui avait bien voulu prêter son concours à la fête; le sermon prêché par un ecclésiastique presque enfant de la paroisse; voilà pour le cœur. La chapelle de la Sainte-Vierge, transformée en un joli reposoir où la lumière des flambeaux et le coloris varié des fleurs artificielles tranchaient à mer-

veille sur des massifs de feuillages; l'apparition de nouveaux et riches candélabres rayonnant au milieu de la verdure; en un mot la gracieuse décoration de l'autel où se célébraient les saints mystères; voilà pour les yeux, et ici nous omettons d'intéressants détails parce qu'il serait trop long de tout dire. Enfin, les différents morceaux de musique à trois parties dont l'orgue, tenu par un organiste chartrain, doublait agréablement l'effet; voilà pour les oreilles. Ces richesses naturelles et factices ainsi que ces harmonies supposaient des préparatifs habilement conduits sans doute; mais sur ces deux points les habitants de Dammarie ne pouvaient être tout-à-fait surpris. Ils ont parmi eux des Sœurs de Notre-Dame de Chartres qu'ils ont appris à connaître et par conséquent à estimer; et c'était leur travail, comme celui de plusieurs demoiselles, dignes membres de la Confrérie, qui était mis en relief par ces combinaisons symétriques d'ornements si bien choisis. Ce n'est pas non plus une nouveauté chez eux que la mise en œuvre de compositions musicales : leur honorable instituteur, bon auxiliaire de son curé pour l'éducation de l'enfance, pouvait bien l'être aussi auprès des praticiens du lutrin, jeunes et vieux, pour le succès du petit orphéon. Paroissiens de Dammarie, vous êtes heureux de chanter des hymnes à la Vierge sainte et de parer son autel : c'est bien; tout cela nous dit que vous voulez être ses serviteurs et nous reconnaissons là ceux qui ne peuvent une seule fois nommer leur village sans rappeler que *Marie* en est la *Dame* par excellence, c'est-à-dire la souveraine et la patronne.

L'abbé Goussard.

A PROPOS DU CHANT DU P. LAMBILLOTTE.

On ne sera peut-être pas fâché de connaître sur l'édition de chant adoptée pour le diocèse l'opinion d'un homme sérieux dont le nom est une autorité dans cette matière difficile et dont les jugements, basés sur des études *réelles* et solides, ont eu plusieurs fois l'insigne honneur d'être approuvés même par les musicographes rivaux. M. Félix Clément, car c'est de lui que nous parlons, consentit, il y a deux ans, à se charger de la révision des livres de Valfray, avec lesquels ceux de Digne ont tant de ressemblance. Sa conduite en cette circonstance ne peut infirmer ses arrêts si favorables au chant Lambillotte; elle prouve tout simplement que M. Félix Clément ne repousse point, comme tant d'autres, ce qu'il ne croit pas mauvais, après avoir déclaré ses préférences pour ce qu'il croyait meilleur.

Nous avons extrait les propositions suivantes de son excellente

histoire de la musique religieuse, où la question du chant ecclésiastique est vraiment traitée de main de maître. (1)

« ... Il (le P. Lambillotte) a dégagé la partie mélodique de la phrase musicale des accessoires qui en obscurcissaient le sens; et le plain-chant romain, tel qu'il est sorti de son travail consciencieux, a une *harmonie*, une *simplicité*, une *gravité* et un *charme* qui lui assureront bientôt l'*approbation universelle*.

... Jusqu'à la publication de ses livres, le chant grégorien avait été successivement l'objet de réformes et de *remaniements peu intelligents et surtout peu savants*. Aucune de ces tentatives ne peut être considérée comme une œuvre de vandalisme, parce que jamais l'Église n'a laissé le chant grégorien se corrompre de parti pris et involontairement. *Il y a eu dans la rédaction des diverses versions de chant* de la *précipitation*, de l'*ignorance*, l'*oubli de certaines règles*, mais jamais de vandalisme.

... Pourquoi refuserait-on à l'éditeur des nouveaux livres le droit d'effectuer certaines abréviations judicieuses, tandis que tous les autres invoquent en faveur de leurs suppressions arbitraires les vœux et les décrets des conciles?

... Le mouvement de réforme du XVIe siècle était fort sage, et le R. P. Lambillotte et ses coopérateurs ont agi d'après les mêmes inspirations. Ils ont procédé de la même manière. *L'avenir prouvera*, je crois, qu'ils *ont mieux accompli leur œuvre de réformation que leurs devanciers* du XVIe siècle.

... En simplifiant le chant des antiphonaires anciens, le R. P. Lambillotte n'a fait de tort à personne. S'il a modifié quelques graduels anonymes, il l'a fait dans le sens même de leurs auteurs.

... En somme, aucun éditeur de chant romain n'est en droit de blâmer le R. P. Lambillotte de n'avoir pas reproduit les neumes prolixes des manuscrits, puisque *aucun d'eux n'a osé le faire intégralement*.

» L'emploi des *notes brèves* dans le chant grégorien a soulevé bien des objections... Quelques éditeurs ont rejeté systématiquement les notes brèves... d'autres les ont multipliées pour rendre le chant plus accéléré.

L'éditeur du chant de Rennes les a bannies, celui du chant *de Digne* les a admises en grand nombre ou plutôt en a reproduit les signes en recommandant de n'en pas tenir compte, et en faisant de telles réserves à cet égard que le chantre demeure livré à son inspiration. Ce dernier éditeur, reproduisant avec une *fidélité quelque peu puérile* l'aspect des anciens livres de chant, *a reculé devant les conséquences de son système*.

Le P. Lambillotte a apporté dans cette question la modération qui est le *caractère de la vraie connaissance des faits et du bon*

(1) *Nota*. Inutile de dire qu'en donnant ces citations, notre but n'est pas précisément de donner les pièces justificatives d'une sentence désormais sans appel. Nous ne prétendons point non plus nous poser aujourd'hui devant le public comme le champion des idées de M. F. Clément; elles peuvent être aussi les nôtres, mais il n'importe à personne de le savoir.

sens pratique. Le R. P. Dufour a justifié l'emploi des groupes binaires de brèves.....

» Le rhythme et la *mesure* sont des parties intégrantes du chant au même titre que l'intonation elle-même.

Le R. P. Lambillotte, en rendant au chant grégorien ce rhythme et cette mesure qu'il *avait perdus*, lui a *redonné le mouvement et la vie*, l'a rétabli enfin dans les conditions de son existence primitive.

» On a remarqué d'une part les inconvénients d'une restauration trop archéologique et de la copie trop exacte de *certains manuscrits*, et d'autre part l'insuffisance de la *reproduction pure et simple des livres en usage depuis les trois derniers siècles*. Les premiers offraient donc beaucoup de parties de longueurs entièrement incompatibles avec les exigences du goût moderne et les besoins du temps présent, les seconds étaient remplis de fautes si nombreuses qu'ils n'offraient plus qu'une *tradition décolorée et sans vie de l'antique chant grégorien*.

Ainsi on ne trouve *que dans son Graduel* et son *Antiphonaire* cette corrélation parfaite des notes et des groupes de notes avec les phrases, les mots et les syllabes du texte, de telle sorte qu'ils constituent, selon l'esprit de l'Eglise, à la fois une œuvre d'art et une œuvre liturgique.

» L'examen *des hommes compétents* et l'étude comparée des *différents livres de chant romain* ont établi : 1° l'authenticité et l'autorité de la version du R. P. Lambillotte; 2° *la facilité de l'exécution de ces chants*, etc.

L'exécution de ce chant n'a rencontré *aucune difficulté dans les diocèses* où il a été adopté, puisqu'il est *coulant, simple, peu chargé de notes* et *essentiellement mélodieux*.

Il est exécuté par les *chantres les plus modestes* avec *tout l'ensemble désirable*. »

Pendant le mois de janvier ont eu lieu trois mutations dans le clergé: M. l'abbé Duroux, précédemment curé de Nogent-le-Phaye, devenait curé de La Chapelle-Guillaume; il était remplacé par M. l'abbé Vangeon, qui lui-même avait pour successeur à Boissy-en-Drouais M. l'abbé Foreau, ancien vicaire de Châteauneuf.

M. l'abbé Dieu, précédemment curé de Soulaires, remplace à Coudreceau M. l'abbé Sortais, qui a été nommé curé de Varize et chargé en même temps de la paroisse de Civry, actuellement vacante.

AVIS IMPORTANT.

A partir du mois prochain, nous donnerons dans le corps du Supplément de notre Revue un calendrier spécial pour les fidèles du diocèse de Chartres, afin qu'ils sachent à quoi s'en tenir sur l'ordre des offices. Nous joindrons à ces indications des détails sur les indulgences plénières que nous pouvons gagner dans le cours du mois.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A

LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES

MOIS DE MARS 1865.

AVIS.

Nous prions instamment messieurs les ecclésiastiques et les autres abonnés de communiquer ce numéro de la *Voix* au plus grand nombre de personnes possible. Beaucoup de fidèles seront heureux de trouver chaque jour, dans le calendrier qui termine le supplément, des renseignements fort utiles et que plusieurs curés mêmes nous ont dits nécessaires. Grâce à cette innovation, notre modeste Revue devient, sans rien perdre de ses attributions premières, un *ordo* à l'usage des laïcs et une sorte de manuel pour ceux qui ont la sainte habitude de la communion fréquente.

COMPTE RENDU DE L'ŒUVRE DES TABERNACLES
DANS LE DIOCÈSE.

Le premier dimanche de Carême, 5 mars dernier, s'est tenue dans une des salles de l'évêché l'exposition annuelle de l'Œuvre des Tabernacles pour les églises pauvres du diocèse.

Pendant trois jours qu'a duré cette exposition, la pieuse curiosité des fidèles n'a cessé d'y amener de nombreux visiteurs, qui tous ont admiré les gracieux ornements, vases sacrés, et objets de lingerie d'autel, ingénieusement travaillés et disposés avec infiniment de goût et d'adresse. Nous y avons compté jusqu'à vingt-huit chasubles, quatre chapes, quatre bannières, huit étoles pastorales, quatre dais, une magnifique garniture de chandeliers et croix d'autel, un calice, deux ostensoirs, deux ciboires en argent, des vases aux saintes-huiles, encensoirs et navette, dix-huit aubes avec leurs cordons, huit nappes d'autel, vingt lots de linges d'autel (corporaux, purificatoires, lavabos, amicts), dix-huit magnifiques bouquets montés, une exposition, un thabor, une écharpe pour les saluts, et jusqu'à un drap mortuaire.

Les distributions se sont étendues à soixante-six paroisses :

Amilly, Armenonville-les-Gâtineaux, Aunay-sous-Crécy, Berchères-la-Maingot, Berchères-sur-Vègres, Boncé, Boncourt, Bréchamps, Bullou, Cernay, Charonville, Charpont, Châtaincourt, Châtenay, la Chaussée-d'Ivry, Corancez, Croisilles, Dampierre-sous-Brou, Ermenonville-la-Petite, La Ferté-Villeneuil, Fontaine-les-Ribouts, Fresnay-le-Comte, Gas, Gilles, Gironville, Gohory, Gouillons, Landelles, Lucé, Luplanté, Marchéville, Marchézais, Le Mée, Le Mesnil-Simon, Miermaigne, Montigny-le-Chartif, Montreuil près Dreux, Moulhard, Néron, Ormoy, Ouerre, Oulins, Poinville, Saint-Avit, Saint-Denis-les-Ponts, Saint-Denis-de-Moronval, Saint-Jean-de-Rébervilliers, Saint-Laurent-la-Gâtine, Saint-Léger-des-Aubées, Saint-Martin-de-Nigelles, Saint-Ouen-Marchefroy, Saint-Pellerin, Saumeray, Saussay, Soulaires, Theuvy-Achères, Thimert, Le Tremblay-le-Vicomte, Tréon, Vernouillet, Vert-en-Drouais, Viabon, Villeau, Vitray-en-Beauce, Voise, Yermenonville et Yèvres.

Nous aimons à constater les beaux résultats obtenus par l'Œuvre de Paris, à laquelle se rattachent les ouvroirs de Chartres, de Dreux, d'Illiers, et les efforts des Dames zélatrices des divers points du diocèse; mais faut-il le dire? les besoins sont encore au-dessus des ressources. Bon nombre d'églises ont présenté, par l'organe de leurs curés, des demandes qui n'ont pu être satisfaites. Ne pouvant exaucer toutes les requêtes, les directrices de l'Œuvre, se sont vues forcées d'ajourner à une autre année les dons sollicités. C'est pourquoi, confiants en la charité de tous ceux qui liront ces lignes, nous osons faire un nouvel appel à leur générosité, et solliciter l'offrande du riche, comme l'obole du pauvre.

On peut contribuer à l'Œuvre des églises pauvres : 1° par des souscriptions annuelles en argent, de 20 francs, 10 francs, 5 francs, 3 francs; 2° par des dons ou offrandes d'étoffes de soie, de toile, de tout ce qui peut avec un intelligent travail être converti en ornements, ou linges d'autel; 3° en s'engageant à donner, pendant les mois d'hiver, chaque semaine, une demi-journée de travail dans les ouvroirs des villes de Chartres, de Dreux, d'Illiers, et dans ceux qu'on nous désigne déjà comme sur le point de s'ouvrir pour la même Œuvre, sur d'autres points du diocèse.

Nous faisons des vœux afin que ces centres de pieux concours pour le service des autels se multiplient dans le diocèse et y attirent avec plus d'abondance les bénédictions du Seigneur. S'il

y a pour tous édification à voir des catholiques nombreux donner des preuves évidentes du prix qu'ils attachent à cette bonne Œuvre et protester par là contre l'indifférence religieuse de notre époque ; il y a avantage particulièrement pour ces Dames chrétiennes qui savent dérober une partie de leur temps aux occupations de la famille, sans que rien n'en souffre, et s'imposer des sacrifices de toute espèce, lorsqu'il s'agit des églises pauvres où Jésus veut bien établir sa demeure tout comme les splendides sanctuaires des grandes cités. Les honorables zélatrices et les Dames patronesses se ménagent bien des grâces précieuses en échange de leurs pieux efforts ; elle savent qu'il est célébré dans chaque sanctuaire gratifié des dons de l'Œuvre, une ou plusieurs messes pour les bienfaiteurs généreux à qui ces paroisses en sont redevables. (1)

MANIÈRE D'EXÉCUTER LE CHANT LAMBILLOTTE.

La note carrée ou commune vaut un temps. — La note carrée caudée ne vaut un temps qu'avec la brève qui la suit ; par conséquent ces deux notes jointes ensemble ne valent qu'une note commune. — La double carrée vaut deux temps. — Deux notes communes liées ensemble, mais dont la dernière est caudée, valent environ un temps et demi, c'est-à-dire deux temps avec la brève qui suit : cette figure de notation se rencontre particulièrement dans les hymnes. — Deux notes carrées unies entre elles valent deux temps.

La brève suivie d'une autre brève vaut avec celle-ci un temps. — La brève suivant une note caudée vaut avec elle un temps, et par elle-même, dans cette position, à peu près un quart de temps. — La toute petite note qui suit une caudée ne compte pas dans la mesure : il faut la chanter, selon le vieux langage technique, de la même *haleinée* que la note avec laquelle elle est jointe et glisser légèrement sur elle.

La demi-barre demande une respiration, mais pas d'arrêt pour

(1) Prière à MM. les curés d'adresser, comme précédemment leurs demandes par écrit, *avant la fin de septembre*, à Mme de Possesse, présidente des Dames zélatrices pour le diocèse (château de Bouthonvilliers, par Bonneval). Les objets en nature peuvent être remis aux Dames zélatrices, et particulièrement à Mme de Villiers, directrice de l'ouvroir des Dames de Chartres, rue Percheronne ; et à Dreux, à Mme Touraugin. Les dons en argent pour l'Œuvre, peuvent être adressés à M. l'abbé Olivier, à l'évêché.

la mesure. — La barre simple traversant entièrement quatre lignes indique un repos d'un temps. (Quelquefois pourtant on la trouve comme simple signe de respiration au milieu d'un vers dans les hymnes). — La grosse barre que l'on rencontre aux points et aux deux points surtout, indique un repos de deux temps. — La double barre est réservée pour les reprises du chœur et pour les finales.

Il est bon d'observer ces mesures d'une manière assez précise, lorsque l'on chante en chœur; les solistes peuvent y être moins rigoureusement astreints. Tout en les suivant avec une certaine exactitude, le bon chantre doit s'étudier à ne jamais marteler les notes, mais au contraire à les lier et à filer les sons. Pour mieux faire sentir, dans un chant rapide surtout, la différence que l'on doit toujours remarquer entre l'exécution de deux losanges successives et celle d'une note caudée avec sa brève, il serait utile de renforcer un peu le son sur la note à queue.

A. F. G.

SUR LES INDULGENCES.

Pour devenir un saint, il suffit de gagner le plus d'indulgences possible.
(Saint Alph. de Liguori.)

Généralement on profite trop peu des indulgences. Peut-être ne sont-elles pas assez connues des fidèles; peut-être, aussi, n'apprécie-t-on pas à sa juste valeur ce trésor des miséricordes divines... Mais parmi les personnes qui comprennent leurs intérêts spirituels, *l'oubli* semble plutôt la cause du peu de fruit qu'elles retirent de tant de précieuses faveurs mises à leur disposition. *Elles ne pensent point aux indulgences,* elles ne s'en souviennent pas précisément aux jours où ces faciles et nombreuses satisfactions peuvent être recueillies et offertes au Juge suprême en compensation des peines dues au péché. Ainsi, avec le temps disparaissent bien des occasions de puiser dans ce riche trésor ouvert par l'Église pour le plus grand avantage de ses enfants vivants et défunts.

Or, quelle perte regrettable pour nous, et pour ces âmes dignes de pitié qui s'épurent dans les flammes du Purgatoire!

Frappés de ces considérations, les Rédacteurs de la *Voix de Notre-Dame de Chartres* ont pensé que les personnes de piété accueilleraient peut-être avec bonheur un Mémorial indiquant, jour par jour, les indulgences plénières attachées aux prières,

dévotions, œuvres et confréries qui sont, parmi les pieux chrétiens du diocèse de Chartres, d'un usage plus commun et plus général.

En conséquence, nous nous proposons, après avoir indiqué la messe de tous les jours et l'office complet des dimanches et des fêtes d'obligation, d'énoncer les indulgences plénières à gagner pour chacun des jours du mois.

Notre Mémorial sera combiné de telle manière que toute personne, fidèle du reste à toutes les autres conditions : confession, communion, etc., pourra chaque jour gagner pour le moins deux indulgences plénières : l'une pour la prière *En ego,* etc., *O bon et très-doux Jésus,* etc.; et l'autre pour les dévotions, prières et confréries spécifiées dans ce calendrier.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons la liste des confréries et associations dont il faut faire partie pour gagner toutes les indulgences plénières indiquées dans le calendrier. Nous énumérerons aussi les prières, dévotions et exercices auxquels il faut être fidèle.

AVRIL 1865.

Calendrier ecclésiastique à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois d'avril 1865, *et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.*

Chaque jour, indulgence plénière pour quiconque s'étant confessé et ayant communié, récite devant une image quelconque de Jésus crucifié la prière : *En ego, ô bone et dulcissime Jesu,* etc. O bon et très-doux Jésus, etc. Il faut en outre, pour gagner cette indulgence, prier quelques instants aux intentions du Souverain-Pontife. Cette prière se trouve dans les paroissiens romains après les actes pour la communion.

Nota. — Dans le diocèse de Chartres, la confession de tous les quinze jours suffit pour gagner cette indulgence et toutes les autres indulgences plénières qui se rencontrent dans cet intervalle. — Une seule communion suffit pour gagner plusieurs indulgences plénières dans le même jour.

Chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er Avril, samedi. — De la férie. Messe propre. *Sitientes.*
Ind. plénière pour les personnes qui portent le scapulaire bleu. (Tous les samedis de carême, l'on peut gagner la même indulg.)

2, dim. — Passion, semid. messe propre. *Judica me.* Aux vêpr. mémoire de sainte Marie Egyptienne. *Simile est.* v. *Specie.*

Dans le diocèse de Chartres, les fidèles peuvent, à partir de ce jour jusqu'au 2e diman. après Pâques, satisfaire au précepte de la communion pascale.

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus. Si on le préfère, on peut choisir pour gagner cette ind. le 1er vendredi, 7 avril; — 2° pour le scapul. bleu; — 3° pour les associés à la confrérie de N.-D. de Chartres assistant à la procession qui a lieu, après les vêpres, le premier dimanche de chaque mois.

3, lundi. — Sainte Marie Égyptienne, pénitente, semid. mes. propre. *Me expectaverunt.* — Indu. plén. pour les membres du tiers-ordre de saint François d'Assise. — 1re des deux indulg. plén. que peuv. gagner chaque mois les associés à l'archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie.

Nota. — Cette indul. plén. et plusieurs autres que nous désignerons ainsi : j. au ch. des fid. (jour au choix des fidèles), peuvent être gagnées tels autres jours du mois que l'on voudra choisir, et libre à chacun de faire ce choix. Si nous les plaçons dans ce mémorial à jours déterminés, c'est pour la plus grande commodité de nos abonnés qui auront ainsi, distribuées pour chaque jour du mois, les ind. plén. attachées aux associations dont ils font généralement partie, et aux petits exercices et prières auxquels sont fidèles la plupart des pieux chrétiens du diocèse.

4, mardi. — St Isidore, év. et docteur, double, mes. com. *In medio.* Ind. pl. pour les tertiaires franciscains. — 2e des deux ind. plén. pour l'archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie (j. au ch. des fid.)

5, mercr. — Saint Vincent Ferrier, conf. double mes. com. *Os justi.* Ind. plén. pour les personnes qui portent le scapul. de N.-D. du Mont-Carmel. (Tous les mercredis de l'année l'on peut gagner cette même indulgence.)

6, jeudi. — S. François de Paule, conf. doub. (du 2 avril), mes. com. *Justus.* — Ind. plén. pour les tertiaires franciscains.

7, vend. — Notre-Dame des Sept-Doul., doub. maj. mes. pro. *Stabant.* Ind. plén. : 1° pour les associés à l'archic. du St-Cœur de Marie; — 2° scapulaire bleu; — scapulaire rouge. (Pour gagner cette dernière indulgence chaque vendredi de l'année, il faut, outre les conditions ordinaires, méditer dévotement pendant quelque temps sur la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

8, samedi. — De la férie, messe *Miserere.*

Indulgence plénière pour le scapulaire bleu.

9, dim. — Rameaux, semid. Avant la messe, bénédiction, distribution des rameaux et procession. Messe propre. *Domine.*

Ind. plén. pour les tertiaires franciscains. — 1re des deux indul. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi (jour au choix des fidèles).

10, lundi. — Lundi saint, messe propre. *Judica.* (La fête de saint Fulbert est transférée au 27 de ce mois.)

1° Ind. plén. pour les tertiaires franciscains; — 2° Ind. pl. pour

avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : O ma souveraine, ô ma mère, etc. (jour au choix des fidèles).

11, mardi. — Mardi saint, messe propre. *Nos autem.* (La fête de s. Léon est transférée au 28 de ce mois.)

1° Ind. pl. pour les tertiaires franciscains; — 2° ind. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei,* etc.; Ange de Dieu, etc. (jour au choix des fidèles).

12, merc. — Mercredi saint, messe propre. *In nomine.* (La fête de saint Odilon est transférée au 19 décembre.)

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains; — 2° pour le scap. du Mont-Carmel; — 3° pour le scapulaire bleu.

13, jeudi. — Jeudi saint, doub. de 1re classe, mes. *Nos autem.* Après la messe, on porte en procession le saint Sacrement au monument qu'on lui a préparé et on chante le *Pange lingua.*

Ind. plén. : 1° au scapulaire du Mont-Carmel; — 2° au scapulaire bleu; — 3° aux tertiaires franciscains.

14, vend. — Vendredi-saint, double de 1re cl., point de mes. ce jour-là. Chant de la Pass.; adoration de la Croix, pend. laquelle on chante les Impropéres, c'est-à-dire les reproches que Dieu fait à son peuple. Après cela on se rend en silence au monum. pour en retirer le S. Sac. et le reporter en procession, et au chant du *Vexilla,* à l'autel où doit se terminer l'office.

Ind. pl. 1° au scapul. rouge; — 2° au scap. bleu; — 3° aux tertiaires-franciscains. — I. Ind. pl. pour une heure ou une demi-heure d'oraison mentale ou vocale en l'honneur de la compassion de Marie, faite dans l'intervalle de 3 heures du soir le vend.-saint à 10 h. du matin le sam.-saint.

(Nota. — La sainte communion faite la veille suffit pour participer aux ind. pl., parce que le vendredi-saint on ne communie pas.)

15, samedi. — Samedi-saint, doub. 1re cl., bénéd. du feu nouv., du cierge pascal, de l'eau baptism.; mes. sans introït.

(A partir de midi, aujourd'hui, jusqu'à midi du samedi veille de la Trinité, on doit dire, debout et au son de la cloche, le *Regina cœli* à la place de l'*Angelus).*

Ind. pl. 1° aux tertiaires-franciscains; — 2° au scapul. bleu.

16, dim. — Pâques, doub. 1re cl., mes. *Resurrexit*; — 2e vêpres, ant. fin. de la Vierge, *Regina cœli,* se dit pend. tout le temps pascal.

Ind. pl. 1° pour la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les tertiaires franciscains; — 3° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 4° pour le scap. bleu; — 5° pour les croix, crucifix, médailles, etc., bénits par le Pape ou par celui à qui il a donné le pouvoir.

17, lun. — De l'octave, doub. de 1re cl., messe propre. *Introduxit.*

Ind. pl. deuxième des deux que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la propagation de la foi (j. au ch. des fid.).

18, mardi. — De l'oct., doub. de 1re cl., messe propre. *Aqua.*

Ind. pl. pour avoir fait chaque jour pendant un mois, au moins un quart-d'heure d'oraison (j. au ch. des fid.).

19, merc. — De l'oct. semid., messe propre. *Venite.*
Ind. pl. pour le scap. du Mont-Carmel.

20, jeudi. — De l'oct., semid., messe propre. *Victricem.*
Ind. pl. pour avoir récité l'*Angelus* trois fois le jour et pendant un mois (j. au ch. des fid.).

21, vend. — De l'oct., semid., messe propre. *Eduxit.* (La fête de saint Anselme est transférée au 11 mai).
Ind. pl. 1° pour le scap. rouge; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le Trisagion.

22, sam. — De l'oct., semid., messe propre. *Eduxit.* (Mém. des SS. Soter et Caius, papes et martyrs).
Indulgence pl. pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté.

23, dim. — Premier après Pâques, doub. mes. Quasimodo. (Mém. de saint Georges. Aux Vêpres, mémoires du suivant, de saint Georges et saint Déodat).
Ind. pl. 1° pour les tertiaires-franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : Loué et remercié, etc. (j. au ch. des fid.)

24, lun. — Saint Fidèle de Sigmaringen, martyr, doub., mes. com. *Protexisti.* Mémoire de S. Déodat, abbé. (Ouverture des noces).
Ind. pl. pour les tertiaires-franciscains.

25, mardi. — S. Marc, évangéliste, doub. de 2e cl., mes. *Protexisti.* S'il y a procession, on dit une messe haute des Rogat. *Exaudivit.* (Il est permis d'user d'aliments gras).
Ind. pl. pour les associés à la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus. (Jour au choix des fidèles.)

26, merc. — SS. Clet et Marcellin, papes et martyrs, semid., messe *Sancti.*
Ind. pl. pour le scap. du Mont-Carmel.

27, jeudi. — S. Fulbert, év. de Chartres et conf., doub. (transféré du 10 au 27), mes. prop. *Ipse.*
Ind. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : « Doux Cœur de Marie, soyez mon refuge. »

28, vend. — S. Léon-le-Grand, pape, conf. et doct., doub. (Transféré du 11 au 28), mes. prop.
Ind. pl. 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les tertiaires-franciscains.

29, sam. — S. Pierre, martyr, doub. mes. *Protexisti.*
Indul. plén. pour avoir récité chaque jour, pendant un mois le *Memorare* ou Souvenez-Vous (j. au ch. des fid.).

30, dim. — 2e dim. ap. Pâques. Sainte Catherine de Sienne, vierge, doub. mes. *Dilexisti,* au commun des Vierges. Mém. du dimanche et de saint Adjuteur, moine de Thiron. — 1res vêp. doub. de saint Philippe et de saint Jacques, apôtres. Mémoire de sainte Catherine de Sienne et du dimanche.
Aujourd'hui, clôture des Pâques dans le diocèse de Chartres.
Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

SUPPLÉMENT

À

LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES

MOIS D'AVRIL 1865.

Dans la ville épiscopale, le jubilé commencera le lundi 1er mai, et sera clos le 31 du même mois. Le dimanche 30 avril, Monseigneur fera lui-même l'annonce du jubilé, et prêchera entre vêpres et complies.

Le 1er mai, à 7 heures du soir, après le son des cloches, il présidera à l'ouverture par le chant du *Veni Creator*, suivi d'un sermon prêché par un Père de la Miséricorde (le R. P. Leprince). Ensuite la bénédiction du Saint-Sacrement. Sermon tous les soirs, à huit heures, pendant le mois, par le même Prédicateur.

LES SŒURS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Le samedi, 22 avril, Monseigneur a bénit la chapelle de la nouvelle maison des Sœurs de Notre-Dame située au faubourg Saint-Jean sur la paroisse de la cathédrale, et ce même jour les religieuses prenaient possession de leur bel établissement. Nous saisirons avec empressement cette occasion pour revenir sur un détail qui n'a pu trouver place dans notre dernière chronique.

Dans l'assemblée générale de l'Œuvre des Sœurs de Notre-Dame de Chartres, présidée par Monseigneur, M. l'abbé Teyssier, directeur de l'Œuvre, a présenté un intéressant rapport dont voici plusieurs passages :

« Je vous ai déjà entretenues, Mesdames, de nos réunions de persévérance qui ont lieu le dimanche. Le but de ces réunions est de rassembler, après les divins offices, toutes les jeunes filles de la paroisse, sous l'œil vigilant de nos Sœurs, afin de leur procurer dans la joie d'une récréation commune et au foyer d'une mutuelle édification, un remède contre les ennuis d'un fatal isolement, et afin d'offrir aussi à leur innocence un asile, un rempart, une force nouvelle contre les séductions du monde et de ses dangereux plaisirs. La réalisation de ce dessein devait éprouver de plus grandes difficultés que les autres. Nous avons pourtant d'heureux présages pour l'avenir. Ces réunions se for-

ment et s'affermissent dans la plupart de nos paroisses. Il en est même plusieurs qui présentent, sous ce rapport, les plus beaux et les plus consolants spectacles. Nous avons lieu d'espérer que les autres, grâce à la douceur et au zèle persévérant de nos Sœurs, nous donneront un jour la même satisfaction.

» Ainsi donc la Congrégation donne tous ses soins à l'enfance et s'applique à fournir des moyens de persévérance à la jeunesse. Mais là ne se borne pas, vous le savez, Mesdames, sa charité. Elle vole aussi pleine de compassion au lit du malade. Le dévouement de nos Sœurs est admirable, on sait l'apprécier, l'aimer et le bénir.

» Suivez-les en esprit dans leurs courses, et vous les verrez parcourir les hameaux, pénétrer dans de tristes chaumières, offrir les consolations de la religion à la veuve inconsolable qui va si souvent arroser de ses larmes les cendres de son époux, au vieillard infortuné qui n'a plus d'autre ressource que des membres usés et des mains inutiles, au vertueux ouvrier qui peut à peine rassasier ses enfants d'un pain que ses sueurs ont détrempé et leur rappeler ces maximes de l'Évangile; bienheureux ceux qui pleurent! bienheureux ceux qui souffrent! (1) Vous les verrez mêler heureusement l'huile et le vin sur les plaies du malade, le soutenir, le changer de situation, et remuer la paille qui lui sert de lit; vous les verrez enfin ne pas reculer devant la pénible tâche d'ensevelir les morts. Aux approches du moment fatal où le loup ravisseur fait ses derniers efforts pour saisir sa proie, leur zèle redouble de vigilance et rend inutiles les efforts de l'ennemi, par la réception des derniers Sacrements. Nous sommes heureux de pouvoir affirmer qu'aucun de leurs malades ne les a refusés.

» Dieu, pour soutenir le zèle de nos Sœurs et leur faire aimer le ministère souvent pénible qu'elles remplissent auprès des pauvres malades, leur ménage quelquefois des satisfactions qui les dédommagent de leurs fatigues et de leurs peines.

» Une d'elles me racontait, qu'appelée auprès d'un bon vieillard qu'elle avait souvent visité, elle le trouva sur son lit, entouré de ses nombreux enfants. Ce respectable octogénaire, plein de mérites plus encore que de jours, tendit à l'aîné de ses enfants une main défaillante et le pria de lui fermer les yeux. Il ranima sa voix à demi éteinte, pour invoquer le Dieu qu'il avait

(1) S. Mathieu, V.

toujours aimé. Ses enfants, prosternés à deux genoux, reçurent sa bénédiction : une douce sérénité brillait sur son visage. J'ai mêlé mes larmes avec celles de sa famille. Cet homme juste, mourut, et je me retirai, le cœur plein de l'impression de sa vertu.

» Qu'il est beau, qu'il est touchant cet apostolat auquel les filles de Notre-Dame consacrent leur personne, leur santé, leur vie même, s'il le faut? quelle riche moisson de mérites n'auront-elles pas à recueillir, en sortant de ce monde? Et vous, Mesdames, qui les aurez aidées par vos aumônes, vous aurez aussi une belle part à tant de mérites. . . . .

. . . .

» Une autre consolation attend cette année la Congrégation de Notre-Dame. Nous allons voir enfin s'achever la maison tant désirée, cette maison commode, devenue nécessaire à une famille plus nombreuse, et à l'érection de laquelle vous avez contribué par le concours de vos aumônes. Nous vous en adressons ici nos plus sincères remercîments. Les Sœurs de Notre-Dame garderont bien longtemps le souvenir de leurs bienfaitrices, dont le nom se placera de lui-même sur leurs lèvres dans la prière. Mais notre joie ne sera-t-elle pas tempérée par l'épreuve? Dieu le sait, si les dépenses, comme il arrive ordinairement, venaient à dépasser nos prévisions, nous saurons toujours espérer en la Providence qui ne nous a jamais fait défaut jusqu'ici. Nous compterons toujours sur votre bienveillant intérêt et sur votre généreuse charité..... »

Ce compte-rendu se termine par un tableau qui indique le nombre des établissements des Sœurs, par ordre de fondation, et leurs travaux pendant l'année 1864. Il y a eu 1,697 malades de visités et 9,316 visites de faites à ces malades. Le chiffre total de 1,120 élèves est atteint par l'ensemble des 17 écoles que dirigent les Sœurs : à Berchères-l'Évêque, Ver-les-Chartres, Moutiers, Saint-Victor-de-Buthon, Châtillon, Louville-la-Chenard, Boisville-la-Saint-Père, Sours, Prunay-le-Gillon, Gasville, Dammarie, Coudray-au-Perche, Frétigny, Lanneray, Les Étilleux, la Bazoche-Gouet, Allaines.

A la liste de ces établissements d'une congrégation naissante et déjà prospère, que l'on joigne celle des nombreuses maisons dirigées par les Sœurs de Saint-Paul, et l'on verra que l'éducation des jeunes filles dans les campagnes offre des garanties consolantes du développement de la foi au sein des familles.

Pendant la semaine de la Passion, le R. P. Jouan, prédicateur de la station du carême à la cathédrale, a donné à la crypte les exercices d'une retraite pour les dames seules. Chaque jour plusieurs centaines de personnes se rendaient à ces instructions dont on nous a dit tant de bien; le samedi, 8 avril, eut lieu la communion générale et l'on put voir sans doute en cette circonstance que les exercices avaient été l'occasion de plus d'un retour à Dieu. « Je n'irai pas à l'église une seule fois pendant le carême, » avait dit une pauvre femme depuis bien longtemps oublieuse de ses devoirs; elle apprend le genre de mission qui se fait à Notre-Dame de sous-terre; la curiosité l'y conduit une première fois; aussitôt la grâce lui parle au cœur; elle s'engage à revenir les jours suivants et elle finit par remplir son devoir pascal.

Le zélé religieux a aussi prêché plusieurs sermons spéciaux pour les hommes à l'église supérieure et il s'est montré fort satisfait de son nombreux auditoire.

— La quête de Pâques pour les séminaires a été plus abondante que les années dernières: nous éprouvons un véritable bonheur à le constater: faire l'aumône aux séminaires, faire l'aumône à l'Œuvre des Clercs, c'est donner à ses offrandes une direction différente; mais ici et là le Seigneur a des bénédictions particulières pour la charité.

TOURNÉE DE CONFIRMATION.

Monseigneur a donné la confirmation :

Le 23 avril, dimanche de la Quasimodo,	à	Favières.
Le 24, — lundi.	à	Châteauneuf. Marville-les-Bois
Le 25, — mardi.	à	Chêne-Chenu. Ecublé.
Le 26, — mercredi	à	au Tremblay. Boullay-les-deux-Eglises. Theuvy-Achères
Le 27, — jeudi.	à	Fontaine-les-Ribouts. et à Saint-Ange.

— Monsieur l'abbé Gobet Louis-Charles, ancien curé de Gasville, est décédé le 20 avril dans cette paroisse, à l'âge de 86 ans. Ce vénérable vieillard a fourni une longue carrière, et jusqu'à la fin on a pu admirer en lui l'homme de foi et de mortification.

INDULGENCES PLÉNIÈRES.

CONDITIONS REQUISES POUR LES GAGNER.

1. Avoir *l'intention* au moins générale de les gagner.

Former chaque matin, suivant le conseil du B. Léonard de

Port-Maurice, le dessein de gagner toutes les indulgences attachées aux pratiques de piété et bonnes œuvres que l'on fera durant la journée.

2 *N'avoir plus de péchés sur la conscience* et être sincèrement repentant de ceux que l'on a commis autrefois; détachement complet du péché, même véniel, si l'on veut gagner une indulgence plénière pour soi-même.

3. Accomplir *dévotement* et *exactement* tout ce qui est prescrit par les bulles ou brefs d'indulgences. Or les actes de concession prescrivent presque toujours, comme conditions essentielles, la *confession*, la *communion* et les *prières faites aux intentions du Pape* qui a accordé ces indulgences.

4. *Confession.* Dans le diocèse de Chartres, la confession de tous les quinze jours suffit pour gagner toutes les indulgences plénières qui se rencontrent dans cet intervalle.

5. *Communion.* Elle est toujours nécessaire pour gagner les indul. contenues dans notre mémorial. Une seule communion suffit pour gagner plusieurs indulgences plénières dans le même jour.

6. *Prières.* Il faut *prier* aux int. du Souverain-Pontife; mais les prières ne sont pas déterminées. — Ordinairement on prie *vocalement* l'espace de temps qu'il faudrait pour réciter cinq *Pater* et cinq *Ave*, et cela autant de fois que l'on veut gagner d'indul. plénières.

Les auteurs regardent comme suffisante la récitation de *cinq Pater* et de *cinq Ave*, ou des *Litanies* ou du psaume *Miserere*.

La visite de l'église est quelquefois requise; nous l'indiquerons par la lettre V.

MAI 1865.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois de Mai 1865, *et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.*

Chaque jour, indulgence plénière pour quiconque s'étant confessé et ayant communié, récite devant une image quelconque de Jésus crucifié la prière : *En ego, ô bone et dulcissime Jesu*, etc. O bon et très-doux Jésus, etc. Il faut en outre, pour gagner cette indulgence, prier quelques instants aux intentions du Souverain-Pontife. (Cette prière se trouve dans les paroissiens romains après les actes pour la communion.)

Chaque jour du mois de mai, trois cents jours d'indul. à ceux qui, en public ou en particulier, font quelques exercices de dévotion en l'honneur de la très-sainte Vierge. — De plus, une *indul. plén.* à gagner dans le *courant du mois* (jour au choix des fidèles). Nous avons placé cette indul. dans le mémorial au 31 mai.

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la communion réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

Pendant le mois de mai, *indul. plén. du Jubilé pour la ville de Chartres*. Accomplir, pour gagner cette précieuse faveur, les œuvres prescrites par le Souverain-Pontife.

1er Mai, lund. — S. Philippe et S. Jacques, apôtres, doub. de 2e clas., mes. prop. *Clamaverunt*.

Ind. pl. pour les personnes qui possèdent un chapelet ou rosaire, croix ou crucifix, statuette ou médaille, indulgenciés par le Saint-Père ou par un prêtre à qui il en a donné le pouvoir.

2, mardi. — S. Athanase, év., conf. et doct., doub., mes. com. *In medio*.

Première des deux ind. pl. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconf. du Saint-Cœur de Marie, visite. (j. au ch. des fid.).

3, merc. — Invention de la Sainte-Croix, doub. de 2e clas., mes. prop. *Nos autem*.

Ind. pl. 1° pour les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi, v. de l'église paroissiale; — 2° pour le scap. du Mont-Carmel; — 3° pour le scap. bleu.

4, jeudi. — Sainte Monique, veuve, doub., mes. com. *Cognovi*.

Deuxième des deux ind. pl. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'arch. du Saint-Cœur de Marie, v. (j. au ch. des fid.).

5, vend. — S. Pie V, pape et conf., doub., mes. com. *Statuit*.

Ind. pl. 1° pour les membres de la conf. du Sacré-Cœur de Jésus (si on le préfère on peut choisir, pour gagner cette ind., le 1er dim., 7 mai); — 2° pour le scap. du Mont-Carmel; — 3° pour le scap. rouge (pour gagner cette dernière ind. chaque vend. de l'année, il faut, outre les conditions ordinaires, méditer dévotement pendant quelque temps sur la Passion de N.-S. J.-C.; les personnes qui ont la sainte habitude de faire chaque vend. l'exercice du chemin de la croix satisfont amplement à cette obligation.

6, samedi. — Le Martyre de S. Jean, apôtre et évangéliste, devant la Porte-Latine, doub. maj., mes. *Protexisti*.

Première des deux ind. pl. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi, v. de l'église paroissiale (j. au ch. des fid.).

7, dim. (3e ap. Pâques). Fête du Patronage de S. Joseph, doub. de 2e clas. L'office se trouve dans les paroissiens romains au commencement des fêtes du mois d'avril. Mémoire du dim. et de sainte Maxime, vierge et mart. — Aux 2es vêp., mém. de l'apparition de S. Michel, archange, et du dim.

Ind. pl. 1° aux tertiaires-franciscains, v.; — 2° pour le scap. bleu; — 3° aux associés de la Confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dim. de chaque mois.

8, lundi. — Apparition de S. Michel, archange, doub.-maj., mes. *Benedicite*.

Deuxième des deux ind. pl. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi, visite à l'église paroissiale. (j. au ch. des fid.).

9, mardi. — S. Grégoire de Nazianze, év., conf. et doct., doub. mes. com. *In medio.*

Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : « O ma Souveraine, ô ma Mère, etc. » (j. au ch. des fid.).

10, merc. — S. Antonin, év. et conf., doub., mes. com. *Statuit.*

Ind. pl. 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : « *Angele Dei,* etc. Ange de Dieu, etc. »

11, jeudi. — S. Anselme, év., conf. et doct., doub., messe *In medio.* (Du 21 avril.)

Ind. pl. pour les associés à la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus. (j. au ch. des fid.).

12, vend. — S. Nérée et ses compag., mart., semi-double, mes. *Ecce.*

Ind. pl. 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière. (Les associés à l'Apostolat de la prière ont droit à une ind. pl. un vendredi et un autre jour du mois à leur choix.)

13, sam. — S. Stanislas, év. et mart., double, messe com. *Protexisti.* (Du 7 mai.)

Ind. pl. 1° pour les tertiaires-franciscains, v.; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* ou le *Regina cœli,* trois fois le jour pendant un mois. (j. au ch. des fid.).

14, dim. — (4e ap. Pâques). Fête du Patronage de la sainte Vierge, doub. de 2e clas.; office au commun des fêtes de la Sainte-Vierge, pendant le temps pascal, mes. *Salve.* — A la mes. mém. du dim. et de S. Boniface. — Aux 2es vêpres, mém. de S. Isidore et du dim.

Ind. pl. 1° pour les tertiaires-franciscains, v.; — 2° pour les associés à la conf. du Sacré-Cœur de Jésus. (L'on peut gagner cette ind. les six vendredis ou les six dimanches qui précèdent immédiatement la fête du Sacré-Cœur de Jésus).

15, lundi. — S. Isidore le laboureur, conf., doub., mes. *Justus.*

Ind. pl. pour avoir fait chaque jour pendant un mois, au moins un quart-d'heure d'oraison. (j. au ch. des fid.).

16, mardi. — S. Eman, mart. du pays chartrain, doub., mes. *Protexisti.*

Ind. pl. pour le scap. du Mont-Carmel.

17, merc. — S. Pascal Baylon, conf., doub., mes. com. *Os justi.*

Ind. pl. 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour les tertiaires-franciscains, v.

18, jeudi. — S. Venance, mart., doub., mes. *Protexisti.*

Ind. pl. pour les tertiaires-franciscains, v.

19, vend. — S. Pierre Célestin, pape et conf., mes. *Statuit.*

Ind. pl. 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les tertiaires-franc., v.

20, sam. — S. Yves, év. de Chartres et conf., doub.-maj., mes. prop. *Dilectus.*

Ind. pl. pour les tertiaires-franciscains, v.

21, dim. — (5e ap. Pâques.) Fête de N.-D., Mère de Miséricorde, doub.-majeur, mes. prop. *Gaudeamus,* elle se trouve au propre des saints, fêtes du mois de mai. — A la messe, mémoire du dim. — Aux 2es vêpres, mém. du dim. et de S. Ubald, conf.

Ind. pl. 1° pour les associés à la conf. du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les tertiaires-franciscains, v.

22, lundi. — *(Rogations).* S. Ubald, év. et conf., semi-double, messe com., *Statuit.* (Du 16 mai.)

Aujourd'hui, demain et après-demain sont les rogations. Dans les églises où il y a procession, messe de la station. *Exaudivit.*

Ind. pl. 1° pour les associés à l'Apostolat de la prière (j au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité. (j. au ch. des fid.).

23, mardi. — *(Rogations).* S. Bernardin de Sienne, conf., semi-doub., mes. *Os justus.* (Du 20 de ce mois).

Ind. pl. 1° pour les tertiaires-franciscains, v. — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou Souvenez-vous. (j. au ch. des fid.).

24, merc. — *(Rogations).* Vigile de l'Ascension, sans jeûne, fête de Notre-Dame auxiliatrice, doub.-maj. Office au commun des fêtes de la Sainte-Vierge pendant le temps pascal, mes. *Salve.*

Ind. pl. 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le trisagion : Saint, saint, saint, etc., v.

25, jeudi. — Ascension de N.-S. J.-C., doub. de 1re classe, avec octave, mes. pro. *Viri Galilœi.* — Aux 2es vêpres, mém. de S. Philippe de Néri, conf.

Ind. pl. 1° pour les associés à la conf. du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. du Mont-Carmel; — 3° pour le scap. bleu; — 4e pour les possesseurs de croix, chapelet, médaille, etc., indulgenciés; — 5° pour les tertiaires-franciscains, v.

26, vend. — S. Philippe de Néri, conf., doub., mes. pro. *Charitas.*

Ind. pl. 1° pour le scap. rouge; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : « Doux cœur de Marie, soyez mon salut. » (j. au ch. des fid.).

27, sam. — Sainte Marie-Madeleine de Pazzi, vierge, semi-double, mes. *Dilexisti.*

Ind. pl. pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté.

28, dim. — (Dimanche dans l'oct. de l'Ascension.) S. Cheron, mart., doub., mes. prop. *Mittam.* — A la messe, mém. du dim., de l'oct., et de S. Germain. — Aux 2es vêpres, mém. 1° du dim.; 2° du suiv.; 3° de l'oct.; 4° de S. Maximin.

Ind. pl. 1° pour les associés à la conf. du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les tertiaires-franciscains, v.

29, lundi. — Sainte Marie, mère de Jacques, et Marie Salomé, veuves, semi-doub., mes. *Gaudeamus.*

Ind. pl. 1e pour les tertiaires-franciscains, v.; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : « Loué et remercié, etc. » (j. au ch. des fid.).

30, mardi. — S. Jean Népomucène, mart., doub., mes. prop. *Dedit.*

Ind. pl. pour les tertiaires-franciscains, v.

31, merc. — Ste Angèle de Mérici, vierge, doub., mes. com. *Dilexisti.*

Ind. pl. 1° pour les tertiaires-franciscains, v.; — 2° pour le scap. du Mont-Carmel; — 3° pour les exercices du mois de Marie.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A

LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES

MOIS DE MAI 1865.

FÊTE DE LA SAINTE-ENFANCE.

La cathédrale de Chartres se présente à nous avec tant de beautés d'un ordre supérieur, qu'aucun ornement d'emprunt, semble-t-il d'abord, ne saurait ajouter à ses magnificences; c'est une erreur : voyez-la plutôt, lorsque ses vastes nefs sont garnies de fleurs, mais de fleurs vivantes plus précieuses que celles du plus riche parterre, de roses ou de lis comme il en faut pour tresser une guirlande autour de l'Enfant-Jésus, cette fleur sans égale qui, comme Marie, jaillit avec une grâce toute céleste de la tige de Jessé; pour parler sans allégorie, voyez la basilique un jour de fête de la Sainte-Enfance, comme nous l'avons vue nous-même le 19 mai. Alors quelle ornementation nouvelle! quel spectacle ravissant! Quinze cents enfants au moins étaient réunis dans l'enceinte sacrée; neuf cent cinquante oriflammes de diverses couleurs planaient au-dessus de ces toilettes brillantes, de ces jeunes têtes qui s'agitaient tour-à-tour sans trop nuire peut-être au recueillement dont elles étaient capables : c'était comme les ondulations d'une mer dont les flots en mouvement revêtent, à la lumière du soleil, toutes les teintes prismatiques. Rien que cette vue aurait suffi pour porter la joie dans les cœurs; la commune allégresse devait trouver d'autres aliments. La procession organisée pour l'offrande charma la multitude enfantine; le concert instrumental des élèves des Frères la tint en éveil; la musique de l'institution Notre-Dame et de la Maîtrise lui procura de douces jouissances par les cantiques bien choisis qui parlaient avec tant de sentiment des pauvres petits Chinois; mais une chose entre toutes devait toucher l'assistance en l'instruisant et en faisant appel à sa charité pour les victimes infortunées de l'infidélité aveugle, du paganisme brutal : c'était l'allocution du R. P. Leprince, heureux de mettre sa parole au service d'une si belle cause. A l'éloquent prédicateur revenait de droit cette fonction, à lui qui entretint plusieurs fois les enfants de la paroisse de Notre-Dame à l'occasion du jubilé. Espérons que cette belle manifestation en faveur de la Sainte-Enfance servira à étendre davantage la connaissance et l'amour d'une Œuvre qui doit peupler le ciel d'anges et la terre d'apôtres; car donner quelques sous

pour les petits Chinois, c'est les arracher à la privation de l'éternelle vie, les baptiser, souvent les donner de suite au paradis, les évangéliser s'ils restent ici-bas; oui, c'est faire tout cela par l'entremise des missionnaires qui reçoivent notre obole et nous laissent en échange les mérites du zèle apostolique. Félicitons, en terminant notre récit, les jeunes gens de l'institution de Notre-Dame qui tous se sont associés de si bon cœur à cette fête du premier âge; il est d'ailleurs dans leurs habitudes de donner l'exemple de la bonne volonté, de la simplicité chrétienne et du dévouement, dans les cérémonies auxquelles ils peuvent prendre part: c'est de bon augure pour leur avenir.

Le 19 mai aussi, la paroisse de Saint-Pierre a célébré sa fête de la Sainte-Enfance; cinq cents enfants y prenaient part. En voilà donc environ deux mille qui participent le même jour aux grâces du divin Enfant-Jésus et concourent à son Œuvre. Que ce soit pour la ville une bénédiction!

Voves. — On nous a transmis quelques notes sur la mission donnée à la paroisse de Voves pendant le carême; c'est une nouvelle qui n'est plus de fraîche date, mais ce qui peut toujours édifier peut toujours plaire. Le R. P. Michon, mariste de la maison de Sainte-Foy, a ouvert les saints exercices le jeudi 16 mars pour les terminer le jour de Pâques, au soir, et pendant ce mois de bénédiction, son auditoire n'a cessé d'être admirable pour le nombre et les bonnes dispositions. A certains jours surtout, la vaste enceinte de l'église pouvait à peine contenir l'assistance; des hommes de tout rang et de toute profession s'y pressaient presque aussi nombreux que les femmes pour écouter la parole de Dieu : les conférences, dont on a pu déjà apprécier les résultats dans d'autres paroisses, atttiraient, captivaient, là comme ailleurs, bien des âmes que cherchait la vérité autant qu'elles la cherchaient elles-mêmes. On nous a parlé des cérémonies dont l'objet et la variété vinrent couper agréablement la suite des exercices ordinaires et multiplier les heureuses impressions. Ce fut d'abord le couronnement de la Sainte-Vierge par les petites filles de l'école des Sœurs de Saint-Paul. Quelle idée gracieuse et touchante! Jeunes filles, la réunion de vos cœurs dont l'innocence était symbolisée par vos vêtements aux couleurs virginales, voilà aux yeux de Marie un diadème plus précieux encore que la couronne offerte par vos mains! Ce fut ensuite la bénédiction de tous les petits enfants! L'apôtre des campagnes oublie rarement ce détail si utile dans une mission; le R. P. Michon, lui, l'affectionne singulièrement; c'est pour son zèle bien connu une occasion favorable de toucher le cœur des mères, d'adresser aux parents des avis sur l'éducation, de parler à tous de l'Œuvre de la Sainte-Enfance et d'autres sujets de cette importance. Enfin la consécration de la paroisse à la Sainte-Vierge, et l'amende honorable au

Sacré-Cœur de Jésus! Ce sont là des actes solennels bien propres à réveiller les consciences et à satisfaire la piété. Rien n'avait été oublié pour rehausser l'éclat de chacune de ces fêtes : les habitants s'étaient chargés bien volontiers des frais d'une illumination brillante; les jeunes gens et les jeunes personnes, divisés en deux chœurs, contribuaient au puissant effet d'un choral de cantiques mélodieux. La mission a été terminée par une procession telle que n'en a jamais vu la paroisse de Voves : il serait long de la décrire ici au complet. Figurons-nous ces jolies bannières de la Sainte-Enfance, de la Sainte-Vierge, de sainte Philomène, *la bonne petite sainte du curé d'Ars, laquelle, à Voves aussi, voit tant de pélerins au pied de sa statue*, puis de saint Sébastien, des patrons saint Lubin et saint Ignace d'Antioche, c'est-à-dire cinq beaux étendards ralliant chacun une double file d'enfants de l'un ou de l'autre sexe, de jeunes gens ou de jeunes filles, de femmes ou d'hommes plus âgés; car tout le monde veut figurer dans les rangs, et le vieillard de 82 ans y trouve sa place comme l'écolier qui balance au vent son guidon ou son joyeux drapeau. Tout ce cortége défilant en bon ordre autour de la place du Marché, trop petite ce jour-là, offre une délicieuse perspective et rentre à l'église pour le *Te Deum* et le salut de clôture. Le missionnaire avait terminé son œuvre, il reprit le chemin de la ville; mais son départ donna lieu à une scène nouvelle : c'était pour les habitants le moment de témoigner leur reconnaissance; ils le firent d'une manière touchante, et le bon Père les quitta les yeux mouillés de larmes. Les prédications avaient-elles produit des fruits? Oui; nous en attestons les six cents communions de la quinzaine qui précéda la fête de Pâques, la conversion d'une trentaine de mères de famille et de plusieurs hommes, étrangers jusqu'alors à la pratique des sacrements; enfin les promesses visibles d'une moisson plus abondante pour une autre mission que M. l'abbé Chevallier, le vénérable pasteur, se propose de donner dans un avenir peu éloigné. Quand la sève reparait tout-à-coup sur quelques rameaux d'une plante que l'on craignait de voir à jamais flétrie, l'horticulteur se console et il compte sur le nuage qui apportera une fois encore la pluie bienfaisante.

La Chapelle-du-Noyer. — L'église de cette paroisse est fort ancienne, et le temps avait marqué son passage sur ses murs en y laissant des menaces de ruines. Dans le cours de l'année dernière, la générosité de M. le comte d'Embrun, le châtelain si respectable et si estimé, pourvut à sa restauration et à son embellissement. Le 16 mai, Monseigneur a consacré dans cette église un bel autel en pierre, avant de procéder aux cérémonies de la confirmation.

Saint-Ouen-Marchéfroy. — Vers la mi-mai s'est faite, au hameau de Marchéfroy, la bénédiction d'une chapelle dédiée à saint Joseph. M. le Curé de Saint-Ouen trouvera là un nouveau

centre pour l'exercice de son ministère, et une partie de ses paroissiens un rendez-vous moins éloigné pour la prière commune, un lieu saint dont le voisinage rappellera aux pensées chrétiennes.

Mittainvilliers. — Les journaux ont parlé du sinistre qui, par suite d'une malveillance incompréhensible, a dévasté l'église de cette paroisse, et ils ont dit le dévouement du Curé pour soustraire les vases sacrés au ravage du feu. Il est fort heureux que l'église de Mittainvilliers ait été assurée au moins quant au monument, et qu'en conséquence elle puisse compter sur une compagnie de secours mutuels pour le dédommagement d'une partie du désastre.

Mignières. — Le pélerinage des Trois-Marie prend sans cesse de nouveaux accroissements. Mais quelle a été la surprise des pélerins de cette année, lorsque, le 22 mai dernier, se dirigeant dès l'aurore vers la paroisse de Mignières, ils ont vu à l'horizon deux clochers dominant les toits du village. Deux clochers! Eh! pourquoi non? L'un surmonte l'église paroissiale, et il a sur son rival la supériorité de l'âge, sinon celle de l'élégance; il est plus respectable que jamais, car à l'avenir on l'appellera *l'ancien*. Et l'autre, quel est-il? L'autre, braves pélerins, c'est celui de l'antique chapelle des trois bonnes Marie. A peine est-il sorti des mains de l'ouvrier et maintenant il se pose devant votre admiration; vous verrez tout-à-l'heure la petite statue de saint Joseph qui donne une valeur particulière à l'édifice; c'est que saint Joseph a mis la première main à cette construction, et son image en cet endroit est un gage de la reconnaissance. Pélerins, quand le prêtre vous aura donné la bénédiction au nom des trois bonnes Marie, vous reprendrez le chemin de votre bourg ou de votre hameau, mais cette fois ce ne sera pas sans détourner souvent les regards en arrière, car vous pourrez saluer de loin la chapelle solitaire des hôtesses de Jésus; de loin vous verrez où s'élève le vieux temple du Moyen-Age en contemplant son joli *clocher à jour*.

— Nous avons appris de bonnes nouvelles au sujet des prédications qui se donnent dans beaucoup de paroisses pour le jubilé. A Bonneval, c'était un père de l'Oratoire qui attirait autour de sa chaire la plus grande partie de la population, et il y a eu des succès consolants; à Châteauneuf, c'était un père Jésuite, et les retours à Dieu ont été très-nombreux. Nous n'avons rien de précis à dire sur les cérémonies auxquelles ces missions ont donné lieu.

TOURNÉE DE CONFIRMATION.

Mgr l'Évêque de Chartres a donné la confirmation :

Le 2 mai, à Landelles et à Pontgouin;

Le 3 — à { Belhomert; Saint-Maurice-Saint-Germain;

Le 4 mai, à Manou;
Le 5 — à Meaucé et à Vaupillon;
Le 8 — à { Courville; Chuisnes;
Le 9 — à Friaize et à Champrond;
Le 10 — à Saint-Victor-de-Buthon;
Le 11 — à { Francé; Saint-Denis-des-Puits; Les Corvées;
Le 13 — à Bonneval;
Le 14 — à Marboué;
Le 15 — à Châteaudun;
Le 16 — à La Chapelle-du-Noyer;
Le 17 — à Moléans.

— Le dimanche 7 mai, entre vêpres et complies, un sermon de charité a été prêché dans l'église de Saint-Aignan, en faveur de l'Œuvre des Pauvres-Malades, par M. l'abbé Ledein, directeur à l'École des Carmes.

— Le 16 mai, on nous annonçait la perte que venait de faire le diocèse en la personne de M. l'abbé Salot (René-Charles), curé desservant de Marolles, décédé la veille à l'âge de 69 ans. Ce digne ecclésiastique était depuis longtemps en proie à de cruelles souffrances, et Notre-Dame de Chartres fut bien des fois invoquée par ses paroissiens pour l'adoucissement de ses maux; quant à lui, il ne demandait que l'accomplissement de la sainte volonté de Dieu. A. F. G.

JUIN 1865.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois de Juin 1865, *et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.*

Le mois de juin est consacré à honorer le Sacré-Cœur de Jésus.

Chaque jour, indulgence plénière pour quiconque s'étant confessé et ayant communié, récite devant une image quelconque de Jésus crucifié la prière : *En ego, ô bone et dulcissime Jesu*, etc. O bon et très-doux Jésus, etc. Il faut en outre, pour gagner cette indulgence, prier quelques instants aux intentions du Souverain-Pontife. (Cette prière se trouve dans les paroissiens romains après les actes pour la communion.)

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la Communion Réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er Juin, jeudi. — Oct. de l'Asc., *double*, messe de la fête de l'Asc. *Viri Galilei.*

Ind. plén. 1° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois en présence du Saint-Sacrement, la prière : « Regardez, Seigneur, etc.; » — 2° pour avoir récité chaque jour, pendant un mois, la prière : « O ma Souveraine, ô ma Mère, etc. »

2, vend. — S. Pothin, év. de Lyon, ste Blandine, vierge, et leurs comp., mart.; *semidouble,* messe *Sancti tui.*

Ind. plén. 1° pour les membres de la conf. du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les tertiaires franciscains (visite de la chapelle du tiers-ordre ou, en cas d'empêchement, d'une église quelconque; — 3° pour le scapulaire rouge (pour gagner cette dernière ind., chaque vendredi de l'année, il faut, outre les conditions ordinaires, méditer dévotement pendant quelque temps sur la Passion de N.-S. J.-C. Les personnes qui ont la sainte habitude de faire chaque vendredi l'exercice du chemin de la croix, satisfont amplement à cette obligation).

3, sam. — Vigile de la Pentecôte (*sans jeûne dans le diocèse de Chartres*), *semidouble,* messe propre. Avant la messe, bénéd. de l'eau bapt.

Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie. V. (jour au choix des fid.)

4, Dim. — PENTECOTE, *double de 1re classe, avec oct.,* messe *Spiritus,* 2e vêp. de la fête.

Ind. plén. 1° pour les membres de la conf. du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scapulaire bleu; — 3° pour les tertiaires franciscains (voir pour la vis. le 2 juin); — 4° pour les possesseurs de chapelet, crucifix, médaille, etc., indulgenciés. — 5° pour les associés de la confr. de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dim. de chaque mois.

5, lundi. — De l'octave, *doub. de 1re classe,* messe propre *Cibavit.* — (La fête de Notre-Dame de Grâce est tranférée au 27 de ce mois.)

Ind. plén. 1° première des deux ind. plén. que peuvent gagner ch. mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi. V. de l'église paroiss. (j. au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité ch. jour pendant un mois la prière : *Angele Dei,* etc., Ange de Dieu, etc. (jour au choix des fidèles).

6, mardi. — De l'octave, *double de 1re classe,* messe propre *Accipite.*

Ind. plén. 1° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi. V. de l'égl. parois. (j. au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité l'*Angelus* ou le *Regina cœli* trois fois le jour pend. un mois (jour au ch. des fidèles).

7, mercredi. — *(Quatre-Temps, jeûne).* De l'oct., *semid.,* mes. pro. *Deus.*

Ind. plén. 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour le scap. bleu : nombreuses indulgences plénières et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences prier dans une

église où se trouve un autel de la Sainte-Vierge (j. au ch. des fid.).

8, jeudi. — De l'oct., *semid.*, messe prop., *Spiritus.*

Ind. plén. pour les associés à la conf. du Sacré-Cœur de Jésus (j. au ch. des fid.)

9, vend. — *(Quatre-Temps, jeûne.)* De l'octave, *semid.* messe propre, *Repleatur.*

Ind. pl. 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les associés à l'Apost. de la prière (vend. au ch. des associés).

10, sam. — *(Quatre-Temps, jeûne.)* De l'octave, *semid.*, messe *Charitas.*

Ind. pl. pour avoir fait chaque jour, pendant un mois, au moins un quart-d'heure d'oraison (j. au ch. des fid.).

Le soir de ce jour, on reprend la récitation de l'*Angelus.*

11, dim. — Ier après la Pentecôte. Fête de la SAINTE TRINITÉ, *double de 2e cl.*, messe propre *Benedicta.* Mém. du dim. — Aux 2es vêpres, mém. 1° de saint Jean de Saint-Facond, conf.; 2° du dim.; 3° de saint Basilide et de ses comp., mart.

Ind. plén. 1° pour les associés à la conf. du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les tert. francisc., V.; — 4° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

12, lundi. — S. Jean de Saint-Facond, conf. *double*, messe com. *Os justi.*

Ind. plén. pour les tertiaires franciscains. V. comme ci-dessus.

13, mardi. — S. Antoine de Padoue, conf. *double*, mes. com. *Os justi.*

Ind. plén. pour les tertiaires franciscains. V. comme ci-dessus.

14, merc. — S. Basile-le-Grand, év., conf. et doct., *double*, messe *In medio.*

Ind. plén. pour le scap. du Mont-Carmel.

15, jeudi. — FÊTE-DIEU, *double de 1re classe*, messe *Cibavit.* — La solennité est remise au dimanche suivant, ainsi que les indulg. attachées à cette fête.

Ind. plén. 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espér. et de Charité (j. au ch. des fid.); — 2° pour le scap. bleu : nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces ind., prier dans une église où se trouve un autel de la Sainte-Vierge (j. au ch. des fid.)

16, vend. — S. François Régis, conf., *double*, messe *Spiritus.*

Ind. plén. 1° pour le scap. rouge; — 2° pour le scap. bleu : nombreuses ind. plén. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. V. comme ci-dessus (j. au ch. des fid.)

17, sam. — De l'oct., *semi-d.*, messe de la Fête-Dieu, *Cibavit.*

Ind. plén. pour le scap. bleu.

18, dim. — IIe ap. la Pent. Solennité du St-Sacrement, messe *Cibavit.* — En ce jour on fait hors de l'église et avec toute la pompe possible la procession sol. du Saint-Sacrement.

Ind. plén. 1° pour les associés à la conf. du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les tertiaires franciscains, V.; — 3° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

19, lundi. — Ste Julienne de Falconieri, vierge, *double*, messe com., *Dilexisti.*

20, mardi. — De l'oct., *semid.*, messe de la fête, *Cibavit.*

Ind. plén. pour avoir récité chaque jour, pend. un mois, le *Memorare* ou *Souvenez-Vous* (j. au ch. des fid.).

21, merc. — S. Louis de Gonzague, conf., *double*, messe *Minuisti.*

Ind. pl. 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour tout fidèle qui communie, fait une visite à l'église en l'honneur de S. Louis de Gonzague et prie aux intentions du Souv.-Pontife.

22, jeudi. — Oct. du S. Sacr., *double*, messe de la fête, *Cibavit.*

Ind. plén. pour les associés à l'Apostolat de la prière (j. au ch. des fid.).

23, vend. — Fête de la Réparation des injures faites au Sacré-Cœur de Jésus dans le S. Sacr. de l'Euch., *doub.-maj.*, mes. prop. *Quanta.*

Ind. plén. 1° pour le scap. rouge; — 2° pour avoir récité chaque jour, pend. un mois, le trisagion : « Saint, saint, saint, etc. » V.

24, sam. — Nativité de saint Jean-Baptiste, *double de 1re classe avec oct.*, messe propre *De ventre.*

Ind. pl. 1° pour les associés à l'archic. du saint et immac. Cœur de Marie; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les possesseurs de croix, chapelet, médailles, etc., indulgenciés.

25, dim. — IIIe ap. la Pent. Fête du Sacré-Cœur de Jésus, *double de 2e classe*, messe propre *Egredimini;* mém. du dimanche. — Aux 2es vêpres, mém. de S. Jean et de S. Paul, mart., et du dimanche.

Ind. plén. 1° *à tout fidèle* qui communie en ce jour, fait une visite à l'église et prie selon les intent. du Souv.-Pontife; — 2° pour les tertiaires francisc., V.; — 3° pour les associés à l'Apost. de la prière, V. de l'église paroiss.

26, lundi. — S. Jean et S. Paul, mart., *double*, messe propre *Multa.*

Ind. plén. pour avoir récité chaque jour, pend. un mois, cette courte invocation : « Doux Cœur de Marie, soyez mon salut. »

27, mardi. — Notre-Dame de Grâce (transf. du 5 de ce mois), *double-maj.*, messe propre *Vultum.*

Indul. plén. 1° pour les tertiaires francisc., V.; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le chapelet brigitté.

28, merc. — S. Léon II, pape et conf., *semid.*, mes. pro., *Sacerdotes.*

Ind. plén. pour le scap. du Mont-Carmel.

29, jeudi. — Saint Pierre et s. Paul, apôtres, *double de 1re classe avec octave*, messe propre, *Nunc scio.* — La solennité est transférée au dim. suivant ainsi que les ind. attachées à cette fête.

Ind. plén. 1° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'arch. du saint et immaculé Cœur de Marie (j. au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : « Loué et remercié, etc. »

30, vend. — Commémoration de s. Paul, ap., *double*, messe pro., *Scio.*

Ind. plén. 1° pour le scap. rouge; — 2° pour le scap. bleu : nombreuses ind. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte; pour les gagner, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (j. au ch. des fid.).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A

LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES

MOIS DE JUIN 1865.

Monastère de la Visitation Sainte-Marie a Chartres. — La grande fête à l'occasion de la béatification de Marguerite-Marie Alacoque, sera célébrée à Chartres par un *triduum* solennel qui est fixé aux 3, 4 et 5 juillet. Le 2, fête de la Visitation, à quatre heures et demie du soir Sa Grandeur en fera l'ouverture dans le monastère des religieuses Visitandines et les exercices continueront les autres jours dans la même chapelle selon le programme qui suit : la grand'messe avec sermon, le lundi à huit heures, le mardi et le mercredi à neuf heures, — les vêpres suivies de l'instruction et du salut, à trois heures. — Les messes basses commenceront chaque matin à cinq heures et demie. — Une précieuse relique de la Bienheureuse sera continuellement exposée à la vénération des fidèles. — Le prédicateur du *triduum* doit être le P. Marel, de la Compagnie de Jésus. — Indulgence plénière, moyennant les conditions ordinaires, si l'on visite la chapelle de la Visitation pendant le *triduum*.

— Église de Saint-Aignan a Chartres. — Le premier juin au soir, un joli tableau du Sacré-Cœur de Jésus a été béni dans l'église de Saint-Aignan; ce fut l'objet d'une cérémonie solennelle. Le R. P. Leprince, prédicateur du mois de Marie à la cathédrale, avait bien voulu se charger du sermon, et Monseigneur donna la bénédiction du Saint-Sacrement. Le tableau est dû à la libéralité des fidèles qui, dans cette paroisse, sont agrégés en grand nombre à l'archiconfrérie du Sacré-Cœur.

— Ver-lez-Chartres. — Les exercices du jubilé ont été suivis dans cette paroisse d'une manière fort édifiante. Pendant un mois entier, le R. P. Michon put attirer autour de sa chaire une foule d'auditeurs qui, après les fatigues d'un long et rude travail, consentaient encore à abréger le temps du repos pendant la nuit pour entendre la parole de Dieu. Il s'en est suivi des conversions comme on avait lieu de s'y attendre. La mission s'est terminée par l'érection d'une croix qui rappelle celle du jubilé de 1826 : ce sera un nouveau souvenir pour la paroisse que la grâce a visitée aussi à cette époque avec un grand succès.

— Vert-en-Drouais. — Le mardi 20, deux nouveaux prêtres se succédaient à l'autel de l'église de Vert pour y célébrer leur première messe solennelle. M. l'abbé Decœur et M. l'abbé Gréard,

dont les familles habitent la même paroisse, étaient fêtés par leurs compatriotes comme deux frères, et la présence des autorités civiles était un témoignage de la joie commune. L'honneur de porter la parole revenait, conformément aux désirs de M. le curé, à M. l'abbé Rouillon, professeur à l'Institution Notre-Dame, premier maître des deux officiants. Il n'est pas besoin de dire qu'il s'acquitta de cette mission avec un succès égal à son bonheur.

— Champhol. — Le 23 juin, la paroisse de Champhol a fait un pélerinage à saint Taurin, dont les reliques se trouvent à la cathédrale. Saint Taurin est invoqué pour appeler les pluies et la fertilité sur la terre brûlée par la sécheresse. La plupart des habitants suivaient la procession, comme on le fait encore heureusement aux jours des Rogations dans les paroisses où les volontés de la Providence sont comptées pour quelque chose vis-à-vis des moissons. Nous avons pu nous assurer ce jour-là que les chantres de Champhol exécutaient convenablement le chant Lambillotte; nous avons vu la même chose ailleurs : et un grand nombre de curés ont déjà rendu sur ce point un témoignage favorable pour ce qui concerne leur lutrin respectif. Le défaut le plus commun, c'est l'habitude de détacher presque tous les sons par une secousse trop sensible; en coulant les notes, surtout celles qui appartiennent à la même syllabe, la voix a moins de force mais plus d'expression, ce qui est bien préférable. Le martellement continu est la destruction des mélodies.

— Chatenay. — Le pélerinage de sainte Julienne, à Châtenay, est fortement établi ; la fête qui se célèbre le mardi de la Pentecôte en est le plus beau jour. Que de monde cette année autour de la châsse! que de prières à la bonne sainte! que d'évangiles en son honneur! Les ecclésiastiques des environs prêtèrent à M. le curé le concours de leur ministère pour bénir ces mères et ces petits enfants accourus de près ou de loin pour avoir leur part de grâces. M. l'abbé Legendre, vicaire de la cathédrale et enfant de la paroisse, parla à l'assemblée et donna des détails intéressants sur la foi aux saints dans le diocèse de Chartres.

TOURNÉE DE CONFIRMATION.

5	juin,	à Ver-lez-Chartres.	24	juin,	à Garnay.
13	—	à Tréon.	25	—	à Luisant.
14	—	à Crécy.	26	—	à St-Pierre (Chartres).
15	—	à Dreux.	27	—	à Thimert.
19	—	à Vérigny.			à Crucey.
20	—	à Vitry-sous-Brezolles.	28	—	à Brezolles
21	—	à Laons.			à Fessanvilliers.
		à Dampierre-sur-Avre.	29	—	à Rueil.
22	—	à St-Lubin-d.-Joncherets.			à Bérou.
		à St-Rémy-sur-Avre.			à Montigny-sur-Avre.
23	—	à Boissy-en-Drouais	30	—	à La Mancelière.

Les ordinands du 10 juin étaient fort nombreux. Il y a eu 25 tonsurés, 9 minorés, 17 sous-diacres, 5 diacres, et 10 prêtres. Presque tous ces nouveaux prêtres ont connu de suite leur destination : M. Desvaux et M. Varenne restent professeurs au petit-séminaire de St-Cheron ; M. Agoutin est vicaire de Châteauneuf; M. Decœur, vicaire de Senonches ; M. Gréard, vicaire d'Authon ; M. Hermeline, curé de Sandarville; M. Lemonier, vicaire de La Bazoche-Gouet ; M. Piauger, curé de Dampierre-sous-Brou et vicaire d'Unverre.

Autres nominations. — M. Herfort passe de Mézières à Ecrosnes et se rapproche ainsi de la communauté qu'il dirige à Gallardon. — M. Aubert, précédemment curé de Montlandon, a été nommé vicaire d'Auneau et curé de Oinville-sous-Auneau ; il est remplacé à Montlandon par M. Serais, précédemment curé de Dampierre-sous-Brou. — M. Lalizel passe du vicariat de Senonches à la cure de Béthonvilliers. — M. Marchand, curé des Ressuintes, devient curé de Saint-Aubin-des-Bois. — M. Hodcend, vicaire de La Loupe, est nommé curé du Thieulin, et il est remplacé à La Loupe par M. Souriau, précédemment vicaire d'Authon. — M. Bordier a quitté le Mée pour la cure de St-Eliph.

— M. l'abbé Peuffier, ci-devant curé d'Orrouer, a été autorisé par Monseigneur à sortir du diocèse et à se faire missionnaire. Il vient de partir pour Edimbourg, en Écosse, et de là il sera dirigé immédiatement vers les missions de la Norwège.

Bonneval. — Un curé nous adresse l'article suivant :

La mort vient encore de frapper un coup bien douloureux sur le clergé du diocèse de Chartres. M. l'abbé Travers, curé de Bonneval, a rendu son âme à Dieu le 30 mai dernier, chez son neveu M. Ossude, propriétaire à Chartres, où il était venu se reposer de ses fatigues. Cette mort si inattendue a jeté dans la consternation toute sa paroisse et ses nombreux amis qui ne soupçonnaient même pas sa maladie. Elle laisse un grand vide dans le clergé, où sa piété, sa douceur, son zèle, sa charité lui avaient fait une place si distinguée.

Né en 1802 à Dangers, canton de Courville, d'une ancienne famille de cultivateurs aux mœurs simples et patriarcales, aux vertus héréditaires, M. François Travers dut aux traditions de la famille et aux inspirations de la grâce ces qualités aimables de l'enfance qui, mûries par l'âge et la pratique de la religion, deviennent plus tard de ces vertus robustes si profitables au bonheur de la société. Sans doute que l'influence et l'exemple de son vénérable oncle M. Percheron, curé de Châteaudun, peut-être aussi qu'un attrait particulier vers son saint Patron, François de Sales, ne furent pas étrangers à sa vocation au sacerdoce. Dès que le doigt de Dieu eut touché son front et que la voix divine eut parlé à son cœur, il ne balança pas. Après des études solides faites à Paris, il fut admis aux ordres sacrés.

Mais combien l'apprentissage du saint ministère devait lui être pénible! A peine entré dans les ordres, il est soumis à cette terrible épreuve qui est comme le défaut d'une conscience trop délicate, et que l'on pourrait appeler un excès de la vertu. Il tombe dans les scrupules, c'est-à-dire qu'il voit des crimes là où il n'y a qu'une faute légère, et des fautes graves là où il n'y a rien. A ce genre de mal il y a deux remèdes qui s'appellent mutuellement, une sage direction et une grande docilité; M. l'abbé Travers eut le bonheur d'avoir l'un et l'autre, et dès lors il était guéri. Il ne retira de cette épreuve qu'une expérience plus grande pour le saint ministère et une miséricorde plus paternelle pour les maladies des âmes.

Aussitôt ordonné prêtre, il fut nommé directeur de la maîtrise, maison des jeunes clercs du chapitre, alors nouvellement fondée, mais pour l'avenir de laquelle une administration habile n'était pas une garantie suffisante; la chute de cette institution, on le sait, précéda de plusieurs années la création d'un autre établissement de même nom, mais d'un but plus général et d'une toute autre importance, que nous admirons aujourd'hui. M. l'abbé Travers, que ses belles qualités avaient fait connaître et estimer dans son premier poste, entra dans le ministère paroissial. Il devint curé de Fruncé d'abord, puis de Sancheville, puis de Bonneval; il se montra partout le même, toujours pieux, toujours bon, toujours zélé.

Renfermé dans le cercle des occupations d'un pasteur des âmes, étranger à la politique et aux vaines fluctuations des opinions humaines, il ne s'occupait qu'à enseigner et à faire aimer la religion, par ses exemples autant que par ses paroles. Il savait que le bonheur d'une paroisse dépend des bonnes familles, et que la bonté des familles dépend de la vertu des individus qui la composent : et comme la femme en est la base, il disait souvent qu'une femme sans religion est comme un édifice sans fondement : « Famille de paille, disait-il un jour, la moindre étincelle peut y mettre le feu. » Aussi s'appliquait-il spécialement à former la jeunesse et surtout les jeunes personnes à la vertu. Dieu sait combien d'âmes il a arrachées au vice, je voulais dire au monde; mais c'est la même chose; de combien de familles il a fait le bonheur, et que de germes féconds il a semés dans les trois paroisses par où il a passé. Ce n'était pas cette religion vague, cette religiosité semblable à la brume que le moindre vent emporte qu'il voulait, c'était la vraie, la bonne, la franche piété. Partout il aimait à établir de ces confréries, de ces associations simples, espèces de sociétés en commandite, où tous les membres apportent leur petite part, l'un ses vertus, l'autre ses souffrances; celui-ci ses prières, celui-là le bon exemple; et où tous trouvent un grand profit en se soutenant, en se fortifiant les uns les autres dans le sentier quelquefois bien âpre de la vertu. Mais pour lui l'âme, la vie, le cœur de ces associations, c'était la dévotion de la sainte Eucharistie. Une âme qui veut avoir de la religion sans communion est comme un oiseau qui voudrait voler sans ailes. Sans l'Eucharistie on ne peut rien,

et on ne sera rien ; mais avec elle on peut tout et on sera tout.

Nous avons dit que M. l'abbé Travers se distinguait par sa bonté. Il était trop bon et il connaissait trop bien son divin maître. Ne confondez pas pourtant l'aménité, la miséricorde, avec la tolérance, mot bâtard qui serait une injure si ceux qui le prononcent en connaissaient le sens. On peut être affable avec le pécheur sans approuver ses crimes ou ses désordres, comme on peut l'être avec le protestant ou le demi-savant sans approuver leurs erreurs.

Si la grandeur d'âme se manifeste par la miséricorde envers le pécheur et la charité envers les pauvres, on peut bien dire que M. l'abbé Travers a fait briller en lui ces deux gloires du prêtre. Trop grand pour s'attacher aux biens de la terre, son cœur était d'un désintéressement et d'une générosité presque proverbiales; aussi ne laisse-t-il pour tout bien en héritage à sa respectable famille que sa mémoire si chère et le souvenir si précieux de ses vertus.

Il eut pourtant, malgré ces vertus, et peut-être même à cause d'elles, des ennemis. Mais qu'importe? son divin maître en avait bien eu aussi.

O bon prêtre, pieux pasteur, doux et tendre ami, goûtez maintenant la récompense de vos heureux travaux. Votre âme comprenait si bien ce bonheur qu'elle l'épanchait avec abandon dans tous ceux qui s'approchaient de vous. Maintenant que vous êtes à la source, épanchez-le de plus en plus dans les cœurs de vos chers paroissiens, de tous vos bons parents et de vos fidèles amis.

JUILLET 1865.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois de Juillet 1865, *et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.*

Chaque jour, indulgence plénière pour quiconque s'étant confessé et ayant communié, récite devant une image quelconque de Jésus crucifié la prière : *En ego, ô bone et dulcissime Jesu*, etc. O bon et très-doux Jésus, etc. Il faut en outre, pour gagner cette indulgence, prier quelques instants aux intentions du Souverain-Pontife. (Cette prière se trouve dans les paroissiens romains après les actes pour la communion.)

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la Communion Réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er juillet, samedi (jeûne). — Oct. de St Jean-Baptiste, *double,* mes. du jour de la fête, *De ventre.*

Ind. plénière pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : O ma souveraine, ô ma mère, etc. (j. au ch. des fid.)

2, dimanche, IVe ap. la Pent. — Visitation de la sainte Vierge, *double de 2e classe.* SOLENNITÉ DE S. PIERRE ET DE S. PAUL, mes. solen. de la fête, *Nunc scio.* Mém. de la Visit. et du dim. — 2es vêpres de la fête, mém. du très-précieux Sang et de la Visit.

Indulg. plén.: 1° pour les memb. de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. du Mont-Carmel; — 3° pour le scap. bleu; — 4° pour les tertiaires franciscains, V.; — 5° pour les possesseurs de chapelet, crucifix, médaille, etc., indulgenciés; — — 6° pour les associés de l'archiconf. de saint Joseph; — 7° pour les associés de la conf. de Notre-Dame de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dimanche de chaque mois; — 8° 7 ans et 7 quarantaines pour les membres de l'archiconf. de Notre-Dame sous-terre, V. Cette archiconfrérie a pour but de soutenir par la prière et par l'aumône l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

3, lundi. — Fête du très-précieux Sang de N.-S. J.-C., *double de 2e classe,* mes. pro. *Redemisti.*

Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (j. au ch. des fid.).

4, mardi. — Ordination et translation de saint Martin, év. et conf., *semidouble,* mes. pro. *Statuit.*

Indulg. plén.: 1° première des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, Vis. de l'église paroissiale (j. au choix des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei,* etc., Ange de Dieu, etc. (j. au ch. des fid.)

5, merc. — Saint Irénée, év. et mart., *double,* mes. pro. *Lex veritatis.*

Indulg. plén.: 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour l'archiconf. de saint Joseph établie à Beauvais. La confrérie érigée dans l'église de Sainte-Foy à Chartres est affiliée à cette archiconf. (Mercredi au ch. des fid.)

6, jeudi. — Oct. de St Pierre et de St Paul, *double,* mes. *Sapientiam.*

Indulg. plén.: 1° deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, V. de l'église paroiss. (j. au ch. des fid.); — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du St Sacrement, la prière : Regardez, Seigneur, etc.

7, vendredi. — St Barnabé, apôtre (du 11 juin), *doub. majeur,* messe *Mihi autem.*

Ind. plén.: 1° pour les tertiaires franciscains, V.; — 2° pour le scapul. rouge. (Pour gagner cette indulg. chaque vend. de l'année, il faut, outre les conditions ordinaires, méditer dévotement pendant quelque temps sur la Passion de N.-S. J.-C. Les personnes qui ont la sainte habitude de faire chaque vendredi l'exercice du chemin de la croix, satisfont amplement à cette obligation.)

8, sam. — Ste Élisabeth, reine de Portugal, *semid.,* mes. com. *Cognovi.*

Ind. plén.: 1° pour les tertiaires franciscains. Visite de la chapelle du tiers-ordre ou, en cas d'empêchement, d'une église quelconque; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (j. au ch. des fid.).

9, dimanche, Ve après la Pent. — Fête de Notre-Dame de la Paix, *doub. majeur,* messe au commun des fêtes de la sainte Vierge de la Pentecôte à l'Avent, *Salve, sancta Parens.*

Ind. plén.: 1° pour les tertiaires franciscains (voir pour la visite le 8 juillet); — 2° première des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie, V. (j. au ch. des fid.).

10, lundi. — Les sept Frères, sainte Rufine et sainte Seconde, mart., *semid.*, mes. pro. *Laudate.*

Ind. plén.: 1° pour les associés à l'Apostolat de la prière (j. au ch. des fid.); — 2° pour avoir fait chaque jour, pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (j. au ch. des fid.).

11, mardi. — S. Grégoire VII, pape et conf. (transf. du 25 mai), *double*, messe com. *Statuit.*

Ind. plén.: 1° pour les tertiaires franciscains (voir pour la vis. le 8 juillet); — 2° Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie, V. (j. au ch. des fid.).

12, merc. — S. Jean Gualbert, abbé, *double*, mes. *Os justi.*

Ind. plén.: 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconf. de S. Joseph (mercredi au ch. des fid.).

13, jeudi. — St Anaclet, pape et mart., *semid.*, mes. pro. *Sacerdotes.*

Ind. plén.: 1° pour les associés à la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (j. au ch. des fid.); — 2° pour le scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, prier dans une église où se trouve un autel de la sainte Vierge (j. au ch. des fid.).

14, vend. — St Bonaventure, év. conf. et doct., *double*, mes. *In medio.*

Ind. plén.: 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les tertiaires franciscains, Vis. comme au 8 juillet.

15, samedi. — S. Henri, empereur, conf., *semid.* mes. com. *Os justi.*

Ind. plén.: 1° pour les tertiaires franciscains, V. comme au 8 juillet; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité (j. au ch. des fid.).

16, dimanche, VIe ap. la Pent. — Commémoration de Notre-Dame du Mont-Carmel, *doub. majeur*, mes. pro. *Gaudeamus.* Mém. du dim. — Aux 2es vêpres, mém. du dim.

Ind. plén.: 1° pour les confrères du scap. du Mont-Carmel; — 2° pour les tertiaires franciscains, V. comme au 8 juillet.

17, lundi. — S. Alexis, conf., *semidouble*, mes. *Os justi.*

Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind. visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (j. au ch. des fid.).

18, mardi. — S. Camille de Lellis, conf. *double*, mes. pro. *Majorem.*

Ind. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-Vous* (j. au ch. des fid.).

19, merc. — S. Vincent de Paul, conf., *double*, mes. pro. *Pauperes.*

Ind. plén.: 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à la Sainte-Enfance, à la condition prescrite par le Souverain-Pontife de prier pour l'accroissement de l'Œuvre.

20, jeudi. — S. Jérôme Émilien, conf., *double*, mes. pro. *Effusum est.*

Ind. plén. pour le scap. du Mont-Carmel.

21, vend. — Sainte Clotilde, reine de France, veuve, (du 3 juin), *double,* mes. pro. *Mulier.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).

22, samedi. — Sainte Marie-Madeleine, pénitente, *double,* mes. pro. *Me expectaverunt.*

Ind. plén. pour les associés à l'archiconf. du Saint et immaculé Cœur de Marie. V. de l'église paroiss.

23, dim., VIIe ap. la Pent. — S. Apollinaire, év. et mart., *double,* mes. pro. *Sacerdotes.*

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains, vis. comme au 8 juillet; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : « Saint, saint, saint, etc. » V. (j. au ch. des fid.).

24, lundi. — S. François Carraciolo, conf. (du 4 juin), *double,* mes. pro. *Factum est.*

Ind. plén. pour les tertiaires franciscains.

25, mardi. — S. Jacques, ap., *doub. de 2e cl.,* mes. pro. *Mihi autem.*

Indul. plén. : 1° pour les associés à l'archiconf. de S. Joseph; — 2° pour les possess. de croix, chapelets ou médailles, etc. indulg.

26, merc. — Sainte Anne, mère de la B. V. Marie, *doub. majeur,* mes. pro. *Gaudeamus.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois cette courte invocation : « Doux Cœur de Marie, soyez mon salut. »

27, jeudi. — S. Norbert, év. et conf., (transf. du 6 juin), *double,* mes. com. *Statuit.*

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains, vis. comme au 8 juillet; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (j. au ch. des fid.).

28, vend. — S. Nazaire et ses comp., mart., *semid.,* mes. pro. *Intret.*

Ind. plén. pour le scap. rouge.

29, samedi. — Sainte Marthe, vierge, *semid.,* mes. *Dilexisti.*

Ind. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : « Loué et remercié, etc. »

30, dimanche, VIIIe ap. la Pent. — Commémoration de tous les saints Pontifes romains, *double,* mes. pro. *Congregate.*

(Cet office se trouve dans les paroissiens romains entre l'office de l'octave de S. Pierre et de S. Paul, le 6 juillet, et l'office de la fête de N.-D. de la Paix, le 9 juillet.) — A la messe, mém. 1° du dim. — 2° de S. Abdon et de S. Sennen, mart. — Les 2es vêpres de la fête de ce jour jusqu'au Capitule. Depuis le cap. office de S. Ignace. Mém. 1° des SS. Pontifes Romains; 2° de S. Germain, év. et conf. (Ant. et v. de laudes).

Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les tertiaires franciscains, vis. comme au 8 juillet.

31, lundi. — S. Ignace, conf., *double,* mes. pro. *In nomine.*

Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indul. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indul., prier dans une église où se trouve un autel de la Sainte-Vierge (j. au ch. des fid.).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de Gouverneur.

SUPPLÉMENT
A
LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES

MOIS DE JUILLET 1865.



GRAND PARDON DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISES

OU INDULGENCE DE LA PORTIONCULE.

2 Août, Fête de Notre-Dame-des-Anges, chapelle de Sainte-Madeleine, A LA CRYPTE, CHARTRES.

En 1221, saint François d'Assises ayant été favorisé par Notre-Seigneur d'une vision miraculeuse, lui demanda, au nom de la bienheureuse Vierge Marie, *une indulgence plénière,* pour quiconque visiterait l'église de Sainte-Marie-des-Anges ou de la Portioncule. Ce sanctuaire avait été restauré par ses soins, et il l'affectionna toujours particulièrement, parce qu'il était consacré à la Mère du Sauveur, et qu'il fut le berceau de son ordre.

Notre-Seigneur exauça cette prière et accorda l'indulgence demandée. Il ordonna cependant à son fidèle serviteur d'obtenir du Pape la confirmation de ce privilége.

Cette indulgence fut publiée solennellement en 1223, par ordre du Souverain-Pontife, dans l'église de Sainte-Marie-des-Anges, en présence d'un grand nombre d'évêques.

Elle fut ensuite accordée, par extension, à toutes les églises des trois ordres de saint François, et à un certain nombre d'autres que les souverains Pontifes désiraient recommander à la piété des fidèles.

C'est ainsi que N. S. P. le Pape Pie IX a daigné, par un indult spécial, faire jouir de ce privilége dans la célèbre église de Notre-Dame de sous-terre à Chartres, la chapelle de sainte Madeleine.

Cette indulgence, nommée l'*Indulgence de la Portioncule* ou du Saint-Pardon, si grande par son origine, n'est pas moins remarquable par la facilité avec laquelle on peut la gagner, *autant de fois qu'on le veut* durant le même jour;

En effet, toute personne qui, s'étant confessée et ayant communié

le deux ou même le premier août, *visite la chapelle honorée de ce privilége et y prie* quelques instants aux intentions du Souverain-Pontife, *peut gagner une indulgence plénière chaque fois qu'elle renouvelle cette visite,* depuis le 1er août, à l'heure des vêpres, c'est-à-dire vers trois heures, jusqu'au coucher du soleil le 2 août.

Dans chaque visite, il faut prier aux intentionsdu Saint-Père; mais aucune prière n'est déterminée en particulier comme nécessaire : cinq *Pater* et cinq *Ave* sont généralement regardés comme remplissant suffisamment la condition exigée. On peut faire toute autre prière équivalente : réciter, par exemple, le psaume *Miserere,* ou les litanies du saint nom de Jésus, ou celles de la sainte Vierge, ou bien encore une ou deux dizaines de chapelet, etc., etc.

Il n'est pas nécessaire que la communion requise soit faite dans le sanctuaire qui jouit de l'indulgence, la confession faite dans les quinze jours suffit.

Pour les visites, il faut pénétrer dans l'intérieur de la chapelle; il n'est pas nécessaire qu'il y ait un intervalle considérable entre les diverses visites.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

Béni soit le Seigneur d'avoir mis à notre disposition une si précieuse faveur. En ce jour de miséricorde, allons puiser, nous qui le pouvons si facilement, à cette source de grâces spirituelles; multiplions nos visites dans le sanctuaire auquel ce privilége est attaché; faisons tous nos efforts pour faire connaître cette grâce insigne; usons de notre influence auprès de nos parents et de nos amis pour les déterminer à en profiter; et que l'affluence, si considérable les années précédentes, le soit encore plus cette année, s'il est possible.

Dans nos visites, implorons notre pardon, mais souvenons-nous aussi des pauvres âmes qui languissent loin de Dieu, loin du ciel, dans la prison du purgatoire. Pour ces âmes dont plusieurs peut-être doivent nous être spécialement chères, faisons de nombreuses stations dans la chapelle privilégiée, et tâchons de gagner de nombreuses indulgences plénières à leur intention. Nous mériterons ainsi d'entendre au jour redoutable du jugement ces consolantes paroles : « *Venez, les bénis de mon père, car j'étais pauvre et vous m'avez donné l'aumône de vos prières; j'étais délaissé et vous m'avez visité; j'étais prisonnier et vous m'avez délivré.* » Oh! oui, n'en doutons pas, tout ce que nous avons fait pour les âmes si saintes du purgatoire, le bon Dieu le tiendra comme fait à lui-même, et notre charité pour elles, en mettant fin à leurs maux, nous méritera un degré de gloire et de bonheur dans le ciel!

ORDRE DES EXERCICES.

Le 1er août, à 3 heures, ouverture des exercices dans la chapelle de Sainte-Madeleine à la Crypte; — chant du *Veni Creator;* — allocution.

A 7 heures du soir, sermon suivi du Salut solennel.

Le 2 août, fête de Notre-Dame des Anges, messe à la chapelle de Sainte-Madeleine, à 6 heures et demie; — à 7 heures du soir, sermon suivi du Salut solennel.

Le 3 août, messe d'actions de grâces à 6 heures et demie.

Illiers. — Les Mères chrétiennes d'Illiers ont célébré avec la solennité accoutumée, le 26 juillet, leur fête patronale de Sainte-Anne. Nous empruntons les passages suivants au rapport de Madame la Présidente. Le premier paragraphe fait allusion à une belle lampe offerte à *sainte Anne* par les dames de l'Association.

« Ne vous est-il jamais arrivé, Mesdames, dans vos moments de découragement, d'ennui, d'amère tristesse, d'aller vous agenouiller devant l'image de *Marie* ou d'un saint vénéré, et d'avoir, en vous relevant, placé un cierge aux pieds de la Madone, afin qu'il vous représentât auprès d'elle, et qu'il continuât, qu'il prolongeât pour ainsi dire votre fervente prière? O le touchant symbole d'espérance et d'amour, que cette flamme qui scintille et qui brûle en présence des anges du sanctuaire, dans la solitude de nos temples et dans l'obscurité des nuits ! Eh bien ! quand la maladie viendra étendre sur un lit de souffrance une fille, un fils chéri, et que, retenues auprès de cet enfant bien-aimé, nous ne pourrons nous rendre dans la maison de Dieu pour y épancher notre poignante douleur, alors, nous ferons allumer la lampe de sainte Anne ou celle de saint Joseph, ce sera, auprès de nos sœurs, *nos signaux de détresse;* en les voyant, elles prieront pour nous, et nous seront consolées! et nous seront soulagées!

» La demande et la reconnaissance se traduiront de la même manière, et de même aussi, nous trouverons des cœurs qui s'uniront à nos désirs et aux pieux élans de notre gratitude.

» L'année dernière, Mesdames, je vous parlais en détail du bien que faisait notre chère sœur des malades (1). Aujourd'hui que ce bien est connu et apprécié de tous, je me contenterai de vous dire que 2,484 visites ont été faites aux malades par cette tendre amie des *souffrants* et des *pauvres;* et qu'elle a su les disposer, par sa douce et persuasive parole, à la réception des derniers sacrements. Cependant, comme je vous dois toute la vérité, je vous confierai qu'il se rencontre parfois des parents qui, dans leur tendresse craintive, n'osent pas l'admettre auprès de leurs chers agonisants. Ah! Mesdames, comprenez-vous qu'on éloigne cet ange de la charité et de la prière de la couche de l'infirme et du mourant? Comprenez-vous que l'on redoute pour le malade ces onctions salutaires qui le calment, le fortifient dans les derniers combats et peuvent même, s'il plaît à Dieu, guérir tous ses maux?

(1) Cette œuvre est, à Illiers, sous le patronage immédiat des *Mères chrétiennes*.

» Comprenez-vous qu'on le prive de cette nourriture divine qui est par excellence, le viatique de l'exilé, le pain du voyageur ?

» Non, vous ne comprenez pas ces choses, parce que vous avez au cœur une foi vive, généreuse, confiante ; parce que surtout vous savez, par une douce expérience, que l'adorable Eucharistie est pour l'âme l'aliment le plus doux, et que lorsqu'elle possède *Jésus-Hostie,* elle peut tout supporter, tout souffrir, et dire sans trembler à la mort qui s'approche : « Viens, oh! viens! je ne te crains pas, je porte en moi celui qui donne la vie! la vie bienheureuse! la vie qui n'aura jamais de fin! »

» Deux mots seulement encore, Mesdames, car je ne veux pas abuser de votre attention.

» Nous ne sommes, il faut bien nous l'avouer, qu'une toute *petite tribu* entre celles qui forment la nombreuse archiconfrérie des Mères chrétiennes, et cependant nous pouvons l'appeler *grande* et dire que le regard de Dieu s'est arrêté sur nous, puisque plusieurs de nos chères associées ont eu l'insigne honneur de donner des ministres à l'église de Jésus-Christ. Je ne connais pour nous, Mesdames, rien de plus noble, de plus élevé, de plus beau! Déjà deux fois notre bannière a marché devant ces élus du sacerdoce, comme pour leur indiquer le chemin du sanctuaire! Bientôt encore elle se déploiera radieuse, en présence d'un jeune prêtre qu'Illiers nomme aussi son enfant, et, suivant le touchant exemple de ses devanciers, en montant pour la première fois à l'autel du Seigneur, il fera descendre sur nous et sur nos familles, par ses supplications et ses larmes, toutes les bénédictions du Ciel! »

TOURNÉE DE CONFIRMATION.

6 juillet. — Au collége de Chartres.
10 — A la paroisse de Saint-Aignan de Chartres.
11 — Au Favril.
12 — A La Loupe.

M. l'abbé Thévert a quitté la paroisse de Châtaincourt, et est installé dans celle de Soulaires.

— M. l'abbé Guillaume, précédemment curé du Mesnil-Thomas, est installé dans la paroisse de Senantes

— M. l'abbé Billarand, professeur à la Maîtrise, est nommé vicaire de la cathédrale.

— Le 10 juillet on nous annonçait la perte que venait de faire le diocèse en la personne de M. l'abbé Pitou (Jules-Honoré), curé d'Ermenonville-la-Petite, décédé la veille à l'âge de quarante-six ans et demi.

VOYES. — On nous écrit de cette paroisse :

« Nous avons coutume de célébrer la fête de sainte Philomène le 10 août, jour de son martyre. Pour nous conformer à la liturgie romaine et au bréviaire, désormais, et à commencer cette année, nous ferons cette fête le 19. Je vous prie d'en prévenir les lecteurs de la *Voix de Notre-Dame*.

» Agréez, etc. CHEVALLIER, Curé de Voves.

AOUT 1865.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois d'Août 1865, *et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.*

Le mois d'Août est consacré à honorer le Sacré Cœur de Marie.

Chaque jour, indulgence plénière pour quiconque s'étant confessé et ayant communié, récite devant une image quelconque de Jésus crucifié la prière : *En ego, ô bone et dulcissime Jesu,* etc. O bon et très-doux Jésus, etc. Il faut en outre, pour gagner cette indulgence, prier quelques instants aux intentions du Souverain-Pontife. (Cette prière se trouve dans les paroissiens romains après les actes pour la communion.)

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la Communion Réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er août, mardi. — St Pierre aux liens, *doub.-maj.*, messe *Nunc scio.*

Ind. plénière pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : O ma Souveraine, ô ma Mère, etc. (j. au ch. des fid.)

A partir de trois heures du soir aujourd'hui 1er *août, jusqu'au coucher du soleil demain* 2 *août,* indulgence plén. de la Portioncule, à gagner par tous les fidèles, autant de fois qu'ils visiteront la chapelle de sainte Madeleine, dans l'église de Notre-Dame de sous-terre, à Chartres, et y prieront chaque fois selon les intent. du Souverain Pontife. La confession et la communion sont requises; la communion peut se faire la veille ou aujourd'hui; la confession de tous les huit ou de tous les quinze jours suffit.

2, merc. — Saint Béthaire, évêque de Chartres et conf., *double*, mes. com. *Statuit.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les tertiaires franciscains, Vis. de la chapelle du tiers-ordre, ou, en cas d'empêchement, d'une église quelconque.

3, jeudi. — Invention du corps de saint Étienne, premier martyr, *semid.* mes. prop.

1° Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (j. au ch. des fid). — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du S. Sacrement, la prière *Regardez, Seigneur,* etc.

4, vendredi. — St Dominique, conf. *doub.* mess. com. *Os justi.*

Indulg. plén. : 1° pour les memb. de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (cette indulg. peut être gagnée le premier vend. ou le premier dim. de chaque mois); — 2° pour les tertiaires franciscains, vis. comme au 2 août; — 3° pour le scapul. rouge. (Pour gagner cette indulg. chaque vend. de l'année, il faut, outre les conditions ordinaires, méditer dévotement pendant quelque temps sur la Passion de N.-S. J.-C. Les personnes qui ont la sainte habitude de faire chaque vendredi l'exercice du chemin de la croix, satisfont amplement à cette obligation.)

5, sam. — Notre-Dame-des-Neiges, *doub. majeur,* messe au commun des fêtes de la sainte Vierge, *Salve, sancta Parens.*

1° première des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, Vis. de l'église paroissiale (j. au choix des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei*, etc., Ange de Dieu, etc. (j. au ch. des fid.)

6, dimanche, IXe ap. la Pent. — Transfiguration de N.-S. J.-C. *double maj.,* mes. *Illuxerunt.* Mém. du dim., de St Sixte et de ses compagnons, — Aux 2es vêpres, mém. : 1° de St Cajétan, conf.; — 2° du dim.; — 3° de St Donat, év. et mart.

Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les tertiaires franciscains, V. comme au 2 août; — 3° pour les associés de la conf. de Notre-Dame de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dimanche de chaque mois.

7, lundi. — S. Cajétan, conf., *double,* mes. *Os justi.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour le scap. bleu.

8, mardi. — S. Cyriaque et ses comp., mart., *semid.,* mes. *Timete.*

Indulg. plén. : 1° deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroiss. (j. au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pend. un mois (j. au ch. des fid).

9, merc. — St Alphonse-Marie de Liguori, év. et doct. (du 2 août), mes. prop. *Spiritus.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconf. de saint Joseph. (merc. au ch. des fid.)

10, jeudi. — Saint Laurent, mart., *double de 2e classe avec oct.,* mes. prop. *Confessio.*

Indulg. plén. : 1° première des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie, V. (jour au ch. des fid.); — 2° pour avoir fait chaque jour, pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (j. au ch. des fid.)

11, vend. — St Taurin, évêque et conf., *double,* mes. com. *Sacerdotes.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière. (vend. au ch. des fid.)

12, samedi. — Ste Claire, vierge, *double,* mes. com. *Dilexisti.*

Ind. plén. pour les tertiaires franciscains. Vis. comme au 2 août.

13, dim. — Xe dim. apr. la Pentecôte, office et messe du dimanche. A la messe, mém. : 1° de l'oct. de St Laurent, 2° des saints martyrs Hippolyte et Cassien. Les vêpres de St Guillaume, abbé, mémoire : 1° du dimanche, 2° de l'oct. de St Laurent, 3° de St Eusèbe.

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains. Vis. comme au 2 août; — 2° pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, prier dans une église où se trouve un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

14, lundi, *jeûne*. — Saint Guillaume, abbé (du 25 juin), *double*, mes. com. *Os justi.*

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains, vis. comme au 2 août; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité. (j. au ch. des fid.)

15, mardi. — Assomption de la très-sainte Vierge, *double de 1re cl. avec octave,* mes. prop. *Gaudeamus.* Aux deux. vêpres, mém. de St Roch, confesseur. Après les vêpres, conformément au vœu de Louis XIII, procession solennelle.

Indulg. plén. : 1° pour les membres de la conf. du Sacré-Cœur de Jésus ; — 2° pour les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi, Vis. de l'église paroiss.; — 3° pour les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 4° pour le scap. du Mont-Carmel; — 5° pour le scapul. bleu; — 6° pour les tertiaires franciscains, Vis. comme au 2 août; — 7° pour l'archiconf. de saint Joseph; — 8° pour les possesseurs de chapelet, crucifix, médaille, etc., indulgenciés; — 9° pour les litanies de la sainte Vierge, récitées chaque jour., Vis.

16, merc. — S. Roch, conf., *double,* mes. *Justus.*

Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Mont-Carmel; — 2° pour les tertiaires franciscains, Vis. comme au 2 août.

17, jeudi. — Octave de S. Laurent, mart., *double,* mes. *Probasti.*

Ind. plén. : 1° Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie., Vis. (j. au ch. des fid.); — 2° pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indul. visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (j. au ch. des fid.).

18, vend. — S. Hyacinthe, conf., *double,* mes. com. *Os justi.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les tertiaires franciscains, Vis. comme au 2 août.

19, samedi. — Ste Philomène, vierge et mart., *doub.,* mes. *Loquebar.*

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains, Vis. comme au 2 août; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-Vous* (j. au ch. des fid.).

20, dimanche, XIe après la Pent. — S. Joachim, père de la B. vierge Marie, conf., *double majeur*, mes. pro. *Dispersit.* — Mém. du dim. et de l'oct. — Aux 2es vêpres, mém. : 1° de Ste Jeanne-Françoise de Chantal, veuve; — 2° du dim.; — 3° de l'octave.

Ind. plén. : 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour les tertiaires franciscains, Vis. comme au 2 août.

21, lundi. — Ste Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation, veuve, *double*, mes. com. *Cognovi.*

Ind. plén. pour les associés à l'Apostolat de la prière.

22, mardi. — Octave de l'Assomption et Commémoration du vœu de Louis XIII, *double majeur*, messe de l'Assomption *Gaudeamus.*

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (j. au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : Saint, saint, saint, etc. V. (j. au choix des fidèles).

23, merc. — Saint Philippe Béniti, conf., *double*, mes. com. *Justus.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph (merc. au ch. des fid.)

24, jeudi. — St Barthélemi, apôtre, *double de 2e cl.*, mes. *Mihi autem.*

Indul. plén. : 1° pour les associés à l'archiconf. de S. Joseph; — 2° pour les possesseurs de chapelet, crucifix, médaille, etc., indulgenciés.

25, vend. — Saint Louis, roi de France et conf., *double de 2e classe*, mes. prop. *In virtute.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les tertiaires franciscains, vis. comme au 2 août.

26, samedi. — St Bernard, abbé et doct. (du 20 de ce mois), *double*, mes. com. *In medio.*

Ind. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : Doux Cœur de Marie, soyez mon salut.

27, dimanche. — XIIe après la Pentecôte, Fête du très-saint Cœur de Marie, *double majeur*, mes. prop. *Omnis.* (Cette messe se trouve dans les paroissiens romains après le 22 août.) — A la messe, mém. du dim. et de St Césaire, conf. Aux 2es vêpres, mém. : 1° de St Augustin, doct.; 2° du dimanche, 3° de saint Hermès, martyr.

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains, vis. comme au 2 août; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (jour au choix des fidèles).

28, lundi. — St Augustin, év., conf. et doct., *double*, mes. *In medio.*

Indulgence plénière pour le scapulaire bleu.

29, mardi. — Décollation de saint Jean-Baptiste, *double de 1re classe*, mes. prop. *Loquebar.*

Ind. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : Loué et remercié, etc. (j. au ch. des fid.)

30, merc. — Ste Rose de Lima, vierge, *double*, mes. com. *Dilexisti.*

Ind. plén. pour le scapulaire du Mont-Carmel.

31, jeudi. — St Raymond Nonnat, conf., *double*, mes. com. *Os justi.*

Ind. plén. : pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indul., prier dans une église où se trouve un autel de la Sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de Gouverneur.

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Quatrième. — 1er prix : Emile Legué, de Saumeray. — 2e prix : Hector Marcille, de Gallardon. — Accessit : Guillaume Faber, de Paris.

Cinquième. — 1er prix : Joseph Jubault, d'Arrou. — 2e prix : Félix Dourdoigne, de Saint-Hilaire-sur-Erre (diocèse de Séez). — Accessit : Adolphe Langlois, de Sainville.

Sixième. — 1er prix : Louis Houzé, de Brest (diocèse de Quimper). — 2e prix : Alfred Pianet, de Salins (diocèse de Saint-Claude). — Accessit : Adrien Leblanc, de Chartres.

Septième. — 1er prix : Gabriel Bigot, de Réclainville. — 2e prix : Ludovic Vassort, de Voves. — Accessit : Antoine Fauchereau, de Bû.

Huitième. — 1er prix : Arsène Guérin, d'Illiers. — 2e prix : Eugène Dominé, de Paris. — Accessit : Alphonse Béaslay, de Coudray-au-Perche.

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE.

Quatrième. — 1er prix : Emile Legué, 2 fois n. — 2e prix : Louis Pardos, de Saint-Germain-en-Laye (diocèse de Versailles). — Accessit : Hector Marcille, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Victor Rivet, de Courville. — 2e prix : Edouard Cuni, d'Anglus (diocèse de Langres). — Accessit : Joseph Jubault, 2 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Alfred Pianet, 2 fois n. — 2e prix : Victor Bézard, de Cernay. — Accessit : Arthur Daviau, du Mée.

Septième. — 1er prix : Auguste Couturier, de Germignonville. — 2e prix : Augustin Varenne, de Francourville. — Accessit : Ludovic Vassort, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Eugène Dominé, 2 fois n. — 2e prix : Félix Ventura, de Saint-Rémi-sur-Avre. — Accessit : Jules Durand, de Barjouville.

THÈME LATIN.

Quatrième. — 1er prix : Emile Legué, 3 fois n. — 2e prix : Louis Pardos, 2 fois n. — Accessit : Guillaume Faber, 2 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Victor Rivet, 2 fois n. — 2e prix : Louis Guérin, de Sandarville. — Accessit : Émile Bréand, d'Orrouer.

Sixième. — 1er prix : Théophile Guérin, de Bû. — 2e prix : Élie Véron, d'Illiers. — Accessit : Arthur Daviau, 2 fois n.

Septième. — 1er prix : Constant Lefort, de Génicourt (diocèse de Verdun). — 2e prix : Auguste Couturier, 2 fois n. — Accessit : Ludovic Vassort, 3 fois n.

Huitième. — 1er prix : Jules Durand, 2 fois n. — 2e prix : Félix Ventura, 2 fois n. — Accessit : Eugène Dominé, 3 fois n.

VERSION LATINE.

Quatrième. — 1er prix : Émile Legué, 4 fois n. — 2e prix : François Chanteloup, de Condé-sur-Huisne (diocèse de Séez). — Accessit : Louis Pardos, 3 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Édouard Cuni, 2 fois n. — 2e prix : Alphonse Jungbluth, de Paris. — Accessit : Louis Guérin, 2 fois n.

Sixième. — 1er prix : Théophile Guérin, 2 fois n. — 2e prix : Élie Véron, 2 fois n. — Accessit : Louis Houzé, 2 fois n.; Alfred Pianet, 3 fois n.

Septième. — 1er prix : Constant Lefort, 2 fois n. — 2e prix : Auguste Couturier, 3 fois nommé. — Accessit : Ludovic Vassort, 4 fois n.; Antoine Fauchereau, 2 fois n.

Huitième. — 1er prix : Jules Durand, 3 fois n. — 2e prix : Eugène Dominé, 4 fois n. — Accessit : Alphonse Béaslay, 2 fois n.

VERS LATINS.

Quatrième. — 1er prix : Louis Pardos, 4 fois n. — 2e prix : Émile Legué, 5 fois n. — Accessit : Gustave Leblanc, de Chartres.

THÊME GREC.

Quatrième. — 1er prix : Émile Legué, 6 fois n. — 2e prix : Louis Pardos, 5 fois n. — Accessit : Gustave Leblanc, 2 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Victor Rivet, 3 fois n. — 2e prix : Joseph Jubault, 3 fois n. — Accessit : Benjamin Goussard, de Corancez.

Sixième. — 1er prix : Alfred Pianet, 4 fois n. — 2e prix : Élie Véron, 3 fois n. — Accessit : Arthur Daviau, 3 fois n.

VERSION GRECQUE.

Quatrième. — 1er prix : Emile Legué, 7 fois n. — 2e prix : Louis Pardos, 6 fois n. — Accessit : Gustave Leblanc, 3 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Joseph Jubault, 4 fois n. — 2e prix : Edouard Cuni, 3 fois n. — Accessit : Louis Guérin, 3 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Alfred Pianet, 5 fois n. — 2e prix : Elie Véron, 4 fois nommè. — Accessit : Théophile Guérin, 3 fois nommé.

Septième. 1er prix : Constant Lefort, 3 fois n. — 2e prix : Henri Pianet, de Salins (diocèse de Saint-Claude). — Accessit : Louis Desplanques, de Saint-Denis (diocèse de Paris.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ET ORTHOGRAPHE.

Quatrième. — 1er prix : Guillaume Faber, 2 fois nommé. — 2e prix : Hector Marcille, 2 fois nommé. — Accessit : Alfred Canténot, de Salins (diocèse de Saint-Claude).

Cinquième. — 1er prix : Alphonse Jungbluth, 2 fois n. — 2e prix : Victor Rivet, 4 fois n. — Accessit : Joseph Jubault, 5 fois n.

Sixième. — 1er prix : Alfred Pianet, 6 fois n. — 2e prix : Elie Véron, 5 fois nommé. — Accessit : Théophile Guérin, 4 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Antoine Fauchereau, 3 fois nommé, et Constant Lefort, 4 fois nommé. — 2e prix : Auguste Couturier, 4 fois nommé. — Accessit : Louis Desplanques, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Félix Ventura, 3 fois n. — 2e prix : Paul Reinert, de Paris. — Accessit : Alphonse Béaslay, 3 fois nommé.

GRAMMAIRE LATINE.

Sixième. — 1er prix : Arthur Daviau, 4 fois nommé. — 2e prix : Louis Houzé, 3 fois nommé. — Accessit : Elie Véron, 6 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Auguste Couturier, 5 fois n. — 2e prix : Gabriel Bigot, de Reclainville. — Accessit : Constant Lefort, 5 fois n.

Huitième. — 1er prix : Jules Durand, 4 fois n. — 2e prix : Arsène Guérin, 2 fois n. — Accessit : Eugène Dominé, 5 fois n.

GRAMMAIRE GRECQUE.

Cinquième. — 1er prix : Edouard Cuni, 4 fois n. — 2e prix : Benjamin Goussard, 2 fois n. — Accessit : Victor Rivet, 5 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Alfred Pianet, 7 fois n. — 2e prix : Elie Véron, 7 fois nommé. — Accessit : Arthur Daviau, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Auguste Couturier, 6 fois n. — 2e prix : Ludovic Vassort, 5 fois n. — Accessit : Constant Lefort, 5 fois n., et Albert Lhomme, de Prasville.

HISTOIRE.

Quatrième. — 1er prix : Magloire Buisson, d'Allaines. — 2e prix : Émile Legué, 8 fois n.. — Accessit : Guillaume Faber, 3 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Alphonse Jungbluth, 3 fois n. — 2e prix : Édouard Cuni, 5 fois n. — Accessit : Gustave Duhamel, de Chartres.

Sixième. — 1er prix : Théophile Guérin, 5 fois n. — 2e prix : Victor Bézard, 4 fois n. — Accessit : Louis Houzé, 4 fois n.

Septième. — 1er prix : Ludovic Vassort, 6 fois n. — 2e prix : Henri Pianet, 2 fois n. — Accessit : Gabriel Bigot, 2 fois n.

Huitième. — 1er prix : Arsène Guérin, 3 fois n., et Eugène Dominé, 6 fois n. — 2e prix : Alphonse Beaslay, 4 fois n. — Accessit : Jules Durand, 5 fois n.

GÉOGRAPHIE.

Quatrième. — 1er prix : Guillaume Faber, 4 fois n. — 2e prix : Émile Legué, 9 fois n. — Accessit : Albert Legras, de Chartres.

Cinquième. — 1er prix : Édouard Cuni, 6 fois n. — 2e prix : Benjamin Goussard, 3 fois n., et Léon Cintrat, d'Arrou. — Accessit : Ludovic Quillier, d'Illiers.

Sixième. — 1er prix : Victor Bézard, 5 fois n. — 2e prix : Prudent Leroy, du Favril, et Armand Thevard, de Chartres. — Accessit : Adrien Leblanc, 2 fois n.

Septième. — 1er prix : Ludovic Vassort, 7 fois n. — 2e prix : Gabriel Bigot, 3 fois n. — Accessit : Antoine Goron, d'Illiers.

Huitième. — 1er prix : Jules Durand, 6 fois n. — 2e prix : Félix Ventura, 4 fois n. — Accessit : Arsène Guérin, 4 fois n.

ARITHMÉTIQUE.

Quatrième. — 1er prix : Louis Pardos, 7 fois n. — 2e prix : Émile Legué, 10 fois n. — Accessit : Henri Caplain, de Neuvy-en-Dunois.

Cinquième. — 1er prix : Alphonse Jungbluth, 4 fois n. — 2e prix : Adolphe Langlois, 2 fois n. — Accessit : Victor Rivet, 6 fois n.

Sixième. — 1er prix : Auguste Esnault, de Nogent-le-Rotrou. — 2e prix : Victor Bézard, 6 fois n., et Alfred Pianet, 8 fois n. — Accessit : Arthur Daviau, 6 fois n.

Septième. — 1er prix : Ludovic Vassort, 8 fois n. — 2e prix : Gabriel Bigot, 4 fois n., et Auguste Couturier, 7 fois n. — Accessit : Louis Desplanques, 3 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Narcisse Dourdan, du Coudray. — 2e prix : Eugène Dominé, 7 fois n. — Accessit : Olivier, de Chartres.

MUSIQUE.

Chant : soprano. — Prix : Benjamin Goussard, 4 fois nom., et Louis Desplanques, 4 fois n. — Accessit : Eugène Dominé, 8 fois n.

Chant : alto. — Prix : Gustave Leblanc, 4 fois nommé.

Chant : ténor. — Prix : Guillaume Faber, 5 fois nommé. — Accessit : Gustave Duhamel, 2 fois nommé.

Chant : basse. — Prix : Albert Legras, 2 fois nommé.

Étude du Piano. — Prix : Edouard Cuni, 7 fois nommé. — Accessit : Benjamin Goussard, 5 fois nommé.

EXAMEN.

Quatrième — 1er prix : Emile Legué, 11 fois n. — 2e prix : Louis Pardos, 8 fois n. — Accessit : Guillaume Faber, 6 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Édouard Cuni, 8 fois n. — 2e prix : Victor Rivet, 7 fois n. — Accessit : Benjamin Goussard, 6 fois n.

Sixième. — 1er prix : Élie Véron, 8 fois n. — 2e prix : Alfred Pianet, 9 fois n. — Accessit : Arthur Daviau, 7 fois n.

Septième. — 1er prix : Auguste Couturier, 8 fois n. — 2e prix : Gabriel Bigot, 5 fois n. — Accessit : Constant Lefort, 6 fois n.

Huitème. — 1er prix : Jules Durand, 7 fois n. — 2e prix : Félix Ventura, 5 fois n. — Accessit : Eugène Dominé, 9 fois n.

PRIX D'ACCESSITS.

Quatrième. — Guillaume Faber et Gustave Leblanc.
Cinquième. — Benjamin Goussard et Victor Rivet.
Sixième. — Arthur Daviau et Adrien Leblanc.
Septième. — Louis Desplanques, Constant Lefort et Ludovic Vassort.
Huitième. — Eugène Dominé et Alphonse Béaslay.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A

LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES

MOIS D'AOUT 1865.

PETIT-SÉMINAIRE DE SAINT-CHERON.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX

PRÉSIDÉE PAR MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES,

Le 31 *Juillet* 1865.

RHÉTORIQUE (9 élèves).

Auger Prudent, 7 premiers prix : excellence, discours latin, version latine, discours français, histoire, mathématiques, examen; — premier accessit : instruction religieuse.

Esnault Eugène, 2 accessits : discours latin, plain-chant (2e acc., 1re classe, 2e division).

Fieujean Joseph, 5 prix : premier, vers latins; seconds, instruction religieuse, discours latin, version latine, plain-chant (1re classe, 2e division); — 2 accessits : histoire, examen.

Legué Alfred, 5 prix : premier, instruction religieuse; seconds, vers latins, discours français, histoire, examen; — 2e accessits : excellence, mathématiques.

Lérondeau, 3 seconds prix : version grecque, mathématiques, plain-chant (1re classe, 3e division).

Méland Eugène; 3 accessits : version latine, discours français, plain-chant (1er acc., 1re classe, 1re division).

Poirier Cyrille, 1 second prix : excellence; — 3 accessits : vers latins, version grecque, plain-chant (2e acc., 2e classe, 1re division).

Raimbert Léon, 2 premiers prix : version grecque, plain-chant (1re classe, 2e division).

SECONDE (15 élèves, 13 pour le concours).

Barbery Amédée, 1 second accessit : mathématiques.

Collet Léon, 1 premier prix : histoire; — 3 premiers accessits : thème grec, géographie, plain-chant (2e classe, 1re division).

Giroux François, 3 prix : premiers, version latine, vers latins; second : version grecque; — 1 premier accessit : thème latin.

Goissedet Charles, 1 prix : piano et orgue; — 6 accessits : premier, vers latins; seconds, excellence, thème latin, version grecque, examen, plain-chant (1re classe, 1re division).

Ligneul Alfred, 9 prix : premiers, instruction religieuse, excellence, thème latin, version grecque, mathématiques, examens; seconds,

thème grec, histoire, géographie; — 2 accessits : premier, plain-chant (1re classe, 2e division); second, version latine.

Morin Antoine, 2 seconds prix : instruction religieuse, thème latin; — 2 accessits : premier, version latine; second, géographie.

Singlas Adrien, 4 prix : premier, géographie; seconds, excellence, mathématiques, examens; — 5 accessits : premiers, instruction religieuse, version grecque; seconds, vers, thème grec, histoire.

Thirant Eugène, 3 prix : premier, thème grec; seconds, version latine, vers latins; — 5 accessits : premiers, excellence, histoire, mathématiques, examen; second, instruction religieuse.

TROISIÈME (22 élèves).

Bataille Ernest, 1 premier prix : version latine; — 3 accessits : seconds, géographie, examen; troisième, version grecque.

Brout Isidore, 1 second accessit : grammaire française.

Charron Désiré, 9 prix : premiers, instruction religieuse, excellence, thème grec, mathématiques, examen, plain-chant (1re classe, 3e division); seconds, vers latins, grammaire française, géographie; — 3 accessits : seconds, thème latin, version grecque; troisième, histoire.

Claireaux Constant, 3 prix : premiers, vers latins, histoire; second, thème latin; — 6 accessits : premiers, excellence, grammaire française; seconds, instruction religieuse, version latine; troisièmes, thème grec, examen.

Delaunay Louis, 3 accessits : premier, mathématiques; seconds, thème grec, histoire.

Edde Émile, 7 accessits : premiers, version grecque, examen; second, vers latins; troisièmes, instruction religieuse, version latine, mathématiques, plain-chant (2e classe, 1re division).

Hubert Adrien, 1 premier prix : plain-chant (1re classe, 1re division).

Hubert Aristide, 6 prix : premier, plain-chant (2e classe, 1re division); seconds, instruction religieuse, excellence, thème grec, histoire, mathématiques; — 2 troisièmes accessits : thème latin, géographie.

Huet Jules, 1 second prix : version grecque.

Laillier Olympe, 1 second prix : plain-chant (1re classe, 4e division); — 3 accessits : premier, instruction religieuse; troisièmes, excellence, grammaire française.

Lorin Anatole, 1 second prix : version latine.

Neveu Julien, 2 prix : premier, géographie; second, plain-chant (2e classe, 1re division); — 3 accessits : premiers, thème grec, histoire; second, mathématiques.

Peschot Victor, 1 premier prix : plain-chant (1re classe, 4e division); — 3 premiers accessits : thème latin, vers latins, histoire.

Soufflot Francis, 4 prix : premiers, thème latin, version grecque, grammaire française; second, examen; — 3 accessits : premier, version latine; second, excellence; troisième, vers latins.

QUATRIÈME (13 élèves, 10 pour le concours).

Bléchet Charles, 8 prix : premiers, instruction religieuse, excellence, version latine, thème grec, arithmétique, examen; seconds, thème latin, vers.

Canuel Arsène, 5 prix : premiers, vers, version grecque; seconds, excellence, grammaire française, examen; 3 accessits : thème grec, histoire, arithmétique.

Cottereau Ludovic, 1 accessit : grammaire française.

Juteau Charles, 1 second prix : instruction religieuse; — 2 accessits : thème latin, vers.

Michel Élie, 3 prix : premiers, thème latin, grammaire française; second, thème grec; — 3 accessits : excellence, version latine, géographie.

Pelletier Céleste, 2 prix : premier, géographie; second, histoire.

Sadorge Léandre, 3 prix : premier, histoire; seconds, géographie, arithmétique; — 3 accessits : instruction religieuse, version grecque, examen.

Virlouvet Victor, 2 seconds prix : version latine, version grecque.

CINQUIÈME (22 élèves, 18 pour le concours).

Bordier Émile, 2 accessits : premier, géographie; troisième, thème latin.

Couturier Edmond, 3 prix : premier, arithmétique; seconds, thème latin, examen; — 7 accessits : premiers, version latine, grammaire française, histoire; second, excellence; troisièmes, instruction religieuse, thème grec, version grecque.

Gauberville Edmond, 1 second prix : histoire; — 1 second accessit : instruction religieuse.

Gautron Constantin, 1 second prix : instruction religieuse; — 5 accessits : premier, plain-chant (1re classe, 4e division); troisièmes, excellence, grammaire française, histoire, géographie.

Jullien Victor, 1 troisième accessit : arithmétique.

Lachapelle Désiré, 6 prix : premiers, thème latin, thème grec; seconds, excellence, grammaire française, géographie, arithmétique; — 5 accessits : premiers, instruction religieuse, thème grec, examen; second, version grecque; troisième, version latine.

Lemonnier Lucien, 2 prix : premier, plain-chant (seconde classe, seconde division); second, thème grec; — 7 accessits : premiers, excellence, version grecque; seconds, thème latin, version latine, grammaire française, arithmétique, examen.

Lhuillier Henri, 7 prix : premiers, instruction religieuse, excellence, version latine, version grecque, grammaire française, examen; second, plain-chant (1re classe, 1re division); — 3 accessits : premiers, thème latin, arithmétique; second, thème grec.

Moulin François, 1 premier accessit : plain-chant (1re classe, 3e div.).

Petit Léon, 1 second prix : version grecque.

Plessis Honoré, 1 second prix : version latine; — 1 second accessit : géographie.

Wagner Henri, 2 premiers prix : thème grec, géographie; — 2 accessits : second, histoire; troisième, examen.

SIXIÈME (12 élèves).

Aubry Eugène, 2 seconds prix : thème latin, arithmétique; — 4 accessits : excellence, grammaire française, examen, plain-chant (seconde classe, seconde division).

Delanoue Fulgence, 1 second prix : version latine.

Domien Alexandre, 2 seconds prix : thème grec, grammaire française; — 3 accessits : instruction religieuse, histoire, géographie,

Ménager Eugène, 9 prix : premiers, instruction religieuse, excellence, thème latin, thème grec, histoire, géographie, arithmétique; seconds, version grecque, examen; — 2 accessits : version latine, plain-chant (1re classe, 3e division).

Sadorge Émile, 1 accessit : arithmétique.

Sévestre Augustin, 3 accessits : thème grec, version grecque, plain-chant (seconde classe, seconde division).

Sicot Édouard, 9 prix : premiers, version latine, version grecque, grammaire française, arithmétique *(ex-æquo),* examen; seconds, instruction religieuse, excellence, histoire, géographie; — 1 accessit : thème latin.

SEPTIÈME (7 élèves).

Calais Léon, 9 prix : instruction religieuse, excellence, version latine, version grecque, grammaire française, histoire, géographie, arithmétique, examen; — 2 accessits : thème latin, plain-chant (1er acc., seconde classe, seconde division).

Delanoue Cyr, 1 second prix : plain-chant (seconde classe, seconde division); — 6 accessits : instruction religieuse, excellence, version latine, grammaire française, géographie, arithmétique.

Lefebvre Gabriel, 3 accessits : version grecque, histoire, examen.

Martin Gustave, 1 prix : thème latin.

Meunier Eugène, 1 second accessit : plain-chant (1re classe, 4e division).

Magny. — La fête du 15 août a prouvé une fois de plus aux habitants de Magny l'avantage d'une harmonie parfaite entre les différentes autorités d'un pays. Le dimanche précédent, les membres du conseil municipal récemment organisé avaient prêté le serment et arrêté le programme de la fête religieuse et nationale qui approchait. Le jour de l'Assomption, M. le Maire et ses conseillers assistent à la messe et au chant du *Te Deum* selon l'usage; les sapeurs-pompiers, gratifiés d'un costume nouveau, tout exprès pour la circonstance, sont là aussi, et ils tiennent à honneur de chanter eux-mêmes, et revêtus de leur uniforme, l'office paroissial; il paraît qu'ils s'entendent bien à l'exécution du chant Lambillotte. Ce n'était pas assez : le soir, les autorités reviennent aux vêpres et veulent jouir des cérémonies de la procession. M. le Curé devait être heureux de cet empressement que nous aimons, nous aussi, à signaler. Aussi ne put-il se refuser à l'invitation pressante qui lui fut faite d'honorer de sa présence le banquet préparé à la *mairie,* sans doute par une attention délicate pour sa dignité personnelle. Ce festin amical fut couronné par un toast que le digne pasteur proposa en ces termes :

Messieurs,

En me faisant l'honneur de m'inviter à votre banquet, votre intention, sans doute, a été de réunir ici toutes les autorités du pays, de les fondre pour ainsi dire toutes ensemble, afin de les unir le plus étroitement possible.

Eh bien! Messieurs, je suis heureux de vous le dire, vous ne pouviez pas mieux entrer dans mes vues. Comme vous, en effet, je

désire vivement que la bonne union règne entre nous tous; et, en acceptant aujourd'hui votre aimable invitation, j'ai voulu vous prouver positivement que de mon côté j'étais disposé à faire, pour cela, tout ce que la conscience peut permettre; car, comme vous encore, je suis intimement convaincu que sans la paix et la concorde, il n'y a réellement pas de bonheur possible, dans quelque pays que ce soit.

Vous le savez, Messieurs, le proverbe nous l'a appris à tous : « C'est l'union qui fait la force. » Cela est vrai de toute chose; cela est vrai pour le mal comme pour le bien; cela est vrai spécialement des différentes autorités d'une localité quelconque.

Eh bien! Messieurs, puisque nous voici tous réunis ce soir, au nom de l'Empereur, qui a voulu choisir pour sa fête une des plus belles solennités de la religion, il serait beau, ce me semble, avant de nous séparer, que nous prissions tous ensemble une résolution à la fois chrétienne et patriotique, celle de travailler généreusement et de concert, chacun selon notre position, chacun dans la sphère et selon les limites de notre pouvoir, au bien commun, au progrès civil et religieux de notre pays.

C'est pourquoi, Messieurs, en terminant cette petite réjouissance qui s'est passée on ne peut mieux, sous tous rapports; dans l'espoir de voir se réaliser ce qui est notre désir à tous, je m'associe bien volontiers à M. le Maire et à M. le Capitaine pour vous proposer un toast à la paix, à l'union, à la concorde, à la fraternité entre tous!

Saint-Éliph. — On nous écrit de cette paroisse :

« Pour nous conformer à la liturgie romaine, la fête de Notre-Dame de Pitié, depuis des siècles en grande vénération dans cette paroisse, sera célébrée cette année le dimanche 17 septembre. »

— M. l'abbé Mauger, ancien curé de Brezolles, a été nommé à la cure de Bonneval; sa nomination a été confirmée par un décret du 18 juillet.

— M. l'abbé Levêque, professeur depuis dix ans au petit-séminaire de Nogent-le-Rotrou, en est nommé supérieur, pour remplacer M. l'abbé Genet qui veut bien accepter, de concert avec M. l'abbé Rouillon, la direction de l'Institution de Notre-Dame de Chartres.

— M. l'abbé L'Anglois, remplacé au vicariat de la cathédrale par M. l'abbé Billarand, dessert maintenant la chapelle et le pélerinage de St-Julien, à Chartres. Après un ministère si laborieux depuis près de quarante ans, le zèle de M. l'abbé L'Anglois ne pouvait rester sans aliment et sans travail.

— M. l'abbé Lebrun a quitté la paroisse de Saint-Piat et a été installé, le 6 août, dans celle de Vichères. M. l'abbé Chevallier, précédemment curé de Garancières-en-Beauce, a été installé, le 6 août, dans la paroisse du Mée.

— On nous annonce la perte que le diocèse vient de faire en la personne de M. l'abbé Dhuy (François-Matthieu-Joseph), curé-desservant à Vaupillon, lequel est décédé le 20 août, âgé de soixante-deux ans et demi.

— La retraite ecclésiastique s'ouvrira le dimanche 17 septembre à cinq heures et demie du soir et se terminera le samedi 23 du même mois. Elle sera prêchée par M. l'abbé Juillet, vicaire-général d'Autun.

SEPTEMBRE 1865.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois de Septembre 1865, et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.

Chaque jour, indulgence plénière pour quiconque s'étant confessé et ayant communié, récite devant une image quelconque de Jésus crucifié la prière : *En ego, ô bone et dulcissime Jesu,* etc. O bon et très-doux Jésus, etc. Il faut en outre, pour gagner cette indulgence, prier quelques instants aux intentions du Souverain-Pontife. (Cette prière se trouve dans les paroissiens romains après les actes pour la communion.)

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la Communion Réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er septembre, vendredi. — Saint Loup, év. et conf. *semid.,* messe *Statuit.*

Indulg. plén. : 1° pour les memb. de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (cette indulg. peut être gagnée le premier vend. ou le premier dim. de chaque mois); — 2° pour les tertiaires franciscains, visite de la chapelle du tiers-ordre, ou, en cas d'empêchement, d'une église quelconque; — 3° pour le scap. rouge. (Pour gagner cette indulg. chaque vend. de l'année, il faut, outre les conditions ordinaires, méditer dévotement pendant quelque temps sur la Passion de N.-S. J.-C. Les personnes qui ont la sainte habitude de faire chaque vendredi l'exercice du chemin de la croix, satisfont amplement à cette obligation.)

2, sam. — S. Étienne, roi de Hongrie, conf., *semid.,* messe *Os justi.*

1° Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (j. au ch. des fid). — 2° indulg. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : O ma Souveraine, ô ma Mère, etc. (j. au ch. des fid.).

3, dimanche, XIIIe ap. la Pent. Office et mes. du dim. — A la mes., mém. de S. Lazare et l'oraison *Concede.* — Les vêp. de Ste Rose de Viterbe, vierge. Mém. : 1° du dim.; 2° de St Lazare.

Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les tertiaires franciscains, vis. comme au 1er septembre; — 3° pour les assoc. de la conf. de Notre-Dame de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dimanche de chaque mois.

4, lundi. — Ste Rose de Viterbe, vierge, *double,* mes. com. *Dilexisti.*

Ind. plén. pour les tertiaires franciscains. Visite comme au 1er septembre.

5, mardi. — St Laurent Justinien, évêque et conf., *semid.,* messe *Statuit.*

1° première des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, Vis. de l'église paroissiale (j. au choix des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei,* etc., Ange de Dieu, etc. (j. au ch. des fid.)

6, merc. — St Joseph Calasanz, conf., *double* (du 27 août), mes. prop. *Venite.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph. (mercredi au choix des fidèles).

7, jeudi. — St Cloud, conf., *semid.,* messe com. *Justus.*

Indulg. plén.: 1° deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale, (j. au ch. des fid.); — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du S. Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur,* etc.

8, vend. — NATIVITÉ DE LA B. V. MARIE, *double de 2e classe avec oct.,* messe *Salve.* — Aux 2es vêpres, mém. de St Gorgon, mart.

Indulg. plén.: 1° pour les membres de la conf. du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 3° pour le scap. du Mont-Carmel; — 4° pour le scap. bleu; — 5° pour le scap. rouge; — 6° pour les tertiaires franciscains, Vis. comme au 1er septembre; — 7° pour l'arch. de saint Joseph; — 8° pour les possesseurs de chapelet, crucifix, médaille, etc., indulgenciés; — 9° pour les litanies de la sainte Vierge, récitées chaque jour., Vis.

9, samedi. — De l'octave, *semid.,* office et mes. de la Nativité de la sainte Vierge.

Ind. plén.: 1° pour les tertiaires franciscains. Vis. comme au 1er septembre; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pend. un mois (j. au ch. des fid.).

10, dim. — XIVe dim. ap. la Pentecôte. — Fête du saint Nom de Marie, *doub.-maj.,* messe au commun des fêtes de la Ste Vierge, *Vultum tuum.* — A la messe, mém. du dim. — Aux 2es vêpres, mém. : 1° de St Nicolas de Tolentino, conf.; 2° du dim.; 3° des SS. Protus et Hyacinthe, martyrs.

Indulg. plén.: 1° première des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie., Vis. (j. au ch. des fid.); — 2° pour les tertiaires franciscains, Vis. comme au 1er septembre.

11, lundi. — St Nicolas de Tolentino, conf., *double* (du 10 septembre), messe *Justus.*

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains, vis. comme au 1er septembre; — 2° pour avoir fait chaque jour pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (j. au ch. des fid.)

12, mardi. — De l'octave, *semid.,* messe de la Nativité de la sainte Vierge.

Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulgences plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, prier dans une église où se trouve un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

13, merc. — De l'octave, *semid.,* messe de la Nativité de la sainte Vierge.

Ind. plén. pour le scap. du Mont-Carmel.

14, jeudi. — Exaltation de la Sainte-Croix, *double majeur,* messe pro. *Nos autem.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour le scap. bleu.

15, vend. — Octave de la Nativité de la sainte Vierge, messe de la fête, *Salve.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière. (vend. au ch. des fid.)

16, samedi. — St Lubin, évêque de Chartres et conf., *doub. majeur,* messe prop. *Elegit.*

Indul. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité (j. au ch. des fid.).

17, dim. — XVe dim. après la Pent. — Fête des Sept-Douleurs de la B. V. Marie, *double maj.,* mes. *Stabant,* comme au vend. après le dimanche de la Passion, mém. du dim. — Aux 2es vêpres, mém. : 1° de St Joseph de Cupertino, conf. (ant. propre *Mortuus sum*); — 2° du dim.

Ind. plén. : 1° Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie, vis. (jour au ch. des fid.); — 2° pour les tertiaires franciscains, Vis. comme au 1er septembre.

18, lundi. — St Joseph de Cupertino, confesseur, *double,* mes. prop. *Dilecto Dei.*
Indul. plén. pour les tertiaires franciscains, Vis. comme au 1er septembre.
19, mardi. — St Janvier, évêque, et ses compagnons, martys, *double,* messe *Salus autem.*
Pour les porteurs du scap. bleu, nomb. indulg. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indul. visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (j. au ch. des fid.).
20, merc. — Quatre-Temps *(jeûne).* — St Eustache et ses compagnons, mart., *double,* messe com. *Sapientiam.*
Ind. plén. pour le scapulaire du Mont-Carmel.
21, jeudi. — St Mathieu, ap. et évang., *double de 2e cl.* mes. *Os justi.*
Indul. plén. : 1° pour les associés à l'archiconf. de S. Joseph; — 2° pour les possesseurs de chapelet, crucifix, médaille, etc., indulgenciés.
22, vend. — Quatre-Temps *(jeûne).* — St Maurice et ses compagnons, martyrs, *double*, messe *Intret.*
Ind. pl. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour avoir récité ch. jour pendant un mois le trisagion : Saint, saint, saint, etc. V. (j. au choix des fidèles).
23, samedi. — Quatre-Temps *(jeûne).* — St Lin, pape et mart., *semid.*, messe *Statuit.*
Ind. plén. : 1° pour les associés à l'Apostolat de la prière (j. au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-Vous* (j. au ch. des fid.).
24, dimanche. — XVIe après la Pentecôte, Fête de Notre-Dame de la Rédemption des captifs ou de la Merci, *double majeur,* messe au commun des fêtes de la sainte Vierge, *Salve, sancta Parens.* — A la messe, oraison propre, mém. du dim. — Aux 2es vêpres, mém. de St Solenne et du dim.
Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (j. au ch. des fid.); — 2° pour les tertiaires franciscains, vis. comme au 1er septembre.
25, lundi. — St Solenne, évêque de Chartres et conf., *double,* messe propre, *Ecce elongavi.*
Ind. plén. : pour les tertiaires franciscains, Vis. comme au 1er septembre; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : Loué et remercié, etc. (j. au ch. des fid.)
26, mardi. — St Thomas de Villeneuve, év. et conf., (du 22 septembre), *double,* messe com. *Statuit.*
Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains, vis. comme au 1er septembre; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois cette courte invocation : Doux Cœur de Marie, soyez mon salut.
27, merc. — St Côme et St Damien, martyrs, *semid.,* messe prop. *Sapientiam.*
Ind. plén. : 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph (merc. au ch. des fid.)
28, jeudi. — St Winceslas, duc et mart., *semid.,* mes. com. *In virtute.*
Ind. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (jour au choix des fidèles).
29, vend. — Dédicace de saint Michel, archange, *double de 2e classe,* mes. *Benedicite.*
Ind. plén. : 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour le scap. rouge.
30, samedi. — St Jérôme, conf. et doct., *double,* messe *In medio.*
Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., prier dans une église où se trouve un autel de la Sainte Vierge (j. au ch. des fid.).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A

LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES

MOIS DE SEPTEMBRE 1865.

DISCOURS ADRESSÉ A M. L'ABBÉ JUILLET (*),

PRÉDICATEUR DE LA RETRAITE ECCLÉSIASTIQUE DE CHARTRES, 1865.

Mon Père,

Parmi tant d'instructions si pleines de vie, de chaleur et de vérité, j'ai cherché à saisir votre pensée dominante, comme parmi les faits variés de la nature, les savants cherchent à découvrir les lois qui la gouvernent. Si j'ai bien saisi cette pensée et interprété les sentiments de mes Frères, vous avez jeté sur nos têtes, placé devant nos regards, pour nous le faire contempler dans toute sa splendeur, nous le faire admirer, nous en pénétrer, le Sacerdoce catholique, cette manifestation de la sainteté de Dieu, cette incarnation de Jésus-Christ dans le Prêtre, avec ses trois émanations de science, de vertu et de zèle, torrents de vie destinés à alimenter le monde des âmes, et à réjouir la cité de Dieu. *Fluminis impetus lœtificat civitatem.* C'est ainsi que Dieu avait lancé dans l'espace le soleil, dont les trois irradiations, au dire de la science, à savoir la lumière, la chaleur et l'électricité, sont comme les fleuves de vie, destinés à alimenter toute la création et à porter partout avec la vie, la beauté et la fécondité! Mais ce splendide sacerdoce catholique, ce soleil des âmes, c'était pour nous, sans nous en douter, bien plus vous-même, mon Père, avec votre longue expérience, votre science divine et si variée, et l'ensemble imposant de vos vertus, et surtout avec votre éloquence d'orateur et votre zèle d'apôtre, que l'image brillante que vous nous en traciez.

Sans doute, parfois les brûlantes ardeurs du soleil ont formé des orages qui, en bouleversant la nature, ravagent nos campagnes et détruisent nos moissons. Mais s'il est des orages funestes, il en est aussi de bienfaisants. Ah! voyez, une chaleur étouffante et malsaine nous accable; la vie semble avoir disparu, tous les êtres languissent, vont périr. Mais bientôt la voix des orages se fait entendre, l'éclair brille, le tonnerre gronde, perce la nue, et bientôt une pluie abondante rafraîchit l'atmosphère embrasée, rétablit l'équilibre dans la nature et répand de nouveau la vie là où régnait la mort. Telles sont les merveilles opérées par le tonnerre de votre parole. Il n'a frappé, il n'a foudroyé que ce qui devait l'être. Il a pénétré dans les profondeurs les plus profondes de la mort et de

(*) Par M. l'abbé Carré, curé-doyen d'Illiers.

l'enfer, *Altitudines satanæ,* pour y frapper le péché d'habitude avec ses trois caractères de mépris, d'ingratitude et de scandale, et il l'a pulvérisé. Il a frappé ce que le monde appelle le positivisme des intérêts, des plaisirs et des honneurs par le positivisme de la mort, cette grande faucheuse des moissons humaines, avec ses trois caractères de *mort* dans le désespoir, de *mort* dans l'impénitence, et de *mort* subite et imprévue; et il l'a pulvérisé. Il a frappé surtout le sensualisme sous toutes ses forces, avec tous ses piéges, ses filets; *insidiæ, insidiæ,* jusque dans la chaire, jusqu'au tribunal sacré, jusqu'à l'autel; et il l'a pulvérisé. Il n'a pas seulement frappé la mort, il a ressuscité la vie. Il a embelli ce presbytère chrétien des beautés du désintéressement et de la chasteté, ce parfum de l'Évangile, surtout des magnificences de la vie eucharistique; puis il nous a montré, bâti sur le roc, au milieu des débris croulants de toutes parts, et brillant du triple éclat de l'Unité, de l'Autorité et de la Charité, ce chef-d'œuvre de Dieu sur la terre, la sainte Église catholique toujours belle, toujours riche par la perpétuelle germination de ses apôtres, de ses martyrs et de ses vierges chrétiennes dans nos Sœurs de Charité.

Regardez, mon Père, ces magnifiques plaines de la Beauce qui nous environnent. Chaque année, Juillet, avec son brillant soleil, avec sa chaleur féconde, vient dorer ces riches épis et mûrir ces moissons abondantes qui feront le bonheur et la richesse du cultivateur. C'est ainsi que vous, mon Père, par une de ces douces harmonies des noms, qui n'est pas toujours sans raison dans les mystères de la grâce, envoyé par Dieu sur le champ spirituel de ces contrées, vous avez déversé le brillant éclat de votre parole et la chaleur fécondante de votre cœur. Aussi levez la tête et regardez. Voyez tous ces épis nombreux qui se dressent et se pressent autour de vous. Ils ont mûri sous votre action puissante. *Albæ sunt ad messem.* Ils vont faire, ils font déjà le bonheur et la richesse du père de famille; je veux dire de Dieu dans le ciel et de notre saint Évêque sur la terre. Puis, par une merveille divine, chacun de ces épis vivants va maintenant porter au loin la divine semence qu'il renferme pour produire de nouvelles richesses et préparer pour l'avenir de nouvelles moissons.

Mais vous, mon Père, nous l'espérons, vous serez toujours là présent pour les bénir et pour les mûrir.

Mignières. — L'anniversaire du jour de l'apparition de Marie sur la montagne de la Salette a passé une fois encore avec ses bénédictions et ses joies. Il y a quelques années nous avons été témoin nous-même de l'enthousiasme que le souvenir de ce merveilleux événement avait laissé dans les âmes au milieu des Alpes Dauphinoises; quelle multitude, le 19 septembre surtout, s'échelonne sur les plateaux, sur les sentiers âpres et rocailleux du mont aujourd'hui si célèbre, pour aller prier Celle qui prophétisa devant deux jeunes pâtres en 1846! Maintenant il ne nous

est plus nécessaire, pour visiter un sanctuaire de la Salette, de changer de climats, de gravir les hauteurs, de cotoyer les précipices, ce qui a bien son charme d'ailleurs; un voyage bien court nous procure cette satisfaction : nous, Chartrains, nous allons le 19 septembre à Mignières ou bien à Orroüer, dont nous parlerons plus bas, et là nous nous trouvons en présence d'une foule admirable d'empressement et de piété. A Mignières, cette année encore plus que par le passé, il eût été difficile de compter les pélerins de Notre-Dame de la Salette. Leur dévotion se manifestait par une pieuse assistance aux messes basses et aux autres offices de la fête. A la grand' messe, M. l'abbé Chapart était l'officiant, et M. l'abbé Joly le prédicateur. Le zèle apostolique de M. Joly s'exerça de nouveau le soir sur un auditoire moins nombreux, mais non moins ardent à fêter la divine Mère. La procession qui eut lieu entre les vêpres et les complies offrit aussi, nous dit-on, un fort beau spectacle; on aime toujours ces magnifiques défilés, traversant les rues d'une paroisse, puis s'allongeant dans la plaine, bannières et guidons déployés au vent, pendant que des chœurs de chant bien composés, comme l'est celui de Sainte-Foy, font retentir les airs de leurs cantiques harmonieux. Nous félicitons le vénérable *curé des Trois-Marie* de travailler avec tant de zèle et par des moyens si habilement choisis à une œuvre si bien appropriée à notre époque, la glorification de Notre-Dame de la Salette, refuge des pécheurs.

Orrouer. — Nous aimons à connaître le niveau de l'esprit religieux dans une contrée, et pour cela notre appréciation tient compte des moindres faits : leur témoignage est trop précieux. Ainsi l'œil qui surveille les vastes machines où la vapeur s'agite et trouve sa force, suit toutes les indications du plus simple des appareils, du flotteur mobile à la surface de l'eau. Le récit de tels faits est du domaine de la *Voix :* c'est dans cette pensée que nous venons parler de la jolie fête célébrée le 17 septembre à Orrouer.

Les habitants de cette paroisse, privés de pasteur depuis plusieurs mois, voyaient la réalisation d'un désir bien ardent : un curé était accordé à leurs instantes demandes, et ce curé c'était M. l'abbé Legendre, ordonné prêtre dans le cours de cette année. M l'abbé Legendre était un des professeurs de la Maîtrise; deux directeurs de cet établissement, où il laisse des regrets, participèrent à la cérémonie de son installation. Au moment où nous franchissions le seuil du presbytère, un léger roulement de tambour se faisait entendre à quelques pas de nous, puis des *vivat* bien accentués succédaient à cette ombre de mélodie militaire ; on nous expliqua tout, en nous disant que le nouveau maire et le nouvel adjoint prenaient possession de leur charge si honorable. La coïncidence de ces trois installations, ménagée à dessein, attestait les excellentes dispositions de la commune à l'égard des différents dépositaires de l'autorité. Aussi voyons-nous bientôt se ranger à la porte de la chapelle de Serez le conseil municipal et la com-

pagnie de sapeurs-pompiers; les deux magistrats nouvellement élus, ornés de rubans et de fleurs, saluent respectueusement celui qu'on leur présente pour curé de la part de Monseigneur leur Évêque, et remercient à haute voix le chanoine installateur. Le tambour donne le signal, la cloche de la chapelle donne ses notes argentines, et l'on prend processionnellement le chemin de l'église éloignée environ d'un kilomètre et isolée au milieu des champs. La tenue religieuse des habitants pendant le parcours, le brillant des casques où miroitent les rayons du soleil, les couleurs du drapeau national se nuançant avec celles des bannières et des oriflammes, tout charmait les yeux et préparait les impressions du cœur. Le cœur chrétien en effet ne peut manquer de s'intéresser à l'installation d'un curé dans son église; la fibre religieuse tressaille, lorsqu'on le voit conduit par un représentant de l'Évêque à l'autel dont il ouvre le tabernacle, aux portes qu'on lui fait ouvrir, au confessionnal, au banc de l'œuvre, à la chaire, à la stalle où il s'assied. Tous ces détails ont leur sens; ces cérémonies sont des symboles, des préludes de la mission qu'il vient remplir au milieu d'un peuple. M. l'abbé Bourlier, supérieur des Clercs de Notre-Dame, les a fait ressortir dans une touchante instruction; prenant la parole après lui, malgré sa vive émotion, M. le curé prouva à ses paroissiens que Dieu lui donnait l'intelligence de ses devoirs, comme on venait de les expliquer, et qu'il voulait conserver toujours à son ministère le cachet évangélique : la paix. Cette paix, annoncée par les anges de Béthléem aux hommes de bonne volonté, et si nécessaire à l'accomplissement de l'œuvre de Dieu, il la proposa à tous les membres de la famille dont il devenait le père et demanda l'union des cœurs au sien. Une circonstance tout à fait inattendue lui fit comprendre de suite que la voie était frayée d'avance dans le sens de ses désirs. Un objet avait été porté à son insu près de l'autel, pour qu'il voulût bien le bénir avant la sainte messe; c'était l'écharpe de M. le maire, jaloux d'avoir ainsi les prémices du ministère pastoral de son jeune curé. C'est seulement après cette bénédiction que le magistrat ceignit pour la première fois les insignes de son autorité : une pensée aussi belle est de bon augure.

L'office fut chanté avec le plus de solennité possible. Un harmonium, tenu par un organiste de Chartres, fixait souvent l'attention et peut-être aidait la dévotion; s'il en fut ainsi, comme nous l'espérons, l'instrument aura rempli le rôle que lui assigne la liturgie. La cérémonie terminée, chacun retourne à son village; la plupart se dirigent vers Serez, les sapeurs toujours en avant, en tenue de consigne et en ligne droite, les autres paroissiens profitant du demi-silence pour se communiquer dans une intimité plus douce quelque chose de leur joie.

Deux jours après, la paroisse retrouvait une seconde fête. Notre-Dame de la Salette, l'auguste patronne de la chapelle, était visitée par les pélerins; un grand nombre d'enfants de chœur de

la cathédrale étaient là pour donner par leurs cantiques plus d'animation à la solennité. Ils étaient heureux aussi de rendre service au nouveau curé, et de lui payer un faible tribut de reconnaissance pour la large part qu'avaient prise son intelligence et son dévouement aux soins de leur éducation.

— On nous a remis un exemplaire de l'intéressant *Rapport* de M. l'abbé Robé sur l'œuvre du Patronage des Apprentis de la ville de Chartres. Le défaut de place dans notre bulletin nous empêche de nous étendre aujourd'hui sur cette matière et c'est à notre grand regret; nous y reviendrons plus tard.

Décès. — Le 29 août, on nous annonçait la perte que le diocèse venait de faire en la personne de M. l'abbé Amy (Auguste-Lubin), curé-desservant de Saint-Germain-le-Gaillard, lequel était décédé la veille, âgé de cinquante-cinq ans et un mois.

Le 23 septembre, un grand nombre de prêtres, sortant des exercices de la retraite pastorale, assistaient, avant leur départ de Chartres, aux obsèques de M. l'abbé Larrieu (Jean-Marie), décédé la veille à l'âge de soixante-quatre ans et demi; curé-desservant de Louvilliers-au-Perche, il était absent de sa paroisse depuis deux mois environ, et séjournait à Chartres où on pouvait lui donner des soins plus assidus; il a succombé, comme M. l'abbé Amy, à des souffrances bien cruelles, et comme lui, il les a sanctifiées par une piété vive et une grande résignation à la volonté de Dieu.

M. l'abbé Alexandre, curé-desservant d'Ermenonville-la-Grande, est décédé le samedi 23 septembre, à l'âge de soixante ans; depuis plusieurs mois ses douleurs de phthisie l'avertissaient de se préparer à la mort.

— Nous recommandons également aux prières M. Henri Sédillot, maire de la ville de Chartres, dont les funérailles ont été célébrées le 20, à la paroisse Notre-Dame avec la plus grande solennité. De beaux discours ont été prononcés sur sa tombe par messieurs les Administrateurs; nous ajouterons ici à ces éloges bien mérités et bien exprimés un mot qui en vaut mille autres : M. Sédillot est mort en bon chrétien.

Mutations. — M. l'abbé Guet, curé-desservant de Jouy, est nommé curé-doyen de Brezolles. — M. l'abbé Machère, ancien professeur à l'institution Notre-Dame de Chartres, est nommé vicaire de Bonneval. — M. l'abbé Belnoue, professeur au Petit-Séminaire de Nogent, remplace M. l'abbé Lévêque, à Saint-Jean-Pierre-Fixte.

A. F. G.

OCTOBRE 1865.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois d'Octobre 1865, et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.

Chaque jour, indulgence plénière pour quiconque s'étant confessé et ayant communié, récite devant une image quelconque de Jésus crucifié la prière : *En ego, ô bone et dulcissime Jesu*, etc. O bon et très-doux Jésus, etc. Il faut en outre, pour gagner cette indulgence, prier quelques instants aux intentions du Souverain-Pontife. (Cette prière se trouve dans les paroissiens romains après les actes pour la communion.)

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la Communion Réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er octobre, dimanche. — XVIIe ap. la Pent. Notre-Dame du Rosaire, *double majeur,* messe au com. des fêtes de la sainte Vierge, *Salve, sancta Parens.* — A la messe, oraison propre, mémoire du dim. — Aux 2es vêpres, mém. : 1° des saints Anges Gardiens; 2° du dim.; 3° de saint Léger, év. et mart.
Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les tertiaires franciscains (visite de la chapelle du tiers-ordre, ou, en cas d'empêchement, d'une église quelconque); — 3° pour les assoc. de la conf. de Notre-Dame de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dimanche de chaque mois.

2, lundi. — Les SS. Anges Gardiens, *double,* mes. prop. *Benedicite.*
Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les assoc. à l'œuvre de la Sainte-Enfance, à la cond. de prier pour son accroissement.

3, mardi. — St Piat, martyr, *double* (à la cath. *double majeur*), messe prop. *Caro mea.*
Ind. plén. : pour les tertiaires francisc. (vis. comme au 1er oct.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : O ma Souveraine, ô ma Mère, etc. (j. au ch. des fid.).

4, merc. — St François d'Assise, conf., *double,* mes. prop. *Mihi.*
Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour les tertiaires franciscains (visite comme au 1er octobre).

5, jeudi. — St Corneille, pape, et St Cyprien, év., mart. (du 16 sept.), *semid.*, messe *Intret.*
Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er oct.); — 2° pour les personnes qui récitent, le 1er jeudi du mois, en présence du S. Sacrement, la prière : Regardez, Seigneur, etc.

6, vendredi. — Ste Foi, vierge et mart., *double,* messe *Loquebar.*
Indulg. plén. : 1° pour les memb. de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (cette indulg. peut être gagnée le premier vend. ou le premier dim. de chaque mois); — 2° pour les tertiaires franciscains (visite comme au 1er oct.); — 3° pour le scap. rouge. (Pour gagner cette indulg. chaque vend. de l'année, il faut, outre les conditions ordinaires, méditer dévotement pendant quelque temps sur la Passion de N.-S. J.-C. Les personnes qui ont la sainte habitude de faire chaque vendredi l'exercice du chemin de la croix, satisfont amplement à cette obligation.)

7, sam. — St Sergius et St Bacque, mart., *semid.,* messe *Sapientiam.*
Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er

oct.); — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois la prière: *Angele Dei*, etc., Ange de Dieu, etc. (j. au ch. des fid.).

8, dim. — XVIII° ap. la Pentecôte. Fête de la Maternité de la sainte Vierge, *double maj.*, mes. prop. *Salve, sancta Parens.* — A la messe, mém. du dim. — Aux 2es vêpres, mém. : 1° de St Denis et ses compagnons; 2° du dimanche.

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er oct.); — 2° pour celui qui, au moins une fois la semaine, récite le chapelet dit de sainte Brigitte, V.

9, lundi. — St Denis et ses comp., mart., *double,* messe *Sapientiam.*

1° première des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, vis. de l'église paroissiale (j. au choix des fid.); — 2° pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulgences plénières et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (j. au ch. des fidèles).

10, mardi. — St François de Borgia, conf., *semid.,* mes. com. *Os justi.*

Indulg. plén. : 1° deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroiss., (j. au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (j. au ch. des fidèles).

11, merc. — St Bruno, conf. (du 6 oct.), *double,* messe com. *Os justi.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph (mercredi au ch. des fid.).

12, jeudi. — Ste Brigitte, veuve (du 8 oct.), *double,* mes. com. *Cognovi.*

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er oct.); — 2° pour les porteurs du scap. bleu, nombr. indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, prier dans une église où se trouve un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

13, vend. — St Édouard, roi d'Angleterre, conf., *semid.*, messe com. *Os justi.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er octobre); — 3° pour les associés à l'Apostolat de la prière. (vend. au ch. des fid.)

14, samedi. — St Calixte, pape et mart., *semid.,* messe *Sacerdotes.*

Indulg. plén. : 1° première des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie, Vis. (j. au ch. des fid.); — 2° pour avoir fait chaque jour, pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (j. au ch. des fidèles).

15, dim. — XIX° apr. la Pent. Fête de la Pureté de la Sainte Vierge, *double maj.*, messe *Salve, sancta Parens.* — A la messe, mém. du dim. — Aux 2es vêpres, mém. : 1° du dim.; 2° de Ste Soline; 3° de St Prest et ses comp., martyrs.

Ind. plén. : 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er oct.)

16, lundi. — Ste Soline, vierge et mart., *semid.*, messe *Loquebar.*

Indul. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité (j. au ch. des fid.).

17, mardi. — Anniversaire de la Dédicace de la Cathédrale de Chartres. A la cathéd., *double de 1re classe avec oct.;* dans la ville, *sans oct.;* dans le reste du diocèse, *double.* Mes. prop. *Terribilis.*

Ind. plén. : 1° Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie, vis. (jour au ch. des fidèles).

18, merc. — St Luc, évangéliste, *double de 2e classe,* messe *Mihi.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph (merc. au ch. des fid.).

19, jeudi. — St Savinien et St Potentien, mart., *doub. majeur,* messe prop. *Annuntiate.*

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er oct.); — 2° pour les porteurs du scap. bleu, nomb. indulg. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind. visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (j. au ch. des fid.).

20, vend. — St Jean de Kenty, conf., *double*, messe prop. *Miseratio.*

Ind. pl.: 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er octobre).

21, samedi. — St Pierre d'Alcantara, conf. (du 19 oct.), *double,* mes. *Justus.*

Ind. plén. pour avoir récité ch. jour pendant un mois le trisagion : Saint, saint, saint, etc. Vis. (j. au choix des fidèles).

22, dimanche. — XXe apr. la Pent. A la cathéd., messe solenn. de la Dédicace; offices du jour dans les autres églises. 2e orais. *A cunctis.* — 1es vêpres de la fête du T.-S. Rédempteur, mém. du dim.

Ind. plén : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er oct.); — 2° pour avoir récité ch. jour pend. un mois le *Memorare* ou *Souvenez-Vous* (j. au ch. des fid.).

23, lundi. — Fête du T.-S. Rédempteur, *double majeur,* messe prop. *Gaudens.*

Ind. plén. pour les tertiaires francisc. (vis. comme au 1er oct.).

24, mardi. — A la cathéd., octave de la Dédicace, *double,* mes. *Terribilis.* Dans les autres églises, fête des Stigmates de St François, conf. (du 17 sept.), messe prop. *Mihi autem.*

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (j. au ch. des fid.).; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (j. au ch. des fidèles).

25, merc. — St Crépin et St Crépinien, mart., *semid.,* mes. *Sapientiam.*

Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Mont-Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois l'oraison : Loué et remercié, etc. (j. au ch. des fidèles).

26, jeudi. — St Raphaël, archange, *double maj.,* mes. pro. *Benedicite.*

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains, vis. comme au 1er octobre; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : Doux Cœur de Marie, soyez mon salut. (jour au ch. des fid.)

27, vend. — Ste Hedwige, veuve (du 17 oct.), *semid.,* messe *Cognovi.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er octobre).

28, samedi. — St Simon et saint Jude, apôtres, *double de 2e classe,* messe *Mihi.*

Indul. plén. : 1° pour les associés à l'archiconf. de S. Joseph; — 2° pour les possesseurs de chapelet, crucifix, médaille, etc., indulgenciés.

29, dim. — XXIe après la Pent. Messe et vêpres du dim. — Aux 2es vêpres, mém. de St Lucain, martyr.

Ind. plén.: 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er oct.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (jour au choix des fidèles).

30, lundi. — Saint Lucain, martyr, *semid.*, messe *Lœtabitur.*

Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., prier dans une église où se trouve un autel de la Sainte Vierge (j. au ch. des fid.).

31, mardi. — Vigile *(jeûne).* — Saint Quentin, martyr, *semid.,* messe *In virtute.*

Ind. plén. pour les tertiaires francisc. (vis. comme au 1er oct.).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A

LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES

MOIS D'OCTOBRE 1865.

VIS UNITA FORTIOR.

Sitôt que le pieux journal *La Voix de Notre-Dame de Chartres* eut fait connaître la restauration de mon église, siége du pèlerinage de saint Maur, un généreux vicaire m'envoya des extrémités du diocèse une offrande de dix francs.

Ce don tout spontané a réveillé en moi de vieilles pensées qui me tourmentaient depuis longtemps, et que je veux aujourd'hui confier à mes vénérés confrères.

Je me disais à moi-même : Quelle bonne œuvre serait impossible si tous les membres du clergé savaient s'entendre et se prêter un mutuel appui? Supposons qu'il y ait en moyenne quatre cents prêtres dans un diocèse; s'ils donnaient chacun dix francs pour une œuvre reconnue vraiment utile à la gloire de Dieu et au bien des hommes, quel appui pour la restauration ou même pour la construction d'un modeste temple, d'un asile destiné à l'enfance, à l'infirmité, à la vieillesse ou au soulagement de toute autre misère humaine!

Mais je veux que leurs modestes ressources, si bien ménagées qu'elles soient, ne leur permettent pas de faire un pareil sacrifice toutes les fois qu'on le leur réclame pour des besoins du genre de ceux que nous avons signalés. Ne pourraient-ils pas venir en aide, sans qu'il leur en coûtât autre chose qu'un peu de zèle à seconder l'œuvre proposée? Un bon prêtre a toujours influence sur quelques âmes généreuses, et il lui est si facile de leur inspirer les sentiments dont il est vivement animé pour le bien.

De plus, ce concours que l'on pourrait trouver dans un seul diocèse, multipliez-le par tous les diocèses qui sont dans un royaume, par tous les prêtres qui sont dans l'univers catholique, en supposant que les réguliers s'entendissent entre eux et avec le clergé séculier; car il est naturel que ceux qui ont un même but se réunissent dans un commun effort. Alors calculez, si vous pouvez, l'immense résultat de cet accord!

Sans doute on n'irait pas faire appel à l'univers pour une

bonne œuvre, mais dont la portée serait restreinte : on ne cherche pas une massue pour écraser une mouche. Alors on s'adresserait au diocèse, au canton, selon l'utilité de l'œuvre en question ; de cette sorte, les forces seraient augmentées et presque toujours élevées à la hauteur des difficultés dont elles assureraient le triomphe. *Vis unita fortior.*

A toutes ces réflexions, je sais d'avance ce qu'on m'oppose : « J'ai mes œuvres, dit-on ; elles suffisent et au delà pour épuiser mes ressources. Comment voulez-vous que je fasse des sacrifices pour les autres? » Mais vous oubliez, mon cher confrère, ce dont nous sommes convenus tout à l'heure ; c'est que votre bonne œuvre, tous vos confrères dans le sacerdoce s'en chargent, et qu'il ne vous reste plus à vous qu'à en faire connaître le but utile pour faire naître des ressources qui manqueront souvent si vous restez abandonné à vous-même, quelles que soient d'ailleurs l'ardeur et l'habileté que vous déployiez dans les bornes de vos connaissances et de votre juridiction.

Je ne sais si en parcourant les annales de l'Église, on trouverait beaucoup d'hommes puissants en œuvres parmi ceux qui ne voient que les leurs, même excellentes, et qui y tiennent uniquement. N'est-il pas à craindre que saint Paul n'ait un peu parlé pour eux dans ce passage : *Singuli quæ sua sunt considerantes, non quæ aliorum;* et le divin Sauveur lorsqu'il dit : *Amen dico vobis, receperunt mercedem suam.* Il ne faut pour cela qu'un moment de consentement donné à une satisfaction vaine ; et qui ne voit que celui qui tient si fort à ses œuvres y est grandement exposé? Si en outre il allait être porté à ne pas voir de bon œil celles d'un de ses confrères, on ne sait plus au juste si l'ennemi de tout bien s'inquiéterait beaucoup de son zèle. Mais il redoute au plus haut point celui qui favorise plus volontiers les entreprises des autres que les siennes propres, parce qu'ainsi il s'avance dans la voie de l'humilité, gage certain de tous les succès par l'abondance des grâces qu'elle attire du ciel, garantie assurée du mérite à cause du voile impénétrable dont elle le couvre.

Aussi, dans tous les siècles, Satan a mis tout en œuvre pour empêcher la parfaite union des ministres de Jésus-Christ et pour la cimenter parmi ceux qui se sont déclarés siens, et souvent il n'a que trop réussi. Voyez les sociétés bibliques, communistes, socialistes, maçoniques, carbonaristes, révolutionnaires de tous les genres, qui menacent l'Église et la société elle-même ; d'où leur vient leur puissance d'action, si ce n'est de leur union infer-

nale? Chacun d'eux allègue-t-il ses œuvres, quand il s'agit de ce qu'ils appellent l'œuvre commune? Qui lui refuserait son or, quand souvent il est prêt à lui donner son sang? Chez eux l'intérêt général devient celui de chacun en particulier, et l'intérêt d'un seul est embrassé par tous les membres de la communauté.

Faudra-t-il donc que les ministres de la charité d'un Dieu aillent demander des leçons à d'aussi indignes maîtres? Non, sans doute; ils en ont d'autres trop belles! Des leçons, ils en demanderont à leurs pères dans la foi, qui ont changé le monde plutôt par l'efficace de leur union que par celle de leur prédication. Que tout le clergé catholique s'inspire des sentiments de cette heureuse époque où prêtres et fidèles ne faisaient tous qu'un cœur et qu'une âme, n'avaient tous qu'un même but et un même effort; c'est le plus sûr moyen de tenir tête à nos ennemis et de faire revivre dans notre siècle quelque chose des temps apostoliques.

C'est l'offrande d'un de mes chers confrères qui m'a inspiré ces réflexions. Peut-être que je ne les ferais pas aujourd'hui si je n'avais besoin d'aide pour la restauration de Saint-Rémi; mais Dieu m'est témoin que dans ce moment même je donnerai mon concours à qui peut en avoir besoin pour une bonne œuvre encore plus volontiers que je ne lui demande le sien.

Popot, *curé d'Auneau.*

UNE FÊTE A MANOU.

On nous écrit la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

» L'hiver accourt et devant lui vont disparaître, avec les moissons et les fleurs, les gracieuses fêtes de nos campagnes. Je suis heureux d'avoir pu glaner un épi encore pour la gerbe de Notre-Dame de Chartres.

» Le dimanche 15 octobre dernier, une touchante cérémonie avait été organisée par M. le Curé de Manou, pour l'érection d'une croix. Le ciel, sombre et pluvieux dès le matin, nous avait cependant gardé pour le soir quelques bienveillants sourires. A une heure et demie, près de trois cents personnes étaient rangées devant l'église pour le départ de la procession. Je ne vous parlerai point des petits enfants de l'école avec leurs oriflammes aux mille couleurs, des jeunes filles de l'archiconfrérie avec leur blanche bannière et leurs lis éblouissants, des différentes confréries sous la conduite de leurs patrons et de leurs anciens; c'est le détail obligé de toute procession de ce genre. Mais le zèle ingé-

nieux de M. le Curé de Manou, et le concours empressé des habitants avaient donné à la nôtre un cachet tout particulier.

» Vingt-cinq chevaux ouvraient la marche, rangés dans le meilleur ordre et marchant *pieusement*, selon la naïve remarque d'un bon villageois. Ils étaient montés par autant de cavaliers portant sur leurs poitrines les livrées de la croix et agitant dans leurs mains de magnifiques labarums. Je renonce à vous dépeindre le bonheur de tous ces hommes : j'en vis un surtout dont le front plus que sexagénaire rayonnait d'une sainte piété.

» Mais ce n'est pas tout encore; environ soixante-dix hommes, également revêtus des livrées du divin crucifié et partagés en séries de douze qui se succédaient tour-à-tour, avaient offert leurs épaules pour porter la croix. Cette croix qui mesurait plus de sept mètres de longueur, supportait un beau Christ de bois sculpté, œuvre patiente d'un simple artisan du pays, circonstance qui ajoutait encore à l'enthousiasme général.

» On partit de l'église au chant des Vêpres, présidées par M. le Curé de Senonches. Oh! combien je fus attendri, durant un long trajet de cinq kilomètres, en voyant des vieillards vénérables dont les forces trahissaient la foi, s'arrêter au bord du chemin pour prendre un peu de repos, ou de tendres enfants demander aux bras de leur mère le service que leurs petites jambes leur refusaient.

» Plusieurs arcs de triomphe, pieux monuments de verdure et de fleurs, avaient été élevés sur le parcours; la croix les honorait d'une courte station et reprenait sa marche. C'était un beau spectacle alors que cette longue procession suivant les replis de la vallée, tandis que du haut des collines environnantes descendaient à la hâte des groupes nombreux en habits de fête. Nous recueillîmes ainsi tour-à-tour les recrues de Senonches, La Loupe, Mesnu (Orne), etc., etc. M. le Curé de Neuilly (Orne), par une délicate attention, vint à notre rencontre avec tout le personnel de son église.

» Après une heure et demie de cette marche triomphale, nous arrivâmes au bas de l'éminence sur laquelle devait être érigé le signe sacré de notre rédemption. Qui n'eût pensé alors, en voyant la croix gravir lentement la colline, à l'adorable victime des péchés du monde gravissant péniblement les flancs escarpés du Golgotha, avec cette différence pourtant, qu'au lieu des vociférations sacriléges d'une vile populace, ameutée par les princes des prêtres, on n'entendait ici que le chant des ministres de l'Église portant jusqu'aux cieux la prière des fidèles!

» Quelques instants après la croix se dressait majestueusement sur son piédestal, sous l'effort de bras vigoureux. Après avoir béni solennellement le nouveau calvaire, M. le Curé de Senonches ne pouvait manquer de faire entendre sa voix toujours aimée. Dans une courte mais chaleureuse allocution, il décerna un juste tribut d'éloges au pasteur et au troupeau, il fit remarquer l'heureux choix de l'emplacement d'où la croix domine et protége les nombreux villages assis à ses pieds, et il termina en rap-

pelant à ses auditeurs les grands devoirs que le Dieu crucifié est venu prêcher au monde par sa doctrine, par sa vie et par sa mort. Enfin le *Te Deum* retentit dans les airs. La quête destinée à couvrir les frais de la cérémonie produisit un magnifique résultat. Vers cinq heures et demie, la procession rentrait à l'église au chant mille fois répété des litanies de la sainte Vierge.

» La paroisse de Manou conservera longtemps le souvenir de cette magnifique cérémonie.

» Recevez, etc.

» A. Foucault,
Prof. au petit séminaire de Nogent-le-Rotrou. »

Saint-Jean-Pierre-Fixte. — M. l'abbé Belnoue, curé de Saint-Jean-Pierre-Fixte a été installé le 1er octobre dernier. Le clergé de son église, conduit par M. l'abbé Lévêque, aujourd'hui supérieur du Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou, est venu à sa rencontre au chant du *Benedictus*. M. l'abbé Lévêque, dans une touchante allocution, remit la paroisse aux mains de son successeur; M. l'abbé Belnoue trouva en réponse des accents chaleureux, bien propres à lui gagner les sympathies de son troupeau, heureux déjà d'avoir à sa tête un des collaborateurs de son ancien pasteur.

— Le dimanche 15 octobre, a été célébrée dans la chapelle des religieuses carmélites, la fête de sainte Thérèse; le sermon a été prêché par M. l'abbé Billarand, vicaire de la cathédrale.

— Huit jours après, la fête de la B. Marguerite-Marie Alacoque était célébrée dans la chapelle du monastère de la Visitation, et M. l'abbé Joly, vicaire de Saint-Aignan, était le prédicateur.

— M. l'abbé Besnard, précédemment curé de Coltainville, est installé curé de Jouy. — M. l'abbé Agoutin, précédemment vicaire de Châteauneuf, est curé de Saint-Sauveur. — M. l'abbé Hervé, précédemment professeur au petit séminaire de Nogent-le-Rotrou, est maintenant professeur à l'institution de Notre-Dame de Chartres, ainsi que M. l'abbé Lemonier, auparavant vicaire de La Bazoche-Gouet. — M. l'abbé Auboin, prêtre de la dernière ordination, est vicaire de Voves. — M. l'abbé Piau, aussi nouvellement ordonné, est curé d'Ecublé — M. l'abbé Tardiveau, autre jeune prêtre, est curé de Rohaire.

NOVEMBRE 1865.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois de Novembre 1865, *et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.*

Ce mois est spécialement consacré au soulagement des âmes du Purgatoire.

Chaque jour, indulgence plénière pour quiconque s'étant con-

fessé et ayant communié, récite devant une image quelconque de Jésus crucifié la prière : *En ego, ô bone et dulcissime Jesu*, etc. O bon et très-doux Jésus, etc. Il faut en outre, pour gagner cette indulgence, prier quelques instants aux intentions du Souverain-Pontife. (Cette prière se trouve dans les paroissiens romains après les actes pour la communion.)

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la Communion Réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er novembre, merc. — Fête de tous les Saints, *double de 1re classe avec oct.*, messe *Gaudeamus*. — 2es vêp. de la fête. Immédiatement après le *Benedicamus* on chante les vêpres des Morts.

Indulg. plén. : 1° pour les memb. de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 3° pour le scap. bleu; — 4° pour les tertiaires franciscains (visite de la chapelle du tiers-ordre, ou, en cas d'empêchement, d'une église quelconque); — 5° pour les possesseurs de chapelet, crucifix, médaille, etc., indulgenciés.

2, jeudi. — De l'oct., *semid.* Dans toute l'Église on fait Commémoraison des Fidèles trépassés. Toutes les messes sont dites de *Requiem*. Aujourd'hui tous les prêtres jouissent de la faveur de l'autel privilégié.

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus, V.; — 2° p. les personnes qui récitent, le 1er jeudi du mois, en présence du S. Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

3, vend. — Fête de Notre-Dame des Suffrages, *double majeur*, messe propre *Concupiscet*.

Indulg. plén. : 1° pour les membres de la confr. du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge. (Pour gagner cette indulgence chaque vend. de l'année, il faut, outre les conditions ordinaires, méditer dévotement pendant quelque temps sur la Passion de N.-S. J.-C. Les personnes qui ont la sainte habitude de faire chaque vendredi l'exercice du chemin de la croix, satisfont amplement à cette obligation.)

4, samedi. — Saint Charles Borromée, évêque et conf., *double*, mes. com. *Statuit*.

Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : O ma Souveraine, ô ma Mère, etc. (j. au ch. des fid.).

5, dim. — XXIIe apr. la Pent. Fête des saintes Reliques, *double maj.*, mes. pro. *Multæ*. Mém. 1° du dim., 2° de l'octave. — Aux 2es vêpr. mém. à la cath. des SS. Stigmates de St François, dans les autres églises, mém. de St Rémi; 2° du dimanche, 3° de l'octave.

Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er nov.); — 3° pour les assoc. de la conf. de Notre-Dame de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dim. de chaque mois.

6, lundi. — A la cathéd. Fête des SS. Stigmates de St François (du 17 sept.) Dans les autres églises, saint Rémi, év. et conf., *double* (du 1er oct.), messe com. *Statuit*.

Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei*, etc., Ange de Dieu, etc. (j. au ch. des fid.).

7, mardi. — Dans la cath. saint Rémi. Dans les autres églises, saint Calétric, év. de Chartres et conf., *double* (du 8 oct.), mes. *Sacerdotes*.

Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indul., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte Vierge (j. au ch. des fid.).

8, merc. — Octave de tous les Saints, *double*, messe *Gaudeamus*.

Ind. plén. : 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph (mercredi au ch. des fid.).

9, jeudi. — Dédicace de la Basilique de Saint-Sauveur, *double*, messe *Terribilis.*

Première des deux indulg. plénières que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, vis. de l'église paroissiale (j. au choix des fidèles).

10, vendredi. — St André d'Avellino, conf., *double*, mes. *Os justi.*
Ind. plén. : 1° pour le scapul. bleu; — 2° pour le scapul. rouge.

11, samedi. — St Martin, év. et conf., *double maj.*, mes. pro. *Statuit.*
Indulg. plén. Deuxième des deux indulgences plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroiss. (j. au ch. des fid.)

12, dim. — XXIII[e] ap. la Pentecôte. — A la cathédrale, tout l'office du dim. excepté les 2[es] vêpres. A la messe, mém. de St Martin I[er], pape. Vêpres de St Stanislas Kostka, conf.; mém. 1° du dim., 2° de St Martin. — Dans les autres églises, anniversaire de la Dédicace de toutes les Églises, *double de* 1[re] *classe.* A la messe, mémoire du dim. Aux 2[es] vêpres, mém. 1° de St Stanislas Kostka, 2° du dim.
Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1[er] nov.); — 2° première des deux indulgences plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie, Vis. (j. au ch. des fidèles).

13, lundi. — Saint Stanislas Kostka, confesseur, *double*, messe prop. *Consummatus.*

Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

14, mardi. — St Brice, év. de Tours et conf., *semid.*, messe *Statuit.*
Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1[er] nov.); — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (j. au ch. des fidèles).

15, merc. — Sainte Gertrude, vierge, *double*, messe *Dilexisti.*
Ind. plén. : 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour avoir fait chaque jour, pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (j. au ch. des fidèles).

16, jeudi. — St Didace, conf., *semid.* (du 13 nov.), mes. com. *Justus.*
Indul. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1[er] nov.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité (j. au ch. des fid.).

17, vend. — Saint Grégoire le Thaumaturge, évêque et conf., *semid.*, messe *Statuit.*

Ind. pl.: 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1[er] novembre).

18, samedi. — Dédicace des Basiliques de saint Pierre et saint Paul, *double*, messe *Terribilis.*

Indulg. plén. : Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie, vis. (jour au ch. des fidèles).

19, dim. — XXIV[e] apr. la Pent. — *A la cath.*, office de Ste Élisabeth, reine de Hongrie, veuve. A la messe, mém. 1° du dim., 2° de saint Pontien, pape et mart. Vêpres de sainte Élisabeth jusqu'au capitule; depuis le capitule, de saint Félix de Valois avec mém. 1° de sainte Élisabeth, 2° du dim. — *Dans les autres églises*, octave de la Dédicace de toutes les Églises, *double*, messe *Terribilis.* A la messe, mém. 1° du dim., 2° de St Pontien. Vêpres de la Dédicace jusqu'au capitule; depuis le capit., de saint Félix de Valois avec mém. 1° de la Dédicace, 2° du dimanche.
Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1[er] nov.); — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois l'oraison : Loué et remercié, etc. (j. au ch. des fidèles).

20, lundi. — St Félix de Valois, conf., *double*, messe *Justus.*
Pour les porteurs du scapulaire bleu, nomb. indulg. plénières et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind. visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (j. au ch. des fid.).

21, mardi. — Présentation de la B. V. Marie, *double majeur,* messe propre *Salve.*
Indulg. plén. : 1° pour le scapul. du Mont-Carmel; — 2° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er nov.); — 3° pour les associés de la Sainte-Enfance de Jésus, à la condition de prier pour l'accroissement de cette œuvre. Indulg. de 7 ans et de 7 quarantaines pour les assoc. à l'archiconf. de Notre-Dame de sous-terre, Vis. de la chapelle de l'archiconf., ou, en cas d'empêchement, de l'église paroissiale.

22, merc. — Ste Cécile, vierge et mart., *double*, messe *Loquebar.*
Ind. plén. : 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph (merc. au ch. des fid.).

23, jeudi. — St Clément, pape et mart., *double,* messe propre *Dicit.*
Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le trisagion : Saint, saint, saint, etc., Vis. (j. au choix des fidèles); — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le *Memorare* ou *Souvenez-Vous* (j. au ch. des fid.).

24, vendr. — St Jean de la Croix, conf., *double,* mes. pro. *Os justi.*
Indulg. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fidèles).

25, samedi. — Ste Catherine, vierge et mart., *double,* mes. *Loquebar.*
Ind. plén.: 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (jour au choix des fidèles); — 2° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er novembre).

26, dim. — XXVe et dernier dim. après la Pent. — Fête de tous les saints Patrons du diocèse de Chartres, *double de 2e classe,* messe propre *Sacerdotes.* A la messe, mémoire du dim. Aux 2es vêpres, mém. 1° (à la cath., de saint Calétric), dans les autres églises, de sainte Thérèse, 2° du dimanche.
Ind. plén. : 1° pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au ch. des fid.); — 2° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er novembre).

27, lundi. — A la cathéd., St Calétric, év. de Chartres et confesseur, *double* (du 8 octob.), messe *Sacerdotes.* — Dans les autres églises, Ste Thérèse, vierge (du 15 oct.), *double*, messe *Dilexisti.*
Indulg. plén. : 1° pour les porteurs du scapulaire bleu, nombr. indulgences plénières et partielles du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (j. au ch. des fidèles); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : Doux Cœur de Marie, soyez mon salut. (jour au ch. des fid.)

28, mardi. — A la cath., Ste Thérèse, vierge, *double,* mes. *Dilexisti.* — Dans les autres églises, sainte Elisabeth, veuve (du 19 nov.), *double,* messe *Cognovi.*
Ind. plén.: 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er nov.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (jour au choix des fidèles).

29, mercr. — Saint Saturnin, év. et conf., *semid.,* messe *Sacerdotes.*
Indul. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er novembre).

30, jeudi. — Saint André, apôtre, *double de 2e classe,* messe *Mihi.*
Indul. plén. : 1° pour les associés à l'archiconf. de S. Joseph; — 2° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A

LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES

MOIS DE NOVEMBRE 1865.

Le Favril. — La paroisse du Favril a suivi durant la dernière quinzaine d'octobre et la première de novembre les exercices du Jubilé. M. l'abbé Joly, dont la voix aussi désintéressée qu'éloquente ne refuse jamais son concours à une bonne œuvre, avait bien voulu se charger de la prédication, trois fois par semaine. Ce fut un mois de bénédictions. La première communion des enfants eut lieu le dimanche 29 octobre; le dimanche suivant Monseigneur venait donner la confirmation. La messe fut célébrée par M. le Vicaire général. Monseigneur prononça une touchante allocution avant d'administrer le sacrement. Tout fut admirable dans cette belle cérémonie : la parure aussi simple que gracieuse de la modeste église, l'exécution sûre et aisée du chant romain, l'émotion de l'assistance, mais surtout le recueillement et la piété des enfants. Sa Grandeur daigna présider les vêpres, à l'issue desquelles le prédicateur de la station monta en chaire et tonna contre le respect humain. Le salut du Saint-Sacrement termina la journée. Le vendredi suivant, le Jubilé se clôturait par l'érection solennelle d'une magnifique statue de saint Joseph qui protégera, nous l'espérons, le zèle du pasteur et la bonne volonté du troupeau.

Manou. — Notre dernier bulletin relatait une fête magnifique célébrée dans cette paroisse. Huit jours après l'érection de leur calvaire monumental, les habitants de Manou étaient témoins d'une autre cérémonie qui avait pour objet la translation solennelle des reliques de saint Aventin. Une belle châsse s'offrait à leur admiration, contenant, avec ces restes sacrés, une portion des reliques de saint Pierre et de saint Paul, de saint Jacques-le-Majeur, de saint Laurent, de saint Sébastien, de saint François de Sales, de sainte Jeanne de Chantal, de la bienheureuse Marguerite-Marie, et enfin une parcelle du sépulcre de la sainte Vierge. Nous parlerions de la procession qui se fit du presbytère à l'église, si le récit de la fête du 15 octobre ne nous eut appris déjà quel succès l'on sait obtenir à Manou dans l'organisation et l'exécution de ces marches triomphales en l'honneur de Dieu et des saints. M. le Curé de Senonches adressa la parole à l'assemblée pour lui expliquer la doctrine de l'Église sur le culte des saintes reliques, et l'exhorter à l'imitation des serviteurs de Dieu.

Il ne serait peut-être pas inutile de placer ici quelques réflexions sur un sujet aussi important que la vénération des saintes reliques. Nous en dirons quelques mots, bien qu'il n'entre pas dans

notre plan ordinaire de développer ou de répéter les leçons du catéchisme.

Les corps que les saints ont laissés sur la terre en mourant s'appellent *reliques des Saints;* on désigne également de ce nom les vêtements que les saints portaient, ce qui a servi habituellement à leur usage. Comment n'accorderions-nous pas à ces restes sacrés l'honneur et le respect, nous qui honorons les tombeaux de nos parents et respectons les objets qui ont appartenu aux personnes chères à notre cœur? Bossuet a dit : « Quand nous rendons honneur à l'image d'un apôtre ou d'un martyr, notre intention n'est pas tant d'honorer l'image que d'honorer l'apôtre ou le martyr en présence de l'image. » Quand nous prions devant les reliques, notre prière s'adresse aux saints eux-mêmes, dont ces objets précieux nous rappellent la mémoire, dont les corps présents en tout ou partie ont été, selon le mot de Bossuet, les victimes de Dieu par le martyre ou la pénitence? On a dit que rien ne portait mieux au désir de se sanctifier que la lecture de la *Vie des Saints*, qu'il y avait là un arsenal où chaque jour le chrétien trouvait des armes nouvelles et redoutables contre l'ennemi du salut. Or, agenouillés devant les saintes reliques, éprouvons-nous d'autres sentiments?

« Les châsses des martyrs, dit saint Jean Chrysostôme, ne sont autre chose que des ports de sûreté, des sources spirituelles, des trésors que rien ne peut nous ravir et qu'on ne trouve jamais en défaut. Et de même que les ports reçoivent les vaisseaux que les vagues ont assaillis de toutes parts et les mettent en sûreté, de même les châsses des martyrs reçoivent nos âmes assaillies de tout côté par les affaires de la vie, et les établissent dans un calme et une sûreté profonde. De même encore que les sources d'eau fraîche réparent les corps fatigués et consumés d'une ardeur dévorante, ainsi les châsses des martyrs rafraîchissent nos âmes enflammées par les passions insensées; elles éteignent, rien que par leur aspect, cette concupiscence effrénée, cette envie qui la consume, cette bouillante colère et tous les maux semblables qui peuvent l'accabler... Les prairies, lorsqu'elles étalent à nos yeux leur parure de roses et de violettes, n'ont pas autant de charmes que les tombeaux des martyrs qui procurent à l'âme de ceux qui les contemplent une joie inaltérable et indestructible... Approchons-nous donc de ces châsses avec foi. »

— Le dimanche 26, un sermon de charité a été prêché à la cathédrale en faveur des pauvres secourus par la conférence de saint Vincent-de-Paul. Le prédicateur était M. l'abbé Tournemine, missionnaire apostolique, aumônier de l'école normale de Versailles. Sa parole éloquente ne pouvait manquer de plaire; nous aimons à croire que de plus elle aura convaincu et porté ses fruits.

— Le même dimanche, la fête de sainte Cécile a été célébrée par les musiciens de la société chorale dans l'église de saint-Aignan; une messe en musique a été chantée par eux à midi après l'office paroissial.

Mutations. — M. l'abbé Dancret, ancien professeur de rhétorique, remplacé au petit séminaire de Chartres par M. l'abbé Godet, est installé curé de Mézières-en-Drouais. — M. l'abbé Augereau, précédemment vicaire de Brou, est curé de Coltainville. — M. l'abbé Chartier a quitté la paroisse de Saint-Cloud pour celle de Saint-Piat. — M. l'abbé Decœur, vicaire de Senonches, succède dans la paroisse de Conie à feu M. l'abbé Habert. — M. l'abbé Ménard est à Marolles, comme il a été dit plus haut. — M. l'abbé Sainsot, prêtre de la dernière ordination, est vicaire de Brou. — M. l'abbé Auboin, prêtre aussi ordonné en octobre, est vicaire de Senonches. — M. l'abbé Touche, curé de Pierres, a été obligé de demander sa démission à cause de ses infirmités; ce respectable vieillard est venu résider à Chartres auprès du monastère de la Visitation.

Décès. — Nous avons parlé dans la chronique de Notre-Dame de la mort de M. le curé de Conie. La mort s'est choisi encore une autre victime dans les rangs du clergé ; nous voulons parler de M. l'abbé Barbier, ancien curé d'Ymeray, depuis quelques années prêtre démissionnaire et retiré à Versailles.

QUELQUES MOTS SUR L'EXÉCUTION DU PLAIN-CHANT.

Dans notre numéro d'avril, nos lecteurs se le rappellent sans doute, nous avons indiqué, d'après les méthodes imprimées, la manière d'exécuter le chant grégorien tel que nous l'avons. Les trois leçons que le R. P. Dufour, collaborateur du R. P. Lambillotte et continuateur de ses entreprises a données, il y a une quinzaine de jours, aux élèves du grand séminaire et aux chantres de Notre-Dame, nous ont montré que nos explications avaient été, non pas erronées, mais incomplètes. Voici quelques observations que nous avons recueillies de ses lèvres, et plutôt encore saisies dans ses procédés lorsqu'il chante lui-même :

1. La toute petite note qui suit une caudée comme on le voit sur la pénultième des mots *Inimici mei* (Introït du Ier dim. de l'Avent), doit être traitée comme un port de voix ordinaire, c'est-à-dire qu'on n'en tient pas compte dans la mesure et que la voix glisse sur elle d'une manière peu sensible pour relier doucement la note qui précède à celle qui la suit. — Mais si la toute petite note ne se trouve pas sur le même degré que la suivante, comme on le voit au premier mot de l'Introït désigné plus haut, (monosyllabe *Ad*) où l'*ut* grave est suivi d'un intervalle de quarte, d'un *fa*, alors cette petite note doit être traitée comme l'apoggiature musicale, c'est-à-dire que l'ut et le ré deviennent des notes de même valeur; on en fait deux brèves coulées d'un même trait de gosier; cependant un chanteur habile grossira un tant soit peu le son sur la première (1).

2. Toute pénultième d'un morceau, d'un verset ou d'une

(1) On sait qu'une caudée suivie d'une brève ordinaire ne fait qu'un temps avec elle.

antienne, marquée ou non par une double note, doit être allongée. Dans les pièces du 3e ton et celles du 4e, les finales sont souvent *sol, fa, mi*; c'est le sol qu'on doit considérer comme la pénultième.

3. En général, le mouvement doit se ralentir sur les derniers traits d'un morceau de plain-chant. — De cette troisième remarque combinée avec les précédentes, on pourra conclure que le chant des finales, comme celles du graduel de l'office des morts, laissait passablement à désirer dans certaines églises, et que ces finales sont loin de mériter les reproches qu'on leur a adressés. Ainsi dans le graduel précité, ralentissez après avoir respiré sur la barre qui suit le dernier *ré* de *timebit*, puis des dernières notes faites des brèves égales, coulez-les lentement en vous gardant de la moindre secousse; insistez sur le *ré* pénultième; votre chant aura une tout autre valeur que par le passé.

4. On est porté à faire des dièzes sur certaines notes où il n'y en a point de marqués; dans le *Dies iræ* par exemple, le *do* grave suivi d'un *ré* court le risque d'être modifié par un dièze, il faut s'en abstenir, selon le P. Dufour, et suivre exactement les indications données sur ce point par la notation.

5. Les *crescendo* et *decrescendo* font bon effet dans le plain-chant, lorsqu'un artiste ou du moins un latiniste, bon chanteur, sait les employer à propos. Dans certains traits, comme celui que les musicographes appellent *torculus* (Ex.: dans l'introït de l'Avent, le mot *mihi, do, ré, ré),* il est facile de renforcer un peu le son sur la seconde note. Dans les traits spondaïques, comme le *do, ré* sur la syllabe *mons* du mot de*mons*tra, appuyez sur la note supérieure, etc. Rendez également avec un peu plus de force la note supérieure du trait appelé *climacus*, — une carrée et deux brèves descendant à la suite — (voyez, à l'introït du 3e dim. de l'Avent, les mots *semper, gaudete, hominibus*).

6. La mesure demandée par le P. Lambillotte, nous l'avons déjà dit et répété ailleurs, ne va pas au-delà de cette uniformité d'allure parfaitement digne et convenable dans le lieu saint, mais totalement distincte des procédés de notre musique. « On dira en français que vous gardez la mesure et que cette mesure est battue ou *peut l'être.* Il faut bien employer ce mot, à moins d'en inventer un autre; mais en l'employant il n'y faut pas attacher le sens rigoureux que nous lui donnons en musique. » Ainsi parle le P. Dufour : mais si l'on parvient, dans les chœurs nombreux, à faire disparaître la saccade, le frappé de chaque note, si l'on respire et l'on s'arrête où il le faut; si l'on ne coupe point maladroitement ce qu'on appelle les syllabes musicales, on aura un résultat déjà satisfaisant.

7. Dans les versets d'introït, il faut une libre allure analogue à celle qe l'on suit pour le chant ordinaire des psaumes. C'est une lecture accentuée, un récitatif où l'intelligence et le goût indiquent les inflexions, le mouvement et les repos. — Il en sera de même, à plus forte raison, pour les préfaces, l'épître et l'évangile, le chant des lamentations. Ces sortes de compositions appar-

tiennent au genre psalmodique et en suivent les règles; les notations auxquelles on les soumet ne sont guère, pour le mouvement, qu'une indication d'*à-peu-près* expliquée par l'usage; au moins les barres de silence ou de respiration sont là d'une utilité incontestable.

8. Lorsqu'on a remarqué dans une hymne la mesure régulière, il faut s'en tenir rigoureusement à tous les signes de notation dans ces sortes de chant. (Quelquefois pourtant, nous l'avons déjà dit, il est arrivé, par erreur typographique, que la barre complète a pris la place d'une demi-barre et *vice-versâ)*. Ainsi, l'hymne de Noël, page 67, est rythmée à trois temps; les *Iste Confessor* le sont à quatre temps; l'*Ave, maris stella* l'est à trois temps.

9. Généralement, dans le chant des psaumes, on suit une marche trop lente et trop mesurée sur les teneurs; mais d'un autre côté les repos passent trop inaperçus et l'on ne s'arrête pas assez sur les médiantes.

10. Le chant du *Gloria* et du *Credo* ne supporte pas une mesure trop égale; le peuple devine assez bien le rythme de ces morceaux. (Nous ferons observer que dans la notation du *Credo* des dimanches, le *si* bémol a été plusieurs fois oublié; que les *Gloria, Credo, Sanctus* et *Agnus* dans la messe (n° III) sont du 6e ton et non du 1er; il y a dans les livres une erreur typographique pour l'*O salutaris* qui est du 8e et non du 6e. — On a oublié de même les *doubles* notes dans le *Salve puer* qui doit être chanté selon l'usage ancien (1).

L'abbé GOUSSARD,
Membre de la Commission de chant.

DÉCEMBRE 1865.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois de Décembre 1865, et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.

Ce mois est consacré à honorer l'Immaculée-Conception de Marie et la Nativité de Notre-Seigneur.

Chaque jour, indulgence plénière pour quiconque s'étant confessé et ayant communié, récite devant une image quelconque de Jésus crucifié la prière : *En ego, ô bone et dulcissime Jesu,* etc. O bon et très-doux Jésus, etc. Il faut en outre, pour gagner cette indulgence, prier quelques instants aux intentions du Souverain-Pontife. (Cette prière se trouve dans les paroissiens romains après les actes pour la communion.)

(1) Un préjugé s'est répandu au sujet des petites notes qu'on trouve si fréquemment dans nos livres actuels. On a prétendu que ces petites notes étaient de l'invention du P. Lambillotte ou du P. Dufour. Il suffit de consulter leurs ouvrages théoriques pour se convaincre du contraire Le révérend P. Dufour nous a fait connaître publiquement combien ces notes étaient conformes à la tradition et combien on devait y tenir.

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la Communion Réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er décembre, vend. — St Éloi, év. et conf., *semidouble*, messe com. *Statuit.*

Indulg. plén. : 1° pour les membres de la confr. du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge. (Pour gagner cette indulgence chaque vend. de l'année, il faut, outre les conditions ordinaires, méditer dévotement pendant quelque temps sur la Passion de N.-S. J.-C. Les personnes qui ont la sainte habitude de faire chaque vendredi l'exercice du chemin de la croix, satisfont amplement à cette obligation.)

2, samedi. — Ste Bibiane, vierge et mart., *semidouble*, messe com. *Me expectaverunt.*

Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : O ma Souveraine, ô ma Mère, etc. (j. au ch. des fid).

Clôture des noces.

3, dimanche. — Ier de l'Avent, *semidouble*, office de ce jour, messe *Ad te*. Vêpres de St Pierre Chrysologue et mém. du dimanche.

Ind. plén. : 1° pour les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi; — 2° pour les associés à l'Œuvre de la Sainte-Enfance, à la condition de prier pour l'accroissement de cette Œuvre; — 3° pour le scap. bleu; — 4° pour les tertiaires franciscains (visite de la chapelle du tiers-ordre, ou, en cas d'empêchement, d'une église quelconque); — 5° pour les assoc. de la conf. de Notre-Dame de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, apr. les vêpres, le premier dim. de chaque mois.

4, lundi. — St Pierre Chrysologue, év., conf. et doct., *double*, messe propre *In medio.*

Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei*, etc., Ange de Dieu, etc. (j. au ch. des fid.).

5, mardi. — Ste Barbe, vierge et mart., *semidouble*, mes. com. *Loquebar.*

Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

6, mercredi. — St Nicolas, év. et conf., *double*, messe prop. *Statuit.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph (mercredi au ch. des fid.).

7, jeudi. — St Aignan, év. de Chartres, conf., *double*, mes. *Sacerdotes.*

Indulg. plén. : 1° pour les personnes qui récitent, le 1er jeudi du mois, en présence du saint Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.; — 2° première des deux indulg. plénières que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale (jour au choix des fidèles).

8, vend. — Solennité de l'Immaculée-Conception, *double de 2e classe avec oct.*, messe *Gaudens gaudebo*, mém. de la férie. Aux 2es vêp., mém. de St Ambroise. — A la cathédrale, après les vêpres, procession aux flambeaux dans l'église de Notre-Dame sous-terre.

Indulg. plén. : 1° pour les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 2° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 3° pour le scap. bleu; — 4° pour le scap. rouge; — 5° pour les associés à l'Apostolat de la prière; — 6° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 3 déc.); — 7° pour les possesseurs de chapelet, crucifix, médaille, etc., indulgenciés; — 8° pour les litanies de la sainte Vierge récitées chaque jour.

9, samedi. — St Ambroise, év., conf. et doct., *double*, messe propre *In medio.*

Ind. plén. pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 3 déc.)

10, dim. — IIe dim. de l'Avent, *semidouble*, office de ce jour, messe *Populus.* Aux 2es vêpres, mém. 1° de St Damase, 2° de l'octave.
Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 3 déc.); — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au choix des fidèles).

11, lundi. — St Damase, pape et conf., *semidouble*, messe *Sacerdotes.*
Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale (jour au choix des fidèles).

12, mardi. — Translation de la sainte Maison de Lorette, *double maj.* (du 10 déc.), messe propre *Terribilis.*
Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 3 déc.); — 2° première des deux indulgences plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie, Vis. (jour au choix des fidèles).

13, merc. — Ste Lucie, vierge et mart., *double*, messe *Dilexisti.*
Ind. plén. : 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour le scap. bleu.

14, jeudi. — Saint François Xavier, conf., *double* (du 3 déc.), messe *Loquebar.*
Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 3 déc.); — 2° pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces ind., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

15, vend. — Oct. de l'Immaculée-Conception, *double*, mes. *Gaudens.*
Indulg. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fidèles).

16, samedi. — St Eusèbe, év. et mart., *semidouble*, messe *Sacerdotes.*
Ind. plén. : 1° pour avoir fait chaque jour, pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (j. au ch. des fidèles); — 2° pour le scapulaire bleu.

17, dim. — IIIe dim. de l'Avent, *semidouble*, office de ce jour, messe *Gaudete.* Vêpres de l'Attente de l'Enfantement de la B. V. Marie, mém. du dimanche. — Aujourd'hui l'on commence les grandes antiennes appelées O.
Indul. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 3 déc.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité (j. au ch. des fidèles).

18, lundi. — Attente de l'Enfantement de la B. Vierge Marie, *double majeur*, messe *Rorate.*
Ind. plén. pour avoir récité chaque jour pend. un mois l'oraison : Loué et remercié, etc. (jour au choix des fidèles).

19, mardi. — St Odilon, abbé, *semidouble* (du 12 avril), messe com. *Os justi.*
Ind. plén. : 1° pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le trisagion : Saint, saint, saint, etc., Vis. (j. au ch. des fidèles).

20, merc. — Quatre-Temps, *jeûne.* — St Herménégilde, roi et mart. (du 13 avril), *semidouble*, messe com. *In virtute.*
Indulg. plén. : 1° pour le scapul. du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph (merc. au ch. des fid.).

21, jeudi. — St Thomas, apôtre, *double de 2e classe*, messe *Mihi.*
Indul. plén. : 1° pour les associés à l'archiconf. de St Joseph; — 2° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

22, vend. — Quatre-Temps, *jeûne.* — Saint Bernard de Thiron, abbé, *semidouble* (du 14 avril), messe com. *Os justi.*
Indulg. plén. : 1° Deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconf. du saint et imma-

culé Cœur de Marie, vis. (jour au choix des fidèles); — 2° pour le scapulaire rouge.

23, samedi. — Quatre-Temps, *jeûne*. — La B. Marie de l'Incarnation, veuve, *semidouble* (du 18 avril), messe com. *Cognovi.*

Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-Vous* (jour au choix des fidèles).

24, dim. — IVe dim. de l'Avent. De la Vigile de Noel *(sans jeûne), semidouble*, messe de la vig. *Hodiè*, avec mém. du dim. — 1es vêpres de la Nativité de N.-S. Jésus-Christ, sans mémoire.

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 3 déc.); — 2° pour le scapulaire bleu.

25, lundi. — Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, *double de 1re cl. avec octave.* Aux vêpres, mémoire de saint Etienne.

En ce jour, on dit une messe à minuit en mémoire du moment précis de la nativité du divin Sauveur dans l'étable de Béthléem; on en dit une seconde, à l'aurore, en mémoire de l'adoration des bergers, et une troisième, plus tard, pour honorer la naissance éternelle et avant tous les temps du Verbe divin.

Ind. plén.: 1° pour les associés à la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. du Mont-Carmel; — 3° pour le scap. bleu; 4° pour les tertiaires franciscains; — 5° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

26, mardi. — St Étienne, premier mart., *double de 2e classe avec oct.*, messe *Sederunt.*

Indulg. plén. pour le scapulaire du Mont-Carmel.

27, merc. — St Jean, apôtre et évangéliste, *double de 2e classe avec octave*, messe *In medio.*

Ind. plén.: 1° pour les memb. de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 3° pour le scapul. du Mont-Carmel; — 4° pour les associés à l'archiconf. de St Joseph; — 5° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

28, jeudi. — Les Saints Innocents, mart., *double de 2e classe avec octave*, messe propre *Ex ore.*

Pour les porteurs du scapulaire bleu, nomb. indulg. plénières et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind. visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (j. au ch. des fid.). — Ind. de 7 ans et de 7 quarantaines pour les assoc. à l'archiconf. de Notre-Dame de sous-terre, Vis. de la chapelle de l'archiconf., ou, en cas d'empêchement, de l'église paroissiale.

29, vend. — St Thomas de Cantorbéry, évêque et mart., *semidouble*, messe propre *Gaudeamus.*

Ind. plén.: 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation: Doux Cœur de Marie, soyez mon salut (jour au choix des fidèles).

30, samedi. — De l'octave de la Nat. de N.-S., *semidouble*, messe *Puer.*

Ind. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (jour au choix des fidèles).

31, dim. — St Sylvestre, pape et conf., *double*, messe *Sacerdotes.* A la messe, mém. du dim. dans l'oct. de la Nativité et des 4 oct. — Vêpres de la Circoncision de N.-S. J.-C., point de mémoire.

Ind. plén.: 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 3 décem.); — 2° pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulgences plénières et partielles du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (j. au ch. des fidèles).

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A

LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES

MOIS DE DÉCEMBRE 1865.

AVIS.

En vente au 1er janvier 1866, chez tous les libraires et marchands de livres et dans la plupart des sacristies,

GUIDE DES OFFICES DIVINS

à l'usage du diocèse de Chartres, pour l'année 1866.

Ce petit livre, indispensable à toute personne désireuse de pouvoir suivre les offices de l'Église, indique les saints de tous les jours de l'année, avec le rite de l'office et la couleur des ornements; il donne plus de détails pour les dimanches et fêtes. On trouve à la fin un supplément contenant les vêpres de Pâques, qui manquent dans plusieurs Paroissiens.

Le prix qui n'en peut encore être fixé d'une manière précise, n'atteindra pas peut-être, et ne dépassera certainement pas 25 centimes.

ROUVRAY-SAINT-FLORENTIN. — La paroisse de Rouvray-Saint-Florentin a suivi, durant le mois de novembre, les exercices du jubilé. L'occasion était favorable pour tenter un renouvellement dans cette paroisse; aussi une mission a-t-elle été donnée par le R. P. Michon, qu'on appelle l'apôtre du Perche et qu'on peut bien appeler aussi l'apôtre de la Beauce. Ici comme partout ailleurs, sa parole sympathique et miséricordieuse a su attirer, captiver, ramener au bien, à la pratique du devoir, et le succès obtenu a dépassé toute espérance.

Les saints exercices ont commencé le 8 novembre pour finir le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception, et pendant ce mois de grâces la paroisse entière s'est portée avec empressement au pied de la chaire de vérité, pour y recevoir avec attention et recueillement la semence de la divine parole, et assister à ces conférences familières qui ont l'avantage de donner à l'instruction religieuse plus de piquant et d'attrait. Plusieurs cérémonies aussi intéressantes que solennelles sont venues couper agréablement la suite des exercices ordinaires et multiplier les heureuses impressions. Ce fut d'abord la bénédiction de tous les petits enfants, spectacle bien touchant, circonstance bien favorable et habilement saisie par le zélé prédicateur pour adresser aux parents

des avis précieux sur le devoir de l'éducation; ce fut ensuite la consécration de la paroisse à la sainte Vierge, et enfin l'amende honorable au sacré cœur de Jésus! Actes solennels bien propres à réveiller les consciences, à ranimer les sentiments de la foi et de la piété.

Rien n'avait été oublié pour rehausser l'éclat de chacune de ces fêtes. Grâce à la pieuse générosité d'une famille honorable qui, réunissant à la noblesse du rang celle des sentiments du cœur, ne sait pas refuser son concours quand il s'agit d'une bonne œuvre, la modeste église de Rouvray s'est vue brillamment illuminée, enjolivée de gracieux festons. Une guirlande de lanternes vénitiennes circulait autour de la nef et répandait une lumière sombre et mystérieuse qui faisait admirablement ressortir l'illumination de l'autel, tout étincelant de bougies artistement disposées, illumination à laquelle la paroisse a voulu contribuer pour une large part. Tout cela joint au chant de cantiques populaires et à la douce harmonie d'un bel orgue que la noble bienfaitrice du pays se faisait un plaisir et un honneur de toucher, a donné tout naturellement beaucoup d'attrait aux saints exercices de la mission. Aussi bon nombre de fidèles des paroisses environnantes sont venus grossir l'assistance déjà si nombreuse, et aux jours des grandes cérémonies, l'enceinte sacrée se trouvait trop étroite pour contenir la foule qui s'y pressait.

Une mission si bien suivie ne pouvait rester sans fruits. Recommandée tout spécialement au cœur si miséricordieux de Jésus, et placée sous la protection de la bienheureuse Marie-Marguerite Alacoque, dont l'église de Rouvray a le privilége de posséder, grâce à la pieuse munificence de Mme la marquise de Gouvion Saint-Cyr, une précieuse relique richement enchâssée, elle devait infailliblement être bénie. Aussi que de pères et mères de famille, que de jeunes gens se sont réconciliés avec leur Dieu! Qu'il était beau, le jour de la clôture de la mission, de voir une quarantaine d'hommes et de jeunes gens s'approcher avec dignité et recueillement de la table sainte et fouler aux pieds le respect humain! Qu'il est doux et consolant pour le cœur d'un pasteur de voir, sur une population de quatre cents habitants, près de cent quarante personnes remplir leur devoir de chrétien!

Dieu en soit loué! Qu'il daigne affermir par sa grâce et continuer le bien commencé! Les habitants de Rouvray-St-Florentin se rappelleront avec bonheur et reconnaissance le jubilé et la mission de 1865.

La paroisse de Villars a eu aussi sa part des saints exercices, et le grain de froment n'est point tombé sur une terre stérile; on a remarqué une vingtaine de retours, et quelques hommes sont comptés parmi les personnes revenues à Dieu. Au résumé, sur une population de deux cent quatre-vingts habitants, plus de quatre-vingts se sont approchés de la sainte table. C'est un résultat bien satisfaisant dont on ne peut que remercier vivement le Seigneur.

SAINT-BOMER. — C'était grande fête à Saint-Bomer, le 29 novembre dernier. M. l'abbé Pallu, chanoine honoraire, curé de cette paroisse, a trouvé moyen, par les sacrifices qu'il s'était imposés et par l'assistance de quelques bonnes âmes, de fonder une maison de Sœurs de Notre-Dame de Chartres pour la visite des malades et l'instruction des petites filles. Il est sur la liste des donateurs certain nom que nous voudrions pouvoir signaler; au moins nous sera-t-il permis de citer ceux de M. le vicomte et de Mme la vicomtesse de Castillon de Saint-Victor, propriétaires du château de La Grève, à Saint-Bomer.

L'installation des religieuses, ajournée pour différents motifs, se fit la veille de Saint-André, fête patronale de M. l'abbé Pallu, fête vraiment *double* et même de première classe pour la localité, on peut le dire. Quel empressement en effet de toutes parts pour accourir à l'église au moment fixé! La cérémonie commença selon l'usage, par le chant du *Veni Creator;* après l'évangile, M. l'abbé Teyssier, vicaire-général honoraire et supérieur des Sœurs de Notre-Dame, développa dans un discours bien senti l'importance et les avantages de l'instruction et de l'éducation chrétienne pour les jeunes filles.

La sainte messe était chantée par M. le Curé qui, dans cette circonstance, célébrait en même temps sa cinquantième année de prêtrise et le quarante-neuvième anniversaire de son installation à Saint-Bomer. Il lui était bien permis de rendre grâces à Dieu des bénédictions accordées à son ministère pendant un si long espace de temps : l'expression de sa physionomie disait sa joie et sa reconnaissance. Un grand nombre de prêtres, et entre autres deux de ses anciens élèves, M. l'abbé Cochin, vicaire de Dreux, et M. l'abbé Thirouard, curé de Beaumont, étaient présents pour exprimer au vénéré pasteur leurs félicitations, leurs souhaits de bonne fête, et demander avec lui le succès de l'Œuvre naissante.

Après la sainte Messe, on se rendit processionnellement à la maison destinée aux religieuses. C'est une jolie propriété acquise par M. le Curé, et on ne peut mieux réparée; les belles pièces dont se compose le bâtiment à double étage, la cour spacieuse et le jardin, tout a de quoi satisfaire l'œil le plus exigeant. Un massif de fleurs qu'on aurait dit sortant des serres impériales, s'élevait au milieu de la classe, surmonté d'un crucifix et d'une statue de la Sainte-Vierge; c'est devant cet autel d'un nouveau genre que furent récitées les prières de la bénédiction; puis on entendit la clochette aux sons encore inconnus pour les jeunes écolières, vibrer joyeusement et préluder ainsi à sa mission. L'allégresse était universelle; on sut l'exprimer par le chant du *Te Deum* en revenant à l'église. « Tout n'était pas fini pour nous, ajoute un témoin oculaire qui nous a raconté ces détails; les heureux convives de M. le Curé de St-Bomer ont vu sur sa table une nouvelle preuve de la générosité et de la délicatesse des honorables châtelains de La Grève. Deux incidents heureux vinrent ajouter au banquet un intérêt sans égal; ce fut d'abord la lecture publique d'une lettre vraiment touchante adressée à M. l'abbé Pallu par le plus jeune

de ses élèves, maintenant supérieur de la Maîtrise, qui expliquait les motifs de son absence, les regrets de son cœur si dévoué à celui qu'il appelait son père. Ce furent ensuite les paroles chaleureuses de M. Ernest de Chabot, maire de la commune, qui après avoir secondé son curé de toute sa bienveillance, tenait à exprimer hautement ses sentiments et ceux de la population entière pour celui qui, depuis près d'un demi-siècle, vivait au milieu d'elle en faisant le bien. »

Abondant. — Le jour de la fête de l'Immaculée-Conception, avait lieu, dans l'église d'Abondant, la bénédiction d'une chapelle érigée en l'honneur de Notre-Dame-de-Pitié, par les soins de M. l'abbé Besnard, curé de Droue. M. l'abbé Besnard se montre un bienfaiteur généreux envers sa paroisse natale, gouvernée par un pasteur tant aimé de son troupeau. Après avoir fait, par un don important à la fabrique, une fondation de cinquante-deux messes pour lui et sa famille; après avoir assuré entre les mains de M. le Curé une rente qui permettra d'habiller les enfants pauvres exacts à fréquenter les écoles et à assister à la sainte messe, fêtes et dimanches; après avoir fourni quatre belles verrières qui ornent le sanctuaire de la sus-dite église, il a voulu couronner ses œuvres en faisant construire une chapelle voûtée, très-élégamment peinte, avec une grille en fer de très-bon goût, qui la clôt, ouvrant par une grande arcade ogivale dans l'église, et faisant face à une autre chapelle richement décorée par la noble famille Des Cars. Au fond de la chapelle se détache une belle verrière qui représente Notre-Dame-de-Pitié, tenant sur ses genoux le corps inanimé de Notre-Seigneur; puis saint Jean et la Madeleine contemplent les souffrances de notre divin Sauveur et de sa sainte Mère. A. F. G.

Chateaudun. — Lundi 18 décembre, la paroisse de la Madeleine de Châteaudun menait le deuil de son pasteur, et la ville entière s'était réunie pour rendre les derniers devoirs à ce vénérable curé. Parti de chez lui le 4 novembre, déjà souffrant, il avait dû s'aliter à Chartres, chez son frère, curé de St-Pierre, et renoncer à la satisfaction d'aller installer de sa main un enfant de Châteaudun, maintenant prêtre et nommé récemment curé de Coltainville. Le samedi suivant il rentrait dans son presbytère plus malade que jamais, et malgré les soins les plus assidus, les plus persévérants, il expirait au bout de quarante jours de cruelles souffrances dans une lente et douce agonie, le 16 décembre, trois ans jour pour jour après ce bon M. Souasay, curé de Saint-Valérien, dont la mort soudaine et si violente a laissé parmi nous tant de vifs regrets.

Jean-Baptiste Dallier, né à Nogent-le-Rotrou le 1er juin 1804 d'une famille honorable et considérée dans le pays, quitta de bonne heure la province pour aller terminer ses études au collége Stanislas si réputé alors, et qui a fourni à la France, tant dans l'église que dans le monde, nombre d'hommes distingués. C'est là sans doute, sous la direction du célèbre abbé Liautard, qu'il puisa les premiers éléments de cette politesse exquise que la charité chrétienne ne fit qu'embellir. Il ne rentra dans son diocèse qu'en 1827 pour recevoir la prêtrise des mains de Mgr Clausel de Montals, qui le nomma d'abord curé de Romilly, près Cloyes. C'est dans cette première paroisse qu'il fit, pour ainsi parler, l'apprentissage du ministère pastoral et laissa voir dès lors les qualités rares qui

déterminèrent son évêque à le placer sur un théâtre plus vaste et plus proportionné avec son zèle. Le premier vicaire de la Madeleine, M. Haillard, ayant été enlevé par une mort trop précoce, M. Cavrel, curé de la paroisse, réclamait avec instance un homme de choix qui pût décharger ses vieux ans d'un si lourd fardeau et lui succéder au besoin. M. Dallier fut appelé à remplacer l'honorable défunt dans sa qualité d'aumônier de l'Hôtel-Dieu et de premier vicaire. C'était en 1836. Jusqu'en janvier 1841 il remplit cette double fonction avec un zèle si prudent et si expérimenté, que M. Cavrel ne voulut plus différer de se démettre en sa faveur. Sa proposition entrait parfaitement dans les vues de Mgr Clausel qui fut heureux de pouvoir conférer à son digne vicaire les honneurs d'un titre dont il supportait toutes les charges. Sa prise de possession fut loin d'être brillante. L'installation eut lieu non pas dans le grand chœur ni au maître-autel, mais dans l'étroit sanctuaire de saint Vincent-de-Paul, la nef principale étant alors interdite par suite de craintes exagérées touchant sa solidite, qu'on reconnut bientôt dénuées de fondement. Mais si solide qu'elle pût être encore, la grande église n'en était pas moins froide en hiver. Néanmoins le nouveau curé se dévoua avec une nouvelle ardeur à y souffrir le froid et la bise pendant des matinées et quelquefois des journées entières souvent commencées avant l'aurore, pour y vaquer sans relâche à la prière et à la direction des âmes.

C'est après bientôt trente ans d'une vie si laborieuse et si remplie, consacrée au service de la paroisse de la Madeleine qu'il a plu à Dieu de l'appeler à la récompense, sans vouloir écouter nos vœux et nos supplications les plus multipliées : son serviteur avait assez longtemps travaillé pour sa gloire, il ne lui restait plus qu'à se coucher sur la croix pour mériter d'entrer plus immédiatement par ce chemin royal dans la gloire de son Seigneur. Telle est l'explication de cette maladie longue et cruelle que la Providence lui a envoyée, qu'il a soufferte avec tant de patience et qui l'a ravi enfin à l'amour de ses paroissiens.

M. Dallier nous laisse comme souvenir de son ministère pastoral au milieu de nous trois œuvres principales dont chacune suffirait pour faire bénir sa mémoire, et que je n'ai besoin que d'indiquer.

La première, chère aux âmes pieuses en même temps que recommandable aux amis de nos origines chrétiennes, c'est ce dévot sanctuaire de la sainte Vierge qu'il a édifié de ses propres ressources, aidé seulement de quelques dons particuliers et qu'il décorait avec tant de goût pendant toute la durée du beau mois de Marie, dont il avait, le premier, introduit la solennité parmi nous. C'est là, sous un autel richement sculpté, qu'un tombeau couronné d'une dentelle de pierre renferme les restes vénérés du premier apôtre connu de notre contrée, qui a résidé comme évêque dans notre antique cité, et dont le pieux curé avait préparé la translation solennelle que vint faire en personne Mgr Regnault le jour de la fête de la Madeleine, au mois de juillet 1854.

La seconde, c'est l'établissement en notre ville des Sœurs de Bon-Secours, si utiles aux médecins, si sympathiques aux malades, et dont on ne peut bien apprécier l'intelligence et le dévouement que lorsque, comme nous, on les a vues jour et nuit à l'œuvre.

La troisième enfin, c'est l'institution du vestiaire des pauvres, qui sans grever beaucoup les riches, souvent même en les débarrassant d'une foule d'objets devenus inutiles, a déjà fait sans bruit tant de bien aux indigents et qui peut en faire encore davantage à proportion que les bons amis des pauvres voudront bien continuer à encourager cette œuvre modeste, mais éminemment charitable.

L.-P. L.

STATION DE L'AVENT A LA CATHÉDRALE. — Voici le nom des prédicateurs : M. l'abbé Lhotellier, curé de Thiville; M. l'abbé Vassard, vicaire de la cathédrale; M. l'abbé Niochau, curé de

Bouglainval; M. l'abbé Percebois, curé de Frazé; M. l'abbé Hénault, curé de Lucé; M. l'abbé Lemoine C., professeur de l'institution Notre-Dame.

NOMINATIONS. — M. l'abbé Lebrun a passé de Vichères à Vaupillon; — M. l'abbé Leroy, de l'institution Notre-Dame à Vichères.

JANVIER 1866.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois de Janvier 1866, *et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.*

Ce mois est consacré à honorer la divine Enfance de Jésus.

Chaque jour, indulgence plénière pour quiconque s'étant confessé et ayant communié, récite devant une image quelconque de Jésus crucifié la prière : *En ego, ô bone et dulcissime Jesu,* etc. O bon et très-doux Jésus, etc Il faut en outre, pour gagner cette indulgence, prier quelques instants aux intentions du Souverain-Pontife. (Cette prière se trouve dans les paroissiens romains après les actes pour la communion.)

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la Communion Réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er janv., lundi. — Circoncision de N.-S. Jésus-Christ, *double de* 2e *cl.,* messe *Puer natus,* sans mém. — Vêpres de la fête, mém. de saint Etienne.

Indulg. plén. : 1° pour les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 2° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 3° pour les associés à l'archiconf. de St Joseph; — 4° pour les tertiaires franciscains (visite de la chapelle du tiers-ordre, ou, en cas d'empêchement, d'une église quelconque.

2, mardi. — Oct. de St Etienne, prem. mart., *double,* messe *Sederunt.*

Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : O ma Souveraine, ô ma Mère, etc. (j. au ch. des. fid).

3, mercredi. — Ste Geneviève, vierge, *double de* 2e *classe,* mes. com. *Dilexisti.*

Indulg. plén. pour le scapulaire du Mont-Carmel.

4, jeudi. — Octave des Saints Innocents, *double,* messe *Ex ore.*

Indulg. plénière pour les personnes qui récitent, le 1er jeudi du mois, en présence du saint Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur,* etc.

5, vendredi. — Vigile de l'Epiphanie *(sans jeûne), semidouble,* messe *Dum medium.*

Indulg. plén. : 1° pour les membres de la confr. du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge. (Pour gagner cette indulgence chaque vend. de l'année, il faut, outre les conditions ordinaires, méditer dévotement pendant quelque temps sur la Passion de N.-S. J.-C. Les personnes qui ont la sainte habitude de faire chaque vendredi l'exercice du chemin de la croix, satisfont amplement à cette obligation.)

6, samedi. — Epiphanie de N.-S. Jésus-Christ, *double de* 1re *classe avec octave,* messe *Ecce advenit.* (La solennité est remise au dimanche

suivant; les indulgences plénières attachées à cette fête sont également transférées.)

Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière: *Angele Dei*, etc., Ange de Dieu, etc. (j. au ch. des fid.).

7, dimanche. — Ier après l'Epiphanie. Par translation, solennité de l'Epiphanie, messe *Ecce advenit.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er janv.); — 3° pour les associés à l'archiconfr. de saint Joseph; — 4° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés; — 5° pour les associés de la conf. de Notre-Dame de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédr., apr. les vêpres, le prem. dim. de chaque mois.

OUVERTURE DES NOCES.

8, lundi. — De l'octave, *semidouble,* messe de la fête *Ecce advenit.*

Indulg. plén. : Première des deux indulg. plénières que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale (jour au choix des fidèles).

9, mardi. — De l'octave, *semidouble,* messe de la fête.

Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

10, mercredi. — De l'octave, *semidouble,* messe de la fête.

Ind. plén. : 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconf. de St Joseph (mercredi au ch. des fid.).

11, jeudi. — De l'octave, *semidouble,* messe de la fête.

Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale (jour au choix des fidèles).

12, vendredi. — De l'octave, *semidouble,* messe de la fête.

Indul. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° première des deux indulgences plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconfr. du saint et immaculé Cœur de Marie, Vis. (jour au choix des fidèles).

13, samedi. — Octave de l'Epiphanie, messe propre *Ecce advenit.*

Ind. plén. pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au choix des fidèles).

14, dim. — IIe après l'Epiph. Fête du Saint Nom de Jésus, *double de 2e classe,* messe propre *In nomine.* Mém. du dimanche, et dans les messes priv. de St Félix. — Vêpres de la fête, avec mém. de saint Malard et du dimanche.

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er janv.); — 2° pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces ind., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

15, lundi. — St Malard, évêque de Chartres, *double,* messe *Statuit.*

Indulg. plén. pour avoir fait chaque jour, pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (j. au ch. des fidèles).

16, mardi. — St Marcel, pape et mart., *semidouble,* messe *Statuit.*

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er janvier); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-Vous* (jour au choix des fidèles).

17, mercredi. — Saint Antoine, abbé, *double,* messe *Os justi.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapul. du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph (merc. au ch. des fid.).

18, jeudi. — Chaire de St Pierre à Rome, *double majeur,* messe prop. *Statuit.*

Indul. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité (j. au ch. des fidèles).

19, vendredi. — St Laumer, abbé, *double*, messe com. *Os justi.*
Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : Loué et remercié, etc. (jour au choix des fidèles).

20, samedi. — St Fabien et St Sébastien, mart., *double*, mes. *In virtute.*
Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : Saint, saint, saint, etc., Vis. (j. au ch. des fidèles).

21, dim. — IIe et dernier après l'Epiph. En ce jour, fête de Notre-Dame Refuge des pécheurs. Dans les églises où est établie l'Archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie, *double de 2e classe;* dans les autres églises, *double maj.* — A la messe, mém. du Sacré Cœur de Jésus et du dim. — Aux 2es vêpres, mémoire 1° du Sacré Cœur de Jésus, 2° du dim., 3° de St Vincent et de St Anastase, mart.
Ind. plén. : 1° pour les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 2° pour les tertiaires franciscains (visite comme au 1er janvier).

22, lundi. — St Vincent et saint Anastase, mart., *semid.*, mes. *Intret.*
Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie, vis. (jour au choix des fidèles).

23, mardi. — Les Fiançailles de la Ste Vierge, *double majeur*, messe *Salve, sancta Parens.*
Ind. plén. : 1° pour les associés à l'archiconfr. de saint Joseph; — 2° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er janvier).

24, mercredi. — St Timothée, év. et mart., *double*, messe *Statuit.*
Ind. plén. : 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archic. de saint Joseph (merc. au choix des fidèles).

25, jeudi. — Conversion de saint Paul, *double majeur*, messe *Scio.*
Ind. plén. pour les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie.

26, vendr. — St Polycarpe, év. et mart., *double*, messe *Sacerdotes.*
Indulg. plén. : 1° pour le scapul. rouge; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le chapelet brigitté (j. au ch. des fid.).

27, samedi. — St Jean Chrysostôme, év. et doct., *double*, mes. *In medio.*
Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulgences plénières et partielles du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (j. au ch. des fid.).

28, dimanche. — Septuagésime, *semidouble*, mes. *Circumdederunt.* — Vêpres de St François de Sales et mémoire du dimanche.
Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er janv.); — 2° pour les porteurs du scapulaire bleu, nombr. indulg. plénières et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (j. au ch. des fidèles).

29, lundi. — St François de Sales, év. et conf., *double*, messe *Statuit.*
Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er janv.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : Doux Cœur de Marie, soyez mon salut (jour au choix des fidèles); — 3° pour les personnes qui, ayant rempli les autres conditions ordinaires, visitent la chapelle de la Visitation.

30, mardi. — Prière de N.-S. Jésus-Christ au jardin des Oliviers, *double majeur*, messe *Cor meum.*
Ind. plén. pour les tertiaires francisc. (vis. comme au 1er janv.).

31, mercredi. — St Pierre Nolasque, conf., *double*, messe *Loquebar.*
Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour les tertiaires franciscains (visite comme au 1er janvier).

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de Gouverneur.

LA VOIX
DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES,
PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE
POUR CHAQUE MOIS DE L'ANNÉE.



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous

(S. Paul aux Gal. c. vi., 19.)

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident : on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 *mai* 1855.*)*

3 fr. par an pour la France.

5 fr. par an pour l'Étranger.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Xe ANNÉE.

1er NUMÉRO. — JANVIER 1866.

S'adresser directement pour les abonnements, à M. le SUPÉRIEUR ou à l'un de MM. les DIRECTEURS de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de CHARTRES (Eure-et-Loir).

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES,

BULLETIN MENSUEL DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME OU DES VOCATIONS PAUVRES, ET DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE.

Neuvième année d'existence.

La Voix de Notre-Dame de Chartres est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE.

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'Œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes: Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame*. Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une Messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de sous-terre *le 25 de chaque mois et le samedi de chaque semaine;* ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires: 1° en entrant dans l'Association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie, ou, s'ils ne le peuvent, leur *propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite, aux fêtes: 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la sainte Vierge (21 novembre); 4° des saints Innocents (28 décembre).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association, comme offrandes pour les cierges pris au sanctuaire de la sainte Vierge, honoraires pour les bénédictions ou évangiles demandés aux chapelains du même sanctuaire, autres aumônes, démarches pour trouver de nouveaux associés ou de nouveaux abonnés à la *Voix de Notre-Dame*, etc., etc.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

La *Voix de N.-D. de Chartres* paraît au commencement de chaque mois.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance, soit en timbres-poste, soit, comme nous le jugeons préférable, par un mandat sur la poste. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

La date de l'abonnement est fixée pour chacun au 1er du mois qui suit celle de son inscription.

S'adresser, tant pour les abonnements à la *Voix de Notre-Dame* que pour l'admission des enfants, et en général pour tout ce qui concerne l'Œuvre et l'Archiconfrérie, à M. le Supérieur des Clercs de Notre-Dame, à Chartres (Eure-et-Loir).

Dixième année.

1er NUMÉRO. JANVIER 1866.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

On est prié de remettre une bande de son journal lorsqu'on adresse son offrande.

A NOS ABONNÉS. — LE PACTOLE.

Dans une des riches contrées qui avoisinent l'occident et s'étendent sous la zône orientale, il est une belle rivière chantée jadis par le poète de Sulmone; le Pactole est son nom. Selon le récit de la fable, un roi, dont le toucher convertissait tout en or, descendit un jour au sein de ses flots, et ses flots se mirent à rouler les paillettes merveilleuses si chères aux mortels. Certes on ne nous verra point nous élancer jusqu'au-delà du Bosphore, vers les ondes séduisantes qui promènent la fortune, pas plus que l'appât d'une richesse mêlée aux sables d'un fleuve ne nous conduira vers les rives du Tage. Notre âme veut sauver de tout péril ses aspirations au bonheur et, pour cette raison, elle ne se départira point d'une règle sage fondée sur cette maxime de l'Écriture : « Bienheureux l'homme qui ne s'en va point à la » suite de l'or. »

Non, bien aimés lecteurs, les Clercs de Notre-Dame ne seront point esclaves des trésors, enseigne d'une fausse félicité; l'Esprit saint le défend. Mais, remarquez-le bien, si, grâce à votre générosité, il nous arrive de palper ce métal que Dieu a créé pour nous servir, comme nous sommes faits nous-mêmes pour servir Dieu, nous saurons goûter cette autre maxime : « Possédez l'or » sans qu'il vous possède. » D'ailleurs, et qui l'ignore? les symboles de la richesse ont l'habitude de glisser de nos mains avant que nous ayons eu le temps de jeter sur eux un regard de

complaisance. Des comptes rendus vous ont appris le nombre de vos protégés qui vivent près de nous à l'ombre des sanctuaires, et vous devinez sans peine de combien de créanciers ces protégés deviennent chaque jour les tributaires pour les besoins de la vie.

Lorsque le héros immortel, qui découvrit l'Amérique, reçut de l'un de ses capitaines le premier or apporté des minerais de l'Ozama, il se mit à genoux, disent ses historiens, et il remercia le Seigneur. Pourtant Christophe Colomb n'avait point quitté la Péninsule, bravé les tempêtes, résisté aux éléments en courroux et aux hommes ingrats, dans le but de devenir un nouvel Attale; cette terre dont l'existence avait été révélée à son génie, il voulait la conquérir pour qu'elle fût bientôt la conquête de Jésus-Christ. Si la vue de l'or faisait sa joie, c'est qu'il était un gage de la richesse du sol, condition importante sans laquelle son expédition ne pourrait trouver grâce devant la cour du roi Ferdinand. Pour nous dont la sainte entreprise rejette les voiles du mystère, nous dont le devoir est de préparer pour l'avenir des ministres du Seigneur, et par là de concourir humblement à l'extension des conquêtes évangéliques, nous imitons l'illustre marin. En présence des deniers qui viennent promettre le succès à notre œuvre, nous aimons à nous agenouiller devant l'auteur de tous dons, et nos lèvres murmurent les prières de la reconnaissance.

Et maintenant, chers lecteurs, laissez-nous vous dire comment tout près de nous, apparaît à nos regards un Pactole aimé. Au temps du paganisme, à cette époque fatale où le souffle dévorant de l'égoïsme ne pouvait que dessécher les cœurs, il y avait encore dans le monde un certain courant de sentiments généreux qui portait çà et là à quelques infortunes le tribut de ses bienfaits; c'était comme l'humble rigole presque inaperçue dans la plaine et qui cependant y entretient un reste de fraîcheur et de vie. Le catholicisme a touché ce faible courant, et son contact lui a communiqué une puissante vertu; maintenant, c'est une source intarissable, un fleuve majestueux qui divise ses eaux pour répondre partout à la souffrance et au besoin.

Souvent un léger ruisseau s'en échappe et dirige vers notre modeste asile son onde bienfaitrice. En venant expirer au pied du trône de Notre-Dame, fondatrice et maîtresse de la maison des clercs, il y dépose pour ses enfants quelques paillettes attendues, et Notre-Dame ne manque jamais de lui dire ces

douces paroles : « Charmant ruisseau, je te bénis; en échange » de ton petit flot d'or, remporte un flot abondant des grâces » dont je suis le canal, et retourne par le même chemin; j'aime » le sol que tu arroses, charmant ruisseau; j'aime ceux qui » favorisent ta course vagabonde. »

Abonnés de la *Voix*, vous avez entendu les remercîments de notre céleste patronne. Au déclin d'une année ces paroles ne sont-elles pas de bon augure pour une autre année à son aurore? Nous vous les transmettons comme une récompense de votre générosité. Marie compte vos offrandes par autant de sourires qu'elle vous envoie; c'est bien l'accomplissement des mille vœux qu'ont formés et que renouvellent, ces jours-ci surtout, pour leurs bienfaiteurs, *les Clercs de Notre-Dame de Chartres.*

L'abbé Goussard.

VIE DIVINE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE

D'APRÈS MARIE D'AGRÉDA.

(Suite et fin.)

XV.

La très-sainte Vierge, retirée dans le Cénacle, jouit souvent de l'ineffable présence de son divin Fils, et reçut de lui la garde de son Église. Dépôt sacré qui fut si cher à Marie, qu'elle consentit à rester avec le troupeau fidèle, pour le guider, le consoler, le fortifier, tandis que le Sauveur, du haut du ciel, veillerait sur lui, et offrirait incessamment à son Père, pour la rédemption de tous les hommes ses plaies divines à jamais glorifiées.

Les quarante jours que le Sauveur devait rester sur la terre, après sa résurrection, étant accomplis, il se dirigea avec sa mère vers la montagne des Oliviers, accompagné de ses apôtres et de ses disciples. Là, il leur fit ses derniers adieux, les bénit, et s'éleva dans les cieux... Une nuée vint bientôt le dérober à leurs regards attristés... En ce moment solennel, deux anges leur apparurent; et tandis qu'ils leur parlaient, la très-sainte Vierge jouissait de la vision intuitive de la divinité. Il lui était aussi donné de contempler la splendeur infinie du Verbe incarné, et de voir le trône éclatant qui lui était préparé à la droite de son divin Fils.

Cependant, pour les nombreux témoins de cette scène grandiose qui terminait si majestueusement le drame sanglant du Calvaire, l'heure était venue de retourner à Jérusalem. Marie et

son pieux cortége rentrèrent donc dans le Cénacle, afin de s'y disposer par la prière, les veilles et les jeûnes, à la venue de l'Esprit consolateur.

La très-sainte Vierge, à partir de ce moment jusqu'à sa mort, fut l'âme de tout ce qui se fit dans l'Église; mais, voulant donner l'exemple d'une parfaite soumission à celui qui en était le chef visible, jamais elle ne prit l'initiative apparente d'aucune décision grave, laissant toujours à saint Pierre la parole et l'action.

La mère de la Sagesse obéissait aussi à saint Jean, afin d'enseigner aux âmes religieuses, et surtout à celles qui sont élevées à un haut degré de contemplation, qu'elles ne doivent pas se prévaloir de leurs lumières personnelles pour se mettre au-dessus des guides appelés à les conduire dans les voies de la perfection.

XVI.

Il n'est pas possible à une plume humaine de décrire les merveilleux effets que produisit sur Marie la descente de l'Esprit-Saint. Toutes les faveurs, toutes les grâces, tous les dons, qu'elle avait déjà reçus, furent renouvelés en elle avec une telle plénitude, que son divin Époux put lui adresser, en présence de toute la cour céleste, ce magnifique éloge dont elle réalisait le symbole : *Multæ filiæ congregaverunt divitias; tu supergressa es universas.* (1)

Après le grand jour de la Pentecôte, Marie se livra de nouveau à toutes les œuvres de miséricorde; elle visitait les pauvres, les malades, les infirmes, et, semant les miracles sous ses pas, elle guérissait leurs maux et consolait leurs douleurs. La divine Reine, éclairée par une lumière surnaturelle, avait une si profonde vénération pour la dignité sacerdotale, qu'elle servait les prêtres à genoux et baisait avec respect leurs mains, comme divinisées par l'attouchement sacré de l'adorable victime.

Ce fut saint Pierre qui, le premier, célébra les saints mystères, et, le premier aussi après le Seigneur Jésus, eut l'inexprimable bonheur de communier la très-sainte Vierge. Le Cénacle resplendissait d'une céleste clarté, et une multitude d'anges environnait le saint autel.

Par un privilége que la maternité divine et la pureté de Marie expliquent facilement, la Vierge immaculée conservait les saintes espèces d'une communion à l'autre. Ainsi, dans ces temps où il n'y avait encore ni temples ni lieux de réserve pour la divine Eucharistie, l'Eglise ne fut pas privée de son divin trésor, et le

(1) Prov., ch. 31, v. 29.

cœur de Marie devint à la fois le ciboire et le tabernacle où Jésus-Hostie résidait substantiellement... Heureuses années où notre bon Sauveur fut adoré, vénéré, loué et honoré d'une manière parfaite! Réparation préventive des cruels outrages que les ingrats et les impies lui préparaient dans le Sacrement de son amour!

La persécution qui s'éleva contre l'Église naissante, fit éclater la constance des apôtres, et la tendre et maternelle sollicitude de Marie pour les intrépides athlètes de la foi. Elle encouragea saint Étienne au martyre, fortifia saint Jacques le Majeur par une consolante vision, et envoya un ange à saint Pierre pour briser ses liens et ouvrir devant lui les portes de son noir cachot. Mais comme il entrait dans les desseins de Dieu que Marie quittât pour un temps la Judée, elle prit, après la délivrance du prince des apôtres, le chemin de l'exil et s'embarqua avec saint Jean pour l'Asie Mineure.

XVII.

C'était la première fois que l'Étoile de la mer naviguait... Dès que Marie se trouva en présence de ce terrible élément, elle en comprit les dangers et obtint par ses prières de venir en aide à tous ceux qui, ballottés par les vagues en furie, lui adresseraient cette douce invocation : *Ave, maris Stella!*

On ne saurait exprimer la douleur qu'éprouva la très-sainte Vierge, lorsqu'arrivée à Éphèse, elle vit les hommages rendus au démon dans le temple dédié à Diane la Chasseresse.

Ses prières pour la conversion des malheureux idolâtres étaient si ardentes, et sa tristesse si profonde, qu'elle y aurait succombé sans un secours tout divin. Le Seigneur, voulant ensuite récompenser les vœux incessants qu'elle formait pour la diffusion et l'exaltation de la sainte Église, la choisit en présence de la cour céleste pour chef et reine de la milice sacrée; et voilà pourquoi la liturgie catholique, dans ses chants inspirés, appelle Marie *la Tour de David* et la proclame *forte comme une armée rangée en bataille.*

Bien loin de s'élever en elle-même de tânt d'honneurs et de gloire, la très-sainte Vierge s'abaissa dans la profondeur de son néant. Aussi, quand Lucifer, qui frémissait de rage en voyant son empire ébranlé par la présence de la miséricordieuse Reine au milieu des Éphésiens, essaya de glisser dans son âme le venin subtil de l'orgueil, il la trouva inaccessible à ses trompeuses suggestions. Alors, poussant des cris de rage, l'ange des ténèbres, vaincu et désarmé, dit aux siens en les entraînant avec lui dans

l'abîme : *L'enfer avec tous ses supplices est pour moi un moindre tourment que l'humilité de cette* GRANDE FEMME.

La mort d'Hérode Agrippa ayant rendu pour quelque temps le calme à l'Église, Marie et le disciple bien-aimé, rappelés par saint Pierre à la demande des fidèles, s'embarquent de nouveau pour revenir à Jérusalem. Au même instant, l'enfer déchaîne contre le vaisseau une si horrible tempête, que jamais on n'en verra de semblable.

Les flots en fureur s'élèvent jusqu'aux nues et menacent d'engloutir le navire. Tantôt ils se brisent sur ses flancs pour l'entrouvrir, et tantôt ils l'élèvent au sommet des ondes pour le replonger ensuite dans l'abîme. Le bruit des vagues, le rugissement des vents, le cri des matelots, et la rage de toutes les puissances infernales acharnées contre le vaisseau, causent aux passagers une indicible frayeur.

CEPENDANT MARIE PRIAIT... et quand, le quatorzième jour de cette lutte inouïe, le navire, contre lequel Lucifer fait un dernier effort, va s'enfoncer dans les flots, le Sauveur apparaît à la très-sainte Vierge, et, lui donnant sur les ondes un pouvoir tout divin, comme autrefois Jésus sur le lac de Génésareth, elle commande aux vents et à la mer, et aussitôt il se fait un grand calme.

De même Marie apaise par une de ses douces paroles les vagues de nos passions tumultueuses, quand, au milieu du péril, nous l'invoquons avec confiance et foi.

Le jour suivant, l'embarcation joignit heureusement le port. La très-pure Vierge se dirigea avec saint Jean vers Jérusalem. Arrivée au Cénacle, l'humble mère du Sauveur se jeta aux pieds de saint Pierre et lui demanda sa bénédiction. Elle voulut ensuite parcourir la *Voie douloureuse,* et revoir tous les lieux arrosés naguère du sang de son Fils et sanctifiés par ses souffrances divines.

Ainsi Marie inaugura la première le Chemin de la Croix, dévotion touchante bien chère aux âmes qui comprennent le prix infini de la rédemption!

XVIII.

Après le Concile assemblé pour résoudre les difficultés élevées par les Juifs au sujet des prescriptions légales, *la grande Maîtresse* inspira au chef de l'Église de désigner ceux d'entre les apôtres et les disciples qui devaient écrire les saints Évangiles. Quand ils furent choisis, elle leur défendit d'entrer dans le détail

de ses actions. Ils obéirent; toutefois, saint Jean, en rapportant les merveilleuses révélations de son exil de Pathmos, donna un magnifique aperçu des gloires de Marie et de ses luttes triomphales contre le démon, dont elle devait écraser la tête sous son pied vainqueur. (1)

Les années s'écoulaient pour la très-sainte Vierge, fécondes en mérites et en œuvres. Par une faveur sans cesse renouvelée, elle conservait les grâces de la jeunesse et son incomparable beauté; néanmoins, le moment approchait où elle allait continuer dans le ciel la mission protectrice qu'elle avait reçue sur la terre. Le feu de la divine dilection consumait son cœur, et son chaste corps en éprouvait une langueur mortelle.

Doucement avertie par son divin Fils de l'heure de son trépas, elle en prévint saint Jean. Celui-ci, à cette nouvelle, s'inclina vers la terre, comme une fleur au coucher du soleil. Les fidèles, instruits par ses larmes du départ de leur tendre Mère, partagèrent son chagrin. Marie les consola en leur promettant que tous ceux qui auraient recours à sa médiation, seraient exaucés; puis elle légua, en forme de testament, ses souffrances et ses mérites aux pauvres pécheurs (2); et, après avoir demandé à Pierre et à Jean, qui entouraient sa couche virginale, leur suprême bénédiction, elle expira d'amour un vendredi, à trois heures de l'après-midi, âgée d'environ soixante-dix ans.

Son âme sainte fut aussitôt environnée d'une gloire immense, et son adorable Fils, afin d'augmenter son bonheur, lui donna pour cortége les âmes du purgatoire instantanément délivrées.

Le corps de Marie, tout rayonnant de lumière et de splendeur, fut porté par les apôtres dans un tombeau neuf taillé dans le roc (3); et quand, trois jours après, ils revinrent au sépulcre pour le vénérer une dernière fois, ils ne trouvèrent plus ce précieux dépôt... Les anges l'avaient emporté dans le ciel, ressuscité et glorieux!

Les linceuls, muets témoins d'une mort passagère, étaient encore là, exhalant les plus doux parfums; et des lys, symboles

(1) V. les chap. 12 et 21 de l'Apocalypse.

(2) La très-sainte Vierge donna en mourant sa tunique et son voile à une pieuse femme qui la servait. On peut voir dans notre Histoire de Chartres comment ce voile ou *supparum* devint la propriété de l'église de Chartres et son plus beau titre de gloire.

(3) Autour de ce tombeau, qui est situé dans la vallée de Josaphat, s'étend une église desservie presque exclusivement, hélas! par les Arméniens et les Grecs schismatiques.

gracieux de la pureté sans tache de Marie, avaient miraculeusement fleuri dans la tombe!

L'Assomption de la très-sainte Vierge fut suivie de son triomphal couronnement. Les trois personnes de la sainte Trinité déposèrent sur sa tête un diadème étincelant de mille feux; et, placée sur un trône majestueux à côté de son divin Fils, elle vit les hiérarchies célestes venir déposer à ses pieds leurs couronnes et la saluer Reine pour l'éternité.

Pour nous, peintre inhabile, qui avons, ô Marie! dénaturé vos traits si purs en voulant les reproduire, nous venons vous dire dans toute la simplicité de notre pauvre cœur : « Mère chérie, nous n'avons ni palmes ni couronnes à vous présenter; acceptez donc ce travail, quelque imparfait qu'il puisse être, comme gage de notre amour, et suppléez à son insuffisance en obtenant à tous ceux auxquels il est offert, les lumières et les grâces qui nous ont manqué pour célébrer dignement vos grandeurs, rappeler vos bienfaits, et retracer vos vertus. »

Un humble Servant de Marie.

LES PÉLERINAGES ET LES MIRACLES.

Pierre-le-Vénérable, dans sa préface des faits merveilleux de Cluny, fait remarquer que les miracles ont une efficacité toute spéciale pour réveiller la foi et affermir l'espérance du peuple fidèle, et avec raison, car un miracle est, à n'en pouvoir douter, le témoignage de Dieu même, et toute œuvre qui en porte l'empreinte est évidemment marquée du cachet divin. Il ne serait donc pas sans importance de montrer qu'au XIX[e] siècle il s'opère encore des miracles dans le sein de l'Église catholique, ce serait un moyen court et certain de prouver qu'aujourd'hui, comme dans tous les temps, Notre-Seigneur Jésus-Christ la reconnaît pour son unique et légitime épouse.

Je demande donc : Y a-t-il encore de nos jours des miracles dans l'Église catholique? et je réponds oui, il y a encore aujourd'hui des miracles dans l'Église catholique; l'Église peut encore aujourd'hui produire ce titre de son alliance divine Je n'en veux pas d'autres preuves en ce moment que les pélerinages répandus partout sur son sein. Car que faut-il penser des merveilles qu'on en publie? Je n'allèguerai pas en leur faveur les *ex-voto* qui entourent les images vénérées et qui font quelquefois disparaître les murailles du temple béni sous leur brillante enveloppe; je ne dirai rien non plus de ces amas d'appuis grossiers laissés dans certains sanctuaires, qui sont loin de les embellir, mais qui n'en attestent pas moins hautement que là un boîteux a recouvré le libre usage de ses jambes, puisque là il a cessé d'avoir besoin du

soutien sans lequel il ne pouvait faire un pas. Je m'arrête uniquement au nombreux concours des pélerins qui visitent le sanctuaire depuis plusieurs siècles, et il me suffit pour prouver qu'il y a encore des miracles dans l'Église de Dieu.

Tout le monde sait ce qu'on va demander dans un pélerinage; c'est une guérison, ordinairement d'un mal incurable, et j'affirme que si les pélerins ne l'obtenaient jamais, ils cesseraient leurs pieuses pérégrinations, et le pélerinage finirait bientôt faute de visiteurs.

On aura beau se récrier sur la simplicité de ces hommes : je veux qu'ils ne sachent pas tous lire et écrire, même dans notre siècle; au moins m'avouera-t-on qu'ils savent compter le prix d'une journée de travail, et ils doivent le faire avec d'autant plus de soin que c'est quelquefois toute leur ressource pour se nourrir eux et leur famille. On ne me persuadera jamais que ces sortes de personnes feraient des voyages de plusieurs jours qui, en dehors de la perte du temps, nécessitent des frais lourds pour elles, si elles n'en retiraient aucune espèce de soulagement. Or chacune d'elles vient en pélerinage chercher le soulagement de maux la plupart du temps au-dessus des ressources de l'art de guérir; ce qui tendrait à prouver que les cures qui s'opèrent dans un lieu de pélerinage sont vraiment surnaturelles et divines.

Mais d'où vient donc que ces merveilles sont si peu connues et qu'on en entend si peu parler? Cela peut venir d'une disposition assez connue de notre siècle qui n'a pas un goût bien prononcé pour les choses surnaturelles, et qui sur ce point partagerait volontiers le sentiment d'un certain voyageur à qui on parlait, devant moi, de la vertu de la prière pour la guérison des malades; cet homme sans foi répondit ingénûment : ***Eh bien, moi, si j'étais malade, j'aimerais mieux un bouillon.***

On pourrait peut-être encore s'en prendre au défaut d'historiens; quand il s'agit de raconter ces sortes d'évènements tout le monde n'est pas à l'abri de certaines craintes; on craint les blasphèmes de certains incrédules, les sourires de certains savants, les doutes d'un certain genre de dévots; que ne craint-on pas encore? Peut-être que le gros rire du docteur du village a arrêté aux bords des lèvres ou au bout d'une plume plus d'un récit prêt à s'en échapper.

Mais je pense que ce silence doit surtout être attribué à ceux qui sont l'objet de ces faveurs signalées, et je ne serais pas éloigné d'en attribuer la cause à leur foi naïve et à leur confiance qui ne sait pas douter. Quand un pélerin a fait sa fervente neuvaine, quand il a accompli son pieux voyage avec toutes les dévotions qui s'y rattachent, s'il est guéri, il le trouve tout naturel, il ne pense pas plus à s'en étonner qu'un enfant qui a reçu de la main de son père ses vrais besoins instamment demandés. Savez-vous quand le pélerin s'étonne et qu'il se plaint bien haut? C'est quand il voit sa démarche sans effet; il a pourtant bien fait, dit-il, tout ce qu'il faut faire; d'où vient que comme tant d'autres il n'est pas exaucé?

Maintenant, supposez qu'il veuille raconter le fait, ce ne sera pas encore pour lui un médiocre embarras, car il est de ces hommes à qui il en coûterait moins de faire un voyage de plusieurs lieues qu'un récit de plusieurs lignes, et voilà comment les prodiges des pélerinages restent la plupart du temps ensevelis dans l'oubli.

Le pélerinage lui-même n'en reste pas moins vénéré, et c'est là, si je ne me trompe, qu'on trouve la plus naïve image du concours du peuple qui s'empressait partout sur les pas du Sauveur, et de la vive confiance que lui témoignaient les pélerins de la Judée. Il n'est pas surprenant qu'on y retrouve quelques-unes des marques de sa bonté inépuisable envers les hommes malheureux. Les pélerinages sont donc à l'époque où nous vivons une des gloires de l'Église de Jésus-Christ et un des plus beaux fleurons de sa couronne terrestre.

Il m'est venu en pensée d'écrire quelques pages sur les grâces obtenues par l'intercession de saint Maur, à Auneau, depuis le commencement du siècle; mais encore nouveau dans la paroisse, j'aurais besoin de quelques renseignements. Je prie donc toute personne dévouée à notre glorieux patron, ecclésiastique ou laïque, qui connaîtrait quelques-unes de ses nombreuses protections, de me les transmettre avec tous les détails et les preuves qui peuvent leur donner le caractère d'un récit intéressant et véridique.

Popot, *curé d'Auneau (Eure-et-Loir).*

L'ÉVÊQUE DES INNOCENTS

OU LA FÊTE DES ENFANTS.

L'origine de cette fête, dont il ne reste plus qu'un souvenir déjà bien éloigné, puisqu'elle fut abolie au XV[e] siècle, remonte à la deuxième partie du Moyen-Age. Elle fut créée par les évêques afin d'apprendre aux hommes le prix de l'innocence, et pour multiplier les vertus en les honorant.

Le groupe des enfants de chœur de la cathédrale qui vivait sous une stricte discipline (1), et se trouvait par ses fonctions plus rapproché des autels que ses contemporains, fut naturellement choisi pour représenter la jeune génération.

C'était donc l'élite de la jeunesse, les plus jeunes, les plus pieux, qui devaient être les acteurs de cette fête religieuse, laquelle offrait tout à la fois un encouragement, un enseignement et une récompense. On prit dans ce groupe l'élève le plus distingué sous tous les rapports pour remplir le rôle d'évêque des Innocents; on lui attribua, pour une journée, tous les honneurs qu'on pouvait accorder à un adolescent. La solennité fut fixée avec intention au 28 décembre, fête des saints Innocents, pour avertir ces jeunes enfants que les respects et les distinctions qu'on leur décernait en ce jour, n'étaient qu'en vue de la sagesse et de l'innocence de leur vie, qui seules pouvaient y prétendre.

(1) Cette réunion d'enfants, appelée alors *Psalette*, correspondait à ce que nous nommons maintenant *Maitrise*.

La veille où l'Église fait l'office de saint Jean l'évangéliste, au moment marqué par la liturgie pour annoncer la fête du lendemain, l'évêque des Innocents sortait de la sacristie en grande pompe, revêtu des ornements pontificaux, coiffé de la mître et portant la crosse pastorale, précédé de tous les enfants de chœur en aube et en chappe, et faisait dans cet appareil son entrée dans le chœur des chanoines. Il était conduit au trône de l'évêque diocésain, où il avait deux de ses condisciples pour assistants. Ceux qui devaient remplir les fonctions de choristes, allaient occuper les places du lutrin et les autres se rendaient aux hautes stalles que les chanoines leur cédaient pour les offices de leur fête. Dès lors la direction du chant et divers emplois du service divin appartenaient exclusivement aux enfants de chœur (1), et les jeunes choristes allaient solennellement porter à l'évêque enfantin l'antienne des premières vêpres des saints Innocents. Le lendemain, jour de la fête, le petit évêque revenait en grand cortége au trône épiscopal. A l'office de matines, il entonnait l'invitatoire, chantait la neuvième leçon, comme la plus solennelle, et commençait le chant du *Te Deum* qui termine cette partie des heures canoniales. A la grand'messe, qui était célébrée en sa présence par un chanoine prêtre, et aux vêpres, il jouissait des mêmes marques et des mêmes honneurs que l'évêque diocésain.

Mais la gloire de ce monde est de courte durée. Lorsqu'au *Magnificat* on chantait le verset *Deposuit potentes de sede,* on ôtait la crosse des mains du jeune évêque, elle était mise en réserve pour celui qui, l'année suivante, mériterait de lui succéder, et le chapitre reprenait ses droits pour la continuation des offices. Ce prix, réservé à la sagesse constante, à la piété soutenue, excitait une louable émulation qui tournait au profit des mœurs générales et à l'honneur des familles autant qu'à celui de la religion.

Comme la jeunesse se personnifiait dans les rôles apparents des enfants de chœur en cette fète, il était tout simple que le petit évêque attirât sur lui la plus large part de la sympathie générale. Aussi les chanoines fournissaient généreusement des ressources à l'*évêque des Innocents,* pour soutenir sa dignité, et payer le repas qu'il donnait en cette circonstance.

Les autres enfants de chœur, ayant aussi concouru à donner du relief à cette solennité, le mérite de chacun se confondit un jour dans une commune gloire, constatée par une monnaie en l'honneur des jeunes choristes, avec cette gaie légende latine : *Vivant pueri symphoniaci.*

FAITS RELIGIEUX.

— Une guérison que l'on peut appeler miraculeuse, a eu lieu, dans le courant d'octobre, à Montmirail en Brie. M[lle] Anaïs Leroy, âgée d'environ 22 ans, atteinte d'un mal réputé incurable, a recou-

(1) De là l'usage suivi dans un grand nombre de nos cathédrales de confier exclusivement en ce jour aux jeunes élèves des maîtrises le chant de l'office capitulaire.

vré subitement la santé à la fin d'une neuvaine à Notre-Dame de la Salette. — Le compte-rendu de l'archiconfrérie de Saint-Joseph de Beauvais, adressé par le directeur aux associés, rapporte aussi un fait bien consolant. Un jeune homme devait avoir une jambe amputée; dans cette extrémité, il a recours à saint Joseph: sa prière est exaucée, et sa guérison subite vient prouver une fois de plus, la puissance d'intercession du céleste époux de Marie. — Enfin une lettre écrite par Mgr de Montauban au R. P. *** de l'abbaye de Solesmes, contient le récit d'une guérison non moins merveilleuse. En voici l'extrait reproduit par le *Monde :* « Mon révérend Père, je crois que vous apprendrez, vous et le R. dom Guéranger, avec un vrai plaisir, que nous avons eu ici, dans la petite ville de Castel-sarrazin, une guérison subite, opérée par la médiation de saint Benoit, et tenue pour surnaturelle par le médecin lui-même. Une personne de bonne famille, âgée de plus de 20 ans, était au lit depuis *trente-deux mois* sans aucun mouvement quelconque des jambes et même des bras, quoique pour les bras elle fut parvenue avec beaucoup de peine à les mouvoir ou les laisser mouvoir un peu. Un jour qu'elle avait reçu la sainte communion, une religieuse lui apporta une médaille de saint Benoit, la mit comme elle put entre ses doigts et parvint à porter sa main avec la médaille sur sa poitrine. Aussitôt la malade sentit dans son intérieur comme un trouble qui fut suivi d'une douce transpiration, et elle dit: « Je suis guérie! » Elle put tout de suite mouvoir les bras, puis les jambes. Elle voulut se lever, et comme le genre de sa maladie avait exigé qu'elle fût couverte de flanelle des pieds à la tête, elle se rendit à elle-même tout le service que demandait la nécessité de se débarrasser de tout vêtement pour en prendre d'autres. Le lendemain ou le surlendemain, elle se rendit à l'église pour remercier Dieu. Ces détails m'ont été fournis sur les lieux par le médecin et un frère de la malade, homme instruit et peu crédule. — Signé : J. M., évêq. de Montauban. »

De tels faits montrent bien que le bras de Dieu n'est pas raccourci et que, malgré les efforts de l'impiété, la foi est encore vivante dans bien des cœurs.

— On a calculé que si dans le monde catholique entier chaque fidèle donnait *quinze centimes* au denier de saint Pierre, ces centimes accumulés suffiraient pour assurer l'honneur, la dignité, l'indépendance du Saint-Siége, et le maintien des grandes œuvres de zèle dont Rome est le centre. Il ne s'agirait pas pour cela d'une organisation particulière, mais d'une dilatation de l'œuvre elle-même; il suffirait donc de la faire pénétrer dans les asiles, les écoles, les congrégations, les associations de charité, de secours mutuels. L'heure est venue, le signal est donné par le danger même. Les centres de versement sont, on le sait, les curés dans les paroisses, les évêques dans les diocèses; l'offrande, par sa modicité, est mise à la portée de tous : il n'y a donc plus d'objection à présenter. Seulement il faut un peu de zèle, d'entente; il faut moins et plus que tout cela, il faut un peu de dévouement pour la plus sainte des causes, un peu de cœur pour soulager le meilleur des pères, le

plus auguste des pontifes, le mendiant presque divin, puisqu'il est sur la terre le vicaire, le représentant de Jésus-Christ.

— Un journal catholique, *l'Osservatore* de Milan, fournit, dit *l'Union,* d'intéressants détails sur l'attentat commis le jour de l'Immaculée-Conception, dans la cathédrale de cette ville. C'était pendant la messe solennelle, au moment du baiser de paix qui précède la communion, que la bombe a éclaté. Une agitation générale suivit cette épouvantable détonation, un immense cri s'éleva du sein de la foule, plusieurs femmes s'évanouirent et la majeure partie de l'assistance quitta précipitamment l'église; mais dans ce désordre on n'eut à déplorer aucun accident, et les éclats du projectile meurtrter, par un bonheur providentiel, ne firent de mal à personne. Quand cette panique fut apaisée, la foule envahit de nouveau l'église, et la messe se termina paisiblement en présence de dix mille fidèles. Alors l'évêque de Mondovi monta en chaire, et la sérénité de son maintien acheva de ramener le calme dans les esprits; un cri unanime *Viva Maria!* s'éleva spontanément du sein de l'immense assemblée en entendant Mgr Ghilardi rappeler la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, et placer l'autorité de sa parole inspirée sous l'invocation de la très-sainte Vierge, mère de Dieu. Les dames agitent leurs mouchoirs, les hommes qui composent au moins la moitié de l'assemblée lèvent leurs chapeaux en signe d'allégresse, *viva Maria! viva Maria!* répète-t-on de toutes parts, les voûtes du majestueux édifice en sont ébranlées. L'éminent prélat, ému d'un pareil spectacle, essaie longtemps, mais en vain, de modérer cet enthousiasme de la voix et du geste. Le silence s'établit enfin, et le discours est écouté avec la plus religieuse attention.

— Le sanctuaire béni de Notre-Dame des Victoires, vient d'être enrichi, par le Saint-Père, de l'indulgence dite des stations de Rome et de celle des Sept-Autels. Les autres faveurs spirituelles que Sa Sainteté a daigné accorder, à la demande du zélé sous-directeur de l'archiconfrérie, se rapportent plus spécialement à l'exaltation du culte de saint Pierre, dont la statue, semblable à celle de la basilique vaticane, est, dans l'église de Notre-Dame des Victoires, l'objet de la vénération des pieux fidèles. — M. l'abbé Dumax, dans l'intéressant compte-rendu de sa visite au Souverain-Pontife, pour lui présenter *la chapelle* offerte par les associés de l'archiconfrérie, rapporte les paroles suivantes, sorties de la bouche du *bien aimé* Pie IX. « La prière c'est la grande force de l'Église, dans ces temps surtout. Nous sommes à une des époques les plus difficiles peut-être de l'Église; mais la prière est là! » Et encore : « On prie beaucoup, c'est ce qui fait notre force; mais il faut encore prier et prier mieux, on n'est pas assez humble dans la prière et assez confiant. Si l'on priait avec *plus d'humilité et de confiance* on obtiendrait tout. »

— Le jour de l'Immaculée-Conception, Mgr Mamning, archevêque de Westminster, a consacré une chapelle provisoire élevée sur l'emplacement de l'église catholique française, dont la construction doit être entreprise à Lescester-Square. L'éminent prélat, après avoir

rendu hommage à la générosité de l'Empereur et de l'Impératrice qui ont pris une si large part à l'exécution du projet, a recommandé aux fidèles de ne point abandonner l'œuvre soutenue avec tant de peine, et pour encourager de nouveaux sacrifices, il a prévenu ses auditeurs qu'une école dirigée par des sœurs françaises serait annexée à l'église de *Notre.Dame de France.* Nous avons déjà parlé dans la *Voix* de cette œuvre si intéressante et que les Pères Maristes dirigent avec autant de zèle que de persévérance et de succès.

— Le Saint-Père a le privilége, entre tous les autres, de toucher les cœurs par ses merveilleux à-propos. Voici un fait qui m'était raconté ce matin :

« Il visitait un jour l'hôpital de Saint-Jean-de-Dieu. Quand tous se jetaient à genoux pour recevoir sa bénédiction, le saint vieillard aperçoit à quelques pas un homme qui restait debout dans l'attitude d'un profond respect mêlé d'un certain embarras. « Eh! lui dit le Pape, que n'approchez-vous aussi? — Très-Saint-Père, c'est que je suis médecin protestant. — Médecin, reprend Pie IX, et qu'est-ce que cela fait? J'aime les médecins, moi; je leur dois même de la reconnaissance pour les soins qu'ils m'ont plus d'une fois donnés. Maintenant, vous êtes protestant? Eh bien! mon fils, *contre quoi protestez-vous?* et pourquoi protestez-vous? » Et alors il le bénit et s'éloigne sans attendre une réponse qui n'aurait pu venir. Ces dernières paroles avaient particulièrement impressionné le pauvre docteur. Elles revenaient sans cesse à son esprit. *Contre quoi,* et *pourquoi?* Enfin, elles revinrent tant et si bien que, peu de jours après, il faisait son abjuration. » *(Foi Picarde).*

— *Les Annales religieuses et littéraires d'Orléans* contiennent une appréciation bien méritée des travaux artistiques et religieux exécutés par les frères des Écoles chrétiennes. Comme autrefois les pélerins de la truelle, plusieurs de ces humbles enfants du vénérable de La Salle vont, quand leur année scolaire est terminée, vers le sanctuaire de l'institut qui les attend, et sous l'œil et l'inspiration de Dieu, ils créent de véritables chefs-d'œuvre. Les chapelles de Béziers, de Passy, de Beauvais, sont là pour montrer que la peinture a trouvé en eux des maîtres. Aucun art ne leur est étranger, ils cultivent avec un égal succès le dessin, la musique, la sculpture, et l'on voit à Paris, dans la maison-mère, un christ qui n'a d'autre défaut que d'être le travail d'une main inconnue au nom d'un artiste en renom. Voilà cependant les hommes qu'une incrédulité railleuse appelait les frères *ignorantins!...*

Heureuse ignorance que celle qui produit des chefs-d'œuvre! Admirable humilité! par laquelle la personnalité s'efface pour laisser à Dieu seul la gloire, et lui rapporter le bienfait.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Le 8 décembre! Dans le monde entier, cette fête ramène chaque année une solennité exceptionnelle, des cérémonies pleines de

magnificence; c'est l'anniversaire d'un si beau jour! A Lyon, la splendeur des décorations et des chants, l'enthousiasme de la population atteignent un dégré de beauté qu'il est, dit-on, impossible de rendre. — A Chartres, un spectacle d'un genre différent présente aussi à de nombreux témoins une jouissance indicible. Nous avons décrit déjà bien des fois la procession aux flambeaux dans les immenses galeries de la cathédrale souterraine : nous ne nous lasserons jamais d'en parler, de même que les fidèles, habitants de Chartres ou étrangers, ne se lassent jamais de la revoir.

— Parmi les personnages que nous avons remarqués, dans le cours de décembre, aux pieds de Notre-Dame, nous signalerons Monseigneur Forcade, évêque de Nevers. Un lien particulier unit ce vénérable prélat à la communauté des Religieuses de Saint-Paul de Chartres. Sa sœur a occupé dans cet institut l'un des postes les plus importants et les plus difficiles.

— Puisque nous avons nommé les Sœurs de Saint-Paul, nous parlerons, pour les recommander aux prières, des neuf religieuses qui venaient, le jour de l'octave de l'Immaculée-Conception, entendre la sainte messe et communier à la crypte pour mettre sous la protection de Marie leur long voyage et leur admirable mission; elles allaient partir ce jour-là pour les établissemnts de la Cochinchine où les attendent un grand nombre de leurs dévouées compagnes. Les annales de la Sainte-Enfance parlent souvent de nos Sœurs de Saint-Paul; ces religieuses zélées n'ont pas moins de droits à de fréquentes mentions dans les annales de Notre-Dame de Chartres.

— Le samedi, 23 décembre, Mgr l'Évêque de Chartres a ordonné à la crypte deux clercs minorés, un sous-diacre et seize diacres, dont deux anciens élèves de la Maîtrise.

— Une mère de famille a été atteinte depuis quelques mois de deux maladies successives qui faillirent la conduire au tombeau. Après avoir reçu les derniers sacrements elle est revenue à la vie et à la santé; on reconnaît devoir cette double grâce uniquement à la protection de Notre-Dame de Chartres, que tant de personnes ont priée en union avec les Clercs, lors même que le médecin n'avait plus d'espoir.

— Une pieuse fille, domestique à Paris, l'une de nos abonnées, a été malade du choléra à deux reprises différentes; les attaques étaient violentes et devaient l'emporter. Le grand remède auquel on a attribué ces deux guérisons, c'est aussi la fervente prière aux sanctuaires de Notre-Dame de Chartres. A. F. G.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

On nous écrit de Ch.... (diocèse de Chartres).

J'ai attendu quelques jours pour vous envoyer mes remerciements parce que le malade pour lequel j'avais réclamé le secours de vos prières, avait éprouvé un mieux considérable et inattendu. Depuis, ce mieux a continué, et Dieu nous a ainsi accordé ce que je ne

demandais pas, puisqu'au moment où je vous écrivais, j'avais seulement en vue le salut de son âme.

— *On nous écrit de la ville d'Ev... :*

Je vous remercie des ferventes prières que vous faites pour les personnes qui vous sont recommandées; le bon Dieu et la sainte Vierge daignent les écouter et les exaucer. C'est à la puissante intercession de Notre-Dame de Chartres que nous devons la conversion d'une dame de 76 ans. On demande un *Souvenez-vous* d'actions de grâce aux pieds de notre bonne et commune Mère. Je dois vous dire, Monsieur, que cette dame fait partie de votre œuvre ainsi que toute sa famille.

— *On nous écrit du diocèse d'Amiens :*

Permettez-nous de vous citer un fait que l'on regarde comme une protection de Notre-Dame de Chartres. Dernièrement, une dame nous apportait 3 francs, du consentement de son mari, pour contribuer à votre belle œuvre. Quelques jours après, ce Monsieur, revenant de voyage avec son cabriolet, et descendant une côte très-longue et très-rapide, rencontra une grosse voiture dont le conducteur était endormi. M. X. fut obligé de se détourner si fort que son cabriolet se renversa dans le fossé, et M. X., âgé de 65 ans, fut ainsi traîné à une distance de 60 mètres, sans qu'il pût sortir de sa voiture. Son cheval effrayé et ne pouvant plus marcher tomba à son tour; sa chute précipitée fait sauter ce Monsieur hors de sa voiture. Plusieurs personnes l'ayant aperçu de loin sont accourues à son secours, le croyant tué; mais ni lui, ni son cheval n'ont reçu aucune blessure; sa voiture seule a été brisée. A qui attribuer cette protection si visible, sinon à Notre-Dame de Chartres à qui il se recommanda? Ce fait nous a été raconté la semaine dernière par son épouse elle-même qui, pénétrée de la plus vive reconnaissance, nous remit encore 5 francs de la part de son mari, pour votre œuvre bénie.

Puissent ceux qui liront ces lignes, mettre aussi toute leur confiance en la Reine des Vierges.

Vous pourrez, si vous le jugez à propos, M. le Supérieur, insérer ce petit récit dans la *Voix de Notre-Dame de Chartres.*

— *On nous écrit d'une ville assez éloignée :*

Je suis on ne peut plus heureuse d'être abonnée à votre petit journal; il est de plus en plus intéressant et il fait du bien à l'âme. Je suis sûre que vous ne vous doutez guère du nombre de ceux qui le voient ici. Eh bien! je le prête aux religieuses de la prison qui le lisent à leurs détenus, et ceux-ci le trouvent charmant; ils en éprouvent un grand bien. Je le prête aussi aux Sœurs de bon-secours, garde-malades; enfin tout le monde est joyeux en le voyant.

L'AME AMANTE DE DIEU.

Nous recommandons aujourd'hui un pieux livre intitulé : *l'Ame amante de Dieu,* par le R. P. Jean-Baptiste Pagani. La traduction de ce petit ouvrage par Mme la comtesse de Cuitré a été accueillie par des félicitations nombreuses et bien honorables. Monseigneur Blanquart de Bailleul, ancien archevêque de Rouen, lui avait donné un témoignage de sa haute estime. Monseigneur l'évêque de Dijon s'exprime ainsi en s'adressant au traducteur : « J'aime singulièrement ce livre que sans vous je n'aurais jamais connu probablement. Je vous félicite sincèrement de votre bon, beau et salutaire travail. » — Les personnes qui voudront se procurer *l'Ame amante de Dieu* ou *les Neuf Considérations sur l'Eucharistie,* autre opuscule du même auteur, les trouveront chez Victor PALMÉ, libraire-éditeur, 22, rue Saint-Sulpice, Paris.

Nogent-le-Rotrou. — Imprimerie de A. Gouverneur.

Dixième année.

2e NUMÉRO. FÉVRIER 1866.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FLEURS DES SAINTS.

SAINTE JEANNE DE VALOIS,

FONDATRICE DE L'ORDRE ROYAL DES ANNONCIADES.

L'une des gloires religieuses du diocèse de Chartres est d'avoir été le berceau de cette Jeanne de France qui, épouse méconnue et répudiée, sut par ses héroïques vertus mériter un trône plus élevé que celui dont elle se vit forcée de descendre, une couronne plus brillante que celle qu'elle laissa détacher, sans se plaindre, de son front royal si digne de la porter.

A la suite d'un pélerinage à Notre-Dame de Sous-Terre, Louis XI et sa pieuse épouse, Charlotte de Savoie, se rendirent chez le sire de Brézé dont le château féodal couronnait la petite ville de Nogent-le-Roi. Ce fut dans ce manoir antique que Jeanne vit le jour (avril 1464). De grandes réjouissances accompagnèrent sa naissance; mais bientôt un nuage de tristesse vint couvrir le front maternel. La Reine s'aperçut que son enfant n'était pas heureusement conformée; or, ce défaut de nature croissant avec l'âge, il advint que Louis XI, au lieu de témoigner à sa fille, comme le faisait sa mère, une douce pitié, ressentit pour elle un éloignement qu'il ne cherchait point à dissimuler. La pauvre petite, s'apercevant des froideurs paternelles, cherchait par ses gentillesses et ses joyeuses réparties à faire naître un sourire sur les lèvres du monarque; mais celui-ci ne répondait à ses avances enfantines que par un morne silence... et, lorsque Jeanne fut parvenue à l'âge encore si tendre de l'adolescence, il résolut de l'éloigner de sa présence en la mariant à son cousin germain, le

duc Louis d'Orléans. Ce prince opposa une longue résistance au vœu de son souverain. Il admirait, il est vrai, la douceur, l'innocence, la piété de la jeune Princesse; mais il ne pouvait se décider à prendre pour femme cet être frêle, chétif, sans beauté... Néanmoins, pour échapper à de perpétuelles obsessions et au dur servage dont il était menacé (1), il finit par consentir aux volontés du roi.

Ce fut en l'année 1476 qu'eurent lieu les cérémonies matrimoniales. Le duc avait quatorze ans et Jeanne n'en comptait que douze!... La Princesse reçut comme cadeau de noces de l'or, des pierreries, des étoffes précieuses... Mais Louis lui refusa son cœur, seul présent qu'eut souhaité la jeune duchesse. Cependant, déjà mûre pour le sacrifice, elle souffrit tous les dédains de son époux sans que jamais un reproche amer vînt révéler ses souffrances intimes; et, quand, après la mort de Louis XI, le duc d'Orléans, par suite de son imprudente conduite et de ses revers, devint le captif de Charles VIII, oubliant tous ses griefs d'épouse, la généreuse Jeanne alla se jeter aux pieds du roi, et obtint par ses larmes et par ses prières la grâce du révolté!

Quelques années s'étaient à peine écoulées depuis cette époque lorsqu'une ère nouvelle de grandeur sembla s'ouvrir devant notre sainte Princesse. Charles VIII était mort frappé d'apoplexie (7 mars 1498). Ne laissant pas d'héritiers, la couronne des lys revenait de droit au duc d'Orléans, arrière-petit-fils de Charles V, qui fut sans opposition reconnu roi de France sous le nom de Louis XII. Jeanne, comme son épouse, devait partager avec lui le trône; mais toutes les répulsions de ce prince pour la malheureuse fille des Valois s'étant réveillées plus fortes que jamais, il écrivit au pape Alexandre VI, afin d'obtenir la rupture de nœuds formés sous la double étreinte d'une crainte indicible et d'une violente pression. Le vicaire de Jésus-Christ, avant de prononcer son jugement, chargea trois évêques d'examiner la cause selon toutes les règles canoniques. Le résultat de cette enquête amena le divorce de Louis et de Jeanne..... (2)

La sainte Princesse s'était préparée à cette douloureuse immo-

(1) Darras affirme même, dans son Histoire de l'Église, que Louis XI retint ce duc trois ans en prison pour en venir à ses fins.

(2) La grande jeunesse de Louis et le défaut de consentement libre constituaient un empêchement dirimant; son mariage put être cassé sans qu'on ait le droit d'accuser le pape d'une injuste complaisance pour les désirs du monarque, ainsi que l'ont fait plusieurs historiens (Voir Darras, Histoire de l'Église, tome 3, page 612.)

lation par de ferventes prières; aussi, quand on vint lui apprendre qu'elle n'était plus l'épouse du Roi de France, cédant au sublime élan de son âme résignée, elle s'écria : « Dieu soit béni! je sais qu'il permet cette humiliante disgrâce pour me fournir le moyen de le servir mieux que par le passé! » Louis attendait avec une vive anxiété la réponse de la triste victime. Sans doute, la force seule avait formé les liens qui les unissait; sans doute, jamais Jeanne n'avait été pour lui qu'une sœur; jamais il ne lui avait donné dans son cœur le titre sacré d'épouse, et pourtant un poids qui ressemblait au remords opprimait son âme. Ah! c'est que le prince oubliait en ce moment la femme dépourvue de charmes extérieurs, pour ne voir que l'ange qui, pendant vingt-deux ans, avait veillé sur lui; l'ange auquel il était redevable de la liberté et peut-être même de la vie; l'ange enfin qui, en le quittant, allait verser des pleurs en l'appelant INGRAT!!! Aussi, quand on vint lui redire les paroles de la reine, Louis éprouva un immense soulagement, et tout heureux d'apprendre que Jeanne n'opposait aucune résistance à l'arrêt qui venait de lui être signifié, il lui donna comme apanage, avec de riches domaines, les villes de Pontoise et de Bourges.

Jeanne se rendit aussitôt dans cette dernière cité : là, déposant les splendides livrées du rang suprême, elle se couvrit des plus humbles vêtements, choisit pour nourriture des mets vils et grossiers, distribua ses revenus aux indigents, et consacra la plus grande partie de son temps à les visiter, à les consoler dans leurs peines et à les soulager dans leurs maux. Une touchante tradition rapporte même que ses mains royales, habituées aux miracles, guérissaient les infirmes dont elles touchaient les plaies.

Le Seigneur avait prévenu Jeanne, dès sa plus tendre enfance, de faveurs toutes célestes. A peine âgée de cinq ans, la divine Mère du Sauveur lui était apparue pour lui prédire qu'avant sa mort elle établirait dans l'Église un ordre religieux.

Cette vision ne s'effaça point de l'esprit de la jeune Princesse; mais il entrait dans les desseins providentiels qu'elle n'eut cette gloire toute spirituelle qu'après avoir abandonné toutes les grandeurs terrestres. Ce fut donc dans son exil de Bourges qu'elle s'occupa de répondre à l'appel divin. Son amour pour la très-sainte Vierge lui inspira de donner, pour objet principal, à l'ordre qu'elle voulait fonder l'imitation des dix vertus évangéliques de Marie, et pour titre, celui du premier comme du plus grand des

mystères joyeux : l'*Annonciation!* (1) Jeanne parla de son pieux projet à son confesseur, le père Gabriel Marie, religieux franciscain. Celui-ci reçut avec édification les confidences de sa pénitente; mais, prévoyant beaucoup d'obstacles à la réalisation de son dessein, bien loin de l'encourager à l'exécuter, il l'engagea à fonder plutôt, à l'exemple de sa mère, Charlotte de Savoie, un couvent de Clarisses. « Mon père, lui dit la Princesse avec ce calme que donne la confiance, si c'est la volonté de Jésus-Christ et de la Sainte-Vierge, ils m'assisteront dans toutes les difficultés, et me feront réussir malgré toutes les oppositions. » Le religieux ne se laissa pas ébranler; mais le bon Dieu a, pour vaincre les résistances humaines, de ces moyens auxquels on est forcé de céder. La sainte Princesse tomba malade, et pendant deux ans aucun remède ne put lui apporter de soulagement. Alors elle confia au père Gabriel Marie que son refus était la seule cause de ses longues souffrances. Le bon père le retira aussitôt, et Jeanne recouvra la santé. Voulant ensuite seconder de toutes ses forces un projet qui avait reçu la sanction du Ciel, le fils de saint François, s'emparant des idées de la pieuse fondatrice, rédigea lui-même la règle des Annonciades, qui fut ensuite portée à Rome et approuvée par le souverain Pontife, grâce aux persévérantes sollicitations du père Gabriel Marie.

Durant le temps que le fervent religieux était en Italie pour solliciter le consentement du Pape à l'établissement du nouvel ordre, Jeanne, ne doutant pas du succès de ses démarches, faisait construire un couvent spacieux dont l'Évêque de Bourges posa la première pierre. Plusieurs préservations miraculeuses, arrivées pendant qu'on travaillait à l'élever, rendirent sensible la protection que Dieu accordait à ce pieux asile, qui reçut bientôt dans son enceinte plusieurs jeunes filles, heureuses de renoncer à toutes les vanités du siècle pour embrasser le joug doux mais étroit de la profession évangélique.

Jeanne prit aussi l'habit religieux (1502); mais la vie du cloître n'ajouta rien aux austérités qu'elle avait pratiquées dans le monde: les jeûnes prolongés, les rudes cilices, les ceintures de fer, et jusqu'à des clous à pointes aiguës placés sur son cœur (comme

(1) Par une touchante et délicate allusion aux paroles de l'ange à Marie et à sa vertu favorite, l'humilité, la supérieure des filles de sainte Jeanne s'appelle la Mère Ancelle, d'*ancilla*, servante. Placé sous la juridiction des Frères mineurs de l'observance, l'ordre royal des Annonciades se trouve ainsi rattaché à la grande famille séraphique.

si ce pauvre cœur n'avait pas assez souffert), telles étaient les pratiques de pénitence que Jeanne s'imposait avec une sainte intrépidité et qui font frémir notre indolente nature. Mais l'amour, en fait de sacrifice, a-t-il jamais dit : *c'est assez*!.... et Jeanne avait pour le divin époux un amour immense, sans bornes, sans mesure! Le Seigneur récompensait sa pieuse servante de son généreux dévouement en enivrant son âme des plus douces consolations. Un jour, il lui apparut avec la très-sainte Vierge, et lui montrant deux cœurs, il lui dit avec un divin sourire de lui donner le sien; mais elle le chercha vainement, il l'avait quittée pour aller s'unir à celui de Jésus!

Jeanne avait atteint sa quarantième année lorsque, ses forces trahissant son courage, elle sentit que le moment de son départ pour le Ciel était proche. La sainte fondatrice se rendit alors au milieu de ses chères filles et, après leur avoir adressé des instructions pleines de sagesse, elle les quitta afin de se préparer dans le silence et la solitude aux noces éternelles.

Sa lampe était allumée pour entrer dans la salle du festin, quand, le 4 février de l'année 1503, elle entendit intérieurement cette délicieuse parole : « *Voici l'époux qui vient.* » Jeanne répondit dans son cœur : « *Ecce, venio.* » Et, fermant les yeux, elle expira. Au même instant sa chambre fut remplie de clarté et une colonne lumineuse brilla pendant une heure au-dessus de l'église des Annonciades.

Son chaste corps, inhumé sous le chœur de ses religieuses, se conserva sans aucune marque da corruption jusqu'au moment où les calvinistes (ces vandales du XVIe siècle) brûlèrent ce corps vénéré et en jetèrent les cendres au vent. La tourmente révolutionnaire n'a point épargné l'ordre royal des Annonciades, et des nombreuses maisons qui sanctifiaient le sol de la France, il ne reste plus que celles de Villeneuve-sur-Lot et de Boulogne-sur-Mer!

O Jeanne! O notre sœur! Toi dont la bonne Dame de Chartres a béni la naissance. Du haut du Ciel, jette un regard de compassion et d'amour sur cette terre de Beauce où reposa ton premier berceau, et obtiens à tous ceux qui l'habitent la grâce de préférer comme toi aux choses périssables de la vie, les biens qui ne finissent jamais!

Un humble servant de Marie.

EXTRAIT DU MANUSCRIT D'UN CURÉ.

UN DÉCOR CHAMPÊTRE.

Quelques jours après la plantation de la croix à Saint-Vincent, nous nous trouvions en conférence à Clair-Val, encore tout émerveillés de la magnifique cérémonie à laquelle nous avions assisté, et des heureux effets qu'elle avait produits. Nous ne tarissions point sur ce chapitre, lorsque le vénérable curé de Champigny, notre doyen d'âge, homme de zèle et de foi, un des premiers élèves de l'ancien clergé d'avant la révolution, nous dit avec cette autorité que lui donnaient son âge et ses vertus : « Pourquoi, » mes bons amis, ne ferions-nous pas chaque jour, à chaque » instant, ce que nous avons fait il y a quinze jours à St-Vincent? » Pourquoi ne planterions-nous pas la croix partout et toujours? » Nous ne saisissions pas bien la pensée du bon prêtre, lorsqu'après quelques moments de recueillement il releva la tête et nous dit : « Est-ce que vous ne voyez pas que chaque jour la foi s'en va, » la foi s'éteint dans les cœurs ? Et pourquoi meurt-elle? Parce » qu'elle n'a plus d'aliment. Quand Jésus vivait sur la terre, il sor- » tait de lui une vertu guérissante ; il en sort une semblable de la » Croix. Voilà pourquoi nos pères l'avaient multipliée à l'envi. Ils » ne se contentaient pas de la voir à l'église ou de la placer le long » des chemins, ils voulaient encore en tapisser leurs maisons. Au- » jourd'hui, ajouta-t-il, en substituant une fine observation de cri- » tique à ces considérations de philosophie chrétienne, quand nos » petits enfants, après leur première communion, s'en retournent » dans leurs chaumières, au fond de leurs villages abandonnés, » que voient-ils qui leur parle de Dieu, qui entretienne leur foi? » Rien, absolument rien. Autrefois il y avait sur chaque cheminée » un crucifix avec une image de la Passion encadrée dans un » cantique, soit le cantique : *Au sang qu'un Dieu va répandre*, » soit même l'horloge de la Passion : *Peuple chrétien, d'un* » *cœur contrit, etc.* C'était l'alphabet du petit enfant; c'est là » qu'il apprenait à épeler, c'est là qu'il apprenait à chanter. Ces » chants, il les répétait en faisant paître ses bestiaux, avec les » cantiques de Joseph, de la Samaritaine, de Geneviève de Brabant » et de saint Alexis; de saint Hubert et de saint Maur, etc. Ces » chants n'étaient pas toujours très-poétiques, comme les images » enluminées qui les portaient en bordure n'étaient pas toujours » très-belles; elles venaient d'Épinal ou de Montbéliard, c'est en » dire assez. Mais il y avait là une pensée de foi, il y avait là une » bonne intention qui, après tout, était proportionnée à l'intelli- » gence de ces enfants, et qui leur faisait du bien. Je me rappelle » toujours avec plaisir, lorsque le soir je sortais dans la campagne » pour dire mon bréviaire, avoir entendu des charretiers appuyés » sur leur charrue chanter ces airs naïfs, et des petits enfants, » gardant leurs moutons, les répéter avec un cœur attendri. Ces » airs primitifs, ces images si simples, avaient frappé fortement » ces enfants et laissé en eux de profondes impressions qui nour-

» rissaient la foi. Mais aujourd'hui que voyez-vous? Des images » profanes, pour ne pas dire plus, ont remplacé le Christ et l'image » de la Passion. L'innocent Juif-Errant lui-même a disparu. A » leur place, les images les plus inoffensives pour les mœurs et » la foi, sont assurément les représentations des batailles de » Napoléon, la défense du pont d'Arcole ou le passage de la Béré- » sina; puis les scènes moins innocentes de nos guerres civiles » depuis la prise de la Bastille jusqu'aux journées de juillet 1830. » Mais ce qu'il y a de plus pénible, c'est de voir partout, jusque » dans les plus pauvres masures, collées sur tous les murs, sur » la cheminée, dans les alcôves, des images qui ne sont pas sans » danger sous le rapport de la modestie, comme les quatre » saisons de l'année personnifiées en jeunes filles légères; des » modèles de prétendue beauté sous les noms barbares d'Irma, » Saturna, Floresca, Csarisca, etc., et des portraits beaucoup » trop dégagés tirés du Journal des Modes. Le moindre inconvé- » nient de ces décors de chaumières est assurément d'inspirer à » nos pauvres petits enfants des idées, puis des goûts et ensuite » des désirs de luxe, de vanité, et d'une mise au-dessus de leur » condition. Je n'en dis pas davantage. Croyez-moi, je connais » tous les ravages faits par ces insectes-là. Eh bien! mes bons » amis, il faut que nous changions tout cela. Pour moi je veux » opérer une réforme dans ma paroisse. Je dois terminer notre » petit Jubilé le dimanche soir qui précède la Toussaint; j'ai » l'intention de faire une grande cérémonie avec distribution à » tous mes paroissiens de belles images du Christ pour les placer » sur leurs cheminées, et de petites croix pour les porter sur leur » cœur, et je vous invite tous à assister à cette nouvelle plantation » de Croix, comme vous avez assisté à celle de Saint-Vincent. »

Chacun de nous applaudit chaleureusement à ce zèle du bon prêtre, à cette idée vraiment pastorale, lui promit d'encourager cette distribution par sa présence et sans doute se promit de l'imiter. Chacun eut aussi instantanément la pensée de faire une petite collecte pour aider le bon pasteur dans ses premiers achats.

« Maintenant, nous dit-il, après nous avoir remerciés cordiale- » ment, maintenant que vous me venez en aide, je veux acheter » de belles gravures et lithographies noires. Je ne crois pas » pourtant, ajouta-t-il en souriant, que je renonce tout-à-fait à » mes bonnes vieilles images d'Épinal. Que voulez-vous? c'est un » vieux souvenir d'enfance. Et puis je suis certain qu'il y a » encore beaucoup de personnes dans les hameaux de ma cam- » pagne qui préféreront ces images enluminées de rouge aux » plus belles gravures en taille-douce. Qu'importe, après tout, » pourvu qu'une bonne pensée naisse de là.

» Quant aux petits Christs à porter sur la poitrine, je veux » qu'ils soient tous bien convenables. Je vais terminer par une » histoire que je n'oublierai jamais. Je n'avais que douze ans, et » j'étais *enfant de chœur*. J'accompagnai un jour le bon prêtre » qui me montrait le latin; il allait voir un malade à l'extrémité.

» C'était un vieux soldat qui s'appelait *Eugène Leprince*, mais » que ses camarades avaient nommé *le Prince Eugène*. Cet » homme passait pour intraitable. On disait qu'il avait pillé des » églises dans la révolution, brisé des crucifix et même égorgé » des prêtres. Le curé entra sans difficulté et passa quelques » instants avec lui, lorsque de la pièce où j'étais resté avec des » membres de la famille et les assistants, des soupirs, puis des » sanglots, puis des cris déchirans se firent entendre. La porte » s'ouvre aussitôt et le prêtre nous prie d'entrer. Je vis alors le » moribond presser sur ses lèvres, de ses mains crispées, un » petit crucifix pendu à son cou, le baiser mille et mille fois, le » baigner de ses larmes. Ah! s'écria-t-il, j'en ai brisé plusieurs, » mais celui-là je l'ai toujours porté sur moi. O malheureux! ô » aveugle! ô insensé! Mon Dieu, mon Dieu ayez pitié de moi. » O Jésus! vous êtes mon Sauveur. Je meurs, ô mon Dieu, entre » vos bras. Je meurs en vous embrassant. Le prêtre cependant » hâtait les cérémonies de l'Extrême-Onction. Quand il voulut » encourager le pauvre malade, il s'aperçut qu'il venait de passer. » Le bon curé, en se retirant, dit à la famille : Je n'ai jamais vu » mourir personne d'une manière plus édifiante. » Ce Christ lui avait été donné par son curé à sa première communion. Il ne l'avait jamais quitté ni le jour ni la nuit, même dans ses années d'égarement.... Le rendez-vous fut pris pour le jour indiqué, à quatre heures précises, au presbytère de Champigny.

***

A PROPOS DU CARNAVAL

UNE LETTRE TARDIVE (1).

Je suis tout honteux, mon cher Ernest, de t'avoir fait attendre aussi longtemps les détails que je te promettais dans ma dernière missive, écrite d'Aix-les-Bains. Hélas! j'étais loin de prévoir alors les obstacles qui entraveraient ma plume, et me forceraient de garder un silence que j'appellerai *séculaire*, car pour notre vie si courte, trois années, et trois années de souffrances valent des siècles.

A cette époque, il t'en souvient peut-être, je badinais avec la maladie. J'allais prendre les eaux pour des douleurs imaginaires, et maintenant que des douleurs réelles sont venues m'atteindre, je reste tristement chez moi, ne songeant guère à les promener dans ces lieux où pour plusieurs, les distractions et les plaisirs, sont les seuls remèdes qu'ils viennent y chercher. Tu m'objecteras, sans doute, que la saison ne prête guère aux pérégrinations alpestres ou autres, mais que l'on peut en hiver, sans sortir de chez soi, se procurer les agréments d'une aimable société, les douceurs d'un bon repas, les charmes d'une *ravissante* harmonie. Je sais tout cela, mon très-cher, et je te dirai qu'en bon père de famille qui aime à divertir ses enfants, j'avais organisé dans ce but des réceptions hebdomadaires; mais je dois t'avouer que mes deux filles Charlotte

(1) Voir nos *Impressions de Voyage*. Septembre 1862.

et Victoire, les anges de mon foyer, m'ont prié d'y renoncer, préférant une solitude utilement remplie, à ces vains amusements dont elles sentaient tout le vide. Tu es, je pense, curieux de savoir le mot de cette pieuse énigme; la suite de ma lettre te le fera facilement trouver. Charlotte, douée comme l'était sa mère (dont je déplore toujours la perte prématurée), d'un esprit droit, pénétrant, sérieux, se montra dès son plus jeune âge accessible aux graves enseignements de la foi et aux touches secrètes d'une tendre piété. Cependant, il vint un moment où les plaisirs du monde eurent pour elle une attraction d'autant plus grande que son âme, candide et pure, n'en comprenait pas les dangers. Je gémissais de cette funeste tendance dont je redoutais les délétères effets, et j'attendais en priant le moment du Seigneur, sans me douter qu'il fût si rapproché.

C'était en 1863... Le carnaval touchait à sa fin. Charlotte avait été à plusieurs bals; réunions, selon ses dires, brillantes, splendides, féériques même. Néanmoins, malgré l'animation de ses récits, il était facile de s'apercevoir que cette chère fille éprouvait intérieurement l'indicible malaise d'un cœur qui n'est point satisfait.

Le dimanche gras arriva, et avec lui, pour la sainte Église, cette suite de cérémonies tristes et touchantes, délicieusement appelées le PARDON DES QUARANTE HEURES! Charlotte se rendit à une messe tardive; son retour à la maison fut plus tardif encore. Je commençais à m'inquiéter de sa longue absence, quand je la vis entrer dans ma chambre... Elle s'assit près de moi et se prit à pleurer! Ému de son chagrin, je lui en demandai la cause; ses larmes en ce moment redoublèrent; cependant, surmontant sa douleur : « Cher père, me dit-elle, tu le sais, l'injustice m'a toujours révoltée, or je viens d'être témoin d'une si flagrante ingratitude (et l'ingratitude n'est-elle pas la plus grande des injustices), que j'en éprouve une peine inexprimable, un mortel chagrin! — Explique-toi, mon enfant, lui dis-je en prenant ses mains dans les miennes. — Eh bien, hier les salons de la comtesse de ***, où je me trouvais, étincelaient de mille feux. Leurs parois dorées étaient ornées de somptueuses draperies; des massifs de fleurs, disposés avec art, répandaient les plus suaves parfums; une foule compacte s'y pressait à l'envi, tandis qu'aujourd'hui, autour du trône plus que modeste sur lequel est exposé le Roi des rois, le Créateur divin, le Souverain Seigneur de toutes choses, c'est à peine si l'on aperçoit quelques rares flambeaux projetant, dans un rayon restreint, leur pâle et vacillante lumière. Les murs du temple où il réside sont d'une déplorable nudité, et dans son enceinte presque vide, on peut compter les rares fidèles qui viennent tour à tour se prosterner à ses pieds... Oh! il y a là un de ces contrastes désolants qui déchirent et brisent le cœur!... Mon Dieu! ajouta-t-elle en levant ses yeux d'azur vers le ciel, est-il possible qu'on vous cause sans remords un si poignant outrage? Est-il possible que des plaisirs passagers et futiles puissent causer à l'âme un tel aveuglement!... Et, après une pause : C'est fini, dit-elle, ô monde! ton prisme est détruit, ton charme est rompu pour moi, désormais ton mirage trompeur ne pourra m'éblouir... » En cet instant une musique stridente, des sons

rauques et confus vinrent frapper nos oreilles. Ma porte s'ouvrit avec fracas, et d'un bond Victoire atteignit la fenêtre en criant : « Les masques, les masques, *le bœuf gras!* »

Charlotte ne bougea point; ces hideuses transformations de l'humanité lui avaient toujours déplu. Il n'en était pas de même pour sa sœur qui, ne pouvant nous attirer auprès d'elle, nous initiait à ses jouissances par ses exclamations et ses rires prolongés. Cette scène à demi-burlesque dura pendant tout le défilé du cortége; mais quand vint le char triomphal, qui traînait majestueusement toute une pléiade de vulgaires déités, Victoire se tut, absorbée qu'elle était par la contemplation d'un charmant enfant vêtu en *amour*, gracieusement suspendu dans une balançoire de verdure. Tout-à-coup un bruit sourd se fait entendre; puis le silence; puis des milliers de voix qui s'entre-choquent, se mêlent et deviennent semblables aux mugissements d'une mer en furie... Mais bientôt le son retentissant des cymbales, des tambours et des trompettes vient couvrir cette effrayante clameur. Pendant ce temps, Victoire était tombée à genoux, la tête dans ses mains; elle priait Dieu de sauver les jours du pauvre petit enfant qui, subitement renversé de son trône éphémère, était tombé sur le pavé. On le releva brisé et sans connaissance. La foule s'écarta en frémissant pour laisser passer celui qui l'emportait. Après ce temps d'arrêt donné à la pitié, le cortége se remit en marche, joyeux, délirant, désordonné, comme si, à cette heure, même il n'y avait pas une mère désolée qui se tordait de douleur sur le cadavre mutilé de son fils!

« C'est affreux, dit Victoire en se rapprochant de nous, quelle indifférence! quelle cruauté!... Non, je ne comprends pas qu'on ose appeler plaisir ce qui peut occasionner de tels malheurs!... »

Le soir de ce jour, si remarquable dans mes annales domestiques, les deux sœurs se rendirent à l'église pour y chanter avec de pieux fidèles le *Parce* du repentir; le lendemain, deux magnifiques candélabres étaient mystérieusement déposés par elles sur les marches du sanctuaire. Placés ensuite auprès du très-saint Sacrement ils y restèrent allumés jusqu'à la fin de ces heures d'expiation.

Depuis lors j'ai cessé de recevoir, et mes chères filles, renonçant volontairement à paraître dans les fêtes brillantes qui naguère avaient pour elles tant de charmes, partagent entre l'œuvre des Tabernacles, le Denier de Saint-Pierre et les pauvres de Jésus-Christ, l'argent qu'elles consacraient à des parures dont l'élégance ne les mettait à l'abri ni de la critique, ni de l'oubli. Ces faits intimes auront, j'espère, à tes yeux, mon cher Ernest, autant d'intérêt que des impressions d'un voyage déjà bien loin de mes souvenirs. Cet espoir m'a décidé à te les transmettre et à renouer ainsi d'amicales relations, auxquelles j'attache un grand prix. X.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

NÉCROLOGIE.

Une existence qui nous était particulièrement chère vient de

s'éteindre près de nous : la paroisse de Notre-Dame de Chartres a perdu son pasteur. Pour comprendre le deuil public qui honore sa mémoire, il suffit de connaître un peu l'histoire de sa belle vie et de sa sainte mort :

Louis-Jacques BRIÈRE était né à Chartres le 21 septembre 1798. Son enfance commença et s'écoula tout entière sous les auspices de Marie, patronne de la cité; avantage inappréciable, mais qu'il partageait avec bien d'autres : il y eut sur son berceau une bénédiction plus spéciale, ce fut celle d'un martyr. Un de ses oncles avait couronné sa carrière sacerdotale par le sacrifice de sa vie sur un échafaud de la Révolution, et, du haut du ciel, sans doute, il veillait sur l'enfant, héritier de son nom, de sa foi et de sa vocation au ministère des autels.

Après avoir puisé au sein de sa famille les premiers éléments de la vie chrétienne, le jeune Brière frappa à la porte du collége de Nogent-le-Rotrou, alors dirigé par des ecclésiastiques. Au rapport de personnages respectables, ses compagnons d'étude, le pieux élève se faisait déjà remarquer par des qualités à part qui brilleront plus tard au grand jour : il cherchait à communiquer à certains condisciples quelques étincelles de son amour pour Dieu; et ses conversations trouvaient un accueil d'autant plus facile qu'on lui reconnaissait un naturel affable et un esprit judicieux. L'établissement que nous venons de nommer fut pour lui l'école préparatoire au séminaire de Versailles où il reçut les Ordres. Avant la prêtrise il entra au collége de Chartres en qualité de régent. Cette fonction était un témoignage de la confiance de ses maîtres; ce serait le seul parvenu à notre connaissance, que déjà nous en saurions assez pour deviner une partie de ses heureuses aptitudes et par conséquent de ses titres à l'estime générale. Monsieur l'abbé Brière, ordonné prêtre le 1er juin 1822, quitta son premier emploi, modeste mais difficile, et fut installé au vicariat de Notre-Dame (Nogent-le-Rotrou). Là, nous le trouvons posant, à son insu, les fondements d'une réputation qui doit grandir à chaque phase de son ministère; avant de se révéler comme prédicateur, il se montre tout d'abord parfait catéchiste; plusieurs fois on nous a parlé de ces débuts si utiles à la jeunesse confiée à ses soins. Il était, comme on l'a vu depuis sur d'autres théâtres, clair et méthodique dans son enseignement, simple et intéressant dans ses récits, toujours ami de la diction pure et élégante. M. l'abbé Brière devint littérateur; mais ce talent, sinon acquis, du moins développé par l'étude des écrivains du grand siècle, il le mit toujours au service de son zèle; allumer le flambeau de la foi dans les intelligences, exciter dans les cœurs le feu de la charité, telle fut la pensée motrice de son travail, le but constant de ses œuvres.

Ses homélies et ses sermons, d'une doctrine si solide et d'un style si châtié, sont restés dans les souvenirs des fidèles Nogentais, tant de ceux de l'église Saint-Laurent, où il fut installé curé le 1er juin 1832, que de ceux de Notre-Dame qui, cinq ans et un mois aprés, saluèrent en lui le curé d'arrondissement. L'empressement était

habituel autour de sa chaire; il n'était pas moindre aux abords de son confessionnal. Des personnes bien informées sur ce sujet attestent que le jeune pasteur était déjà dans sa première paroisse ce qu'il fut dans la seconde, un prêtre tout dévoué aux âmes, et laissant aux anges seuls le soin de compter les longues heures qu'il passait chaque jour au saint tribunal. C'est dans l'exercice de ce pénible devoir qu'il contracta, il y a bien des années, et aggrava par la suite les infirmités qui l'ont conduit lentement mais cruellement au tombeau.

Le commencement de l'année 1851 est pour la mémoire du défunt une date glorieuse sans doute; mais ce fut plus encore pour son cœur si tendre une occasion de peines. Il lui fallait abandonner le milieu où il avait vécu si longtemps, s'arracher aux légitimes affections de ses ouailles chéries, se résigner surtout à ne plus diriger que de loin cette famille spirituelle née d'une pensée vraiment sacerdotale, d'un sentiment commun aux vrais amis de l'enfance, cette société de pieuses institutrices dont ses lumières et ses conseils furent si longtemps l'étoile tutélaire (1).

Le vénérable Curé de la cathédrale, Monsieur l'abbé Lecomte, homme de Dieu et des pauvres, haute intelligence unie à un cœur d'or, avait disparu de la terre et pris son essor vers le Dieu qui récompense la vie de charité et de sacrifice. Monsieur l'abbé Brière qui, quatorze ans auparavant, avait succédé à un saint, à M. l'abbé Béranger, dont les vertus ont mérité une belle page dans les annales nogentaises, était appelé de nouveau par son évêque à prendre en main une houlette pastorale illustrée par un prêtre de sainte renommée. Le 9 février, fête du saint Cœur de Marie, il fit son apparition à la cathédrale, et prononça en présence d'une assemblée heureuse son discours d'installation dont on se souvient encore. Que dirons-nous de son passage trop court dans le gouvernement de sa plus importante paroisse? Accueilli comme un père par les enfants de Notre-Dame de Chartres, il leur fut bientôt désigné par une suite de maladies sérieuses comme une victime préférée de la souffrance, et à leurs yeux ce fut un puissant motif de lui vouer leur sympathie.

A la vue de son amour pour les pauvres on avait proclamé que la bonté était le signe distinctif de son caractère; l'assiduité des fidèles à ses prônes avait prouvé, qu'à Chartres comme à Nogent, il y avait de justes appréciations de son talent; l'état de sa santé fournit le sujet d'un nouvel hommage aux qualités de l'archiprêtre; on parla de son inaltérable patience. A l'exemple du divin Sauveur, il eut à supporter une couronne d'épines; mais l'un des plus vifs aiguillons de ses peines, c'était le regret de ne pouvoir distribuer souvent à son peuple le pain de la parole. Il l'avait fait jadis avec tant de succès! Dans les moments trop peu nombreux où la main de la douleur pesait moins lourde sur sa tête, il saisissait ses livres d'étude, se reportait à ses manuscrits, préparait des compositions nouvelles qu'il destinait à un auditoire avide de l'entendre. A deux

(1) **Institution de Mlles Delfeuille et Leconte fondée par M. le Curé.**

époques différentes, ses paroissiens le crurent délivré à jamais de l'ennemi intime et rongeur que leurs mille supplications adressées au ciel cherchaient à détruire. La première fois, son retour aux cérémonies de son église causa une sensation profonde, et l'enthousiasme universel fut délicatement traduit par la parole éloquente de l'un de ses vicaires.

Ce changement, dû aux soins de garde-malades bien dévouées et aux industries de l'art, semblait promettre un rétablissement complet; et l'archiprêtre profita de ces circonstances favorables, pour vaquer avec le plus d'ardeur possible aux fonctions de sa charge. L'an dernier, le mal reparut sous un autre aspect; il s'annonçait d'abord sous des symptômes peu alarmants; mais c'était le point noir qui va grossir à l'horizon et prélude au formidable ouragan. En vain, il y a quelques mois, se plut-on à dire que M. le Curé revenait à la santé. En vain se consolait-on en voyant qu'il avait pu reprendre ses visites du soir au sanctuaire de Notre-Dame-du-Pilier, selon son usage quotidien interrompu par les exigences de la maladie. Il fallut bientôt rompre avec ces douces espérances. Dans le cours de décembre, il sortit une fois de sa retraite et se traîna péniblement jusqu'à l'évêché pour prendre sa part à une séance de bienfaisance chrétienne. Dévoué à l'Œuvre des pauvres malades que de généreuses dames assistent de leurs aumônes et de leurs paroles, le bon Curé venait lire devant Monseigneur et les honorables zélatrices le rapport confié, cette année comme les précédentes, à sa plume habile.

Nous citerons le commencement de ce rapport; M. Brière se peint si bien lui-même dans ces lignes mémorables :

« Qu'un prêtre catholique, brûlant de zèle pour les intérêts de la » religion et de l'humanité, sente ses forces morales et physiques » correspondre à ses nobles désirs, il est heureux ce prêtre, et il » ne faut pas le plaindre d'avoir à faire de pénibles efforts et de » durs sacrifices : ses travaux, ses combats, ses souffrances sont » des plaisirs véritables; ce sont des délices et des fêtes dignes » d'envie. Mais qu'un autre pauvre prêtre, qui lui aussi nourrit » dans son cœur la flamme sacrée du dévouement, se voie confiné » par la maladie entre quatre odieuses murailles, et dans l'impuis- » sance absolue de donner l'essor aux élans de son âme, ah! celui- » là, il mérite compassion, et l'inaction où il se désole, est, suivant » le mot de la Sainte-Écriture, « la plus amère de toutes les amer- » tumes. »

» Tel est le sort du pasteur qui écrit ces lignes. Un mal indéfi- » nissable et insaisissable, un mal sans apparence extérieure, mais » pourtant d'une vivacité douloureuse, lui interdit depuis de longs » mois, d'adresser la parole du salut à son troupeau bien-aimé, et » de remplir les autres fonctions si chères de son ministère. Même » les pieuses réunions, instituées pour raviver et entretenir la » charité au cœur des personnes d'élite qui se sont associées, dans » sa belle paroisse, il a été contraint de s'en absenter et il est resté » muet, lorsqu'il souhaitait si ardemment de rompre un importun » silence. »

Ce fut son dernier acte de pasteur; et cependant surexcité par une circonstance si bien faite pour réjouir un cœur sympathique à toutes les infortunes, il s'imaginait devoir conserver longtemps des forces ainsi retrempées dans les eaux de la charité. Le dimanche 14 janvier, un bruit sinistre circula dans la ville; on dit que M. le Curé était en proie à une crise décisive, avant-coureur d'une fin prochaine. Le patient le sentit lui-même : loin de s'en alarmer, son âme s'ouvrit bien large aux douces impressions dont parle Isaïe : « Je ferai descendre sur elle comme un fleuve de paix. » Il vit que la mort ne tarderait pas à lui fermer un passé plein d'amertumes pour lui ouvrir un avenir plein de joie. Les visiteurs le trouvaient souriant, calme, le chapelet à la main, ce chapelet qu'il savait si bien dire tous les jours, au témoignage de ceux qui l'ont connu; il n'avait plus à la bouche qu'une parole : « Je suis entre les mains » du bon Dieu, que sa sainte volonté s'accomplisse. » Cette parole qui rappelle le cri divin entendu au jardin des Oliviers, il la répéta à son évêque, dont la présence plusieurs fois remarquée à son chevet lui causait tant de bonheur. Après la réception des derniers sacrements, il y eut encore une heure bien solennelle pour le pauvre malade : ce fut celle où ses quatre vicaires vinrent lui témoigner leur attachement et leur peine. Après un échange de regards et de soupirs, l'un de ces Messieurs s'adressa à lui en ces termes : « Ce n'est pas seulement en notre nom, mais au nom de » la paroisse entière que nous sommes ici, vous exprimant la » tristesse que chacun ressent de votre position, et vous promettant » le secours des plus ferventes prières; M. le Curé, donnez à tous » vos enfants votre bénédiction. » Aussitôt le bon pasteur soulève avec effort sa main défaillante, bénit tour-à-tour les représentants de sa grande famille, et leur donne un affectueux baiser. Les vicaires le quittent émus jusqu'aux larmes; ils ne devaient plus le revoir ensemble. Le jour de l'agonie approchait. Cette agonie fut longue, mais douce, malgré la constitution robuste du malade; et à quatre heures du matin, le samedi 20 janvier, jour consacré à la sainte Vierge, veille de la fête de Notre-Dame refuge des pécheurs, le Curé de Notre-Dame, l'enfant de la sainte Vierge, s'endormit dans le Seigneur. « Il avait combattu le bon combat; il avait achevé sa » course; il allait recevoir sa couronne. »

Le glas lugubre en donne bientôt la nouvelle; nouvelle qui était un sujet d'alarme, sans être une surprise. On avait pressenti que les prières si nombreuses adressées pour lui au Seigneur, que les messes dites les jours précédents à son intention en présence des dames de plusieurs associations, des enfants des écoles et d'un grand nombre d'autres fidèles, obtiendraient une mort digne d'envie plutôt que la prolongation d'un martyre; les gros cierges qu'on avait vus la veille se consumant devant l'image de la Céleste Protectrice avaient signifié l'ardeur des vœux offerts dans l'intérêt du malade; mais c'était surtout le symbole d'une vie qui allait jeter ses dernières lueurs. Il n'était donc plus, le pasteur bien-aimé! Alors commença le spectacle le plus touchant pour la population chartraine.

Les âmes sensées auront vu une fois de plus en cette occasion combien est belle encore aux yeux du monde l'auréole sacerdotale, surtout quand le trépas la laisse voir dans tout son éclat. « *Excelsum fecit et circumcinxit eum zonâ gloriæ.* Il lui a donné un rang élevé, et l'a entouré d'une ceinture de gloire. » C'est un texte des livres sacrés qui convient aux prêtres, selon l'interprétation des Docteurs. Nous pouvions en comprendre le sens, devant cette couronne de chrétiens jetant l'eau bénite sur les restes vénérés. Le samedi et le dimanche, la chambre mortuaire fut occupée par une foule respectueuse, toujours grossissante, qui priait, pleurait et regardait avec admiration ce visage inaccessible pendant ces deux jours aux flétrissures de la mort. De temps à autre une voix rompait le silence et, dirigeant la prière des visiteurs, s'écriait au nom de tous : « Seigneur, donnez-lui le repos éternel. » Une voix aussi semblait partir de la couche funèbre, solennels accents qui prêchaient aux âmes la vanité des choses d'ici-bas, et l'attente des choses de l'autre vie. Sur ce lit de parade, à la lumière des flambeaux se réflétant sur les tentures noires et sur la douce physionomie d'un prêtre déjà jugé par Dieu, la mort s'est établie en docteur, selon le mot de saint Augustin : « *Sit mors pro doctore.* »

Au prône du dimanche, l'un des meilleurs confidents du défunt, M. l'abbé Legendre put faire violence à son cœur ulcéré pour développer aux paroissiens cette leçon de la mort, après avoir raconté les angoisses et les consolations qui avaient précédé l'heure suprême. Nous avons été témoin des larmes de l'auditoire s'associant spontanément à la visible émotion du vicaire. L'allocution fut terminée par un appel à la paroisse pour la cérémonie du lendemain; toute invitation était bien superflue devant le troupeau fidèle au pasteur. Le lundi, en effet, quelle affluence autour du cercueil! Les autorités de la ville, M. le Préfet et M. le Maire en tête, s'étaient unies aux ecclésiastiques, aux députations des communautés religieuses, aux élèves des institutions et des pensionnats, enfin à un nombre prodigieux d'assistants qui formaient le cortége. Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Chartres donna, par sa présence, un nouveau témoignage de la haute estime qu'il portait au Curé de Notre-Dame et de la large part qu'il prenait à la douleur commune. Après la messe chantée avec toutes les ressources d'une belle et touchante harmonie, tout ce peuple qu'on avait vu défiler dans le grand chœur en lignes interminables au moment de l'offrande, se mit sur les rangs pour la procession au cimetière. Ce fut une marche triomphale à travers les principales rues de la paroisse; elle devait se terminer auprès d'une tombe qui allait ensevelir la dépouille mortelle, mais non le précieux souvenir d'un digne ministre du Seigneur.

L'abbé Goussard.

FAITS RELIGIEUX.

Les malheurs de la Guadeloupe ont vivement ému tous les cœurs. Les quêtes demandées par NN. SS. les Evêques ont été abondantes; mais devant de tels désastres les secours sont toujours au-dessous

des besoins. Les cases renversées, les plantations détruites, les ressources usuelles de la vie épuisées, des populations entières enlevées par le plus terrible des fléaux, tel est le spectacle qu'offre aux regards cette malheureuse fille de la France, qui n'attend plus que de la mère-patrie du soulagement à ses maux, des consolations à ses douleurs! Son confiant appel a été entendu, et des vaisseaux chargés de cargaisons alimentaires sont partis pour les Antilles. Parmi les passagers, on remarquait neuf sœurs de Saint-Paul de Chartres allant rejoindre leurs sœurs épuisées, pour partager leurs labeurs et peut-être mourir avec elles. Déjà, au premier bruit du sinistre, plusieurs de ces généreuses filles avaient quitté la Martinique pour courir au poste d'honneur. L'une d'elles y périt presque aussitôt, victime de son généreux dévouement.

Les plages du Nouveau-Monde ne sont pas les seules que foulent avec intrépidité les pieds bénis de ces admirables filles : la Chine et l'empire d'Annam font aussi partie de leur domaine. Par une heureuse fortune, Chartres possède en ce moment dans ses murs cette sœur *Benjamin* dont le nom et les lettres sont bien connus des lecteurs de la *Voix*. Les besoins de l'établissement qu'elle dirige avec tant de zèle et de succès, l'ont seuls déterminée à faire ce long parcours, que bientôt elle entreprendra de nouveau, mais cette fois pour retourner au milieu de ses enfants d'adoption. La sœur Benjamin a été reçue avec enthousiasme par toute la communauté. Elle est accompagnée d'une jeune Annamite, fille d'un confesseur de la foi, qui rappelle cette autre enfant, fille de martyrs, amenée l'an passé par une bonne religieuse venant de Saïgon.

— Le neveu de M. de Montalembert, qui, jusqu'ici, se destinait à suivre la carrière des armes, vient d'entrer au noviciat des Pères Jésuites.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES AUX INCURABLES.

Voyageuse intrépide, la *Voix* de la *bonne Mère* parcourt sans se lasser les lieux et les distances, frappe à toutes les portes, et, reconnaissante de l'hospitalité qu'elle reçoit, elle donne en retour quelques paroles d'espérance, de consolation et de paix.

Or, au commencement de janvier, elle a pénétré dans ce vaste entrepôt des douleurs humaines qu'on appelle les *Incurables* (amère dénomination inventée par la bienfaisance, mais que jamais la charité n'aurait trouvée); et voilà qu'en lisant la dernière partie de la vie de MARIE, l'amour pour la Vierge immaculée s'est réveillé dans les cœurs. Aussi, afin d'avoir tous les numéros contenant cette vie divine, vite un bon vieillard s'est empressé de faire la quête des timbres-poste, les a mis sous enveloppe et envoyés à l'un des rédacteurs avec ces mots significatifs : « Si cela ne suffit pas, nous comblerons le vide. »

Ce généreux don enlève peut-être à plusieurs les petites douceurs du mois ou de la semaine; mais le cœur, en fait de sacrifice, a-t-il jamais su compter?... Et l'on peut bien dire ici que cette pieuse offrande est vraiment le *denier du cœur*.

Reprends donc, petite *Voix*, reprends ta course rapide; va de nouveau au milieu de ces pauvres infirmes qui t'ont fait si bon accueil, et dis-leur que chaque jour les jeunes enfants que tu protéges demanderont au bon Dieu d'adoucir et d'alléger leurs maux.

ERRATUM DU DERNIER NUMÉRO.

Faits religieux, page 14, ligne 39, lisez : *et non*, au lieu de : *au nom*.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de Gouverneur.

Dixième année.
3e NUMÉRO. MARS 1866.

LA VOIX
DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FLEURS DES SAINTS.

SAINT BENOIT,

PATRIARCHE DES MOINES D'OCCIDENT (1).

A cinquante milles à l'ouest de Rome, dans ce massif de montagnes où l'Anio creuse la gorge profonde qui sépare la Sabine du pays autrefois habité par les Eques et les Herniques, le voyageur, en remontant le cours de cette rivière, arrive à une sorte de bassin qui s'élargit entre deux énormes parois de rochers, et d'où une onde fraîche et transparente tombe de chute en chute jusqu'à un lieu nommé Subiaco. Ce fut là qu'un jeune patricien, fuyant les délices et les dangers de Rome, alla chercher un refuge et la solitude avec Dieu. On l'appela Benoît au saint baptême, nom mystérieux et symbolique qui indiquait les bénédictions célestes dont il devait être comblé. Issu du côté paternel de l'illustre maison des Anicius, il était par sa mère le dernier rejeton des seigneurs de Nursie, ville de la Sabine, où il naquit en 480. A peine âgé de quatorze ans, touché de l'esprit de Dieu, il résolut de renoncer à la fortune, à la science, aux joies de la famille et aux plaisirs de ce monde. Se dérobant à la vieille nourrice qui l'avait aimé la première et qui seule le servait encore, le fugitif s'enfonce dans ces gorges abandonnées et se met à gravir ces monts presque inaccessibles. En chemin il rencontre un moine nommé Romain, qui lui donne un cilice et un habit monastique formé de peaux de bêtes. Poursuivant son ascension

(1) D'après le remarquable ouvrage du comte de Montalembert, *les Moines d'Occident*.

et arrivé au milieu de l'abrupte paroi du rocher qui, faisant face au midi, domine en surplombant le cours bondissant de l'Anio, Benoît découvre une caverne sombre, étroite, sorte de tanière où ne pénètre jamais un rayon de soleil. Il y arrête sa demeure et y reste inconnu de tous, excepté du moine Romain, qui le nourrit de son jeûne en lui envoyant de temps à autre du pain au moyen d'une corde, à laquelle est suspendue une clochette, dont le son avertit le solitaire de cette nourriture que la charité lui apporte.

Il vit trois ans entiers dans cette sorte de tombeau. Des pâtres qui l'y découvrent un jour le prennent d'abord pour une bête fauve; mais à ses discours et aux efforts qu'il fait pour instiller dans leurs âmes grossières la grâce de la piété, ils reconnaissent en lui le serviteur de Dieu. Les tentations (ce creuset de la vertu), ne lui manqueront pas, et un buisson d'épines rougies de son sang, attestera la douloureuse victoire que l'habitant du désert remporta sur la volupté, jusqu'au moment où, sous le souffle béni du Séraphin d'Assises, les ronces bénédictines seront transformées en des rosiers d'une délicieuse senteur.

La solitude du jeune anachorète ne fut pas longtemps respectée. Les fidèles d'alentour qui venaient lui porter de quoi nourrir son corps, demandaient en retour à sa parole le pain de vie. Les religieux d'un monastère voisin, situé près de Vico Varo, obtinrent même de lui, à force d'instances, qu'il viendrait les gouverner; mais bientôt, révoltés par son austérité, ils essayèrent de l'empoisonner. Benoît fit le signe de la croix sur la coupe qui contenait le poison, et elle se brisa comme s'il l'avait frappée d'une pierre : puis il quitta ces moines indignes pour rentrer avec joie dans sa chère caverne, et n'y vivre qu'avec lui-même; mais ce fut en vain : bientôt il s'y vit entouré d'une telle foule de disciples que, pour leur donner un asile, il fut contraint de fonder dans le voisinage de sa retraite 12 monastères peuplés chacun de 12 religieux.

Tel fut le dur et sauvage berceau de l'ordre monastique en Occident. De cette grotte sacrée et de ce buisson d'épines sont sorties ces légions de moines et de saints dont l'invincible dévouement et les immenses travaux ont valu à l'Église ses conquêtes les plus vastes et ses gloires les plus pures (1). De cette

(1) De cet ordre doué d'une merveilleuse fécondité, sont sortis 35 papes, 200 cardinaux, 1,164 archevêques, 55,400 religieux, vénérés pour leur sainteté. Darras, Histoire de l'Église (tome II, p. 120).

source a jailli l'intarissable courant du zèle et de la ferveur religieuse. Là sont venus, là viendront encore tous ceux à qui l'esprit du grand Benoît inspirera la force d'ouvrir de nouvelles voies ou de restaurer l'antique discipline dans la vie claustrale.

Cependant le nombre si multiplié de conversions opérées par l'exemple et le bruit de ses vertus, éveilla contre lui une envie homicide. Un indigne prêtre du voisinage répandit sur le saint abbé d'horribles calomnies et chercha même à lui donner la mort. Benoît accepta sans se plaindre cette participation aux souffrances du divin Maître; mais son ennemi ayant eu recours à une infâme ruse pour essayer d'enlever la vie de l'âme à ses fils dans la foi, il se sentit blessé au cœur, et prenant avec lui Maur (1) et Placide, ses deux disciples chéris, il quitta la campagne de Rome : se dirigeant vers la terre de Labour, il atteignit les confins du Samnium, et fixa sa demeure sur le Mont-Cassin, dont la cime élevée domine le cours du Liris, la plaine ondulée qui s'étend au sud vers les plages de la Méditerranée, et les vallées étroites enveloppées au nord, à l'est et au couchant dans les plis de l'horizon montagneux.

Ce fut au centre de cette nature solennelle et sur cette cime prédestinée, que le patriarche des moines d'Occident établit la capitale du pacifique empire dont il devint l'immortel législateur.

La vie de saint Benoît au Mont-Cassin, bien qu'il n'ait jamais été revêtu du caractère sacerdotal, fut plutôt celle d'un missionnaire et d'un apôtre que d'un solitaire; il n'en demeura pas moins le chef d'une communauté de plus en plus florissante et nombreuse. Le secret des cœurs lui était révélé... son œil de *voyant* apercevait les dangers qui menaçaient ses disciples, et par le pouvoir que Dieu lui donnait sur la nature il les en délivrait (2). Sa sollicitude s'étendait sur tous les êtres souffrants ou opprimés. L'Italie gémissait alors des violences et des rapines des Goths, ces maîtres barbares qui l'oppressaient sous leur joug de fer. Un d'entre eux, nommé Galla, courait le pays tout haletant de fureur et de cupidité. Sa rage s'exerçait en particulier sur les moines et les laboureurs. Un de ces malheureux, pour mettre fin

(1) Saint Maur fonda depuis en France le premier monastère de bénédictins.

(2) Saint Benoît exerce encore du haut du ciel cette action bienfaisante sur ceux qui portent sa médaille avec foi et recourent à lui, principalement dans les dangers et les divers accidents de la vie. On peut s'en procurer, soit auprès des chapelains de Notre-Dame de Chartres, soit chez M. Rousselle, rue du Vieux-Colombier, 13, qui en a le dépôt.

aux tortures qu'il lui fait subir, afin d'extorquer l'argent qu'il peut avoir, imagine de dire qu'il l'a remis entre les mains de Benoît le serviteur de Dieu. A cet aveu, Galla interrompt le supplice du paysan; mais il lui fait lier les bras avec de grosses cordes, et le poussant devant son cheval, lui ordonne de le conduire chez ce Benoît qui lui dérobe la proie convoitée par son avarice. Ils s'acheminent donc tous deux vers le Mont-Cassin.

Arrivés au monastère ils aperçoivent l'abbé lisant, assis devant la porte. « Voilà, dit le paysan à son bourreau, voilà ce Benoît dont je t'ai parlé. » Aussitôt le Goth, croyant, selon son habitude féroce, tout emporter par la terreur, se met à crier au moine d'un air farouche : « Lève-toi, lève-toi, et rends vite tout ce que tu tiens de ce paysan. » A ces mots l'homme de Dieu suspend sa lecture, et, sans prononcer une parole, promène lentement son regard sur le barbare à cheval, puis sur le laboureur, garrotté comme un criminel. Sous le coup de ce regard vengeur, les cordes qui lient ses pauvres bras se dénouent d'elles-mêmes, et l'innocente victime se dresse debout et délivrée, tandis que le barbare, se laissant tomber par terre, éperdu et tremblant, reste prosterné devant Benoît, le conjurant de prier pour lui. L'abbé, sans quitter son livre, appelle ses frères pour lui donner des soins; Galla, après avoir pris quelque nourriture, s'en retourne tout brisé, n'osant plus rien demander au laboureur que le seul regard du moine a délivré de son étreinte.

L'entrevue de Totila, roi des Ostrogoths, et du saint Patriarche qui sut, par l'ascendant de sa vertu, enchaîner sa fureur, est un de ces faits inscrits en lettres d'or dans les annales de l'Italie. Il démontre invinciblement que la parole du juste peut être, entre les mains de Dieu, ce glaive à deux tranchants qui sépare l'homme d'avec lui-même, et devenir une défense plus redoutable qu'une armée rangée en bataille.

Vers cette époque, Dieu voulant rappeler à lui son serviteur, le prépara à sa dernière lutte par le sacrifice de l'affection la plus tendre qu'il eût conservée ici-bas. Dans l'histoire de la plupart des saints on retrouve presque toujours l'influence d'une sainte femme, associée à leur dévouement et à leur œuvre. Ces rudes combattants dans la guerre de l'âme contre la chair, semblent avoir puisé des trésors de force et de consolation dans une chaste et fervente communauté de sacrifices, de prières et de vertu avec une mère, avec une sœur par le sang ou par choix, et dont la sainteté répand sur le cours de leur glorieuse vie comme un

rayon de lumière plus intime et plus douce... Saint Benoît avait lui aussi une sœur nommée Scolastique. Ils étaient nés le même jour et s'aimaient, comme souvent s'aiment les jumeaux, avec la passion de l'amour fraternel. Mais ils aimaient Dieu par dessus tout. Lorsque Benoît quitta *il sagro speco*, elle le rejoignit au Mont-Cassin et se fixa, avec un grand nombre de vierges placées sous sa conduite, dans un monastère situé au fond d'une vallée toute proche de la sainte montagne. Une fois par an, Scolastique sortait de son cloître, et son frère la rejoignait avec quelques disciples en un lieu qu'on a longtemps vénéré. Ils passaient le jour à s'entretenir des choses célestes et se retiraient ensuite, l'âme remplie des plus suaves pensées.

Or, en leur dernière rencontre, Scolastique, qui prévoyait sa fin prochaine, pria son frère de passer la nuit à parler du ciel et du bonheur des élus. Benoît s'y refusa par obéissance à la règle; alors Scolastique mit sa tête entre ses mains et pria Dieu en versant un torrent de larmes. Tout-à-coup le ciel qui jusque-là avait été pur et serein se couvrit de sombres nuages, le tonnerre se fit entendre et un violent orage éclata. « Dieu vous le pardonne, ma sœur, mais qu'avez-vous fait? » s'écria Benoît... « Je vous ai prié et vous m'avez refusé, répondit la vierge les yeux encore humides de pleurs. J'ai prié Dieu alors et il m'a exaucée; partez maintenant si vous le pouvez. » Saint Grégoire qui nous conserve ce récit, fait cette délicieuse remarque : « Il ne faut pas s'étonner que le Seigneur ait plutôt écouté la sœur que le frère, car des deux c'est elle qui avait le plus aimé, et auprès de lui plus on aime plus on est puissant. »

Au matin ils se quittèrent, pour ne plus se revoir en cette vie. Trois jours après, Benoît étant à la fenêtre de sa cellule, tomba en extase et aperçut l'âme de Scolastique qui entrait au paradis sous la forme d'une colombe. Ravi de joie il entonna des hymnes d'actions de grâces; puis il envoya chercher le corps de sa sœur qui fut porté au Mont-Cassin et placé dans la sépulture qu'il avait fait déjà préparer pour lui-même, afin que la mort ne séparât pas ceux dont les cœurs avaient été unis en Dieu.

Le quarantième jour après ce bienheureux trépas, Benoît, dévoré par une fièvre ardente, se fit porter dans l'oratoire consacré à saint Jean-Baptiste. Là, soutenu par ses disciples, il reçut le Saint-Viatique, et se plaçant au pied de l'autel, les bras étendus vers le ciel, il mourut debout en murmurant une dernière prière, le samedi-saint 21 mars de l'année 543, âgé de 66

ans. Mourir debout, c'était bien la forte et victorieuse mort qui convenait à ce grand soldat du Seigneur! En ce jour, deux moines, dont l'un était au monastère et l'autre en voyage, eurent la même vision. Ils aperçurent une multitude d'étoiles formant comme une voie lumineuse qui s'étendait vers l'Orient depuis le Mont-Cassin jusque au ciel, et ils entendirent une voix qui leur dit : « C'est par là que Benoît, le bien-aimé de Dieu, est monté au céleste séjour. »

Un humble servant de Marie.

SAINT JOSEPH,

PROTECTEUR ET PATRON DE LA BONNE MORT (1).

Toutes les vérités que la religion de Jésus-Christ propose à notre croyance, tous les dogmes offerts par elle à notre foi, tous les mystères qu'elle renferme, ont trouvé des contradicteurs. Des esprits superbes et contentieux voulant s'élever au dessus d'elle, ont placé en regard des espérances les plus douces, les plus désolantes négations, livrant ainsi les âmes, assez faibles pour se laisser séduire, aux flots tumultueux du doute et de l'erreur. Cependant, tous ces hardis novateurs ont été forcés de reconnaître que parmi les *fins de l'homme* dont l'Église nous ordonne de reconnaître l'existence, il s'en trouvait une à laquelle aucune créature ne pouvait échapper... *La mort... la mort* pour tous, pour le riche comme pour le pauvre; pour le puissant comme pour le faible; pour l'impie comme pour le juste; pour celui qui n'a d'espoir que dans le néant comme pour celui qui a foi dans l'immortalité...

LA MORT, oui c'est bien là qu'il faut aboutir... Cette certitude a fait pâlir plus d'un front dans la solitude des nuits, défaillir plus d'un courage et trembler plus d'un pécheur!... Ah! c'est que la mort est cette messagère d'outre-tombe qui vient ouvrir devant nous les horizons éternels, tenant en main la coupe de l'éternel amour et de la haîne sans fin... C'est à nous de choisir, si elle nous en laisse le temps, entre le ciel et l'enfer; le ciel par le repentir... l'enfer par l'impénitence et le désespoir qui la suit. — *Si elle nous en laisse le temps,* — il y a donc encore ici pour tous une incertitude dont on ne peut s'affranchir; celle du mo-

(1) Le R. P. Huguet a publié sous ce titre un *Nouveau Mois de Mars* que nous recommandons à nos lecteurs.

ment où Dieu, brisant nos liens de chair, nous fera paraître devant lui... L'incrédule ou l'impie peuvent demander au vertige des mauvaises passions l'oubli de ces incontestables vérités, mais il appartient au chrétien de les méditer dans son cœur et de chercher tous les moyens qui peuvent assurer pour lui ce redoutable passage. Il n'en est peut-être pas de plus doux et de plus sûrs, que de recourir à celui que Jésus, aux jours de sa vie mortelle, appelait son père, que Marie nommait son époux et que l'Église présente à ses enfants comme le protecteur et le patron de la bonne mort; seul entre tous les fils d'Adam, saint Joseph a eu l'indicible bonheur d'expirer entre les bras et sur le cœur du Sauveur du monde. Ce privilège inestimable doit faire naître en nos âmes un désir immense d'obtenir, par sa puissante médiation, la grâce suprême d'un bienheureux trépas... Afin de la mériter, enrôlons-nous dans la pieuse confrérie érigée [1] sous le vocable de ce grand saint. Les obligations sont peu onéreuses et bien faciles à remplir; faire inscrire son nom sur le registre de l'association, et dire chaque jour cette invocation si consolante dans sa brièveté : « Saint Joseph, priez pour nous maintenant et à l'heure de notre mort... » Honorons-le d'un culte particulier pendant le mois de mars auquel notre Saint-Père le Pape, qui aime tant saint Joseph, a daigné attacher les mêmes indulgences qu'au mois de Marie; célébrons sa fête et celle de son glorieux patronage avec un redoublement de ferveur, et, croyons-le bien, quand l'heure des derniers adieux aura sonné pour nous, il en adoucira l'amertume en s'approchant de notre couche funèbre, pour murmurer à nos oreilles déjà fermées à tous les bruits du monde, des paroles d'espérance et d'amour. Les traits suivants, que nous aurions pu multiplier si l'espace nous le permettait, sont une preuve évidente des faveurs accordées par saint Joseph à ses dévoués serviteurs au moment de leur mort.

Ernest ***, à peine âgé de 17 ans, fut attaqué d'une maladie de poitrine qui le conduisit lentement au tombeau. Sa tendre dévotion pour saint Joseph l'avait porté à devenir membre d'une de ses confréries, et le souvenir du père adoptif de l'Enfant-Dieu était si cher à son cœur, qu'au milieu de ses souffrances son visage pâle et défait s'illuminait soudainement lorsqu'il entendait prononcer son nom béni. Sur le point d'expirer, le cher malade

(1) S'adresser à M. le Directeur de l'Association de la bonne mort : Lyon, quartier des Chartreux. En échange de 25 cent. on reçoit une médaille et un billet contenant l'énoncé des indulgences accordées à cette confrérie.

recouvra assez de force pour dire à l'un de ses amis : « Je prierai bien au ciel pour la société de saint Joseph, » et la dernière parole qui sortit de ses lèvres fut celle de son bien-aimé protecteur.

Un autre jeune homme, élève des révérends Pères Maristes, avait, comme Ernest, une grande confiance dans saint Joseph ; pour lui aussi le départ de l'exil fut rempli de douceur.

« Oh! que je suis heureux de mourir!... disait ce petit prédestiné du bon Dieu, comme je vais prier saint Joseph pour vous tous. » Il accepta joyeusement toutes les *commissions* qui lui furent données et s'endormit ensuite dans le Seigneur, conservant sur son doux visage une céleste expression de bonheur et de paix.

Enfin, un respectable vieillard (M. de la Bène, ancien procureur du roi à Saintes), ayant demandé à saint Joseph, dans sa longue et dernière maladie, de mourir le jour de sa fête, ce puissant protecteur, trompant toutes les prévisions des médecins, lui obtint une prolongation de vie qui lui permit de célébrer la saint Joseph, et *sur la terre,* puisqu'il eut le bonheur de recevoir en ce jour les derniers sacrements, et *dans le ciel,* car sa belle âme se sépara de son corps en produisant l'acte du plus pur et du plus ardent amour. C.

FAITS RELIGIEUX.

— Le mandement de Mgr l'Évêque de Chartres a pour objet de rappeler aux maîtres et aux serviteurs, les devoirs que la religion leur impose. Sa Grandeur a traité cet important sujet avec la justesse de vue, la portée pratique et la simplicité évangélique, qui sont comme le triple sceau imprimé à tous ses écrits. La deuxième partie contient le récit d'un fait trop édifiant pour que nous ne le portions pas à la connaissance de nos lecteurs :

« .... Dans une ville du Nord de la France, un vieillard vénérable, distingué par sa naissance, et qui était revenu, à un âge avancé, de toutes les erreurs du siècle dernier, fut chargé de recueillir des détails sur une simple servante, dont la vertu et le dévouement méritent bien d'être consignés dans notre Lettre Pastorale.

» Cette fille, qui avait servi sa maîtresse avec une fidélité à toute épreuve, eut la douleur de la voir mourir entre ses bras. Retirée dans la ville dont j'ai parlé plus haut, elle pensait sans cesse à sa bonne maîtresse et priait Dieu pour elle. Une seule chose l'inquiétait, c'est que cette dame vertueuse avait, avant de mourir, manifesté l'intention de fonder une école pour de petites filles pauvres, et d'assigner cent écus de rente à la Sœur institutrice. Marie-Anne, c'est ainsi qu'on nommait la domestique, pensait toujours à ce projet, mais il lui était impossible de le réaliser. Enfin, elle parvint

à réunir la somme suffisante sur ses épargnes et l'envoya au Curé du lieu, en lui écrivant cette lettre : « Les voilà enfin, Monsieur le Curé, ces cent écus que ma chère et digne maîtresse désirait à l'article de la mort. Dieu soit loué! ses dernières volontés seront exécutées et la bonne œuvre qu'elle projetait aura lieu. Avec cela j'ai le cœur aussi content que je puis l'avoir, après la perte que je viens de faire, et je suis soulagée d'un poids qui m'oppressait jour et nuit. Je vous conjure de faire de suite la rente à la Sœur d'école; j'espère que toutes ces orphelines qui apprendront à lire gratuitement prieront Dieu pour ma bonne maîtresse. .... »

UNE BÉNÉDICTION DE PIE IX.

(Fragments d'une lettre adressée au *Stendardo catholico,* et publiée par cette feuille en janvier 1866.)

..... Jean Albanese, fils de Dominique et de Caroline Arcuri, fut, dans la journée du 12 décembre dernier, pris de vomissements de sang. La continuité de cette maladie le réduisit à l'extrémité, et presque tout espoir de guérison se trouva bientôt perdu. Au bout de trois jours, il demanda lui-même les secours de la religion. Je surmontai le chagrin qui me brisait le cœur, et je lui donnai le pain de vie qu'il reçut avec dévotion. Carmelo, mon frère, qui est chanoine, se mit à lui lire les actes d'actions de grâces. Quand il fut arrivé à la prière pour le Souverain-Pontife, le malade l'interrompit, et dans un élan de confiance, il s'adressa au Saint-Père et prononça ces paroles : « Bienheureux Père, je me suis toujours souvenu de vous dans mes faibles prières. Vous avez obtenu de nombreuses grâces pour les pauvres malades, obtenez-en une autre pour ma guérison. » Il voulut qu'on lui présentât un portrait du Pape, qu'il baisa plusieurs fois dévotement, et il demandait avec confiance de recevoir sa bénédiction. Toute la famille, assise près de son lit, accueillit ce vœu, et on eut recours au télégraphe. Six heures après vint la réponse : « Le Saint-Père accorde volontiers la bénédiction apostolique demandée au malade Jean Albanese. — *Cardinal Antonelli.* »

Pendant que le Saint-Père envoyait de Rome sa bénédiction, les vomissements de sang cessèrent, et maintenant il est complètement guéri. Pensez, M. le Directeur, à la joie de toute la famille, des assistants, des amis, qui, après l'avoir vu à l'extrémité, étaient témoins d'une amélioration soudaine! Tout le monde se sentait consolé, et pour moi, je ne cesse plus de répéter ce que j'ai toujours dit : « Gloire à Dieu, qui nous a donné sur la terre un père aussi saint, aussi aimable, aussi tendre pour ses enfants! Gloire à Pie IX, qui par ses bienfaits extraordinaires, confond les railleries des impies..... » François-Saverio Albanese, chapelain.

(Radicenza, 14 janvier 1866.)

— Dans une de ses dernières audiences, le Pape s'arrêtant, selon son habitude, devant les groupes agenouillés, vit deux jeunes filles se jeter sur ses pieds en les couvrant de larmes. Il voulut les relever; mais elles insistèrent avec une telle expression de désespoir que Pie IX leur dit :

« — Voulez-vous, mes enfants, me confier le motif de votre douleur?

» — Saint-Père, nous sommes protestantes, et nous voudrions devenir catholiques.

» — Eh bien! qui s'y oppose?

» — Notre mère.

La mère, une femme à l'air digne et austère, se tenait debout à quelque distance. A sa vue Pie IX sembla se troubler comme Jésus devant la tombe de Lazare: *Infirmavit spiritu et turbavit se ipsum;*

» Madame, dit-il, au nom du Christ dont je suis le vicaire, je vous demande ces deux enfants qui sont à lui avant d'être à vous. Elles ont vu la lumière, ne craignez-vous pas, en vous mettant entre la lumière et elles, d'être vous-même privée de voir la lumière?

. . . .

» La mère et les deux filles vont abjurer sous peu. »

— Nous recommandons à nos lecteurs le mandement que monseigneur Plantier vient de publier contre la Morale indépendante. Témoin indigné de tous les désastres de l'honneur qu'on voit dans notre siècle, « de la vénalité des consciences, des infamies de l'agio» tage, des horreurs de la banqueroute, de tous ces drames enfin » dont les affreuses complications vont, chaque jour, trouver leur » dénouement dans la criminelle lâcheté du suicide ou dans des » arrêts de cour d'assises, » l'éminent prélat a flétri de son éloquente protestation la source de presque tous nos maux, la funeste théorie de la *morale indépendante*. Ce chef-d'œuvre qui reflète si bien les poétiques magnificences des livres saints et les beautés littéraires du XVII[e] siècle, est édité à Paris, rue des Saints-Péres, 11, librairie L. Giraud.

— Dans la réunion annuelle de l'Association catholique de saint François de Sales qui a eu lieu à Paris, le 29 janvier, dans l'église de Saint-Thomas d'Aquin, Mgr de Ségur, dont le nom béni et vénéré se retrouve à la tête de presque toutes les bonnes œuvres de la capitale, a cité dans sa pieuse allocution deux exemples de dévouement et de charité que l'on ne saurait trop reproduire. Le premier est fourni par une humble servante d'hôpital qui, sur son gage si modique de 25 fr. par mois, trouve moyen, chaque année, de consacrer 100 fr. à la Propagation de la foi, et 25 fr. à l'œuvre de saint François de Sales. L'autre est offert par une pauvre marchande de poissons de Nantes qui, à elle seule, a réuni en peu de temps onze dizaines d'associés!

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

La station du Carême est prêchée à la cathédrale par le R. P. Henriot, religieux de l'ordre de saint Dominique.

— Le 4 février, c'était la fête de la Confrérie de Notre-Dame de Chartres. Les cérémonies ont renouvelé le spectacle qui s'offre chaque année aux yeux des paroissiens et aussi des étrangers, car il y en a toujours. Le nombre incroyable des pains bénits du matin

donne encore une faible idée du nombre des personnes agrégées à cette pieuse association. Le soir, après les offices du chapitre, la Confrérie a son salut solennel précédé d'une procession aux flambeaux. Cette année, Monseigneur a présidé lui-même cette solennité, et il a profité de cette circonstance pour adresser des conseils particuliers aux congréganistes, et surtout pour épancher dans le cœur des assistants quelque chose des sentiments qu'il avait éprouvés en perdant le prêtre vénérable arraché récemment par la mort à tant d'affections, feu M. l'abbé Brière dont nous avons donné dernièrement la biographie.

— Plusieurs dons en nature ont été faits à l'église de Notre-Dame de sous-terre. Nous espérons que les personnes généreuses tourneront ainsi leur attention vers cette crypte aimée où chaque jour le sang divin coule sur tant d'autels. Des ornements, des linges, voilà des *ex-voto* toujours utiles et souvent nécessaires lorsque le service de l'église, se compliquant de plus en plus, attend tout des offrandes de la charité.

Une guérison. — Madame C..., des environs de Paris, a été atteinte en 1856 d'un ulcère à la jambe. Sa position lui permettait de consulter les sommités médicales de Paris; elle ne l'a pas fait et n'a vu aucun médecin, craignant d'appauvrir sa cassette au détriment des bonnes œuvres qu'elle patronne. Le mal alla toujours en augmentant jusqu'au 1er décembre 1865. Elle commença le même jour une neuvaine à Notre-Dame de Chartres, et dès le 5 décembre toute douleur avait cessé. Depuis, elle n'a plus ressenti d'élancements; mais la plaie était restée très-vive et d'un aspect effrayant. Elle vient de recommencer une seconde neuvaine à la suite de laquelle un médecin a constaté sa guérison. La prière, fortifiée par le sacrifice, est toute-puissante sur le cœur de Dieu!

Une parole bien chrétienne. — Il y a quelques semaines, un des prêtres de l'œuvre des Clercs, chapelain en fonction au sanctuaire de Notre-Dame du Pilier, voyait arriver à son banc un homme de la campagne très-pauvrement vêtu. Il se disposait, selon l'usage à lui imposer l'étole et à réciter l'évangile de Marie au pied de la croix : « Je viens aujourd'hui pour autre chose, répond le brave ouvrier; je vous apporte mon affaire pour la Propagation de la foi; je n'ai pas voulu la donner au Curé de notre pays, je craignais que ça ne fît parler, » et il se retira sans se faire connaître en déposant un beau louis de vingt francs entre les mains du chapelain. « Je craignais que ça ne fît parler, » cette parole si chrétienne ne nous révèle-t-elle pas une âme simple comme celles que Dieu bénit de préférence, et fidèle au conseil du Seigneur : « Aimez à être inconnu... *Ama nesciri.* »

Monseigneur l'évêque de Poitiers a Chartres. — Monseigneur Pie était à Chartres le 12 février pour célébrer le mariage de l'une de ses nièces. La cérémonie se fit à la chapelle de Notre-Dame de sous-terre en présence d'une assistance fort nombreuse. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire quelques passages de son allocution aux jeunes époux :

» Dans les temps anciens, et avant que Notre-Seigneur Jésus-Christ eût apporté sa loi aux hommes, quand une alliance conjugale devait être contractée, c'était l'usage que le chef de la famille, au milieu de tous les parents et de tous les amis, consacrât cette union et bénît au nom de Dieu les jeunes époux. La maison alors servait de temple; l'aîné de la famille en était le prêtre; ou du moins le sacerdoce de la parenté suppléait à celui de la religion. Usage touchant que les récits de l'Ecriture nous font admirer dans l'histoire des patriarches, et que les nations étrangères au christianisme conservent encore.

» Mais Notre-Seigneur Jésus-Christ ayant élevé le mariage à la haute dignité de sacrement, a chargé dans la nouvelle loi les prêtres seuls de ratifier et de bénir à la face des autels l'union et les engagements sacrés des chrétiens.

» L'Eglise ne pouvait pas, ne devait pas être tenue à l'écart d'un acte religieux qui procure l'infusion de la grâce et qui opère dans les âmes une des plus fécondes applications du sang rédempteur.

» Or, ces deux genres de bénédiction dont la seconde est sans doute infiniment plus auguste, mais dont la première est néanmoins certes assez vénérable pour que l'Eglise ait conservé dans les formules de son rituel les paroles d'un père de l'ancienne loi unissant sa fille au jeune Tobie, ces deux genres de bénédiction, dis-je, vont aujourd'hui se rencontrer sur votre tête. Et c'est avec une douce consolation, ma chère enfant, que, réunissant par rapport à vous le sacerdoce de la religion et celui de la famille, je vais accepter et bénir vos engagements avec mon autorité sacrée et avec ma tendresse que je puis appeler paternelle. Des vœux bien ardents sortiront de mon cœur, en même temps que mon ministère religieux appellera sur vous et sur votre époux les bénédictions d'en haut.

. . . .

» Si Dieu vous accorde des enfants, vous les éléverez dans la crainte et dans l'amour de sa loi. La foi est un trésor qui dépasse et qui supplée les autres richesses. C'est un grand gain, dit l'apôtre, que la piété qui se contente du suffisant. Préparez à votre postérité cet héritage béni. Que vos enfants soient bercés dans les bras de la religion, et principalement dans la dévotion à notre tendre mère et patronne, la vierge Marie! Qu'ils la sucent avec le lait, comme un breuvage de famille.

» De votre côté, vous vous appliquerez à vous sanctifier, en vue sans doute de Dieu et de vous-mêmes, mais aussi par devoir d'état en vue de vos enfants, afin qu'ils soient plus sûrement saints. Ne l'oubliez jamais. La piété des parents, et particulièrement la ferveur de l'épouse, est un principe à peu près certain de grâces privilégiées pour l'enfant. Le point de départ des plus hautes destinées pour un être qui n'est pas encore né, c'est presque toujours un cri, un élan parti du cœur de sa mère; et quoique certains dons suréminents de Dieu semblent être essentiellement gratuits, ils ont souvent leur raison d'être cachée dans les mystères secrets de la sainteté et de la pureté domestique.

» . . . . . Que le ciel, jeunes époux, accède à tous les vœux qui vont lui être offerts et par vos tendres parents, si attentifs, si émus à cette heure, et par ces ministres du Seigneur et ces personnes amies qui ont voulu joindre leurs prières à ma prière. Que la très-sainte vierge Marie, de ce sanctuaire illustre à l'ombre duquel vous êtes destinés à vivre, et auquel vous enchaîne la devise qui restera la seule fortune et le seul titre d'honneur de tous les miens : *Tuus sum ego,* joigne sa bénédiction à celle de son divin Fils! Et que ce jour soit pour vous, pour moi, pour tous les nôtres, un jour d'où date votre félicité de la vie présente et de la vie sans fin!

» Ainsi soit-il. »

UN PÉLERINAGE.

Les hommes qui ne croient qu'à leur raison n'ont que leur

raison pour inspirateur et pour guide quand ils rencontrent quelques difficultés ; ceux qui, au contraire, savent utiliser les secours de la foi, parce qu'ils la reconnaissent comme le meilleur guide en cette vie, n'oublient jamais de recourir à elle s'ils ont quelque obstacle à surmonter. David manifestait la foi de son âme quand il chantait : J'ai tourné mes regards vers les montagnes, dans l'attente des secours dont j'ai besoin.

C'est sous l'impulsion d'une disposition semblable que le cher Frère directeur du demi-pensionnat de la rue des Francs-Bourgeois (Paris), entreprenait le 8 février un pélerinage à Notre-Dame de Chartres avec une députation choisie parmi les meilleurs élèves de la pension. Désireux de consacrer plus parfaitement à la sainte Vierge les enfants qui lui sont confiés, désireux d'assurer l'avenir de l'établissement et de l'œuvre qu'il dirige, avenir hélas! rempli d'obscurité, il lui a semblé que le meilleur moyen de le conjurer, c'était de tourner ses regards vers Notre-Dame de Chartres et de lui adresser sa prière par l'intermédiaire de ses élèves les plus pieux.

Le jeudi 8 février, favorisée par un soleil splendide, après avoir entendu la sainte messe et s'être munie du pain si justement nommé le pain des voyageurs, la pieuse phalange montait en chemin de fer et commençait son pélerinage avec le double enthousiasme de la joie et de la piété. Le premier devoir en quittant Paris, c'était celui de la prière; il n'y fut point manqué. Bientôt l'on psalmodiait et l'on chantait tour à tour le petit office de la sainte Vierge avec le plus naïf recueillement.

Mais on annonce la vue de Chartres! En voyant se dresser devant eux ces deux montagnes élancées, œuvres de la foi et du génie chrétien, les pélerins poussent un cri d'admiration et d'espérance, pendant qu'au fond de l'âme chacun se disait : J'ai levé mes regards vers les saintes montagnes qui se dressent sur le sanctuaire de Marie, convaincu que les secours que je vais implorer me seront accordés. Et déjà, dans un enthousiasme difficile à décrire, l'*Ave maris Stella* a retenti, se mêlant au bruit sourd du train qui s'avançait à toute vitesse.

Les pélerins descendent et se dirigent en toute hâte à la cathédrale ; ils se rangent silencieusement autour de l'image de Notre-Dame ; les chants succèdent aux prières. C'est le moment solennel où maîtres et élèves, recueillis et pleins d'espoir, adressent leurs demandes à Marie. Que de saints désirs! que d'inspirations généreuses se manifestent alors! désirs et inspirations dont l'auguste Vierge gardera le souvenir! Les jeunes pélerins, disposés en couronne autour de la Vierge miraculeuse, tenaient un cierge à la main; puis ils s'agenouillent ensemble et se préparent à écouter la consécration que prononce leur aumônier. C'est ainsi qu'il s'exprime :

« O notre Dame! ô notre Mère! tournez sur nous vos regards les plus maternels et écoutez favorablement notre prière!

» J'élève seul la voix, ô Marie! mais je parle au nom de ces

enfants dont l'âme m'a été confiée par votre divin Fils, et les sentiments que je vous exprime ne sont que l'expression de leurs sentiments. Je vous remercie d'abord de ce jour sans nuages que vous nous avez donné; vous avez voulu, il semble, que les splendeurs de la terre et du ciel s'associassent aux splendeurs des âmes de vos enfants, purifiées, embellies par le soleil de la grâce. Réunis autour de votre image, nous sommes tout prêts à nous consacrer à vous, aussi complétement, aussi généreusement que vous le désirez. Votre main porte un sceptre en signe de souveraineté; ô douce souveraine, nous voulons toujours vous aimer et vous obéir. Vous tenez entre vos bras le fruit sacré de vos entrailles, le divin Rédempteur, comme pour nous dire que vous disposez de toutes les puissances de la miséricorde et de la grâce; aussi nous mettons si bien notre espérance en vous, que nous voulons désormais passer par votre cœur pour aller jusqu'au cœur de notre Dieu. Vous reposez sur une colonne, comme pour nous dire que votre force est inébranlable et que celui qui se confie en vous ne sera jamais abandonné. Animés par cette conviction, nous nous réfugions près de vous, en promettant de ne vous quitter jamais. Telle est, ô Marie, l'expression de notre consécration. Vous savez la seconde pensée qui nous amène dans votre sanctuaire. Nous avons besoin d'un abri et nous le cherchons avec inquiétude; construisez-nous, ô Vierge puissante, la demeure qui nous est si nécessaire, et soyez pour elle dans l'avenir comme une colonne inébranlable!...

» Nous savons trop quelles sont les illusions de la vie et ses périls pour ne pas sentir le besoin de recourir à vous aujourd'hui et de vous proclamer notre unique espérance. Soyez donc désormais, ô Marie, notre protectrice et notre gardienne! Protégez-nous et gardez-nous contre nos ennemis. Gardez surtout, c'est un père qui vous en conjure, ces chers enfants que tant de dangers menacent; faites-les triompher jusqu'à leur dernier jour, et qu'à la fin de la vie ils aient l'incomparable bonheur, en possédant leur Seigneur et leur Dieu, de vous posséder aussi, vous la plus douce et la plus généreuse de toutes les mères. »

Quelques prières ont suivi cette consécration; puis l'acte principal de leur pélerinage étant accompli, les jeunes académiciens conduits par leurs maîtres sont allés recevoir dans l'institution des Frères de Chartres une brillante et gracieuse hospitalité dont ils uniront toujours le souvenir à celui des grâces reçues auprès de Notre-Dame.

A la fin du jour et avant le départ, une raison de cœur appelait nos pélerins dans la chapelle Sainte-Foy où les attendaient quelques pieux fidèles. Là, après avoir entendu une exhortation toute de circonstance, ils reçurent la bénédiction du très-saint Sacrement, et reprirent le chemin de Paris où ils arrivèrent avec la joie que l'on éprouve à la fin d'une journée bien remplie.

Le souvenir de cette fête a inspiré à l'un des pélerins cette pièce de poésie :

Oui, nous voulons t'aimer, auguste Protectrice!
Pourrions-nous oublier et ton culte et ton nom,
Vierge de nos beaux jours, dont le regard propice
Sans cesse à notre vie accorde un nouveau don!

Quel jour et quel matin! Le ciel bleu sur nos têtes,
L'éclair dans nos regards, Jésus dans notre cœur,
L'espace devant nous! Mondains, gardez vos fêtes!
Les fêtes de la foi, mon Dieu, c'est le bonheur.

Nos maîtres étaient là... Nos maîtres? Non; nos frères;
Leur sainte humilité n'accepte que ce nom.
Mais chaque jour nos cœurs les appellent nos pères.
Vrais pères par l'amour, le travail, le pardon!

Il faut partir! Déjà sur son aile bruyante
La rapide vapeur emporte le convoi!
Déjà Paris est loin : l'âme reconnaissante,
O ma Mère, avant tout s'élève et pense à toi.

Un signal est donné : le chant de tes louanges
S'échappe de nos cœurs en flots délicieux.
Cœurs et voix sont d'accord : on dirait que les anges
Pour chanter avec nous sont descendus des cieux.

Puis ce fut un moment d'inexprimable ivresse :
Tout chantait, babillait comme un gai vol d'oiseaux;
Tous s'épanouissaient dans leur vive jeunesse,
Comme s'ouvre une fleur au bord des clairs ruisseaux.

Partout le cri joyeux, nulle part les murmures;
Nulle part les soupçons, la gêne, les douleurs.
Notre bouche est loyale et nos âmes sont pures;
Nos amis dans nos yeux peuvent lire nos cœurs.

Mais silence! prions, amis, prions encore!
Chartres à l'horizon montre ses nobles tours.
Sur ce sol vénéré, comme une douce aurore,
Marie a de son Fils annoncé les grands jours.

Saluons, saluons ce béni sanctuaire
Où le Druide à genoux tressaillait de bonheur.
Car à la pureté de la Vierge sa mère
Il devina l'enfant, notre Christ rédempteur.

Un autre chantera la vieille basilique,
Ses sculptures, ses nefs, son grand air solennel,
Ses saintes profondeurs, sa voûte magnifique,
Ses flèches dans les airs, et son Dieu sur l'autel.

Je n'ai qu'un souvenir, ô ma Vierge Marie!
Un prêtre vénéré s'était mis à genoux,
Un prêtre de ton nom! Il t'offrait notre vie.
Nous sommes sa famille : il te priait pour nous.

O ma Mère! ô mon bien! ma Reine trois fois sainte,
Fais-nous bons, fais-nous forts. Nous sommes tes enfants,
Sauve-nous du péché, garde-nous de la crainte,
Fais-nous aimer le juste et braver les méchants.

Étoile du salut! si la mer furieuse
S'élève en mugissant et menace de mort,
Montre-nous sur les flots ta clarté radieuse,
Protége notre esquif, conduis-nous vers le port.

Dirai-je maintenant le reste du voyage,
Le concert, les festins de l'hospitalité,
Les courses dans les prés, les élans du jeune âge,
Les querelles d'amis et les cris de gaîté?

Et le salut du soir, et la voix éloquente
Au-dessus des écueils de l'immense avenir
Nous montrant du Seigneur la main compatissante
Toujours prête à se tendre, à sauver, à bénir!

Mais la nuit est venue, il faut partir : tout passe.
Savourons doucement les restes du beau jour.
Les wagons frémissants ont dévoré l'espace;
Nous sommes à Paris : nous voici de retour.

Il fallut nous quitter : au terme du voyage,
Grand Dieu, dans ton bonheur fais que tous soient admis.
Puissé-je après les jours de mon pélerinage
N'être point séparé de mes jeunes amis.

Recueil de prières indulgenciées à saint Joseph.

Les livres de prières à Marie pullullent dans notre France catholique. Des oraisons variées, des formules onctueuses, tout imprégnées de l'amour des saints qui les ont composées, se trouvent entre les mains des fidèles et sont récitées chaque jour. Mais il n'existe pas, que nous sachions, de manuel de ce genre, en l'honneur de saint Joseph. Quoique profondément enraciné dans certaines âmes d'élite, le culte de ce glorieux patriarche ne s'était pas épanoui dans les siècles passés comme de nos jours. Cette dévotion, ancienne par son origine, mais en quelque sorte nouvelle par sa floraison, semblait être plus exclusivement réservée aux derniers âges du monde. Elle a désormais acquis un droit de cité dans notre belle France, qui sait si bien comprendre les vouloirs de Dieu et les développer à leur heure. Du moment donc où cette dévotion est devenue populaire parmi nous, il est souverainement bon, utile et nécessaire de la nourrir par des livres de piété spécialement par des recueils de prières.

C'est ce que, pour ma faible part, j'ai entrepris avec la grâce de Dieu et sous l'œil de notre bien-aimé père, saint Joseph. Essentiellement pratique, le *Recueil de prières indulgenciées* s'adresse au fidèle à qui la connaissance du saint patriarche est devenue familière; et il lui donne les moyens de recueillir pour son âme les fruits de sa tendre dévotion. En effet, cet ouvrage est divisé en quatre parties qui comprennent : 1° Toutes les prières indulgenciées que les souverains Pontifes ont autorisées jusqu'à ce jour, avec diverses prières enrichies d'indulgences épiscopales; 2° Toutes les archiconfréries, confréries et associations à l'honneur ou sous le patronage de saint Joseph; 3° Les offices de notre Bienheureux; 4° Un très-grand nombre de prières nourries de textes de la sainte Ecriture, et répondant aux besoins de tous les états, de tous les âges et de tous les cœurs.

J'ose espérer que les dévots serviteurs de saint Joseph feront bon accueil à ce petit livre; parce que d'abord il a pour but principal de servir leurs intérêts spirituels; ensuite parce que j'ai l'intention de consacrer à l'œuvre du *Denier de Saint-Pierre* les bénéfices qui résulteront de la vente de l'ouvrage, aussi bien que de celle de la Lyre de Saint Joseph.

E.-L. Rosière,
Aumônier de l'hospice général de Poitiers.

Recueil de prières indulgenciées à saint Joseph, contenant les confréries, les offices, etc., par M. E.-L. Rosière, aumônier de l'hospice général de Poitiers. — Franco, 1 franc.

Lyre de saint Joseph, cantiques pour le mois de mars, à deux et à trois voix, par M. E.-L. Rosière. Musique, un beau volume in-8° couronne, franco, 3 fr. 20. — Paroles seules, un vol. in-18, seconde édition, franco, 60 cent.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie A. Gouverneur.

Dixième année.

4e NUMÉRO. AVRIL 1866.

LA VOIX
DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

EXTRAIT DU MANUSCRIT D'UN CURÉ.

(Suite.)

UN DÉCOR CHAMPÊTRE.

Au jour convenu, nous nous trouvions tous réunis à Champigny comme nous nous étions trouvés à Saint-Vincent. Mais ce jour-là, chacun des curés voisins n'était pas venu processionnellement à la tête de sa paroisse. La saison déjà avancée où l'on se trouvait; l'heure tardive à laquelle devait avoir lieu la cérémonie, ne permettaient pas le déploiement d'une procession. Puis les fidèles des environs ne venaient guère à cette fête pour y prendre part que par curiosité. On s'y rendit donc seulement par groupes de vingt, trente, quarante ou cinquante personnes à la suite de son curé. L'église n'en était pas moins extraordinairement encombrée.

Jamais je n'ai si bien admiré l'admirable fécondité de la parole de Dieu, et la rigoureuse exactitude de la sagesse divine quand elle a dit: « Ma parole ne reviendra point à moi vide et sans fruits. » Peut-être serait-il juste de soutenir que jamais la parole de Dieu n'a été annoncée d'une manière convenable et digne d'elle-même sans produire quelque bon effet; si ce n'est pas toujours celui qui est dans le désir du prédicateur, c'est toujours celui qui est dans la pensée et dans les plans de Dieu. Dans tous les fidèles, plus ou moins pourtant, selon les personnes et les circonstances, elle éclaire l'esprit, elle embrase le cœur, elle fortifie la volonté. Dans d'autres elle empêche la prescription de l'ignorance ou de l'erreur, et souvent réveille le remords endormi. Tel depuis vingt ans, trente ans, a parcouru avidement tous les mauvais livres, ressassé tous les vieux arguments, entassé l'un sur l'autre tous les sophismes qui s'élèvent, ce lui semble, plus haut et plus

solidement que Babel; un seul mot suffit pour renverser tout cet échafaudage qui disparaît en vapeur. Celui-là a mis en jeu tous les artifices de l'imagination, de l'esprit et du cœur pour embellir le vice ou au moins pour lui faire avoir un brevet de légitime produit de la nature humaine. Vain labeur! au moment qu'il se complaît amoureusement dans son œuvre, qu'il se délecte avec satisfaction dans son travail, un léger souffle de parole divine balaye en un instant tout cet enivrant mirage... Si elle ne produit pas toujours la grande œuvre de la conversion, toujours néanmoins elle entretient la foi, elle nourrit l'espérance, elle alimente la charité; et dans les âmes ravagées elle conserve précieusement sous la cendre ces trois étincelles jusqu'au jour où elles reviendront à la vie et brilleront de tout leur éclat. Souvent aussi une conversion, ce changement radical de tout l'être humain, ne se fait pas d'un seul jet. Bien des fois l'esprit est converti par un trait de lumière qui lui est apparu, mais le cœur est loin de l'être. Bien des fois aussi l'esprit et le cœur sont gagnés, mais la volonté ne l'est pas. C'est toujours l'histoire du poète payen comme de tant de chrétiens. *Video meliora proboque, deteriora sequor.* (1) Et quand l'esprit, le cœur et la volonté seront convertis, l'imagination, cette officine de toutes les folies humaines, ne le sera pas encore, et l'organisme dont elle dépend le sera encore moins. Pour que le vieil homme redevienne l'homme nouveau, il faut qu'il fasse une nouvelle chair, un nouveau sang, ce qui est l'œuvre de la grâce et bien souvent aussi du temps, à moins que Dieu ne frappe de ces grands coups qui sont des miracles.

Nous voyons par là les diverses nuances qui existent parmi les âmes, et comment les hommes d'une même paroisse, d'une même famille sont plus ou moins près du royaume de Dieu. A Champigny les nuances étaient vives, et un grand nombre d'âmes cultivées depuis longtemps par un bon prêtre étaient bien proches de la maturité. Quelques rayons de lumière émanés de la sainte parole de Dieu, et suivis de quelques ondées de la grâce, suffisaient pour opérer une ample moisson.

Toute la paroisse était là; les riches comme les pauvres, les vieillards comme les enfants; ceux qui se regardaient comme savants aussi bien que les autres. Sur deux grandes tables à l'entrée du sanctuaire étaient étalées de magnifiques gravures et de belles lithographies, représentant toutes l'image de Notre Seigneur crucifié. Les prêtres se rangèrent autour de ces tables. On avait compté sur un prédicateur extraordinaire, on s'était trompé. C'était tout simplement le bon Curé qui avait voulu parler à ses enfants avec toute l'ardeur de son esprit, avec toute la tendresse de son cœur. On procéda d'abord à la bénédiction des images, puis avant la distribution, le bon pasteur monta en chaire et développa ces paroles de Jésus mourant : « Seigneur, » je mets mon âme entre vos mains. *In manus tuas, Domine,* » *commendo spiritum meum.* » Il déroula rapidement toute la

(1) Je vois le bien, je l'aime, et je me laisse aller au mal.

vie du Sauveur travaillant chaque jour à l'œuvre de son père, et chaque jour mettant son âme entre ses mains. Sa mort ne fut que le couronnement de sa vie. Il en est de même du pieux fidèle; chaque jour aussi il remet son âme entre les mains de son Dieu. Le matin dès son réveil, le soir à son coucher, dans le jour en élevant son âme, quand il assiste aux saints offices et surtout quand il communie, partout, toujours dans ses prières, dans son travail, même dans son sommeil, il met son âme entre les mains de son Dieu. Et quand on a vécu de la vie de Jésus, on meurt de la mort de Jésus, on meurt dans les bras de Jésus; la mort du chrétien est une mort divine..... Mais le pécheur? Ah ! le pécheur, il donne, il jette, il vend son âme au dieu qu'il adore. Le voluptueux remet chaque jour son âme entre les mains du plaisir sensuel, ce dieu de boue qui doit périr avec lui. L'avare entre les mains du dieu de métal, sourd et insensible, qui ne peut rien contre les maux de la vie et qu'il faut quitter à la mort. L'orgueilleux entre les mains d'une vaine idole qui s'enfle comme la vapeur et se dissipe comme elle; et cet idole c'est lui-même. C'est dans leurs bras qu'il a vécu, est-ce dans leurs bras qu'il veut mourir? Quelle mort affreuse! C'est mourir entre les bras de Satan lui-même dont ces dieux n'étaient que les instruments et les organes. Non, s'écria-t-il, vous ne mourrez pas ainsi; vous mourrez de la mort des saints, vous mourrez de la mort de Jésus! vous mourrez dans les bras de Jésus! C'est pour mourir ainsi qu'on va vous distribuer ces images. Quand vous serez mourants, elles seront là devant vous, à votre cheminée, au pied de votre lit. Puis leur adressant ces paroles de la XIIe station du chemin de la croix, il ajouta : « Pécheurs, jetez un regard » sur votre Sauveur... Il a ses pieds attachés pour vous attendre, » ses bras étendus pour vous recevoir, sa tête penchée pour vous » donner le baiser de paix et de réconciliation..... (1) Dites-lui » donc avec douleur : *Peccatricem absolvisti*. Vous avez pardonné » à la pauvre pécheresse, vous avez exaucé le bon larron, à moi » aussi vous me donnez cette espérance. *Querens me sedisti* » *lassus*. Vous vous êtes fatigué à force de me rechercher; vous » me rachetez en souffrant les douleurs de la croix, que tant de » travaux et de souffrances ne soient pas inutiles. Puis vous vous » jetterez avec amour entre ses bras en lui disant ces paroles » divines : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum;* » et vous entendrez ces mots sortir de sa bouche : Mon ami, » vous serez avec moi aujourd'hui même dans le paradis. » Tout l'auditoire tressaillit à cette parole sympathique du prêtre. Tous se croyaient au lit de la mort, entre les bras de Jésus-Christ. La distribution des gravures qui se fit ensuite fut extrêmement édifiante. Tous, les hommes ainsi que les femmes, sans respect humain, vinrent recevoir la sainte image. Tous la reçurent avec

(1) Lamartine a dit :

Il ouvrit ses deux bras pour embrasser le monde
Et se pencha pour le bénir.

une grande piété, à genoux et en l'embrassant. Comme on avait permis aux grandes personnes de choisir celles qu'elles voudraient, je remarquai que les femmes choisissaient de préférence celles qui étaient vivement coloriées, et ce n'étaient pas précisément celles qui étaient gravées en taille douce. On se retira ensuite, les prêtres emportant la pieuse pensée de faire une semblable distribution, et leurs paroissiens le désir de recevoir une sainte image.

A quelque temps de là, j'eus occasion de passer dans plusieurs maisons de cette paroisse. Partout les images bénites avaient été, non pas collées, mais bien encadrées et placées, les unes au pied du lit et les autres à la cheminée. Et je sus tout le bien que cette distribution avait déjà fait, et comment plusieurs personnes en mourant s'étaient rappelé les paroles de leur bon curé, et avaient voulu mourir dans les bras de Jésus.

***

NOTICE NÉCROLOGIQUE ET BIOGRAPHIQUE.

M. L'ABBÉ CHOUET.

Le lundi 19 mars, jour où le monde catholique chantait les vertus et le triomphe du Père nourricier de Jésus, l'église de Chartres mêlait à ces joyeux accents une hymne funèbre auprès d'un cercueil. Un de ses enfants, lui aussi pendant de longues années gardien de Jésus dans le cœur de la jeunesse cléricale, avait terminé sa belle carrière, et une foule d'anciens élèves et d'amis, des ecclésiastiques au nombre de cent cinquante environ, des laïques bien plus nombreux encore, étaient venus prier pour l'âme du vénérable défunt, ancien supérieur du petit Séminaire de Saint-Cheron, chanoine de la cathédrale de Chartres. Ce serait tromper l'attente de nos lecteurs que de ne pas tracer ici quelques traits au moins de cette physionomie à part, de ne pas donner une esquisse d'une vie aussi bien remplie devant Dieu et devant les hommes.

Louis-François Chouet, né à Brezolles en 1795, fut initié à l'étude du latin par M. l'abbé Presleur, curé de sa paroisse, un saint prêtre dont la réputation a laissé de perpétuels souvenirs. On l'envoya continuer ses classes de grammaire dans une institution privée à La Ferté-Macé (Orne), et deux ans après il passait en quatrième à Paris, dans la célèbre pension de M. l'abbé Liautard, devenue depuis le collége Stanislas. Dans cet établissement, fondé et dirigé par un homme dont la mission semblait être de former des maîtres pour les élèves du sanctuaire

autant que de préparer à la société des cœurs chrétiens et des intelligences d'élite, le jeune Chouet fixa de la manière la plus favorable l'attention de ses professeurs et de ses condisciples; et parmi les premiers nous signalerons M. l'abbé Desmarres, missionnaire bien connu, et M. l'abbé Chaignon, entré plus tard dans la Compagnie de Jésus et, maintenant encore, champion si valeureux aux combats du Seigneur; parmi les seconds on nous cite Mgr Buquet, évêque de Parium, son intime ami, et Mgr Graveran, évêque de Quimper. Nous pourrions ajouter à cette nomenclature certains personnages dont le talent et la fortune ont été une puissance dans le monde, et d'autres dont le nom se présente avec des titres fort honorables dans le sacerdoce.

Tel est le milieu exceptionnel où vécut d'abord le fils d'un simple artisan de Brezolles. Une remarque, peu importante d'ailleurs, qu'on a faite autrefois pour le cardinal Bellarmin et qu'on nous permettra aussi à l'égard de M. Chouet, c'est que, si les années ajoutaient peu à sa taille, plus que médiocre, grâce au développement de son intelligence, il se faisait bien pardonner ce petit défaut physique, et des talents spéciaux l'élevaient dans l'estime générale. Bon humaniste, lecteur et chantre habile, séminariste accompli, il se trouva investi d'une fonction importante, tout en étudiant la théologie, comme externe, au séminaire de Saint-Sulpice. A la fin de son cours, M. l'abbé Liautard le chargea de professer à Gentilly, dans une maison dépendante de la sienne; mais il l'en tira bientôt pour lui donner une haute marque de confiance. Fondant en 1818, à Terminiers (Eure-et-Loir), un établissement mixte d'instruction laïque et religieuse, il voulait des hommes capables d'en jeter les premières assises: M. Chouet fut désigné pour cette œuvre avec feu M. l'abbé Dallier, cousin de notre vénérable curé. Le jeune directeur remplit avec distinction cette tâche laborieuse; au bout d'un an quatre-vingts élèves déjà fréquentaient les classes, et une école primaire était annexée à l'internat secondaire, pour l'utilité d'une population dont les enfants allaient apprendre à aimer le prêtre en aimant les zélés instituteurs. Le gouvernement de la maison de Terminiers étant passé, avec le titre de Petit-Séminaire, entre les mains de M. Cosme, M. l'abbé Chouet exerça quelque temps à Mantes des fonctions analogues à celles qui lui étaient déjà devenues familières; et c'est en 1821 qu'il quitta cette ville pour venir occuper, au grand-séminaire de Chartres, la chaire de rhétorique. Son goût délicat pour la bonne littérature lui assignait une belle

place auprès de professeurs distingués, à côté de feu M. l'abbé Lecomte et d'autres dignes collègues qui ont survécu à ces deux amis. Resté longtemps simple diacre, il ne triompha des hésitations de son âme timorée pour accepter la prêtrise qu'en 1822, à l'âge de vingt-sept ans. Trois années plus tard, il devait être établi par la Providence pour tenir en éveil sur cette perspective du sacerdoce toute une famille lévitique.

En 1825 en effet, Mgr Clausel de Montals, nouvel évêque de Chartres, ouvre un petit-séminaire dans l'ancien couvent des Génovéfins à Saint-Cheron. Le professeur de rhétorique du grand-séminaire en est le premier supérieur, et on appelle à partager sa responsabilité deux prêtres selon le cœur de Dieu et selon le sien, deux apôtres de la jeunesse, deux maîtres dont les élèves sauront toujours reconnaître le dévouement sans bornes, le mérite littéraire et l'aptitude à l'enseignement. C'étaient M. l'abbé Dallier, depuis curé de Saint-Pierre et de Notre-Dame, et M. l'abbé Flèche qui maintenant, dans la solitude, pleure un véritable frère, après avoir été pendant une quarantaine d'années le confident de son âme et un instrument de ses œuvres.

Nous voici arrivés à la période principale de la vie de M. Chouet. En résumer l'histoire, est chose moins facile qu'elle ne le paraît d'abord. Cette précieuse existence ne ressemble point, comme on aurait pu le croire, au calme d'un lac inaccessible à la tourmente : on y voit souvent les orages de la mer; mais, disons-le de suite, chez le digne ecclésiastique, les épreuves furent rarement assez fortes pour porter préjudice à son humeur sereine et tranquille. Remontez jusqu'à l'année 1828, à l'époque où, son établissement fermé par une délicatesse de conscience de son évêque vis-à-vis des fameuses ordonnances royales, M. Chouet dut voir tous ses enfants dispersés dans les presbytères de la Beauce et du Perche : vous qui avez vécu sous ses lois pendant la première moitié de sa carrière, rappelez-vous deux circonstances où son cœur paternel devait être blessé dans la partie la plus sensible, et dites si quelques vives démonstrations trahirent sa peine au dehors. Un soir même, l'amour filial vous agitait d'un tremblement bien naturel, et le tendre supérieur, désolé d'avoir été le sujet d'une telle inquiétude, venait vous trouver au lieu de votre repos et vous disait, le sourire sur les lèvres : « Je vis, mes bons amis, endormez-vous. » Ce maintien paisible et uniforme d'une âme non troublée par les événements, c'était sa nature, sans doute; c'était aussi sa vertu. Qui n'a parlé cent fois

de sa mansuétude, cette fleur de la charité, dit saint François de Sales, « *laquelle est en sa perfection, quand non-seulement elle est patiente, mais quand, outre cela, elle est douce et débonnaire!* »

Cette douceur n'ôtait au prestige de son autorité. Les caractères les moins souples ne croyaient pas possible une résistance à ses ordres; un mot sévère de sa bouche atteignait toujours son but. Apparaissait-il soudain, se promenant à pas comptés et la barrette en tête, le long d'un corridor ou dans un angle écarté, le coupable croyait voir passer la justice personnifiée; au contraire, nous mandait-il dans le sanctuaire de sa demeure, il était facile de reconnaître, à son air gracieux, la physionomie d'un père.

Mais que louerons-nous de préférence en notre ancien supérieur? Sera-ce sa régularité? nous avons pu l'apprécier, témoins de son exactitude constante aux exercices qu'il présidait chaque jour. Sa sobriété? il ne buvait jamais que de l'eau à ses repas, et la pratique du jeûne fut jusqu'à la fin un des points inviolables de sa règle. Son esprit de foi? ah! il nous souvient en ce moment d'un trait que nous citerons, et la citation peindra l'homme. Par un de ces hasards malheureux auxquels est exposé le prêtre le plus sérieux et le plus attentif, il lui était arrivé, en distribuant la communion, de laisser échapper de ses doigts une sainte hostie; sa conscience pouvait être à l'abri de tout reproche; néanmoins une irrévérence involontaire le rendit profondément triste, et ce fut le soir seulement qu'il consentit à prendre quelque nourriture. Insisterons-nous enfin sur sa générosité, soit envers les élèves plus pauvres, à qui sa main droite semblait prodiguer le bienfait à l'insu de la main gauche, soit envers les indigents de toutes sortes que son cœur, aimant comme celui du Sauveur, ne servait jamais à demi? Tant de qualités diverses ne seront point oubliées; elles s'offrent à nous comme des fleurs ayant chacune leur parfum.

Monsieur Chouet ne pouvait donc manquer d'être cher aux siens dans l'exercice de ses fonctions. Cette affection lui fut gardée tout entière et par tous, après qu'il eut dit adieu à la terre de Saint-Cheron, ses amours. En 1861, les charges qui avaient rempli sa vie furent couronnées par un honneur bien mérité, celui du canonicat. Il laissait à son successeur un héritage de fortes traditions, surtout sous le rapport des études dont le niveau s'était toujours maintenu à une hauteur que des épreuves publiques ont plus d'une fois constatée.

Chanoine, l'ancien supérieur fut à la ville ce qu'il avait été là-

haut sur le *mont sacré* (1). Associé pour la prière commune à de vénérables vieillards, modèles du clergé, il se fit remarquer, lui aussi, par ses habitudes édifiantes. Sa démarche, mesurée comme tous ses actes, l'annonçait de loin dans la rue aux pauvres qui connaissaient l'heure de son passage. A l'église, nous l'entendions avec plaisir accentuant, comme il avait toujours aimé à le faire, les versets liturgiques. Entre les offices, les fidèles remarquaient ses prières prolongées devant le Saint-Sacrement et au pilier de Notre-Dame, puis son chemin de croix du vendredi et son petit pélerinage de chaque jour à la crypte pendant le mois de saint Joseph.

Nous pourrions presque dire que le bon chanoine mourut victime de sa régularité. Atteint d'un rhume violent à la fin de décembre, il ne voulut point se décharger sur un autre de la présidence des offices capitulaires qui lui était échue à ce moment. La maladie était-elle à craindre pour une santé jusqu'alors si florissante, pour un homme capable de soutenir, sans la moindre fatigue, plusieurs heures continues de lecture à haute voix, selon le témoignage de cet ancien séminariste, qui longtemps oublia les ennuis d'une cécité complète en partageant certaines études de son maître?

La maladie vint pourtant; en dix semaines une hydropisie de poitrine conduisit M. Chouet au tombeau. « Je ne veux pas être plaint, répétait-il au milieu de ses souffrances; il est bien juste que Dieu, après m'avoir toujours conservé robuste, me fasse enfin payer mon tribut à la douleur; et il use encore de ménagement à mon égard, puisque je peux vaquer à mes exercices spirituels. » En effet le patient pria jusqu'à la fin. Au dernier jour, il excitait les sentiments de sa foi et de sa confiance, en regardant sans cesse le portrait du saint abbé Paquert représenté sur le lit de mort. Il répondit lui-même avec bonheur à toutes les oraisons qui le préparaient à la venue de l'heure suprême. Sur la demande d'un prêtre à qui il avait fait faire la première communion, et des mains duquel il venait, lui, de communier pour la dernière fois, il bénit et embrassa ceux qui l'entouraient, avec l'intention d'étendre cette faveur à tous ses anciens élèves. Quelques instants après, il reçut à son tour la bénédiction de son évêque. A cinq heures du soir un étouffement survint, et une âme pure s'envolait vers Dieu.

(1) C'est le nom que le bréviaire de Chartres donne à la colline de St-Cheron.

C'était le vendredi 16 mars; le 19, on procéda aux cérémonies de la sépulture. Pendant que la foule émue faisait entendre au nom du défunt le cri du psalmiste : *Miserere mei, Deus...*, les yeux mouillés de larmes et le cœur plein de souvenirs, il nous semblait que du ciel partait cette réponse : « Oui, bon et fidèle serviteur, tu seras l'objet de ma miséricorde. Pour tant d'âmes l'enseignement de ma loi sainte découla de toi comme d'une première source où l'avaient puisé d'abord les prêtres formés par tes soins! Sois béni; j'entends la voix des générations qui exaltent tes œuvres: *Generatio et generatio laudabit opera tua.* » (1)

L'abbé Goussard.

PRÉCIEUSE FAVEUR ACCORDÉE PAR Mgr REGNAULT

AUX ASSOCIÉS DE LA COMMUNION RÉPARATRICE.

Monseigneur l'Évêque de Chartres vient de donner à l'œuvre admirable de la Communion réparatrice une bien importante sanction; déjà il avait adressé au Directeur général de l'Association une lettre, en date du 30 janvier 1865, dans laquelle le pieux pontife témoignait une vive satisfaction de la voir se répandre dans son diocèse. Sa Grandeur vient de faire plus encore en attachant une indulgence de quarante jours à la prière habituelle des associés. Voici le texte de ce nouvel écrit :

J'accorde avec bonheur, à tous les fidèles de mon diocèse qui font partie de *la Communion réparatrice*, l'indulgence de quarante jours qu'ils pourront gagner chaque fois qu'ils réciteront la belle invocation :

« *Miséricorde divine incarnée dans le Cœur sacré de Jésus, couvrez* » *le monde, répandez-vous sur nous.* »

† L.-Eugène, év. de Chartres.

Chartres, 14 mars 1866.

Une telle faveur doit imprimer un nouvel élan au zèle des associés répandus dans le diocèse, et en multiplier le nombre.

Il est encore un autre avantage dont les différents centres locaux de l'œuvre seront heureux de faire jouir chacun de leurs membres; c'est *la participation spéciale à toutes les oraisons, communions et bonnes œuvres qui se font et se feront* dans la communauté de Paray-le-Monial. Il suffit pour cela d'écrire à madame la Supérieure de la Visitation, ou au Directeur général de l'Œuvre (2), en sollicitant des lettres d'affiliation. *La Commu-*

(1) Plusieurs ecclésiastiques ont eu la pensée de proposer une souscription pour l'érection d'un monument à la mémoire de M. l'abbé Chouet : on prie ceux de ses anciens élèves et les autres personnes qui pourront s'intéresser à cette entreprise, d'adresser leur offrande au secrétariat de l'évêché de Chartres. — Nous devons avertir aussi qu'un service sera chanté pour le défunt, dans la chapelle du grand-séminaire, le jeudi 19 avril, à dix heures et demie.

(2) Le R. P. Drevon, Avignon (Vaucluse).

nion réparatrice « cette fleur si suave de la dévotion au Cœur de Jésus, éclose au XVII[e] siècle sur le sol béni de Paray, » puisque la bienheureuse Marguerite-Marie fut la première qui offrit cet hommage de réparation à l'adorable victime de nos autels, ne pouvait trouver un centre commun plus heureusement choisi que ce béni monastère, dont les saintes filles perpétuent l'esprit de dévouement, d'amour et de sacrifice « de celle qui porte à jamais inscrit sur la palme et le lis qu'elle balance devant le trône de l'Agneau, » l'ineffable surnom « de la Vierge du Sacré-Cœur (1). »

C.

FAITS RELIGIEUX.

— Les obsèques de Mgr Parisis, évêque d'Arras, ont été célébrées le 13 mars dans sa ville épiscopale, avec une pompe digne du caractère sacré et des éminentes vertus de l'illustre défunt. Devant le char mortuaire étaient portés ses insignes : la crosse voilée de noir, le pallium, la croix d'officier de la Légion d'honneur, de chevalier des ordres de saint Sylvestre et du Saint-Sépulcre. La présence de cinq évêques, de trois archevêques, parmi lesquels on remarquait le cardinal archevêque de Besançon, et celle de près de sept cents prêtres donnait au cortége funèbre un caractère grave et majestueux. Le saint sacrifice a été célébré par l'archevêque de Cambrai. Mgr l'archevêque de Bourges, entre les bras duquel Mgr Parisis avait exhalé son dernier soupir, a prononcé après la messe le panégyrique de ce grand évêque, l'une des gloires de l'Église de France au XIX[e] siècle.

— On écrit de Rome à la *Semaine religieuse* de Rennes :

Il y a un mois environ, trois jeunes jésuites, écoliers du collége romain, revenaient de la promenade. Or, au détour d'une rue, paraît le carrosse de Sa Sainteté; aussitôt nos promeneurs de se précipiter à genoux et de recevoir *pie ac devote* la bénédiction du Souverain-Pontife. Bien qu'ils gardassent la modestie plus que jamais; ils aperçurent Pie IX leur faire signe de la main comme pour les inviter à s'approcher. Ils regardent encore... Plus de doute, le Saint-Père les appelle. Mais le carrosse, rapidement emporté, disparaît bientôt et arrive au Vatican qui n'était qu'à une faible distance. Alors grande délibération; que faire? Enfin nos *triumvirs* décrètent à l'unanimité qu'on se rendra en corps afin de savoir si réellement le Pape les demande.

Ils y allèrent donc et entrèrent malgré les représentations de l'officier de service. Leurs conjectures et leurs espérances n'étaient point vaines; réellement Pie IX voulut leur parler.

Nos trois frères s'avancent tout joyeux et Pie IX les accueille avec un doux sourire :

« Vous revenez de la promenade, je crois? — Oui, très-saint Père. — Si je ne me trompe on vous envoie toujours trois par trois. Mais dites-moi, ajouta Pie IX avec un air de mystère, ne pourriez-vous pas être quatre ensemble quelquefois? — Très-saint Père cela arrive.

(1) Mgr d'Autun. Lettre pastorale.

— Eh bien! aujourd'hui vous serez quatre pour retourner à la maison. Seulement le quatrième compagnon que je veux vous donner ne pouvant pas marcher, vous serez obligés de le porter. » Et ce disant, le Saint-Père entre dans un appartement voisin. Il revient bientôt avec un magnifique tableau du bienheureux Jean Berchmans. « Voilà votre nouveau compagnon. »

Les trois jeunes religieux, après s'être confondus en remerciements, allaient se retirer quand Pie IX leur dit : « Si je ne me trompe, vous êtes philosophes; ce portrait est donc pour vous. Mais les théologiens seront jaloux si je ne leur donne rien. Tenez, voici pour eux. » Et il leur remit un second tableau.

Dire que les trois visiteurs étaient heureux, est chose inutile. Quand ils revinrent au logis il y eut grande joie. Les deux tableaux furent exposés en place d'honneur, et le R. P. Recteur du collége romain s'empressa d'aller au Vatican remercier Sa Sainteté.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

— La fête du 15 mars, anniversaire de la merveilleuse délivrance de la ville de Chartres, a été célébrée, comme toujours, avec une grande solennité. Favorisée par le beau temps, la cérémonie de la procession a été splendide. Nous ne reviendrons pas sur une description déjà répétée sous tant de formes diverses; il vaut mieux attirer l'attention sur l'aspect le plus pieux de cette journée, nous voulons dire sur les visites des pélerins à la chapelle de Notre-Dame de la Brèche. L'indulgence plénière à gagner, moyennant les conditions connues, telle est la principale cause de ce mouvement général qui nous édifie chaque année. Ce serait aussi l'occasion de parler de l'Institution de Notre-Dame de Chartres qui célèbre si bien, ce jour-là, sa fête patronale; mais cet établissement est maintenant assez prospère et assez connu, pour que nos éloges soient ici de quelque prix.

— La station quadragésimale à la cathédrale de Chartres a été bien suivie; les sermons particuliers pour les hommes ont été prononcés au milieu d'un auditoire sympathique et nombreux. Comment en aurait-il été autrement avec un prédicateur aussi zélé et aussi habile? La parole du R. P. Henriot est claire et forte, abondante et imagée; puissent ses belles instructions, ses solides conférences conduire les âmes éclairées de l'admiration de la vérité à la pratique de la religion!

— C'est le dimanche 4 mars qu'a eu lieu l'installation de M. l'abbé Dallier, curé de la paroisse de Notre-Dame de Chartres. Nous devons à nos associés quelques détails sur ce fait intéressant pour eux comme pour nous. Le meilleur moyen de les satisfaire, nous en sommes sûr, ce sera d'insérer ici les deux discours entendus avec tant de bonheur en cette circonstance, celui de Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Chartres qui installa lui-même le nouveau pasteur, et celui de M. l'abbé Dallier. Au nom des lecteurs de la *Voix*, nous avons adressé nos remerciements à Sa Grandeur et à M. le Curé, pour la permission qui nous était donnée de reproduire leurs paroles.

ALLOCUTION DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES, A L'INSTALLATION DE M. DALLIER, TRANSFÉRÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-PIERRE, A CHARTRES, A LA PAROISSE DE NOTRE-DAME A LA CATHÉDRALE.

Le Curé vénérable qui est ici sous vos yeux, se recommande à votre respect et à votre affection à plus d'un titre, et surtout par deux motifs bien puissants. Il vient au milieu de vous par l'expresse volonté de Dieu, et il vous aime parce qu'il aime Jésus-Christ qui vous a rachetés au prix de tout son sang.

Oui, ce bon et digne pasteur vient à vous par la volonté expresse de Dieu. Vous auriez été profondément touchés, mes très-chers frères, si, lorsque je lui ai manifesté mes intentions, vous l'aviez vu à genoux, à mes pieds, me conjurant de le laisser, au bas de la montagne (1), avec le peuple nombreux à qui il avait voué sa vie et ses travaux depuis si longtemps. Il aimait les pauvres, et là il en trouvait davantage. A l'exemple de Jésus-Christ, il se plaisait avec les petits et les humbles de cœur, et j'ai compris par sa douleur que c'était le plus grand sacrifice que je pusse lui imposer; mais je lui ai demandé et il a obéi. Il n'a donc ni désiré ni recherché le poste qui lui est confié; à lui s'appliquent ces paroles du Sauveur à ses apôtres : *Ce n'est pas vous qui vous êtes choisis, mais c'est moi-même qui vous ai choisis.* Il est donc légitimement envoyé, et par cela même il a droit à ces dispositions toutes de foi, d'obéissance et d'attachement, dues à celui qui vient au nom du Seigneur.

En effet, nos très-chers frères, quand un prêtre est envoyé par son évêque, quand cet évêque a été institué par le souverain Pontife qui, par une élection canonique, est devenu le successeur de saint Pierre, dès lors ce prêtre tient à cette chaîne immense dont les anneaux sont bien serrés, qui d'un bout touche au cœur de Dieu, à son Verbe uni à notre nature, et de l'autre y retourne pour s'y rattacher éternellement après avoir traversé les siècles. C'est cette mission divine des pasteurs légitimes qui fait toute la force de l'Église. Elle est l'appui des fidèles, la consolation de leur foi et le principe de leur obéissance en tout ce qui regarde les choses du salut. C'est cet ordre hiérarchique établi par Jésus-Christ qui distingue la vraie Église de toutes les sectes séparées de son sein. Cette seule marque est capable de frapper les intelligences les moins exercées : elle est en même temps une des grandes preuves de la vérité de la religion Catholique; car la division et le changement sont les signes de l'erreur, tandis que l'ordre, la stabilité et surtout la perpétuité, sont le caractère des œuvres de Dieu.

Un second titre que ce vénéré pasteur présente à votre respectueuse affection, c'est qu'il vous aime tendrement parce qu'il aime beaucoup Jésus-Christ. Il entend cette parole du divin maître : *M'aimez-vous, paissez mes agneaux; m'aimez-vous, paissez mes brebis.* Il est vrai, cette parole est d'abord adressée à l'évêque et elle s'applique plus littéralement à lui, parce qu'il gouverne tous les fidèles d'un diocèse, figurés par les agneaux, et qu'en paissant les brebis, il dirige les prêtres préposés à la conduite des paroisses. Il est vrai encore, cette parole s'entend principalement du chef de l'Église qui étend sa juridiction sur tous les chrétiens de l'univers catholique et sur les évêques eux-mêmes qui, pasteurs à l'égard de leurs sujets, deviennent brebis à l'égard de Pierre. Mais le Curé d'une paroisse compte aussi, dans le troupeau qui lui est confié, de tendres agneaux, et ce sont les enfants, la jeunesse, objet de tous ses soins, et il a tous les fidèles qui dépendent de sa juridiction, quels que soient leur âge, leur dignité et leur position sociale. Il les aime donc parce que Jésus-Christ les a aimés le premier. Il les aime jusqu'à donner pour les sauver, ses forces, ses labeurs et sa vie. Il les aime, non pas de cet amour profane dont le monde est plein,

(1) La paroisse de Saint-Pierre se trouve dans la partie basse de la ville de Chartres.

mais de cet amour que la grâce divine inspire, anime et soutient. Et c'est ainsi que vous aime le bon pasteur qui vient à vous. Il vous aime parce que Jésus-Christ vous a donnés à lui, et que maintenant que vous lui appartenez, il veut être tout à vous, avec joie, fidélité et amour.

Ces dispositions étaient celles du digne Curé que vous avez perdu, M. l'abbé Brière. Lui aussi n'était venu parmi vous que par la volonté de Dieu. Il s'était arraché avec une vive peine à l'affection des Nogentais avec qui il eût désiré demeurer toujours. C'était le commandement de son évêque qui avait fait cesser ses doutes, ses incertitudes, et fixé enfin sa résolution. Lui aussi vous aimait; car son cœur était bon et sensible. Il ne travaillait que pour vous, et lorsque sa longue maladie l'a rendu solitaire et impuissant, il a offert ses souffrances, ses ennuis, ses privations, pour ses chers paroissiens.

Pour vous, monsieur le Curé qui m'écoutez, je ne vous dirai pas que vous avez dû vous éloigner beaucoup de la paroisse qui vous était si chère, parce qu'elle est près de vous et qu'elle conserve toujours ses droits sur votre cœur; mais vous y ajoutez la paroisse de Notre-Dame, la paroisse de Marie; vous dilatez votre cœur et vous y recevez ces nouveaux enfants. Certes, ils n'y seront pas à l'étroit. Naguère, il fallait pour vous trouver à Saint-Pierre, se rendre à l'église ou bien vous chercher au chevet des malades et parmi les pauvres: il en sera de même dans votre nouvelle paroisse; ce que vous étiez là, vous le serez ici. Très-souvent, on ne connaît bien le curé d'une paroisse qu'à l'œuvre et avec le temps : pour vous, vous êtes connu ; aucune attente ne sera frustrée, aucune espérance ne sera déçue. Vos paroissiens ont sur ce point une assurance qui fait en ce moment leur consolation et leur joie.

Il y a bientôt seize ans, mon vénéré prédécesseur présidait à l'installation de M. Brière : aujourd'hui je vous installe, et je vous avoue que c'est pour moi une satisfaction des plus grandes de placer à la tête de cette paroisse, la plus importante de mon diocèse, un prêtre que j'ai aimé et apprécié dès que je l'ai connu, et qui réunit à un si haut dégré toutes les qualités du bon pasteur.

Croyez-le bien, nos très-chers frères, c'est là un grand don que je vous fais. Quand le Seigneur voulait autrefois consoler son peuple, que lui promettait-il? La fertilité de ses champs, l'abondance de ses récoltes? Non, c'était bien une partie des promesses de ce temps; mais non pas toute la bénédiction. Quoi encore? Était-ce la victoire sur ses ennemis, l'éclat, la prospérité de ses chefs et de ses princes? Non, mes frères, mais il leur disait par ses prophètes : » *Je vous donnerai des pasteurs selon mon cœur.* » Et, dans le vrai, les bienfaits de l'ordre temporel ne sont rien auprès des dons de la grâce, et c'est un bon pasteur qui confère ceux-ci. Tout ce qui a rapport au siècle présent passera et sera oublié; au contraire, tout ce qui prépare et conduit au bonheur futur ne passera pas. Réjouissez-vous donc, pieux fidèles de Notre-Dame; je vous donne aujourd'hui un bon pasteur; et du reste, il était juste que celui qui avait fait germer à Saint-Pierre, dans le champ qu'il cultivait, bon nombre de plantes choisies qui ont été ensuite transplantées, et se sont épanouies à Notre-Dame sous la bénédiction de Marie, je veux dire plusieurs œuvres excellentes qui portent ici leurs fruits, il était juste, dis-je, que lui-même y fût placé et vint s'y abriter sous le manteau de la mère de Dieu. Il y sera heureux avec tous les fidèles confiés à ses soins : Marie sera sa joie et sa couronne. Ah! que cette sainte Vierge Notre-Dame de Chartres le bénisse! qu'elle bénisse tous ses paroissiens, qu'elle nous bénisse nous-même et tout ce diocèse! qu'elle intercède toujours pour nous auprès de son Fils, et qu'elle nous conduise enfin au port du salut où nous la verrons et où nous la remercierons de sa tendre protection, en louant, en bénissant et en aimant éternellement le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Ainsi soit-il.

ALLOCUTION DE M. L'ABBÉ DALLIER.

Monseigneur.

Merci de l'honneur que fait ici votre présence à mon entrée dans la paroisse. Merci des bonnes et saintes paroles qui m'ont présenté de votre part au bercail dont je deviens aujourd'hui le pasteur! Mais du choix qu'a fait Votre Grandeur pour la cure de sa cathédrale, mais de la charge surtout qu'elle vient d'imposer à mes faibles épaules; comment en parler pour ne point dissimuler ma pensée? De grâce, Monseigneur, qu'il me suffise de les accepter, et que l'obéissance me tienne lieu, s'il vous plaît, ici, de remercîment!

Et à vous, mes très-chers frères, que vous dirais-je? Tout d'abord, qu'en prenant possession de cette chaire, je n'y apporte dès aujourd'hui, ni beaux discours, ni paroles laborieusement compassées. Et cette simplicité de langage, vous voudrez bien, n'est-ce pas, que je la conserve toujours au milieu de vous. En cette charge de notre ministère, il ne s'agit que du salut des âmes, et cette chose parle assez haut d'elle-même pour n'avoir point besoin d'une éloquence d'emprunt; et j'ai la confiance que les paroles de notre cœur n'en iront que plus droit aux vôtres, par cela même qu'elles seront moins étrangères à la simplicité de l'Évangile.

Arbre vieilli dans la vallée, me voilà donc arraché au sol sur lequel j'espérais bien mourir, et transplanté au sommet de la montagne. Oh! qu'il faut bien que la main de Dieu soit là, convenons-en, mes frères, pour que nous puissions en croire nos yeux, vous et moi! Accoutumé aux proportions plus modestes d'une église qui me sera toujours chère, l'imposante majesté de cette cathédrale, sa réputation séculaire, et ses gloires encore d'aujourd'hui ont dû effrayer ma faiblesse. Elles ont fait plus; elles l'ont déconcertée; et il n'a fallu rien moins qu'un ordre, qu'un ordre sous peine de péché, pour nous amener au milieu de vous. Voilà bien des confidences pour une première fois, mais vous me serez d'autant plus chers que vous m'aurez coûté davantage.

Pourtant, je dois le dire, le jour où il me fut commandé de venir m'abriter désormais sous le manteau de Marie, était bien de nature à calmer mes frayeurs. C'était celui où la sainte Église Romaine célébrait l'anniversaire des fiançailles de la Sainte Vierge. Bonne et douce Mère, oh! si vous êtes pour quelque chose, et j'en ai la douce confiance, dans l'événement de ce jour à mon endroit; permettez que j'y mette une condition. Que ce soit un lien de plus qui ne m'attache à vous dans le temps que pour me tenir plus près de vous encore dans l'éternité.

Mon obéissance n'a donc pas eu le mérite d'être sans résistance; elle aura du moins, je le veux, celui d'être sans réserve. Le sacrifice est consommé. Passez-moi l'expression, mes très-chers frères. Elle échappe à une réminiscence, à un soupir dont mon cœur n'a pas su encore se défendre. Dieu fera le reste maintenant, j'en ai la confiance. Et puisqu'il l'a voulu, je suis tout à vous désormais. Et dès aujourd'hui, sous le bâton pastoral de mon évêque, je me mets au service de vos âmes. Je ne comprends pas autrement le devoir du Curé dans sa paroisse. Entre *cure* et *cœur*, il n'y a pas seulement un rapprochement de mots, il y a le rapprochement, ou plutôt l'union, l'union étroite et intime de deux choses faites l'une pour l'autre.

Et qui le comprenait mieux que le vénéré pasteur dont vous pleurez encore la perte, mes très-chers frères; une bien longue et bien douloureuse maladie, sans doute, l'a condamné à de cruelles souffrances; mais avez-vous lu, mes frères, les dernières lignes que traçait encore, il y a quelques semaines seulement, sa main déjà défaillante? Quelle souffrance pour son cœur de père dans le repos forcé qui le tenait à l'écart du troupeau chéri dont il était le pasteur si dévoué! Cher ami, oh! si vous avez eu ailleurs votre Thabor, ne pourrait-on pas dire que vous n'avez trouvé ici que votre calvaire? Vous n'êtes guère venu parmi nous que pour y souffrir. Mais aussi le beau fleuron de plus au ciel pour votre couronne!

Mais ce n'est pas vous qui la lui avez faite d'épines en ses dernières années, mes très-chers frères; et vos mains n'en voudront pas attacher une seule non plus au front du pauvre pasteur que le bon Dieu vous envoie. J'en ai pour garant le si gracieux accueil qui donnait tant de prix pour moi, tout-à-l'heure, à la touchante cérémonie de cette installation. Et plus encore que tout cet appareil de fête, le bon esprit qui distingue cette paroisse. Saint-Pierre n'est pas si loin de Notre-Dame que la bonne odeur de votre réputation ne soit arrivée jusqu'à nous. Et en cela du reste, mes très-chers frères, laissez-nous vous le dire, vous n'acquittez qu'une dette. D'où doit venir l'exemple, sinon de haut?

Vous nous donnerez donc votre confiance, comme nous vous donnons la nôtre, n'est-ce pas? Et parce qu'il n'y aura qu'un cœur et qu'une âme entre les prêtres chargés du soin de la paroisse, ce que je vous demande pour le pasteur, je l'attends de vous aussi pour ceux de ses amis et de ses frères qui travailleront avec lui au salut de vos âmes. Une paroisse, c'est une famille; c'est un père au milieu de ses enfants; ce sont des enfants autour de leur père. Nous nous aimerons comme on s'aime en Dieu. Et au milieu de tous ces cœurs unis l'un à l'autre par les doux liens de la charité, vous serez là avec les nôtres, ô cœur sacré de Jésus, ô très-saint cœur de Marie! pour bénir un ministère consacré désormais à votre plus grande gloire, pour bénir le pasteur et les brebis, pour nous bénir tous, petits et grands, pour nous aider tous à faire l'œuvre de Dieu sur la terre, en attendant qu'il fasse lui-même notre éternel bonheur dans le ciel! Et pour gage de toutes ces bénédictions, la vôtre, s'il vous plaît, dès maintenant sur chacun de nous, Monseigneur.

EXTRAIT DE LA CORRESPONDANCE.

La lettre dont nous donnons un extrait contient le récit des derniers moments d'un saint prêtre, de M. l'abbé Bordier, vicaire de la Madeleine à Paris. Ceux qui l'ont vu, en juin dernier, préparer les enfants de Notre-Dame de Chartres à la première communion, avec des fatigues qui remplaçaient pour lui le repos des vacances, puiseront dans cette lecture un nouveau sentiment d'estime pour ce ministre du Seigneur si dévoué et mort à la peine. Nous devons dire que M. l'abbé Bordier avait toujours été un apôtre de l'œuvre des Clercs de Notre-Dame.

« ..... Le 27 décembre il a demandé et reçu l'Extrême-Onction avec sa pleine connaissance, en présence de M. le Curé et de tous ses confrères; il a fait hautement sa profession de foi, a exprimé sa douce confiance en la très-sainte Vierge qu'il avait surtout appris à aimer au séminaire; il demanda à chacun de ses confrères de prier non pour sa guérison, mais bien pour qu'il conforme en tout et toujours sa volonté à la volonté adorable du Seigneur. Après cette solennelle cérémonie, si émouvante même pour lui, son sacrifice était consommé, et pendant les huit derniers jours, il n'en a pas certes perdu les fruits, et sa soumission, sa douceur, sa résignation dans la souffrance ne se sont pas démenties un seul instant. Il invoquait souvent les noms de Jésus, de Marie et de Joseph, pour l'aider et le soutenir; trois fois la divine Eucharistie est venue le fortifier (un de ces messieurs en avait obtenu la permission de l'archevêché); il offrait ses souffrances et les unissait à celles de Notre-Seigneur Jésus-Christ et répétait souvent : « Oh! oui, je ne veux » que la sainte et adorable volonté de mon Dieu... Comme le cerf » altéré soupire après les sources d'eau vive, ainsi mon âme sou- » pire après vous, ô mon Dieu... » . . . .

» Le 2 janvier, il me demandait souvent quelle heure il était, disant avec un calme admirable : « C'est fini... préparez tout... »

priant sainte Geneviève en quelque sorte de le présenter au bon Dieu pour le jour de sa fête. P... qui a passé aussi près de son saint oncle une grande partie de cette dernière semaine, conservera toute sa vie, je l'espère, le souvenir du calme profond inspiré par la soumission toute filiale de mon bon frère à l'égard de Dieu. C'est lui qui lui a appris sur sa demande positive que les médecins ne conservaient aucun espoir; mon bon frère lui a serré la main, l'a appelé son meilleur ami et l'a béni d'une manière toute particulière. Oh! qu'il était touchant de voir ces deux âmes aimées de Dieu, qui se comprenaient si bien, s'occuper sans trouble de l'éternité, réciter ensemble ces psaumes sublimes de la tonsure, et d'autres que l'Église a composés pour fortifier l'âme contre les derniers combats.

» Baiser une parcelle de la vraie croix, et un crucifix indulgencié pour la bonne mort et particulier au prêtre, c'est un souvenir précieux pour P..., car son bon oncle le lui a donné tout directement. Quand dans le jour j'osais lui réchauffer les mains, il me disait : « Oh! qu'importe, ma bonne sœur, prions plutôt; » il craignait tant de rester bien longtemps en purgatoire. Enfin, vers huit heures du soir, il récita bien distinctement le *Nunc dimittis;* après une pause, le *Sub tuum,* puis *In manus tuas Domine, commendo spiritum meum,* nous fit approcher tout à fait, étendit sur nous sa main qui tant de fois avait opéré le mystère de l'Eucharistie et nous donna sa dernière bénédiction, et après un grand signe de croix et avoir baisé encore une fois son crucifix indulgencié, il s'endormit, calme comme un enfant.

» Vers neuf heures, son médecin voulut encore se rendre compte de ce qu'il était et lui demanda s'il souffrait encore, mon bien-aimé frère lui répondit doucement : « Non, je ne souffre presque plus, » et il se rendormit encore jusque vers quatre heures un quart; alors sa respiration diminua peu à peu, et sans la moindre secousse sa pieuse âme quitta son corps et parut devant le bon Dieu, présentée par la sainte Vierge qu'il avait tant aimée, par sainte Geneviève et son bon ange qu'il avait invoqués souvent. »

BIBLIOGRAPHIE.

L'ESPRIT DE PIE IX, *ou les plus beaux Traits de la Vie de ce grand Pape.* — Un beau volume de 540 pages, 1 fr. 50 c. *franco.* — Félix Girard, libraire-éditeur, Lyon, place Bellecour, 30; Paris, rue Cassette, 5.

Il n'y a pas de souverain qui attire plus les regards du monde entier que Pie IX. C'est le personnage le plus éminent de notre époque. Il est le point de mire des chrétiens et des impies; les uns et les autres comprennent qu'il est la clef de voûte de l'édifice social.

C'est donc faire une bonne œuvre que de faire connaître cet illustre Pontife contre lequel l'enfer est soulevé. Voilà ce qui a déterminé le P. Huguet à réunir dans un volume d'un prix peu élevé les traits les plus touchants de la vie de l'auguste Pie IX.

Il est impossible de lire ces exemples admirables sans sentir son cœur embrasé d'amour pour le meilleur des rois et le plus tendre des pères.

L'auteur a écrit une partie de son livre pendant son séjour à Rome; il a pu ainsi avoir les renseignements les plus sûrs et les plus détaillés sur le Saint-Père et sur les graves événements qui doivent précéder le triomphe de l'Église et dont Pie IX doit être l'heureux témoin.

C'est mériter une protection spéciale de la Providence que de répandre les ouvrages destinés à faire mieux connaître le Pape de Marie.

J'ai la confiance invincible, dit le P. Faber, *que tous ceux qui auront aimé particulièrement le Pape qui a défini le dogme de l'Immaculée-Conception de Marie, seront bien accueillis dans le ciel.*

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie A. Gouverneur.

Dixième année.

5e NUMÉRO. MAI 1866.

LA VOIX
DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

AVIS.

Nous recevons chaque jour beaucoup de lettres, dans lesquelles on nous demande des neuvaines en l'honneur de Notre-Dame de Chartres pour la conversion des pécheurs, la guérison des malades, le succès des entreprises, etc. Nous croyons devoir prévenir que ces prières sont commencées par nos clercs, le jour même où la demande nous parvient. Autant que possible, pour nous conformer aux désirs de nos correspondants, nous répondons à toutes les lettres; mais nous supplions les personnes qui nous écrivent, de vouloir bien nous donner *chaque fois* leur adresse d'une manière claire et complète. Nous désirons aussi, pour la gloire de Marie, qu'on nous informe du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

LA BIENHEUREUSE MARIE DES ANGES (1).

Il y a de ces préjugés qui courent le monde, et que partagent, chose étrange, avec les incroyants et les impies, des esprits droits d'ailleurs, et même chrétiens.

De ce nombre est cette assertion devenue un axiôme presque populaire, tant il a été répété de fois : « *Les ordres purement contemplatifs sont inutiles à la société.* » Cependant ces personnes, si fortement prévenues contre un mode de vie dont elles ignorent les moteurs secrets, veulent bien encore concéder que les cloîtres servent à couvrir de leur ombre tutélaire les existences brisées par de grandes infortunes; les cœurs sortis tout meurtris de la lutte qu'ils ont eue à soutenir contre leurs passions indomptées.

(1) D'après sa vie écrite par le R. P. Sernin, carme déchaussé.

Ce point de vue présente un côté véridique. Il est certain que des cœurs ainsi endoloris retrouveront bientôt, à l'air vivifiant et au soleil ardent de la foi et de l'amour divin, une vigueur toute nouvelle; mais borner à cet unique résultat le bienfait de ces pieux asiles, c'est méconnaître ce penchant mystique pour la solitude et le silence, ce besoin d'interpeller l'infini que Dieu a déposé au sein même de la nature humaine, et qui est si impérieux dans certaines âmes que, si elles n'y répondent, elles restent infécondes et malheureuses... A ces âmes la fuite du monde est nécessaire parce qu'elles sont trop grandes pour le monde, elles qui appartiennent plus aux cieux qu'à la terre!... Mais en le quittant elles ne s'enveloppent pas dans un froid et stérile égoïsme... L'amour qui, dans son vol de colombe, les élève vers l'époux divin, les porte à s'immoler elles-mêmes pour contribuer à sa gloire, étendre son règne et lui ramener les cœurs égarés, souffrants et malheureux. Admirable dualité du sacrifice et de la prière! sublimes holocaustes dont la flamme pure monte jusqu'aux pieds de l'Éternel, désarme sa justice, et fait descendre sur la terre la miséricorde et le pardon!

La simple et touchante histoire d'une pauvre carmélite déchaussée, du doux nom de sœur Marie-des-Anges, nous a paru propre à confirmer cette double vérité. Nous allons la raconter à nos lecteurs, en demandant à cette *chère bienheureuse* de se servir de ces lignes pour révéler aux âmes qui peuvent l'ignorer encore, la divine vocation de l'Amour!

Le comte Jean-Donat *Fontanella de Baldissero* était un de ces hommes dont la noblesse des sentiments rehausse encore celle de la naissance. Marie *Tana de Santana*, qu'il choisit pour épouse, se montra toujours digne de lui; aussi leur union fut-elle bénie du ciel et une couronne de dix enfants vint imprimer à leur front une sainte et douce majesté.

Fleur dernière éclose dans ce parterre de la famille des *Baldissero* (1), notre bienheureuse devait surpasser toutes les autres par son incomparable beauté, et embaumer Turin, sa ville natale, du parfum de ses vertus. Douée d'un cœur expansif et affectueux, d'un jugement droit, d'une ravissante physionomie, toute sa petite personne respirait un je ne sais quoi de suave et d'harmonieux

(1) Marie des Anges vint au monde le 7 janvier 1661.

qui la faisait chérir et admirer. Ses dispositions surnaturelles étaient plus remarquables encore. Dieu, qui avait de grands desseins sur son âme, se plût à l'attirer vers lui dès les premières lueurs de sa raison.

Le trait suivant, qui se rapporte à son jeune âge, rappelle celui de sainte Thérèse fuyant le toit paternel pour aller chercher le martyre chez les Maures. Marianne, c'est le nom donné à l'enfant au saint baptême, avait, comme la séraphique réformatrice du Carmel, un frère chéri entre tous, qui partageait ses pieuses tendances et formait avec elle de beaux projets d'avenir. Or, un jour, leur gouvernante leur ayant raconté, selon sa coutume, mais sans doute avec un redoublement d'entraînement et d'éloquence, la vie de quelque saint anachorète, « Allons au désert, se dirent-ils dès qu'ils furent seuls, nous ferons pénitence et nous penserons à Dieu. » Sur ce, le soir venu, ils préparent quelques petites provisions, remarquent où l'on dépose la clef de la porte extérieure et se couchent bien déterminés à fuir le lendemain avant l'aurore.

Mais hélas! le sommeil fut lourd, et, quand le matin, à l'heure ordinaire du lever, la gouvernante entra dans la chambre, nos deux héros dormaient encore... Le réveil de Marianne fut douloureux, des sanglots vinrent trahir son chagrin; mais les menaces seules purent lui en arracher le secret. La mère, en apprenant la cause de tant de larmes, gronda un peu, puis elle baisa sa fille au front et s'éloigna pour lui dérober la vue d'une émotion qu'elle ne pouvait plus contenir. Le cœur de cette tendre mère devait être bientôt frappé dans ses plus chères affections : Marianne, sa bien-aimée Marianne, tomba malade si dangereusement que les médecins s'avouèrent impuissants à la sauver. Dans cette extrémité, un religieux de saint François, ayant conseillé de s'adresser à la très-sainte Vierge, en invoquant le glorieux privilége de son *Immaculée Conception,* la comtesse saisit cette espérance comme le naufragé la planche de salut qui doit le ramener au port, et s'approchant du lit de l'agonisante elle murmure à ses oreilles le nom sauveur de Marie-Immaculée. « Marie, ô Marie venez à mon aide! » s'écrie aussitôt l'enfant. Au même instant, son visage, naguère encore couvert d'une pâleur mortelle, s'illumine d'une céleste clarté, elle se soulève sur sa couche tenant ses petites mains jointes, sa tête s'incline en signe de respect; tous les témoins de cette scène émouvante

tombent à genoux. Quand ils se relevèrent Marianne était guérie. La très-sainte Vierge venait de lui apparaître tenant son divin fils dans ses bras, et avait obtenu la santé de l'enfant, mais non sans une certaine résistance motivée par quelques imperfections dont la bienheureuse devait se rendre coupable après avoir reçu cette insigne faveur... Marianne, en effet, ne tarda pas à se laisser aller au goût de la parure; elle éprouvait une secrète jalousie quand ses jeunes compagnes lui paraissaient plus belles qu'elle, plus élégamment vêtues; enfin elle prenait plaisir à être louée, recherchée, aimée. A huit ans (c'était l'âge qu'avait alors l'enfant), ces taches ne pouvaient être que légères; mais en nous prouvant que la nature des saints est la même que la nôtre, elles nous excitent à imiter leurs efforts pour les effacer et en éviter le retour. Toutefois, afin d'arrêter cette âme sur une pente aussi dangereuse, Dieu, à qui rien ne coûte quand son amour s'est reposé sur un cœur, employa un de ces moyens terrifiants et douloureux qui, entre ses mains divines, ne restent jamais sans effet.

Un jour donc que Marianne s'était placée devant un miroir pour arranger sa jolie chevelure, elle aperçoit tout-à-coup dans la glace, non son gracieux et joyeux visage, mais la tête triste, sanglante, couronnée d'épines du Sauveur crucifié.

La victoire de la grâce fut complète. Dès ce moment, Marianne combattit ses vaniteux penchants avec un courage qui s'élevait jusqu'à l'héroïsme; car on rapporte qu'avant de prendre sa leçon de danse, laissant sa sœur Christine la commencer seule, elle allait dans un lieu retiré pour y prier et se donner *la discipline*. Ces instruments de pénitence ne se trouvent guère maintenant que dans les cloîtres. Le monde actuel n'a pour leur nom que des sourires, et pour leur usage qu'un éloignement profond; mais dans les siècles de foi où la nécessité de l'expiation était encore comprise, plus d'un vêtement tissu d'or et de soie couvrait un cilice, plus d'un repas somptueux et splendide en apparence était suivi de dures et douloureuses macérations.

Marianne éprouvait un ardent désir de se voir admise à la table sainte; mais malgré sa piété si précoce, sa mère et son confesseur la trouvant trop jeune (elle comptait à peine dix ans), croyaient prudent de différer son bonheur! La chère petite se plaignait à son Jésus de tous ces délais qui lui brisaient le cœur. Sa peine augmentait toutes les fois qu'elle voyait les fidèles s'approcher en foule de la table sainte, et des larmes amères

s'échappaient alors en abondance de ses yeux. Enfin, un bon religieux, témoin de sa douleur dans l'église de Saint-Roch où l'on célébrait en grande solennité la fête de Notre-Dame-des-Neiges, se chargea de sa direction; et, reconnaissant en cette âme prédestinée, des dispositions tout angéliques, l'admit au banquet sacré le jour de l'Assomption de la très-sainte Vierge. Marianne fut préparée à sa première communion par une sérieuse retraite, et comme son père spirituel l'interrogeait sur les sentiments qu'elle avait éprouvés pendant ce temps de bénédiction, elle lui fit cette réponse si éloquente dans son laconisme :

— « J'AI PLEURÉ! »

Marianne, à partir de cette époque, se livra à la pratique de l'oraison... L'oraison fait les saints parce qu'elle est une école d'amour, parce qu'elle révèle l'âme à elle-même, parce que surtout elle lui découvre l'ineffable beauté de Dieu et l'introduit directement dans son pays natal, dans le monde de l'infini. Tous les moments dont notre pieuse enfant pouvait disposer, elle les consacrait à de saints et de familiers entretiens avec son Dieu. Les mystères de la passion du Sauveur étaient ses sujets habituels de méditation. L'eucharistie, son suprême et unique amour; aussi, quand elle ne pouvait aller répandre son âme aux pieds des saints Tabernacles, souvent on la voyait se placer à une fenêtre qui avait vue sur l'église paroissiale, et le regard de son cœur perçant les murs, contemplait encore celui qui l'attirait à lui par d'invincibles charmes!

Dès l'âge de treize ans, Marianne obtint de la comtesse sa mère (elle avait perdu son père depuis deux ans), l'autorisation d'embrasser la vie religieuse chez les Cisterciennes de Saluces. Elle passa plusieurs mois dans ce monastère, à la grande édification des religieuses chaque jour témoins de sa douceur, de son obéissance et de son humilité. Au bout de ce temps, une grave maladie la força de revenir sous l'aile maternelle.

Rendue à la santé, elle songea de nouveau à reprendre le saint joug de la vie religieuse; mais la pensée de retourner parmi les pieuses filles de saint Benoît, lui causait un trouble involontaire. C'est que le problème de sa vocation n'était encore résolu qu'en partie. Il lui restait à connaître le lieu où Dieu voulait la sanctifier. Voici comment la volonté du Ciel lui fut révélée. Se trouvant à un balcon situé en face du palais *Madame*, d'où le saint Suaire (relique insigne que la ville de Turin a le bonheur de pos-

séder) devait être montré solennellement au peuple, Marianne y parut si grave et si recueillie qu'un religieux carme, qui était auprès d'elle, lui demanda si elle n'avait pas l'intention de se consacrer au Seigneur.

— Si, répond l'angélique jeune fille. Je suis déjà reçue par les Cisterciennes de Saluces, mais mon âme n'a pas la paix.

— Et pourquoi, reprend le père, ne vous feriez-vous pas carmélite dans le couvent de sainte Christine?

— Je ne connais pas le genre de vie de ces religieuses.

Le père se met alors à lui expliquer succinctement la règle du Carmel. « Tandis qu'il me parlait, raconte la bienheureuse dans un mémoire écrit par ordre de son directeur, survint une pluie subite et abondante, et le bon religieux étendit sur ma tête un pan de son manteau. O Dieu! quel effet intérieur ce manteau produisit en moi. Il me semblait être sous celui de la sainte Vierge. Je la suppliai de ne pas me refuser la grâce de m'accepter pour fille; j'adressai la même prière au Saint-Suaire. Mon émotion était si profonde que ce qui ne fut pas mouillé par la pluie du ciel le fut par mes larmes, et ma sérénité intérieure devint telle que je ne doutai plus d'un si grand bienfait. »

Le 17 novembre 1676, Marianne Baldissero recevait le saint habit de Notre-Dame du Mont-Carmel; elle avait alors 15 ans et huit mois. Placée sous le double patronage de la mère du Sauveur et de la milice céleste, elle s'appellera désormais *sœur Marie-des-Anges*, et c'est sous ce vocable, symbole de son amour pour la très-sainte Vierge et de sa pureté angélique, que le Pontife suprême la portera sur nos autels en la proclamant BIENHEUREUSE. (1)

Un humble servant de Marie.

(La suite au prochain numéro.)

VIE INTÉRIEURE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

« Marie était le jardin des délices de Jésus; c'était son paradis, c'était sa sainte demeure, l'unique repos qu'il prenait dans ses créatures. S'il arrivait que Jésus allât au loin ou qu'il ne fût pas avec elle, il ressentait une peine insupportable de l'éloignement de Marie. Pareillement, le temps de ces absences était pour elle

(1) Décret de S. S. Pie IX, en date du 26 février 1865.

d'étranges martyres, quoiqu'alors elle jouît spirituellement de Jésus, qui la communiait de lui-même selon son humanité. Il est vrai qu'il était toujours uni à Marie selon sa divinité, et elle à lui par réciproque (à cause de la présence du Père éternel dans l'un et dans l'autre); néanmoins, l'amour excessif que son humanité lui portait demandait aussi son union. Pour servir donc de supplément à son absence, il se portait dans elle et la communiait de lui-même, afin de reposer ainsi dans ce jardin de délices et d'habiter toujours avec elle, qui ne pouvait vivre sans lui. Le vrai amour, en effet, ne peut souffrir de séparation : l'amour étant un désir qui porte incessamment à s'unir à la chose qu'on aime, et plus il est violent et puissant, plus aussi il unit les cœurs entre eux. Quand Dieu le Père, par impossible ne serait pas nécessairement dans son Fils, par la communion d'essence qui est entre eux et par cette unité de nature qui les rend inséparables, aussi bien que le Fils et le Saint-Esprit, l'amour infini qui se rencontre dans ces adorables personnes les rendrait inséparables lui seul. Cet amour infini de Jésus pour sa divine Mère était donc la cause de la communion de lui-même qu'il lui faisait de son vivant.

» Marie seule était le sujet de sa joie : dans elle, il retrouvait la source de la vie, Dieu son Père ; et la voyant seule exempte de péché et toute remplie du Saint-Esprit et de sa grâce, elle était pour lui une indicible consolation. Aussi rendait-il à Dieu avec délices ce qu'elle lui devait d'hommages pour elle-même. Comme créature, Marie avait à offrir des devoirs particuliers; et c'était une béatitude à Jésus de les offrir pour elle à Dieu son Père, que d'ailleurs il aimait et adorait avec tant de puissance : l'amour incompréhensible qu'il portait à sa Mère le rendant tout épris de joie d'être ainsi son supplément. C'était même pour l'augmentation et la perfection de la gloire de Marie qu'il offrait ses prières ordinaires à Dieu ; et son grand amour pour elle lui faisait joindre encore ses travaux et envisager avec allégresse le supplice de la croix et toutes ses douleurs. »

— Nous avons emprunté les réflexions que l'on vient de lire à un beau livre récemment édité à Rome par un prêtre de la communauté de Saint-Sulpice, M. l'abbé Faillon, l'auteur de la *Vie de M. Olier* et de celle de *sainte Madeleine*. Ce nouvel ouvrage, intitulé : *Vie intérieure de la très-sainte Vierge,* arrive comme une bonne fortune avant le mois de Marie. Un exemplaire a été envoyé tout récemment à Notre-Dame de Chartres. Avec quel bonheur nous

lisons cette dédicace en tête du premier volume! *Almæ. Deiparæ. Virgini — A. Carnutensibus. Ante. Partum. Peroptatæ. — Postque. Partum. A. Toto. Orbe. Celebratæ. Per. secula — Novum. Hoc. Fidei. Et. Amoris. Munus — A. Ioanne. Iacobo. Olerio — Sulpitianorum. Sacerdotum. Legifero. Parenteque — Jam. A. Duobus. Seculis. Præconceptum — In. Scriniisque. Conditum — Nunc. Demum. Ex. Ipsius. Olerii. Voto. Prædictoque — In. Lucem. Editum — Obfert. Dedicat. Consecrat — Clientium. Mariæ. Minimus — Sacro. Ejus. In. Carnutensi. Fano — XV Augusti — M. DCCC. LXIV.* « ..... A la douce Vierge Mère de Dieu, tant désirée par les Carnutes (les Chartrains) avant son enfantement — depuis l'enfantement célébrée par tout l'univers dans le cours des siècles — ce nouvel hommage de foi et d'amour — cette œuvre conçue depuis déjà deux siècles — par Jean-Jacques Olier — législateur et père des prêtres sulpiciens — et renfermée dans les écrins — maintenant enfin selon le vœu et la prédiction d'Olier lui-même — mise au jour — est offerte, dédiée, consacrée — par le moindre des serviteurs de Marie — dans son sanctuaire de Chartres — le XV août — 1864. » (1)

Pour apprécier mieux encore la valeur de cet ex-voto tout spécialement offert à la Vierge des Carnutes, il suffira de lire l'approbation de Mgr Baillès, ancien évêque de Luçon, consulteur des SS. congrégations de l'Index et des Rites :

« Je remercie la divine Providence de ce qu'elle a daigné me ménager le précieux avantage de lire le manuscrit intitulé : *Vie intérieure de la très-sainte Vierge,* etc. Ce serait peu de dire que cette composition ne renferme rien d'opposé ni à la foi ni aux mœurs, si l'on n'ajoutait qu'on ne peut en prendre connaissance sans être rempli d'admiration pour les pensées, les vues, les sentiments de l'illustre fondateur du séminaire et de la Compagnie de Saint-Sulpice touchant l'auguste Mère de Dieu. On comprend que, pour s'élever à des considérations si sublimes, M. Olier dût être gratifié de lumières extraordinaires, de dons singuliers et de grâces privilégiées. Ce fut la récompense de sa tendre et toute filiale dévotion pour la très-sainte Vierge; dévotion si profondément gravée dans le plus intime du cœur de ses enfants et de l'élite du clergé de France. Cet ouvrage ne pouvait être publié plus à-propos

(1) Le pieux et savant abbé Faillon faisait ce jour-là son pélerinage à Notre-Dame, avant son départ pour Rome où il devait poursuivre ses importantes recherches et publier son livre.

qu'à une époque toute remplie des gloires et des prodiges de Marie immaculée; il contribuera puissamment à faire croître la dévotion des fidèles envers cette toute puissante avocate, et il attirera par là sur l'Église de nouveaux miracles de protection. On y trouvera presque à chaque page des preuves d'un dévouement sans bornes pour la sainte Église romaine, une vénération profonde pour sa liturgie sacrée, un zèle ardent pour la défense de la primauté du Saint-Siége, et des pages qui semblent reproduire le langage des Anges plutôt que la faible pensée des hommes. L'un des prêtres de la vénérable Compagnie de Saint-Sulpice, désireux de montrer combien la doctrine de M. Olier s'harmonise et se fond avec celle des saints Pères et des docteurs catholiques, s'est appliqué à recueillir leurs témoignages et a rendu ainsi un service signalé aux prédicateurs des gloires ineffables de la très-sainte Vierge. Il a joint quelques réflexions pratiques dont tous es lecteurs pourront profiter. »

EMPRUNT PONTIFICAL.

Venir en aide au plus saint des pontifes, au plus tendre des pères, au plus magnanime des souverains, et cela, non-seulement sans aucune diminution dans ses ressources pécuniaires, mais au contraire en les augmentant et en les mettant à couvert de ces pertes si fréquentes à l'époque où nous vivons, en un mot, faire à la fois une bonne œuvre et une bonne opération financière; tels sont les avantages spirituels et matériels que présente le nouvel EMPRUNT PONTIFICAL, dont les principaux journaux catholiques et des circulaires épiscopales ont fait connaître les conditions.

La vénérable Maria Taïgi, qui lisait dans un mystérieux soleil l'avénement de Pie IX au trône pontifical, assura que ce pontife était destiné à essuyer la tempête déchaînée contre la barque de saint Pierre, mais que le bras de Dieu le soutiendrait et qu'il le défendrait contre les impies qui seraient humiliés et confondus; à la fin, ajouta-t-elle encore, *Il aura le don des miracles.*

Cette remarquable prophétie trouve déjà son application : les guérisons, les secours providentiels obtenus par le saint Pontife se multiplient à tel point que nous renonçons à en donner les détails. Ici, au couvent de Saint-Antoine de Padoue, c'est une religieuse atteinte d'une maladie chronique qu'aucun remède n'a pu guérir, et qui cède à la suite de ferventes prières et de l'attouchement d'un objet ayant appartenu à Pie IX. — Là, dans la ville de Londres, c'est un octogénaire prêt à exhaler le dernier soupir et qu'une image du saint Pontife, placée sur sa poitrine et ses lèvres expirantes, rend subitement à la vie. — C'est la comtesse

Odescalchi, qui est guérie subitement d'une affreuse maladie, par suite de la bénédiction que le pape lui envoie; il en est de même pour le jeune Albanese, ainsi que nous l'avons déjà raconté dans la *Voix*. — Enfin, une dame souffrant des maux étranges, attribués au démon, retrouve la santé du corps et la paix intérieure par les prières de Pie IX. Aussi l'amour et le dévouement pour le Pontife-roi augmentent et se montent presqu'au niveau de ses bienfaits. En voici une marque bien touchante :

Une pauvre femme avait pour toute ressource une poule; chaque jour cette poule lui donnait un œuf, et chaque semaine M. le Curé recevait, pour le denier de saint Pierre, l'argent provenant de la vente des œufs. Cependant la poule ayant été tuée par un malencontreux voisin ennuyé des dégats qu'elle lui causait, la bonne femme se mit à ramasser des fagots, les vendit et en porta le prix au curé. Mais voilà que l'âge et la misère la couchent sur un lit de douleurs. Oh! c'est ici le côté vraiment héroïque de la charité exercée par cette admirable femme. Une de ses connaissances, touchée de son dénuement et de sa faiblessse, lui porte chaque jour un verre de vin. Au lieu de le boire, la malade le verse dans une bouteille; quand elle est pleine, elle la fait vendre, et le produit est encore pour le denier de saint Pierre.

FAITS RELIGIEUX.

Sa Majesté l'Empereur a donné sur sa liste civile 80,000 francs pour aider les Pères Trappistes au desséchement des Dombes, cette partie du département de l'Ain auquel M. Viannay a su donner l'illustration de la sainteté. L'abbé du nouveau monastère de Notre-Dame des Dombes a été béni solennellement le mois dernier par Mgr de Langalerie, évêque de Belley, qui est le fondateur de cette pieuse retraite, dans laquelle les dignes enfants de saint Benoit vont rappeler les antiques vertus des moines de Citeaux.

— Sa Majesté l'Impératrice, en reconnaissance de la guérison du Prince impérial que, dans l'effusion de sa foi, elle avait sollicitée de la puissante médiation de Notre-Dame des Victoires, où elle s'était (nous a-t-on dit) rendue en pélerinage, a fait don à ce béni sanctuaire d'une lampe en vermeil enrichie de pierreries. Ce magnifique ex-voto est un nouveau témoignage et de la puissance de la Reine du ciel, et de la pieuse reconnaissance de la gracieuse souveraine dont les pauvres petits enfants et les mères reçoivent chaque jour tant de bienfaits!

— Monseigneur Massajà, vicaire apostolique de Gallas (Abyssinie), dont nous avons parlé l'an dernier à l'occasion de son pélerinage à Notre-Dame de Chartres, va fonder à Marseille un collége pour former un clergé indigène appelé à consolider et à étendre le bien déjà fait dans le pays sauvage que Sa Grandeur évangélise depuis vingt ans.

— Visite des jeunes incurables a l'hotel des Invalides. — Une scène touchante a eu lieu il y a quelques jours aux Invalides. On sait que le général marquis de Lawœstine a ouvert une souscription et créé une loterie dont les objets ont été vendus, dans une des salles de l'hôtel, au profit de l'établissement des jeunes incurables, dirigé par les frères de Saint-Jean-de-Dieu.

La pensée bienfaisante du général ayant dépassé toutes les espérances et fourni pour le soulagement de ces infortunés des ressources considérables, ces malheureux enfants, au nombre de plus de cent, se sont rendus aux Invalides, sous la conduite des dignes frères de Saint-Jean-de-Dieu, pour remercier le général, qui les a reçus entouré de l'état-major de l'hôtel et d'un grand nombre d'invalides.

Comme ces enfants sont pour la plupart estropiés ou atteints de maladies incurables, et ne peuvent marcher, ils sont arrivés dans de petites voitures à leur usage, traînées par des ânes ou par des mulets que les frères conduisaient à la main. Un de ces enfants a pris la parole et a adressé une allocution chaleureuse au gouverneur. Le marquis de Lawœstine, vivement ému, a voulu remercier le pauvre enfant, qu'un frère a pris dans ses bras pour le lui présenter, et dont il a serré affectueusement la main.

Cette scène émouvante et la vue de ces êtres si malheureux ont arraché des larmes à tous les spectateurs. *(Patrie).*

— La formation d'une société d'érudits catholiques, protestants et juifs, qui devaient entreprendre une nouvelle traduction de la sainte Bible a beaucoup occupé en sens divers les journaux de la capitale pendant le cours du mois dernier. Sans vouloir marcher sur leurs brisées, nous citerons seulement un petit colloque entre un prêtre catholique et un ministre protestant, qui suffira pour montrer l'impossibilité de la fusion projetée.

Le Protestant. — Monsieur l'abbé, connaissant votre profonde érudition, je viens vous demander de nous prêter le concours de votre science et de vos lumières pour notre nouvelle traduction de la Bible.

Le Prêtre. — Permettez-moi, avant de formuler une réponse, de vous faire une seule question.

— Volontiers.

— Comment comptez-vous traduire ces paroles de l'ange à la très-sainte Vierge: *Ave Maria, gratia plena?*

Le Protestant. — Rien n'est plus facile, je dirai : Je vous salue, Marie, pleine d'agréments.

Le Prêtre. — Et moi, monsieur, je continuerai à l'appeler, avec l'église catholique, pleine de grâces *(gratiâ plena).*

Le protestant comprit et n'insista pas davantage.

— Les grâces obtenues par la puissante médiation de saint Joseph se multiplient de plus en plus. Le *Propagateur* en rapporte tous les mois un grand nombre. Cependant le fait qui va suivre est encore inédit. Une religieuse du couvent des Augustines de C...,

était atteinte d'une maladie qui lui avait complètement enlevé l'usage de la parole. Son mutisme était complet, et aucun remède n'apportait de modification dans cet état si dangereux et si pénible. Recourir à saint Joseph, telle fut la pensée qui s'empara de tous les cœurs devant l'inutilité des efforts de la médecine. Ce moyen si doux et si efficace, employé avec une sainte ferveur, eut les plus heureux résultats. Au moment où la cloche appelait les sœurs à la chapelle pour chanter les premières vêpres de la fête de saint Joseph, la malade recouvra subitement la parole. Inutile de dire que la pieuse religieuse en fit aussitôt usage pour célébrer les louanges de Celui qui venait d'attirer sur elle la bénédiction du miracle!

— Nous avons plusieurs fois parlé de l'œuvre des Campagnes et indiqué l'excellent ouvrage écrit sur ce sujet par l'abbé Vandel. Le *Monde* contenait, il y a quelques jours, des réflexions bien justes sur les souffrances de l'agriculture, la détresse du travail des champs, et le bien qu'est appelée à faire l'association formée pour combattre et détruire dans ses racines le mal qui tourmente la société. « C'est une grande et féconde idée, remarque l'auteur de cet article, que celle d'unir tous les diocèses de France par la solidarité de la prière, du zèle, des bonnes œuvres, pour rendre aux traditions religieuses leur influence dans les campagnes. Au moment où les beaux jours vont ramener à la campagne tant de familles, heureuses d'y trouver l'air et la liberté, offrons-leur un moyen assuré d'accroître leurs jouissances. »

Ce moyen est de seconder le zèle d'un pasteur, pour procurer à sa paroisse soit le bienfait d'une mission, soit l'établissement d'un patronage de jeunes filles ou de jeunes garçons, soit la création d'une bibliothèque. Le bulletin de l'œuvre des campagnes donne sur son développement les renseignements les plus intéressants.

On s'abonne chez Dillet, rue de Sèvres, au prix de 2 francs par an. Ses colonnes sont ouvertes à toutes les communications de nature à étendre et à favoriser l'action de la propagande dans le bien dont les femmes chrétiennes surtout ont le merveilleux secret. — Le directeur général de l'œuvre est le R. P. Hubin, rue de Sèvres, 35.

— Le brin d'herbe. — Combien de leçons renferment pour nous les plus petites choses de la création? si nous savions les voir de près, comme elles nous rappelleraient les bontés du Créateur!

J'aperçus un jour, au bord des vitraux du chœur d'une modeste chapelle, croître une belle touffe d'herbe, verte, pleine de sève et de vigueur : un petit éboulement de terre avait apporté sa graine, quelques gouttes d'eau, glissant le long des vitraux, l'avaient arrosée, puis le chaud rayon du soleil, pénétrant dans la chapelle, l'avait réchauffée. Nulle main ne s'était occupée de sa culture, elle croissait là sous l'œil de la Providence, qui seule fournissait à tous ses besoins, qui lui avait fait trouver là une petite parcelle de terre pour sa germination, une goutte d'eau pour sa sève, et le rayon du soleil pour sa verdure.

Hommes de peu de foi, quelle leçon dans ce petit brin d'herbe croissant ignoré dans ce lieu! Si cette Providence divine pourvoit ainsi à tout ce qui lui est nécessaire pour sa croissance, comment nous abandonnerait-elle, nous qui chaque jour élevons nos cœurs et nos mains, disant à Dieu : « Notre Père qui êtes aux cieux, donnez-nous notre pain quotidien! » Laissons donc à ce bon père le soin de nourrir ses enfants; serons-nous moins l'objet de sa sollicitude paternelle que ce petit brin d'herbe? Endormons-nous paisiblement comme l'enfant sur le sein de sa mère, disant avec amour : « O Providence de Dieu qui nourrissez ceux qui ont faim, qui donnez à boire à ceux qui ont soif, qui donnez l'aliment à l'homme, la pâture aux petits oiseaux du ciel et la parure aux lis des champs, ayez pitié de nous... »

Et puis je me pris à réfléchir sur ce petit brin d'herbe croissant aux murs du sanctuaire, si près du tabernacle, nuit et jour tout près de Jésus, et je me dis : Oh! si comme toi, oublié du monde entier, libre de tous soins, je pouvais ainsi passer ma vie près de l'autel! Si je pouvais croître comme toi, sous son regard divin, mettant à profit tout ce que son amour m'a départi, l'eau de la grâce, la nourriture eucharistique, les rayons de son soleil d'amour, si comme toi je n'étais connu que de lui seul!!! Si n'ayant de la terre que la parcelle nécessaire à cette vie du corps, je pouvais comme toi croître, verdir et fleurir près de Jésus, et puis mourir là, tout près du sanctuaire, quel heureux sort!...

Ainsi croissait l'humble Marie, si pure et si parfaite, dans le secret du temple, à l'ombre du sanctuaire. Seigneur, donnez-moi donc aussi l'amour de la solitude, cette retraite du cœur, ce saint abandon, ce parfait détachement, cette humilité, cette pureté sans tache, afin que moi aussi, pauvre petit brin d'herbe, je vive et je meure sous vos regards, nourri du suc, du miel, de la fleur d'Eucharistie, réchauffé aux rayons brûlants de l'amour, pour que je puisse aller verdir et croître dans les jardins de la Jérusalem céleste. Amen. P. L. M.

(Tiré de l'excellente revue trimestrielle *la Correspondance des associés de la Communion réparatrice*). (1)

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Le 23 avril dernier, un jeune enfant, occupé aux travaux de la cathédrale, est tombé d'une hauteur de 15 à 16 mètres, la tête sur une pierre. Cette chute pouvait et même devait le tuer; il en a été quitte pour quelques légères contusions. N'est-il pas permis de voir dans ce fait extraordinaire l'intervention de la Sainte-Vierge, et de croire que c'est à sa protection miséricordieuse et toute puissante que le petit ouvrier a dû la conservation de sa vie? Il a été immédiatement transporté à l'Hôtel-Dieu où il a reçu les soins que récla-

(1) On s'abonne chez Aubanel-Avignon. Prix 1 fr. 50.

mait son état. Mgr l'Évêque de Chartres, toujours si sympathique pour ceux qui souffrent, s'est empressé de venir visiter le petit malade pour lui adresser quelques-unes de ces bonnes paroles qui consolent et encouragent.

— On se souvient sans doute qu'à la fin du mois de juillet 1864, la *Voix* racontait le pélerinage de Mgr de Ségur, le fondateur de l'association de saint François de Sales, l'apôtre de la communion fréquente et, nous ajouterons, l'ami par excellence de l'œuvre des Clercs de Notre-Dame. A cette époque, Mgr de Ségur, nouvellement arrivé de Rome, nous apportait des bénédictions particulières du Saint-Siége, et dans un compliment adressé à l'illustre prélat, les Clercs le remerciaient comme un ange venu du ciel. « C'est celui, disaient-ils,

C'est celui que Luther, de la foi destructeur,
Nouveau Sennachérib, en ces temps vit paraître
Comme un ange exterminateur.

. . . .

A lui de relancer jusque dans sa tanière
Le lion partout redouté.
De l'orgueilleuse Erreur a flotté la bannière;
Mais l'ange *écrit*.... Satan recule épouvanté.
Écoutez cette voix bénie
Enseignant le secret d'un pouvoir tout divin :
« Que le prêtre souvent, dit-elle, vous convie
A l'eucharistique festin! »

Il y a peu de jours, Mgr de Ségur nous donnait une nouvelle marque d'intérêt et d'affection, en passant plusieurs heures dans notre établissement; bien plus, en partageant à notre modeste table le repas de la communauté. Cette fois pourtant, nous devons le dire, le premier but du voyage de Sa Grandeur à Chartres n'était pas la visite aux Clercs de Notre-Dame. Le zélé prélat, répondant à une invitation de M. l'abbé Pouclée, directeur diocésain de l'œuvre de saint François de Sales, venait présider à une réunion générale des membres de cette association. Nous savons combien tous les associés se sont félicités du succès des démarches de leur respectable directeur; les instructions si intéressantes et si utiles reçues de la bouche de Mgr de Ségur en cette circonstance, le bonheur qu'ils ont eu, pour la plupart, d'assister à sa messe dans le principal sanctuaire de la Crypte et de communier de sa main, voilà pour eux des raisons plus que suffisantes de compter le 20 et le 21 avril parmi les plus douces journées du mois.

C'est dans les intervalles qui séparèrent les différentes cérémonies, que Mgr de Ségur nous honora de sa présence à la Maîtrise : les enfants de chœur lui en ont témoigné leur reconnaissance de la manière qui leur convient le mieux, c'est-à-dire par des chants bien exécutés.

Sa Grandeur n'oublia point les Clercs de Notre-Dame qui, plus avancés en âge et en classe, achèvent maintenant à Saint-Cheron

leurs humanités. Monseigneur notre évêque, très-heureux de lui donner l'hospitalité, avait mis sa voiture à sa disposition, et le bon prélat fit une excursion au petit-séminaire. Il y célébra la sainte messe et fit entendre aux jeunes lévites sa douce et pieuse parole.

Les membres de la conférence de Saint-Vincent de Paul eurent aussi leur faveur particulière; l'illustre hôte du palais épiscopal termina sa seconde soirée passée à Chartres, par une action apostolique, en parlant de l'amour de Notre-Seigneur à ceux qui servent si bien le divin Maître dans la personne des pauvres.

Mgr de Ségur était arrivé dans notre ville le jeudi au soir; il en partit le samedi, 21, à dix heures du matin, se dirigeant vers Paris où ses jours s'écoulent si précieux pour toutes les bonnes œuvres.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

— On nous écrit de H..., diocèse de Coutances.

J'aurais dû vous écrire plus tôt, pour vous prier de remercier Notre-Dame; mais soyez sûr, Monsieur, que mon cœur n'a pas été aussi lent que ma plume, et je sens qu'il y aurait de l'ingratitude à tarder plus longtemps. Que ne suis-je plus riche ou plus près, pour pouvoir m'y transporter et pour arroser les dalles de son sanctuaire de mes larmes! Oh! Monsieur, faites-la remercier par vos heureux petits clercs.

— On nous écrit de la ville d'E...

Monsieur, je dois réparation à la Sainte Vierge. J'ai eu l'honneur de vous écrire pour vous demander une neuvaine pour un Monsieur que les médecins avaient condamné; il était très-mal et vous n'aviez pas encore reçu ma lettre, que le malade était un peu mieux et, deux jours après, le danger était passé au grand étonnement du premier médecin de notre ville. Nous n'avons pas douté de la bonté de Marie et nous savons très-bien que c'est elle qui a sauvé ce malade.

— On nous écrit d'une paroisse du diocèse de Nancy.

Vos bonnes prédictions se sont déjà réalisées en partie. Un pieux jésuite est venu prêcher le jubilé et toute cette pauvre population s'est empressée de répondre à son appel. L'église était trop petite, et sur une population de plus de sept cents âmes, il n'a manqué que six ou sept adultes. C'était avec bonheur que je voyais les larmes couler sur tous les visages et les hommes eux-mêmes se montraient aussi émus que les femmes. J'aime à l'espérer, un grand bien a été fait et ce bien paraît, sérieux et durable, l'effet des bonnes prières faites pour nous dans votre pieux sanctuaire.

— On écrit du diocèse de Tours.

Il y a quelques mois, je vous écrivais pour demander des prières au sanctuaire de Notre-Dame de Chartres, afin d'obtenir une grâce bien précieuse. Cette grâce m'a été accordée dernièrement et je me hâte de vous en faire part pour que cette nouvelle faveur soit connue et apprenne une fois de plus aux âmes chrétiennes combien Notre-

Dame de Chartres est puissante et comme son cœur est bon et compatissant.

— On écrit de Paris.

Je viens accomplir une promesse que j'ai faite à Notre-Dame de Chartres. Ce matin, une jeune fille de vingt ans, qui ne s'était pas approchée de la sainte Table depuis sa première communion, a fait ses Pâques; voilà quinze jours que cette décision me semblait bien arrêtée et qu'elle recommençait à apprendre ses prières qu'elle avait, hélas! complétement oubliées, à l'exception d'une invocation à son bon ange et de la salutation angélique. J'ai été bien heureuse hier quand elle m'a annoncé qu'elle venait de recevoir l'absolution et qu'elle me priait de faire la sainte communion à côté d'elle. Remerciez, faites remercier notre bonne mère d'une si grande grâce. La mère de cette jeune fille est malade depuis quatre mois et se prépare à faire sa communion pascale; voilà trente ou trente-cinq ans qu'elle n'a pas communié; cette bonne femme a bien voulu accepter une médaille de Notre-Dame de Chartres. Depuis qu'elle la possède, il semble que le salut soit entré dans cette maison.

BIBLIOGRAPHIE.

MOIS DE MARIE DES MÈRES CHRÉTIENNES

Par le R. P. Huguet. — Félix Girard, Paris, rue Cassette, 5.

Voici quelques lignes extraites de l'introduction. « Par la nature du sujet, nous avons été obligé de toucher à des questions très-délicates. Nous osons croire qu'avec le secours de la Vierge immaculée, nous l'avons fait de la manière la plus convenable... » Il suffit d'ouvrir ce volume et d'en parcourir quelques pages pour voir que c'est un ouvrage spécial aux Mères Chrétiennes, et qu'il ne saurait convenir aussi bien à d'autres. C'est une erreur assez accréditée de nos jours, qu'un livre de piété, reconnu bon et utile en général, doit être regardé comme tel pour chaque personne pieuse en particulier.

BONNE ŒUVRE. — OCCASION EXCEPTIONNELLE.

Dans un but de bonne propagande et pour favoriser les bibliothèques naissantes ou de peu de ressources, M Clarisse cède au prix *très-réduit de quarante-cinq francs* les neuf années parues du *Monde catholique illustré*, plus celle du *Monde chrétien* en cours de publication, soit 5,000 pages grand in-4°; brochées, 45 fr.; reliées, 55 fr.

Les années 1854 et 1855 sont des plus remarquables et des plus intéressantes au moment actuel ; l'histoire de l'Eglise et la biographie de tous les papes depuis saint Pierre jusqu'à Pie IX, avec leurs portraits authentiques pris au Vatican, y sont traités de main de maître. Tous ces volumes sont revêtus d'une magnifique approbation de Mgr Parisis, évêque d'Arras.

Ces ouvrages, à cause de leur bon marché et du véritable mérite qu'on leur reconnaît, trouvent place dans tous les presbytères, les châteaux, les bibliothèques paroissiales, de Saint-Vincent de Paul, les communautés religieuses, les pensionnats de jeunes gens et de demoiselles, et au siége de de toutes les sociétés établies dans un but moral et religieux.

M. Émile Clarisse, propriétaire, indépendant et étranger à toute pensée de spéculation, qui a sacrifié des sommes considérables pour fonder ses œuvres de propagande catholique, accorde de grandes facilités pour le paiement des 45 ou 55 francs. On est prié d'écrire à M. Clarisse, à Saint-Omer (Pas-de-Calais)

L'abbé Goussard.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie A. Gouverneur.

Dixième année.

6e NUMÉRO. — JUIN 1866 —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

LA BIENHEUREUSE MARIE DES ANGES (1).

(*Suite et fin.*)

Le temps qui s'écoule entre la vêture et la profession est souvent une fête entre deux fêtes. Il s'opère dans l'âme comme une floraison surnaturelle; elle est tout enivrée des plus pures délices, et le ciel ne semble avoir que des sourires pour un cœur encore enfant dans la voie de l'immolation et du sacrifice. Mais il n'en fut pas ainsi pour Marie des Anges; à la peine qu'elle ressentait du chagrin de sa mère, qui ne pouvait se consoler de leur séparation, vinrent se joindre une aridité spirituelle et des ténèbres intérieures d'autant plus douloureuses à supporter que, par une timidité craintive, elle en gardait le secret... Sa faible santé finit par succomber sous le poids de ces épreuves. Une fièvre dangereuse se déclara, et mit en peu de jours sa vie en danger. Miraculeusement guérie par l'intercession de saint Ange martyr, l'une des gloires du Carmel, elle recouvra aussi la paix de l'âme, et le 26 décembre 1677, Marie des Anges, s'enchaînant à la Croix par les trois vœux de religion, put répondre à l'appel sacré : *Venite,* par ces ravissantes paroles que l'Église place sur les lèvres de la fiancée du Christ : « *Oui, je viens à vous, à vous que j'ai aimé, en qui j'ai cru, à qui j'ai donné tout mon amour.* »

La profession! souvenir unique dans une vie! souvenir nuptial.

(1) D'après sa vie écrite par le R. P. Sernin, carme déchaussé.

L'adorable Époux répand sur cet acte solennel comme un avant-goût virginal des joies de la patrie; mais cette suavité qui accompagne le sacrifice enivre l'âme sans la transformer. La perfection est un édifice grandiose, dont la construction exige de persévérants et pénibles labeurs. Devenir saint, c'est s'élever vers Dieu; et l'ascension des cœurs, comme celle des corps, est combattue par une attraction terrestre qu'il faut surmonter à tout prix. Un grand mystère de douleur et d'amour est renfermé dans ce mot : *se vaincre*. Tous les Saints l'ont compris; et s'ils ont atteint le sommet de la vie chrétienne, s'ils sont devenus des hommes parfaits, c'est qu'ils ont combattu et qu'ils ont été victorieux dans cette lutte intestine et suprême de la chair contre l'esprit.

Marie des Anges ne fut point exempte de la loi générale qui veut que les forces se développent par la résistance. Elle dut être tentée pour devenir grande aux yeux de Dieu. Ses épreuves intérieures prirent, pendant les quatorze années qu'elles durèrent, toutes les formes, tous les caractères. Le démon ne lui épargna aucun genre de tentation. Mais notre Bienheureuse restait inébranlable au milieu de tous ces assauts : tandis que l'orage grondait avec le plus de force dans son pauvre cœur, elle prostestait à son Dieu qu'elle ne l'abandonnerait jamais; et quand elle se sentait comme liée, comme entraînée par le flot des tentations, et qu'elle ne pouvait faire autre chose : « Je ne veux pas, je ne veux pas! » s'écriait-elle avec une énergie souveraine... Alors l'esprit du mal s'éloignait honteux de sa défaite, mais pour revenir bientôt avec son cortége hideux et ses désolantes obsessions. Dans les courts moments de trève que lui laissait le tentateur, la sainte amante de la Croix disait à son Jésus, dans l'élan d'un cœur avide de sacrifice : « Seigneur, ou donnez-moi des souffrances, ou faites-moi mourir! »

Sur le chemin du Calvaire, le divin Crucifié rencontra une femme, une sainte femme qui fendit la foule, s'approcha de lui courageusement et lui essuya le visage.

On connaît l'adorable récompense que reçut la pieuse action de Véronique.

Eh bien, Jésus continue à monter son Calvaire. La femme qu'il rencontre sur son chemin, c'est l'Église. Le lin blanc et pur dont cette femme se sert pour lui essuyer le visage, c'est l'âme d'oraison; et sur ce lin vivant et sympathique, il laisse aussi une empreinte de ses traits sacrés!...

Cependant la fin des épreuves de notre Bienheureuse était proche.

Le jour de la fête du Saint-Sacrement de l'année 1687, le divin Sauveur lui apparut plein de gloire et de majesté. Le recueillement de Marie des Anges devint dès lors plus intime et plus profond, son amour plus ardent et plus généreux. Enfin, le 21 juillet 1691, il lui fut donné de contempler Notre-Seigneur, la tête couronnée d'épines et portant sa croix. Le doux Jésus lui annonça que les années de sa purification mystique étaient terminées, et lui demanda ce qu'elle désirait pour l'avenir. La Bienheureuse, tout abîmée dans son néant, lui fit cette réponse bien digne d'une fille de sainte Thérèse : « *Souffrir et être méprisée pour votre amour !* » En ce moment, le Seigneur, pour lui montrer combien cette disposition lui était agréable, remplit son âme de tant de bonheur qu'il effaça le souvenir de ses indicibles tourments.

C'en est fait, le Chérubin a remis au fourreau l'épée flamboyante. Soleil, parfums, brises, visions, enivrements de l'Éden, cette âme vous a retrouvés pour vous posséder toujours! Désormais, la vie de Marie des Anges sur la terre sera un vol continuel vers les cieux. Elle puise dans le cœur du divin Maître des lumières surnaturelles qui lui découvrent le secret des cœurs et celui des événements à venir. Elle prédit à la duchesse de Savoie la naissance d'un fils; mais elle annonce aussi la mort prématurée de cet enfant, objet de tant de vœux, de sollicitude et d'amour! (1)

Lors de la guerre suscitée à Louis XIV sous le nom de ligue d'Augsbourg, elle fait savoir à Victor-Amédée, vaincu par Catinat, qu'il obtiendra une paix avantageuse, s'il consent à placer la ville de Turin sous le patronage de saint Joseph. Confiant en ses paroles, on célèbre aussitôt un triduum solennel en l'honneur de ce grand saint; et quelques mois après, la Savoie conclut avec la France le traité de Turin, par lequel le duc recouvre les villes qu'il a perdues, voit ses ambassadeurs placés au rang de ceux des têtes couronnées, et sa fille Marie-Adélaïde devenue, par son mariage avec le petit-fils de Louis XIV, cette duchesse de Bourgogne, dont l'histoire nous a transmis le nom couronné d'une auréole de grâces et de vertus.

(1) Il n'atteignit pas sa dix-septième année. Victor-Amédée eut pour successeur Emmanuel III, son second fils.

La mort de Charles II, roi d'Espagne, ayant rallumé le feu de la guerre, les Français, commandés par le duc de la Feuillade, viennent, au mois de mai de l'année 1706, mettre le siége devant Turin. La consternation s'empare du cœur de ses habitants; mais la Bienheureuse rassure les personnes qui lui demandent si elles doivent demeurer ou fuir, en leur disant qu'elles peuvent rester sans crainte, pourvu qu'elles aient des vivres pour quatre mois.

Cependant les ennemis pressent de si près la ville, que sa reddition devient presque inévitable. Dans ce péril extrême, l'immaculée Marie apparaît à la Bienheureuse et lui promet d'obtenir la délivrance des assiégés s'ils recourent à son puissant patronage. Ils y consentent avec empressement et bonheur, et le 7 septembre, veille de la Nativité de la très-sainte Vierge, le prince Eugène met les Français en déroute et dégage la place (1).

La prière de Marie des Anges enchaîne pour ainsi dire les vengeances célestes. Elle arrête le bras de Dieu prêt à frapper le peuple de Piémont par une peste horrible, en punition de ses péchés; elle obtient aussi du Seigneur la délivrance de Corfou, assiégée par les musulmans. Son attouchement béni rend la santé aux malades, et plus de vingt fois elle est elle-même rappelée à la vie, au nom de la sainte obéissance qui a sur elle tout empire. Elle est en rapport avec les âmes du Purgatoire, et par ses volontaires et constantes expiations, obtient à un grand nombre la liberté des cieux. Les prisonniers de la terre excitent aussi sa vive compassion. Un de ces malheureux entre autres, père d'une nombreuse famille, était condamné à mort pour avoir déserté son drapeau. Marie des Anges l'apprend et sollicite de Victor-Amédée la grâce du coupable. Le duc la lui refuse. Elle insiste; mais le souverain reste inflexible. La Bienheureuse se jette dans sa douleur aux pieds de son crucifix, en s'écriant : « O Dieu, mon amour, si j'avais eu recours à vous, vous m'auriez déjà accordé cette faveur; mais parce que je l'ai demandée aux hommes, je n'ai pu l'obtenir. »

Peu d'instants après, un messager du duc arrive en toute hâte au monastère de Sainte-Christine, pour annoncer à Marie des Anges que l'infortuné déserteur est gracié. Sa confiance se montre à la hauteur de son amour et de sa foi. Ayant reçu dans une vision l'ordre de fonder, sous le vocable de saint Joseph, une maison de

(1) C'est pour rappeler ce mémorable événement que le Piémont célèbre chaque année en ce même jour la fête du patronage de la sainte Vierge.

son ordre à Moncalieri, petite ville située près de Turin, elle se met aussitôt à l'œuvre. Une pauvre maisonnette et 4,000 ducats sont tout ce qu'elle possède pour élever un couvent, une église, et subvenir à l'entretien des religieuses; mais, confiante en la médiation de saint Joseph, qu'elle appelle naïvement dans sa langue italienne *il mio vecchino* (mon petit vieux), elle ne recule devant aucune difficulté, ne s'effraie d'aucun obstacle, et bientôt sa maisonnette, transformée en monastère, peut recevoir les saintes filles qu'elle y envoie en leur répétant ces belles paroles de la fondatrice du Carmel: « La pauvreté est la richesse des cloîtres. »

Plus Marie des Anges avance vers le terme de son pélerinage, plus elle se dépouille de tout ce qui est terrestre. Un parfum délicieux révèle sa présence et embaume sa cellule, alors même qu'elle l'a quittée... Les ardeurs divines qui la consument sont si vives qu'elles lui causent un martyre ineffable et achèvent de détruire l'enveloppe de chair qui retient son âme captive.

Enfin l'heure de la délivrance a sonné. Marie des Anges est étendue sur sa pauvre couche en proie à d'indicibles et mystérieuses tortures. La religieuse qui l'assiste la conjure de ne pas en demander de nouvelles. « Souffrir, souffrir, reprend la malade, le visage illuminé d'une radieuse clarté, si vous saviez quel trésor est renfermé dans la souffrance!... »

Après lui avoir administré les derniers sacrements et récité les prières du départ, son confesseur lui dit d'une voix inspirée : « Mère Marie des Anges, c'est par obéissance que vous avez vécu, si telle est la volonté de Dieu, mourez aussi par obéissance. » A ces mots, la Bienheureuse fait un effort comme pour s'envoler, puis, jetant sur son crucifix un regard à la fois si tendre et si majestueux qu'on eût dit qu'elle jouissait déjà de la vision béatifique, elle expire doucement, le 16 décembre 1717, âgée de cinquante-six ans.

La béatification de cette humble fille du Carmel, dans les jours de crise néfaste que traverse le Piémont, est un de ces à-propos dont l'Église seule possède le merveilleux secret!

Puisse cette douce protectrice veiller du haut du ciel sur une patrie qui lui fut si chère, et détournant les fléaux dont elle est menacée, y faire bientôt revivre la foi, le bonheur et la paix.

Un humble servant de Marie.

LE COEUR DE JESUS.

ASPIRATIONS ET PENSÉES. (1)

Je ne sais, ô mon Dieu, comment j'ose parler des mystères de votre cœur! Porter sur lui mes pensées, n'est-ce pas déjà à ma misère une sorte d'audace?... Un pécheur comme moi peut-il sans la souiller, toucher de son regard cette sainteté incomparable?... Toutefois, ô Jésus, vous avez voulu que votre cœur fut l'objet de mon amour; et quand on l'aime, peut-on se taire?... Ah que plutôt le ciel et la terre me prêtent leurs voix et que le cœur de Jésus soit à jamais mon cantique.... Je veux dire sa gloire, parce qu'elle est la gloire de mon Dieu; je veux dire sa paix, parce qu'elle est mon repos pour l'éternité; je veux dire son amour, parce qu'il est le lien qui m'unit au ciel. O Jésus! O cœur! O amour! A quoi donc consacrerai-je ma vie, sinon à vous connaître, à vous célébrer, à vous louer, à vous aimer à jamais.

Connaître le cœur de Jésus, c'est tout connaître; car ce cœur adorable a passé par toutes les phases les plus extrêmes de la vie, et nulle forme de l'amour, soit divin, soit humain, ne lui est étrangère. Le cœur de Jésus est le mémorial de toutes les œuvres de Dieu. Tout est pour lui, par lui, en lui. « Anges du ciel qui pénétrez dans les abîmes inconnus des mondes, allez et venez toujours, ne donnez point de repos à la création; que ses confins les plus reculés se rapprochent, que ses voûtes s'abaissent, que ses profondeurs tressaillent, que tout redise le cœur de Jésus. Il est là au milieu de nous; nous possédons ce trésor. Ah! quelque part que son amour le porte, volons tous; volons sur ses traces; suivons-le, fuyons, fuyons avec lui, ô cœur, tu es le DIEU de mon cœur, tu es mon amour et mon tout pour l'éternité. »

Jésus, c'est la fleur des champs, c'est le lis de la vallée, Jésus c'est le parfum du monde, c'est l'harmonie des siècles, Jésus c'est le Verbe, la sagesse, la vérité éternelle!

La manifestation de votre cœur adorable, ô Jésus, devait être, ainsi que vous l'avez révélé à la bienheureuse Marguerite-Marie, le suprême effort de votre amour dans les derniers temps de l'Eglise. Ces derniers temps sont arrivés, la charité s'est refroidie, les ténèbres s'étendent, la corruption gagne, les âmes languissent et s'en vont à la mort.

Jésus, Jésus, votre cœur, la terre le demande... Dieu va enfin le lui donner... Une ère nouvelle commence pour l'Eglise. Sortie victorieuse de ses terribles combats, elle aspire à des œuvres plus grandes encore. On la disait près de sa mort et jamais elle ne s'est sentie plus jeune. Penchée sur le cœur de son époux, elle va puiser en lui une vie toute nouvelle. O Eglise, je vous aime, cœur de Jésus, je vous adore!...

La dévotion au cœur de Jésus... Grande et sublime chose,

(1) Extraites de l'admirable ouvrage de Mgr Baudry, évêque de Perpignan. Un volume in-8°, chez Valon, rue du Bac, 50.

heureux celui qui vous comprend, plus heureux encore celui qui vous pratique.

Mais qu'est-ce que la dévotion?...

La dévotion, cette forme naïve et pure de la vie de tant d'âmes que Dieu guide et soutient, c'est le vœu du cœur accompli, c'est la possession de Dieu par le don et le sacrifice de soi; c'est la liberté et l'affranchissement de toute attache humaine; c'est le dernier éclat terrestre de la charité, prête à s'élancer vers le ciel et à s'épanouir dans la gloire. Sainte ferveur, divins transports... Non, paix profonde, perte de soi en Dieu, repos en lui, vie, non plus de soi-même, mais de Dieu vivant en soi! Voilà, ô mon Dieu, ce que votre amour opère dans les cœurs vraiment dévoués, vraiment dévots. Le cœur de Jésus les excite, les anime, les enflamme, objet de leurs attraits, il en est tout ensemble et le principe et le modèle. Vers son cœur comme vers un centre divin, convergent leurs ardents désirs. Ils aspirent à lui, et ils disent : « Tirez-nous à vous, et nous courrons! (1) » et ils courent, ils volent: car le cœur a des ailes; et franchissant d'un bond, à la suite de Jésus, les espaces créés, ils vont enfin, transportés par un amour que le monde ignore, se perdre dans l'infini.

La dévotion est un épanouissement de la reconnaissance, et la reconnaissance est de toutes les vertus, celle qui rend à Dieu le plus de gloire, et porte la créature à une plus haute perfection, car la reconnaissance c'est l'amour reçu et rendu. C'est le cœur de la créature battant à l'unisson de celui de Dieu.

L'action de grâces est l'occupation incessante de Jésus dans l'Eucharistie, elle y est sa vie, l'acte continuel de son cœur, l'essence de la religion qu'il a fondée pour qu'elle résidât au cœur de l'homme dans les siècles des siècles. Alors que les temps seront accomplis et que s'accomplira éternellement pour nous le dernier acte du sacrifice de l'agneau!... cette dernière communion sera permanente, elle ne sera plus sous les voiles de la foi, mais dans la clarté de la gloire. C'est celle-là, ô Jésus, que votre cœur porte déjà au tabernacle, et à laquelle il nous invite; il veut nous y associer et priant il nous dit : Rendons grâces à Dieu! *Gratias agamus Domino! Sursum corda!* La prière est le besoin du cœur. Elle est avec l'adoration l'acte suprême par lequel la créature reconnaît la grandeur de Dieu et sa propre impuissance; ses accents sont beaux et ils nous ravissent; mais ô mon Dieu, qu'ils sont faibles encore et qu'ils sont loin d'exprimer nos misères et vos grandeurs.

Quoi donc, Seigneur, n'y a-t-il pas quelque part un cœur qui vous prie avec la pleine conscience de nos devoirs et de vos droits, de notre indigence et de votre amour, de nos besoins et de vos richesses infinies?

Paraissez, ô divin Jésus! Venez au nom de tous et pour tous, priez le Dieu dont la majesté nous écrase!

Jésus, que vos prières sont belles, pures et saintes! elles mon-

(1) Cant., I, 3.

tent, comme le parfum de l'encens choisi, jusqu'au cœur de Dieu; elles redescendent, comme une rosée bienfaisante, pour épancher ses grâces et ses bienfaits.

Le cœur de Jésus! mais il n'a jamais cessé de prier! Il a prié lorsque sur le sein de Marie, comme sur un autel, il commençait à s'offrir à Dieu son père; il a prié dans la crèche; il a prié dans la terre d'Egypte; il a prié à Nazareth; il a prié sur la montagne, dans le chemin, près du puits; il a prié le jour, il a prié la nuit; il priait seul au désert; il priait au milieu de la foule, il la faisait prier avec lui. Le cœur de Jésus! il a prié au cénacle, au jardin, au prétoire; il a prié à la croix; le cœur de Jésus, il a toujours prié, il prie toujours pour nous.

Car dans le ciel vous êtes notre avocat, et vous ne cessez d'intercéder pour les hommes, ô cœur de Jésus! Je me perds dans vos sentiments et dans vos pensées... Vivez en moi, priez en moi, ou plutôt soyez mon unique prière, ô mon Jésus!....

Jésus-Christ est notre victime; aussi le cœur de Jésus a-t-il été vraiment immolé, brisé, contrit. La contrition, l'immolation, a été immense, infinie, vaste comme la mer. Sous l'action du feu divin qu'y alluma le Verbe éternel, il a été consumé, réduit en cendres... O sainte Eglise, ô chaste épouse du Sauveur, recueillez avec soin ces cendres divines; faites-en un aromate, un baume précieux, et jetez-les aux quatre vents du ciel pour purifier notre atmosphère des germes de mort qu'elle contient. Que je les recueille, ô mon Sauveur! et puisque le disciple n'est pas au-dessus du maître, qu'à l'image de votre cœur, mon cœur soit aussi immolé!....

La religion chrétienne, c'est une religion du cœur, et du cœur vivant dans l'amour. C'est la religion du cœur de Jésus!...

L'amour est un tourment, une passion; il est une fureur et ceux qui le connaissent savent bien qu'il ne peut vivre sans ces excès. Cruelle destinée, dit le cœur, je trouve mon bonheur à souffrir ce tourment... je suis malade, je meurs et ne veux pas guérir!

O cœur, Dieu te fit pour l'aimer d'un amour infini; laisse monter vers lui la flamme qui te brûle, un jour sans doute, quand elle aura achevé de dévorer la victime, elle la consommera dans la paix.

J'en ai trop dit, je m'arrête... Vous qui avez le cœur pur et qui aimez Jésus, aimez-le avec passion, il vous aime de cet amour. Regardez son cœur percé sur la croix, son sang qui coule... Ah! croyez à ce témoignage et croyez à l'amour. Jésus en connut tous les mystères incompréhensibles. Il nous aima avec passion, il nous aima dans la douleur, et la douleur qui l'avait rendu triste jusqu'à la mort au jardin de l'agonie, brisa son cœur sur la croix.

Faut-il s'étonner maintenant que tant de cœurs blessés de la blessure que l'amour causa au cœur de Jésus, l'aiment aussi avec passion, avec excès, avec folie, jusqu'à la mort!

Mourez, mourez, âmes saintes, ô amantes de Jésus! Jamais, non jamais, vous ne pourrez l'aimer autant qu'il vous aima. Mourez, oui que votre amour uni au sien vous immole au Dieu

d'amour, qu'une même flamme vous consume, qu'un même autel reçoive votre holocauste, qu'un même tombeau vous recouvre, et que l'univers à genoux lise écrit sur ce tombeau : « AMOUR..... DIEU EST AMOUR! »

LE MONASTÈRE.

Les bruits de la cité fatiguent notre oreille : ils ne ressemblent point à la voix du torrent dans la vallée, ni à celle des rafales dans les gorges des montagnes. Le flot qui mugit, le vent qui siffle ou gronde nous font penser au souverain Créateur; c'est comme un écho de sa parole puissante; mais ici, les milliers de cris dissonants au service du négoce ou du plaisir sont l'indice de l'agitation universelle; le Seigneur n'est pas dans le trouble : retirons-nous.

Cherchons la paix en ce lieu solitaire où nous aimons à promener nos pas le matin, quand les oiseaux offrent leurs premiers concerts à notre Père du ciel, et le soir, lorsque récitant la prière à Marie notre âme lui demande un rayon de sa beauté céleste, comme nous voyons dans la lune argentée un reflet de l'astre du jour.

Qu'il plaît à mes regards ce panorama dessiné par la nature elle-même! Quelques maisons rustiques, puis les champs et les bois! Là-bas, devant un rideau de grands arbres j'aperçois un clocher gracieux dominant le vallon. Un clocher, c'est un signal de rappel vers Dieu pour la pensée : je me recueille à cette vue; puis soudain, les zéphyrs, montant vers les hauteurs, m'apportent les sons purs et timides de la cloche qui tinte : j'ai reconnu un monastère.

Un monastère! Ce mot éveille dans les esprits des idées bien différentes. Aux yeux de l'homme du siècle, le couvent est une prison où la jeune fille mal inspirée, conduite par des illusions frivoles ou un fanatisme incompréhensible, va ensevelir son existence faite pour un bonheur qu'elle ne connaîtra jamais. Aberration étrange des mondains lancés sur les sentiers de la vie au milieu des ténèbres, puisqu'ils n'ont pour fanal que l'ambition, l'intérêt, le sensualisme. Le chrétien, lui, en entendant de pareilles propositions, s'indigne et crie à l'ignorance.

On aime à redire la scène dont fut témoin l'une des plus modestes demeures d'une petite ville de Galilée. Un archange, interprète des volontés du Très-Haut, était venu annoncer la plus heureuse des nouvelles à Celle que les nations devaient appeler bienheureuse. Marie étonnée interrompt sa prière et répond aussitôt : « Je suis la servante du Seigneur. » Puis le messager céleste reprend son essor vers les voûtes éternelles, emportant cette parole comme une émeraude, un diamant de grand prix qui allait peser dans la balance de la justice divine et préparer le rachat du monde. Les murs de l'humble cellule ne pouvaient rester étrangers aux effets merveilleux de cette réponse. Comblés d'honneurs exceptionnels comme tout ce qui touche aux souvenirs de la Vierge immaculée, on les a vus depuis traverser les airs, passer d'Orient en Occident sur les ailes des séraphins; et maintenant encore, au lieu où les a fixés le doigt du Tout-Puissant, ils sont glorieux de la voix qui part de leur

enceinte et porte au loin, comme les notes mélodieuses d'une lyre angélique, ces mots à jamais bénis : « Voici la servante du Seigneur. »

Ces mots, nous les répétons partout en chantant les louanges de notre Mère : mais il est des maisons saintes qui les ont choisies pour devise. Il y aura toujours des Nazareths où de pieuses femmes, prenant pour loi de leur conduite la vie cachée, les vertus et les actes de la fille de Sion, se constituent, dans toute la force du terme, les servantes du Seigneur : ce sont les monastères.

A l'aspect de ces hautes murailles, le poète se rappellera peut-être le manoir féodal où la châtelaine s'abritait derrière ses remparts et ses tours contre les aggressions de l'ennemi. Quant à moi, je pense surtout à la colombe fidèle de l'Écriture, retirée *dans le creux de la pierre et dans les enfoncements de la muraille,* et je m'écrie : « Vierges sages, cette vaste ceinture de pierre est une garantie pour votre sécurité, mais c'est encore plus un symbole de la barrière posée par la grâce entre les séductions du siècle et les aspirations de votre cœur. »

Transportons-nous par l'imagination dans l'intérieur du cloître, dans ces longs corridors confiés à la garde des anges, dans ces salles où se meuvent doucement et en silence celles qui sont appelées au banquet des noces de l'Agneau. Que signifient les cent inscriptions gravées au-dessus des portes et sur les façades? Rien de sombre, rien de terrible dans ces sentences que, sans les connaître, des écrivains méchants ou téméraires ont représentées comme un sujet permanent de terreur. Ah! ce n'est pas le *Mane, Thecel, Phares!* Loin d'ici des menaces comme celles qui glacèrent d'effroi l'odieux Balthasar! Les yeux ne rencontrent que des préceptes qui rappellent la loi, et d'autres qui invitent à l'amour. Ce sont des cris de bonheur et d'espérance empruntés aux saints livres, des soupirs ardents communs aux âmes qui se *délectent au Seigneur :* « Mieux vaut un jour chez vous que les millions autre part; c'est ma portion, que j'ai dit, Seigneur, de garder votre loi. » — « O heureuse solitude, qui élève en silence celui qui est seul par dessus soi-même. » — « A qui Dieu est tout, le monde n'est rien. » — « O mon âme, sois seule pour être possédée seule par celui que tu as élu. » Dans cette lecture facile et quotidienne l'humble fille du cloître retrempe sa vigueur et sa joie; elle se nourrit de ces textes précieux comme d'une manne vivifiante; elle les répète sans fatigue comme plus tard elle redira l'hosanna du paradis.

Oui, ces remparts cachent une félicité dont Dieu donne l'intelligence à ses serviteurs. Dans ce jardin fermé, l'épouse des cantiques cultive la vigne du divin maître, lui offre l'olivier de la paix et la rose de la pudeur virginale; dans cet asile inviolable, la religieuse se livre au travail, parce que le travail est la règle commune du genre humain; elle prie, parce que c'est son devoir, son plus suave attrait, sa mission spéciale : « Voilà ce qui sauve la France, » disait un jour le grand empereur en entendant la cloche d'un couvent à l'heure de la prière commune. Enfin la religieuse souffre, parce qu'elle veut souffrir, sachant que les épines sont la protection

du lis, sachant surtout que Jésus attend d'elle l'expiation tant que les pécheurs lui prodigueront l'outrage.

Clocher gracieux dont la vue m'a suggéré ces douces pensées, je te salue et te quitte du regard. D'ailleurs je puis encore en m'éloignant songer au monastère; voici tout près un petit tableau champêtre qui m'en offre quelque image. C'est une touffe d'arbrisseaux qui penchent au-dessus d'une fontaine leurs rameaux pressés et flexibles; plantés dans un endroit écarté, à peine voient-ils les rayons du soleil; mais ils n'en donnent pas moins des fleurs parfumées, et une main pieuse viendra cueillir pour l'autel du Seigneur la branche avec son frais lilas. De même Dieu s'est choisi des cœurs purs et tendres qu'il a réunis dans une solitude. Loin du grand jour, loin de l'éclat éblouissant et trompeur des vanités passagères, les vierges vivent rassemblées autour de l'autel: l'autel, c'est la fontaine intarissable où elles puisent l'eau vive proposée par Jésus à la Samaritaine. Si la contradiction et l'épreuve passent sur leur tête, comme le vent sur le feuillage, bientôt leur front se relève plus radieux sous le regard divin. Un jour, charmé des vertus qui s'épanouissent dans leur âme, le Seigneur tendra vers elle sa main bénie en disant : « Venez à moi; je veux un ornement de plus pour ma Jérusalem céleste.

L'abbé GOUSSARD.

FAITS RELIGIEUX.

— On écrit de Metz à l'*Espérance*, de Nancy :

Ces jours derniers Mlle de Clery, dont les journaux ont relaté, il y a quelques mois, la guérison merveilleuse, est partie, suivant sa promesse, pour le couvent du Saint-Sacrement, établi à Saint-Nicolas-du-Port, près Nancy.

— Le Souverain Pontife, sur les instances du Sénat et du peuple de Rome, a placé la ville éternelle sous le patronage spécial de Sainte-Catherine de Sienne, en la déclarant co-protectrice de cette grande cité, qui dut au zèle ardent de cette illustre dominicaine de revoir dans ses murs, au XIVe siècle, la Papauté dont les calamités de cette époque avaient contraint à transférer le siége dans la ville d'Avignon.

— L'évêque de Toulouse fait un touchant appel à ses diocésains pour couvrir les frais de canonisation de la bienheureuse Germaine Cousin. Tous les *dévots* à la bergère de Pibrac, tous ceux qui en ont reçu quelque bienfait, seront heureux, nous n'en doutons pas, de prendre part à cette bonne œuvre. La cause des saints n'intéresse pas seulement telle ou telle localité, mais la catholicité tout entière.

— L'œuvre du denier de Saint-Pierre vient d'être organisée à Lyon, avec l'approbation du Cardinal-Archevêque, sous la forme de dizaine comme la propagation de la foi : ce sont des jeunes gens qui se sont mis à la tête de cette œuvre et qui viennent, en peu de semaines, de lui donner une heureuse impulsion. Ils reçoivent des

cotisations d'un franc par an. Dernièrement, dit l'*Écho de Fourvières*, une pauvre domestique a remis à l'Archiconfrérie une somme de 500 fr. Malgré les observations qui lui ont été faites sur les conséquences de sa générosité, elle a persisté dans son sacrifice, se regardant comme trop heureuse de pouvoir consacrer une grande partie des fruits de son travail au service de la Sainte Église.

— On écrit du Thibet au *Propagateur,* de Lille :

La France compte un nouveau martyr. M. l'abbé Gabriel Durand, missionnaire apostolique au Thibet, est tombé victime de son zèle sous la balle d'un mandarin fanatique, le 28 septembre 1865. Un autre héros de l'apostolat, M. l'abbé Bret, a failli périr en même temps. Les deux missionnaires du gouvernement de Lassa, traversaient à la hâte un pont de cordes sur un fleuve, quand une balle atteignit M. Durand qui tomba dans l'abîme. Les deux prêtres venaient de se donner réciproquement l'absolution. Le corps du martyr a été retrouvé par les habitants du village d'Oulz, qui l'ensevelirent, et ce fut le survivant qui récita les prières de l'Église. Les glorieux restes du serviteur de Dieu, attendent sur les bords du grand fleuve le jour de la résurrection.

— Les vocations les plus sublimes se multiplient dans les hautes classes de la société; aux noms déjà cités dans nos colonnes de M[lles] de Mérode, de Montalembert, de Cléry, et qui ont embrassé l'observance religieuse en se donnant au Sacré-Cœur, nous ajouterons celui de M[lle] de Roisin, qui vient d'embrasser la règle austère des Pauvres-Dames de Tournay. Cette maison, comme celle de Lille, est fille des Clarisses de Bruges, dont une pieuse colonie est allée dernièrement s'établir en Angleterre.

— La magnifique lampe donnée par S. M. l'Impératrice à Notre-Dame-des-Victoires, a été placée devant l'image vénérée. On y lit ces mots gravés en caractères gothiques : Eugénie. — Campagne d'Italie. — Anno MDCCCLXIV.

Chatiment terrible infligé a deux impies. — Le jour du vendredi-saint, deux entrepreneurs d'un chemin de fer d'Italie, entrent dans une auberge où ils commandent un dîner gras. L'aubergiste leur répond qu'on fait maigre ce jour-là, et que d'ailleurs on ne trouverait pas de viande à la boucherie. Les deux impies insistent avec imprécations et blasphèmes, et demandent impérieusement qu'on leur serve au moins des volailles. Bientôt ils se mettent à table, boivent à la santé du diable; et prenant un crucifix, ils le placent sous la table, puis, par un raffinement d'impiété, ils vont jusqu'à lui jeter des os en disant : « Tiens, C...., mange... »

Le châtiment ne se fait pas attendre. L'un d'eux, subitement atteint d'épouvantables coliques, tombe raide mort; l'autre, aussitôt frappé d'une attaque d'épilepsie, perd complétement l'usage de la raison. A cette vue, la stupeur s'empare de tous les témoins de cette scène effrayante, qui montre une fois de plus que si le Seigneur est le Dieu des miséricordes, il est aussi le Dieu des vengeances.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

— Parmi les pélerins du mois de mai, nous citerons au premier rang Monseigneur Mermillod, évêque d'Hébron et auxiliaire de Genève. Sa Grandeur revenait de Nantes, où elle avait assisté, avec douze autres prélats, à la grande fête de Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne, proclamée bienheureuse par un récent décret du Souverain-Pontife. Monseigneur Mermillod, on le sait, est le premier évêque que Genève ait possédé à la tête de son église depuis saint François de Sales. Il était accompagné dans son pélerinage par un vénérable ecclésiastique dont il avait été le vicaire avant son épiscopat, et qu'il a depuis choisi pour vicaire-général. — Nous citerons aussi Monseigneur de Goesbriand, évêque aux États-Unis d'Amérique.

— Les exercices du mois de Marie ont été prêchés dans la paroisse de Notre-Dame de Chartres par le R. P. Constant, de l'ordre de Saint-Dominique. Ce pieux et intéressant orateur est un enfant du diocèse de Chartres; c'était un motif de plus pour goûter sa parole; mais elle avait assez d'attraits sans celui-là. L'assistance nombreuse jusqu'à la fin a été la preuve d'une sympathie qu'on devait attendre.

— Nous avons déjà parlé dans la *Voix* de sœur Benjamin, religieuse de la communauté de Saint-Paul de Chartres et supérieure des établissements fondés par cette même communauté en Chine et en Cochinchine. On a profité de la présence de cette digne sœur dans notre ville pour organiser une fête de la Sainte-Enfance. Cotte fête a été célébrée le jeudi 17 mai. Quatorze cents oriflammes flottaient dans la grande nef de la cathédrale; en désigner le nombre, c'est dire celui des enfants qui partageaient avec tant de joie les honneurs de la cérémonie. Plusieurs jeunes gens et jeunes personnes s'étaient unis à eux pour l'édification commune. Aussi était-ce un spectacle ravissant que cette assemblée recevant les bénédictions de l'Enfant-Jésus, répondant par la prière à son sourire, implorant ses faveurs pour les orphelins d'Orient et pour les filles héroïques d'Occident qui vont arracher à la barbarie de leurs mères ces enfants infortunés, et leur distribuent avec la nourriture physique le pain de la parole Chrétienne et le froment de la grâce.

— Parmi les ordinands du 26 mai, notre établissement comptait onze de ses anciens élèves, entre autres M. l'abbé Loriot, d'Happonvilliers (diocèse de Chartres). Ce nouveau prêtre a dit sa première messe le jour de la Trinité, au principal sanctuaire de la crypte. Les jeunes clercs étaient bien heureux de participer au saint sacrifice offert par un de leurs frères aînés. Une cérémonie de cette nature est pour eux un encouragement, une espérance : c'est pour leurs maîtres et pour les membres de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre, une joie et une consolation. Le R. P. Chaîgnon, le célèbre jésuite, prédicateur de la retraite d'ordination, voulut bien nous adresser une petite allocution en cette circonstance solennelle. Il développa avec un charme indicible les premiers versets du psaume : *Laudate, pueri, Dominum,* et s'étendit sur les grandeurs du sacerdoce.

Mais pourquoi faut-il qu'ici-bas le deuil trouble si souvent la joie?

Notre œuvre avait espéré avoir, cette année, un prêtre de plus en la personne de M. l'abbé Colombin, diacre au séminaire de Saint-Sulpice. Nous avons appris tout récemment que le Seigneur s'était contenté de son premier sacrifice et l'avait appelé à lui. Au témoignage de ses confrères de Paris, M. l'abbé Colombin se faisait remarquer par une profonde humilité et un zèle brûlant que, pendant les vacances, il savait mettre au service des œuvres. Prions pour ce cher défunt, dont la maîtrise gardera le souvenir!

— Nous raconterons dans le prochain numéro le pélerinage des élèves des jésuites de Vaugirard, et celui de la paroisse de Saint-Sulpice.

Graces obtenues. — Une mère de famille des environs de Chartres, est venue remercier, il y a quelques jours, les chapelains de Notre-Dame des prières adressées à Marie pour sa guérison. Le médecin l'avait abandonnée et maintenant l'état de sa santé est tout-à-fait rassurant.

— Une jeune fille de L... près Chartres, avait essayé en vain de tous les moyens indiqués pour la guérison d'une goutte sciatique; une neuvaine a été faite avec plein succès.

— Une des religieuses de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou qui se dévouent au soin des enfants dans une maison ecclésiastique, souffrait depuis plusieurs semaines d'une complète extinction de voix et sa position donnait déjà de vives inquiétudes. On employa pour la guérir le remède le plus efficace : la prière. Elle reçoit et porte sur elle un objet qui avait touché à la madone; puis elle commence une neuvaine à Notre-Dame de Chartres. Le quatrième jour, au sortir de l'église où elle avait sollicité la divine Mère avec un redoublement de confiance, elle se sent tout-à-fait soulagée et l'organe de la voix reprend subitement ses fonctions. La bonne sœur avait éprouvé jadis une maladie de ce genre, et elle ne s'était trouvée guérie qu'au bout de quatorze mois.

— Mademoiselle H..., de D....., diocèse de Versailles, éprouvait depuis son jeune âge des douleurs névralgiques. Au commencement de cette année, le mal prit des proportions considérables : les ressources de l'art ne diminuaient point ses souffrances cruelles et continues. Mademoiselle H... avait contracté l'habitude de réciter chaque jour, en union avec les Clercs de Notre-Dame, les prières indiquées dans leur petit livre intitulé *Neuvaine*. Au milieu de l'une de ses crises elle se ressouvint de l'invocation à Notre-Dame, la récita une fois, deux fois, puis trois fois, tout en se tordant dans son lit. C'était assez... Marie l'avait exaucée. « Je ne sens plus rien, dit la malade à sa mère, laisse-moi dormir. » En effet, elle retrouva le sommeil qu'elle ne connaissait plus; les forces et la joie lui reviennent; le mal avait fui. Ceci se passait à l'époque de la Purification de la Sainte-Vierge. Mademoiselle H... est venue au mois de mai faire à Notre-Dame de Chartres son pélerinage d'actions de grâces.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

— *Une Sœur institutrice de B...-sur-B..., diocèse du Mans :*
« Voilà six semaines que le pauvre petit Louis B... est dangereu-

sement malade, il a été administré; il y avait dimanche dernier trois semaines qu'il ne parlait plus du tout; de plus, il était perclus de tous ses petits membres, enfin figurez-vous voir un vrai squelette, ne prenant rien; à peine si on pouvait lui desserrer les dents; ses parents au désespoir ne pouvaient se dissimuler l'état alarmant de leur cher enfant; ils en avaient fait le sacrifice au bon Dieu. Dans l'excès de leur peine, ils disaient à Dieu et à la Sainte-Vierge : « Ah! mon Dieu, bonne Sainte-Vierge, conservez-nous la vie de notre petit Louis, nous vous le consacrons, il sera pour vous!... » Pauvre père, pauvre mère; ils ne le quittaient ni le jour, ni la nuit; ils auraient tout donné pour la conservation de ce cher enfant; cependant, ne voyant point d'amélioration, ils se désolaient; la nature finissait par se fatiguer extrêmement. Le médecin déclara qu'il n'y voyait plus d'espoir. Ma sœur supérieure qui a une grande expérience pour les malades disait aussi qu'il succomberait. Ne sachant plus à quel saint nous recommander, sœur A... et moi nous conçumes la pensée de promettre aux âmes du Purgatoire de leur faire dire une messe si elles nous obtenaient du changement à la triste position du petit Louis. Nos conditions pour l'accomplissement de notre promesse, c'était que la parole revînt à notre petit malade. Nous confiâmes cette promesse à Notre-Dame de Sous-Terre, à qui nous avons voué Louis, afin que cette bonne mère en fasse un saint prêtre selon le cœur de son divin Fils. Dès le lendemain, lundi 30 avril, la mère nous dit que Louis avait articulé *oui*, et de jour en jour la parole devint plus intelligible; il crie la faim, on recommence à lui donner à manger et les aliments se digèrent assez bien. Ce matin, 5 mai, j'ai été le voir pour lui dire que j'allais vous écrire et vous prier de faire faire une neuvaine par vos bons petits Clercs pour obtenir une complète guérison; il s'est tourné vers moi en souriant, et en voulant parler de vous, il a parfaitement prononcé : « Qu'il dise la messe pour moi! » Avant qu'il eût perdu la parole, ses derniers mots avaient été ceux-ci : « *Hélas! si je meurs, je ne serai donc point prêtre. Oh! priez donc bien le bon Dieu pour qu'il me guérisse.* »

La même religieuse a écrit il y a quelques jours une seconde lettre où elle nous apprend que l'enfant est bien remis, et que le médecin l'appelle « le petit ressuscité.

— *Une pieuse mère de Trèves (Prusse Rhénane) :*

..... Priez beaucoup pour nous. Notre affliction est extrême. A l'approche de la terrible guerre, tous les jeunes gens et même les hommes mariés sont requis pour les landwerhrs; mes chers enfants sont partis tous les deux et sont soldats; mon mari attend son tour; oh! unissez vos prières aux nôtres, pour que le Seigneur le conserve à sa famille désolée. Heureux ceux qui ne vivent point au milieu des embarras du monde et qui ont pris Jésus pour unique partage!

— *Un jeune homme malade de B....., diocèse de Chartres :*

« J'ai commencé la neuvaine dimanche, ainsi que vous me l'aviez dit sur votre lettre, et la Sainte-Vierge nous a exaucés. »

— *Une ancienne domestique d'E....... :*

« Dans ma dernière lettre, je réclamais le secours de vos prières, celle de ces messieurs et de vos chers petits clercs aux pieds de Notre-Dame de Chartres. Cette bonne et tendre mère les a écoutées bien favorablement... Il serait trop long, monsieur, d'énumérer toutes les grâces que la Sainte-Vierge nous a obtenues de son divin Fils depuis le 8 décembre. Nous avons eu plusieurs conversions et plusieurs guérisons. »

— *Une institutrice d'Étampes :*

« Je vous remercie bien sincèrement de vos bonnes et efficaces prières. C'est à elles sans doute que nous devons la santé de notre chère malade qui a été conservée miraculeusement : c'est l'expression même du médecin. Dans quelques semaines, sa mère la mènera à Notre-Dame de Chartres, ainsi qu'elle l'a promis. »

— *Une personne du diocèse de Lyon :*

« Il n'y a pas encore un an qu'au milieu de peines inénarrables qui, en atteignant mon fils dans la vocation ecclésiastique à

laquelle il se sentait appelé, m'atteignaient aussi; dans ma désolation et sous vos auspices, monsieur le Supérieur, je me tournai du côté de Notre-Dame de Chartres, reine du clergé, et je vous envoyai une modeste offrande pour l'œuvre de vos Clercs. La bonne Mère a bien voulu entendre la voix de mes pleurs unie à vos puissantes supplications auprès d'elle, et permettre que mon fils puisse faire sa première entrée au séminaire en octobre dernier et qu'il ait l'espérance de recevoir la tonsure à la Trinité prochaine. Grâces et actions de grâces en soient rendues à Notre-Dame de Chartres, reine et protectrice des jeunes lévites.

On nous a prié d'insérer une charmante poésie. Nous le ferons volontiers, présumant le consentement de l'auteur, le Frère Milhau, sous-directeur du pensionnat des Frères d'Orléans. La lecture de cette pièce gracieuse nous rappelle les vers si connus de Reboul, le poète chrétien de Nîmes.

LA MÈRE ET L'ENFANT.

Du pur séjour de la lumière,
Je viens enfin te rassurer :
Hélas! sur cette froide pierre,
Pourquoi gémir, pourquoi pleurer!

Puis-je causer autant d'alarmes,
Moi, qui souffrais de ta douleur?
Quand je voyais couler tes larmes,
Je sentais fuir tout mon bonheur.

Hier, tes yeux pleins de tristesse
Etaient voilés par le chagrin :
Aussitôt, dans leur allégresse,
Deux anges m'ont pris par la main.

M'abritant sous leurs blanches ailes
Dans les plis d'un nuage d'or,
Vers les phalanges immortelles,
Ensemble ils ont pris leur essor.

Je suis placé tout près de l'ange
Dans les parvis d'un grand palais;
Si mon bonheur est sans mélange
Pourrais-je t'oublier jamais!

Dans l'océan de mes délices,
Sans regretter mes doux printemps,
Je ne crains plus, dans ses caprices,
La fortune aux flots inconstants.

Je nage au sein du bien suprême;
Pourquoi faut-il te voir souffrir!
Aujourd'hui, comme hier, je t'aime .
Monter au ciel, est-ce mourir!

Ne pleure pas, mère chrétienne,
Je vis encore auprès de toi;
Que mon image te soutienne;
Pense à ton ange, et souris-moi.

J'emprunte aux plus blanches étoiles
Leurs jolis rayons argentés;
Et quand la nuit répand ses voiles,
Soudain je glisse à tes côtés.

Dans le chagrin, quand tu t'éveilles,
A ton chevet je viens m'asseoir;
Je te caresse, et tu sommeilles,
Puis je te dis : Mère, au revoir!

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de Gouverneur.

Dixième année.

7e NUMÉRO. JUILLET 1866

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

SAINTE ANNE. (1)

AUX MÈRES CHRÉTIENNES. (2)

On se demande parfois avec étonnement, pourquoi les divines Écritures nous parlent si peu des personnages dont les glorieuses destinées se lient à l'œuvre de notre Rédemption; pourquoi, en particulier, elles sont muettes sur le détail des vertus et de l'existence des parents de la Très-Sainte Vierge... A le méditer attentivement, ce silence mystérieux est pour Anne et Joachim au-dessus des plus flatteurs éloges, puisqu'il leur fait une part analogue à celle de Marie et de Joseph, et qu'il nous les montre indirectement dans les reflets de l'adorable humanité de Jésus? Toutes les splendeurs du Messie ne rejaillissent-elles pas en effet sur leurs têtes vénérables? et l'âme chrétienne peut-elle, dans ses élévations, les séparer du Sauveur divin, penser à lui, l'aimer, lui rendre grâces, sans aimer aussi, sans remercier ceux qui furent sa famille, la race et le sang dont il descendit? Ils l'avaient bien compris les *Jean Damascène*, les *André de Créte*, les *Germain de Constantinople*, les *Fulbert de Chartres*, dont les paroles enflammées ont fait de nos saints Patriarches de si magnifiques éloges.

Ah! si notre impuissance ne venait pas neutraliser les ravissants

(1) D'après l'excellent ouvrage du Père Mermillod, de la compagnie de Jésus, ayant pour titre : « le culte et le patronage de sainte Anne. » — Clermont-Ferrand, Michel Bellet, rue Barbançon.

(2) L'archiconfrérie qui porte ce nom a mis le jour de Sainte-Anne au nombre de ses fêtes mensuelles.

effets produits par l'harmonieux accord de ces voix inspirées, nous aurions l'espoir, en essayant d'en reproduire quelques accents, de faire vibrer dans les cœurs cette corde d'amour, naguère si puissante et si mélodieuse ; mais ce que nous ne saurions faire, la mère de Marie, le fera ; et par ses prières, elle obtiendra à nos lecteurs le saint enthousiasme qui animait nos aïeux, quand ils redisaient les louanges de leur patronne vénérée !...

Sainte Anne et saint Joachim étaient tous deux de race royale et sacerdotale. Ils vivaient dans la plus parfaite observance de la loi de Dieu, et menaient une vie plus angélique qu'humaine, (1) partagée entre les travaux de la vie pastorale, l'assistance des indigents et la méditation des choses divines. Devinant, pour ainsi dire, le caractère distinctif de la loi de grâce (le culte du pauvre et le culte de la maison du Seigneur), ils avaient fait trois parts égales de leurs revenus, l'une destinée au soulagement des malheureux, l'autre au temple pour contribuer à la pompe de ses fêtes ; ils vivaient modestement de la troisième.

Dieu, afin d'éprouver leur vertu et les élever à une sainteté suréminente, leur envoya l'épreuve la plus pénible et la plus humiliante en ce temps-là. Il les frappa de stérilité. Mais eux, toujours soumis et toujours confiants, ne cessaient de faire monter vers le ciel leurs soupirs et leurs vœux, promettant au Seigneur de lui consacrer l'enfant qu'il daignerait leur accorder, et de lui en faire généreusement le sacrifice.

Cependant, ils étaient déjà presque parvenus aux glaces de l'âge, sans voir exaucés leurs désirs si ardents et si purs, et même un jour de novembre, à la fête des Encenies, leurs holocaustes furent plus durement rejetés des prêtres que de coutume, sous prétexte que leur union n'avait pas été bénie de Dieu. Les deux époux se retirèrent couverts de confusion, Joachim sur la montagne au milieu des bergers chargés de garder ses troupeaux, Anne dans ses jardins, pour répandre leur âme devant le Seigneur et se consoler dans le recueillement et la prière de leur commune affliction...

Après quelques jours d'une retraite, pendant laquelle ils multiplièrent les actes du plus complet abandon aux volontés célestes,

(1) Plusieurs Pères ont affirmé qu'ils recouvrèrent l'innocence primitive d'Adam et d'Ève, et qu'ils furent l'un et l'autre confirmés en grâce avant la naissance de la Vierge Marie.

le Très-Haut, touché de leur résignation et de leurs larmes, leur envoya un ange pour leur annoncer la fin prochaine de l'opprobre qui pesait sur eux. Sainte Anne eut même révélation du consolant et ineffable mystère de l'Immaculée Conception de la Vierge, destinée de toute éternité à devenir la Mère du Sauveur.

« O qui nous dira, s'écrie à ce sujet un père de l'Église, les joies
» angéliques, les profondes actions de grâces des deux saints époux!
» Le triple concert de bénédictions que cette famille désormais
» consolée fait monter vers le Tout-Puissant! Salut, digne fille de
» tels parents, récompense des saints désirs! Salut, fille du miracle
» et de la vieillesse fertilisée par les influences de l'Esprit saint!
» Salut ô Marie Immaculée! »

« O Anne, ô toute gracieuse, » ajoute un autre panégyriste de notre sainte patronne, « votre crédit auprès de Dieu nous est
» enfin révélé! Que ne pourrez-vous pas obtenir puisque vous
» avez obtenu Marie de sa bonté infinie? Votre sainteté et votre
» gloire dépassent celles de toutes les mères, et la plus pure des
» créatures repose en votre sein, comme sur une couche de roses
» et de lis; comme dans un temple embaumé du parfum de
» toutes les vertus. » Que sainte Anne est grande et riche avec son précieux fardeau, avec cette petite Vierge dans ses entrailles devenues fécondes. Vit-on jamais en contact deux cœurs s'embraser l'un l'autre de feux plus purs, s'éprendre d'un aussi vif amour de leur Dieu? Marie vivant en sainte Anne et de sainte Anne; la fleur s'épanouissant sur sa tige et se développant de sa sève embaumée!... Ames chrétiennes, réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse!... Marie prend la chair et le sang de sainte Anne pour les transmettre au Sauveur, et Jésus à son tour nous les donne dans l'adorable Eucharistie. Ne sommes-nous pas en étroite parenté avec cette illustre sainte? Quelle vénération, quel respect, quelle confiance, quel amour ne devons-nous donc pas avoir envers sainte Anne notre aïeule en Jésus-Christ?...

Ce fut le 8 septembre que naquit à Nazareth la très-pure Vierge Marie; ce nom, dont les significations symboliques avaient rapport à ses futures destinées, lui fut donné par un ordre du ciel...

Quatre-vingts jours après cette bienheureuse naissance, l'épouse de Joachim, prenant sa fille entre ses bras, se rendit au temple pour se purifier et présenter les offrandes prescrites par la loi.

Anne, ne voulant pas être mère à demi, ne remit à aucune

étrangère le soin d'allaiter et d'élever son enfant... De quelle sainteté ne dut-elle pas être revêtue pour remplir dignement cette ineffable et grande mission? De quel manteau de pureté n'a-t-elle pas dû s'envelopper pour toucher, pour manier cette petite Reine; pour écarter loin d'elle toute image, tout contact indigne de son incomparable candeur?

Mères chrétiennes, imitez sainte Anne, dirigeant les premiers pas de Marie, sa fille bien-aimée. Imitez sa réserve dans vos rapports avec les petits anges qui vous sont confiés. Imitez son dévouement, s'il ne dépasse pas la mesure de vos forces. Oh oui! si vous le pouvez, continuez à les nourrir de votre substance et ne souffrez pas qu'un sein étranger leur continue la vie puisée dans le vôtre. Ne cédez surtout à personne le soin de leur apprendre à prononcer les noms de Jésus et de Marie, de Joseph et de sainte Anne, que vous leur ferez aimer comme une tendre mère. Soyez jalouses de ce bonheur; prenez tout entière pour vous cette noble et pieuse tâche, soyez en fières et saintement orgueilleuses! Si Jésus ou Marie enfants daignaient descendre dans vos bras, iriez-vous remettre à d'autres ce ravissant dépôt? Non sans doute. Eh bien! aux yeux de la foi, dans chacun des êtres chéris qui vous doivent le jour, n'avez-vous pas autant de petits rois et de petites reines à élever, de petits *Jésus* à former. Combien la maternité, envisagée à ce point de vue, est une chose sublime et sacrée! car elle partage avec le sacerdoce le soin de *cultiver* les âmes, de les façonner, de les modeler pour l'éternité, d'y imprimer un sceau divin. Que sainte Anne, la plus parfaite des femmes de l'Ancien-Testament (puisque Marie appartient à la nouvelle alliance), redevienne l'exemplaire, la protectrice, la patronne de toutes les épouses, de toutes les mères, et l'on verra bientôt le sanctuaire de la famille, ennobli par la pratique des plus douces vertus, reconquérir avec sa dignité première son antique et grave majesté.

Dès que Marie eut atteint sa troisième année, ses parents, fidèles à leur vœu, la conduisirent de nouveau au temple; et malgré les douleurs d'une cruelle séparation, ils offrirent courageusement au Seigneur cette enfant, joie de leur vieillesse, récompense de leur sainteté. Joachim ne survécut pas longtemps à ce sacrifice suprême... Il mourut consolé et comblé de mérites, heureux d'aller annoncer aux âmes des justes et des patriarches, retenus dans les limbes, la prochaine venue du Messie.

Sainte Anne passa encore quelques années sur la terre. Avant d'expirer, elle fut délicieusement consolée par la présence de sa chère enfant, portée miraculeusement auprès d'elle par les anges du Seigneur. Marie lui demanda sa bénédiction, la fortifia par de saintes et ferventes paroles, et l'embrassa pour la dernière fois... La langue humaine est impuissante à redire les merveilleux effets qu'un tel baiser dut produire dans l'âme de sainte Anne... Au cœur seul appartient de les comprendre et de s'en édifier!...

En terminant ces quelques pages écrites en votre honneur, laissez-nous, ô très-sainte mère, vous dire avec l'un de vos plus dévots serviteurs : (1)

« Bienheureuse Anne, les délices de notre âme, que vous êtes
» belle en vos suavités! Vous êtes notre consolation dans notre
» exil, le charme de nos douleurs. Après Jésus et Marie, soyez
» toujours sur nos lèvres et dans notre cœur; recevez-nous,
» adoptez-nous pour vos enfants, ô patronne indulgente, mère
» pleine de tendresse. Obtenez-nous les bénédictions de votre
» fille et les miséricordes de votre petit fils Jésus. Amen. » (2)

Un humble servant de Marie.

LE PAPE DE MARIE.

Entre le mois du Sacré-Cœur qui finit et celui du Précieux-Sang qui commence, ou, pour mieux dire, touchant aux confins de l'un et de l'autre, se trouve une fête qui est non-seulement la fête d'un saint, mais de la papauté, de l'Église tout entière, puisqu'elle est celle du Prince des apôtres, de ce Simon, le batelier de Génézareth, que le fils de Dieu dans un langage prophétique appela du nom de *Pierre*.

Fête grande et solennelle, elle fait jaillir sur l'univers catholique des flots de lumière et de vie; et chaque année, en se reproduisant, elle jette à l'incrédulité, au schisme, à l'hérésie, le victorieux défi de son immortalité...

Cette fête dans tous les siècles a été chère aux cœurs des vrais fidèles; mais n'emprunte-t-elle pas de nos jours au magnanime Pontife, qui depuis vingt ans révolus occupe la Chaire de Pierre, un caractère encore plus saisissant de splendeur et de majesté?

(1) Joannes Thomas.
(2) Erratum du dernier numéro. — Article Marie des Anges, p. 83, ligne 35, au lieu de : et sa fille Marie-Adelaïde *devenue*, lisez : *devenir*.

Présenter aux regards des dévots serviteurs de Marie cette belle et radieuse figure de Pie IX, que l'on ne peut contempler sans éprouver un sentiment mêlé d'admiration et de respect; reproduire à grands traits quelques phases de sa vie et de son pontificat, tel est le tribut d'hommages que nous venons déposer aux pieds du grand apôtre, qui voit si dignement continuée en PIE IX la glorieuse chaîne de Pontifes dont il fut le premier anneau.

Le 13 mai 1792, la comtesse *Mastaï Ferretti* donnait le jour, dans la ville de Sinigaglia, à un fils qui reçut au saint baptême le nom de *Jean-Marie,* double prédestination à la pureté et à l'amour. Cette noble femme, avec le tact que les mères seules possèdent, ne tarda pas à distinguer dans le regard de son enfant un rayonnement qui n'était pas de la terre, et dans ses premiers cris une indicible angoisse qui semblait en exprimer toutes les douleurs. Cette révélation lui fit aussitôt comprendre ce que le nouveau-né aurait un jour à souffrir... Le prenant alors entre ses bras, elle se jette à genoux devant une image de la Vierge du Calvaire en s'écriant: « O Marie! voilà mon fils... adoptez-le comme vous avez adopté le disciple bien-aimé... à vous je le consacre... à vous je l'abandonne... » Elle se relève ensuite et remet doucement le cher petit prédestiné dans son berceau, en le couvrant de larmes et de baisers...

L'enfant, en grandissant, montra les plus heureuses dispositions pour la piété, les lettres et les sciences. Pie VII, qui avait avec sa famille des liens de parenté, lui conseilla d'embrasser l'état ecclésiastique. Le jeune Mastaï suivit l'avis du saint Pontife, reçut les ordres sacrés avec une grande ferveur, et consentit à prendre la direction de l'hospice *Tata Giovanni,* fondé par un pauvre maçon pour y recueillir de petits orphelins. Les plus touchants épisodes se rapportent au séjour que l'abbé Mastaï fit au milieu de ces déshérités de la fortune et du bonheur, qu'il regardait comme ses enfants. Envoyé au Chili avec Mgr Muzzi, il déploya dans cette difficile mission un courage et une fermeté que Léon XII récompensa en l'élevant à l'évêché de Spolète, puis à celui d'Imola, où il se fit chérir par sa douceur et ses bienfaits. Nommé cardinal par Grégoire XVI, il fut à sa mort élu Pape à l'unanimité, dans le conclave assemblé pour choisir un successeur à l'auguste défunt (17 juin 1846). En ce moment décisif et solennel, l'humble Pontife, comprenant toute la gravité du fardeau qui allait peser sur lui, sentit son cœur défaillir. Mais,

jetant un regard sur la croix du tabernacle et sur une image de la Madone (les deux amours de son cœur), il se remet de ce trouble involontaire, et jamais depuis, le péril, la souffrance ou l'infortune, ne virent pâlir son front ni fléchir son courage.

Rien peut-être ne saurait égaler l'hosanna des commencements d'un règne qui, sauf de rares intervalles, n'a été qu'une longue tempête. L'hymne d'une admiration enthousiaste n'a point cessé de s'échapper de bien des cœurs dévoués et fidèles; mais alors, sincère ou simulé, il était unanime. Le monde, selon l'expression d'un de nos plus éloquents écrivains (1), eut *un éblouissement de tendresse.* Et pourtant l'avenir se montrait gros d'orages... La seconde année d'un pontificat inauguré sous de si favorables auspices, se termina, de la manière la plus terrible, par une révolution qui bouleversa les États Romains.

C'est à Gaëte, dans les états de Naples, que le Saint Père va chercher un refuge; il y demeure dix-huit mois... Sa grande âme de Pontife ne faiblit pas devant l'épreuve... Plus le souverain semble abaissé, plus le Pape grandit et s'illumine. On le croyait muet de terreur, et voilà que tout-à-coup sa voix, dominant les mugissements du flot révolutionnaire, retentit dans tout l'univers catholique et prépare à Marie, dans une admirable encyclique, le plus beau, le plus magnifique des triomphes!...

Le canon vengeur de la France ayant délivré Rome des démagogues qui depuis dix-huit mois la tiennent asservie, Pie IX rentre dans la ville éternelle le 12 juin 1849, au milieu des acclamations d'un peuple qui salue en lui et son roi et son père!...

Les plus graves préoccupations viennent bientôt assaillir ce Pontife magnanime... De nouveaux ébranlements se préparent, le sol semble vouloir manquer sous ses pas; mais lui, le regard fixé sur les collines éternelles, ne cesse point d'en attendre le secours... Cependant le moment est arrivé de réaliser la grande pensée de l'exil; et le 8 décembre 1854, entouré de l'Église catholique, représentée par *cinquante-quatre* cardinaux, *un* patriarche, *quarante-deux* archevêques, *deux cents* évêques et plusieurs *milliers* de prêtres et de religieux venus de toutes les parties du monde, ayant en outre pour témoins *cinquante mille* personnes assemblées dans la basilique des saints Apôtres, le Vicaire de Jésus-Christ commence la lecture du décret par lequel,

(1) L. Veuillot.

au nom de l'Esprit-Saint dont il est l'infaillible interprète, il met au nombre des dogmes de foi l'IMMACULÉE-CONCEPTION DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE MARIE.

Admirons ici combien Dieu a aimé Pie IX, en le choisissant parmi les deux cent cinquante-huit pontifes qui sont venus s'asseoir sur la chaire indestructible du prince des apôtres, pour réaliser en Marie ce que *quatre mille* ans avaient d'abord manifesté sous toutes les formes et par toutes les figures; ce que *dix-huit* siècles ont ensuite pensé, médité, applaudi, exalté, sans jamais oser cependant l'affirmer comme une vérité éternelle. A Pie IX seul le privilége incommunicable d'avoir ajouté le plus beau, le plus éclatant de tous les fleurons du diadème de cette FEMME, l'espoir du genre humain, qui devait écraser l'antique serpent sous son pied vainqueur.

Maintenant, nous oserons le dire, aucune des humiliations ni des gloires de Pie IX ne peuvent nous surprendre... L'esprit du mal, enchaîné par sa parole inspirée, ne doit-il pas avoir, avant d'aller cacher sa honte dans les profondeurs de l'éternel abîme, de ces tressaillements infernaux qui causent chez les peuples des bouleversements étranges?

Ne doit-il pas s'efforcer de jeter le venin de sa bave impure sur celui qui l'a montré impuissant à maculer l'âme de la Mère du Rédempteur divin?

Et puis ne faut-il pas, ô saint Pontife, que votre cœur sente la pointe acérée du glaive qui a transpercé au pied de la croix l'âme de la Vierge des douleurs?

Ne devez-vous pas avoir aussi, vous, le Vicaire de Jésus-Christ, votre couronne d'épines, votre lambeau de pourpre, votre gibet, votre Calvaire, avant de sortir glorieux du sépulcre où vos ennemis vous croient pour jamais enseveli?...

Oui, ô père bien-aimé, il fallait, pour que votre front s'illuminât de cette splendeur qui terrasse et aveugle l'impie, qu'il portât le double sceau du malheur et de la vertu.

Ne vous étonnez donc pas de toutes ces douleurs, de toutes ces amertumes... *N'êtes-vous pas le Pape de Marie*?

Et nous-mêmes, cessons de nous demander comment sont réunies en lui la douceur à la force, l'humilité au génie, la longanimité à la promptitude de vues, la bénignité à la pénétration, à la profondeur du jugement... Pourrait-il en être autrement?... *Pie IX n'est-il pas le Pape de Marie?*

Ne soyons pas surpris de son intrépidité au milieu du danger, de son calme au milieu des tempêtes, de sa sécurité en présence des événements les plus contraires... Pourrait-il en être autrement?... *Pie IX n'est-il pas le Pape de Marie?*

Comment redire la multitude de ses bienfaits, la grandeur de ses œuvres, la magnificence de ses dons au milieu de son indigence, ses sollicitudes qui embrassent la chrétienté tout entière, le nombre de ces martyrs, de ces amis de Dieu qu'il a placés sur les autels, les grâces merveilleuses obtenues sous le souffle de sa bénédiction ou de ses prières, et jusqu'à cette faiblesse sublime qui fait trembler les puissants et les forts? Non, nul ne saurait compter, énumérer toutes ces grandes choses... Mais pourrait-il en être autrement?... *Pie IX n'est-il pas le Pape de Marie?*

Oh! n'en doutons pas, quand le temps, de son aile rapide, aura jeté dans le gouffre béant du passé ces moments fugitifs que nous appelons le présent, l'impartiale histoire burinera en lettres d'or deux noms résumant tout un siècle : MARIE, la Vierge immaculée, et PIE IX. C. DE C.

FAITS RELIGIEUX.

— Le 21 mai 1866, Mgr Laurence, évêque de Tarbes, a béni avec une grande solennité la Crypte de l'Église, dédiée à l'Immaculée-Conception. Cette crypte renferme la grotte où la très-sainte Vierge est apparue à *Bernadette Soubirous,* la pieuse bergère de Lourdes (avril 1858). Elle renferme la source, jaillie miraculeusement, et à laquelle tant de malades ont dû la guérison de leurs maux. La construction de l'Église supérieure réclame, pour avoir lieu, une émission de fonds considérable; c'est aux dévots de Marie, c'est-à-dire à ceux de ses enfants qui ont le plus de zèle pour la gloire attachée au dogme de son *Immaculée-Conception,* de contribuer par la générosité et la persévérance de leurs dons, à l'achèvement de l'œuvre monumentale commencée d'après les inspirations de la très-sainte Vierge et sous son regard béni.

— Un certain nombre de prêtres, la plupart français, ont fondé il y a dix ans environ, en Islande, la mission catholique dite mission du pôle Nord. A la suite de négociations importantes et délicates, le supérieur de cette mission a obtenu que le siége en serait établi à Copenhague. Désormais donc, le Danemarck comptera dans sa capitale une maison religieuse et un séminaire catholique de plus.

— On sait combien la population de la Seyne (Provence), a été éprouvée par le choléra. Au plus fort de l'épidémie, de ferventes prières étaient adressées à Notre-Dame de *Bon-Voyage,* vénérée de

tout le pays, et le terrible fléau cessait ses ravages désastreux. La reconnaissance fut vive envers la Mère de Dieu. Il y a deux mois, la population entière de la Seyne, sous la direction de son vénéré pasteur, gravissait la sainte montagne, et là, huit mille pèlerins bénissaient la protection de leur divine patronne.

Le collége des P. P. Maristes, tout spécialement protégé, a tenu à honneur de se rendre à son tour au sanctuaire de la Vierge-Mère. Le 31 mai, maîtres et élèves accomplissaient leur pieux pélerinage, puis déposaient aux pieds de Notre-Dame, après avoir entendu la sainte messe, une brillante couronne et un cœur en vermeil. La population a compris quels justes élans faisaient palpiter les cœurs, et s'est de nouveau jointe à eux dans ses vives expressions de reconnaissance.

— Une belle église, dédiée à l'Immaculée-Conception, a été consacrée le 4 juin, par Monseigneur de Marguerye, évêque d'Autun, Châlons et Mâcon, dans le voisinage de Paray-le-Monial, à Saint-Yan. Une pieuse femme était venue depuis quelques années se refugier au château voisin de Selorre. Bientôt, toute la contrée se ressentit de la présence de Madame la comtesse de Saint-Cyr-d'Antioche. Un jour, la bienfaitrice du pays déclare qu'elle veut offrir à son fils et à son époux, que Dieu lui a enlevés, une glorieuse sépulture. Le terrain est acheté par elle, et l'édifice s'élève bientôt majestueux. L'église de l'Immaculée-Conception est du plus pur roman. Un marbre précieux, placé dans une chapelle dédiée à saint-Georges (patron de son regrettable époux), doit rappeler aux âges futurs la douleur et la piété de la pieuse fondatrice. Voilà, certes, un magnifique souvenir des âges anciens! On est heureux, en notre siècle, d'applaudir à des actes qui redisent si haut que la piété et la foi ne sont pas mortes en France. *(Le Monde).*

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

PÈLERINAGE DU COLLÉGE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION DE VAUGIRARD.

Voici des détails sur la fête magnifique à laquelle nous avons assisté le mardi 29 mai.

C'était l'établissement des Jésuites de Vaugirard qui venait faire son pélerinage à Notre-Dame de Chartres. Le clergé de la ville, croix et bannière en tête, se rendit, vers huit heures, au devant des pèlerins. Une foule empressée occupait les abords de la gare. Quand les pieux visiteurs de Notre-Dame eurent mis pied à terre, on les vit se disposer sur trois lignes et se diriger processionnellement vers la cathédrale. Quel ordre! Quelle bonne tenue! En tête des élèves du Collége de l'Immaculée-Conception de Vaugirard s'avançaient et retentissaient les tambours et les clairons des trois plus jeunes divisions. Chacune d'elles était précédée de la bannière de sa congrégation, portée par le préfet, accompagné de ses deux assistants. Après la première division, une musique militaire dirigée par M. Chapelle, mêlait ses mâles et bruyants accords aux notes

majestueuses des cloches qui sonnaient à toute volée. Ensuite, venaient les clercs de Notre-Dame de Chartres, précédés d'une croix. Immédiatement après, les enfants de chœur du collége, en habit de cérémonie, balançaient en cadence des encensoirs étincelants de tout l'éclat de l'or. Puis le clergé et les ecclésiastiques fermaient la marche. Le peuple suivait à quelque distance. Une superbe oriflamme, se déployant en longues ondulations au haut de la flèche aérienne du clocher neuf, attirait tous les regards et excitait dans les cœurs une sorte d'enthousiasme.

Enfin, on entre dans la cathédrale. Les tambours et les clairons battant au champ résonnaient sous les voûtes du magnifique monument, et ne se reposaient que pour permettre à la musique militaire de faire entendre ses éclatantes fanfares. Sa Grandeur monseigneur l'Évêque de Chartres, dont la bienveillance est depuis si longtemps acquise à la compagnie de Jésus, et aux enfants de Vaugirard en particulier, a tenu expressément à donner de nouvelles preuves de sa singulière affection en assistant à toutes les cérémonies religieuses de cette belle journée... La grand'messe commence : elle est chantée en musique par les pèlerins. Après l'évangile, le R. Père de Damas, jésuite missionnaire en Syrie, monte en chaire. Après avoir remercié Monseigneur, le Clergé et l'*excellent* peuple de Chartres, de la belle réception faite aux pèlerins, le R. Père expose les raisons, l'utilité des pèlerinages, et spécialement les titres propres à Notre-Dame de Chartres. Quelques traits touchants de la protection de Marie et de l'amour maternel lui offrent des applications heureuses et pratiques, et des plus aptes à exciter la confiance de son auditoire envers la Reine des Vierges.

A l'offertoire, les préfets et assistants des trois premières Congrégations se présentent à l'offrande. Une lampe fort élégante, sortie des ateliers de M. Poussielgue, est offerte par le collége.

Après le *Pater,* le préfet de la première division, escorté des mêmes dignitaires qu'à l'offrande, d'une voix claire et accentuée, prononce, au nom de tout le collége, la Consécration suivante :

O Vierge, notre Mère et notre Reine!

« Nous vous consacrons en ce jour nos âmes et nos corps, nos esprits et nos cœurs, nos pensées et nos désirs, nos paroles et nos œuvres, nos travaux et nos souffrances, nos combats et nos triomphes, nos joies et nos douleurs, notre vie et notre mort, nos personnes, nos parents, nos amis, notre patrie temporelle et notre patrie spirituelle : La France et l'Église.

» Nous vous supplions de nous admettre sous votre étendard, qui n'est autre que la croix de votre divin Fils, et de nous obtenir de son cœur sacré la lumière et la force dont nous avons besoin pour répondre à notre vocation et à l'appel de Jésus, notre roi, pour travailler jusqu'au dernier soupir, à la propagation de la foi catholique, à la défense de la sainte Église, notre mère, au salut des âmes, à l'exaltation du règne de Jésus-Christ, et à la gloire de l'auguste et très-sainte Trinité. Ainsi soit-il. »

La messe terminée, les pèlerins sont reçus dans le jardin de l'Évêché, que Monseigneur avait eu la bonté de mettre à la dispo-

sition du collége. Ils se dirigent sur la terrasse, toujours tambours et clairons en tête. Là, après le *Benedicite*, chanté avec l'accompagnement des instruments de musique, chacun se met à table pour prendre son repas. Que dis-je? *A table* : c'est un mot de trop. Au pied de chaque arbre, le convive trouvait son couvert préparé sur une nappe charmante, couleur vert d'émeraude, sortie de la main la plus habile, de la main du Père des artistes. La joie était à son comble. Un banquet champêtre! n'est-ce pas délicieux? et pour des Parisiens!... Un instant, la pluie, déjà attendue le matin, vint réveiller les inquiétudes. Mais Monseigneur avait tout prévu, et les vastes salles de son palais offrirent un abri à cette nombreuse jeunesse. Notre-Dame de Chartres n'avait voulu qu'éprouver la confiance de ses nouveaux enfants; au bout de quelques instants, les vilains nuages gris qui voilaient le firmament sont dissipés et le soleil brille d'un plus vif éclat.

Pendant deux ou trois heures, les élèves, divisés par classes, visitent les principaux quartiers de la cité Chartraine. Ils admirent la jolie chapelle des Pères Maristes, la remarquable église de Saint-Pierre et ses magnifiques émaux. Ils n'oublient pas non plus Notre-Dame de la Brèche; mais ils ne peuvent se lasser de parcourir la cathédrale. Ils veulent contempler l'un après l'autre le voile de la Sainte-Vierge, soigneusement plié dans son beau reliquaire. On les voit se succéder aux pieds de la *Vierge Noire,* et baiser avec respect le pilier vénéré. Dans la Crypte, ils rendent leur hommage à la statue qui rappelle la tradition druidique : *Virgini Pariturœ.*

Les heures s'écoulent vite, et déjà il faut se préparer à la dernière cérémonie. Auparavant, un devoir de reconnaissance et de piété filiale est à remplir. Les jeunes gens et les Pères de Vaugirard se sont réunis dans la cour du palais épiscopal, et Monseigneur vient écouter le chant d'un chœur improvisé pour la circonstance. Puis, sur un signe du R. P. Argand, recteur du collége, tous fléchissent le genou pour recevoir la bénédiction du vénérable prélat.

Cependant le temps presse. Sa Grandeur donne le salut solennel. Au moment de la bénédiction, comme le matin, à l'instant de la consécration, les tambours des plus jeunes enfants battent au champ, accompagnés des clairons. Enfin, escortés par les nombreux enfants de chœur de notre Maîtrise, précédés de quinze à vingt tambours et de la musique militaire, les cinq cents élèves de Vaugirard se rendent en ordre au chemin de fer. Une foule immense remplissait les rues et surtout les avenues de la gare. La bienveillance radieuse de la population Chartraine tenait lieu de gendarmerie : la force publique n'a pas eu besoin de paraître, disait un Parisien. Lorsque, à 4 heures 45 minutes, le convoi spécial s'est élancé dans la direction de la capitale, la foule rassemblée sur la promenade suivait de l'œil les voyageurs et les saluait de la main, agitant chapeaux et mouchoirs.

D'où vient donc cette soudaine alliance, cette amitié réelle tout-à-coup contractée entre le peuple de Chartres et les six cents pèlerins inconnus arrivés du collége de Vaugirard? Voici le mystère. Le peuple de Chartres aime la Sainte-Vierge; aussi, quand il voit

arriver de loin, et surtout de Paris qui, à tort ou à raison, passe pour le centre de la civilisation, quand il voit ces jeunes gens, ces enfants appartenant à toutes les parties de la France, accourir aux pieds de Notre-Dame de Chartres; oh alors! il ne peut s'empêcher d'aimer ceux qui aiment Celle qu'il aime et qu'il vénère.

Ce pélerinage sera pour Chartres et pour le Collége de Vaugirard un souvenir de foi et de charité qui ne s'effacera pas des cœurs.

Concluons par une pensée dans laquelle se sont rencontrés deux hommes assez différents.

« Ce qui rend le culte utile, écrit Joubert, c'est sa publicité, sa manifestation extérieure, son bruit, sa pompe, son fracas..... C'est là seulement ce qui fait les fêtes... Aussi faut-il dire hardiment que les chants, les cloches, l'encens, etc., étaient (Joubert écrivait au commencement de ce siècle) étaient des institutions profondément sages, et des choses utiles, importantes, nécessaires, indispensables. Les évolutions religieuses, comme les processions, les génuflexions, les inclinations du corps et de la tête, la marche et les stations, ne sont ni de peu d'effet, ni de peu d'importance. Elles assouplissent le cœur à la piété et courbent l'esprit vers la foi. »

La religion est un feu que l'exemple entretient et qui s'éteint s'il n'est communiqué.

Aussi est-ce avec raison que, s'accordant avec Joubert, Mgr Mermillod s'écriait dans une allocution familière : « Eh bien! puisque c'est par les fêtes populaires que les ennemis de l'Église font leur œuvre, l'Église aussi doit faire son œuvre par les fêtes populaires. Multiplions ces fêtes et ne nous lassons pas de réveiller ainsi la foi des peuples. »

PÈLERINAGE DE LA PAROISSE SAINT-SULPICE.

Le *Rosier de Marie* a donné un beau récit de ce pèlerinage. On nous saura certainement gré de l'avoir reproduit presque en entier.

« ..... Nous les avons suivis, ces pieux pèlerins, lorsque, le mercredi 30 mai, vers neuf heures du matin, escortés par le clergé de la cathédrale, aux sons joyeux des cloches et des fanfares de la musique des élèves des Frères, se mariant au chant des *litanies*, ils montaient, par un brillant soleil à travers une double haie d'habitants, la belle avenue ou rue *Jean de Beauce*, qui conduit de la gare à la vieille basilique. Quel imposant et touchant tableau! Dans les rangs de cette longue procession, j'ai remarqué un pauvre pèlerin qui n'allait point à pied..., comme tous les autres... Non, il allait en voiture. Mais quelle voiture, mon Dieu! c'était l'un de ces petits chars à trois roues, à l'usage des malades ou des infirmes, tels qu'on en voit dans nos jardins publics, traînant tristement un infortuné qui n'a plus la force de se mouvoir; celui-ci portait un jeune homme de douze à quinze ans. Une femme..., sa mère, sans doute..., traînait ce petit char, et conduisait son pauvre enfant, venu de loin peut-être avec elle, à Notre-Dame-de-Chartres, pour obtenir une guérison vivement désirée. — O mère chrétienne! puisses-tu avoir entendu aussi en ce jour, comme jadis la pauvre Chananéenne, ces paroles d'une bouche divine : « *Femme, votre foi est grande; que ce que vous souhaitez s'accomplisse.* »

Je ne décrirai point maintenant les incidents divers de ce pieux et charmant pèlerinage, qu'un temps délicieux a constamment favorisé. Messe solennelle, communion générale des pèlerins, chants de cantique, prédications; puis, entre les offices du matin et ceux du soir, l'agape joyeuse des voyageurs et les promenades dans la ville. Enfin, la longue procession dans la crypte, brillamment illuminée, et le retour à la gare avec le même cortége et les mêmes honneurs qu'à l'arrivée... Toutes ces choses sont connues; on les a plus d'une fois décrites en rappelant ce pèlerinage annuel à *Notre-Dame-de-Chartres.*

Rappelons seulement aujourd'hui, pour la consolation des pèlerins, ces encourageantes paroles du vénérable curé de Saint-Sulpice, faisant les recommandations et les prières d'usage : « Ayons bonne confiance, mes frères, beaucoup de ceux qui sont ici sont venus, m'ont-ils dit, pour remercier *Notre-Dame-de-Chartres,* des bienfaits qu'ils avaient obtenus par elle. Beaucoup d'entre vous y reviendront aussi l'an prochain par le même motif de reconnaissance! » — Rappelons encore une heureuse pensée du vénéré pasteur : Après avoir prié avec ses paroissiens, devant l'image de Marie, pour tous les besoins des pèlerins et de leurs familles, pour les pauvres pécheurs, pour les malades, pour la sainte Église et son auguste chef, M. l'abbé Hamon, d'une voix émue, a fait une dernière recommandation. Il nous a vivement engagés à prier tous avec ferveur POUR LA PAIX DU MONDE !

O Marie! auguste Mère de Celui qui s'appelle le *prince de la paix!* vous les aurez écoutées ces prières de nos bons pèlerins dans votre plus antique sanctuaire, et vous les aurez portées au pied du trône de votre divin Fils! Telle était la pensée consolante de la plupart d'entre nous, sans doute, le soir, à l'heure du départ, lorsqu'en descendant en procession la belle avenue qui nous ramenait à la gare, nous détournions la tête pour contempler une fois encore, au faîte du clocher de la vieille basilique, l'étendard de Marie, l'*Arche d'alliance*, l'*Etoile du matin!* A la vue de cette bannière, se balançant gracieusement au souffle de la brise, sous le ciel serein, il nous semblait voir Marie elle-même mêlant son salut d'adieu à celui des bons habitants de Chartres, et l'entendre nous dire : « Rassurez-vous, chers pèlerins. Que craignez-vous sous ma bannière? N'est-elle pas toujours l'arc-en-ciel, le signe de l'espérance?... »

— Dans les derniers jours de mai, une maîtresse de pension des environs de Dreux amenait à Chartres ses plus grandes élèves et recevait avec elles le scapulaire de l'Immaculée-Conception dans la chapelle *Virgini Pariturœ,* à la crypte.

— Le 29, c'était une députation du pensionnat des frères de Dreux que l'on voyait priant aux sanctuaires de Notre-Dame-de-Sous-Terre et de Notre-Dame-du-Pilier.

— Le 30, plusieurs Frères de Versailles s'étaient rendus à Chartres dans la même pensée.

— Le 31, le mois de Marie se terminait comme chaque année, par une bien belle cérémonie. Monseigneur avait convoqué tout le

clergé de la ville et les paroissiens des trois églises avaient suivi leurs pasteurs pour assister à la grande procession et au salut solennel qui rappellent la fête du couronnement de Notre-Dame de Chartres au nom du Souverain-Pontife en 1855.

— Dans le cours de juin, nous avons remarqué aussi plusieurs groupes de pèlerins, mais particulièrement des enfants qui, après leur première communion, avaient été conduits par leur curé aux pieds de la Patronne du diocèse, pour lui renouveler l'acte de leur consécration. C'est ainsi que le lundi 18, les enfants de la paroisse de Saint-Pierre (Chartres), sont venus processionnellement rendre leurs hommages à Marie. Quelques jours auparavant, nous en avions vu d'autres amenés des paroisses de la campagne.

— Parmi les pèlerins appartenant à des congrégations religieuses, nous avons remarqué deux capucins dont l'un s'appelait le R. P. Marie Bernard Jeckel; c'est l'artiste si distingué que le Souverain-Pontife a chargé de construire la cathédrale de Mexico. Nous avons été bien heureux aussi de voir et d'entendre de nouveau dans la chaire de N.-D. le R. P. Carbois, l'habile orateur qui nous prêcha le célèbre mois de Marie 1855, et prépara le 31 mai.

— Plusieurs dons *en nature* ont été offerts à la crypte; les bienfaiteurs ont été bien inspirés; puissent-ils avoir beaucoup d'imitateurs! Le service du culte exige des dépenses que la charité seule peut couvrir. Il y a quelques jours, une personne, qui va se marier et s'éloigner de Chartres, a voulu se mettre sous la protection spéciale de Notre-Dame en offrant à son autel une belle paire de burettes avec un plateau en argent.

— Voici une prière qu'une dame du diocèse de Nancy, zélatrice de notre œuvre, a composée pour son usage personnel et qu'elle récite tous les jours. Nous la transcrivons pour l'édification de nos lecteurs.

PRIÈRE.

O Seigneur, venez nous visiter par le ministère sacré des successeurs de vos apôtres et que vos lévites ne vous repoussent pas lorsque vous frapperez à la porte de leurs cœurs; envoyez de bons prêtres qui sont aussi vos anges pour les justifier, afin qu'ils puissent annoncer dignement votre saint évangile en esprit et en vérité par toute la conduite de leur vie.

O vous qui pouvez changer les pierres en enfants d'Abraham, attendrissez les cœurs, et dirigez-les dans les voies du salut et du sacerdoce. O vous qui purifiâtes les lèvres d'Isaïe, purifiez aussi les cœurs et les lèvres, afin que vous envoyiez de dignes ministres pour annoncer votre évangile et le faire aimer.

L'abbé GOUSSARD.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

Une personne du diocèse d'Etampes :

« Nous avons obtenu samedi soir une grâce bien importante. Nous venons en pélerinage d'actions de grâces. »

— *Une abonnée de P... (Diocèse de St-Claude).*

« Pardon mille fois du trop long retard que j'ai mis à vous

répondre : j'attendais le moment de vous annoncer le rétablissement de notre pauvre mère pour qui j'avais demandé des prières à N. D. de Chartres. Je viens aujourd'hui vous remercier; les prières faites dans ce béni sanctuaire ont été exaucées.

— *Une personne de Nevers :*

Il y aura un an le 27 août, que ma mère et moi pour la première fois nous avions le bonheur d'être en pélerinage à N. D. de Chartres que nous connaissions depuis longtemps par les petites offrandes que nous avions faites pour son sanctuaire. Les grâces que nous avons reçues par l'entremise de N. D. sont sans nombre; surtout pour ma pieuse mère elle s'est montrée pleine de compassion. Étant à Chartres, le matin où nous fîmes la sainte communion, ma mère se trouvait dans un tel état de souffrance que nous désespérions de repartir pour Nevers : elle croyait mourir à Chartres; mais elle ranima son courage et exposa à la Sainte-Vierge toute sa peine : « Que diront à Nevers ceux qui savent que je suis venue vous voir? faites-moi souffrir, mais ramenez-moi dans ma maison pour votre plus grande gloire! » Eh! bien, elle a été guérie, selon sa demande, et c'était ni plus ni moins le choléra qu'elle avait apporté de Paris. Je n'ai pas été ingrate; le mardi de Pâques dernier, ayant affaire à la capitale, je n'ai pas manqué d'aller saluer notre si bonne Protectrice. Abonnez-nous, s'il vous plaît, à votre pieux journal.

— *Un enfant dont les Clercs avaient demandé la guérison à Notre-Dame :*

Que je suis heureux de pouvoir aujourd'hui vous écrire moi-même, pour vous remercier d'avoir prié pour moi et fait prier vos bons petits Clercs.

Oui, assurément, c'est à la bonté de la sainte Vierge que je dois ma guérison! sans la protection de cette bonne Mère je serais parti pour le grand voyage de l'éternité. Oh! qu'elle est bonne Marie, oui, c'est elle qui m'a guéri, je ne puis me lasser de le dire à tout le monde. Veuillez, Monsieur le Supérieur, si vous le jugez à propos pour la gloire de la sainte Vierge, faire insérer ma petite lettre dans la *Voix de Notre-Dame de Chartres.* — Agréez, etc. L. B.

— *Mlle de B..., secrétaire-trésorière d'une bien belle œuvre à Paris,* finit ainsi une lettre qui nous a été remise :

« Veuillez accepter nos sincères remercîments pour le bienveillant accueil dont toute la journée de notre pélerinage à Chartres a été entourée, puis avoir la bonté de les faire accepter aussi des habitants de cette ville privilégiée qui nous est particulièrement chère. y ayant, ma mère et moi, *recouvré la santé le* 30 *mai dernier* après la sainte communion, à la suite du *vœu* que nous avions fait d'accomplir ce pélerinage, bien que l'entreprise fût très difficile pour nous.

BIBLIOGRAPHIE.

Pie IX, défenseur et vengeur de la vraie civilisation, tel est le titre du dernier écrit de Mgr Plantier, dont Louis Guiraud, rue des Saints-Pères, 11, à Paris, vient de publier une édition populaire. Le nom de l'auteur est le plus grand éloge que nous puissions faire de son ouvrage. Cette remarquable *lettre pastorale* forme un joli volume in-12 de 234 pages.

Guide du jeune homme dans le monde, par l'abbé Debeney (Josserand, à Lyon, Regis-Ruffet, à Paris).

L'approbation donnée par Mgr Mermillod à cet excellent ouvrage, nous dispense de tout autre éloge. Voici les paroles qui terminent ce flatteur encouragement : « Que Dieu bénisse votre livre et que vous ayez la joie de le voir devenir un manuel chrétien pour la jeunesse actuelle.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de Gouverneur.

Dixième année.

8e NUMÉRO. AOUT 1866

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FLEURS DES SAINTS.

SAINTE CLAIRE.

Le voyageur qui vient de Pérouse découvre, au milieu de l'admirable plaine d'Assise, une magnifique église dont les proportions grandioses et pures rappellent le *Bramante et Vignola.* Sous le grand dôme on retrouve la merveilleuse chapelle de *la Portioncule*, dans laquelle le séraphique *François* obtint de Jésus-Christ lui-même, en faveur des pécheurs, cette indulgence si précieuse et si étonnante (1) qui, chaque année, y attire toutes les populations de l'Ombrie.

Cette église s'appelle Sainte-Marie-des-Anges, en souvenir des concerts célestes qui retentirent souvent en ce lieu béni.

A l'époque où se passe la touchante histoire que nous allons raconter, ce n'était qu'une modeste chapelle environnée d'une toute petite portion de terre *(Portioncula)*, que des religieux bénédictins de *Monte-Subiazo* avaient cédée au patriarche des Frères mineurs.

Or il advint que pendant la nuit du dimanche des Rameaux au lundi saint de l'année 1212, une longue traînée de lumière, partant de l'entrée de la *Portioncule,* apparut soudain dans la vallée et vint éclairer les pas de quelques femmes qui s'avançaient

(1) Pour plus de détails, voir, dans notre numéro d'août 1864, notre article sur la Portioncule.

rapidement vers la sainte chapelle. Parmi elles se trouvaient une respectable matrone (1) et une jeune fille magnifiquement parée, dont les traits respiraient un air d'indicible candeur.

A leur approche, la longue file de religieux, qui étaient venus à leur rencontre avec des flambeaux allumés et en chantant des hymnes sacrées, reprennent le chemin de Sainte-Marie-des-Anges, en leur faisant cortége. Ils entrent processionnellement à la chapelle qui est illuminée comme aux grands jours de fête; les chants pieux continuent encore quelques instants, puis le silence se fait. Alors le capitaine de tous ces vaillants soldats de Jésus-Christ, que ses frères appellent *François,* et que les peuples ont surnommé *le saint,* élève la voix et, s'adressant à la jeune vierge, exalte, dans un langage qui n'est point de la terre, le bonheur d'appartenir pour jamais à l'Époux divin! A ces accents tout brûlants d'un feu céleste, la fiancée du Christ, impatiente de se donner pour jamais au Seigneur, se lève spontanément, se précipite à genoux sur les marches de l'autel, dénoue sa soyeuse et blonde chevelure, qui tombe aussitôt sous les ciseaux de l'homme de Dieu. Saisissant ensuite le lourd habit de laine qu'il lui présente, elle le presse sur son cœur tout palpitant d'amour, le baise avec transports et, se retirant à l'écart, échange ses somptueux vêtements contre cette bure grossière, remplace sa ceinture brodée et enrichie d'or par une corde de chanvre, couvre enfin sa tête, pour jamais privée de son plus bel ornement, d'un voile épais et d'une couronne d'épines!

Ainsi revêtue des livrées de la pénitence, elle revient au pied de l'autel et prononce, d'une voix toute tremblante d'émotion, ces trois paroles qui sont le code abrégé de la vie religieuse et son glorieux symbole :

CHASTETÉ, OBÉISSANCE, PAUVRETÉ!

Dans l'extase de son bonheur et le ravissement de sa prière, la jeune vierge oublie que la nuit touche à son terme, et que la prudence exige qu'avant le lever de l'aurore elle ait repris le chemin d'Assise; mais François, après avoir contemplé quelque temps en silence cette innocente victime dont le sacrifice a été si grand et si généreusement accompli, donne le signal du départ et conduit la nouvelle épouse de Jésus-Christ, toujours suivie de ses femmes, au monastère des Bénédictins de saint Paul d'Assise.

(1) Bonna Guelficio.

Vers le même temps, une grande rumeur éclatait au sein d'une des plus nobles familles de cette ville...

CLAIRE, la noble et gracieuse jeune fille qui en faisait le charme par ses vertus, la gloire par sa beauté, avait subitement disparu : vainement un père irrité, une mère en larmes, des sœurs éplorées, parcourent en tous sens le vaste palais des comtes de Schiffi : il a perdu son plus précieux trésor, et nul ne peut indiquer où il se trouve. Des cris de désespoir viennent bientôt se mêler aux sanglots, et, de sa poitrine oppressée, la comtesse Ortolona laisse tomber ces plaintifs accents.

« Où es-tu, cher objet de ma tendresse et de ma constante sollicitude? Claire, *douce lumière* qui devait répandre autour de toi une si vive clarté, pourquoi te dérober à mes regards? Hier encore, resplendissante de parure et de modestie, tu brillais au milieu de tes compagnes comme le lis au milieu des fleurs de la prairie, et mon œil maternel se reposait sur toi avec un noble orgueil, en voyant entre tes blanches mains la palme verdoyante que l'évêque d'Assise y avait déposée... Claire, amour de ma vie, qui me donnera de te revoir encore, de te presser de nouveau contre mon cœur? »

« Suivez-nous, noble dame, s'écrie une troupe de chevaliers accourus à l'appel du comte Favorino de Schiffi, son époux, et nous vous rendrons votre enfant. Exaltée par les discours du saint d'Assise, que vous avez eu l'imprudence de lui laisser entendre, elle aura cherché un refuge dans l'un des couvents de notre ville ; essuyez donc vos larmes et bannissez vos craintes, quel que soit le lieu de sa retraite nous saurons bien l'en arracher... » Ils tinrent parole, ces hommes à demi barbares, et, peu d'heures après leur départ, la jeune fugitive les voit pénétrer dans son pieux asile.

En cet instant commence une lutte perfide, implacable, cruelle ; gémissements, prières, menaces, tout est employé pour ébranler le courage de Claire, mais elle reste inaccessible à la crainte ; et les caresses, les pleurs d'une mère bien-aimée, tout en brisant son cœur, ne la font point fléchir. A cette résistance inattendue, le comte de Schiffi fait signe aux plus déterminés d'entre les siens et s'avance pour saisir son enfant ; mais elle, rapide comme la biche qui fuit les traits acérés du chasseur, vole au pied du saint autel, et saisissant la nappe sacrée qui l'enveloppe, la tient fortement pressée contre sa poitrine. Par respect pour le sanctuaire, Favorino s'arrête. Alors la vierge héroïque enlève son

voile, montre sa tête entièrement rasée et s'écrie dans un indicible transport : « Rien, non rien, ne me séparera de Jésus-Christ, le bien-aimé de mon âme. »

Devant une telle constance, les fronts s'inclinent, les colères s'apaisent et la courageuse athlète du Christ peut jouir en paix des fruits de sa victoire.

Cependant elle a laissé dans le siècle, en le quittant, une sœur du nom d'*Agnès :* elle compte à peine quinze printemps, et Claire en a dix-huit; élevée sous ses yeux, elles ont toujours vécu et prié ensemble. Dans toute l'ardeur de son amour fraternel, celle-ci ne cesse de demander au bon Dieu de toucher le cœur d'Agnès, et de daigner aussi l'admettre aux noces du Roi de gloire. Après seize jours seulement de pieuse attente, cette sœur chérie, poussée par un mouvement irrésistible de l'Esprit saint, vient la rejoindre et lui dit en l'embrassant avec une grande effusion de tendresse : « Ma sœur, je veux servir Dieu avec vous! »

« Douce amie, répond Claire en la pressant contre son cœur, je rends grâce à Dieu qui a exaucé mon plus ardent désir. »

Les deux sœurs, tout à la joie de se revoir, s'entretenaient doucement ensemble, quand douze chevaliers armés, députés par *Favorino,* pénètrent auprès d'elles, arrachent violemment Agnès des bras de Claire et, dans la rudesse des mœurs de cette époque, quand elles n'étaient point adoucies par la religion, l'un d'eux la prend par les cheveux, la foule à ses pieds et l'entraîne hors du monastère.

« A mon secours, très-chère sœur, » s'écrie la jeune fille devenue la proie de ces loups ravissants, de ces lions pleins de rage.

CEPENDANT CLAIRE PRIAIT!... et voilà que tout-à-coup les bras des persécuteurs ne servent plus leur colère. Le corps de l'enfant devient si lourd que, malgré leurs efforts, ils sont obligés de la laisser sur le bord d'un ravin. Monaldo, oncle d'Agnès, saisit alors son épée pour l'en frapper, mais ses mains, subitement contractées par d'atroces douleurs, laissent échapper leur victime.

En ce moment, Claire survient. Animée d'une énergie surnaturelle, elle conjure ses farouches parents de lui laisser au moins les restes sanglants d'Agnès... Sa présence, semblable à une vision du ciel, les désarme, ils se dispersent tous et rentrent dans la ville frémissant de ne traîner après eux que la honte d'avoir été vaincus par deux jeunes filles sans défense.

François, averti du danger suprême qu'elles viennent de courir, accourt pour les féliciter de leur double triomphe. Il

donne à la pieuse Agnès le saint habit de la pénitence et lui laisse son nom, en mémoire du très-doux agneau *qui a été immolé pour les péchés du monde.* Le saint les conduit après dans le couvent d'Angelo del Panso situé hors des murs, et les établit ensuite dans une maison attenante à l'église de Saint-Damien, la première des trois réparées par ses soins.

En la faisant reconstruire, le Bienheureux avait prédit qu'un jour il y aurait en ce lieu un monastère de *pauvres Dames,* d'une très-sainte vie, qui glorifieraient le Père céleste dans toute l'Église de Dieu.

Ces *pauvres Dames* étaient Claire, sa sœur et celles qui devaient devenir leurs compagnes dans la voie du renoncement le plus absolu. *Ce jour* était celui où François conduisit les deux sœurs dans cette pieuse demeure, qui devint le berceau du second ordre fondé par le séraphin d'Assise.

Bientôt un délicieux parfum de vertu s'exhala de l'humble monastère où résidaient ces anges terrestres. « La vigne du Seigneur, selon l'expression de saint Bonaventure, commença dès lors à étendre de nouvelles branches, à pousser des fleurs d'une odeur suave, et à produire en abondance des fruits de gloire. »

Murs de *Saint-Damien,* muets témoins des longues veilles, des prières, des larmes et des mortifications sans nombre de ces vierges immaculées, de cette Claire surtout que saint François leur a donnée pour mère, soyez saintement indiscrets, venez nous révéler les prodiges de pénitence et d'amour que leur humilité a pour toujours soustraits aux profanes regards!

Mais non, gardez votre mystérieux silence... ce que nous savons de ces pieuses merveilles suffit pour nous faire entrevoir celles qui nous sont cachées; seulement pour les redire dignement recueillons-nous d'abord et PRIONS!

Un Tertiaire Franciscain.

(La suite au prochain numéro.)

L'ANGE ET LA MÈRE

OU LE RETOUR D'UN FILS,

Apologue (1).

L'ANGE.

Le voilà qui approche le doux moment du retour... L'absence, avec ses privations, ses craintes, ses dangers, touche à son terme.

(1) Voir *le Départ* dans notre numéro d'octobre 1865.

Il va revenir, ô mère! ce fils chéri que tu vis partir avec tant de larmes. Il va bientôt être rendu à tes désirs, à tes embrassements.

Mais pourquoi cette nouvelle fait-elle tour-à-tour pâlir et rougir ton front maternel?

Pourquoi la joie qui brille parfois dans tes yeux, est-elle subitement voilée par un triste nuage?...

Pourquoi ton cœur ne bat-il pas uniquement d'espérance et d'allégresse?

Tu gardes le silence... Tu ne reconnais donc pas ma voix?

LA MÈRE.

Quels célestes accents viennent de frapper mon oreille?

La terre ne saurait en produire de si doux..... Ange du ciel, parle donc, parle encore, en t'écoutant la paix rentre en mon âme, et la paix, c'est déjà le bonheur!

L'ANGE.

O mère! quand l'an passé, tu me confias ton fils, je te promis de veiller sur lui; d'éloigner de ses pas la pierre qui pourrait les faire chanceler; de ses regards ce qui pourrait les souiller; de son esprit ce qui pourrait le corrompre!.... Crois-tu que j'aie déçu tes espérances? que j'aie oublié mon serment?

LA MÈRE.

Jamais, bon ange, jamais je n'ai douté de ta tendresse, de tes soins; mais en me quittant ne m'avais-tu pas dit : « *A moi la vigilance, mais à toi la prière...*

L'ANGE.

N'était-ce pas pour une mère une douce et facile mission?

LA MÈRE.

O oui, et de mon cœur tout palpitant d'amour s'échappaient, semblables à une lave brûlante, mes continuels soupirs... Mais hélas! ces soupirs, ces vœux, étaient-ils assez purs pour être agréables au Seigneur?

L'ANGE.

Présentés par mes mains, par celles de Marie, notre divine Reine, il a daigné les recevoir, les bénir, les exaucer.

Réjouis-toi donc, tendre mère, le fils que je te ramène est toujours digne de ton amour... Mais pour que son front, encore si candide et si pur, conserve, sans l'obscurcir, sa brillante auréole; pour qu'en ces jours de délassements et de plaisirs, il n'oublie pas le Dieu qui a fécondé ses labeurs et fait croître ses lauriers, il faut qu'il trouve en toi, ô mère! un guide, un conseil, un soutien Il faut que tes lèvres distillent la sagesse; que ton profond et suave regard pénètre les secrets de son âme; et que ta main, pleine de douceur et de force, le conduise sans défaillance, comme sans rudesse, dans le sentier de la piété et de la vertu.

LA MÈRE.

Ange vénéré, aimable et tendre protecteur, merci de tes sages leçons. Je veux les suivre; mais tu sais ma faiblesse...

L'ANGE.

Prends courage!... je serai près de toi.

Le moment est venu... Lève les yeux, ô mère... et tressaille d'allégresse... Voici ton fils qui court se jeter dans tes bras.....

C.

Nous avons reçu en échange de notre article *le Pape de Marie,* de magnifiques stances sorties de la plume éloquente d'un pieux écrivain. Elles ont pour titre :

A MARIE IMMACULÉE.

AU PONTIFE-ROI PIE IX.

Nous en reproduisons quelques-unes, avec le regret de ne pouvoir présenter en entier cette gerbe poétique, formée de si beaux épis, à la connaissance de nos lecteurs :

O Vierge, vous voyez quelle est notre misère :
Tous nous avons besoin que votre cœur de Mère
Réchauffe ce monde glacé :
Priez pour nous, priez pour qu'un souffle de vie
Pénètre jusqu'au fond de notre âme flétrie
Où tout rayon s'est effacé!

Mère du bel amour, et Reine du génie,
Vous qui puisez au sein de la gloire infinie
Les dons que répand votre main,
Faites que parmi nous un saint foyer s'allume,
Et que sa vive flamme en un moment consume
Les hontes de l'esprit humain!

Que l'innocence habite, invincible et charmante,
Au fond des jeunes cœurs que déjà la tourmente
Agite de ses coups nombreux;
Que le front de vingt ans et la tête blanchie
Brillent de pureté, comme l'âme affranchie
Dont ils sont le reflet heureux!

Que la femme toujours soit grande et vénérée,
Se souvenant de Vous qui l'avez délivrée,
O Vierge, de son déshonneur;
Que l'épouse et la sœur, de grâce parfumées,
Au foyer plein de paix soient des fleurs embaumées
Dont rien n'altère la fraîcheur!

Que l'enfant baptisé soit reçu comme un Ange,
Et qu'un hymne pieux d'amour et de louange
Monte vers Dieu qui l'a donné;
Qu'il vous soit consacré dès sa première aurore,
O Mère, et que bientôt son petit cœur adore
Le Sauveur qui de Vous est né.

Que ces deux Noms sacrés de JÉSUS et MARIE
Retentissent sans cesse à son âme attendrie,
Plus doux aux lèvres que le miel;
Et que sa jeune voix qui lentement épèle
Les redise au vieillard dont la marche chancelle,
Pour qu'il se souvienne du Ciel.

Nous tous, faites que Dieu nous bénisse et nous aime,
Hommes, famille, peuple, en ce désordre extrême
Où la terre va s'agitant.
Que votre front rayonne au-dessus de nos têtes;
Que votre souvenir transforme en douces fêtes
Les jours de ce siècle pesant!

Hélas! que de malheurs appelle sur ce monde
Le crime triomphant, l'impiété profonde
Fière d'insulter au Sauveur,
Et de gagner de l'or en jetant sur sa face
Des outrages sans nom, dont l'infernale audace
A fait naître un long cri d'horreur!

Que de pleurs couleront avant que la justice,
Victime de la force et du vil artifice,
Recouvre à nos yeux ses splendeurs;
Avant que de Jésus le Vicaire invincible,
Le doux Pontife-Roi, dont le front si paisible
Plane sur toutes les fureurs,

Ait vu s'évanouir sous son regard de Père
Les complots ténébreux, les œuvres de colère
Dont on poursuit l'horrible fin;
Avant qu'à ses genoux, sous sa main bénissante,
Tombent avec amour, et l'âme repentante,
Les ennemis du genre humain!

Qu'il est beau de le voir, ce Vieillard magnanime,
Ce Pontife, ce Roi, que l'injustice opprime,
Et qui des baisers de Judas
A senti sur son front la poignante blessure,
Croître en majesté sainte au milieu de l'injure
Que lui prodiguent des ingrats!

Qu'il est beau de l'entendre, en ces jours de faiblesses,
Où la complicité des plus viles bassesses
Pénètre au fond de tant de cœurs,
Proclamer d'une voix que l'univers écoute,
Et qui fait tressaillir les apôtres du doute,
Comme les plus fiers oppresseurs,

La vérité, le droit, l'éternel Evangile,
L'inflexible devoir, que la ruse subtile
Espérait en vain étouffer,
Et la gloire des Saints, des martyrs de l'Eglise,
Du pauvre humilié, du faible que l'on brise
Et que le Ciel fait triompher!

C'est Lui, c'est ce grand *Pie!* ô Vierge Immaculée!
O Vous de ce beau Nom justement appelée,
O Chef-d'œuvre du Créateur,
C'est lui qui fut choisi, dans la suite des âges,
Pour faire resplendir aux plus lointaines plages
Ce signe de votre grandeur,

Ce privilége auguste, unique, incomparable,
Dont l'Eglise gardait vigilante, immuable,
Le souvenir comme un trésor,
Et qui devait enfin, dans nos temps de souffrance,
Eclater pour jamais, doux gage d'espérance
En ce siècle qui tremble encor!

Ah! faut-il s'étonner que, marqué pour la gloire,
Cet illustre Pontife ait aussi dans l'histoire
Un rang parmi les outragés?

Faut-il être surpris que la haine cruelle
L'attaque comme Vous, ô Reine toute belle,
Ô Modèle des affligés?

Oh! demeurons unis dans la barque de Pierre!
C'est là qu'est le salut, c'est là qu'est la lumière,
C'est là qu'est l'éternel honneur;
C'est sur elle, ô mon Dieu, qu'on vous trouve en ce monde,
Qu'on entend votre voix, et quand l'orage gronde,
Qu'on marche au rivage sauveur!

C'est elle qui des flots de toute barbarie
Recueille palpitants pour les rendre à la vie,
Les peuples anciens et nouveaux;
C'est l'asile du faible et du pauvre qui pleure,
De tout homme qui veut, même à sa dernière heure,
Chercher pour son cœur le repos.

C'est là que vers le Ciel, immortelle patrie,
On vogue avec bonheur, pour vous voir, ô Marie,
Pour aimer avec Vous Jésus,
S'unir aux chants joyeux des brillants chœurs des anges,
Et, dans ce grand concert d'éternelles louanges,
Goûter des transports inconnus!

O Pilote divin, ô bon Pasteur, ô Père,
Des nuages épais viennent couvrir la terre
Et rendent l'horizon bien noir;
Des penseurs orgueilleux la frivole sagesse
Se trouble en ce moment, et leur vaine promesse
Ne sait pas ranimer l'espoir.

Bénissez-nous, ô Père, acceptez notre hommage;
Obtenez du Seigneur pour nous le vrai courage,
Nous voulons pleurer avec Vous :
A genoux devant Dieu, debout devant l'impie,
Armés contre l'erreur, contre la perfidie
Qui porte dans l'ombre ses coups;

Prêts à tous les combats où l'honneur catholique
Demande, en notre temps, une preuve publique
De l'amour vivant dans nos cœurs;
Les yeux tournés vers Rome, où la main de Dieu même
Vous a sacré Monarque et Pontife suprême,
Et qui sans Vous perd ses grandeurs;

Rome, par mille voix vainement menacée,
Où tout vainqueur d'un jour voit sa trace effacée
Par un souffle qui vient des Cieux,
Comme on voit au désert, sur la vague mouvante
D'un sable où l'homme en vain voudrait fixer sa tente,
Passer un vent mystérieux!

Rome, bien plus qu'aux jours de son antique gloire,
Reine des nations et centre de l'histoire,
Capitale de l'univers;
De tous les cœurs chrétiens la commune patrie,
Où le tressaillement d'une nouvelle vie
Se fait sentir aux plus pervers;

Rome qui, trois cents ans, sur l'arène sanglante,
Vit la dent des lions se briser impuissante
Devant la foi des confesseurs;
Rome, Ville Éternelle, où la poussière est sainte,
Où du sang des martyrs la vénérable empreinte
Est terrible aux profanateurs!

Rome, à tous les malheurs demeure hospitalière,
Où sur ses ennemis le Successeur de Pierre
Répand son cœur et ses bienfaits;
Où plus d'un insulteur battu par la tempête,
Dépouillé, fugitif, a reposé sa tête
Et goûté de longs jours de paix;

Rome que Vous gardez, ô Vierge, ô Mère, ô Reine!
Où des persécuteurs la plus ardente haine
Doit tomber devant Votre Nom;
Où, dans ce siècle ému, plein d'un divin mystère,
L'impie, à Votre voix prosterné contre terre!
Viendra demander son pardon!

ADRIEN DE THURET.

EXTRAIT DE LA LETTRE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'AMIENS

ORDONNANT DES PRIÈRES PUBLIQUES A L'OCCASION DU CHOLÉRA.

« ..... Sans doute c'est vers l'éternité surtout qu'elle dirige les aspirations de ses enfants. Et, cependant, elle a des prières spéciales pour les choses du temps : contre la peste, la guerre, la famine. Et tous les jours les prêtres offrent le saint sacrifice pour que cet enfant soit conservé à la tendresse de son père et de sa mère; pour que ce père, cette mère soient conservés à la tendresse de cet enfant.

» L'Église, elle a surtout des invocations solennelles pour les solennelles douleurs. Et quand les douleurs s'élèvent à la hauteur des calamités publiques, ses prières s'élèvent aussi, et prennent les proportions de ses plus solennelles manifestations. Alors ce n'est pas seulement dans les sanctuaires et sous les voûtes de ses temples qu'elle fait entendre ses supplications et ses cris; c'est dans les rues, c'est sur les places publiques, c'est sous la voûte du ciel qu'elle pousse ses gémissements : *Parce, Domine, parce populo tuo;* « Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple. » — Seigneur, ne nous traitez pas selon nos iniquités; écoutez plutôt vos miséricordes.

» Elle aime surtout dans ces circonstances à invoquer les saints, qui, jouissant du bonheur de l'éternité, ont cependant connu les amertumes de la vie, et ne sont pas insensibles, les siècles en font foi, aux intercessions de leurs frères malheureux. Et voilà pourquoi les reliques des saints solennellement portées, au milieu des invocations de tous ceux qui demandent pitié, grâce, secours, ont surtout été la dévotion préférée de l'Église.

» Il semble, en effet, qu'une vertu secrète s'échappant de ces restes sacrés, que de saintes âmes ont sanctifiés, l'air en soit purifié.

» Les annales de l'Église nous ont transmis ces faits merveilleux, qui nous font voir les fléaux les plus destructeurs cessant au passage de ces ossements glorieux..... »

† JACQUES-ANTOINE, évêque d'Amiens.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Chers associés, qui prenez tant d'intérêt à notre Œuvre, voici une nouvelle faveur, un nouveau bref de Rome; nous vous le traduisons sans préliminaires ni commentaires. Lisez-le, et jugez de notre joie :

PIE IX

POUR EN CONSERVER LE PERPÉTUEL SOUVENIR.

Notre Vénérable Frère Louis-Eugène Regnault, évêque de Chartres, nous a exposé que dans sa ville de Chartres a été fondée, il y a douze ans, une école de clercs, où les pieuses largesses des fidèles entretiennent des jeunes gens pauvres appelés à se consacrer à Dieu, et à qui des prêtres donnent l'éducation convenable à la jeunesse ecclésiastique; et que cette école a pris de tels accroissements, qu'on y compte soixante-douze clercs. Ce même Vénérable Frère nous a fait savoir qu'en vue de seconder le zèle et des prêtres et des clercs dans l'accomplissement de leurs devoirs réciproques, il a canoniquement érigé la communauté qu'ils forment entre eux sous le titre de « Prêtres-Clercs de Notre-Dame de Chartres. » Delà ses instantes supplications pour que nous daignions user de la libéralité apostolique en faveur des membres de cette communauté et leur ouvrir les trésors des faveurs célestes. Nous, n'ayant rien plus à cœur que la bonne et sainte éducation de ceux qui dès le premier âge sont appelés comme Aaron au service du Seigneur dans le sanctuaire; de plus, désirant encourager de nouveau le zèle des prêtres qui consacrent leurs soins à une œuvre si salutaire, Nous avons voulu accéder aux prières et aux vœux de notre Vénérable Frère et y répondre comme il suit.

Donc, par la miséricorde du Dieu Tout-Puissant et de l'autorité des saints apôtres Pierre et Paul, nous accordons dans le Seigneur :

Indulgence plénière *à tous les prêtres et les clercs* qui entreront à l'avenir dans la dite communauté;

Indulgence plénière aussi, à l'article de la mort, *aux prêtres et aux clercs*, tant ceux qui sont inscrits que ceux qui le seront par la suite, pourvu que, s'ils ne peuvent se confesser ni communier, ils soient vraiment contrits et prononcent le saint nom de Jésus, s'ils le peuvent, sinon, qu'ils l'invoquent pieusement dans leur cœur;

Indulgence plénière *aux clercs* présents et futurs de la dite communauté, aux fêtes suivantes de la sainte Vierge : l'Immaculée-Conception, la Nativité, l'Annonciation, la Purification et l'Assomption; puis aux fêtes des saints apôtres Pierre et Paul, de saint Louis de Gonzague et de saint Stanislas Kostka;

Indulgence de sept ans et de sept quarantaines aux *clercs* susdits, un jour de chaque mois où, pénitents et confessés, ils se seront approchés de la sainte communion;

Indulgence plénière aux *prêtres* présents et futurs de la dite communauté à la fête des saints apôtres Pierre et Paul et un autre jour de l'année à leur choix;

Enfin, indulgence de cent jours aux *prêtres* plus haut désignés, pour toute bonne action, quelle qu'elle soit, qui sera selon le but de la pieuse communauté et de l'établissement.

Toutes ces indulgences sont applicables par voie de suffrage aux âmes du purgatoire.

Nonobstant toutes dispositions contraires, les présentes vaudront à perpétuité.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 3 juillet 1866, la vingt-unième année de notre pontificat.

Signé : le cardinal

(Locus sigilli). PARACCIANI CLARELLI.

Pour plus de brièveté dans la traduction de ce bref, nous avons passé sous silence certains détails répétés que nous résumerous ici en disant que les indulgences plénières sont accordées aux *conditions ordinaires.*

OUVERTURE DU CHŒUR DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES. — C'est le lundi 23 juillet, que les premiers coups de marteau se sont fait entendre à l'entrée du chœur de la cathédrale pour une démolition importante. Les deux massifs, œuvre d'un nommé P. Berruer, qui en 1769 avaient remplacé un magnifique jubé du XIIIe siècle, sont enlevés avec leurs tableaux sculptés et leurs colossales mais vilaines statues. La vaste grille de fer, *assez bien faite,* dit un archéologue distingué, et qui coûta jadis 23,000 francs, disparaît comme les massifs, les bas-reliefs qu'ils soutiennent et les premières stalles. Ce dégagement de l'entrée du chœur répond au vœu général des fidèles qui désiraient jouir plus librement de la vue des cérémonies sacrées; c'est le produit de leurs souscriptions qui couvrira les frais de ce travail. Puisse-t-il, ce travail, être le prélude des grandes restaurations que sollicite le chœur de la cathédrale de Chartres, le plus vaste qu'il y ait en France, le plus beau peut-être avant 1763, époque où le mauvais goût des architectes lui fit subir de prétendus et déplorables embellissements, après lui avoir fait perdre, au moins à l'intérieur, son admirable aspect.

— La retraite de première communion a été prêchée cette année à la paroisse de Notre-Dame par M. l'abbé Poirier, prêtre d'Alençon, missionnaire apostolique. Le clergé et les fidèles ont pu apprécier dans cette circonstance le zèle et les rares talents de ce prédicateur; aussi sommes-nous heureux d'apprendre qu'il reviendra au milieu de nous pour prêcher l'octave solennelle de la Nativité de la sainte Vierge.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

— *Une personne du diocèse de Coutances :*

« La dernière fois que je vous écrivis, je vous demandai une messe à la crypte pour une jeune fille bien malade; les médecins disaient qu'elle ne pourrait guérir. Elle est très-bien maintenant et elle travaille. Je puis vous dire que nous devons déjà bien des grâces à Notre-Dame de Chartres. »

— *Une dame de Blois :*

« Je suis bien heureuse de vous dire ma reconnaissance pour vos bonnes prières qui ont été exaucées, car je suis guérie des fièvres; j'espère qu'elles ne reviendront plus. Mille remerciments aux clercs qui ont bien voulu faire la neuvaine en mon nom. »

— *Un bon vieillard de B. (diocèse de Cambrai) :*

« La neuvaine que je vous ai demandée est terminée. Notre malade a pu assister à la messe de six heures et y communier; elle va mieux, et tout nous fait espérer qu'elle sera récompensée de sa confiance en Notre-Dame de Chartres. »

— *Un frère des écoles chrétiennes (diocèse d'Orléans) :*

« Depuis le 31 mai, jour auquel le cher frère A. a bien voulu me

faire recommander aux prières de votre communauté, j'ai commencé une neuvaine à N.-D. de Chartres que j'ai renouvelée plusieurs fois. Je n'ai pas tardé à éprouver qu'on n'invoque pas Marie en vain. Peu de jours après, les douleurs que j'éprouvais au genou ont cessé; et quoique le médecin m'eût ordonné de ne plus faire la classe, j'ai pu la continuer, grâce à la puissante intercession de Notre-Dame. »

— *Un officier d'artillerie dans l'armée pontificale nous écrit :*

ŒUVRE DES PORTRAITS DU SAINT-PÈRE.

« Cette œuvre, établie aujourd'hui dans plusieurs diocèses de France, a pour but de répandre la notion du Saint-Père parmi le peuple en y propageant son portrait. Son organisation est très-simple. Il suffit de trouver au centre du diocèse une personne dévouée à la cause, un laïque de préférence, qui se charge d'avoir un dépôt de ces portraits et de les tenir à la disposition de ceux qui désirent les distribuer.

Cette distribution se fait *gratuitement* dans les familles pauvres, à la seule condition que le portrait sera *désiré* (et *en aucune manière imposé)* et de plus qu'il sera suspendu, avec ou sans cadre, dans la chambre principale de la famille.

Dans plusieurs diocèses, celui de Nevers en particulier, on voulut donner à cette œuvre un caractère plus spécialement religieux et on fit ajouter au bas de chaque portrait la petite prière : « Marie conçue sans péché, priez pour N. S. Père le Pape et pour l'Eglise. » On ajouta dès lors aux conditions ci-dessus celle qu'un membre au moins de la famille *réciterait chaque soir, au nom de tous,* cette petite invocation.

Cette œuvre paraît vraiment bénie de Dieu; partout où elle a été introduite elle a produit les plus heureux résultats. Plus d'un, en voyant la figure si douce et si paternelle de Pie IX a senti tomber ses préjugés.

« Oh! cet homme-là ne peut pas être un mauvais homme, comme on le dit, s'écriait un jour naïvement un ouvrier en recevant un portrait. »... Et l'engagement de réciter la petite invocation pour le Pape a souvent empêché la famille d'aller se coucher sans un signe de croix!...

Par suite de circonstances particulières l'on peut se procurer de magnifiques portraits du pape au prix minime de 7 fr. le cent, chez M. A. Le Clère, libraire du pape et de l'évêché, rue Cassette, à Paris. — Ce portrait provient d'une gravure faite à Rome par un très-habile artiste. La planche en fut donnée par le saint Père au denier de Saint-Pierre de Belgique qui, après en avoir fait tirer un nombre considérable d'exemplaires, l'a cédée au comité catholique de Paris. Elle fut alors confiée à M. Le Clère qui abandonne tout profit sur le tirage. (De là l'excessif bon marché).

A Nevers, pour faciliter encore davantage la propagation, quelques laïques zélés eurent la pensée, à l'aide d'un petit sacrifice personnel, de faire en sorte que les portraits pussent être livrés au chiffre *rond* de 5 fr. le cent aux personnes pieuses qui désirent les distribuer (se chargeant en même temps des frais de port, emballage, etc., comme aussi de ceux résultant de l'addition de la petite prière). Ce petit moyen fut pleinement justifié par le succès. »

— Voici maintenant un extrait d'une lettre fort intéressante adressée par un missionnaire, enfant de Notre-Dame de Chartres, à son frère, curé dans notre diocèse. Nos abonnés, habitués à la lecture des *Annales de la propagation de la Foi,* étudient toujours avec bonheur des documents venus de si loin sur l'état des peuples dont ils demandent la conversion : d'ailleurs le sujet traité dans ces pages est une des malheureuses questions à l'ordre du jour, le choléra. Nous espérons insérer par la suite plusieurs lettres du même missionnaire, écrites à une date plus rapprochée de nous. Cet ecclésiastique, notre intime ami, se recommande instamment aux prières de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. L'ABBÉ CIROU,

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE A MYSORE (INDES-ORIENTALES).

21 juin 1863.

Le choléra a fait de terribles ravages à Mysore, cette année. Pour moi et mon cher confrère, il nous a à peu près respectés, sauf quelques coliques. Mais tous n'ont pas été aussi heureux. Près de trois mille personnes sont mortes victimes de ce terrible fléau. La dixième partie de la population a été attaquée. Mon confrère a été le principal docteur dans cette circonstance. Du matin au soir notre maison était assiégée par une foule de visiteurs. Chrétiens, païens, turcs, protestants, tout le monde accourait chercher des remèdes. C'était curieux de voir de gros païens ou de fiers turcs se jeter à nos pieds, en disant : Vous êtes notre père, notre mère, notre vie, notre *Siva* (notre Dieu). Un jour, un grand turc fut attaqué, c'était le fleuriste du roi, vingt sages s'assemblèrent autour du mourant pour délibérer. Tous furent d'avis qu'on suivît en tout point les prescriptions du prêtre catholique. Lui seul, disaient-ils, en a guéri plus que tous les docteurs ensemble (et c'était vrai). Après qu'on lui eût administré le remède, le malade se trouva mieux, et il finit par guérir. A l'occasion du choléra, les païens ont invoqué tous leurs dieux, pour chasser la mauvaise déesse. C'était tous les jours un tintamarre horrible et impossible à décrire. J'ai vu une fois une de ces processions; ça ressemble beaucoup à une mascarade de nos campagnes. En tête de la procession marchait en long et en large, comme un homme ivre, un gros païen, avec un grand sabre dont il frappait l'air, afin de poursuivre la déesse. Après lui venaient des femmes consacrées à toutes les débauches des temples et qui passaient pour être possédées. Leur vue porterait assez à le croire. Leurs cheveux en désordre leur tombaient comme des serpents sur les épaules et la poitrine; elles exécutaient des danses infernales tout le long des rues, tournant comme des toupies et s'agitant réellement comme des possédées. Ensuite on voyait paraître la divinité portée sur un brancard et entourée de torches enflammées et de cassolettes, d'encens, etc., etc. Enfin la multitude suivait en poussant des hurlements à faire rire tous les diables, et accompagnant ces cris effrénés de tambours, de flûtes, de cornets, de barres de fer, et de tout ce qui peut produire quelque son. Quand la procession passa sous nos fenêtres, je fus saisi d'horreur à la vue de ces femmes échevelées, L'une d'elles se trouvait devant moi, étendue par terre, comme morte; l'esprit la possédait; on lui cas-

sait des cocos (c'est gros et dur comme une boule à jouer) sur le corps. Il y avait de quoi la tuer mille fois. Enfin la fille de Satan se réveilla, et la procession qui s'était arrêtée, reprit sa route. Pendant plus d'un mois, on n'entendait de tous côtés que ces processions. Mais ordinairement il n'y a pas beaucoup de monde; ce sont quelques badauds qui parcourent les rues en hurlant avec leurs grimaçantes divinités. Ces divinités sont des animaux comme ceux qui sont aux gouttières de l'église de Dancé (1). Pauvre peuple, ses dieux sont de bois, de pierre ou d'argent. Ils ont des pieds et ne marchent pas, ils ont des oreilles et n'entendent pas, malgré le tapage de leurs adorateurs.

Nos chers chrétiens, pendant que leurs compatriotes invoquaient leurs démons, ont levé les mains vers le ciel, et crié vers le Dieu de toute miséricorde. Tous les soirs, durant neuf jours, l'église était remplie de fidèles adorateurs. Prosternés la face contre terre, ils conjuraient le souverain Maître d'avoir pitié de son peuple, et de détourner d'eux la juste colère. Nous chantions avec nos petits enfants indiens : *Parce Domine, etc.*, et notre divin Sauveur exposé sur le saint autel nous bénissait tous avec amour.

Le dernier jour de la neuvaine, une grande procession en l'honneur de saint Sébastien a terminé ces pieuses prières. Dès le matin de ce jour, les chrétiens firent de grands préparatifs. Trois brancards, semblables à de véritables autels, destinés à recevoir les statues de Notre-Seigneur, de la Sainte-Vierge et de saint Sébastien, furent ornés de magnifiques guirlandes de fleurs. (Je n'ai jamais vu rien de si beau, en fait de guirlandes, en Europe.) Les statues furent posées sur ces trônes brillants qui répandaient au loin la plus douce odeur. Le soir, à neuf heures, la procession s'organisa. Le P. Gasnier, mon confrère, armé de son grand bâton, faisait le maître de cérémonies. Moi j'étais l'officiant. Quand toutes les torches furent allumées, la musique royale vint me chercher à notre maison, où j'avais revêtu le surplis et la chape. Arrivé devant l'église, j'encensai les trois statues et bénis les fleurs qui ornaient leurs trônes. Alors la procession se mit en marche; ce ne sont pas des fêtes bien alignées comme dans nos processions de France. Après les musiciens qui ouvraient la marche, venaient tous les hommes catholiques; les uns lançaient des fusées en l'air, faisaient toutes sortes de feux d'artifice, tiraient des coups de fusil, etc., etc.; les autres, plus pacifiques et plus religieux, formaient des groupes devant les brancards et chantaient en tamoul les litanies de la Sainte-Vierge et des saints. Aux deux côtés de chaque statue se tenaient des enfants, des jeunes gens qui portaient des torches enflammées. Les brancards étaient portés par des païens, recueillis comme de saints personnages. Une foule de femmes et d'enfants se pressait sous les trônes des statues, comme pour s'abriter sous la protection de Jésus, de Marie et de saint Sébastien. Derrière le dernier brancard je marchais accompagné de deux petits disciples. Deux hommes

(1) Dancé (Orne) est la paroisse natale de M. l'abbé Cirou qui toutefois a fait ses études dans les séminaires de Chartres et reste inscrit sur la liste des prêtres de notre diocèse.

portaient devant moi deux énormes torches longues d'un mètre, et qui me suffoquaient de temps à autre par leur épaisse fumée et leur forte odeur d'huile. J'étais suivi des femmes chrétiennes et des jeunes filles qui récitaient le chapelet, les litanies et toutes sortes de prières en tamoul. Nos chrétiens ne sont pas nombreux à Mysore (huit ou neuf cents seulement). Quand tous seraient venus à cette procession, ce qui est impossible, la foule n'aurait pas été très-importante; cependant il y avait plus de quatre mille personnes. Païens, protestants, turcs, tous venaient prier le Dieu des catholiques d'avoir pitié d'eux et de faire cesser le choléra. Les turcs étaient venus nous supplier de passer dans leur rue. Les jeunes filles païennes jetaient des fleurs aux pieds de la vierge d'Israël. Les mères chrétiennes et païennes, portant leurs enfants dans leurs bras, venaient les présenter à Marie afin qu'elle les préservât du mal. Devant le brancard de la Sainte-Vierge, que je suivais, je vis un pauvre homme n'ayant pour tout vêtement qu'une croix au cou et une toile autour des reins. Il se prosternait devant Celle qui est le salut des malades, et portait dans ses bras un petit enfant tout nu atteint du choléra. Ça fendait le cœur de le voir et de l'entendre; je ne pus retenir mes larmes. Sa foi a été récompensée, car son enfant est plein de vie. A dix heures et demie, la procession était finie, et nous rentrions à l'église.

Depuis cette procession, les chrétiens ont été épargnés par le fléau qui a encore sévi pendant plusieurs semaines autour de nous. Béni soit le Dieu père des miséricordes et le Dieu de toute consolation qui a eu pitié de nous.

BIBLIOGRAPHIE.

LE DOUTE ET SES VICTIMES DANS LE SIÈCLE PRÉSENT,

Par M. l'abbé Louis Baunard, chanoine honoraire d'Orléans, docteur en théologie, docteur ès-lettres. Un beau volume in-8. Prix : 4 fr. 50 (1).

Notre âge est tourmenté d'un mal ardent et vague que nos pères n'ont pas connu : ce mal, c'est le doute. M. l'abbé Baunard, en racontant les œuvres, la vie et la mort des plus illustres victimes de ce mal funeste, s'est proposé non-seulement d'offrir une suite de récits intéressants et instructifs, il a voulu surtout que la peinture de ces déplorables égarements pût devenir un avertissement salutaire pour ceux qui sont sur la pente fatale du doute. C'est dans ce dessein que l'auteur fait comparaître, pour leur faire porter en faveur de la religion le témoignage de leurs souffrances, de leurs remords et de leurs regrets : Jouffroy, Maine de Biran, George Farcy, Scherer, lord Byron, Schiller, Léopardi, Alfred de Musset, Hégésippe Moreau, etc., etc. Ces vies intimes, retracées avec une sincérité et une émotion qui gagne le lecteur, sont précédées d'une brillante introduction, où sont exposés avec un rare talent d'analyse la nature du doute, ses causes et ses effets. L'auteur démontre, dans un dernier chapitre, quel est l'unique remède aux souffrances des victimes du doute.

L'abbé Goussard.

(1) Paris, librairie Adrien Le Clère et Cᵉ, rue Cassette, et chez les principaux libraires des départements.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de Gouverneur.

Dixième année.

9e NUMÉRO. SEPTEMBRE 1866

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FLEURS DES SAINTS.

SAINTE CLAIRE.

(Suite et fin.)

Sainte Claire, en se donnant tout à Dieu, en renonçant, pour se consacrer à lui, aux joies pures et calmes du foyer domestique, n'avait point brisé pour cela les liens sacrés de la famille, ni étouffé les tendres sentiments qui l'unissaient aux auteurs de ses jours. Ils avaient pris au contraire une force d'autant plus grande, que la charité divine en était la source et le perpétuel aliment. Aussi fit-elle descendre sur tous les siens, par la ferveur de ses prières, les plus précieuses bénédictions. Son père, le comte *Favorino*, après avoir mené une vie très-édifiante, mourut saintement; et sa mère, *Ortolona*, vint avec Béatrix, sa troisième fille, la rejoindre dans la solitude de Saint-Damien, afin d'y embrasser la règle que saint François avait donnée aux *pauvres Dames*. L'austérité de cette règle répondait au zèle ardent de Claire et de ses filles, pour la pénitence et la pratique de la perfection évangélique. Ce qui explique les belles paroles de la sainte abbesse au pape Grégoire IX, quand celui-ci, effrayé de voir des religieuses vivant dans une si étroite clôture, attendre uniquement de la charité leur subsistance quotidienne, lui proposait de la relever du vœu qu'elle en avait fait. « Saint Père, » répondit-elle, je serais heureuse d'être absoute de mes péchés, » mais je ne veux pas *d'absolution* pour ne pas suivre les conseils » de Dieu. »

Ce privilége unique de la *très-haute et très-sainte pauvreté*, le seul qui n'eût pas jusqu'alors été demandé au Vicaire de Jésus-Christ;

Claire l'obtint à force d'instances, de sollicitations, de lettres et de prières, d'Innocent IV, le successeur de Grégoire IX. Admirable persévérance qui lui valut de la part d'Alexandre IV, les titres magnifiques de *Duchesse des humbles,* et de *Princesse des pauvres* (1). Surprenantes antithèses dont le monde ignore le sens, mais qui fait palpiter de joie le cœur des vrais chrétiens.

Avant que le patriarche d'Assise eut rendu définitifs les réglements du second ordre Franciscain, Claire, éprouvant un vif désir de revoir encore une fois le béni sanctuaire de Notre-Dame-des-Anges, fit demander cette faveur au saint fondateur qui, sur les pressantes représentations de ses religieux, lui accorda ce qu'elle souhaitait.

Au jour fixé par lui, deux frères Mineurs vinrent chercher Claire qui les suivit à la *Portioncule* avec une de ses compagnes. Après une longue et fervente prière aux pieds de la Madone, toutes deux se dirigèrent, conduites par François, vers la salle où celui-ci avait fait servir sur la terre nue, suivant sa coutume, un frugal repas.

« Des légumes grossiers, quelques débris de pain,
Et de l'eau pour boisson, c'était tout le festin.
On s'agenouille, on prie, on s'assied en silence
Pour le repas bénit. Mais devant qu'il commence,
Devant qu'au premier mets on ait porté la main,
Saint François tout-à-coup, plein d'un feu surhumain,
Parle de Dieu, des saints, des splendeurs éternelles,
Avec de tels accents, des paroles si belles,
Un si brûlant désir du céleste séjour,
Que tous les assistants, blessés du même amour,
Sont ravis en esprit et tombent en extase.
Et telle était l'ardeur du feu qui les embrase,
Qu'il rayonnait au loin, et que les gens du lieu
Se signaient en disant : « Tout le cloître est en feu. »
Mais c'était le reflet de ces divines flammes
Que l'Esprit-Saint allume et qui brûlent les âmes.

Ils revinrent enfin au terrestre séjour;
Mais, de grâce abreuvés, rassasiés d'amour,
Ils ne purent rien prendre, et sans manger ni boire,
Ils s'éloignèrent tous de l'humble réfectoire.
Alors François, voyant sainte Claire à genoux :
« Allez, » dit-il, « ma sœur, le ciel est avec vous,
» Et vous serez toujours ma fille bien-aimée! »
Et l'épouse de Dieu, d'amour tout embaumée,

(1) Bulle de la canonisation de sainte Claire.

Regagna son couvent, et jusqu'à son trépas
Garda le souvenir de ce divin repas. » (1).

Fidèle disciple du *stigmatisé de l'Alverne*, Claire avait pour la passion du Sauveur une dévotion que trahissaient les larmes brûlantes qui coulaient de ses yeux, lorsqu'elle en méditait les douloureuses phases, ou qu'elle excitait ses filles spirituelles à marcher sur les traces du divin crucifié. « Les souffrances » d'un Dieu, leur disait-elle souvent, voilà votre plus doux asile. » — La pauvreté, voilà votre richesse. — La couronne d'épines, » voilà votre diadème de gloire, le seul qui doive orner vos » fronts. » Le seigneur, en récompense de l'ardent amour de notre sainte pour le mystère de la Rédemption, permettait que le signe de la croix formé par ses mains bénies, guérît les malades ou opérât de merveilleuses multiplications. En voici un saisissant exemple. Le pape Grégoire IX étant venu visiter le couvent des *Pauvres Dames*, dit à Claire de bénir les tables avant le dîner de la communauté. La sainte abbesse s'en défendit longtemps, mais elle dut céder devant l'ordre formel du pontife; alors, s'inclinant profondément devant lui, elle se mit à genoux et fit sur les tables le signe de la croix. Aussitôt on vit avec admiration, ce signe salutaire imprimé sur tous les pains qu'on y avait déposés, et qui se divisèrent en autant de morceaux qu'il y avait de personnes à prendre part au repas.

Rien de plus naïf et de plus tendre que le culte rendu par Claire au saint Enfant-Jésus, qui lui accordait en échange les plus délicieuses faveurs. Ses historiens rapportent qu'une nuit de Noël, comme elle était restée seule avec ses souffrances dans sa pauvre cellule, elle dit en soupirant au Dieu de son cœur : « Voyez, mon » doux maître, comme je suis délaissée! » Au même moment, celui pour lequel il n'y a point de distance, ouvrit miraculeusement les oreilles de la malade, de sorte qu'elle entendit les frères chanter l'office dans l'église de Sainte-Marie-des-Anges; et au matin, lorsque ses filles vinrent la voir, elle s'écria : « Béni soit » mon Seigneur Jésus-Christ qui a daigné me consoler dans ma » solitude, et me visiter pendant votre absence. » Une autre fois, la bienheureuse Aimée, jeune sœur qui la servait dans ses infirmités, ayant été obligée de la laisser quelques instants, fut très-surprise quand elle revint auprès d'elle, de la trouver toute rayon-

(1) Ces vers sont empruntés au délicieux ouvrage composé par le comte A. de Ségur, sous le titre de *Poème de saint François*. On peut se le procurer à la librairie de Poussielgue-Rusand, Paris, 27, rue Cassette.

nante de joie. « Qu'avez-vous donc, mère chérie, lui dit-elle, et » quel bonheur inconnu change en ce moment votre visage que » j'avais vu naguère si abattu par la violence du mal? — Ma » fille bien-aimée, lui répondit la sainte, avec cette touchante » simplicité qui était le fond de son caractère, comment ne pas » me réjouir, puisque je tiens entre mes bras ce doux Jésus qui » fait le bonheur de mon âme? » A ces mots la sœur tombe à genoux; au même moment Dieu inonde son cœur innocent des douceurs de sa présence sensible, et la bénit pour les soins assidus qu'elle prodigue chaque jour à son épouse privilégiée.

La pensée d'un Dieu naissant dans une pauvre crèche, et n'ayant pour mourir d'autre appui que le bois de la croix, lui rendait aimable et chère la vie si dure qu'elle avait embrassée : ses mortifications étaient extrêmes, elle avait trois affreux cilices (1) qu'elle portait tour-à-tour sous sa robe de bure. Elle se riait des souffrances corporelles; et la joie céleste qui surabondait dans son âme, rayonnait alors sur sa figure tranquille. Quand elle ne pouvait marcher, elle s'asseyait sur son lit de douleurs, et filait du lin avec une très-grande délicatesse; puis avec cette toile très-fine, elle faisait des corporaux qu'elle envoyait, dans des bourses de soie ou de pourpre, aux pauvres églises de la vallée de Spolète et des montagnes d'Assise (2).

Le pinceau des artistes chrétiens a popularisé cette foi vive et cette vénération profonde de sainte Claire envers le très-saint Sacrement de l'autel! — Voici le trait de sa vie dont ils se sont inspirés. L'empereur Frédéric, tyran impie et cruel, après avoir rassemblé des rives orientales, les débris de l'ancienne race Sarrasine, leur avait donné en Italie l'ancienne forteresse de *Nocera dei Mori*, d'où ces ennemis du Christ et de son Église, étendaient leurs ravages dans la vallée de Spolète. Devenant chaque jour plus entreprenants par l'impunité, ils s'avancèrent même jusqu'aux portes d'Assise, et entourèrent de leurs cris et de leur fureur le monastère de Saint-Damien. A cette vue, le cœur des Pauvres Dames fondit d'épouvante; elles se réfugièrent auprès du lit de leur mère malade, lui confiant le sujet de leur juste frayeur. Claire se lève, prend l'ostensoir

(1) L'un de ces cilices est précieusement conservé par les Clarisses d'Assise; son aspérité est si grande, écrivait il y a peu d'années la sainte abbesse de ce monastère, qu'on ne peut le prendre sans se piquer les doigts, ni le baiser sans se déchirer les lèvres.

(2) Comment s'empêcher, quand on lit ces détails, de recommander aux prières de sainte Claire l'œuvre des Tabernacles.

d'ivoire et d'argent où était la sainte hostie, le place sur le seuil de la porte à la vue de l'ennemi, et, prosternée la face contre terre, elle dit avec abondance de larmes à son bien-aimé Jésus : « Voulez-vous, ô mon Dieu, livrer entre les mains des infidèles » vos servantes sans défense, que j'ai nourries dans votre saint » amour? Protégez-les, puisque moi, leur mère, je ne puis rien » dans un si grand péril. » Alors elle entendit une voix argentine qui lui disait : « Je vous protégerai toujours. » Elle pria aussi pour la ville d'Assise, et le Seigneur lui promit qu'elle serait épargnée. Claire se releva alors..... et les Sarrasins prirent la fuite.

Dieu permit que, malgré ses maladies continuelles, sa vie se prolongeât jusqu'à soixante ans, afin qu'elle pût affermir l'ordre des Pauvres Dames, et en étendre au loin les verdoyants rameaux. Elle écrivit à sainte Agnès, princesse de Bohême, des lettres remplies de cet esprit à la fois tendre et austère, qui est le caractère distinctif de la grande famille franciscaine. Elle soutint aussi par ses conseils la bienheureuse Ermentrude, que le monastère de Bruges en Belgique s'honore d'avoir eue pour fondatrice; enfin il nous reste de sainte Claire, l'admirable testament dans lequel elle laisse pour tout héritage à ses filles la sublime pauvreté!

Cependant vers la fin de juillet de l'année 1251, un bruit sinistre se répandit dans la ville d'Assise, et parvint même jusqu'à Pérouse, où se trouvait alors le pape Innocent IV. *La sainte abbesse des Pauvres Dames se meurt !*... A cette nouvelle, le souverain Pontife se transporta à Saint-Damien. Claire, en le voyant s'approcher de sa misérable couche, leva sur lui ses yeux, dont pour la première fois l'on put connaître la couleur, et d'une voix angélique demanda au Pontife la rémission de tous ses péchés.

« Que je voudrais, répondit celui-ci, n'avoir besoin que d'un » tel pardon, » et, en disant ces mots, il lui donna l'indulgence qu'elle désirait, avec sa bénédiction apostolique.

Pendant une agonie de plusieurs jours, Claire ne cessa d'être unie à son Dieu. « *Frère très-cher*, dit-elle au bienheureux Reinaldus » qui l'exhortait à la patience, *depuis que par le ministère de* » *son grand serviteur François, j'ai goûté l'amertume du calice* » *de mon bien-aimé Sauveur, aucune peine ne m'a été impor-* » *tune; aucune pénitence ne m'a paru difficile; aucune maladie* » *ne m'a semblé douloureuse!* » Elle se fit ensuite lire la passion de Notre-Seigneur, pour enflammer son courage. Après l'avoir écoutée avec un saint respect : » Va, mon âme, murmura-t-elle; » va sûrement, tu as un bon guide pour faire ce voyage. » Une

des sœurs lui ayant demandé ce qu'elle voulait : « Je parle à ma » bienheureuse âme, » lui répondit-elle, et se tournant vers la douce Agnès qui ne pouvait retenir ses larmes : « Ne voyez-vous » pas entrer le roi de gloire, ô ma fille! » Agnès regarda du côté de la porte, et aperçut en effet Notre-Seigneur suivi d'une procession de vierges vêtues de blanc avec des couronnes d'or sur leur tête. Mais l'une d'elles paraissait plus belle et plus resplendissante, c'était l'Immaculée Marie!... Elle s'approcha de la mourante et l'embrassa avec tendresse. Or le lendemain 11 août, Claire entra dans la gloire éternelle. Ses obsèques furent un triomphe; le pape voulait faire célébrer l'office des vierges, tant il croyait à sa béatitude, et le peuple chantait cette antienne que nous répétons ici du fond de notre cœur :

Nous vous saluons, mère d'humilité,
Servante du crucifié,
A la céleste gloire faites-nous parvenir.
Amen.

Un terciaire franciscain.

UN COMBAT SINGULIER.

En temps de guerre, peut-on parler d'autre chose? Et tout article qui ne traite pas du fusil à aiguille, du fusil à culasse, ou d'engins meurtriers, ne court-il pas la chance malheureuse de tomber des mains du lecteur, qui

Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort?

Parlons guerre, puisque l'ordre du jour le veut. Il y a deux choses dans la guerre : attaquer et se défendre; ici dans l'espèce, il s'agit de défense, et l'attaque n'est mentionnée que pour faire apprécier la défense. Pour décider des plus graves intérêts, on s'en remettait autrefois à quelques combattants : Goliath, seul des Philistins, provoqua un guerrier des phalanges d'Israël; aux Horaces et aux Curiaces fut confiée l'affaire de la suprématie entre Rome et Albe. — *Le combat singulier* remplaçait la bataille générale; et dans le cas présent il est question *d'un combat singulier.*

Vous désirez connaître les deux antagonistes? Écoutez : L'un se nomme *Légion,* comme ce démon de l'Évangile qui possédait un homme délivré par le Seigneur Jésus-Christ : « Je m'appelle Légion, » disait-il, parce que beaucoup de démons étaient entrés dans cet homme (Luc, VIII, 30). Le premier antagoniste,

qui a jeté le gant, se nomme *Légion;* c'est la rédaction d'un certain journal (je ne sais trop s'il est encore au nombre des vivants) sous le titre : *La Vie Parisienne.*

L'autre antagoniste est un guerrier, vrai lutteur cette fois; aussi est-il seul contre la Légion. Avec une égale habileté, il manie le sabre, le révolver ou le fusil; comme David, en son enfance, il portait la houlette à la suite de son troupeau; depuis, il a étudié; dans un bureau du ministère, il tenait assez bien sa plume. Aujourd'hui, pour l'honneur, la justice et la religion, il se sert de tout; sabre ou plume, encre ou plomb, rien ne reste inutile; il s'arme différemment, selon que besoin est, selon que les circonstances l'exigent. Il est zouave, et je ne sache pas qu'il y ait incompatibilité entre la qualité de zouave et tous les nobles sentiments; il est zouave pontifical, mais cela n'empêche pas de se défendre hardiment, quand on est de taille et quand on a raison. Le nom du second antagoniste est Maximin Giraud.

Or bien, il y aura de cela tantôt huit à neuf mois, ce certain journal, qui se croit de l'esprit et du bon ton, parce qu'il s'intitule *la Vie Parisienne*, après avoir longuement rêvé son plan, préparé pendant quinze jours son improvisation, étudié ses allusions et ses petites malices, relu saint Paul et La Fontaine, sans oublier sa grammaire, publiait un éloquent article qui débutait ainsi :

« *Il n'est personne qui ne croie au miracle de la Salette,*
» *rien de plus naturel; mais ce qui est vraiment surnaturel,*
» *c'est ce qui arrive depuis. On nous assure que le petit bon-*
» *homme (devenu grand aujourd'hui) qui en a été témoin, refuse*
» *positivement de croire que c'est arrivé.* »

« *Il n'est personne qui ne croie au miracle de la Salette* »; pourquoi donc en parler si légèrement, contre le sens commun? « *Rien de plus naturel* » ; sans doute, quand un fait même surnaturel, comme un miracle, est bien constaté et revêtu des caractères inimitables de la vérité, rien de plus naturel que d'y croire. « *On nous assure que le petit bonhomme...* » plus loin ce sera « *le petit serpent* » ; quelle distinction de langage, messieurs ! « *Le petit bonhomme (devenu grand aujourd'hui)* » ; oui certes; si je ne me trompe, en 1846 Maximin Giraud avait onze ans; comptez, messieurs. Eh bien! d'un homme de trente ans, d'un homme instruit, d'un homme honorable, d'un simple honnête homme, on ne parle pas ainsi en français. J'ignore si l'impolitesse est de *la vie chinoise* ou *tartare;* mais je ne la

croyais pas de *la vie parisienne*, et j'avais appris dans mon enfance que

Le lecteur français veut être respecté.

De vrai, l'auteur de l'article ne tient pas précisément à parler français, car il ajoute : « *le petit bonhomme devenu grand* » *aujourd'hui*, *qui en a été témoin, refuse positivement de* » *croire que c'est arrivé.* »

Là-dessus, voici M. Maximin Giraud, à l'âge de trente ans accomplis, en pleine possession de ses facultés, libre et indépendant, qui, loin de refuser positivement de croire à ce qu'il a vu et entendu sur la sainte montagne, affirme positivement être *prêt à donner sa vie,* pour soutenir et défendre la vérité de ce grand événement.

Le berger de la Salette n'avait rien écrit jusqu'à ce jour sur l'apparition dont il a été honoré, lorsque, à la suite de l'article cité, des consciences s'inquiétèrent, des lettres nombreuses arrivèrent, sollicitant une réponse.

« Cette réponse, je ne crois pas devoir la faire attendre plus » longtemps ; je publie mon modeste travail ; que Dieu lui donne » sa bénédiction. » (Préface.)

Ce travail a pour titre : *Ma profession de foi* sur l'apparition de N.-D. de la Salette. C'est une réponse claire, précise, nettement formulée, avec le calme et la maturité que mérite un tel sujet. Nombre de livres ont paru sur la Salette ; beaucoup sont excellents ; il est difficile de les lire sans être convaincu de la réalité du miracle et de la bonne foi des témoins. Il est plus difficile encore de faire le voyage de la Salette, d'examiner les lieux, d'interroger les habitants, de suivre pas à pas les phases de l'apparition, d'entendre les heureux pélerins qui viennent remercier N.-D. de la Salette des faveurs miraculeuses dont ils se confessent redevables à son intercession, et de ne pas croire. Pourtant, je l'avoue, plus que les livres, plus que le voyage, plus que les récits des pélerins qu'il m'a été donné d'entendre au lieu même, plus que la fontaine qui a coulé ce jour 19 septembre 1846, et qui depuis coule toujours, plus que les *ex-voto* appendus aux murs de l'église, plus que tout, la brochure de M. Maximin Giraud me paraît convaincante.

Elle est parfaitement conçue et rédigée. Nous avons cité une partie de la préface. Après une pieuse dédicace à N.-D. de la Salette, et un remercîment à ses défenseurs, M. Giraud divise son travail en cinq parties.

La *première* est une réponse courte, modérée, polie, à l'article provocateur. Jugez-en :

« Peut-être aurais-je eu lieu d'attendre de mon contradicteur » un langage plus poli, une forme plus courtoise, mais je ne lui » ferai aucun reproche à ce sujet, puisqu'il a désavoué lui-même » des lignes qui ne lui faisaient pas honneur. Que je sois un petit » bonhomme, si bon lui semble : je n'ai jamais eu la prétention » d'être un grand personnage, mais je respecte les autres dans » mon langage et je serais heureux qu'on tînt envers moi la » même conduite. » (Page 13).

Il sait, quand il le faut, employer l'ironie. Le journal avait dit : « *Une société de dames pieuses a résolu d'adopter l'enfant du* » *miracle : on réchauffe en famille le petit serpent.* »

Lisez M. Giraud : « Je n'ai pu m'empêcher de sourire en » voyant avec quelle assurance l'auteur parle de mon adoption » par une société de dames pieuses. Certes, la méprise est singu- » lière, il a confondu un bataillon de zouaves pontificaux avec » une société de dames. Ce n'est pas pour l'avoir vu qu'il avance » un pareil fait. » (Page 14).

Et quand le persifleur attaque son honorabilité : « *Il faut le* » *voir se tenir les côtes de rire quand il voit par hasard le* » *fameux groupe de plâtre où il est représenté, lui et sa sœur,* » *ravi en extase devant une bonne vierge en costume auvergnat.* »

M. Giraud répond : « En présence du groupe de la Salette, je » n'éprouve pas l'hilarité indécente que l'on me prête ; je m'in- » cline, au contraire, avec respect et vénération, en m'humiliant » à la pensée de la grâce insigne que la très-sainte Vierge Marie » Immaculée a daigné accorder à un pauvre pâtre comme moi. » J'ai un groupe dans ma chambre ; je porte sur moi un médaillon » représentant l'apparition de N.-D. de la Salette, renfermant » une parcelle de la pierre sur laquelle la belle Dame, plus bril- » lante que le soleil, était assise. « Je ne dissimulerai point que » dans les dangers et les épreuves de cette vie, j'ai recours à ma » *précieuse relique.* » (Pages 14 et 15).

On avait poussé le sarcasme jusqu'à dire : « *La sœur s'est* » *laissée enfermer dans un couvent où elle prie, la pauvre* » *petite, pour que cela soit arrivé.* »

Après avoir montré, avec la pointe caustique de la bonne compagnie, que les enfants de la Salette ne sont point parents ; que Mélanie s'est faite carmélite de son plein vouloir, malgré sa famille et les habitants de Corps, il ajoute ce mot si chrétien :

« *La pauvre petite* n'oubliera pas dans ses humbles prières celui » qui l'a attaquée dernièrement dans les feuilles publiques. »

Puis, s'oubliant lui-même, M. Maximin Giraud raconte l'apparition du 19 septembre 1846, c'est la *seconde partie*.

La narration est simple, presqu'enfantine; la situation est dépeinte en quelques mots. Toutes les paroles de la *belle Dame en lumière* (car c'est ainsi qu'apparut la très-sainte Vierge), sont citées textuellement : d'abord celles en français, dont les enfants alors ne savaient pas un mot et qu'ils retinrent cependant et qu'ils répétèrent avec exactitude, chacun de leur côté, bien que séparés pendant trois mois environ, à partir du lendemain de l'apparition; puis les paroles en patois; elles sont accompagnées d'une traduction française en regard.

La *troisième partie* refute les principales objections faites aux enfants de la Salette. Elles se réduisent à trois chefs :

On les a pris pour des enfants astucieux.

On les a considérés comme des êtres d'une simplicité qui approche de l'idiotisme.

Enfin plusieurs, leur refusant du même coup le génie et la stupidité, n'ont vu en eux que les spectateurs stupéfaits d'un phénomène naturel.

Il est curieux de recourir à des explications contradictoires pour résoudre le même problème. M. Giraud le fait, le fait très-bien; il est concis, pressant, décisif; il faut se rendre. Ne citons que quelques phrases : « Lorsqu'on me fait assez rusé pour inventer une telle fourberie, veut-on que je sois assez stupide » pour la tourner contre mes intérêts? Ce serait allier à une » grande finesse une extrême bêtise : deux choses qui ne se » marieront jamais ensemble. Si j'ai couru après la fortune, la » gloire et le plaisir, il faut convenir que je me suis perdu en » chemin; je le dis sans regret, je n'ai rien trouvé de tout cela. » Je dis plus, mon témoignage a toujours été la cause de toutes » mes vicissitudes. Que ne m'a-t-on laissé dans mes montagnes? » ma carrière moins agitée m'aurait procuré plus de joie; je » n'aurais point connu, auprès de mes compatriotes, ce qu'il en » coûte de vivre parmi des étrangers, et le pain noir de mon » village ne m'aurait pas manqué si souvent que la nourriture » plus recherchée des grandes villes. Je dis plus encore : je serais » riche à l'heure qu'il est, si j'avais eu la lâche complaisance de » me démentir. » (Page 29.)

Dans la *quatrième partie* prennent place quelques miracles

reconnus canoniquement. Dieu apporte l'appoint de son autorité.

A l'autorité de Dieu, la *cinquième partie* joint l'autorité de l'Église : les rescrits, brefs et indults émanés de Rome et le mandement doctrinal de Mgr Philibert de Bruillard, évêque de Grenoble.

La Vie Parisienne a fait publique réparation à M. Maximin Giraud en des termes de convenance dont on ne devrait pas se départir.

Mais l'opuscule du berger-zouave a une toute autre portée : il me paraît une éclatante démonstration du fait.

L'abbé Alfred POIRIER, *miss.* (1).

FAITS RELIGIEUX.

Le 29 juillet, Mgr l'Évêque d'Amiens a consacré solennellement cette ville, sa personne, ses prêtres, son diocèse tout entier au Sacré-Cœur de Jésus, afin d'obtenir la fin du cruel fléau qui a décimé son troupeau. Cette cérémonie si touchante et si solennelle, a fait verser bien des larmes, et rendu l'espérance à bien des cœurs affligés et abattus.

Depuis cette époque, le choléra a sensiblement diminué, et maintenant l'état sanitaire de la ville n'offre plus rien d'alarmant.

— Édifier un temple au Seigneur, agrandir et embellir ces maisons de la prière que Dieu lui-même ne dédaigne point d'habiter, voilà de ces œuvres grandes entre toutes qui trouvent toujours un facile accès auprès des vrais fidèles.

Mais, quand aux motifs ordinaires, déjà si puissants, se joint encore celui de relever ou d'entretenir un antique pélerinage en l'honneur de Marie, ce mobile devient comme un aimant si attractif, et cependant si doux, que les cœurs ne peuvent y résister.

C'est donc avec confiance, que nous recommandons à la pieuse générosité de nos lecteurs, la reconstruction de l'église de *Notre-Dame de l'Épine* (village du Bouchon, diocèse de Verdun), entreprise par un Pasteur, dont le zèle ne s'est arrêté, ni devant les difficultés de l'œuvre en elle-même, ni devant la nécessité d'entreprendre, à l'âge avancé on il se trouve, de longues et lointaines pérégrinations. Le but pieux qu'il se propose, est de réaliser les sommes nécessaires pour la réédification du sanctuaire béni, qui a l'inimitable privilége de posséder la statue séculaire et miraculeuse de la Vierge de l'Épine.

Plusieurs messes ont été fondées pour les bienfaiteurs vivants et morts.

Vouloir bien adresser son offrande à M. l'abbé GEORGES, curé du Bouchon, par Dammarie (Meuse). *(Union.)*

(1) Ma Profession de foi sur l'Apparition de Notre-Dame de la Salette, se trouve à Paris, chez H. Charpentier, imprimeur-éditeur, 55, quai des Augustins; — chez Ch. Douniol, libraire, 29, rue de Tournon.

— Le 2 mai, le capitaine Constant Marie, de Langrune (Calvados), se rendait pieds nus, ainsi que tous les hommes de son équipage, à la chapelle de la *Délivrande,* pour acquitter un vœu fait à la sainte Vierge au moment où leur navire, ballotté par la tempête, allait s'abîmer dans les flots. Tous ces pieux marins ont assisté avec la plus touchante dévotion à la messe que leur a dite le bon curé de Langrune, et sur leur mâle visage, on pouvait facilement lire les sentiments de joyeuse reconnaissance, dont leurs cœurs étaient remplis.

— Les paroisses de Saint-Sulpice, de Saint-Severin, de Saint-Maur-les-Fossés et de Saint-Roch, ont été en pélerinage de Paris à *Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer.* La consécration de l'église ainsi que la bénédiction du magnifique autel donné par un prince italien ont eu lieu le vendredi 24, et la grande procession annuelle le dimanche suivant. Les pélerins étaient de retour à Paris les lundi 27 et mercredi 29, gardant dans leur cœur de bien doux souvenirs des touchantes cérémonies dont ils avaient été les heureux témoins.

— La statue miraculeuse de *Notre-Dame Consolatrice* de Luxembourg, a été solennellement couronnée au nom de Pie IX, le 2 juillet dernier.

— Le nouveau sanctuaire de *Notre-Dame-de-Sion,* tout chargé d'ex-voto, a été ouvert aux mères chrétiennes le 2 août, fête de Notre-Dame-des-Anges et de Saint-Alphonse de Liguori.

— Une religieuse du monastère des *Pauvres-Clarisses,* de Londres, a été radicalement guérie d'une paralysie, le jour de Noël, au pied du très-saint Sacrement.

PIE IX ET BARTHÉLEMY HOLZHAUZER.

Il y a quelques années, *la Voix de Notre-Dame* recommandait à ses lecteurs la vie du vénérable serviteur de Dieu, Barthélemy Holzhauzer, fondateur de l'institut des Clercs séculiers vivant en communauté avec une étude sur cet institut par M. l'abbé Gaduel. Cet ouvrage, nous le savons, a été couronné d'un beau succès; l'idée qu'il était appelé à répandre a été comprise. Notre Saint-Père le Pape adressait dernièrement à l'auteur un bref qu'il nous semble utile de faire connaître. On lira avec plaisir les explications de Sa Sainteté sur les avantages de la vie commune dans le clergé séculier.

A notre très-cher fils le chanoine P. GADUEL, *vicaire général d'Orléans.*

PIE, PP. IX.

Très-cher Fils, Salut et bénédiction apostolique.

Nous vous félicitons, notre très-cher Fils, de ce que la semence jetée par vous en votre Histoire de la vie et des œuvres du vénérable Barthélemy Holzhauser est tombée sur une bonne terre, et de ce que déjà vous avez eu la joie de voir plusieurs ecclésiastiques

séculiers s'unir pour embrasser la vie commune selon l'Institut d'Holzhauser.

Les avantages que le clergé, surtout en Allemagne, retira de cet institut au XVIIe siècle sont, assurément, une garantie des fruits non moins grands que des instituts semblables pourraient produire à notre époque; d'autant que l'union des esprits et des cœurs favorisée par la vie commune nourrit la charité, et attire la grâce du Seigneur, lequel a promis d'être au milieu de ceux qui se réunissent en son nom, et de faire entendre sa voix au cœur dans le recueillement de la retraite. C'est dans ce sens que le Roi-Psalmiste disait : « Oh! que c'est une chose bonne et douce à des frères » d'habiter ensemble! » Et il comparait le charme et la féconde douceur de cette société au « parfum versé sur la tête d'Aaron, « qui embaume sa barbe et son vêtement; » et encore à « l'abon- » dante rosée qui tombe sur les montagnes de Sion et d'Hermon. » En effet, les clercs qui se tiennent éloignés des affaires et des sociétés mondaines pour vivre ensemble en l'unité de foi et d'esprit, reçoivent d'en haut l'onction d'une grâce spirituelle, laquelle se répand sur leur entendement, comme sur le sommet de l'âme, et s'épanchant de là en toute leur vie pour la bien régler et pour y procurer l'exercice soigneux des fonctions saintes, descend par le ministère évangélique jusque sur les fidèles, pour féconder leurs cœurs, de même que la rosée matinale féconde la terre.

Aussi voyons-nous que les anciennes lois de l'Eglise non-seulement approuvaient mais ordonnaient que les prêtres, les diacres et les sous-diacres « vécussent et mangeassent ensemble, mettant en » commun tout ce qui leur venait du ministère des églises; » et il leur était recommandé « de tendre de toutes leurs forces à repro- » duire la vie apostolique, qui est la vie commune. »

C'est pourquoi lorsque le serviteur de Dieu Barthélemy Holzhauser demanda pour la première fois à notre prédécesseur Innocent X, de sainte mémoire, l'approbation de son Institut, la congrégation des Évêques et Réguliers à qui l'affaire avait été renvoyée fit cette réponse : « La forme de vie de cet Institut est pieuse, sainte et » conforme aux anciens canons de l'Église; et un Institut de cette » nature n'a pas besoin d'être confirmé par le Saint-Siége, puisque » la vie que ses membres font profession de mener n'est pas autre » que celle du Clergé de la primitive Église. Donc, qu'ils aillent en » paix, et qu'avec l'abondance des bénédictions divines ils mettent » leur dessein à exécution. »

Plus tard cependant, en l'année 1780, notre prédécesseur Innocent XI de sainte mémoire, voulant honorer une si utile restauration de l'ancienne discipline, confirma par l'autorité apostolique l'Institut d'Holzhauser, quand le fondateur était déjà mort; et écrivant sur ce sujet à l'empereur Léopold Ier qui avait sollicité cette confirmation, il lui disait : « L'Institut des Clercs séculiers « vivant en commun, qui nous a été recommandé par Votre » Majesté, il y a quelques années, vient de recevoir la confirmation » apostolique; et cet Institut promet des fruits si abondants en la » culture de la vigne du Seigneur, qu'il mérite d'être en grande

» estime auprès de tous et d'être favorisé par tous. » Et peu après, dans une autre lettre, il ajoutait : « L'idée que nous avons conçue » de l'Institut d'Holzhauser est si avantageuse, que nous espérons » avec la plus ferme confiance de cet institut un progrès considé- » rable pour l'Église de Dieu, et pour nous une source de conti- » nuelles consolations. »

Les grands fruits qu'espérait notre prédécesseur, nous les espérons aussi nous-même, si par l'inspiration du même esprit qui anima Holzhauser, ces nouvelles sociétés de Clercs séculiers vivant en commun se forment dans la sainte Église. C'est pourquoi nous ne pouvons que louer et recommander tous ceux qui se sont déjà unis ensemble pour mener ce genre de vie ecclésiastique, et à ces commencements si heureux nous présageons de nouveaux et toujours plus grands accroissements.

Sur ce, notre très-cher Fils, à vous qui par votre livre avez si bien mérité du Clergé, et à tous ceux qui animés du désir d'une plus grande perfection sont entrés ou entreront à l'avenir dans de si pieuses sociétés ecclésiastiques, nous accordons avec amour, et comme gage des grâces célestes et de notre particulière bienveillance, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 17 mars 1866, de notre Pontificat l'an XX.

PIE, PP. IX.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

— Nous rappelons à tous nos abonnés, qu'en leur qualité de membres de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de sous-terre, ils peuvent se disposer à gagner l'indulgence plénière annoncée sur la couverture de la *Voix* pour la fête de la Nativité de la sainte Vierge ou l'un des jours de l'octave. En reconnaissance de l'intérêt qu'ils portent à notre œuvre, nous devons aussi leur apprendre certains détails de famille qui seraient peu intéressants pour d'autres lecteurs : ce que nous leur dirons de particulier aujourd'hui, c'est le succès de nos élèves, leurs protégés, à la distribution des prix du petit séminaire. Huit clercs de Notre-Dame ont passé, l'an dernier, de la quatrième de la maîtrise à la troisième de Saint-Cheron; tous ont eu des nominations; concourant avec dix-neuf autres élèves, ils ont eu pour leur part onze premiers prix sur treize, cinq seconds et vingt-trois accessits; ils avaient les trois premières places en excellence.

— La fête du 15 août a été belle comme toujours dans la cathédrale de Chartres; mais cette année, un attrait nouveau s'était joint à bien d'autres pour y appeler les spectateurs : on voulait voir le résultat des démolitions annoncées; tous se sont accordés à dire que ce résultat était on ne peut plus heureux. Grâce à la disparition de la grille et du gros mur qui fermait l'entrée du chœur, les proportions de l'édifice semblent tout autres; du bas de la grande nef jusqu'au groupe monumental de l'Assomption, l'œil embrasse une immense étendue, et le spectacle est plus grandiose encore qu'on

ne l'avait espéré. Aussi, l'office liturgique apparaissant au milieu de splendeurs nouvelles a-t-il eu bien des admirateurs à la messe de l'Assomption! Le soir encore l'assistance était nombreuse; les cérémonies ont été les mêmes que les années précédentes. Après la procession dite « du vœu de Louis XIII, » le clergé et les fidèles sont rentrés dans l'église pour entendre le sermon de M. l'abbé Robé, vicaire de Notre-Dame, et assister à la bénédiction solennelle du St-Sacrement.

— Le dimanche 26 août, a eu lieu, dans la cathédrale de Chartres comme dans les autres églises de la ville, la procession *annuelle* instituée par Mgr Clausel de Montals, en action de grâces de la cessation du choléra en 1832. Nous signalons ce fait pour rappeler un trait de l'amour maternel de Notre-Dame, qui alors délivra d'une manière merveilleuse notre ville éprouvée par le terrible fléau.

— Le lundi 20, une petite cérémonie bien édifiante se passait dans l'intérieur d'une communauté. La vénérable sœur Maria, si longtemps supérieure-générale, et maintenant assistante au couvent des sœurs de Saint-Paul, célébrait sa *cinquantaine* en religion. Monseigneur l'évêque de Chartres a voulu témoigner de nouveau de sa haute estime pour les vertus de cette bonne religieuse et pour les services innombrables qu'elle a rendus à un établissement toujours si utile et maintenant si connu. Sa Grandeur s'est associée à la fête de famille en venant célébrer la sainte messe dans la chapelle de la communauté, et appeler les bénédictions du Seigneur sur les dernières années d'une laborieuse et belle carrière.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

On nous écrit de Purgerot (diocèse de Besançon) :

« Je vous remercie de tout mon cœur de la bonté que vous avez eue de prier pour l'âme que je vous recommandais. Le pauvre vieillard s'est *confessé* avant de mourir; tout le monde en a été surpris et joyeux, ses enfants demandent une messe d'actions de grâces pour cette conversion. »

— *...... de Metz :*

« Faites faire une neuvaine à l'intention de ma sœur; elle a en Notre-Dame de Chartres une grande confiance. Il y a quinze mois environ, elle a fait un pélerinage à Chartres pour moi, et la grâce qu'elle était venue demander m'a été accordée. Je dois à la très-sainte Vierge un voyage de reconnaissance que je ne manquerai pas de faire aussitôt que je le pourrai. »

— *...... de Buire-sous-Corbie (diocèse d'Amiens) :*

« Je me suis aperçu que la très-sainte Vierge, toujours bonne, toujours bienveillante, avait fait sentir ses influences si salutaires, grâce à vos pieuses prières et à celles de vos jeunes clercs. »

— *...... de Saint-Martin-du-Seignans (diocèse d'Aire) :*

« Après avoir demandé à vos clercs des prières à mes intentions, il m'est bien doux de venir vous dire que Notre-Dame nous a exaucés. Qu'elle soit bénie!

— *...... de Châteaudun (diocèse de Chartres) :*

« Agréez mes remercîments pour vos bonnes prières en faveur de ma famille. La jeune fille malade a été guérie; deux autres également prises sont aussi revenues à leur premier état de santé. »

— *...... de Châteauneuf (diocèse de Chartres) :*

« On vous a demandé au mois de mai une neuvaine pour une

personne malade; cette personne a été complétement guérie, quoique déjà âgée. »

— ...... de Dourdan (*diocèse de Versailles*) :

« La neuvaine demandée pour une personne dangereusement malade a eu plein succès : remercions Notre-Dame. »

— ...... *d'une ville du diocèse de Cambrai* :

« Je vous apprends avec bonheur que nos chers malades vont beaucoup mieux depuis les neuvaines. Ma belle-mère qui, depuis un an, ne pouvait plus se baisser, se promène aujourd'hui dans son jardin où elle s'amuse à repiquer des fleurs et des légumes. Voilà un bien grand changement : toute la famille en est réjouie et ne cesse du remercier notre bonne Dame de Chartres. »

BIBLIOGRAPHIE.

ŒUVRE DES CAMPAGNES, ou quelques moyens de ranimer la vie chrétienne dans les campagnes, par un prêtre membre du conseil général de l'œuvre des campagnes. — Un vol. in-18, prix : 1 franc.

Cet excellent petit livre est extrêmement utile aux prêtres occupés dans le ministère des paroisses. Il contient des pratiques très-sages sur la plupart des œuvres de zèle auxquelles un curé et un vicaire peuvent s'appliquer. Mais ce qui le rend surtout recommandable, c'est l'art avec lequel il stimule l'initiative de chacun en lui faisant passer sous les yeux une foule de petites industries qu'il est facile d'entreprendre ou d'adopter pour opérer le bien.

Se vend chez les Missionnaires du Sacré-Cœur à Issoudun (Indre).

UNE BONNE ŒUVRE. — Les premiers numéros du *Recueil des Familles chrétiennes* ayant été l'objet des sympathies les plus flatteuses, et le succès ayant dépassé toutes les prévisions des fondateurs de l'œuvre, il a été décidé qu'en présence de ce résultat inespéré, et afin de faire profiter le plus grand nombre de familles d'une publication *dont le seul but* est de répandre des idées morales et chrétiennes, qu'une notable réduction serait faite dans les conditions d'abonnement pour l'édition sans gravures.

Nous appelons l'attention sur les prix que nous donnons ci-après, et qui mettent cette publication aux conditions de bon marché qu'aucune revue sérieuse et faite dans les conditions du *Recueil des Familles chrétiennes*, n'a pu atteindre.

Le *Recueil des Familles chrétiennes*, paraît le 1er et le 15 de chaque mois et donne trente-quatre pages de texte, grand in-fol. Conditions d'abonnement : édition avec gravures ou les chefs-d'œuvre chrétiens des princes de la peinture, franco par la poste, *quinze* francs; l'édition sans gravures destinée à la propagande *dix francs*, port payé.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DU 1er AOUT.

1° Un mariage en 1793, nouvelle, par Mme Mathilde Bourdon. — 2° La naissance d'une épingle par M. J. Pelpel. — 3° Constantine, par M. l'abbé J. missionnaire à Constantine. — 4° Le garde-champêtre ambitieux, par M. C. de Margerie. — 5° Fête de Saint-Vincent de Paul, 19 juillet, par M. Em. Clarisse. — 6° Proverbes sur l'agriculture, par M. Peladan fils. — 7° Deux coups hardis, souvenirs de 1793 et dévouement héroïque de certains prêtres de la Franche-Comté, par M. l'abbé J. N. — 8° Une heureuse correction conjugale, par M. Ludovic d'Arromanches. — 9° Le garde-côte, nouvelle maritime, par M. E Falloy. — Petit bulletin religieux, par M. Em. Clarisse. Variétés.

On est prié de s'adresser pour tout ce qui regarde la rédaction et les abonnements à M. E. Clarisse, propriétaire, rue de Calais, 21, St-Omer, (Pas-de-Calais).

L'abbé GOUSSARD.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de Gouverneur.

Dixième année.

10e NUMÉRO. OCTOBRE 1866

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

LE VÉNÉRABLE PÈRE HONORÉ DE CHAMPIGNY [1]

CAPUCIN.

Parmi les nombreuses causes de béatification qui se poursuivent à Rome en ce moment, se trouve celle du V. P. Honoré, de l'ordre des Capucins, mort à Chaumont (Haute-Marne), le 26 septembre 1624, en odeur de sainteté. La vie de ce fervent religieux doit avoir pour les habitants de notre Beauce un intérêt tout particulier, puisque c'est à *Chaudon,* diocèse de Chartres, que fut placé son berceau, et que plusieurs des cures miraculeuses attribuées à sa puissante médiation, ont été opérées en faveur de ses anciens compatriotes, comme s'il voulait par là leur montrer que la patrie a, même sur les élus de Dieu, des droits tout spéciaux à leur bienveillance et à leur prédilection.

Jean Bochard de Champigny, honorable magistrat du parlement de Paris, habitait avec sa pieuse épouse, *Isabelle Allaiguin*, la paroisse de Chaudon, quand les devoirs de sa charge ne l'appelaient pas dans la capitale. Environnés des neuf enfants qui, « *semblables à des plants d'olivier,* entouraient leur table, » ces patriarches de la loi nouvelle, vivaient calmes et heureux, ne cessant

(1) Nous devons les documents qui ont facilité notre travail à un respectable ecclésiastique du diocèse dont nous respectons l'incognito; néanmoins la vérité nous oblige à reconnaître que c'est à lui que nous sommes redevable de l'intérêt qui peut se rattacher à cette faible esquisse d'une belle et sainte vie.

de donner à leur famille, les exemples d'une foi vive, d'une active charité, et d'une austère vertu.

Chaque jour, à une heure dite, on se réunissait dans la chapelle du château, pour y réciter les litanies de la sainte Vierge et des Saints, et des prières pour les morts... Délicieux spectacle, admirable réunion. Oh! comme les anges devaient être heureux et se montrer empressés à recueillir, et à présenter au bon Dieu les pieuses supplications que lui adressaient ces âmes innocentes et pures, pour le salut des vivants et le soulagement des défunts!... aussi l'histoire nous rapporte-t-elle que celui qui avait mission d'indiquer le moment des pieux exercices, ayant une fois oublié de le faire, une main invisible se chargea de le suppléer, et mit en branle, à sa place, la petite cloche qui dominait l'oratoire. — Ravissante tradition qui est venue jusqu'à nous, en conservant son caractère primitif de grâce et de simplicité.

Tous les fils du sire de Champigny se montrèrent dignes de leur père; les uns devinrent religieux, les autres occupèrent des places élevées dans la magistrature... Cependant *Charles*, le troisième en rang de naissance (1), devait devenir le premier en science comme en piété, et dépasser tous ses frères par l'héroïsme de ses vertus. Élevé par les jésuites (ces habiles éducateurs de la jeunesse que Dieu suscita au XVIe siècle, pour devenir les infatigables champions de la vérité contre l'erreur), le jeune de Champigny, lorsque son éducation fut terminée, rentra dans le sein de sa famille pour s'y préparer dans le silence et la retraite, aux fonctions de magistrat. Esprit sérieux et grave, il voulut avant tout, faire de notre sainte religion une étude approfondie; ce genre de travail le porta d'abord à devenir un chrétien exact, puis il sentit naître en son âme des aspirations vers une plus grande perfection; enfin il éprouva un vif attrait pour suivre les conseils évangéliques... La croix du calvaire lui apparut alors environnée d'un rayonnement céleste; dès lors il ne forma plus qu'un vœu, celui de gravir la sainte montagne à la suite du divin crucifié!...

Les RR. PP. Capucins, toujours très-affectueusement reçus dans la maison des Champigny, y venaient de temps à autre recueillir leurs aumônes... L'apparition de ces bons religieux était pour le jeune Charles comme un avertissement du ciel... La vue de leur recueillement, de leur pauvreté, remuait son âme généreuse, et le

(1) Il naquit à Chaudon, au mois de septembre de l'année 1567.

désir d'embrasser la règle de Saint-François, grandissait dans son cœur. Il hésitait pourtant encore à briser les liens qui le retenaient dans le monde, quand l'entrée aux Capucins d'Henri de Joyeuse, le frère du vaincu de Coutras (1587), fit cesser ses hésitations. Il quitte le manoir paternel sans avertir de son départ ses parents dont il redoute les larmes, et va, lui aussi, frapper à la porte des Capucins ; elle lui est ouverte sans peine; mais le sire de Champigny vient bientôt l'y chercher, et, attribuant sa démarche à une dévotion mal entendue, il met tout en œuvre pour le ramener auprès de lui. Le novice est inébranlable, et sait apporter dans ses refus un si grand mélange de respect et de fermeté, qu'il arrache à son père cet aveu bien flatteur pour un fils : « Charles ne m'a jamais désobéi, aujourd'hui il me résiste, donc son dessein vient de Dieu, et je dois m'y soumettre. »

Un autre genre d'épreuve, bien pénible pour un aspirant à la vie religieuse, vint atteindre le jeune de Champigny. Lui qui n'avait entrevu qu'avec un pieux enthousiasme les pratiques de pénitence et les austérités imposées par la règle, éprouva tout-à-coup un dégoût profond pour tout ce qui s'y rapportait; aussi, quand il se disait : toujours porter cette bure grossière, toujours manger le pain de l'aumône, toujours mater sa chair, toujours être pauvre, toujours obéir, un frisson involontaire glissait dans ses membres, son sang se glaçait dans ses veines, ses jambes tremblaient sous lui, son cœur se déchirait, et de son âme agonisante s'échappaient de douloureux gémissements... Mais dans cette partie intime du cœur où s'abrite, à l'ombre de la grâce, la mobile volonté de l'homme, la paix régnait au milieu de ce trouble. La pensée des souffrances d'un Dieu, et les immortelles récompenses promises au renoncement volontaire, lui faisaient surmonter ces terribles assauts, et forçaient le tentateur à se retirer vaincu. Cependant l'année du noviciat achevée, Charles de Champigny, devenu *le père Honoré,* se vengea, à la manière des saints, des peines que le démon lui avait fait souffrir.

Les habits les plus usés, la nourriture la plus vile, les instruments de pénitence les plus douloureux, devinrent désormais son partage, et l'objet de ses délices. Souvent, pour souffrir davantage, il se débarrassait de ses sandales et marchait nu-pieds par les froids les plus rigoureux. On raconte que l'un de ses frères ayant fait un jour allumer un grand feu pour qu'il pût, en rentrant d'une course longue et pluvieuse, sécher ses pauvres habits, et dégourdir ses membres crispés par le froid, il fit retirer de l'âtre

les bûches qu'il contenait, en disant : « Je ne veux pas avoir à » rendre compte un jour à Dieu d'un bien inutilement employé. » En vérité, en lisant de tels faits on est tenté de dire au divin maître : « Seigneur, ne me jugez pas en même temps que ces bons saints, autrement je suis perdu. » Plus il était dur à lui-même, plus le père Honoré était doux et pitoyable aux autres...; aussi les pécheurs qui l'aimaient, s'enchaînaient à ses pas, et se convertissaient en foule en écoutant ses paroles tout embrasées d'amour. Pendant vingt-huit ans il ressentit des douleurs de tête si aigues, qu'il ne pouvait se livrer à aucun travail intellectuel; mais ses souffrances ne nuisaient en rien à ses travaux apostoliques. Sa vie seule suffisait pour ébranler les âmes!... et quand il montait en chaire il trouvait des cœurs convaincus à l'avance de la vérité de ses paroles, que rendaient si éloquentes, l'émotion de sa voix, la pâleur de son visage, le feu de son regard, tempéré souvent par une pluie de larmes...

Les saints ont d'ailleurs de ces touches particulières auxquelles il est facile de les reconnaître; c'est comme un parfum du ciel dont eux seuls ignorent la douce et bienfaisante senteur.

Que de fois ses frères ne le virent-ils pas parcourir les cloîtres de leur couvent, rasant la terre plutôt qu'il ne la touchait, les yeux levés vers la bienheureuse patrie, et tout absorbé par de célestes visions!

Il passait tous les moments, dont la règle ou le salut du prochain ne réclamait pas l'emploi, dans la chapelle de la communauté, le corps immobile comme une statue, le visage tout rayonnant de joie et empourpré d'une vive rougeur. Son historien rapporte qu'un jour qu'il s'était retiré dans une église écartée de la campagne, pour éviter la pluie qui tombait à torrents, il s'y endormit d'un sommeil mystique, pendant lequel il fut admis à contempler le mystère de la naissance de l'Enfant-Dieu à Béthléem, et à porter dans ses bras celui qui a créé le monde.

Ces faveurs surnaturelles ne sont le partage que d'un petit nombre, mais il y a des vertus qui sont communes pour tous. Le meilleur moyen de plaire aux Saints est de profiter des exemples et des leçons dont la pratique est de l'essence même du christianisme. Ainsi, le bon père Honoré avait pour ce *mal inquiet* de la langue, dont parle saint Jacques, un éloignement qu'on ne saurait trop imiter; il ne pouvait souffrir chez les autres la moindre médisance. « Gardons, disait-il, le blâme et

le mépris pour nous. Si une faute est publique, il est inutile de s'en entretenir; si elle est cachée, quel droit avons-nous de la publier? » Il nous reste de ce grand serviteur de Dieu une longue et admirable prière qui renferme de profonds enseignements; en voici quelques pensées : « Qu'il ne m'arrive jamais, ô mon Dieu, de désirer l'abondance tandis que je vous adore dans une si grande pauvreté, ni de chercher les délices en ma nourriture pendant qu'on vous sert un repas de fiel et de vinaigre; d'oublier de méditer votre croix et votre naissance, la vileté de votre crèche, la dureté du bois de votre supplice, le mépris des langes dont vous fûtes emmaillotté, la douleur des tourments qui vous ont tiré l'âme du corps, pour employer à me vêtir les inventions de l'orgueil et la curiosité des habits. Je ne veux que la *pauvreté* pour compagne de ma vie; c'est elle qui me loge, la *nécessité* qui me nourrit et la *modestie* qui m'habille, ce dont je suis si satisfait qu'aucun appât de la sensualité ne pourrait me séduire ni me contenter. »

Épuisé de travaux, de pénitences, et surtout consumé d'amour, le père Honoré termina, à l'âge de cinquante-sept ans, sa laborieuse carrière (26 septembre 1624). Il expira au moment où le prêtre récitait ces paroles de la recommandation des mourants : « Je vous adorerai, Seigneur, dans votre maison sainte, et j'y célèbrerai vos louanges. »

Plusieurs saintes âmes eurent révélation de son bienheureux trépas. Ses obsèques furent un véritable triomphe, et les guérisons merveilleuses obtenues par sa médiation rendirent son tombeau glorieux.

Un humble servant de Marie.

L'ERMITE DE SAINT PIERRE,

Épisode tiré d'*Une Chrétienne à Rome* (1).

Il y a toujours dans Rome des sanctuaires où l'on conserve précieusement les corps des personnes mortes en odeur de sainteté, et dont on poursuit la cause de béatification.

C'est vers ces sanctuaires que se dirige plus particulièrement la dévotion des Romains. Ils savent que Dieu est jaloux de glorifier ses saints, et se montre sur leurs tombes plus prodigue en grâces de toute nature. Je pourrais citer maints exemples, mais

(1) Cet ouvrage si remarquable à tous les points de vue se trouve, à Paris, chez Poussielgue, rue Cassette, 27. En citer des fragments nous a paru la meilleure manière de le louer.

je me contenterai de te conduire, ma sœur (c'est à sa sœur *Nectarée* que l'auteur adresse ses souvenirs), dans la petite église *San Salvator in unda*, où sont ensevelis le *père Palotta et Elisabeth Sanna.*

Le *père Palotta*, fondateur de la congrégation du précieux sang, mort il y a peu d'années et dont la tombe est déjà féconde en merveilles.

Elisabeth Sanna, cette ermite de la Basilique de saint Pierre, morte à Rome le 17 février 1857, dont je veux te raconter l'histoire, qu'avant cent ans on aura appelée une légende.

Elisabeth Sanna, originaire d'une ville de Sardaigne, ayant perdu tous ceux qu'elle avait aimés, vendit le peu qu'elle possédait et partit pour la Terre sainte, afin de donner à Jérusalem ses derniers instants. Mais Dieu en disposa autrement : le navire qui la portait fut forcé de se réfugier dans le port de *Civita Vecchia*, et là un religieux, à qui elle confia son âme, lui dit de ne pas affronter plus longtemps les périls de la mer, et que sa volonté était qu'elle allât au tombeau de saint Pierre.

Elisabeth se rendit à Rome, entra dans Saint-Pierre, et l'on peut dire que depuis ce jour, elle n'en est sortie que pour marcher vers sa dernière demeure *de San Salvator in unda.* Toute sa vie se passait en effet dans la Basilique ; elle était là dès l'aurore, lorsqu'on ouvrait les portes, et elle en sortait la nuit, lorsqu'on les fermait.

Elle vécut ainsi plusieurs années, toujours en oraison, agenouillée dans un coin de la Basilique, lorsqu'un jour on la trouva affaissée sur elle-même dans l'attitude du recueillement, les mains jointes, mais glacées, sans mouvement. Son âme s'était exhalée doucement dans une suprême prière.

On s'empressa autour d'elle et dans le mouvement qui se fit, la mantille qui couvrait sa tête s'écarta, et laissa voir une couronne d'épines pénétrant profondément dans les chairs.

L'émotion fut grande dans Rome ; chacun s'appliqua à recueillir des détails sur sa vie, et le peuple savait bientôt qu'une nouvelle sainte venait d'enrichir les trésors du ciel.

La foule des fidèles se porta vers son tombeau, des grâces insignes furent obtenues, et sont obtenues chaque jour par son intercession. Parmi les miracles que j'ai recueillis, écoute cette émouvante histoire.

Non loin de l'humble habitation d'*Elisabeth Sanna,* demeurait une pauvre ouvrière. L'ouvrière et la pénitente se voyaient peu.

La première, parce qu'elle allait à son ouvrage; la deuxième, parce qu'elle allait à sa prière. Mais quelquefois, le soir, lorsque les portes de la grande Basilique avaient, en se fermant, écarté du temple la sainte de Dieu, l'ouvrière, revenue de son travail, échangeait un regard et une parole avec cette femme mystérieuse, si ignorée des hommes mais si connue des anges....

Elisabeth mourut, et il sembla à la pauvre ouvrière que le soleil de son humble asile venait de se voiler pour toujours, qu'une grande tristesse était étendue sur sa vie, qu'elle serait à jamais privée de cette brise pure et rafraîchissante du soir, qui apporte la respiration et l'espérance. Quelques jours se passèrent dans le souvenir douloureux, et l'admiration silencieuse pour la *dévote* de Saint-Pierre envolée aux cieux.

Au bout de ces quelques jours, le fils unique de la pauvre ouvrière tomba malade : en peu d'instants le mal fit de grands progrès, et le médecin ne tarda pas à déclarer que le danger se montrait imminent.

« Ah ! disait la pauvre mère à son mari tout en pleurs comme elle ! Ah, si Elisabeth vivait encore, je lui ferais toucher mon fils et il serait guéri ! »

Les jours et les nuits s'écoulèrent, le mal grandissant toujours, les forces se perdant de plus en plus.... Bientôt le visage de l'enfant se couvrit de la pâleur mortelle, ses yeux semblèrent se fermer pour toujours, et le pouls ne se faisait plus sentir que par des intervalles pleins d'anxiété pour la pauvre mère.

Le médecin saisit la main de l'enfant, regarda la mère, et entraînant le pauvre père à l'écart, « emmenez votre femme lui dit-il, dans peu d'instants il n'existera plus. »

Mais une pensée avait surgi au cœur désolé de la mère... « Allons, dit-elle comme inspirée, en se penchant sur son fils, allons, mon pauvre enfant, sur le tombeau d'Elisabeth ; elle te guérira !... »

Le médecin entendit ces paroles. Il s'opposa d'abord et s'indigna ensuite, et, prenant pour de la démence, puis bientôt pour une foi imbécile ce cri d'une mère, il sortit en protestant contre une pareille extravagance, en décrétant la mort immédiate, et dans tous les cas inévitable, pendant le trajet de la maison au tombeau de la sainte.

On fit avancer une voiture. On y plaça des couvertures, on étendit dessus le corps du petit moribond. Tous ceux qui l'avaient vu partir prenaient compassion de cette grande douleur de mère.

Le petit nombre admirait une telle foi. La plupart se contentait de soupirer les larmes aux yeux « *la pauvre mère!...* »

Le trajet fut terrible : la mort semblait s'approcher de plus en plus. A deux reprises différentes, le père, qui avait suivi la mère, violenté par sa douleur, mais faible dans sa foi, se pencha plein d'anxiété sur les lèvres du pauvre petit pour s'assurer s'il respirait encore.

Oui il respirait encore, mais comme respirent les agonisants, de ces derniers souffles éloignés, étouffés, presque éteints, révélant le départ de la vie et l'approche de la mort, le grand voyage de l'*âme* pour l'éternité et la destruction du *corps* qui descend vers la tombe.

Mais quelle digue opposer à la foi d'une mère appuyée sur ces paroles du Sauveur lui-même.

« *Quoi que ce soit* que vous demandiez dans votre prière *croyez* que vous l'obtiendrez et il vous sera accordé.... »

Cette femme avait compris la force de la prière, cette puissance de l'homme sur la toute puissance de Dieu, comme le dit éloquemment L. Veuillot, et son amour de mère la lui avait communiquée dans un degré héroïque. Malgré l'inquiétude des voisines, l'opposition de son mari, l'indignation du médecin, l'anxiété de tous, le blâme général, elle marche, la mort dans ses bras, pour aller demander la vie à la mort même.... Elle s'approche d'un tombeau pour ne pas creuser un tombeau....

Là voilà arrivée sur la dalle où repose la sainte, morte ignorée il y a peu de jours. Elle prend son fils, l'enlève dans ses bras, l'étend sur la froide dalle, au grand étonnement et au saisissement de tous ceux qui l'environnent.

L'enfant est là mourant sur cette couche de morte ; les ombres de l'éternelle nuit l'ont enveloppé; ses lèvres, par leur extrême pâleur ne se distinguent plus du reste du visage; la sueur froide couvre ses joues que creuse de plus en plus le mystérieux ouvrier destructeur de la vie; toute l'insensibilité du corps atteste l'approche du dernier soupir.

Il se fit un mouvement de grand silence et de suprême anxiété. La foule entourait ce drame étrange; toutes les figures étaient attristées, tous les yeux versaient des larmes, on sentait la compassion envahir ces âmes, en face d'une réalité rendue plus cruelle encore par cette lutte désespérée et qui paraissait insensée, de la prière d'une mère demandant à Dieu la résurrection de son fils.

Un seul visage s'est débarrassé de ce voile de douleur, c'est

celui de la mère; son regard est étincelant, ses lèvres frémissantes, et, comme notre Seigneur criant à son ami « *Lazare, sors du tombeau,* » elle crie d'une voix forte, de cette voix qui porte la puissance de la foi, et dès lors son invincible volonté : « Elisabeth Sanna, rends-moi mon fils!.... »

A ces mots l'enfant, couché à terre comme un cadavre, se dresse plein de vie, il s'élance dans les bras de sa mère, il s'écrie qu'*Elisabeth Sanna* lui est apparue, et qu'il vient de boire la vie comme tout à l'heure encore, il buvait la mort.

Et cœpit loqui et dedit illum matri suæ (s. Luc 7. v. 15). Nectarée, c'est dans saint Pierre de Rome qu'Elisabeth Sanna, cette jolie plante du ciel, a fleuri; c'est près du tombeau de saint Pierre qu'elle s'est brisée sur sa tige, sans doute dans un élan d'amour.

Autour de la confession du prince des apôtres, il n'y a donc pas seulement des lampes de feu, mais il y a aussi des lampes vivantes, des âmes qui prient sans cesse et se consument comme un encens précieux.

Dans le langage de la terre, on les nomme *les Dévotes de Saint-Pierre;* je les ai vues; je leur ai parlé, je me suis introduite dans leurs prières. C'est le plus pur parfum de Rome, et il s'élève vers Dieu pour faire descendre sur la ville éternelle la bénédiction et la paix!....

FAITS RELIGIEUX.

MERVEILLEUSES GUÉRISONS OBTENUES PAR LA MÉDIATION DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE, INVOQUÉE SOUS LES TITRES DE N.-D. DE LA SALETTE, DE N.-D. DES VICTOIRES ET DE N.-D. DE BOULOGNE.

NOTRE-DAME DE LA SALETTE.

Deux jeunes napolitaines, du nom d'Hélène et de Marie-Athalie, étaient atteintes, l'une d'une paralysie qui lui enlevait presque entièrement l'usage de ses jambes et lui causait d'inexprimables souffrances; l'autre d'une maladie nerveuse qui menaçait de la réduire à un complet idiotisme : toutes deux ont été subitement et radicalement guéries à la suite de prières adressées par les jeunes malades et leurs parents à la Vierge de la Salette.

La Supérieure d'un ordre naissant a été aussi rendue à la santé, contre toute apparence humaine, à la fin d'une neuvaine pendant laquelle elle avait bu de l'eau de la Salette, et invoqué Marie sous ce vocable si puissant et si vénéré.

NOTRE-DAME DE LA SALETTE ET NOTRE-DAME DES VICTOIRES.

La jeune Léontine B..., à la suite d'une fièvre typhoïde suivie

d'une fièvre cérébrale et d'une maladie violente au cœur, tomba dans des attaques effrayantes de catalepsie; son corps faible et débile prenait alors une raideur si grande et un tel poids que plusieurs hommes ensemble n'auraient pu la soulever... Dans ces moments-là, les douleurs de cœur devenaient intolérables. Durant son sommeil, qui ne cessait qu'à de rares intervalles, elle parlait ou chantait des cantiques avec une telle force, que le médecin craignait à chaque instant la rupture d'un vaisseau, soit à la poitrine, soit au cœur. Un membre de la société de Saint-Vincent de Paul étant venu visiter la tante de Léontine, qui servait de mère à la malade, aperçut la pauvre enfant couchée sur son lit de douleurs, et touché de compassion, proposa de cesser tous remèdes et de faire une neuvaine à Notre-Dame de la Salette, avec promesse de la terminer par la sainte Communion à l'autel de Notre-Dame des Victoires. Pour rendre ces prières plus agréables à Dieu, elles furent placées sous la protection de saint Joseph, de saint Jean l'évangéliste et de saint Pierre-aux-Liens. — C'était le 27 juillet 1866 : la jeune fille se montrait remplie d'espoir, et quand, dans son sommeil, on lui demandait ce qui pouvait lui rendre la santé, elle répondait en riant : « C'est bien facile, menez-moi à Notre-Dame des Victoires et je serai guérie. » Lorsque les crises devenaient trop violentes, on introduisait dans ses mains crispées et sur ses lèvres desséchées de l'eau de la fontaine de la Salette, et peu d'instants après, ses mains se desserraient et reprenaient de la souplesse.

Le 3 août, veille du jour où finissait la neuvaine, l'état de Léontine devint alarmant. Le digne supérieur d'une communauté, ami de Mgr de Ségur, eut la charité de venir de loin, le soir, confesser et absoudre la pauvre enfant; la nuit fut affreuse.

Le lendemain matin, la tante resta près de deux heures pour habiller la malade dont la faiblesse passait toute expression. A six heures et demie, le charitable membre de Saint-Vincent de Paul entra dans la pauvre demeure de l'infirme; après une fervente prière, il la prit entre ses bras et la plaça presque sans mouvement à côté de sa tante, dans une voiture qu'il avait fait avancer au bas de l'escalier, ils partirent *à la grâce de Dieu et de Notre-Dame des Victoires.* Humainement parlant, c'était une folie.

Arrivé devant l'église, le bon Monsieur reprit la malade entre ses bras, et la déposa sur les genoux de la tante auprès de l'autel de Marie où la sainte messe allait être célébrée à l'intention de Léontine. La tête de la malade, qui venait d'être reprise de son sommeil cataleptique, était rejetée en arrière, et lorsque cette pauvre tête vacillante tombait à droite et à gauche, des mains protectrices s'avançaient pour la soutenir. Tous les cœurs étaient émus, et les prières les plus ferventes s'élevaient vers Dieu en faveur de la pauvre infirme. Au moment de la communion, elle fit un mouvement, se redressa péniblement sans trop avoir la conscience de ce qu'elle faisait et, soutenue par la tante et son pieux protecteur, elle put s'avancer jusqu'à la table sainte où elle s'agenouilla.

M. le sous-directeur de l'Archiconfrérie, qui disait la messe, lui

apporta avant tous le corps adorable du Sauveur. *Au moment même où elle communiait, Léontine fut guérie!*

NOTRE-DAME DE BOULOGNE.

Il arrive souvent, lorsque l'on apprend un de ces faits surnaturels où la toute-puissance de Dieu se montre à découvert opérant des prodiges, de dire *in petto :* « J'y crois sans doute, mais j'y croirais davantage encore si j'en avais été l'heureux témoin. » Eh bien, nous pouvons affirmer, avant de commencer le récit qu'on va lire, que nous avons vu, peu de jours après sa guérison, la personne qui en est l'objet, et que nous avons pu constater par nous-même la vérité de tout ce qui nous avait été dit de cette cure merveilleuse...... Que de fois nous avions prié pour l'obtenir la bonne Dame de Chartres! mais c'était de son sanctuaire de Boulogne, que la *Vierge aux miracles* voulait faire descendre la bénédiction suprême, qui devait conserver une femme et une mère à son époux et à ses enfants.

Non loin de la petite ville d'Ill....., diocèse de Chartres, est située une habitation qui apparaît aux regards comme enlacée dans une couronne de verdure. C'est la demeure d'une famille, maintenant bien heureuse, et menacée naguère encore d'une vive affliction.

La mère, frappée successivement dans ses affections les plus chères, dépérissait à vue d'œil, et chaque jour, pour ainsi dire, amenait une effrayante diminution dans ses forces déjà si affaiblies. Après les quelques bouchées qui formaient ses principaux repas, elle était comme anéantie. La tête appuyée sur un oreiller, la malade respirait à quelques pas de la maison, l'air qui l'aidait à ne pas mourir, et sur son visage décoloré, sur ses traits amaigris on pouvait facilement suivre la trace des mystérieuses souffrances de cette lente agonie.

Vainement des messes avaient été célébrées, et des prières offertes à Dieu et à Marie pour obtenir le soulagement de tant de douleurs; le mal progressait..... et l'avenir était menaçant.

Dans cette extrémité la fille de la malade entend parler du pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne et se décide à le faire : conservant toutefois dans son cœur vis-à-vis de sa mère, le véritable but de son voyage. La voilà donc qui part sur les ailes de la vapeur et bien mieux encore sur celles de la sainte Espérance, répétant souvent pendant ce trajet : « Oh! que je serais heureuse si maman était guérie. »

La pauvre maman, pendant ce temps-là, souffrait plus encore que de coutume, ce qui lui donna le vague pressentiment de la précieuse faveur que Dieu lui ménageait. Cependant sa fille, qui était arrivée à Boulogne, ne cessait d'invoquer Marie pour sa chère malade. Un jour même dans l'élan de sa foi, elle lui adressa en pleurant cette touchante et naïve prière.

« Très-sainte Vierge, si un médecin avait le pouvoir de guérir » ma mère, j'irais le trouver et je lui demanderais de venir bien » vite lui rendre la santé; s'il résistait je me jetterais à ses genoux » et je ne le quitterais qu'après avoir obtenu de lui la promesse si » désirée. Hé bien, bonne Dame de Boulogne, vous êtes toute

» puissante auprès de votre divin Fils. Dites-lui donc de guérir » maman, je ne vous laisserai pas tranquille tant que vous ne » m'aurez pas exaucée. Je promets, si vous écoutez le cri de mon » cœur désolé, de vous offrir un *ex-voto*, comme gage de ma » reconnaissance. »

Le bon Dieu, qui a promis de célestes récompenses au respect et au dévouement des enfants pour leurs parents, allait bientôt donner à cet amour filial, si pur et si tendre, une magnifique sanction.

Le samedi, 25 août, était le jour béni entre tous où devait s'accomplir cette grande merveille. La pieuse fille se rendit de nouveau dans l'admirable basilique élevée en l'honneur de Notre-Dame de Boulogne ; et là, prosternée devant l'image vénérée de *Marie*, elle continua auprès d'elle ses pressantes instances.

Il était dix heures trois quarts du matin; au même moment, la malade qui priait elle-même dans son oratoire privé, se trouva instantanément guérie. Néanmoins comme sa faiblesse et ses souffrances augmentaient toujours d'une manière sensible après les repas, elle voulut attendre, avant de révéler la faveur extraordinaire dont elle venait d'être l'objet, l'épreuve du déjeûner. Cette épreuve fut victorieuse; plus d'anéantissements; plus de torpeur; plus de défaillances; coussin, oreiller, pliant deviennent inutiles; elle marche, elle court dans le parc dont elle a presque oublié les détours. Ses fils, son mari en sont ébahis, confondus; on monte à la chapelle, on remercie Dieu et Marie; les serviteurs s'unissent à la joie commune, et se hâtent de proclamer l'heureuse, la grande, la merveilleuse nouvelle. « Madame est guérie!... Madame est guérie!... » Elle l'était radicalement en effet. Maintenant elle fait chaque jour de longues courses immédiatement après ses repas, qui désormais méritent réellement de porter ce nom. La voiture dont elle ne pouvait plus depuis près de dix-huit mois supporter le mouvement, ne lui cause aucune fatigue; et plusieurs sanctuaires de Marie, celui de Notre-Dame de Chartres en particulier, l'ont vue venir rendre à sa tendre protectrice le tribut de l'action de grâces et de l'amour. De son côté, sa fille n'a point oublié dans le bonheur, le vœu de l'épreuve, elle est retournée à Boulogne pour y faire placer son ex-voto, contenant ces mots gravés en lettres d'or : *Témoignage de reconnaissance pour la guérison d'une mère chérie, le samedi* 25 *août* 1866.

O Vierge de Boulogne, O Patronne bien-aimée, qu'il m'est doux de vous contempler sur ce vaisseau abordant au rivage sans mâts, sans agrès, sans voiles, sans pilote. Cher petit navire, dans ton complet dénûment, quelle leçon d'abandon à la Providence ne nous donnes-tu pas?... La vie n'est-elle point une mer orageuse? Le vent souffle, l'orage gronde; les flots se soulèvent autour de nous. Que faut-il faire pour trouver le calme au milieu des tempêtes?... Jeter les yeux sur *l'étoile;* invoquer Marie..., et cette tendre mère, touchée de notre confiance, dirigera elle-même notre faible esquif, et le conduira au port!

— De tristes et bien glorieuses nouvelles nous sont venues de Corée : l'Église compte neuf martyrs de plus, et ces martyrs sont des prêtres français.

C'est dans le mois de mars dernier qu'ils ont cueilli la palme des triomphateurs, toute rougie de leur sang généreux. Une quarantaine de chrétiens indigènes ont partagé leur sort. L'Église naissante de Corée se trouve à la veille d'être anéantie. Le 11 juillet, un missionnaire, qui était parvenu à échapper aux persécuteurs, vint trouver à Tun-Tsing l'amiral Roze et lui raconta en détail les tristes nouvelles que nous venons de transcrire.

Des lettres de Hong-Kong, en date du 24 juillet, annonçaient dernièrement que M. le contre-amiral Roze, qui commande la station navale des mers de Chine et du Japon, venait de quitter le *mouillage* sur la frégate à vapeur *la Guerrière,* pour se rendre à la côte de Corée et faire cesser les persécutions religieuses que le roi de ce pays avait ordonnées.

— Sa Sainteté Pie IX a fait remettre plusieurs belles médailles en or et en argent, portant son effigie, aux sœurs de charité qui ont prodigué leurs soins aux cholériques d'Amiens.

— Mme de Chantal, supérieure du premier monastère de la Visitation à Paris, vient de mourir à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Son esprit éminemment distingué, et son cœur vraiment chrétien, la rendaient digne de porter le nom de l'illustre fondatrice des *Filles de Sainte-Marie.*

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

La fête et l'octave de la Nativité de la Sainte-Vierge sont chères aux serviteurs de Notre-Dame de Chartres; ces huit jours leur rappellent de si beaux souvenirs. C'était le 8 septembre 1857, que l'on bénissait la nouvelle statue de Notre-Dame de sous-terre, destinée à remplacer la statue antique, réduite en cendres par les révolutionnaires de 93; c'était le 15 septembre de la même année, que l'Image sacrée était portée en triomphe à la crypte, et placée au-dessus de l'autel principal du pélerinage. Aux âmes défiantes qui craignaient que la nouvelle statue, n'étant plus celle que vénéraient nos pères, ne posséderait peut-être pas la vertu et la puissance que le Ciel avait daigné accorder à l'ancienne, Mgr l'Évêque de Poitiers, répondit à cette époque dans sa charmante homélie : « Non, cette statue n'est pas la même qu'autrefois; mais, reproduite d'après les données principales de la tradition chartraine, j'affirme que ce soir, en allant reprendre la place de sa devancière, elle héritera de toute sa vertu. » L'éloquent Prélat s'est-il trompé? son espérance, fondée sur l'histoire des siècles passés, était notre espérance; les années révolues depuis, loin de la démentir, lui ont donné mille fois raison, en nous rendant témoins de merveilles de plus en plus fréquentes, dues à la prière fervente auprès de la sainte Image. Aussi la dévotion à la bonne Dame de sous-terre prend-elle toujours de nouveaux accroissements : aussi l'anniversaire des fêtes de 1857 se passe-t-il avec une solennité dont les détails varient peu, mais dont l'éclat ravit

toujours : la procession aux flambeaux dans les immenses galeries souterraines, par exemple, n'est-elle pas d'une magnificence dont les Chartrains et les étrangers ne se lasseront jamais?

Cette année, les offices du 8 septembre et des jours suivants ont été célébrés dans le chœur du chapitre, la partie de l'église la plus favorable au déploiement des splendeurs liturgiques, surtout quand les massifs de verdure et les illuminations viennent, comme nous l'avons vu cette fois, ajouter à l'effet des perspectives. Une assemblée nombreuse était là pour prier sans doute, puis pour voir; elle était bien là aussi pour entendre.

Le prédicateur de l'octave, M. l'abbé A. Poirier, missionnaire apostolique, d'Alençon, diocèse de Séez, déjà connu dans notre ville par sa retraite de première communion, nous a donné des discours bien remarquables et d'un intérêt particulier. Prêtre dévoué à Marie, enfant de Notre-Dame de Chartres par le cœur, le zélé missionnaire avait à peine entendu l'invitation qui lui avait été adressée de prêcher la fameuse octave, que déjà son amour pour la Bonne-Mère lui inspirait un plan d'instructions tout nouveau. Résolu de travailler à l'extension du culte de Notre-Dame, de la faire mieux aimer en la faisant mieux connaître, il ne recula point devant les difficultés de longues et patientes recherches pour compléter sur le sujet choisi la somme des connaissances déjà acquises. Une grande habitude d'écrire lui facilitait le travail de la rédaction. M. l'abbé Poirier réussit en maître dans les narrations oratoires, et la science de l'Écriture sainte le sert à merveille pour le développement de ses pensées. Ce n'est pas sans un étonnement mêlé d'admiration qu'au moment venu, on le vit en chaire aborder franchement une carrière où nul autre prédicateur n'était entré avant lui. Huit conférences présentant l'histoire complète de Notre-Dame de Chartres sous différents aspects, et se reliant par des applications morales à l'éloge des principales vertus chrétiennes, tel était le cadre qu'il s'était préparé et qu'il annonçait à son auditoire surpris. Le cadre a été rempli de la façon la plus heureuse; et ce n'est pas un jugement purement personnel que nous émettons ici; deux fois parmi les assistants se trouvèrent les prêtres de la retraite ecclésiastique, et leur avis unanime, qui certes est du plus grand poids, a été extrêmement favorable à l'orateur.

Voici les titres des discours : le samedi 8, Chartres et sa prédestination; le dimanche 9, Chartres et le Saint-Vêtement; le lundi 10, Chartres et sa cathédrale; le mardi 11, Chartres et la Vierge du Pilier; le mercredi 12, Chartres, ses joies et ses douleurs; le jeudi 13, Chartres, ses Pontifes et ses Rois; le vendredi 14, Chartres, ses miracles; le samedi 15, Chartres! Noblesse oblige!

Nous aurions pu, dans *la Voix*, citer tel et tel passage plus capables peut-être d'édifier la piété des lecteurs, ou de satisfaire une curiosité légitime, tel et tel autre bien faits pour appeler l'attention de notre pays, bien plus de la France entière sur la mission de Notre-Dame de Chartres au sein des peuples et à travers les âges. Quelque chose de mieux a été sollicité par le clergé de Chartres et du diocèse, permis par le prédicateur et autorisé par

Monseigneur, c'est l'impression complète du travail de M. l'abbé Poirier. Nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui à nos abonnés des différents diocèses et, par leur intermédiaire, à toute autre personne, que les *conférences sur Notre-Dame de Chartres*, réunies en un joli volume in-8°, seront mises en vente d'ici la fin du mois. On pourra en adresser la demande aux chapelains de Notre-Dame de Chartres, ou, par lettre, au rédacteur de *la Voix.*

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1er — *On nous écrit du diocèse de Nantes :*

..... « Je tiens à ne pas tarder à vous prier de remercier Notre-Dame de Chartres d'une grâce que j'ai obtenue par son intercession. C'était au moment où l'affaire était désespérée, où il n'y avait plus le *moindre doute* à se faire sur son issue; tout-à-coup, je me souviens de Notre-Dame de Chartres, je l'invoque, je dis la prière en son honneur, et de l'état le plus désespéré, les choses tournent de la façon la plus avantageuse. Remarquez que j'avais commencé une neuvaine en son honneur, j'en étais arrivé au cinquième jour, jour dont le titre, dans le livre de la *neuvaine* composée par un tertiaire franciscain, est : *Encore confiance.* J'ai été exaucé, aussi ai-je désormais une confiance sans bornes dans Notre-Dame de Chartres. »

2e — ..... *de Bergues (diocèse de Cambrai) :*

« Je vous ai parlé, dans mes précédentes, d'un enfant muet, âgé de 13 ans qui, il y a deux ans ne parlait point encore et que ses parents ont abonné à *la Voix* en le plaçant sous la protection de Notre-Dame de Chartres. On m'avait dit que cet enfant commençait à parler assez distinctement et que l'on concevait déjà des espérances de guérison pour lui. Comme il est placé, en Belgique, dans une maison de sourds et muets, j'avais demandé à ce qu'on me le présentât à l'époque des vacances. L'enfant est venu dans sa famille, et je puis vous affirmer que l'on ne m'avait rien dit de trop. L'enfant parle, mais il ne parle qu'un patois flamand que je ne comprends pas. Toutefois, sur l'attestation de témoins irrécusables, il a récité devant moi son *Pater,* son *Ave Maria,* son *Credo,* et nommé bon nombre d'objets qui lui ont été présentés. Il semble on ne peut plus heureux de son nouvel état physique. Il paraît intelligent et il est affectueusement démonstratif envers ceux qui lui témoignent de l'intérêt. Sa parole n'est point encore bien assurée, elle est saccadée, et ce n'est guère que par syllabes que les mots s'échappent de ses lèvres, après un certain effort. Mais enfin, il commence à parler et l'on peut croire, dès aujourd'hui, qu'il parlera assez bien plus tard. Ce qui a été obtenu est déjà quelque chose digne de remarque, et les parents du petit B... sont dans le ravissement de penser que dans un an, l'enfant sera en état de faire sa première communion. »

3e — ..... *de Paris :*

« Je ne puis attendre la fin de la neuvaine pour vous prier de rendre grâce à la bonté de la très-sainte Vierge Marie. Nous sommes hors de danger; un secours est venu à point pour conjurer le

malheur qui nous menaçait. Que les quelques jours de prières qui restent à faire soient employés à la reconnaissance, et à la demande d'une continuelle protection de la miséricordieuse bonté de Notre-Dame de Chartres. »

4e — ..... *de Méréville (diocèse de Versailles) :*

Je vous fis écrire le 18 du mois de juillet, c'était le mercredi; mon enfant alors âgé de cinq mois, était à l'agonie, le médecin avait déclaré qu'il n'y avait plus de remède; je le voyais, et cependant le souvenir que cet enfant était consacré à notre bonne Mère, laissait encore à mon courage abattu, une faible lueur d'espoir. Le jeudi, jour qui suivit ma lettre, mon enfant allait toujours baissant; le vendredi, vers huit heures du matin, ce devait être selon moi l'heure à laquelle on devait offrir le saint sacrifice pour lui, mon enfant éprouva un mieux sensible. Depuis ce jour, ses forces sont revenues. » (Les parents ont fait avec leur enfant le pélerinage d'action de grâce à Notre-Dame de Chartres.)

5e — ..... *Un curé du diocèse de Reims :*

« A l'époque où vous faisiez une neuvaine pour vos abonnés, nous en faisions aussi une à Notre-Dame de Bon-Secours, et à partir de cette neuvaine, il n'y eut plus dans ma paroisse de nouveaux cas de la fièvre typhoïde qui désolait plusieurs familles; j'en attribue la cessation aux ferventes prières adressées à Notre-Dame de Chartres.»

6e — ..... *Une abonnée de Besançon :*

« J'ai l'honneur de vous annoncer que mon père, pour lequel, il y a quelques mois, je vous demandais des prières, est mort dans des sentiments très-chrétiens, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise.»

7e — ..... *Un instituteur du diocèse d'Evreux :*

« J'ai l'honneur de vous envoyer franco ..... pour faire dire une messe à la recommandation de Notre-Dame de Chartres, pour l'heureux retour d'un de mes fils, capitaine au long cours, parti pour Buénos-Ayres. Déjà je l'ai recommandé, il est revenu heureusement, et j'attribue son retour à notre bonne Notre-Dame de Chartres, et aux prières de ses petits Clercs. »

8e — ..... *Un abonné anonyme :*

« Je prends la liberté de vous écrire pour vous faire savoir que la jeune fille, recommandée aux prières de votre Archiconfrérie, vient enfin de répondre à la grâce, non sans bien des résistances. Elle reconnaît hautement devoir sa conversion à la sainte Vierge, car rien jusqu'alors n'avait pu la toucher. »

L'abbé GOUSSARD.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de Gouverneur.

Dixième année.

11e NUMÉRO — NOVEMBRE 1866

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FLEURS DES SAINTS.

SAINTE CÉCILE.

Les fastes de l'Église ont gardé la mémoire de plusieurs martyrs dont l'immolation se rapporte au règne d'Alexandre Sévère, l'un des Césars les mieux disposés en faveur des chrétiens. Mais l'esprit persécuteur de l'empire rompit trop souvent encore les barrières que cherchait à lui imposer la tolérance de l'empereur. Parmi ces glorieux triomphateurs de Jésus-Christ, nous nommerons de préférence l'illustre vierge Cécile, Valérien, son époux, son beau-frère Tiburce, et le saint pape Urbain, qui abritait sa houlette de pontife à l'ombre des cryptes sacrées de la voie Appienne, près des tombeaux de ceux qui avaient versé leur sang en témoignage de leur foi. Il existe une co-relation si grande, une union si étroite entre la vierge, les deux frères et le saint vieillard, que l'on ne peut entièrement les séparer dans le récit de leur vie et celui de leur mort. Cependant, comme la belle et virginale figure de Cécile domine toutes les autres en grâce, en force et en beauté, c'est elle, ce sont ses traits si purs que nous allons chercher à reproduire dans toute leur grave et touchante majesté.

La famille de sainte Cécile se glorifiait d'avoir eu pour aïeule *Caïa Cecilia Tanaquil*, femme de Tarquin l'ancien, à laquelle le peuple-roi éleva une statue au Capitole, en souvenir de ses vertus. Ainsi, le nom de *Cécile* était en possession du respect de toutes

les générations dans la ville éternelle, lorsqu'il plut au Seigneur d'offrir la *Cécile* chrétienne au culte de l'univers entier, et dans tous les lieux où la divine victime est immolée, le ministre du Très-Haut, après avoir, au nom de tous les pécheurs, frappé sa poitrine (*nobis quoque peccatoribus*), demande à Dieu de lui donner, ainsi qu'au peuple fidèle, part et société avec la glorieuse martyre dont la mémoire se trouve si glorieusement associée à celle des apôtres, des Luce, des Agnès et des Anastasie!

Une ancienne tradition place la maison des *Metellus Cæcilius*, au champ de Mars. C'est dans cette demeure opulente et décorée avec toute la pompe romaine, au milieu des trophées et des couronnes de ses aïeux, que Cécile, initiée dès sa plus tendre enfance aux mystères du christianisme, pratiquait avec fidélité la loi divine apportée aux hommes par Jésus-Christ. Ses *Actes* rapportent même qu'elle conservait sur sa poitrine le livre sacré, afin que les battements de son cœur fussent comme un témoignage perpétuel de foi, d'adoration et d'amour.

Les chrétiens de cette époque vivaient sous la pensée du martyre; elle entrait comme un élément nécessaire dans toutes leurs prévisions d'avenir.

Cécile s'y préparait en fréquentant les cryptes sacrées pour assister aux saints Mystères; les pauvres, qui gardaient le secret de la retraite d'Urbain, la connaissaient, et faisaient droit aux messages qu'elle leur confiait pour le saint vieillard.

Embellie de toutes les grâces de la nature, faible image de la beauté de son âme, Cécile semblait mûre pour un hymen terrestre; mais l'époux céleste devait seul cueillir cette fleur qui s'élevait si fraîche et si suave du milieu des épines de la gentilité, et la Vierge lui avait promis dans son cœur qu'elle ne serait jamais qu'à lui... Mais voilà que les parents de Cécile, encore plongés dans les ténèbres de l'infidélité, lui ont choisi un époux mortel : son nom est Valérien. Il est noble, il est riche, il est beau, et son alliance doit donner un lustre de plus à la famille des Cæcilius. La fiancée du Christ se voit donc contrainte à devenir celle d'un habitant de la terre!... Mais l'Époux divin veille sur elle et lui a donné pour défenseur un ange qui se tient à ses côtés, prêt à frapper de mort le téméraire assez audacieux pour convoiter le trésor du ciel. Le moment est venu où Cécile doit se préparer au combat. Sous les broderies d'or d'une robe somptueuse, un cilice meurtrit sa chair innocente, et sa prière, nourrie par le jeûne, s'élève sans interruption vers Celui dont elle réclame et

attend le secours.... Cependant le jour est arrivé où Valérien va recevoir la main de la jeune vierge. Tout s'ébranle dans le palais des Cæcilius. Le cœur du jeune homme tressaille d'allégresse, et les deux familles, fières de s'unir dans leurs bien-aimés rejetons, partagent son bonheur. Cécile est amenée; elle s'avance dans la parure nuptiale des patriciennes : une robe blanche ornée de bandelettes et un voile couleur de flamme. Étrangère jusqu'alors aux rites païens, la jeune chrétienne est forcée d'en subir le pénible spectacle. L'offrande du vin et du lait s'accomplit en présence de la vierge qui détourne les yeux. Le gâteau figuratif de l'alliance est rompu, et la timide main de Cécile, ornée de l'invisible anneau des fiancées du Christ, est placée dans celle de Valérien. Aux regards des hommes, tout est accompli, et la vierge que le ciel protège a fait un pas de plus vers le péril. A la chute du jour, on conduit, selon l'usage antique, la nouvelle épouse à la demeure de son époux, située dans la région transtibérienne. Les torches nuptiales précèdent le cortége. On arrive au seuil du palais. Sous le portique orné de blanches tentures et de guirlandes de fleurs, Valérien attend Cécile qui apparaît toute revêtue de grâce et de modestie; ils entrent ensemble dans le *triclinium,* où le souper de noces est servi. Pendant le repas, un chœur de musiciens fait retentir la salle du son mélodieux de divers instruments, et chante l'épithalame qui célèbre l'union de la fille des Cæcilius avec Valérien. Au milieu de ces profanes concerts, la vierge chante aussi, au fond de son âme, sur un rhythme inspiré par les anges, cette strophe du Psalmiste : « Que mon cœur et mes sens, ô mon Dieu! demeurent toujours purs!... » La chrétienté redit chaque année ces paroles saintes en rappelant son triomphe et, pour honorer le sublime concert que Cécile exécutait avec les esprits célestes, bien au-delà des mélodies de la terre, elle l'a saluée à jamais : REINE DE L'HARMONIE (1). » Après le festin, des matrones guidèrent les pas tremblants de Cécile jusqu'aux portes de l'appartement nuptial; Valérien suivait les traces de la vierge.

Lorsqu'ils furent seuls, Cécile, remplie de la vertu d'En-Haut, adresse à son époux, d'une voix pleine de suavité, ces mystérieuses paroles :

— « Valérien! J'ai un secret à te confier; mais jure-moi que tu sauras le respecter. » Le jeune homme jure avec ardeur qu'il gardera le secret de Cécile.

(1) Dom Guéranger. *Vie de sainte Cécile.*

— « Écoute, reprend la vierge, j'ai pour ami un ange de Dieu qui veille sur mon corps avec sollicitude. S'il voit que tu m'aimes d'un cœur sincère et d'un amour sans tache, non-seulement tu éviteras sa colère, mais il t'aimera comme il m'aime, et te prodiguera ses faveurs. »

Troublé jusqu'au fond de l'âme, que la grâce maîtrise déjà à son insu, Valérien dit à Cécile, après un moment de solennel silence : « Fais-moi voir cet ange, et je ferai ce que tu demandes de moi. »

— Avant de jouir de cette ineffable vision, reprend Cécile, il faut que tu croies en un seul Dieu vivant et véritable et que tu sois purifié dans les eaux de la fontaine qui jaillit éternellement.

— Achève, ô Cécile!... Dis-moi quel est celui qui me purifiera, afin que je voie ton ange. — Alors la vierge prononce le nom vénéré d'Urbain, et lui indique le lieu où il est réfugié.

Aussitôt, poussé par une force inconnue, le jeune homme s'éloigne sans efforts de celle dont les accents si persuasifs et si doux ont changé son cœur. Il arrive aux premiers feux du jour auprès du saint pontife, et ne le quitte qu'après avoir été initié aux mystères les plus augustes de la foi du Christ, et plongé dans le bain régénérateur du saint baptême.

Durant l'absence de son époux, Cécile n'avait pas quitté la chambre nuptiale, toute retentissante encore du chaste entretien de la nuit; toute embaumée du parfum céleste de la virginité, Valérien l'y retrouve prosternée dans la prière, et aperçoit à ses côtés l'ange du Seigneur au visage éclatant de mille feux, aux ailes brillantes des plus riches couleurs.

L'esprit bienheureux tenait dans ses mains deux couronnes entrelacées de roses et de lys qu'il déposa sur la tête des deux époux, en leur disant : « Ces fleurs ne se faneront jamais, leur » parfum sera toujours aussi suave, mais personne ne pourra les » voir qu'il n'ait mérité par sa pureté les complaisances du » ciel... »

L'ange avait cessé de parler, quand parut Tiburce, qui aborda Cécile par un baiser fraternel. Quelle ne fut point sa surprise, de sentir émaner des cheveux de la vierge, un délicieux parfum qui rappelait celui des fleurs les plus fraîches du printemps. — On était dans le mois où l'hiver tempère ses rigueurs, sans permettre encore à la nature de reprendre son éclat et sa vie. — Valérien profita de l'étonnement de Tiburce, pour lui révéler les faveurs célestes dont il venait d'être l'objet. Le jeune

païen ne comprenait rien à toutes ces merveilles. Alors Cécile prit la parole et, trouvant dans son cœur de vierge une éloquence d'apôtre, elle parvint à le convaincre des vérités de la foi, et de la fausseté du culte des idoles. Tiburce, éclairé d'un rayon céleste sollicita le baptême. Valérien, transporté d'une sainte joie, le conduisit auprès du pape Urbain, qui rendit grâce au Seigneur d'avoir ménagé de si doux triomphes à sa fidèle servante. Le jeune homme descendit bientôt dans la piscine du salut, et reçut ensuite, comme symbole de son innocence recouvrée, la blanche robe des néophytes.

Peu de temps après, les deux frères étaient dénoncés comme chrétiens au préfet de Rome, le cruel Almachius, et méritaient ensemble par leur généreuse constance la palme du martyre.

Le juge inique ne s'arrête pas là; l'épouse de Valérien est trop connue dans Rome pour qu'il puisse s'abstenir longtemps d'exiger de sa part une satisfaction envers les dieux de l'empire; mais, craignant le retentissement d'un procès, dont la fin tragique pourrait lui attirer la haine des patriciens et la disgrâce de l'empereur, Almachius lui envoie plusieurs de ses officiers chargés de l'amener à sacrifier aux idoles... Cécile s'y refuse... les convertit par ses entraînants discours, et les renvoie vers leur maître, chargés par elle d'obtenir un délai... Le préfet y consent, et la sainte en profite pour achever d'instruire près de quatre cents personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition, qui ont ressenti l'ébranlement de la grâce et aspirent au baptême. Le pape Urbain, averti par Cécile, arrive secrètement dans sa demeure et confère solennellement aux nombreux catéchumènes, formés à l'école de la vierge héroïque, le sacrement de la régénération.

Enfin le moment est venu pour Cécile de comparaître devant Almachius. A la vue d'une victime si douce et si fière, l'homme de sang éprouve une indicible terreur. Il la presse et l'interroge. Il cherche par tous les artifices du langage à l'ébranler, à la convaincre, à faire tomber de ses mains le grain d'encens qui peut la racheter de la mort, mais elle se rit de ses promesses comme de ses menaces, et pulvérise par la force de ses raisonnements, les subtils arguments d'Almachius; alors son juge, devenu bourreau, la condamne à périr étouffée dans *le caldarium* (1) de son palais.

(1) Nom de la salle dans laquelle on prenait les bains de vapeur chez les Romains.

Cécile entre avec joie en ce lieu de supplice; mais une rosée céleste vient miraculeusement tempérer l'ardeur de l'atmosphère brûlante qu'elle respire. En vain les sicaires d'Almachius attisent l'incendie, par le bois qu'ils jettent sans cesse sur le brasier : en vain, un souffle dévorant s'échappe continuellement par les bouches de chaleur, et verse dans l'étroite enceinte les bouillantes vapeurs du bassin; Cécile est invulnérable, et attend avec calme qu'il plaise à l'époux divin de lui ouvrir une nouvelle route pour monter jusqu'à lui.

Almachius, instruit de ce prodige, ordonne à un licteur d'aller trancher la tête de Cécile dans le lieu même où elle se joue de la mort; le satellite du juge se présente, et trois fois son glaive retombe sur la tête de sa victime sans pouvoir l'abattre... Obéissant à la loi romaine qui défend au bourreau d'aller au-delà de ce nombre, il s'éloigne frémissant d'horreur, laissant ouverte derrière lui la porte du bain où Cécile est étendue comme un doux agneau sur l'autel du sacrifice. La foule des chrétiens, qui attend au dehors la consommation de son martyre, s'y précipite avec respect. Un spectacle sublime et lamentable s'offre alors aux regards : Cécile aux prises avec le trépas, et souriant encore à ces pauvres qu'elle aime, à ces néophytes auxquels sa parole a ouvert le chemin de la véritable vie.....

Durant trois jours entiers les amis de la vierge environnent sa couche sanglante, comprimant leurs sanglots pour mieux entendre les suprêmes accents qui s'échappent de sa bouche... Après ce temps, le flot du peuple se retire, Urbain paraît, la vierge avait demandé à Dieu ce sursis dans la mort, pour recevoir encore une fois la bénédiction du pontife, et lui léguer son palais en héritage, afin qu'il le transformât en temple du Seigneur.....

Urbain lui accorda tout ce qu'elle demandait; alors la vierge se recueillit en elle-même, et comme si elle eût voulu garder le secret du dernier soupir qu'elle envoyait au divin objet de son unique amour, elle tourna vers la terre sa tête sillonnée par le glaive, et son âme portée sur les ailes des anges, s'envola dans les cieux.

Le saint vieillard fit déposer le corps de sa fille bien-aimée dans un cercueil de cyprès et, voulant honorer l'apostolat exercé par Cécile, il ordonna qu'elle eût sa sépulture dans l'enceinte que le pape saint Calixte avait préparée pour les pontifes.

Un humble servant de Marie.

— Un ecclésiastique de Poitiers, membre de l'archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre, a destiné à *la Voix* un article que nous sommes heureux d'insérer :

LA FÊTE DES MORTS.

(2 NOVEMBRE).

La Fête des Morts! quelle singulière antithèse! quelle hérésie au regard retréci du rationaliste! — Mais à l'oreille du chrétien, quelle parole harmonieuse! quelle logique de mots et de pensées! Non, le Dieu des chrétiens n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants (S. Matth., 22, 32). Et, encore que les défunts aient grossi de leurs dépouilles sanctifiées la poussière des tombeaux, nous les traitons comme s'ils étaient pleins de vie; nous leur parlons, comme s'ils nous entendaient; nous conservons leurs reliques, comme s'ils avaient l'intelligence de nos affectueuses délicatesses; nous les fêtons enfin, comme si leurs âmes d'outre-tombe devaient faire écho à nos prières et à nos chants d'ici-bas. — Et, en effet, ils vivent toujours, ces chers morts. La faux impitoyable les a moissonnés, oui; mais comme un arbre d'automne qui, tout en laissant se détacher et tomber la branche desséchée, ne cesse pas de conserver sa vie propre, cette sève intérieure que nous verrons exubérante au prochain renouveau : ainsi l'homme abandonne pour un temps à la terre son corps débile, froid, inanimé; mais il demeure, par son âme, en possession d'une vie qui, au printemps de l'éternité, entrera dans sa merveilleuse plénitude. Cette âme, souffle du Seigneur, esprit immortel, n'est que trépassée : *transiit;* elle est passée d'un lieu dans un autre; de ce monde de péché dont, hélas! elle a contracté plus d'une souillure, dans un monde d'expiation et de purification que l'Église romaine, infaillible, nomme le *purgatoire.*

Ce sera donc bientôt la fête de ces âmes qui, tourmentées sur leur lit de feu, s'épurent comme l'or dans le creuset, et à la délivrance desquelles l'Église nous convoque tous les ans avec sa charité de mère, et un zèle que les malices du siècle ne sauraient ni enchaîner ni refroidir! — On sait qu'au moyen-âge, dans la nuit qui précède le jour des morts, des voix se faisaient entendre à travers les rues silencieuses de la cité et du hameau : « O vous » qui dormez, disaient-elles, réveillez-vous et priez pour les tré» passés. » Ces mœurs ne sont plus. Une autre voix, non moins vibrante, se charge de réveiller notre foi endormie :

« Le soir de la Toussaint, dit le vicomte Walsh, pendant que » chaque famille, de retour des offices, reste rassemblée devant

» le foyer domestique qui a repris sa flamme et sa douce chaleur, » on entend descendre des tours et clochers et se mêler au pre- » mier silence de la nuit des tintements funéraires. C'est la voix » des trépassés qui demandent que les vivants prient pour eux. » Cette voix de fer tombe d'en-haut sur ceux qui s'en vont cher- » cher des distractions, des spectacles et des plaisirs : elle tombe » sur tous, donne des pensées graves à ceux qui ne voudraient » que rire et folâtrer. Car, voyez-vous, cette *fête des morts* n'est » pas comme les autres fêtes : il y a des esprits qui ne veulent ni » de Noël, ni de Pâques ; qui ne croient ni à la naissance, ni à la » résurrection du Christ..... mais qui sont bien forcés de croire à » la mort de leur mère, de leur père... de leurs enfants peut- » être!..... alors la cloche du jour des trépassés leur dit quelque » chose, et tout bas ils avouent que le catholicisme a des solen- » nités qui parlent au cœur. »

Nos pères, les vieux Gaulois, déposaient sur la pierre du sépulcre le pain et le vin destinés, croyaient-ils, à servir de nourriture au défunt. Cette coutume est encore suivie dans certains pays idolâtres. Or, qui ne voit ici une contrefaçon de la vérité chrétienne? Affaiblie et dénaturée chez ces peuples superstitieux, elle resplendit chez nous, elle devient familière comme un rayon de soleil aux yeux mêmes du plus petit enfant. Oui, nous aussi, nous offrons en faveur de ceux qui ne sont plus, le pain et le vin du sacrifice : mais quel *pain!* mais quel *vin!* Ah! nous comprenons que si le sacrifice d'un Dieu est en un même jour, à une même heure, offert par tous les membres du sacerdoce catholique, et partagé entre des millions de chrétiens au cœur pur, nous comprenons qu'une parole d'amnistie doive s'échapper des lèvres de la divine miséricorde sur les âmes trépassées : ce jour mémorable leur apporte donc la joie, l'espérance, le tressaillement : c'est une véritable fête pour les morts.

Cependant le temple sacré n'est pas le seul théâtre où les pieux fidèles traitent avec le ciel la délivrance de leurs frères infortunés. Ils sentent qu'un autre devoir religieux leur reste à accomplir. Avant que la lumière pâlissante de ce jour ne vienne à s'éteindre, ils s'en vont au cimetière s'agenouiller et prier sur les tombeaux. C'est là que demeurent enfouis, jusqu'à la *résurrection de la chair*, les dépouilles précieuses de ceux qu'ils ont si bien connus et tant aimés en ce monde.

Le mot cimetière a deux étymologies bien frappantes : la première veut dire le *rendez-vous*, le *stationnement des vers;* la

seconde, plus théologique, est plus généralement admise : elle signifie *dortoir,* parce qu'en effet les morts reposent dans le cimetière et y dorment en attendant la résurrection générale, suivant ces paroles du prophète Daniel : « Ceux qui dorment » dans la poussière, s'éveilleront. » (Dan., 12, 2).

Quel émouvant spectacle que celui des fidèles empressés à fouler les étroites allées de nos cimetières! quelle touchante animation dans ces champs du repos! quelle fête mélancolique comme la feuille des cyprès qui s'inclinent! La mort semble chassée de son palais de deuil. Oh! laissons, laissons entrer cette foule recueillie : du riche qui s'y rend en équipage, du pauvre qui s'y achemine avec son bâton, de l'ouvrier, de l'homme des champs, de l'enfant, du vieillard. Voyez : les dernières fleurs d'automne sont recueillies avec soin pour embaumer les tertres desséchés : et tandis que les mains délicates mettent en ordre ce douloureux parterre, redressent les croix que le vent a ébranlées, tressent des couronnes d'immortelles, les lèvres s'appliquent respectueusement sur la pierre tombale, les yeux versent d'abondantes larmes; et le cœur, oppressé par d'impérissables souvenirs, exhale une prière qui va blesser le cœur de Dieu. . . . . .

. . . .

. . . .

J'admire, dans mon pays, la création des médailles de sauvetage, destinées à encourager le dévouement et à récompenser l'héroïsme. Les annales de la France se grossiraient démesurément, s'il fallait enregistrer tous les actes de ces hommes généreux qui risquent leur vie, exposent l'avenir de leur famille, pour voler au secours d'une victime qui va périr. Ah! est-il donc moins utile, moins glorieux de travailler au salut des âmes trépassées qui nous sont chères et à tant de titres! Ce travail coûte si peu! Ce sauvetage s'opère si facilement! Et la récompense promise est si belle! Pensons-y bien : que chacun de nous se fasse un devoir de charité (pour la plupart, c'est un devoir de justice), de soulager ces chers défunts par le tribut de la prière, du saint sacrifice de la messe, de la communion, des indulgences et des autres bonnes œuvres..... Oui! sauvons ici-bas ceux qui endurent les ardeurs d'un feu dévorant!... Nous avons la clef du ciel entre nos mains : hâtons-nous de faire entrer les âmes délaissées du purgatoire dans ce séjour de rafraîchissement et de paix.

L'abbé Rosière,
Aumônier de l'hospice général de Poitiers.

SOCIÉTÉ DE SAINT-MICHEL.

La vraie piété envers les morts récompensée par une bonne mort.

Par des offrandes volontaires cette société forme un capital dont la rente est employée à faire dire des messes pour les associés défunts, pour les morts de leurs familles ou pour ceux qu'ils désirent plus particulièrement secourir, excepté qu'un cinquième de ces messes est appliqué à toutes les âmes du purgatoire, principalement aux plus délaissées. En outre, dès que la mort d'un membre de la société est connue du bureau, on fait célébrer pour lui des messes nominatives ou personnelles proportionnellement à son offrande : une pour 5 francs, deux pour 10 francs, trois pour 15 francs, etc... : au-delà de 100 francs, chaque 10 francs donne droit à trois messes au lieu de deux. On est *associé* quand on a donné au moins 5 francs, et *associé-fondateur* quand, en une ou plusieurs fois, on a donné au moins 50 francs. — Le nombre des messes générales est maintenant élevé à *trente* par semaine. Les feuilles explicatives de la société, distribuées aux fidèles de l'univers catholique, annoncent que tous les samedis de l'année, une messe est dite pour les zélateurs et les zélatrices dans la crypte de la cathédrale de Chartres, le plus ancien des sanctuaires de Marie, en France.

Le R. P. Chaignon, vice-président de la société, nous a transmis la lettre suivante qui lui avait été adressée :

« M. ***, habitant de notre ville (dans le diocèse de Laval), m'ayant » à diverses reprises demandé des prières, pour obtenir la guérison » de sa dame, qui était dans le plus grand danger, et dont la mort » allait laisser de jeunes enfants dans une situation très-fâcheuse, » j'eus la pensée de l'engager à recourir aux âmes du purgatoire, et » je lui parlai de la société de Saint-Michel. Tout aussitôt il me » donna l'assurance avec serment que si Dieu daignait l'exaucer, » 50 francs seraient mis à ma disposition, pour fonder une messe » dans cette association. Aujourd'hui la dame guérie vient m'ap» porter les 50 francs que je me hâte de vous envoyer. (1) »

FAITS RELIGIEUX.

— NN. SS. les évêques se sont empressés de réclamer des quêtes en faveur des malheureux atteints par les dernières inondations. Mgr Dupanloup, dans sa lettre si éloquente sur *les malheurs et les signes du temps*, fait un saisissant rapprochement des fléaux qui frappent successivement le monde, avec les progrès de l'impiété, du matérialisme et le dépérissement de la foi. Puis redisant, avec une indicible tristesse, les maux prédits par le saint Évangile, il prévoit pour la fin de ce siècle, si la société, si les peuples ne reviennent pas à Dieu, les plus effrayantes calamités.

L'ŒUF DE PAQUES DE L'ARTISTE. — Un habile chanteur parisien est le héros d'une petite anecdote racontée par le *Messager de la semaine* et que nous allons rapporter ici. Cet artiste, qui possède une petite

(1) Les offrandes sont adressées au R. P. Chaignon, à Angers ; à M. Sautereau, vicaire-général, à Bourges. — Les personnes de Chartres peuvent remettre les leurs aux chapelains de la Sainte-Vierge.

maison de campagne aux environs de la capitale, fut dernièrement prié par le curé de sa paroisse de prêter l'attrait de son beau talent à une matinée musicale donnée au bénéfice de l'une de ses bonnes œuvres. L'artiste répondit à cet appel, ravit ses auditeurs par la souplesse et la sonorité de sa voix et, grâce à son harmonieux concours, le curé réalisa pour son œuvre chérie une recette qu'il n'eût jamais osé attendre.

Après le concert, un dîner réunit les exécutants et les organisateurs de cette petite fête. En s'asseyant, l'artiste trouva sous sa serviette un œuf pascal dont l'enveloppe fragile se rompit dès qu'il y toucha, en laissant couler cinq louis dans son assiette.

— « Ah, monsieur le curé ! dit-il gaîment au président de la table, vous connaissez bien mal mes goûts. J'adore les œufs à la coque, c'est vrai, mais je ne mange jamais que le blanc. Ne vous étonnez donc pas si je laisse le jaune sur la table. »

Et il laissa le *jaune*, que M. le curé fit distribuer à ses pauvres.

CONSÉCRATION ET ORIGINE DE LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE VAUDOUAN. — Le samedi 15 septembre a eu lieu la consécration de la chapelle de Notre-Dame de Vaudouan. La présence de Mgr le prince de la Tour-d'Auvergne, archevêque de Bourges, de Mgrs les évêques de Limoges, d'Arras, de Tulle et de Basilide, celle d'environ cent cinquante prêtres et de douze mille pèlerins, ont imprimé aux fêtes religieuses du lendemain une grande solennité. Voici l'origine de ce pèlerinage, l'une des gloires du diocèse de Bourges : Le 25 mars de l'an 1013, une pieuse bergère, faisant paître ses agneaux dans une lande déserte située au fond du Bas-Berry, aperçut une statue admirable, flottant doucement à la surface d'une limpide fontaine où s'abreuvait ordinairement son gentil troupeau ; ses cris de surprise firent venir ses compagnes, qui formèrent aussitôt un brancard de verdure et l'aidèrent à porter l'image de Marie dans l'église de *Briandes*, où le curé reçut avec joie leur céleste fardeau. Mais dès le lendemain, la statue flottait de nouveau sur les eaux joyeuses de la fontaine privilégiée. On la porta alors aux religieux du monastère, qui l'enfermèrent soigneusement dans leur chapelle ; mais la Vierge des champs reparut encore à sa lande préférée, ce que voyant le bon peuple de cette terre bénie, il se mit à l'ouvrage pour élever à la Reine des eaux sur les bords de la fontaine une demeure digne d'elle. Mais à mesure que l'on avance, l'eau bouillonne et sort avec force, envahissant tous les travaux. On essaie un peu plus loin, même déconvenue. L'architecte désolé lance de dépit son marteau dans les airs ; soudain un tourbillon furieux déchire le ciel et entraîne le marteau par-dessus les bois, à cinq cents pas de là. Longtemps les pieux ouvriers cherchent infructueusement leur outil, quand une génisse, frappant du pied en mugissant d'une manière étrange et continue, leur indique où il se trouve. Reconnaissant à ce signe la volonté divine clairement manifestée, ils s'empressent d'édifier à cette place même la précieuse chapelle de *Notre-Dame de Vaudouan.*

Les miracles s'y succédèrent : miracles de résurrection, miracles de guérison, miracles de conversion (ces miracles de l'âme, plus intimes et plus précieux encore). Les pèlerins y accoururent nombreux de tous les points de l'horizon ; mais hélas! pendant la terreur, le pieux sanctuaire fut transformé en grange et, il y a trois ans, elle n'offrait encore que de pauvres murs verdis par la pluie du ciel et tremblants aux vents. Grâce à la puissante initiative de Mgr. de la Tour-d'Auvergne et au pieux concours des habitants du Berry, une blanche chapelle abrite maintenant la Vierge miraculeuse. La consécration qu'elle vient de recevoir ajoute encore à la vénération et au respect que les habitants du Berry ont voués à Notre-Dame de Vaudouan.

— La cathédrale catholique de New-York a été consumée par les flammes dans la nuit du 7 au 8 octobre. C'est l'incendie le plus désas-

treux qui ait eu lieu dans cette ville depuis celui de l'académie de musique. Cette remarquable église avait été construite en 1811, par M. Dubois et placée par lui sous le vocable de saint Patrick.

CERCLE DE SAINT PHILIPPE DE NÉRI. — Ce cercle a été établi, au mois de mars dernier, dans la maison de l'Oratoire, rue du Regard, 11. Il est ouvert spécialement pour les élèves des lycées que les parents veulent soustraire aux dangers si nombreux de la capitale. Les jeunes gens s'y réunissent, les jours de congé, de onze heures et demie à cinq heures. C'est au R. P. Garreaud que le vénérable supérieur des Oratoriens a confié la direction de ce cercle; des personnages éminents composent le conseil de l'œuvre. Tout a été dit sur les avantages de pareils établissements; les résultats déjà obtenus en sont le plus bel éloge.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

— La rentrée des classes à la maîtrise a eu lieu le samedi 29 septembre. Soixante pensionnaires s'y trouvent réunis; le local ne peut en contenir davantage. Treize de nos élèves de l'an dernier sont entrés au petit séminaire, ce qui va porter à près d'un cent le nombre des enfants et jeunes gens de l'œuvre des Clercs. Qu'ils vivent sous nos yeux à la maîtrise, ou qu'ils soient au séminaire pour continuer leurs études, tout le monde le sait maintenant, sur le nombre général se mesurent nos charges; chers associés, qu'à ce nombre soient proportionnées les offrandes, nos ressources indispensables.

— Le dimanche 7 octobre, à la suite de la retraite annuelle du grand séminaire prêchée par M. l'abbé Juillet, vicaire-général d'Autun, Mgr l'Évêque de Chartres a procédé à une ordination *extra tempora* pour quatre diacres qui devaient être promus au sacerdoce. De ce nombre était un des anciens élèves de la maîtrise, M. l'abbé Rougeoreille. Ce fut pour nous l'occasion d'une nouvelle fête de famille, le lendemain surtout, jour de la première messe. M. l'abbé Juillet, profitant de la circonstance pour adresser la parole aux jeunes clercs, développa, avec ce zèle brûlant, cette richesse d'idées, cet accent de foi vive qu'on lui connaît, le texte le mieux approprié à la condition privilégiée des enfants de chœur : « *Introïbo ad altare Dei, ad Deum qui lætificat juventutem meam.* »

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

— 1° *Un personnage d'une haute position à Paris :*

« Ce m'est un précieux honneur d'être au nombre de vos abonnés. Je garde en moi, comme une perle immaculée, ma foi, ma confiance en Marie. Paris est l'océan des tempêtes où, plus que partout ailleurs, sévit le mal séduisant; et cependant j'ai toujours les yeux sur la suave *maris stella*, aimant des naufragés. Vous et les vôtres, qui êtes au port, faites-moi l'aumône de quelques prières. »

— 2° ..... *de Chartres :*

« En assistant au sermon hier soir (la personne qui écrit ces mots avait entendu la conférence de M. l'abbé Poirier sur les miracles de

Notre-Dame de Chartres), je sentis naître un remords dans ma conscience. J'ai obtenu, en priant avec les clercs, une grâce de guérison, et je devais par conséquent témoigner ma reconnaissance à Notre-Dame en faisant insérer dans sa *Voix* l'obtention de cette faveur bien grande. Aidez-moi à réparer ma négligence. »

— 3° ..... *du diocèse de Blois :*

« Grâces soient rendues pour toutes les prières que l'on a faites pour nos pauvres grandes filles. Dès le second jour de la neuvaine, une d'elles donnait l'occasion d'une ouverture qui a eu tout le succès possible. La fête de l'Adoration a été bien bonne pour les âmes, et a ramené au bercail les brebis égarées? Je demande maintenant pour d'autres, pour mes chers protégés, une neuvaine, pendant laquelle je vous prie d'entretenir une lampe devant Notre-Dame. »

— 4° ..... *de Hornoy (diocèse d'Amiens) :*

« A peine la neuvaine à Notre-Dame de Chartres fut-elle commencée par vos clercs et par nous pour notre malade, que l'on vit très-sensiblement les forces revenir, la tendance à un affaissement complet disparaître, le mal intérieur diminuer. Ce monsieur qui, depuis plusieurs mois, était incapable de cheminer, même en voiture, vient de faire, sans fatigue aucune, le voyage de Paris avec toutes les courses qui devaient s'en suivre. Soyez l'interprète de notre reconnaissance auprès de la bonne Mère!

5° — Extrait d'une nouvelle lettre de M. l'abbé Cirou, prêtre du diocèse de Chartres, missionnaire apostolique aux Indes-Orientales :

« Sattahally, 1er mai 1866.

» J'étais revenu à Sattahally au commencement du carême, pour aider mon confrère; mais à trois jours de marche d'ici, se trouve un nouveau missionnaire qui a eu besoin de secours. J'ai donc quitté Sattahally pour aller à Mercara, capitale du royaume du Coorg.

» Sur la route, se trouvent Nandigouda et Maggué, deux chrétientés que j'avais administrées l'année dernière. J'eus le plaisir de revoir mes chrétiens et quelques-uns voulurent m'accompagner. En arrivant à Nandigouda, je demandai surtout des nouvelles de ceux que j'avais baptisés. Parmi eux, se trouvait une famille composée du père, de la mère et de deux jeunes filles; la mère est morte trois jours après son baptême, j'ai la douce confiance qu'elle est avec Dieu, car elle avait renoncé au démon avec une grande ferveur; le mari, nommé Yeukattéia et maintenant Ignacy, avait également reçu le saint baptême et se montrait heureux d'avoir quitté tous ses diables dont il était l'esclave (on appelle esclaves ceux qui sont au service de quelque Dieu ou démon, c'était une espèce de *gourou)* (1). Il y a huit jours, un orage épouvantable s'abattit sur son village, l'orage l'ayant surpris dehors, il alla s'abriter sous un arbre avec deux autres chrétiens; quelques minutes après, la foudre éclate et Ignacy est foudroyé, ses vêtements sont réduits en cendre, et lui-même s'affaisse sans dire mot. Les autres chrétiens, qui étaient là, furent renversés, mais sans éprouver aucun mal; ils se relevèrent aussitôt et emportèrent Ignacy au village. Heureusement les brûlures qui lui couvraient presque tout le corps étaient moins profondes qu'elles n'avaient paru d'abord, il est maintenant hors de danger. Le chef payen du village, en le voyant, s'est écrié, dit-on : « Tu es bien heureux de t'être fait chrétien, autrement tu serais maintenant réduit en cendre. » Priez Notre-Dame de Chartres pour ce pauvre Ignacy et tous mes nouveaux chrétiens.

(1) Prêtre indien.

» A neuf heures du soir, je quittai Nandigouda par un beau clair de lune, et je partis pour Mercara. J'étais accompagné de cinq chrétiens, nous avions quinze lieues à faire au milieu des montagnes et des forêts. La nuit avait quelque chose d'effrayant au milieu de ces vastes forêts; ajoutez à cela qu'elles étaient incendiées; les Anglais les brûlent pour en faire des plantations de café. De tous côtés, nous apercevions d'immenses foyers et des touffes de bambous tout en feu; des arbres renversés n'étaient plus que de longs charbons embrasés, d'autres encore debout ressemblaient à de superbes torches enflammées; dans d'autres endroits, les flammes roulaient comme les vagues d'une mer de feu. Parfois la fumée de ces incendies mêlée à un brouillard épais répandait une odeur infecte et nous jetait presque dans les ténèbres. La nuit était froide, mes compagnons presque nus grelottaient, ils me prièrent de m'arrêter; il était trois heures du matin. Nous allumâmes un bon feu au moyen d'un tronc d'arbre réduit en charbon, nous fîmes une légère collation avec quelques bananes, apres quoi il fallut se remettre en route, continuant à parler haut, à chanter, à crier, à hurler, de peur du tigre (il faut hurler avec les loups). Le tigre en effet ne vint pas; et après douze heures de marche, nous arrivâmes exténués de fatigue à Mercara. J'y restai jusqu'à la fin du carême. J'avais, chemin faisant, été attaqué de la fièvre qui ne me quitta presque pas pendant mon séjour à Mercara. Malgré cela, il fallut prêcher, catéchiser, entendre les confessions, quelquefois jusqu'à soixante confessions par jour. J'étais de retour à Sattahally pour les fêtes de Pâques. Huit jours après, je partis de nouveau pour aller administrer quelques pauvres chrétientés perdues dans les bois; je fus encore malade, car c'est un pays très-malsain, et cette fois les forces m'abandonnèrent tout-à-fait. Le troisième dimanche d'après Pâques, je voulus dire la messe; mais à l'évangile, je me sentis si mal que je fus obligé de quitter l'autel : je fus pris de vomissements violents qui durèrent depuis huit heures du matin jusqu'à midi, à la fin je vomissais beaucoup de sang. Mes chrétiens furent effrayés, et envoyèrent un homme avec mon cheval à Maggué pour annoncer ma maladie. Le mardi à midi, trente hommes arrivaient pour me rapporter ici, j'étais déjà beaucoup mieux et leurs services me devenaient à peu près inutiles; mais pour n'en avoir pas le démenti, ils voulurent bon gré mal gré me rapporter. Je fis donc un peu le malade, par respect humain, et je me couchai comme un mort sur une litière. Pauvres gens, que j'ai souffert à leur occasion! Ils étaient huit pour me porter; comme la route dans la forêt n'était pas assez large, ils marchaient pieds nus sur les pierres et sur les épines sans se plaindre. En voyant cela, j'ai pris la résolution de guérir désormais ou de mourir, là où je tomberais malade. Je me reposai le mercredi à Maggué et je montai ici, jeudi matin, sur mon cheval comme un brillant cavalier. Je n'ai plus éprouvé d'attaque de fièvre depuis ce jour; seulement, pour prévenir la rechute, j'ai pris force pilules. Ici, on ne vit presque que par la quinine.

» Nous sommes trois prêtres à Sattahally, M. Desaint, M. Bauteloup et moi. La fête de Pâques a été très-solennelle. Dès le jeudi, de nombreux chrétiens arrivaient de tous côtés; le jour de Pâques il y avait ici plusieurs milliers de personnes : les payens se mêlaient avec nos chrétiens. Le soir, après la bénédiction du Très-Saint Sacrement, on fit, pour amuser les gens, une petite procession sur le coteau, et là eut lieu un feu d'artifice....

LITANIES DE LA BONNE MORT (1)

IMITÉES DE CELLES DE LA JOURNÉE DU CHRÉTIEN.

Tendre Jésus, si jamais ta clémence
N'a de ton sein écarté le pécheur,

(1) Cette poésie est tirée du *Manuscrit d'un Curé*, de ce manuscrit dont nous avons déjà livré plusieurs notes à nos lecteurs.

J'ose paraître en ta sainte présence
Baiser tes pieds, y déposer mon cœur.
Ce cœur, hélas! brisé, gémit et pleure;
Mais plein d'amour, d'espérance et de foi,
Que ta bonté veille à ma dernière heure;
Tendre Jésus, ah! prends pitié de moi.

Lorsque mes pieds fatigués de la terre
M'avertiront qu'il faut bientôt finir;
Qu'ayant usé ma dépouille éphémère,
Le temps vers toi me fera revenir;
Comme au retour la colombe fidèle
Trouve son nid, puissé-je près de toi,
A mon retour, m'abriter sous ton aile;
Tendre Jésus, ah! prends pitié de moi.

Lorsque ma main affaiblie et mourante
Ne pourra plus seconder ma ferveur,
Porter la croix à ma lèvre tremblante
Pour la laisser retomber sur mon cœur;
Lorsque ma lèvre elle-même glacée
Ne voudra plus rien prononcer que toi;
Mais ne pourra répondre à ma pensée;
Tendre Jésus, ah! prends pitié de moi.

Lorsque jetant le deuil sur toutes choses
La nuit viendra préluder à ma fin,
Et que la mort sur mes paupières closes
Comme un cachet viendra poser sa main;
Lorsque mes yeux et leur muet langage
Ne pourra plus se reporter vers toi;
De mon amour t'offrir des pleurs pour gage;
Tendre Jésus, ah! prends pitié de moi.

Lorsque ma face et livide et ternie
Écartera le regard attristé,
Débris de fleur desséchée et flétrie
Qui n'a plus même une ombre de beauté;
Lorsque dressant mes cheveux sur ma tête
Les noirs frissons me glaceront d'effroi
Comme l'oiseau transi par la tempête;
Tendre Jésus, ah! prends pitié de moi.

Lorsque le bruit du monde et son délire
Retentiront pour moi dans le lointain,
Son fugitif et mourant d'une lyre,
Dernier soupir d'un concert qui s'éteint;
Lorsque à ta voix mon oreille attentive
Se prêtera pour entendre ta loi
Comme on entend l'écho d'une autre rive;
Tendre Jésus, ah! prends pitié de moi.

Lorsque l'effort de l'ange des ténèbres
Voudra voiler tes bontés à mes yeux,
Que cédant presque à ses assauts funèbres
Je me croirai rejeté loin des cieux,
Que mon esprit errant parmi les ombres
S'égarera tout palpitant d'effroi
Enveloppé par des images sombres;
Tendre Jésus, ah! prends pitié de moi.

Lorsque mon corps épuisé de la vie;
Mes yeux de pleurs, et mon cœur de sanglots,
Ressentiront de la triste agonie
A chaque instant redoubler les assauts;
Lorsque mon souffle en ce moment suprême
Délaissera, pour remonter vers toi,

Mon pauvre corps, vain débris de moi-même;
Tendre Jésus, ah! prends pitié de moi.

Et lorsqu'enfin sur ma couche déserte
Formant pour moi de stériles désirs,
Tous mes amis viendront pleurer ma perte,
Pour mon pardon accepte leurs soupirs.
Cruel moment pour l'âme pécheresse
De comparaître en face de son roi!
Grâce, ô mon Dieu, grâce pour ma faiblesse;
Tendre Jésus, ah! prends pitié de moi.

BIBLIOGRAPHIE.

La *Semaine des familles*, cette feuille si recommandable par elle-même et par le nom de son principal rédacteur, M. Alfred Nettement, vient de donner un charmant article signé « Nathaniel » sur l'*Histoire de Notre-Dame de Chartres*, publiée, il y a deux ans, au profit de l'Œuvre des Clercs. Voici les dernières lignes de cet article : « Je m'arrête, lisez ce petit livre. Il vous » instruira, vous intéressera, vous touchera ; il vous inspirera l'envie d'aller » prier dans le sanctuaire de Notre-Dame de Chartres, si vous n'y avez pas » encore prié! En outre, vous y puiserez un culte sympathique pour une » œuvre excellente, celle des élèves de Notre-Dame de Chartres. Ouvrons » aux enfants des pauvres les portes du sanctuaire : ce seront peut-être eux » qui ouvriront à nos enfants les portes du ciel. »

Nous remercions bien sincèrement, au nom de l'Œuvre, l'écrivain charitable, auteur de ces lignes. Il nous sera bien permis d'appliquer les mêmes paroles de recommandation à un livre nouveau qui, traitant les mêmes questions que l'*Histoire de Notre-Dame*, mais avec l'intérêt particulier qui s'attache au genre oratoire, est appelé aussi à faire un grand bien. Les

Conférences sur Notre-Dame de Chartres

Prêchées à la Cathédrale pendant l'octave de la Nativité de la Sainte-Vierge, viennent de paraître, formant, comme nous l'avions annoncé, une jolie brochure in-octavo qui se vend *un franc cinquante centimes*. Beaucoup de personnes se sont présentées depuis un mois, nous déclarant l'impatience où elles étaient de posséder cette suite de *beaux et utiles* discours; d'autres nous ont écrit dans le même but. Nous sommes en mesure de répondre à tous ces désirs. On est prié de s'adresser aux chapelains de la Sainte-Vierge, à la cathédrale; on peut les demander par lettre à M. le Rédacteur de *la Voix de Notre-Dame de Chartres,* ou à M. le Supérieur de l'Œuvre des clercs.

L'ESPRIT DE PIE IX ou LES PLUS BEAUX TRAITS DE LA VIE DE CE GRAND PAPE. — Cet ouvrage, que les circonstances où nous nous trouvons rendent plus intéressant encore, a été accueilli avec une grande faveur : la première édition, tirée à plus de trois mille exemplaires, a été épuisée en quelques mois. La nouvelle édition est entièrement refondue et considérablement augmentée. — Prix *franco :* 2 fr. 50 cent. — S'adresser chez Félix Girard, Paris, rue Cassette, 5.

Le Mois de Novembre. MÉDITATIONS SUR LE PURGATOIRE, suivies de pratiques et de prières enrichies d'indulgences 1 vol. in-32. Prix : 1 fr. 25 c.

Ce petit livre est un véritable manuel de dévotion aux âmes du Purgatoire. Il vaut à lui seul un long traité, attendu qu'il résume toute la doctrine de l'Église sur la matière, et que nul autre ne renferme plus de considérations pratiques, de réflexions pieuses et de saintes affections. — Ambroise Bray, rue Cassette, 20, Paris.

L'abbé GOUSSARD.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de Gouverneur.

Dixième année.
12ᵉ NUMÉRO — DÉCEMBRE 1866

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

AVIS.

A cause de la réimpression annuelle et simultanée des douze bandes, ceux de nos associés qui ont des observations à nous faire sur leur adresse en s'abonnant de nouveau, sont priés de nous soumettre ces observations dès qu'ils ont reçu leur douzième livraison. Ainsi, ce sera, autant que possible, dans les premiers jours de décembre que nous écriront les abonnés de janvier; au commencement de janvier, les abonnés de février, etc.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

SAINT ÉLOI.

Dans le temps où Clotaire II occupait le trône, naissait, à Catillac, près de Limoges, un enfant dont l'humble nom devait traverser les siècles, environné de la triple auréole de la sainteté, de la popularité et du génie. Ce nom est celui d'Eloi, le fils d'Eucher et de Tarrigie, honnêtes bourgeois et chrétiens fervents, qui lui donnèrent une éducation en rapport avec les dons précieux qu'il avait reçus du ciel.

Etant bien jeune encore, Éloi faisait de ses petites mains, de charmants ouvrages sculptés en pierre, en bois ou en métal, dont sa piété précoce lui fournissait les gracieux sujets. Son père, afin de développer ses heureuses dispositions, le mit chez un célèbre orfèvre de Limoges, et telle était son aptitude et son adresse, que celui-ci ne tarda pas à déclarer, qu'il n'avait plus

rien à lui montrer. Alors Éloi quitta son pays natal pour se rendre à Paris, espérant trouver la fortune à la cour du roi des Francs, et pouvoir ainsi venir en aide à ses parents, que le malheur avait visités.

Arrivé à Paris, le jeune artiste entra dans une église nouvellement construite, et qu'un grand nombre d'ouvriers décoraient intérieurement. Éloi regarda le majestueux édifice, réfléchit quelques instants, puis, sans s'inquiéter de ce qui se passait autour de lui, il s'assit au milieu de la nef, prit ses crayons et fit à larges traits, l'esquisse d'une chaire grandiose, surmontée d'une couronne que soutenaient deux anges aux ailes étendues.

Un inconnu de haute taille s'était approché de lui, sans qu'il s'en aperçut, et, frappé de la pureté des lignes tracées par le jeune artiste, il lui dit avec douceur :

— Savez-vous, mon ami, que si ce dessin était exécuté, ce serait une admirable chose?

— Et pourquoi ne le serait-il pas, répond Éloi pris à l'improviste?

— Où trouver quelqu'un qui osât l'entreprendre?

— Moi, si on voulait m'en charger, dit Éloi avec l'exaltation du génie.

— Vous... mais qui êtes-vous donc, jeune homme, pour parler ainsi, comment vous nomme-t-on?

— Je m'appelle Éloi, et je suis venu de Limoges à Paris pour chercher de l'ouvrage à la cour du roi Clotaire.

— Eh bien, Éloi, reprit l'inconnu, vous exécuterez cette chaire dont vous avez conçu l'idée, c'est Clotaire II qui vous l'ordonne.

Le jeune artiste confondu, se jette aux pieds du prince. Celui-ci le relève avec bonté et lui dit, en lui faisant un signe d'adieu :

— Demain, je vous attends à mon palais.

Éloi se rendit au royal rendez-vous, accompagné du trésorier Abbon. Le monarque, apprenant de lui que son protégé était un orfèvre des plus habiles, lui commanda une chaise en or enrichie de pierres précieuses. Le jeune homme se mit à l'œuvre, et, avec le métal qui lui avait été remis, il fit deux siéges d'un travail merveilleux. Clotaire, frappé du talent et de la probité de l'artiste, le fit maître de la monnaie, lui assigna son palais pour demeure, et, reconnaissant en lui une rare capacité, il lui accorda toute sa confiance.

Le fils d'Eucher, bien loin de se laisser enivrer par la fumée des honneurs terrestres, tourna ses regards vers le ciel. S'hu-

miliant profondément devant la toute puissance du monarque suprême, il fit une confession générale de tous ses péchés; puis, pour les expier, il se livra aux pratiques de la plus austère pénitence, et passait des nuits entières prosterné sur un cilice, demandant à Dieu avec larmes de lui pardonner ses iniquités... Cependant sa jeune vie avait toujours été pure; mais les saints, illuminés d'une céleste clarté, aperçoivent des taches où trop souvent, ignorants de nous-mêmes, nous croyons trouver des vertus.

Le divin Maître, touché du repentir d'Éloi, lui accorda le pardon qu'il sollicitait avec tant de persévérance; il daigna même lui donner un signe de cette inestimable faveur, en permettant qu'il découlât des reliques appendues dans un étui, au plancher de sa chambre, une huile parfumée qui couvrit sa tête et ses mains : symbole de la douce odeur que devaient désormais exhaler ses vertus...

Éloi se releva l'âme inondée de consolations et, comme dans sa miséricordieuse bonté, Dieu lui avait accordé un ami, il lui fit l'aveu de la grâce qu'il venait de recevoir. Cet ami était saint *Ouen*, jeune seigneur de la cour de Clotaire; une telle confidence le remplit de joie, et vint augmenter encore en lui le désir qu'il avait de se consacrer entièrement au Seigneur (1).

O amitié chrétienne, douce et sainte chose!... Présent du ciel offert aux pélerins de l'exil pour qu'ils se dirigent avec plus de promptitude et d'assurance vers la bienheureuse patrie. Le monde croit te connaître, et lui aussi vante tes charmes; mais il ignore la force et la suavité de cette pure affection, dont la source découle du cœur même de Dieu, pour aller ensuite rafraîchir et désaltérer l'âme de l'homme voyageur!

Clotaire étant mort, Dagobert son fils, déjà roi d'Austrasie, lui succéda. Ce règne important, qui fut le dernier rayonnement glorieux de la dynastie mérovingienne, est entouré d'obscurité. L'histoire rapporte avec complaisance les œuvres de charité populaire d'un roi chez lequel les mauvaises passions n'étouffèrent jamais complètement l'inspiration chrétienne. Les églises, les monastères et les pauvres se ressentirent de ses largesses. Il fit de Saint-Denis une nécropole pour les rois, un temple pour la prière, et un asile toujours ouvert aux indigents. Saint Éloi eut une grande part aux pieuses munificences du monarque. Il cisela avec un art

(1) Vie de saint Éloi par saint Ouen.

incomparable, les châsses de l'apôtre des Gaules, de sainte Geneviève, de saint Piat, de saint Lucien de Beauvais, de saint Brice, de saint Martin de Tours, mais s'il avait une vénération profonde pour les reliques des saints, on peut dire qu'il avait aussi pour les pauvres (ces reliques vivantes qui sont les membres du Christ), un respect et un immense amour. Il poussa le dévouement et le sacrifice jusqu'à leur distribuer toutes ses richesses, et, se dépouillant volontairement des habits somptueux, des bourses d'or, des ceintures de pierreries dont il avait longtemps recouvert le dur cilice qui déchirait sa chair, il ne craignit pas de se présenter à la cour de Dagobert, mal vêtu et le corps ceint d'une corde. Ce que voyant le roi, comme il savait que le saint avait tout donné aux malheureux, il quitta sa robe brodée d'or et sa riche ceinture, pour les donner au saint.

En vérité, dans ce combat de l'humilité et de la charité, on ne sait lequel des deux, du sujet ou du monarque, on doit admirer le plus !...

La générosité d'Éloi était si connue que, lorsque un étranger demandait sa demeure, on lui répondait : allez dans telle rue, et là où vous verrez *une troupe de gueux*, vous pourrez dire c'est la demeure du seigneur Éloi...

Chargé par Dagobert d'une mission importante auprès de Judicaël, comte des Bretons, il s'en acquitta avec un plein succès, et décida ce prince à donner en personne au monarque Franc, la satisfaction qu'il désirait.

Saint Éloi fit élever plusieurs monastères : le premier qu'il fonda fut celui de Solignac, en Limousin. « Seigneur, dit-il au roi, en lui demandant la concession de cette terre, je veux, en la changeant en couvent, en faire une échelle par laquelle nous puissions, vous et moi, monter au ciel. » Il faut convenir que les saints ont de ces arguments qu'eux seuls savent trouver... Aussi Dagobert ne refusait-il rien à Éloi, qu'il regardait comme un homme inspiré de Dieu.

Un grand nombre de captifs durent à ses prières de voir tomber leurs chaînes. Il rendit à la liberté, une foule de malheureux esclaves saxons, et quand son argent ne suffisait pas pour leur rachat, il vendait tout ce qu'il possédait afin d'en acquitter le prix.

Craignant que l'air de la cour ne finît par lui être funeste, il allait de temps à autre, se retremper dans la solitude des cloîtres. Ses voyages étaient encore un moyen d'exercer la cha-

rité. Il faisait rassembler à l'avance les pauvres des lieux où il devait séjourner, leur lavait les pieds, leur faisait servir un bon repas, et se contentait de manger leurs restes. Cette libéralité pour les pauvres, cette compassion pour les *souffrants* et les captifs que la philanthropie moderne peut qualifier d'excessives, se retrouvent dans la plupart des vies de saints de cette époque. L'humanité, à peine échappée à l'égoïsme desséchant du paganisme, et subissant encore trop souvent la sanglante barbarie du culte des Scandinaves, avait besoin d'être réchauffée à ce foyer brûlant quele christianisme était venu allumer dans les cœurs... Cette charité, qui est la force de l'Église, sut la défendre, à défaut du glaive, contre ses persécuteurs, et, après une lutte trois fois séculaire, les amena vaincus à ses pieds.

Dieu accorda à saint Éloi le don des miracles et celui de prophétie. Cette sanction céleste donnée à ses vertus héroïques, porta le peuple de Noyon à le choisir pour pasteur. Après avoir passé par les différents ordres de la cléricature et de la prêtrise, Éloi fut sacré évêque en même temps que saint Ouen. Admirable spectacle qui dut réjouir les anges, et remplir l'ame des deux amis d'une joie toute céleste!

Le diocèse d'Éloi comprenait une partie de la Belgique; mais son zèle ne connaissant pas de limites, il évangélisa les peuples de la Frise et ceux qui habitaient les plages de l'océan germanique. Il porta même le flambeau de la foi jusque dans les froides et humides régions du Danemarck et de la Suède. L'évêque de Noyon aida de ses conseils Bathilde, la sainte Mère de Clotaire III, dans les commencements de son orageuse régence. Cette reine, trop grande pour un siècle qui fléchissait et s'en allait à toutes les décadences, épuisa son doux génie à tout concilier. Ne pouvant y réussir, elle finit par aller cacher les tristesses de sa vie dans le monastère de Chelles, qu'elle avait fondé. Saint Éloi venait de quitter la terre... Épuisé d'âge et de travaux, son dernier soupir s'était exhalé avec sa dernière prière, le 1er décembre 665.

Sainte Bathilde et le jeune roi assistèrent à ses funérailles, qui furent célébrées avec une pompe non pareille.

Les orfèvres et les forgerons ont pris saint Éloi pour leur patron. Puissent-ils, en célébrant chaque année sa fête, rappeler et ses talents et ses vertus.

Un humble servant de Marie.

CONSÉCRATION DES PETITS ENFANTS

A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Quelques mots sur un usage religieux qui devrait être encore plus répandu dans les familles chrétiennes, usage d'une grande analogie avec l'une des plus belles coutumes de l'ancienne alliance : nous voulons parler de la consécration des petits enfants.

Samson, Samuel, Jean-Baptiste! trois noms qui apparaissent dans l'histoire sainte à des époques différentes, et avec un titre commun : le nazaréat commencé avec la vie; c'est-à-dire que ces célèbres personnages, à l'instar de beaucoup d'autres, étaient voués d'une manière spéciale au Seigneur, et que des pratiques extérieures les distinguaient au sein du peuple de Dieu. Le nazaréat n'était pas perpétuel pour tous : pour le plus grand nombre, ce n'était qu'un vœu temporaire dont l'accomplissement était couronné par la présentation au prêtre, et une offrande pour les sacrifices : c'était alors une sorte de *prêt :* « Je l'ai prêté au Seigneur, disait Anne, en conduisant à Silo son petit Samuel. »

Les tout jeunes filles ainsi consacrées devenaient les vierges du temple, les *almas,* comme on les appelait, jusqu'à l'âge auquel la nature ou les conseils de leur famille les déterminaient à embrasser un autre genre de vie.

Marie, promise à Dieu dès avant sa naissance, était, trois ans après, la merveille des *almas* de Jérusalem. A cette époque, malgré les lumières abondantes qui rayonnaient du ciel sur son âme, un voile lui dérobait le secret de ses gloires futures. Pouvait-elle, par exemple, entrevoir dans le lointain des siècles son image dominant un autel ou une colonne, et entourée de familles qui, à leur tour, viendraient présenter à la fille d'Anne et de Joachim, devenue mère de Dieu, de nouveaux nazaréens, de nouvelles almas?

Notre-Dame de Chartres, patronne des mères, depuis le jour où les Druides offrirent leur premier encens à la *Vierge qui devait enfanter,* l'objet d'une de vos plus douces joies et l'occasion d'un de vos plus chers souvenirs, ce doit être la vue des ferventes chrétiennes qui, oubliant les distances quand il s'agit de votre Église, viennent, souvent de loin, vous offrir et déclarer *vôtre* l'enfant, fruit de leur douleur mais délices de leur vie. Pour vos ministres, pour les gardiens de votre sanctuaire, ce spectacle est toujours beau, toujours édifiant.

A Chartres en effet où le pélerinage prend tant de formes, où

tant de dévotions diverses autour de notre céleste protectrice font penser à cette variété d'ornements dont parle l'Écriture : *Circumdata varietate,* c'est une pratique bien ancienne que la consécration des petits enfants. « Je désire, dit de temps en temps au chapelain de garde une mère qui réclame pour son poupon l'évangile et l'imposition de l'étole, je désire qu'il porte les couleurs de la Sainte-Vierge. » — « Veuillez, nous écrivent d'autres personnes retenues dans leur ville ou leur village, veuillez inscrire aux conditions ordinaires, sur votre liste des enfants voués *au blanc* ou *au bleu*, celui que Dieu m'a donné. »

Quelquefois, c'est en présence de toute sa famille que la mère ramène son enfant à Notre-Dame, après le vœu de *sept ans* expiré. Alors, un habillement complet de diverses couleurs est déposé devant le prêtre pour qu'il le bénisse; puis, les parents, passant dans une chambre voisine, en revêtent l'enfant qui revient bientôt surpris de sa transformation aux pieds de la Madone. Après une nouvelle bénédiction, la remise d'une légère offrande et la promesse d'une prière quotidienne, ils reprennent le chemin de leur demeure, pleins de l'espoir que leur petit ange recevra encore, recevra toujours les faveurs d'en-haut.

La préférence pour l'une des deux couleurs est entièrement libre : on sait que toutes les deux contribuaient également à la parure si simple et si modeste de la Sainte-Vierge. « Une robe couleur d'hyacinthe, aux reflets doux et veloutés comme ceux de la violette, cette fleur champêtre, une tunique blanche, serrée par une ceinture unie et aux bouts flottants, un long voile dont les plis arrangés sans art, mais avec grâce, se drapaient de manière à couvrir promptement et complétement le visage; enfin, une chaussure assortie à la robe, composaient le costume oriental de Marie. » Ainsi parle l'abbé Orsini, et il cite à ce propos le vêtement *céleste* et *blanc* des premières Annonciades, religieuses d'un ordre institué en l'honneur de la Mère de Dieu. Ainsi, Notre-Dame se montra-t-elle à la vénérable Ursule de Benincasa, lorsqu'elle vint lui enjoindre de propager les scapulaires de l'Immaculée-Conception.

Le *blanc* toutefois est plus généralement adopté. Si l'hyacinthe et la violette sont les emblêmes de la douceur et de l'humilité, le lis est le symbole de l'innocence, charme du premier âge. « Comme le lis entre les épines, ainsi est celle que j'aime entre les filles de Sion. » L'Église applique ce texte à la Reine des Vierges. Écoutons ces autres paroles que lui adresse un interprète des livres sacrés.

« Vous que le péché n'a jamais souillée, vous dont la blancheur est sans tache, vous que le Seigneur appelle des hauteurs du Liban, pour être couronnée dans les cieux, n'est-ce pas vous qui nous êtes figurée par l'éternelle neige du Liban? » On a invoqué bien des fois Marie sous ce double nom : Notre-Dame des Neiges, Notre-Dame des Lis.

Combien nous aimons à voir sur ces petits pages ou ces petites suivantes de la grande Reine, les blanches livrées qui font penser au baptême et à ses grâces, ou au moins ces vêtements azurés qui rappellent le ciel et ses promesses. L'enfant grandira; on lui fera comprendre peu à peu le symbolisme de son costume, le souvenir permanent de Notre-Dame qu'il porte sur lui; il sera heureux des bénédictions qu'il lui garantit; de bonne heure il s'habituera à des pensées fécondes en résolutions pour un âge plus mûr. Ne sera-t-il point un imitateur de saint Hyacinthe qui, à la vue d'une simple image de Notre-Dame, tressaillait de bonheur sur les genoux maternels, ou de saint Bernard qui, dans sa plus tendre enfance, remportait d'admirables victoires sur ses moindres défauts dès qu'on lui faisait entendre ce seul mot : Marie!

Ces deux saints avaient été consacrés à la Sainte-Vierge, et il y en a eu bien d'autres. Saint Louis de Gonzague allait naître; sa mère, en grand danger, fait vœu de porter l'enfant aux pieds de Notre-Dame-de-Lorette, et aussitôt le danger disparaît; le jeune prédestiné vient au monde; c'est une fleur de plus dans le parterre de Marie.

« Pour moi, nous disait naguère un homme célèbre qui a parcouru les lieux de pélerinage les plus importants de France et d'Italie, je viens à Notre-Dame de Chartres, avec l'empressement qui me porta à Notre-Dame-de-Lorette. »

Mères chrétiennes, souvenez-vous de la marquise de Gonzague, et continuez à amener vos enfants à notre basilique. Si vous ne pouvez vous y rendre, que des amis, qu'une simple lettre même vous y représentent et disent vos intentions aux chapelains de Notre-Dame de Chartres. Selon vos désirs et en votre nom, l'on vouera *aux couleurs de la Sainte-Vierge* celui ou celle dont vous confiez la garde à ce cœur aimant. Les âmes de ces innocentes créatures, tout en restant sur la terre, seront associées au cortége de la reine du ciel, à cette légion angélique pour qui elle a de si gracieux sourires. De plus, devenant par le fait même de leur consécration, les petits frères ou les petites sœurs

de tous ceux qui ont voulu se donner à la bonne Vierge de Chartres, ils auront part à des prières spéciales et même à plusieurs messes de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre. Quelle garantie nouvelle pour leur persévérance à toutes les phases de leur vie et pour une heureuse fin !

L'abbé Goussard.

FAITS RELIGIEUX.

Notre-Seigneur glorifiant Pie ix. — L'*Écho de Notre-Dame des Victoires* contient, sous ce titre, dans son dernier numéro, le récit authentique d'une guérison merveilleuse qui a eu lieu à Paris, rue Villedo, n° 11, le lundi 8 octobre, sur les deux heures et demie de l'après-midi. Le manque d'espace nous contraint à l'abréger. Mais, si les détails sont en grande partie supprimés, le fait suffit à lui seul pour vivement intéresser la piété de nos lecteurs.

Juliette D., femme de chambre chez Mme P., fut subitement renversée à terre le vendredi 5 octobre, foudroyée par une attaque de choléra. Portée sur son lit par sa sœur, elle y resta sans connaissance pendant une heure. Un prêtre de Notre-Dame-des-Victoires, appelé en grand émoi, arriva auprès de la malade qui ressemblait déjà à un cadavre. Il se hâta de la confesser par signes. La confession, du reste, ne devait pas être chose difficile, Juliette avait communié le matin même, la veille, l'avant-veille, Juliette communiait tous les jours. Grâce à Dieu, cette pratique des chrétiens de la primitive Église, commence à revivre pour beaucoup de fidèles. Ils seront vraiment trouvés *fidèles*, ceux-là, au moment de la grande épreuve. Vers minuit, la pieuse jeune fille recevait le sacrement des mourants.

Peu auparavant, elle avait recouvré la faculté de parler à voix basse, extrêmement basse; c'était comme une respiration, comme un souffle. Quant à ses yeux, ils étaient hermétiquement fermés et ne devaient pas se rouvrir de quatre jours. Elle souffrait des douleurs extrêmement vives que la médication la plus énergique ne pouvait parvenir à calmer. Le cœur surtout était déchiré. Il lui semblait qu'il nageait dans le sang, qu'il remontait jusqu'à la gorge et l'étouffait. Son confesseur lui ayant suggéré d'offrir toutes ses souffrances *pour le Pape, pour l'Église, pour le salut des âmes*, cette pensée ne la quitta plus; mais un grand désir lui restait : recevoir le bon Dieu. Le samedi matin, elle avait cet indicible bonheur, et, dès ce moment, avec le sentiment naturel d'inexprimables souffrances en son corps, elle n'eut plus, pour ainsi dire, en son âme que ces deux sentiments surnaturels : vouloir uniquement le bon plaisir de Dieu, et souffrir pour le Pape, pour l'Église, pour les âmes. Notre-Seigneur, disait-elle, lui avait fait, après sa communion, la même recommandation que son confesseur.

Elle fut si mal ce même jour, qu'on prépara tout ce qu'il fallait pour l'ensevelir. Le dimanche, elle se trouva un peu mieux; mais le lundi 8 octobre, Juliette eut une crise violente, à la suite de laquelle

elle tomba dans un état de complet anéantissement. Sa bouche entr'ouverte ne pouvait plus baiser le crucifix. Cependant, chaque fois qu'on lui parlait *de son Jésus,* ce mot paraissait sur-le-champ suspendre ses souffrances et, pour ainsi dire, *enchanter* sa douleur. Néanmoins on la croyait prête à rendre le dernier soupir. A ce moment de suprême angoisse arrive le confesseur. Ayant lu, dans le *Propagateur de saint Joseph,* le récit de la guérison instantanée d'une jeune novice des sœurs de la doctrine de Digne, arrivée au moment même où le Saint-Père lui envoyait sa bénédiction, ce bon prêtre apportait à la mourante un morceau de la soutane de l'incomparable pontife que lui avait donné M. l'abbé Dumax, sous-directeur de l'archi-confrérie, à son retour de Rome. Six jeunes ouvrières, amies de Juliette, étaient en larmes autour de sa couche de douleur, sa maîtresse et sa sœur se trouvaient dans une chambre voisine. « Mon enfant, » dit le confesseur à l'agonisante, après lui avoir donné l'absolution, « je vous apporte quelque chose de bien précieux, le morceau d'une soutane de notre saint père le Pape ; vous comprenez bien, n'est-ce pas? le désirez-vous?... Croyez-vous que Jésus-Christ peut tout ce qu'il veut?... » Elle murmura, avec son petit souffle : « Tout, tout, tout! » — « Allons, ayez de la foi!... ayez confiance! voulez-vous guérir? voulez-vous vivre, afin de souffrir pour Jésus! »

Il y eut un signe de généreux acquiescement. « Allons, dit-il, il faut guérir! Dites-lui, avec une foi qui n'hésite pas : « Mon Jésus, si vous » voulez, vous pouvez me guérir! Mon Jésus, glorifiez votre serviteur Pie IX! Sainte-Vierge, ma Mère, *glorifiez celui qui a proclamé » le glorieux privilége de votre Immaculée Conception!* »

La mourante entrait dans tous ces sentiments avec amour ; on le voyait à ses mouvements.

Le prêtre, frottant alors avec la relique sainte, les paupières de Juliette, lui dit : « Allons! une foi vive! ouvrez les yeux! » Il répéta avec force et autorité : « Ouvrez les yeux! »

Il sembla aussitôt à la mourante qu'elle avait sur ses paupières deux lourdes planches et qu'elle faisait d'inutiles et suprêmes efforts pour les soulever; mais qu'une main passait sur son front et les écartait. Elle ouvrit les yeux lentement; elle voyait... son premier regard fut pour l'image de Marie, placée au-dessus de son lit, puis elle tendit la main aux six personnes qui l'entouraient. Le confesseur porta ensuite aux lèvres de Juliette le précieux vêtement; elle baisa avec amour la parcelle vénérée et, au même instant, elle s'écria d'une voix forte : « C'est le souverain Pontife qui m'a guérie, » et Juliette s'assit sur son séant. Cependant, comme elle souffrait encore de sa douleur de cœur : « Mon enfant, lui dit le prêtre, Notre-Seigneur ne fait pas les choses à demi. Il veut vous guérir radicalement. Dites-lui : « Mon Dieu, guérissez-moi *tout de bon.* » Il donna ensuite à Juliette la blanche étoffe dont l'attouchement venait de lui rendre la vue et la parole ; elle la plaça sur son cœur et sentit, au même instant au dedans d'elle-même une douleur étrange, comme si on frappait ce pauvre cœur d'un coup de couteau. Il lui sembla également qu'il faisait un bond et qu'il se remettait à sa place. Elle était complétement guérie... aussi témoigna-t-elle naïvement la faim qu'elle

éprouvait. On lui porta une tasse de bouillon qu'elle avala d'un trait. A la vue d'une telle transformation, les amies de Juliette se joignirent à elle pour réciter le *Magnificat*, cette sublime extase de l'humilité reconnaissante. On la laissa seule ensuite, afin de respecter le profond recueillement qui suivit l'impression des premières émotions.

Le médecin revint dans la soirée. Retrouvant pleine de vie celle qu'il avait laissée mourante quelques heures auparavant, il déclara la chose merveilleuse, *incroyable*... Juliette ne lui avait pas encore confié son secret! Pour contenter sa maîtresse qui, bien qu'ayant foi à la guérison, voulait qu'on usât de prudence, elle consentit, quoiqu'avec peine, à rester le mercredi au lit; mais le jeudi 11, n'y tenant plus, elle se leva de bon matin et courut à Notre-Dame-des-Victoires, où elle entendit la messe à genoux, et communia en actions de grâces. Les jours suivants elle supporta, sans en souffrir, les rudes fatigues d'un déménagement. Aujourd'hui, elle se porte beaucoup mieux qu'avant sa maladie.

Par une coïncidence remarquable, le 29 juin 1866, Juliette avait offert à Jésus-Christ sa vie pour l'Église et pour le Pape. Est-il étonnant que le Sauveur, après avoir en quelque sorte fait *goûter* la mort à cette généreuse fille, lui ait rendu la vie en considération du pontife pour lequel elle eût voulu mourir. Qu'à l'exemple de cette enfant si dévouée au Saint-Siége, notre cri de ralliement soit aussi : « Gloire à Dieu, à Marie immaculée! Amour au vicaire de Jésus-Christ! Dévouement à l'Église et aux âmes des pauvres pécheurs! »

— Une petite sœur des pauvres de Valenciennes a été subitement guérie du choléra, par l'attouchement du vêtement qui avait recouvert Notre-Dame du Saint-Cordon, vierge miraculeuse en grande vénération dans cette ville, pendant les fêtes de la Nativité.

(*Le Monde*).

— Une jeune fille, que d'habiles médecins de Montpellier avaient soignée sans résultat, pour une infirmité très-grave à l'épaule gauche, en a été instantanément délivrée le 19 septembre, jour anniversaire de l'apparition de la sainte Vierge sur la montagne de la Salette, où elle s'était rendue malgré de vives souffrances. Un membre éminent de la faculté, a délivré à ce sujet une attestation.

— Une autre jeune fille paralytique a été guérie le même jour, à Marseille, tandis que son frère, qui lui lisait les litanies de Notre-Dame de la Salette, en était à cette invocation : « Vous qui, à » l'exemple de Notre-Seigneur, rendez la vue aux aveugles, l'ouïe » aux sourds, le mouvement aux paralytiques, priez pour nous. »

— Madame B..... ayant été subitement rétablie d'une maladie que les médecins regardaient comme désespérée, par la médiation de la bienheureuse Germaine Cousin (l'humble et sainte bergère de Pibrac), M. B....., l'époux de l'heureuse miraculée, a fait don à Chisseaux, où sa famille est avantageusement connue, d'une charmante statue de la bienheureuse, représentant le miracle des fleurs.

(*Semaine religieuse, de Tours*).

Tous ces faits merveilleux, livrés à la publicité par la voie des journaux, sont une preuve irréfragable de la miséricorde infinie

de Dieu, de la puissante médiation de la très-sainte Vierge et des saints, et un indice certain du réveil de la foi dans les cœurs.

— Le dimanche 28 octobre a eu lieu à Paris (rue Vaugirard, 132), l'inauguration d'un nouveau sanctuaire, élevé sous l'invocation de la Reine des anges, par les soins des RR. PP. Maristes. M. le curé de Notre-Dame-des-Champs, dans une chaleureuse allocution adressée au nombreux auditoire qui remplissait la chapelle, rappela l'origine d'une congrégation qui compte déjà des confesseurs et a fourni des martyrs. Il dit comment, il y a moins d'un demi-siècle, douze jeunes gens, récemment ordonnés prêtres, prenaient entre eux, sous les regards de Notre-Dame de Fourvières, l'engagement de rester unis et de former une société sous le patronage de Marie; il parla ensuite des heureux développements qu'a pris en quelques années ce noyau béni, et il a terminé en faisant entrevoir l'excellence des résultats qu'il attend pour sa paroisse et pour Paris de l'établissement de ces serviteurs si dévoués de la Reine des vierges. Le soir, ce fut le R. P. Meunier, supérieur de la maison qui donna la bénédiction du très-saint Sacrement. Il termina cette fête de famille en adressant de pieux remercîments aux pèlerins venus de Chartres, qui avaient apporté un cœur en vermeil pour l'offrir à la très-sainte Vierge. Le révérend père annonça que ce cœur, symbole des liens qui unissaient les fidèles de Notre-Dame de Chartres et ceux de Notre-Dame-des-Victoires, serait exposé pendant le triduum de l'adoration perpétuelle.

— Monseigneur l'archevêque de Tours a ordonné des prières publiques pour invoquer la protection de Dieu contre les périls qui menacent l'Église et le Vicaire de Jésus-Christ.

« Notre grande ressource, la plus efficace de toutes, dit le pieux évêque dans son mandement, est la prière... Quand saint Pierre, le premier chef de l'Église, était enfermé dans la prison, tous les fidèles priaient pour sa délivrance, et ils furent exaucés. Dociles à cet appel, ne cessons d'élever vers Dieu, en faveur de notre Pape bien-aimé, nos supplications, nos soupirs et nos larmes, et, en nous efforçant de détourner de sa tête vénérée et chérie les dangers dont elle est menacée, nous attirerons sur nous, sur nos familles les bénédictions du Seigneur. Le cardinal de Bonnechose et plusieurs de NN. SS. les Évêques ont aussi écrit des mandements prescrivant des prières, toujours aux intentions du Souverain-Pontife et de la sainte Église. »

PETIT CHAPELET DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION. — « Quand les ombres du temps auront disparu, dit Mgr l'évêque de Versailles dans une de ses dernières lettres, quand nous verrons les choses en elles-mêmes dans les splendeurs de l'éternité, nous saurons que les *Pater* et les *Ave*, récités pieusement dans un jour de fête par de pauvres villageoises, valent mieux pour le bonheur des hommes que toutes les conceptions, que tous les raisonnements de l'orgueilleux génie! » Conservons donc de l'espérance en ces jours de pénibles angoisses pour la chrétienté. Au moment où le Saint-Père semble entouré de plus de périls, un redoublement de ferveur s'empare de ses

enfants; on prêche partout la prière; partout on prie : les *Pater* et les *Ave* se multiplient sur les lèvres du savant comme sur celles de la villageoise. Un religieux qui habite la capitale, voulant concourir de toute la force de son zèle à cet élan commun nous conjure de rappeler à nos associés la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception. Faisons cette neuvaine avec l'intention de venir en aide au Souverain Pontife qui a eu la gloire de réjouir le monde en 1854 pour la proclamation du nouveau dogme. Des milliers de fidèles diront pendant ces jours le petit chapelet de l'Immaculée-Conception. Nous donnerons ici la règle à suivre pour le réciter et avoir droit aux indulgences.

« Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. Bénie soit la Sainte et Immaculée-Conception de la Bienheureuse Vierge Marie.

» Un *Pater,* quatre *Ave Maria,* et un *Gloria Patri.* On répète : *Bénie soit la Sainte,* etc.

» Un *Pater,* quatre *Ave Maria,* et un *Gloria Patri.* On répète encore : *Bénie soit la Sainte,* etc.

» Un *Pater,* quatre *Ave Maria,* et un *Gloria Patri.*

» 1° *Indulgence plénière une fois par mois, à ceux qui l'auront récité tous les jours du mois, s'étant confessés et ayant communié;* 2° *une indulgence de* 300 *jours chaque fois qu'on le recite avec la contrition de ses péchés. (Pie IX,* 22 juin 1855.*)*

» Indulgences applicables aux âmes du Purgatoire.

» Tous les prêtres de l'ordre des Frères Mineurs Capucins ont le pouvoir d'indulgencier le petit Chapelet, et le procureur général peut déléguer le pouvoir à tous prêtres. *(Pie IX*, 6 mars 1855.)

FÊTE DE SAINT-MARTIN A TOURS. — La *Semaine Religieuse* de cette ville nous donne, à l'occasion de la fête de son saint patron, des renseignements dont nous ferons part à nos lecteurs :

« La fête de saint Martin a été célébrée, avec une grande solennité. C'était le jour fixé pour la consécration du monument qui doit recouvrir te tombeau du saint évêque, découvert en 1860. Dans l'après-midi a eu lieu une procession génerale; on y remarquait S. Em. le cardinal-archevêque de Bordeaux et NN. SS. l'archevêque de Tours et les évêques de Nancy et de Saint-Claude. Il y a à peine cinq ans que le tombeau de saint Martin a été découvert, et déjà la caisse de l'œuvre instituée pour la reconstruction de la basilique possède un million. Cette somme est encore insuffisante pour qu'on puisse aujourd'hui commencer les travaux. Chaque année ce capital s'augmente des revenus, et depuis un an il s'est accru de cent vingt-cinq mille francs, dont une seule personne a donné un cinquième. Les dons arrivent toujours, et quelquefois de la manière la plus inattendue. Le tombeau de saint Martin est fréquemment visité par des pélerins du diocèse, de la France entière et même des pays étrangers. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

— Une jeune dame de Souancé, diocèse de Chartres, était très-gravement malade; les médecins, désespérant de la guérir, avaient

cessé toute visite. Une personne vint la recommander à Notre-Dame de Chartres, fit bénir une médaille et demanda une neuvaine. La malade, confiante en sa médaille, s'unit aux prières faites pour son rétablissement. Son mal semblant augmenter dans les premiers jours de la neuvaine, ne lui fit point perdre l'espérance : l'épreuve fut de courte durée, et bientôt elle put vaquer à ses travaux ordinaires. Le 6 novembre, on est venu remercier Notre-Dame de cette guérison et brûler trois cierges en action de grâces.

— Les *ex-voto* deviennent de plus en plus nombreux aux sanctuaires de Notre-Dame du Pilier et de Notre-Dame de Sous-Terre. Depuis quelques semaines les fidèles ont pu en admirer un d'un nouveau genre : c'est une belle peau de *renne* encadrée dans une bordure en tapisserie sur laquelle on lit cette inscription : « Les Lapons à Notre-Dame de Chartres, le 15 août 1866. » Elle avait été annoncée à Monseigneur et envoyée par M. l'abbé Peuffier, ancien curé d'une paroisse du diocèse de Chartres, maintenant dévoué aux missions du Nord. Le renne est un animal qui vit dans les régions les plus froides de l'hémisphère septentrional. Il porte un bois comme le cerf : son pelage touffu et laineux est d'un brun grisâtre en été et presque blanc en hiver. Les Lapons ont fait du renne un animal domestique; ils l'emploient comme bête de trait et de somme, se nourrissent de son lait et de sa chair, se couvrent de sa peau. Cet hommage des Lapons destiné à la chapelle principale de la Crypte y fera le pendant des deux colliers de coquillages marins offerts à à Notre-Dame de Chartres, à la fin du dix-septième siècle, par les Hurons et les Abnaquis. En priant pour la propagation du vrai christianisme dans les différentes contrées du monde, nous serons maintenant invités à un *memento* spécial pour cette tribu de pasteurs et de pêcheurs qu'un de nos confrères parcourt en apôtre en dépit de mille obstacles. M. l'abbé Peuffier en rencontre d'autres que ceux qui viennent du climat des pôles; il vient de faire un voyage en Suisse où il espérait trouver quelques ressources pour la construction d'une église. La Laponie est si pauvre! Puisse l'apparition d'une église catholique au milieu de ses glaces et de ses neiges la faire profiter d'abord du trésor de la foi!

— La fête de la Présentation de la Sainte-Vierge est partout l'occasion de cérémonies touchantes. C'est le jour choisi par plusieurs pensionnats pour la clôture de la retraite annuelle, et pour la consécration à Marie. En ce jour les jeunes Clercs de Notre-Dame de Chartres prononçent de nouveau leur acte d'engagement au service de la divine Mère, après que leurs maîtres ont renouvelé, en leur présence, les promesses cléricales. N'est-ce pas dans tout le monde entier une fête spéciale pour tous les ministres des autels? Depuis les vénérables chefs des diocèses honorés du caractère épiscopal jusqu'au plus humble lévite, tous sont heureux d'aller, sur les pas de Marie enfant, se présenter au saint temple. La *Semaine Religieuse* de Paris, rendant compte de la rénovation des promesses cléricales au grand-séminaire de Saint-Sulpice, écrit : « Plusieurs membres du clergé diocésain s'étaient joints aux élèves. Mgr Dupanloup, évêque

d'Orléans; Mgr Regnault, évêque de Chartres; Mgr Meignan, évêque de Châlons; Mgr Maret, évêque de Sura, assistaient à cette cérémonie. »

— Le vendredi, 16 novembre, plusieurs religieuses de la communauté des sœurs de Saint-Paul de Chartres, faisaient à la Crypte un pélerinage d'adieu. Elles avaient été désignées par leurs Supérieures pour se rendre en Cochinchine. Ces dignes filles de la charité partent sous la conduite de sœur Saint-Honoré, ancienne supérieure de la maison de Saint-Paul à Calais; l'*Eldorado*, vaisseau de l'Etat, va les porter à Saïgon où se trouve le principal des établissements desservis par leur congrégation en Orient.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

— 1° *On nous écrit d'Evreux :*

« Il y a trois semaines, je vous faisais écrire que mon enfant était à l'extrémité, condamnée par les médecins. Aujourd'hui, je viens vous remercier avec toute l'effusion de reconnaissance qu'une mère peut avoir quand elle a vu sa petite enfant arrachée de la mort. C'est aux prières de la neuvaine que je dois cette guérison, je n'en doute pas......

— 2° ..... *de Châlons-sur-Marne :*

« J'avais promis à la Sainte-Vierge, si je pouvais travailler, de lui envoyer le premier fruit de mon travail. Je le fais : je vous donne peu : mais notre tendre Mère voit ma bonne volonté. Dieu seul sait ce que j'endure encore; c'est près de sa croix que je puise tout mon courage; que les Clercs de Notre-Dame de Chartres prient pour mes besoins spirituels et ma pauvre santé! »

— 2° *Un curé de Besançon :*

« Combien j'ai été heureux dans mon pélerinage à Notre-Dame de Chartres, en me faisant admettre à la confrérie et en remettant mon offrande. Ma sœur malade en a éprouvé un grand soulagement dans ses douleurs et ses chagrins. »

— 4° *Un bon laïque de Paris (rue de Popincourt).*

« Le 8 septembre, un homme de ma connaissance vient me trouver : « Venez vite, me dit-il, ma femme se meurt! » Cette femme avait occupé avec son mari une position commerciale très-satisfaisante, grâce à la protection de M. le général de F..... Mais elle avait abandonné ses devoirs religieux. J'arrive donc auprès de la malade. On m'avait averti qu'elle ne voulait pas voir de prêtre, malgré les instances de sa famille : je la trouvai en effet dans ces fâcheuses dispositions. Quelles prières n'avons-nous pas faites alors à Notre-Dame de la Salette, à Notre-Dame des Victoires, à *Notre-Dame de Chartres!* Nous fûmes exaucés! Le prêtre, arrivé peu de temps après, trouva les difficultés aplanies. La malade nous édifia extrêmement pendant la cérémonie de l'extrême-onction, et après elle embrassait sa fille en se déclarant bien heureuse. Elle est morte le samedi suivant, jour consacré à la Sainte-Vierge. Remercions Notre-Dame de cette merveilleuse conversion. »

— 5° *Une comtesse du château des D..... (diocèse de Blois) :*

« Je ne sais si M. l'abbé A. vous a écrit à l'honneur de Notre-Dame de Chartres sur sa complète guérison. Vous avez vu le triste état dans lequel il était le 2 octobre. A deux heures, après avoir passé six heures en prières aux pieds de Notre-Dame de Sous-Terre, il quittait Chartres, ne pensant plus à la maladie et publiant partout que la Sainte-Vierge l'avait guéri. Au comble de la reconnaissance, il est rentré au séminaire se portant mieux que jamais. »

— 6° *Un curé du diocèse de Chartres :*

« La faveur qu'une famille de Cr... a reçue l'an dernier par l'intercession de Notre-Dame de Chartres, la guérison, miraculeuse selon nous, qui lui a été accordée, décide aujourd'hui une jeune femme de Cr... toujours malade, à se recommander a son tour, etc... »

— 7° *Une de nos abonnées de Salins (Jura) :*

« Je vous envoie deux francs pour honoraire d'une messe que je demande à l'intention d'un défunt qui m'est bien cher. Abonnée à la *Voix* depuis trois ans, je lis toujours avec bonheur les extraits de la correspondance. Toutes ces faveurs obtenues m'ont donné, à moi aussi, confiance. Priez pour que je retrouve un objet pieux d'un très-grand prix pour moi et que j'ai perdu. Je vous demanderai une messe, si j'obtiens cette grâce. »

BIBLIOGRAPHIE.

LES CONFÉRENCES SUR NOTRE-DAME DE CHARTRES

dont nous avons annoncé la publication dans notre dernier numéro sont mises en vente au profit de l'Œuvre des Clercs. Des ecclésiastiques qui les avaient entendu prêcher pendant l'octave de la Nativité, nous disent les lire maintenant avec un vif intérêt. Nous le croyons sans peine et nous espérons qu'une grande partie de ceux qui composaient l'auditoire de M. l'abbé Poirier, voudront se procurer la même satisfaction.

On peut nous en adresser la demande par lettre. — Prix : 1 fr. 50.

Histoire de Notre-Dame de Chartres, par un Rédacteur de *la Voix*. — Prix : 1 fr.

Ne serait-ce pas une action très-louable que d'acheter quelques exemplaires de ces ouvrages pour les offrir comme *étrennes* à des amis?

— Les PP. Prémontrés de Saint-Michel-de-Frigolet, près Tarascon (Bouches-du-Rhône), nous adressent l'ouvrage de M. Aug. Carron C'est une *étude historique et archéologique* pleine d'intérêt, sur le *monastère de l'Immaculée-Conception*. On sait que les Prémontrés sont les Directeurs de la Cour d'honneur de Marie, organe de l'Archiconfrérie du culte perpétuel de la Sainte-Vierge. — Prix de l'ouvrage : 1 fr. 25 cent. — S'adresser chez les Pères.

— *Au ciel on se reconnaît*. Lettres de consolation écrites par le R. P. Blot; 15e édition, revue et augmentée; in-18, 1 fr. — Chez ve Poussielgue et fils, Paris, rue Cassette, 27.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A

LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES

MOIS DE JANVIER 1866.

M. l'abbé Féron, depuis quarante ans vicaire de la cathédrale, vient de mourir, aujourd'hui 28 janvier. Avant-hier encore il célébrait la sainte-messe.

EXTRAIT DU RAPPORT DE FEU M. L'ABBÉ BRIÈRE SUR L'ŒUVRE DES PAUVRES MALADES DANS SA PAROISSE (1).

« ..... Le zèle charitable de nos associées n'a pas diminué non plus, ne s'est pas ralenti. Elles n'ont pas assisté, pendant le cours de cette année, moins de 557 malades.

Leurs visites, faites comme à l'ordinaire, dans la société des dignes filles de Saint-Vincent de Paul, ont monté jusqu'à deux mille cinq cent vingt-une.

Il faut le répéter, ces visites, où l'opulence, parée d'amabilité et de grâces décentes, donne la main à la pauvreté religieuse, à la virginité souriante, ont un attrait toujours nouveau pour l'indigent, au milieu de ses délaissements et de ses ennuis sur le lit de son infirmité; elles exercent sur lui une influence puissante, un ascendant régénérateur dont la conversion est souvent le très-précieux résultat. En veut-on la preuve? la voici : Certes de nos jours, l'ouvrier, l'homme du peuple, quoique souvent honnête et rangé, est généralement loin de se distinguer par le don de la foi, par la pratique régulière des observances religieuses. Hélas! trop de cœurs pervers conspirent par l'exemple, la parole, les écrits, les journaux, la moquerie, par tout l'ensemble d'un prosélytisme abominable, à détruire peu à peu en lui ce qu'il peut y avoir de christianisme, et un grand nombre, le plus grand nombre vit à peu près comme s'il n'y avait point de Dieu. Mais chose étonnante et infiniment remarquable! Depuis l'établissement de l'Œuvre de la Société des pauvres malades, presque aucun de ces braves gens, pour ne pas dire absolument aucun, ne meurt sans se retourner vers la foi de ses pères, et tout en bénissant les mains délicates qui soulagent ses maux temporels, se met à rechercher la trace du sentier qui conduit à la vie éternelle : c'est que l'éclat de la charité qui a lui à ses yeux, a réveillé soudain les instincts de son âme naturellement chrétienne et opéré en lui le plus merveilleux de tous les miracles. Étonnez-vous après cela, Mesdames, que certaines gens ne voient pas de

(1) Nous apprenons que le R. P. Jouan, de la compagnie de Jésus, a été le prédicateur choisi cette année pour parler de cette œuvre dans la chaire de la cathédrale, le jour de la Septuagésime.

très-bon œil votre catholique Association, et la dénigrent dans l'occasion, même avec une apparence de zèle pour le bien public. Ah! l'Œuvre des pauvres malades fait trop bien les affaires du bon Dieu et celles des âmes, pour être de leur goût et avoir leur applaudissement!

Cette année, comme les années précédentes, nos bons malades, sans l'exception d'un seul, se sont réconciliés avec Dieu, avant d'expirer. Suivant les notes qui nous ont été communiquées, et de la véracité desquelles on ne peut douter, car elles émanent de la sincérité même, c'est-à-dire des filles de la charité, vingt-quatre de nos malades ont passé à une vie meilleure, et vingt-quatre s'y étaient préparés par la réception des divins sacrements, les uns tout à fait spontanément, les autres aidés par les douces insinuations de leurs bienfaisantes visiteuses.

Ne parlons que de quelques-uns de ces édifiants décès, de peur de fatiguer votre attention, ramenée chaque fois, nécessairement sur des objets qui se ressemblent.

Ici, c'est un jeune homme de vingt-sept ans, unique soutien des vieux auteurs de ses jours. D'abord il ne lutte contre ses maux qu'avec cette fermeté humaine, plus ou moins entachée d'orgueil, qui aisément se lasse et ne tarde guère à fléchir. Mais après qu'il a participé à la chair adorable du Sauveur, la force surnaturelle qu'il en reçoit, le transforme; dès lors pas une seule plainte, et il achève sa vie en vrai héros de résignation chrétienne.

Là, une femme de soixante-huit ans qui, tout en recevant, depuis longtemps nos aumônes, ne laissait pas de résister obstinément à la grâce, ouvre les yeux à la lumière, seulement au dernier terme de son existence, et demande de bon cœur à être administrée, mille fois heureuse d'être tombée dans les mains patientes de femmes éclairées qui, jusqu'au bout, n'ont désespéré de rien.

Mais voici une autre femme très-jeune, que la mort presse vivement et à qui elle n'accorde, pour ainsi dire, point de répit. Qu'importe? celle-ci est en mesure de satisfaire sur-le-champ à la dette suprême qu'on exige d'elle avec tant de violence. Elle n'a jamais abandonné ses devoirs, et, au milieu des consolations que les Associées à l'Œuvre se hâtent de lui procurer, elle expire sans le moindre trouble, et fait une sainte, une belle, une désirable mort.

A cette prédestinée succède une prédestinée d'un genre différent, et que Dieu, loin d'enlever avec précipitation, pour ainsi dire, amène à lui, par une voie plus lente, semée d'épines plus acérées, et de tourments presque intolérables, qui tournent néanmoins à son avantage; car elle les endure avec une constance héroïque, ayant soin de se retremper dans le sang de son Rédempteur, où elle se plonge à plusieurs reprises, poussée à cette sainte précaution par nos dames qui la lui recommandent..... »

91

SENONCHES. — Le 3 décembre dernier, commençait à Senonches la mission prêchée par le P. Michon, à l'occasion du Jubilé accordé pour 1865.

Le supérieur des R. P. Maristes de Chartres avait bien voulu ouvrir lui-même les saints exercices de la mission. Sa belle intelligence, sa diction pure et fleurie, sa voix sympathique et ses gracieuses manières, ne tardèrent pas à lui gagner le cœur d'un nombreux auditoire dont l'oreille, habituée aux accents d'une suave éloquence, est si avare de son admiration et si sévère dans ses jugements.

Le P. Michon entra noblement dans la carrière si noblement ouverte : à Senonches, comme partout, il mérita son beau titre d'apôtre, et sa parole, empreinte d'une conviction ardente, porta d'heureux fruits dans une terre d'ailleurs bien préparée.

La première cérémonie fut la bénédiction des mères et des enfants : des mères, dont la tendresse est impuissante sans le secours de Dieu à remplir une sublime mission ; des enfants, dont la faiblesse et l'inexpérience ont besoin de la lumière et de la force d'en haut, plus encore que des conseils, pourtant si précieux, de l'amour maternel.

Plus de trois cents médailles, distribuées à cette occasion, rappelleront longtemps dans les familles le souvenir de cette heure délicieuse.

C'est par Marie que l'on va à Jésus, et l'on passe facilement du service de la Mère à celui du Fils. Voilà pourquoi le missionnaire, afin de resserrer de plus en plus les liens qui rattachent la paroisse de Senonches à la Sainte-Vierge, sa patronne, voulut offrir à cette auguste Mère une couronne de fleurs, doux symbole de sa royauté. Au milieu du chœur s'élevait une estrade au sommet de laquelle on arrivait par douze dégrés. Autour de la blanche statue de la Vierge se déroulait, comme une ravissante couronne, un groupe de toutes petites filles dont la candide innocence relevait encore l'éblouissante parure. Deux d'entre elles, portant le virginal diadème, se tenaient aux pieds de la Madone, et à mesure que la voix des chanteurs s'élevait, les petits anges élevaient aussi la couronne, qui redescendait lentement pour remonter bientôt avec le pieux refrain. Spectacle ravissant et plein d'une enfantine fraîcheur.

Quelques jours après, eut lieu la consécration à la Sainte-Vierge. Cette cérémonie, si touchante par elle-même, empruntait un nouvel éclat à la parole du R. P. Colin, qui se fit un bonheur de reparaître dans la chaire de Senonches. Puis ce fut l'amende honorable au Sacré-Cœur de Jésus, avec ses ineffables émotions. Le pasteur, agenouillé auprès de l'autel, interrompait de temps en temps l'ardente prière du missionnaire pour jeter au ciel un appel à la divine miséricorde : *Parce, Domine, parce populo tuo!* et le peuple répondait avec transports : Seigneur, ne soyez pas toujours irrité contre nous.

Mais si une large part avait été faite au cœur dans ces magnifiques cérémonies, les yeux n'avaient point non plus été oubliés. Une illumination splendide les inondait de ses rayonnements. Deux énormes foyers avaient été établis sur le maître-autel. Un long cordon de lumière régnait autour du chœur, et après avoir

relié à droite et à gauche des faisceaux, des corbeilles et des triangles de feu, il encadrait la belle statue de la Vierge placée au fond, décrivant une brillante spirale autour d'un arceau, à la manière des convolvulus de nos jardins. Cette ravissante illumination éclaira de ses derniers reflets la clôture de la mission qui se fit le dimanche 31 décembre par un salut solennel où l'on chanta une dernière fois, avec un enthousiasme admirable, le *Magnificat* du R. P. Michon.

Les résultats des saints exercices ont répondu au zèle du missionnaire et au dévouement du pasteur. Le caractère de cette consolante mission a été le retour d'un grand nombre de ces âmes, qui, fidèles, sauf le devoir fondamental du Christianisme, à toutes les pratiques de la religion, sont d'autant plus en danger qu'elles se croient moins exposées. Plus de cent retours de ce genre ont été les prémices de ceux que détermineront certainement les prédications du Carême. Trois cents enfants au moins se sont approchés de la sainte table et le chiffre total des communions s'est élevé à cinq cents environ. A ces fruits déjà si beaux se joignent encore de riches espérances, fondées sur un incident extraordinaire. Par une soudaine entente et sans aucune exhortation préalable du missionnaire, plus de deux cents personnes, hommes et femmes, ont demandé spontanément le saint scapulaire. Il y a là une marque visible de la protection de la Sainte-Vierge et, pour me servir de l'expression de M. le Curé de Senonches, le doigt de Marie est là. Espérons que, sous le couvert de ce saint habit, les germes de salut qui n'auraient point encore produit leur entier effet dans certaines âmes, arriveront bientôt à leur pleine maturité.

Gloire à Dieu! amour à Marie!!!

Honneur au vénérable pasteur qui se consacre depuis plus de vingt ans au bonheur de son troupeau! Après avoir enrichi son église de verrières magnifiques et d'un autel de pierres dont les sculptures sont des chefs-d'œuvres d'art, il n'a voulu rien épargner pour l'embellissement des temples mille fois plus précieux que Dieu s'est choisis dans les âmes!

A. Foucault, prof.

Sermon de charité. — M. l'abbé Codant, chanoine honoraire de Versailles et d'Orléans, missionnaire apostolique et supérieur des Dames dominicaines de Sèvres, a reparu, le dimanche 14 janvier, dans la chaire de la cathédrale; c'était pour donner un sermon de charité en faveur de l'œuvre des Jeunes Économes. Indiquer le nom du prédicateur et la circonstance qui l'amenait c'est dire que l'assistance était considérable et remplie des meilleures dispositions. M. Codant, l'un de nos prédicateurs du mois de Marie, a laissé à Chartres comme ailleurs une belle réputation; on accourut pour entendre de nouveau sa voix large et sonore, sa parole simple, familière, mais s'étendant avec une éloquence parfois entraînante sur un plan fécond et plein de profondeur. Les Jeunes Économes se sont félicitées d'avoir choisi un

avocat accoutumé au succès pour une cause d'ailleurs si chère aux âmes généreuses. Les petites filles pauvres, particulièrement celles que l'on élève à la maison *Bleue*, ont vu se porter sur elles plus que jamais l'attention bienveillante de la paroisse, attention qui leur est devenue plus nécessaire encore au moment où elles pleurent un supérieur, un père qui n'est plus.

Saint-Aignan. — Le dimanche 7 janvier, la Société des Amis de l'Enfance, dirigée par M. l'abbé Houlle, a eu sa réunion générale annuelle dans le préau de l'école Saint-Ferdinand. M. l'abbé Robé, vicaire de Saint-Pierre, adressa à l'assistance une allocution pleine d'intérêt, qui fut suivie d'une quête abondante.

Baignolet. — Nous avons parlé une fois déjà de l'église de cette localité; nous sommes heureux de revenir aujourd'hui sur ce sujet pour dire un mot de la solennité du 20 janvier, jour de Saint-Sébastien, fête patronale de la paroisse. Monseigneur a procédé, en présence d'une foule considérable, à la consécration d'un nouvel autel en pierre dont l'érection complète si bien les importants travaux exécutés depuis quelques années dans la belle église de Baignolet. M. l'abbé Germond, secrétaire de l'évêché et chanoine honoraire, qui avait accompagné Monseigneur, chanta la grand'messe après les longues cérémonies de la consécration, et Sa Grandeur prêcha cette assemblée, recueillie et joyeuse de l'honneur qui lui était fait. Le tout fut couronné par un discours de M. le Curé, témoignant sa reconnaissance au vénérable prélat.

Bonneval. — Par décret en date du 8 janvier 1866, M. l'abbé Ollivier (Joseph-Yves-Edmond), né en 1766, ancien desservant de Neuvy-en-Dunois, maintenant en retraite à Bonneval, est nommé chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur. Ordonné prêtre en 1789, il compte soixante-dix-sept ans de sacerdoce. Les habitants de Bonneval, nous dit-on, préparent une fête à ce bon vieillard pour le jour où ses cent ans seront complètement révolus, ce qui doit arriver au commencement du mois de mars.

LES PETITS ENFANTS CONSACRÉS A MARIE IMMACULÉE DÈS LEUR BAPTÊME. (1)

Tel est le titre d'un petit opuscule que nous voudrions voir entre les mains de toutes les jeunes mères.

L'auteur y fait ressortir d'une manière saisissante l'efficacité du recours à *Marie*, et par d'heureuses et pieuses citations tirées de la vie des saintes mères, il montre combien de grâces ces femmes admirables ont obtenues pour leurs enfants en les consacrant à la Vierge immaculée et en renouvelant cette consécration d'une manière solennelle après leur baptême.

Chapelain de la bonne Notre-Dame de Chartres, combien de fois n'avons-nous pas été attendri en voyant ces petits êtres, à peine devenus les enfants de Dieu, portés aux pieds de cette puissante souveraine, afin qu'elle devînt leur mère et qu'elle préservât de toute souillure la belle robe blanche dont ils étaient revêtus!

(1) Se vend à la Librairie catholique de Clermont-Ferrand

Puisse ce pieux usage s'étendre de plus en plus!

Puisse la très-douce *Vierge du Port* (sanctuaire privilégié que Clermont possède depuis des siècles) porter au loin, de son souffle béni, les quelques pages écrites sous l'inspiration de son cœur maternel, et nous verrons alors l'essaim de petits enfants qui naissent chaque jour, bourdonnant autour de leur Reine, venir cueillir sur les fleurs de la vie le miel exquis de toutes les vertus! A. F. G.

FÉVRIER 1866.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois de Février 1866, *et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.*

Ce mois est consacré à honorer les Sept Douleurs de Marie.

Chaque jour, indulgence plénière pour quiconque s'étant confessé et ayant communié, récite devant une image quelconque de Jésus crucifié la prière : *En ego, ô bone et dulcissime Jesu,* etc. O bon et très-doux Jésus, etc. Il faut en outre, pour gagner cette indulgence, prier quelques instants aux intentions du Souverain-Pontife. (Cette prière se trouve dans les paroissiens romains après les actes pour la communion.)

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la Communion Réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er févr., jeudi. — St Ignace, év. et mart., *double,* messe *Mihi autem.*
Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (visite de la chapelle du tiers-ordre, ou, en cas d'empêchement, d'une église quelconque; — 2° pour les personnes qui récitent, le 1er jeudi du mois, en présence du saint Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur,* etc.

2, vendr. — Purification de la Ste Vierge, *double de 2e classe,* messe propre *Suscepimus.*
Indulg. plén. : 1° pour les membres de la confr. du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les associés à l'archiconfr. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 3° pour les tertiaires franciscains (visite comme au 1er févr.); — 4° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 5° pour le scapul. bleu; — 6° pour le scap. rouge (aux conditions énoncées le 9 du présent mois); — 7° pour l'archiconfr. de saint Joseph; — 8° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés; — 9° pour les personnes qui récitent chaque jour les litanies de la Ste Vierge.

3, samedi. — St Hilaire, év., conf. et docteur, *double* (du 14 janvier), messe *In medio.*
Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : O ma Souveraine, ô ma Mère, etc. (j. au ch. des. fid).

4, dim. — Sexagésime, *semidouble,* messe *Exsurge.* Vêpres de sainte Agathe, avec mémoire du dimanche.
Ind. plén. : 1° pour les membres de la confr. du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scapul. bleu; — 3° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er févr.); — 4° pour les associés de la conf. de Notre-Dame de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le prem. dim. de chaque mois.

5, lundi. — Ste Agathe, vierge et mart., *double,* mes. prop. *Gaudeamus.*
Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er

février); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière: *Angele Dei*, etc., Ange de Dieu, etc. (j. au ch. des fid.).

6, mardi. — Commémoraison de la Passion de N.-S. Jésus-Christ, *double majeur,* messe propre *Humiliavit.*

Première des deux indulg. plénières que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale (jour au choix des fidèles).

7, mercr. — St Romuald, abbé, *double,* messe *Os justi.*

Ind. plén.: 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconf. de St Joseph (mercredi au ch. des fid.).

8, jeudi. — St Jean de Matha, conf., *double*, messe *Os justi.*

Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

9, vend. — St Tite, év. et conf., *double,* messe *Statuit.*

Ind. plén.: 1° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au choix des fid.); — 2° pour le scapul. rouge. (Pour gagner cette indulg. ch. vend. de l'année, il faut, outre les conditions ordin., méditer dévotement pendant quelque temps sur la Passion de N.-S. J.-C. Les personnes qui ont la sainte habitude de faire chaque vendredi l'exercice du chemin de la croix, satisfont amplement à cette obligation.)

10, samedi. — Ste Scholastique, vierge, *double,* messe *Dilexisti.*

Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale (jour au choix des fidèles).

11, dim. — Quinquagésime, *semidouble,* messe *Esto mihi.* Vêpres de St André Corsini, avec mém. du dim. — Aujourd'hui, demain et après-demain, oraison des Quarante-Heures dans les églises où elle est établie.

Indul. plén.: 1° l'un des trois jours précités pour tout fidèle qui remplit les conditions ordinaires (une seule visite suffit pour tout le temps que le St Sacrement est exposé); — 2° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er février).

12, lundi. — St André Corsini, év. et conf., *double,* messe *Statuit.*

Première des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie, Vis. (jour au choix des fidèles).

13, mardi. — St Raymond de Pennafort, conf., *semid.,* mes. *Os justi.*

Ind. plén.: 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er févr.); — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au choix des fidèles).

14, mercr. — Les Cendres. Bénédiction et imposition des cendres, messe *Misereris.*

Indulg. plén.: 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour avoir fait chaque jour, pend. un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au choix des fidèles).

15, jeudi. — Ste Agnès, vierge et mart., *double* (du 21 janvier), mes. *Me expectaverunt.*

Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plénières et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces ind., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

16, vend. — La Ste Couronne d'épines, *double maj.,* mes. *Egredimini.*

Ind. plén.: 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er févr.); — 2° pour le scapulaire rouge.

17, samedi. — Saint Cyrille d'Alexandrie, év. et conf., *double* (du 28 janvier), messe *Statuit.*

Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-Vous* (jour au choix des fidèles).

18, dim. — Ier de Carême, *semidouble,* messe *Invocabit.* Mémoire de St Siméon. — Vêpres de St Aventin, év. de Chartres, avec mém. du dimanche.

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er février); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité (j. au ch. des fidèles).

19, lundi. — St Aventin, év. de Chartres, conf., pont. (du 4 février), messe *Statuit.*

Ind. plén. pour les tertiaires francisc. (vis. comme au 1er févr.).

20, mardi. — Ste Jeanne de Valois, reine de France, veuve, *double,* messe *Cognovi.*

Ind. plén. : 1° pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : Loué et remercié, etc. (jour au ch. des fidèles).

21, merc. *(Quatre-Temps).* — St Paul, ermite, *double* (du 11 février), messe *Justus.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archic. de saint Joseph (merc. au choix des fidèles).

22, jeudi. — Chaire de saint Pierre à Antioche, *double majeur,* messe *Statuit.*

Indulg. plén. : 1° deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie, vis. (jour au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le trisagion : Saint, saint, saint, etc., Vis. (j. au ch. des fidèles).

23, vendr. *(Quatre-Temps).* — La sainte Lance et les Clous de N.-S. Jésus-Christ, *double majeur,* messe *Foderunt.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les tertiaires franciscains (visite comme au 1er février).

24, samedi *(Quatre-Temps).* — St Mathias, apôtre, *double de 2e classe,* messe *Mihi autem.*

Ind. plén. : 1° pour les associés à l'archiconfr. de saint Joseph; — 2° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

25, dim. — IIe de Carême, *semidouble,* mes. prop. *Reminiscere.* Vêpres du dimanche et mémoire de Ste Marguerite de Cortone.

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er février); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (jour au choix des fid.).

26, lundi. — Ste Marguerite de Cortone, pénit., *semidouble,* messe

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er févr.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : Doux Cœur de Marie, soyez mon salut (jour au choix des fidèles).

27, mardi. — St Pierre Damien, conf., pont. et doct., *double* (du 23 février), messe *In medio.*

Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulgences plénières et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (j. au ch. des fidèles).

28, merc. — Ste Martine, veuve et mart., *semidouble* (du 30 janvier), messe *Loquebar.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulgences plénières et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (j. au ch. des fid.).

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A

LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES

MOIS DE FÉVRIER 1866.

NOMINATIONS. — M. l'abbé Dallier, curé de Saint-Pierre, nommé curé de Notre-Dame. Il sera installé le 4 mars.

— M. l'abbé Vassard, maître de chapelle et vicaire de Notre-Dame, nommé curé de Saint-Pierre.

— M. l'abbé Radais, curé de Nogent-le-Roi, nommé curé de la Madeleine à Châteaudun.

— M. l'abbé Robé, vicaire de Saint-Pierre, maintenant vicaire de Notre-Dame.

— M. l'abbé Drouin, vicaire de Saint-Aignan.

— M. l'abbé Salvy, vicaire de Senonches, en remplacement de M. l'abbé Auboin, maintenant curé-desservant de Louvilliers-au-Perche.

ŒUVRE DES TABERNACLES. — L'œuvre des tabernacles de Chartres, affiliée à celle de Paris, ayant pour but de procurer aux pauvres églises de la campagne, les vases sacrés, ornements et linges dont elles sont dépourvues, fera, samedi prochain 3 mars, son exposition annuelle des objets destinés en 1866 aux églises du diocèse. Cette exposition sera publique : elle aura lieu à l'Évêché et durera trois jours (le samedi 3, le dimanche 4 et le lundi 5 mars). Le public y sera admis le samedi et le lundi, de 1 heure de l'après-midi à 5 heures, et le dimanche, de midi à trois heures. Semblable exposition sera faite à Dreux le samedi suivant 10 mars, le dimanche 11, et le lundi 12, pour les objets accordés par l'œuvre aux églises de l'arrondissement de Dreux.

JANVILLE. — Le dimanche 4 février dernier, Janville était en fête. Dès la veille, les cloches, sonnant à toute volée, annonçaient une cérémonie extraordinaire; l'érection d'un chemin de la croix avait lieu. Tout annonçait une belle journée; il y avait une certaine émotion dans la ville. Depuis huit jours les tableaux en relief d'une très-bonne exécution, transfigurés par une peinture polychrôme satisfaisante, attiraient les regards des visiteurs (1). On savait que M. le Curé de Janville n'avait pas craint de dépenser 1,400 francs pour cet objet d'art, comptant avec raison sur la générosité de ses paroissiens pour couvrir l'acquisition. Aussi, grand était le concours de la population dans les grandes nefs de l'église, au moment de la bénédiction. Bon nombre de confrères du voisinage entouraient leur doyen, et M. l'abbé Manceau, aumônier

(1) Nos tableaux viennent des ateliers de M. Froc-Robert, de Paris, à qui nous devons déjà nos beaux vitraux et plusieurs statues religieuses.

des sœurs de Notre-Dame, parut dans la chaire, au milieu du silence général et de l'attention la plus soutenue. Dans un sermon en trois points qui charma l'auditoire en l'édifiant, il parla de l'esprit de la croix et des vertus qu'elle prêche et satisfit tout son monde. Ce fut alors le tour de la cérémonie proprement dite. Nous ne disons rien des bannières de confrérie suivies de leurs associées, pour aller droit au bouquet de la fête. Le poids des tableaux et leur grandeur étant au-dessus des forces les plus robustes, M. le Curé avait eu l'heureuse idée de mettre aux mains des jeunes filles chacun des insignes de la passion. La croix ouvrait la marche, ayant pour accolytes l'éponge sur un roseau véritable, le *arundo donax* qui servit dans la passion du Sauveur, et la lance. Suivaient en ordre la couronne d'épines, les clous, les marteaux, les tenailles, etc., l'inscription en trois langues portée bien haut. La procession fut longue et belle. Les quatorze croix portées également par autant de personnes furent plantées solennellement sur leur tableau respectif, et la journée finit au son de l'orgue et au chant des cantiques parfaitement rendus.

MAILLIER,
Curé de Poinville.

MIGNIÈRES. — Le 21 janvier ont commencé à Mignières les prédications du jubilé. Pendant la première semaine, M. le Curé, au zèle duquel le Seigneur allait préparer de bien douces consolations, présida lui-même les saints exercices, en attendant le prédicateur demandé, qui ne devait arriver que le dimanche de septuagésime. C'est dans la soirée de ce jour, en effet, qu'apparut au milieu des paroissiens le R. P. Michon : on avait été solennellement à sa rencontre, et l'un des petits garçons présents s'était détaché des rangs pour le saluer au nom de l'assistance en ces termes : *Benedictus qui venit in nomine Domini. Beni soit celui qui vient au nom du Seigneur*. Le missionnaire, frappé de cette parole évangélique sortie de la bouche enfantine, sut en tirer parti pour le discours d'ouverture qui lui fraya si bien le chemin des âmes. Dès la première semaine, sa présence quotidienne au sacré tribunal de la pénitence attesta qu'on l'avait compris. L'assiduité des habitants de Mignières à chacune des instructions en fut une preuve non moins certaine. Plusieurs témoins nous ont exprimé l'admiration dont ils avaient été saisis à la vue de ce nombre étonnant d'auditeurs si recueillis pendant les longues heures de réunion, si visiblement émus et toujours silencieux au sortir de l'église. On était émerveillé aussi du chant des cantiques exécuté pendant toute la durée de la mission par un chœur de vingt-cinq ou trente personnes : leurs voix diverses se groupaient avec entrain autour de la basse puissante dont la nature a doué leur pasteur. Si la masse des assistants se grossissait encore aux jours de conférences ou de *sermons à deux* (c'est le mot vulgairement adopté), elle ne pouvait être moins considérable, lorsque la piété était excitée par des réunions exceptionnelles, comme celles qui eurent lieu pour la consécration à la sainte Vierge, le jour de la Présentation, pour la bénédiction des petits enfants, pour l'amende honorable au Sacré-Cœur de Jésus. Dans la première de

ces circonstances, la fête fut relevée par la présence du R. P. Collin, du R. P. Chatelus et de trois autres prêtres; le R. P. Chatelus fut chargé de l'allocution et le R. P. Collin consacra la paroisse. N'oublions pas de dire que, pour mieux attirer les bienfaits du ciel, le missionnaire et le vénéré pasteur dirigèrent du côté des enfants une partie de leurs efforts ; chaque jour ils étaient rassemblés pour des instructions spéciales et priaient ensemble pour eux et pour leurs familles. C'est le jour de la quinquagésime que se fit la communion générale. Cent vingt personnes environ s'approchèrent de la sainte table ; soixante au moins, et là-dessus il faut compter quinze hommes, étaient revenus à Dieu dans le cours de la mission. L'effet d'un si beau spectacle avait été puissant ; il devait être durable. On put s'en convaincre le lendemain à la cérémonie de bénédiction d'une statue de saint Joseph, que quatre jeunes gens, communiants de la veille, portaient avec tant de bonheur au milieu d'un cortége d'hommes, de femmes et d'enfants balançant leurs oriflammes. On le vit bien le mardi, jour de réjouissances publiques et souvent peu honnêtes dans les campagnes et dans les villes; à Mignières, calme, silence, dévotion; le saint Sacrement était exposé à l'église, et d'heure en heure on se relayait pour demander au pied de l'autel persévérance et accroissement dans le bien.

Il est superflu de dire qu'après des travaux couronnés par tant de grâces, le missionnaire, qu'on n'appelait jamais autrement que le *bon père*, surtout depuis ses visites dans les familles où partout et toujours il avait trouvé un charmant accueil, que le bon père, dis-je, laissa dans les cœurs bien des regrets comme il vit dans les yeux bien des larmes de reconnaissance.

Nécrologie (1). — Un nouveau deuil vient d'affliger la paroisse de Notre-Dame. Hier nous assistions aux funérailles de son curé, homme éminent et auquel une foule nombreuse était venue rendre un dernier témoignage d'estime et d'affection. Aujourd'hui nous conduisons à sa dernière demeure le vénérable abbé P.-L.-U. Féron, premier vicaire de cette paroisse. Aux premiers tintements du glas funèbre qui annonçait le commencement des cérémonies religieuses, une réunion nombreuse d'amis et de pénitents appelés par la reconnaissance, se rendait au domicile du pauvre défunt, pour suivre silencieusement avec les signes d'une impression profonde, le convoi d'un prêtre qui s'était dévoué pendant quarante-deux ans de sa vie au service des humbles et aux fatigues de la prédication.

Tout d'abord, l'abbé Féron se fit remarquer par le zèle qu'il apportait à catéchiser les jeunes enfants de la paroisse; il fut encouragé longtemps dans cet exercice par celui qui se plaisait à l'appeler un autre lui-même, par ce bon abbé Lecomte, ancien curé de Notre-Dame, dont la mémoire est encore vivante dans le cœur de tous ceux qui vénèrent le sanctuaire de Notre-Dame de Chartres. Unis par le cœur, unis par l'intention, ils

(1) Nous devons prévenir nos lecteurs que cet article a déjà paru dans le *Journal de Chartres*.

préparèrent à l'acte auguste de leur première communion une foule d'enfants, qui, hommes aujourd'hui, ne peuvent se reporter sans attendrissement aux impressions profondes et pures de leur première communion.

Comme ses très-honorés collégues, M. l'abbé Féron se voua au service des pauvres, et il fut assez puissant par son autorité, assez calme par sa foi, assez conciliant par son caractère affectueux et bon, pour faire rentrer dans l'ordre certains habitants d'une commune voisine aveuglés un instant par l'erreur, et dont l'effervescence eût peut-être fait regretter des crimes, si quelques hommes de cœur, aidés ensuite par celui que nous pleurons, ne fussent venus s'opposer à ces désordres déplorables, parce qu'ils s'élevaient contre la vérité, contre la foi. Le temps a fait justice de tels égarements.

Quelques années après, M. l'abbé Féron se signalait par son dévouement à l'apparition du choléra; pendant quinze jours, il resta nuit et jour, au service des malades qu'il consolait et auxquels il prodiguait, sans se faire valoir aucunement, le pain qui tarit les larmes et affermit les forts. Il se refusait tout repos tant qu'il savait qu'une souffrance l'appelait et que des malheureux le réclamaient. Ce ne fut qu'après cette miraculeuse procession qui eut lieu dans la ville, qu'il consentit enfin à se mettre au lit. Il était temps, son corps était épuisé. Dix-sept ans plus tard, lorsque la même épidémie sévissait dans nos murs, il trouva le même dévouement, la même ardeur pour secourir les malades et se prodiguer à tous.

Il fut encore appelé à remplir la charge le plus souvent pénible d'aumônier des prisons, et il fallut que son âme sensible et bonne préparât à paraître devant Dieu ceux que la justice humaine avait condamnés...

Chacun connaissait et estimait sa facilité dans l'art de la parole; orateur d'improvisation, il rendit au clergé de Notre-Dame de nombreux services : alors même qu'il n'avait pas été prévenu, au moment où il fallait parler, il montait en chaire, et souvent il trouva non-seulement de l'éloquence, mais des images variées, finies et gracieusement exprimées.

Dévoué pour ses pénitents, particulièrement affectueux pour les enfants, il remplît avec dévouement les fonctions d'aumônier dans l'institution de M. Heurtault; aussi un dernier témoignage de reconnaissance, un dernier adieu parti du cœur a-t-il été prononcé par le directeur actuel de cette institution.

Que son souvenir reste à jamais gravé dans les cœurs à côté de celui du vénérable abbé Lecomte, au pied duquel une volonté inspirée par les plus doux souvenirs a demandé qu'il fût déposé.

Aux cérémonies religieuses assistaient Monseigneur et son chapitre, tout le clergé de la paroisse et beaucoup de prêtres qui, au bruit de sa mort, étaient venus des campagnes voisines pour donner un dernier adieu à celui dont ils étaient venus tant de fois réclamer les bons conseils, puis la Maîtrise, les Confréries, les Petites-Sœurs des Pauvres, et en tête tout le personnel et les élèves de l'institution Heurtault. Luc G.-A.

— Ces jours derniers, on nous a annoncé la perte que vient de faire le diocèse en la personne M. l'abbé Ogelot (Joseph-Florentin), Curé desservant de Bazoches-en-Dunois, lequel est décédé jeudi dernier, 15 février, âgé de 57 ans et quatre mois.

Un jeune ecclésiastique, qui n'est pas encore dans les ordres sacrés, désire trouver un emploi de précepteur.
S'adresser au Directeur de la *Voix de Notre-Dame.*

BIBLIOGRAPHIE.

La Méditation, ou le Fidèle sanctifié par la pratique de l'Oraison mentale, par le R. P. Chaignon, S. J. — 3 beaux volumes in-18, Prix : 8 francs.

Les fidèles qui ont à cœur le soin de leurs âmes, connaissent toute l'importance de la méditation du matin. Ceux qui ne savent pas encore l'art de s'entretenir avec Dieu, voudraient s'en instruire, et en attendant, lisent attentivement un livre substantiel qui les aide à se retremper chaque jour dans la pratique des vertus chrétiennes. C'est dans cet exercice en effet que le fidèle fait sa provision du jour, relève son cœur par l'étude des vérités de la foi, fortifie sa volonté par de salutaires résolutions, et attire sur sa personne, sa famille et ses affaires, les grâces et les bénédictions du ciel. Aussi, combien il serait à désirer que toutes les maisons chrétiennes fussent pourvues de ces ouvrages solides, où l'enseignement de la doctrine catholique se trouve à la base de toutes les méditations : si bien que chaque année, avec cet exercice du matin, le fidèle fût à même de repasser tout un cours de religion ! C'est alors qu'il n'y aurait plus de place pour une vague sentimentalité qui couvre trop souvent une ignorance profonde des vérités de la foi, et n'a jamais servi à l'acquisition d'une vertu chrétienne. Nous sommes heureux d'avoir à recommander aux fidèles un ouvrage qui réunit les conditions désirables pour opérer le bien dans les âmes : c'est *la Médidation, ou le Fidèle santifié par la pratique de l'Oraison mentale*, par le *R. P. Chaignon*, *S. J.* L'auteur est avantageusement connu du clergé pour lequel il a consacré ses premiers travaux. MM. les Ecclésiastiques aimeront à propager auprès des âmes qui leur sont confiées, l'ouvrage d'un missionnaire dont ils ont apprécié déjà la doctrine sûre, la solide piété, et la méthode facile qu'il expose pour initier à l'art de la méditation. D'ailleurs, le favorable accueil qui a été fait à la 1re édition, sitôt épuisée malgré les fautes échappées à un tirage trop hâtif, est une preuve que le pieux auteur a répondu aux besoins des âmes chrétiennes. La 2e édition, revue et corrigée avec soin, arrive à propos au début de la sainte quarantaine, et tous ceux qui connaissent les ouvrages du R. P. Chaignon, diront avec nous, qu'il y a peu de livres que l'on puisse recommander avec autant de confiance.

L'ouvrage se trouve chez Lainé frère, à Angers, et chez tous les principaux libraires de la ville et du département.

SOUVENIRS DE JÉRUSALEM, par le R. P. Rigaud, Oblat de Saint-Hilaire, Chanoine honoraire de Poitiers. Un vol. in-12, 2 fr. 50. — A Poitiers, chez l'éditeur Henri Oudin, — à Paris, V. Palmé, rue Grenelle-Saint-Germain, 25.

Le succès déjà obtenu par les *Souvenirs de Rome,* garantit le mérite des *Souvenirs de Jérusalem.* Nous dirons même volontiers que ce dernier livre l'emporte, à bien des titres, sur son frère aîné. La piété y surabonde, corroborée d'ailleurs par la science, et l'on reconnaît, en lisant ces belles pages, que l'auteur s'est nourri de la belle littérature classique à laquelle il emprunte la correction pendant qu'il sait donner à son style l'attrait des tons les plus chauds et les plus gracieusement imaginés.

MARS 1866.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois de Mars 1866, et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.

Ce mois est consacré à honorer saint Joseph.

Chaque jour, indulgence plénière pour quiconque s'étant confessé et ayant communié, récite devant une image quelconque de Jésus crucifié la prière : *En ego, ô bone et dulcissime Jesu*, etc. O bon et très-doux Jésus, etc. Il faut en outre, pour gagner cette indulgence, prier quelques instants aux intentions du Souverain-Pontife. (Cette prière se trouve dans les paroissiens romains après les actes pour la communion.)

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la Communion Réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er mars, jeudi. — St Aubin, conf. pont., *semidouble,* mes. *Sacerdotes.*
Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : O ma Souveraine, ô ma Mère, etc. (j. au ch. des fid.); — 2° pour les personnes qui récitent, le 1er jeudi du mois, en présence du saint Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur,* etc.

2, vendr. — Le saint Suaire de Notre-Seigneur, *double majeur,* messe propre *Humiliavit.*
Indulg. plén. : 1° pour les membres de la confr. du Sacré-Cœur de Jésus (1er vend. du mois); — 2° pour le scap. rouge. (Pour gagner cette indul. ch. vend. de l'année, il faut, outre les condit. ordin., méditer dévotement pendant quelque temps sur la Passion de N.-S. J.-C. Les personnes qui ont la sainte habitude de faire chaque vendredi l'exercice du chemin de la croix, satisfont amplement à cette obligation.)

3, sam. — Ste Julienne, vierge et mart., *semidouble,* messe *Me expectaverunt.*
Ind. plén. : 1° pour les personnes qui portent le scapulaire bleu (tous les sam. de carême l'on peut gagner la même indulgence); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei*, etc., Ange de Dieu, etc. (j. au ch. des fidèles).

4, dim. — IIIe de Carême, *semidouble,* messe propre *Oculi.* — Vêpres du dim., mémoire de St Casimir et Suffrages.
Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les tertiaires franciscains (visite de la chapelle du tiers-ordre, ou, en cas d'empêchement, d'une église quelconque; — 3° pour les associés de la confr. de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le prem. dim. de chaque mois.

5, lundi. — St Casimir, conf., *semidouble,* messe *Os justi.*
Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 4 mars); — 2° première des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale (jour au choix des fidèles).

6, mardi. — De la férie, messe propre *Ego clamavi.*
Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 4 mars); — 2° pour les porteurs du scap. bleu, nombr. indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

7, merc. — St Thomas d'Aquin, conf. et doct., *double,* mes. *In medio.*
Ind. plén. : 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfr. de St Joseph. (Tous les mercredis du mois de mars l'on peut gagner la même indulgence.)

8, jeudi. — St Jean de Dieu, conf., *double*, messe *Os justi.*
Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque

mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale (jour au choix des fidèles).

9, vend. — Les Cinq Plaies de N.-S. Jésus-Christ, *double majeur*, mes. *Humiliavit.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les tertiaires franciscains (visite comme au 4 mars).

10, sam. — Les Quarante Martyrs, *semidouble*, messe *Clamaverunt.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapul. bleu; — 2° première des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie, Vis. (jour au choix des fidèles).

11, dim. — IVe de Carême, *semidouble*, messe propre *Lœtare.* — Vêp. de St Grégoire le Grand, pape et doct., avec mémoire du dim.

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 4 mars); — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au choix des fidèles).

12, lundi. — St Grégoire le Grand, pape et docteur, *double*, messe *Sacerdotes.*

Ind. plén.: 1° pour les membres de la confr. du Sacré-Cœur de Jésus, Visite; — 2° pour avoir fait chaque jour, pend. un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au choix des fidèles).

13, mardi. — Ste Françoise, veuve, *double* (du 9 mars), mes. *Cognovi.*

Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plénières et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces ind., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

14, merc. — De la férie, messe propre *Cum sanctificatur.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de St Joseph.

15, jeudi. — *A Chartres*, Notre-Dame de la Brèche, *double majeur.* Avant la messe, procession; messe propre *Hæc dicit.* — *Dans le diocèse*, de la férie, messe propre *Lœtetur.*

Ind. plén.: 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-Vous* (jour au ch. des fid.); — 2° deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie, Vis. (jour au choix des fidèles).

16, vend. — Le très-précieux Sang de N.-S. Jésus-Christ, *double maj.*, messe *Redemisti.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les tertiaires francisc. (vis. comme au 4 mars); — 3° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fidèles).

17, sam. — St Patrice, évêque, *double*, messe *Statuit.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire bleu; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité (jour au ch. des fidèles).

18, dim. — Passion, *semidouble*, messe propre *Judica me.* — Vêpres de saint Joseph, avec mémoire du dim.

Dans le diocèse de Chartres, les fidèles peuvent, à partir de ce jour jusqu'au IIe dim. après Pâques, satisfaire au précepte de la communion pascale.

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire bleu; — 2° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 4 mars).

19, lundi. — St Joseph, époux de la bienheur. vierge Marie, *double de 2e classe*, messe *Justus.*

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus; — 2° pour les membres de l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 3° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 4° pour le scapulaire bleu; — 5° pour les associés à l'œuvre de la Sainte-Enfance, à la condition de prier pour l'accroissement de cette œuvre; — 6° pour les tertiaires franciscains (visite comme au 4 mars); — 7° pour les associés à l'archiconfr. de saint Joseph; — 8° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés. — 9° Ind. de 7 ans et de 7 quarantaines pour les associés à l'archic. de Notre-Dame de sous-terre, vis. de la chapelle de l'archiconf., ou, en cas d'empêchement, de l'église paroissiale.

20, mardi. — St Gabriel, archange, *double majeur* (du 18 mars), mes. *Benedicite.*

Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pend. un mois cette courte invocation: Doux Cœur de Marie, soyez mon salut (jour au choix des fid.); — 2° pour les porteurs du scap. bleu, nombr. ind. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (j. au ch. des fid.).

21, merc. — St Benoît, abbé, *double*, messe *Os justi.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph.

22, jeudi. — De la férie, messe *Omnia.*

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 4 mars); — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le trisagion : Saint, saint, saint, etc., Vis. (j. au ch. des fidèles).

23, vendr. — Notre-Dame des Sept-Douleurs, *double majeur*, messe propre *Stabant.*

Indulg. plén. : 1° pour les associés à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 2° pour le scapulaire bleu; — 3° pour le scapulaire rouge.

24, samedi. — De la férie, messe *Miserere.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire bleu; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le chapelet brigitté (j. au ch. des fid.).

25, dim. — Rameaux, *semidouble.* Avant la messe, bénédiction, distribution des rameaux et procession; messe propre *Domine.*

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : Loué et remercié, etc. (jour au ch. des fidèles).

26, lundi. — Lundi Saint, messe propre *Judica me.*

Indulg. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au choix des fidèles).

27, mardi. — Mardi Saint, messe propre *Nos autem.*

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains; — 2° pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulgences plénières et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (j. au ch. des fidèles).

28, merc. — Mercredi Saint, messe propre *In nomine.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour le scapul. bleu; — 3° pour les tertiaires franciscains; — 4° pour les associés à l'archiconfr. de saint Joseph.

29, jeudi. — Jeudi saint, *double 1re classe*, messe *Nos autem.* Après la messe, on porte en procession le St Sacrement au monument qu'on lui a préparé et on chante le *Pange lingua.*

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les tertiaires franc.

30, vendredi. — Vendredi Saint, *double 1re classe.* Point de messe ce jour-là. Chant de la Passion, adoration de la Croix pend. laquelle on chante les *Impropères*, c'est-à-dire les reproches que Dieu fait à son peuple. Après cela on se rend en silence au monument pour en retirer le saint Sacrement et le reporter en procession à l'autel où doit se terminer l'office.

Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les tertiaires franciscains. — De plus, ind. plén. pour une heure ou une demi-heure d'oraison mentale ou vocale en l'honneur de la Compassion de Marie, faite dans l'intervalle de trois heures du soir le Vend. Saint à dix heures du matin le Sam. Saint.

(*Nota.* La sainte communion faite la veille suffit pour participer aux ind. plén., parce que le Vend. Saint on ne communie pas.

31, sam. — Samedi Saint, *double 1re classe.* Bénédiction du feu nouv., du cierge pascal, de l'eau baptismale; messe sans introït.

A partir de midi, aujourd'hui, jusqu'à midi du samedi veille de la Trinité, on doit dire debout et au son de la cloche le *Regina cœli* à la place de l'*Angelus.*

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A

LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES

MOIS DE MARS 1866.

NOMINATIONS. — M. l'abbé Piébourg, précédemment curé-desservant de Montigny-le-Gannelon, est installé curé de Nogent-le-Roi, en remplacement de M. l'abbé Radais.

— M. l'abbé Brière, précédemment professeur au petit-séminaire de Saint-Cheron, est maintenant vicaire de la paroisse de Saint-Pierre, en remplacement de M. l'abbé Robé.

SAINT-PIERRE. — Le quatrième dimanche de Carême, M. l'abbé Vassard a été installé curé de Saint-Pierre par M. l'abbé Teyssier, directeur au grand-séminaire. Ce fut l'objet d'une brillante cérémonie à laquelle participèrent les élèves du petit-séminaire et des représentants d'autres communautés établies dans la paroisse. Plusieurs jeunes gens, membres du cercle catholique, exécutèrent une messe sous la direction de M. Becker, organiste de la cathédrale, et la musique militaire fit entendre plusieurs symphonies. Les paroissiens sortirent de l'office sous les plus heureuses impressions; ce qui les avait frappés le plus sans doute, c'était les deux discours; ils avaient entendu l'éloge de leur ancien pasteur bien-aimé, et le nouveau justifiait déjà à leurs yeux bien des espérances.

BONNEVAL. — Le doyen des prêtres du diocèse a été fêté le 11 mars. On est allé chercher M. l'abbé Ollivier en procession, bannières en tête, et on l'a conduit à l'église, au chant du *Benedictus*. Arrivé au chœur, il a été complimenté par M. le Curé de Bonneval, dans les termes suivants :

Monsieur le Curé et vénérable Confrère,

Je bénis Dieu de m'avoir destiné à célébrer votre centième année. Soixante-dix-sept ans de sacerdoce, consacrés au service de Dieu et au salut du prochain, couronnent votre tête de vieillard centenaire d'une sainte et glorieuse auréole.

Réjouissez-vous, Monsieur le Curé, de la rare faveur que Dieu vous a faite d'accomplir pour vous la promesse du psaume : *Longitudine dierum replebo eum,* je le remplirai de la longueur des jours.

Votre vie séculaire a été pour vous une occasion d'entasser d'incalculables richesses pour le ciel, et de vous faire des trésors là où les voleurs ne dérobent point, où la rouille ne ronge point; car c'est là surtout où votre cœur de prêtre aspire ardemment.

Vous voyez aussi, vénérable Confrère, le pieux empressement de la population qui vient s'associer à votre joie, joindre ses remerciements à vos remerciements et rendre avec vous grâces à Dieu de vous avoir conservé jusqu'à cent ans à l'amour et à la vénération de tous. Ces assistants nombreux sont autour de vous comme les enfants et petits-enfants d'un patriarche des anciens jours.

Pour rehausser l'éclat de cette belle fête, la société chorale de Sainte-Cécile a voulu par un élan spontané, dont je la remercie, exécuter une messe en musique et vous donner une preuve de sa respectueuse sympathie.

Dieu seul sait, vénérable Confrère, combien d'années il vous réserve encore; mais nous lui demanderons qu'il prolonge pour nous une existence qui nous est chère. Votre prière sans doute, vénérable Confrère, ne sera pas la nôtre : vous direz avec le saint apôtre : *Cupio dissolvi et esse cum Christo; multo magis meliùs :* je désire être affranchi des liens du corps et m'en aller avec Jésus-Christ, ce qui est un bien plus grand bonheur; et lorsque Dieu vous appellera pour la récompense éternelle, vous chanterez avec le saint vieillard Siméon : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace.* Maintenant, Seigneur, selon votre parole, laissez aller votre serviteur en paix; et, comme les patriarches, plein de jours, vous vous endormirez dans le Seigneur.

Après ce discours, commença la messe chantée par les membres de la Société de Sainte-Cécile. M. Ollivier n'a pas officié lui-même; le médecin lui avait interdit cette fatigue à laquelle il était cependant résolu : il s'est contenté de bénir les pains dont l'un était offert par lui. A la fin du prône, M. le Curé demanda solennellement une bénédiction au héros de la fête. Voici quelles furent ses paroles :

Mes Frères,

Lorsque le pape Pie VII, de glorieuse mémoire, vint en France pour sacrer l'empereur Napoléon Ier, sur le passage du cortége se rencontra un jeune homme qui, au milieu de toute la population agenouillée, affectait, par une sotte impiété qu'il prenait pour de la philosophie, de rester debout et couvert. Le Vicaire de Jésus-Christ le remarque, il s'approche et s'arrêtant : « Jeune homme, lui dit-il, mettez-vous à genoux; la bénédiction d'un vieillard porte bonheur. » Je ne doute pas, mes Frères, que vous ne désiriez pour vous ce bonheur, et je crois entrer dans votre pensée en demandant à notre vénérable père sa bénédiction de vieillard centenaire. Mettons-nous donc tous à genoux pour recevoir une bénédiction qui nous portera bonheur dans le temps et dans l'éternité.

Monsieur Ollivier sut trouver dans son cœur quelques mots

de réponse, comme il l'avait fait une fois déjà; puis il se rendit avec une émotion bien naturelle à la respecteuse demande. L'office se termina comme il avait commencé; le bon vieillard priait avec ferveur auprès de l'autel, reportant les hommages rendus à son sacerdoce vers le Seigneur, le Saint des Saints, à qui seul est dû l'*Hosanna*. Orné de marques honorifiques de la part du Saint-Père et de l'Empereur, il demandait sans doute à Dieu cette récompense qui lui fera bien oublier toutes les décorations de la terre, celle qui réjouit éternellement ses élus.

— Une pieuse revue, organe de l'archiconfrérie de Notre-Dame de la première communion, contient dans son dernier numéro une page dont la reproduction nous paraît bien légitime. Nous aimons à glaner, comme de précieux épis, les traits édifiants arrivés dans notre diocèse. Voici ce que dit le rédacteur du *Parterre de Notre-Dame de la première communion* (Petit-Séminaire de Felletin (Creuse) .

« Si nous continuons à recueillir les louanges qui viennent à N.-D. de la première Communion de tous les points de cette France bien-aimée, au centre de laquelle Elle a établi son trône, voici les notes harmonieuses que nous envoie le diocèse de N.-D. de Chartres :

« Votre Œuvre, Monsieur l'abbé, s'étend de plus en plus sous le regard de N.-D. de Chartres, et souvent déjà on m'a signalé d'heureux résultats obtenus par elle.

» Les Sœurs de N.-D. de Chartres établies à St-V... me disent, avec bonheur, que toutes leurs petites filles sont maintenant inscrites dans l'Archiconfrérie; et en me parlant de l'heureuse influence de cette union de prières, voici ce qu'elles me racontaient:

« Trois des enfants que l'on préparait cet été à la première communion donnaient tant de peine par leur dissipation, que M. le Curé désespérait de pouvoir les disposer convenablement à ce grand acte. Sœur B. les fit inscrire dans l'Archiconfrérie, huit jours avant la première communion; et, à partir de ce moment, il s'opéra en elles une si grande transformation que, lors de la confirmation, quelques jours après la première communion, Monseigneur faisant compliment au curé de la paroisse sur la bonne tenue de ses enfants, lui en signala surtout trois dont la modestie et la piété l'avaient singulièrement frappé. C'étaient vos trois petites associées, évidemment redevables à N.-D. de la première Communion d'un si heureux changement. » — Mlle L. de L. à C. (Eure-et-Loir.)

» Quelques jours auparavant, nous avions reçu de notre correspondante dévouée les lignes suivantes :

« Voilà ce que m'écrit la Supérieure des Sœurs de Notre-Dame, en m'envoyant la liste d'associés que je vous transmets : « Nos » enfants ne sont-elles pas charmantes! Ces pauvres petites voyant » que leurs mères ne voulaient pas leur donner d'argent pour » faire leur offrande à Notre-Dame de la première Communion, » ont attendu au jour de l'an, et les quelques sous donnés pour » leurs étrennes ont été bien joyeusement apportés, par ces chères » enfants, à nos Sœurs tout émues de bonheur. »

BIBLIOGRAPHIE (1).

Il n'y a que quelques mois à peine, Mgr l'Évêque d'Orléans, pour combler une lacune et répondre à un besoin vivement senti de nos jours, publiait le *Catéchisme chrétien* pour les hommes du monde. Dans des pages éloquentes qui sont comme l'introduction à ce bel exposé des vérités religieuses, l'éminent Cathéchiste nous fait entrevoir le but, l'utilité, l'importance d'un tel livre, car il y signale résolument le mal profond, la plaie vive de ce siècle; il y dénonce l'ignorance en fait de religion comme le grand mal de notre époque.

Aussi ce volume, dont le titre, *Catéchisme chrétien offert aux Hommes du Monde*, présente deux idées formant contraste et peu habituées à s'allier ensemble, a-t-il eu un succès rare, exceptionnel, un succès que nous n'hésitons pas à nommer un grand succès d'à-propos.

Tirée à 500 exemplaires, la première édition fut épuisée dès son apparition : d'autres l'ont suivie et aujourd'hui le *Catéchisme chrétien offert aux Hommes du Monde* compte près de dix mille exemplaires répandus dans la France. Et nous apprenons qu'une édition nouvelle est actuellement sous presse. Ce succès pour un ouvrage qui n'a pas encore été annoncé comme le sont d'ordinaire les livres destinés à une rapide et grande propagation, prouve assez que Mgr l'Évêque d'Orléans, en l'écrivant, a rendu un nouveau service à l'Église, et répondu à l'une des aspirations des hommes de notre temps.

En effet, l'utilité d'un Exposé de la doctrine de Jésus-Christ offert aux hommes du monde était déjà proclamée, il y a plus de vingt ans, par un professeur, M. Geoffroy qui, parlant du scepticisme dans une leçon restée célèbre, s'écriait avec une mélancolie poignante : « Que nous soyons actuellement, messieurs, dans une époque d'ignorance complète et de scepticisme pratique, c'est ce qui est évident, et ce que bien peu de personnes, aujourd'hui, prennent encore la peine de contester. Car comment nier qu'en pénétrant dans les consciences, on ne

(1) Extrait des Annales religieuses et littéraires d'Orléans.

trouve, dans le plus grand nombre, une absence à peu près complète des croyances sur toutes les questions qui intéressent l'humanité....? Les convictions qu'on avait sont détruites, et on n'en a plus ; le siècle est vide ; il ne croit pas que la vérité soit impossible; tout simplement, *il l'ignore.* »

Dans une telle situation, un grand Exposé catéchistique n'est-il pas, en réalité, le meilleur et le plus utile des présents qu'on puisse offrir aux hommes du monde? Car ils ne repoussent pas, loin de là, l'enseignement catholique, mais ils l'ignorent, et l'ignorent profondément. Aussi, quand une question dogmatique s'élève, et il semble que la Providence charge les événements de les remuer toutes, ces grandes questions, en ce siècle, écoutez ce que disent les esprits les plus cultivés, ceux mêmes qui ont conservé des relations avec l'Église et qui publiquement obéissent encore à ses lois. Quelle ignorance des notions les plus élémentaires? Que n'a-t-on pas dit sur le baptême, à l'occasion de l'affaire Mortara? Sur le péché originel, à propos de l'Immaculée Conception? Sur l'autorité pontificale, à la suite des révolutions italiennes? Qu'ils sont rares même parmi les lettrés, et les savants de l'époque, ceux qui ont aujourd'hui encore des idées claires et exactes sur la rédemption, sur la grâce, sur le pouvoir sacerdotal, sur la constitution de l'Église, sur les relations intimes de Dieu avec les âmes.

Et pourrait-il en être autrement? Qui prend le temps d'étudier la religion? Qui connaît les saintes écritures? Qui lit quelques pages des Pères, comme le faisaient les grands magistrats du XVIIe siècle? L'enseignement religieux ne tient plus aujourd'hui qu'une place si secondaire et si restreinte dans l'éducation! Il ne reste, et en réalité il ne peut rester, à l'enfant, à l'étudiant, devenu homme, que des souvenirs chrétiens incohérents ; quelques traits épars de l'histoire sacrée ; quelques idées vagues sur les sacrements ; des matériaux à peine ébauchés, que nulle intelligence ne coordonne, et qui gisent obscurément au fond de la pensée, comme d'inutiles débris que l'architecte a oubliés.

C'est un vrai courage, c'est beaucoup de temps qu'il faudrait pour asseoir une construction solide avec de si tristes débris, et les hommes du monde à notre époque n'ont ni courage, ni temps. Ils sont entraînés par une force d'impulsion prodigieuse loin des voies chrétiennes. Ce que Notre-Seigneur disait à son père des juifs qui le crucifiaient, il peut le dire surtout aujourd'hui de la plupart des hommes hostiles à l'Église : *Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.* Que d'hommes éminents d'ailleurs dans les sciences, les lettres, ne savent en vérité ce qu'ils font! Ils n'ont pas même le premier soupçon de la réalité divine de l'Église, de la présence de Jésus-Christ au milieu du monde, de l'existence objective de l'ordre surnaturel. *Il y en a un parmi vous que vous ne connaissez pas*, disait saint Jean aux hommes de son temps : Il y en a un au milieu de vous que vous ne connaissez plus, faudrait-il dire aux hommes de notre époque.

Mgr l'Évêque d'Orléans a fait mieux, il a composé un livre

où sont exposées simplement les grandes vérités chrétiennes, et ce livre, qu'il ne craint pas de nommer Catéchisme, il l'adresse aux hommes du monde qui en ont besoin et qui le sentent, puisque ce livre a tant de succès. Qu'il soit donc recueilli et placé dans toutes les familles; et il y en a bien peu où ne se trouve un père, un fils, un frère qui rencontreront la bienfaisante lumière de Jésus-Christ, dont ils ont besoin.

AVRIL 1866.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois d'Avril 1866, *et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.*

Chaque jour, indulgence plénière pour quiconque s'étant confessé et ayant communié, récite devant une image quelconque de Jésus crucifié la prière : *En ego, ô bone et dulcissime Jesu*, etc. O bon et très-doux Jésus, etc. Il faut en outre, pour gagner cette indulgence, prier quelques instants aux intentions du Souverain-Pontife. (Cette prière se trouve dans les paroissiens romains après les actes pour la communion.)

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la Communion Réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er Avril, dim. PAQUES, *double de* 1re *cl. avec oct.*, messe *Resurrexit.* — 2es vêp. de la fête; à comp., ant. finale de la Vierge, *Regina cœli.* Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus; — 2° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 3° pour le scapulaire bleu; — 4° pour les tertiaires franciscains (visite de la chapelle du tiers-ordre, ou, en cas d'empêchement, d'une église quelconque; — 5° pour les associés à l'archiconf. de saint Joseph; — 6° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés; — 7° pour les assoc. à la confr. de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dim. de chaque mois.

2, lundi. — De l'oct., *double de* 1re *cl.*, messe propre *Introduxit.* Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : O ma Souveraine, ô ma Mère, etc. (j. au ch. des fid.).

3, mardi. — De l'oct., *double de* 1re *cl.*, messe propre *Aqua.* Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er avril); — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois la prière : *Angele Dei*, etc., Ange de Dieu, etc. (j. au ch. des fidèles).

4, merc. — De l'oct., *semidouble*, messe propre *Venite.* Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er avril).

5, jeudi. — De l'oct., *semidouble*, messe propre *Victricem.* Ind. plén. : 1° pour les personnes qui récitent, le 1er jeudi du mois, en présence du saint Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.; — 2° première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale (jour au choix des fidèles).

6, vend. — De l'oct., *semidouble*, messe propre *Eduxit.* Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus (1er vend. du mois); — 2° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er avril); — 3° pour le scap. rouge. (Pour gagner

cette indul. ch. vend. de l'année, il faut, outre les condit. ordin., méditer dévotement pendant quelque temps sur la Passion de N.-S. J.-C. Les personnes qui ont la sainte habitude de faire chaque vendredi l'exercice du chemin de la croix, satisfont amplement à cette obligation.)

7, sam. — De l'oct., *semidouble*, messe propre *Eduxit.*

Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

8, dim. — Ier ap. Pâques, *double*, messe *Quasi modo.* — Vêpres de l'Annonciation, avec mém. du dim.

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er avril); — 2° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner ch. mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale (jour au choix des fidèles).

9, lundi. — Annonciation de la B. V. M., *double de 2e classe* (du 25 mars), messe propre *Vultum.* — Vêpres de la fête avec mém. de St Fulbert.

Indulg. plén. : 1° pour les membres de la confr. du Sacré-Cœur de Jésus, Vis.; — 2° pour les associés à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 3° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 4° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er avril); — 5° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés; — 6° pour les personnes qui récitent ch. jour de l'année les litanies de la Ste Vierge, visite.

OUVERTURE DES NOCES.

10, mardi. — St Fulbert, év. de Chartres et conf., *double*, mes. *Sancti.*

Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'archiconf. du saint et immac. Cœur de Marie, Vis. (jour au choix des fidèles).

11, merc. — St Léon-le-Grand, pape, conf. et doct., *double*, messe propre *In medio.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconf. de St Joseph (merc. au ch. des fidèles).

12, jeudi. — St Odilon, abbé, *semidouble*, messe *Os justi.*

Indulg. plén : 1° pour le scapulaire bleu; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* ou le *Regina cœli* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au choix des fidèles).

13, vend. — St Hermenegilde, mart., *semid.*, mes. prop. *Protexisti.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fidèles).

14, sam. — St Bernard, abbé de Thiron, *semidouble*, messe *Os justi.*

Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plénières et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces ind., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

15, dim. — IIe dim. ap. Pâques, messe du dim. *Misericordia.* — Vêp. de St François de Paule, et mém. du dim.

Aujourd'hui clôture des Pâques dans le diocèse de Chartres.

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er avril); — 2° pour avoir fait chaque jour, pend. un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (j. au ch. des fidèles).

16, lundi. — St François de Paule, conf., *double* (du 2 av.), mes. *Justus.*

Ind. plén.: 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er avril); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-Vous* (jour au ch. des fid.).

17, mardi. — St Isidore de Séville, év. et doct., *double* (du 4 avril), messe *In medio.*

Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie, Vis. (jour au choix des fidèles).

18, merc. — La bienheureuse Marie de l'Incarnation, veuve, *semi-double*, messe *Cognovi.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. du Mont-Carmel ; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph (merc. au ch. des fidèles).

19, jeudi. — St Vincent Ferrier, conf., *double* (du 5 avril), messe *Os justi.*

Ind. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité (jour au ch. des fidèles).

20, vend. — De la férie, messe du dim. précéd. *Misericordia.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge ; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois cette courte invocation : Doux Cœur de Marie, soyez mon salut (jour au choix des fid.).

21, sam. — St Anselme, conf., pontife et doct., *double*, messe *In medio.*

Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulgences plénières et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (j. au ch. des fid.).

22, dim. — IIIe dim. ap. Pâques ; Patronage de St Joseph, *double de 2e classe*, messe propre *Adjutor,* avec mém. du dim. — Aux 2es vêpres, mém. : 1° du dim. ; — 2° de St Georges.

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er avril) ; — 2° pour les associés à l'archiconfr. de St Joseph.

23, lundi. — St Georges, mart., *semidouble*, messe *Protexisti.*

Ind. pl. pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er avril).

24, mardi. — St Fidèle de Sigmaringen, martyr, *double*, messe *Protexisti.*

Ind. pl. : 1° pour les assoc. à la confr. du Sacré-Cœur de Jésus (jour au choix des fidèles) ; — 2° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er avril).

25, merc. — St Marc, évangéliste, *double de 2e cl.*, messe *Protexisti.* — S'il y a procession, on dit une messe haute des Rogat., *Exaudivit.* (Il est permis d'user d'aliments gras.)

Ind plén. pour le scap. du Mont-Carmel.

26, jeudi. — Sts Clet et Marcellin, martyrs, *semidouble*, messe *Sancti.*

Ind. pl. : pour les associés à l'Apostolat de la prière ; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le trisagion : Saint, saint, saint, etc., Vis. (jour au choix des fidèles).

27, vend. — Sts Soter et Caius, martyrs, *semidouble* (du 22 avril), messe *Sancti.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge ; — 2° pour avoir récité chaque jour, pendant un mois l'oraison : Loué et remercié, etc. (j. au ch. des fidèles).

28, sam. — De l'Immaculée-Conception de la B. V. M., *semidouble*, messe *Gaudem.*

Ind. pl. pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 1er avril).

29, dim. — IVe ap. Pâques ; St Pierre de Vérone, mart., *double*, messe com. *Protexisti*, oraison propre, et mém. du dim. — Aux 2es vêp., capitule de Ste Catherine de Sienne, au com. des Vierges ; mém. : 1° de St Pierre ; — 2° du dim. ; — 3° de St Adjuteur, moine de Thiron.

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (visite comme au 1er avril) ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (j. au ch. des fidèles).

30, lundi. — Ste Catherine de Sienne, vierge, *double*, messe *Dilexisti.*

Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (j. au ch. des fidèles).

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A

LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES

MOIS D'AVRIL 1866.

A LA MÉMOIRE DE M. L'ABBÉ CHOUET.

Nous rappelons à nos lecteurs qu'une souscription est ouverte pour l'érection d'un monument funéraire à la mémoire de M. l'abbé Chouet, ancien supérieur du petit-séminaire de Saint-Cheron. Ses anciens élèves si nombreux, ses amis, toutes les personnes enfin qui s'intéresseront à cette œuvre, pourront adresser leur offrande au secrétariat de l'évêché. Déjà un certain nombre de souscripteurs se sont présentés; beaucoup d'autres, nous en sommes sûrs, voudront donner ce nouveau témoignage de leur reconnaissance et de leur affection pour le vénéré défunt.

Nous devons avertir que la photographie de M. l'abbé Chouet va être mise en vente au profit de la souscription.

COMPTE RENDU DE L'ŒUVRE DES TABERNACLES DANS LE DIOCÈSE.

En mars dernier, s'est tenue, dans une des salles de l'évêché, l'exposition annuelle de l'Œuvre des Tabernacles pour les églises pauvres du diocèse.

Pendant trois jours qu'a duré cette exposition, la pieuse curiosité des fidèles n'a cessé d'y amener de nombreux visiteurs, qui tous ont admiré les gracieux ornements, vases sacrés et objets de lingerie d'autel, ingénieusement travaillés et disposés avec infiniment de goût et d'adresse. Nous y avons compté jusqu'à vingt-trois chasubles, deux chapes, quatre bannières, onze étoles, quatre dais, deux croix d'autel, une croix de procession, trois calices d'argent, trois ostensoirs, deux ciboires en argent, six chandeliers d'autel, quatre chandeliers d'acolytes, un encensoir avec sa navette, quinze aubes avec ou sans leurs cordons, quatre nappes d'autel, quinze lots de linge d'autel (corporaux, purificatoires, lavabos, amicts), douze magnifiques bouquets montés, une exposition, deux thabors, six écharpes pour les saluts, trois pavillons pour ciboire, deux bourses pour les saluts, une garniture d'autel et jusqu'à une aube d'enfant de chœur.

Les distributions se sont étendues à soixante-quatre paroisses : Achères, Allainville, Armenonville-les-Gatineaux, Aunay-sous-Crécy, Authon, Bailleau-sous-Gaillardon, Bethonvilliers, Billancelles, Boissy-en-Drouais, Cernay, Charonville, Charpont, La

Chaussée-d'Ivry, Croisilles, Dampierre-sous-Brou, Ecublé, Le Favril, La Ferté-Villeneuil, Fontaine-les-Ribouts, Garancières-en-Drouais, Gellainville, Epautrolles, Gilles, Yvry-la-Bataille, Lanneray, Louvilliers-en-Drouais, Lucé, Luplanté, La Mancelière, Marchéville, Marville-les-Bois, Miermaigne, Monthireau, Montlandon, Néron, Nogent-le-Phaye, Nogent-sur-Eure, Nonvilliers, Ormoy, Ouerre, Oulins, Pézy, Poinville, Le Puiset, Saint-Ange, Saint-Aubin-des-Bois, Saint-Avit, Saint-Denis-d'Authou, Saint-Hilaire-sur-Yère, Saint-Ouen-Marchefroy, Saint-Pellerin, Saint-Piat, Saint-Remy-sur-Avre, Saint-Sauveur, Saumeray, Theuvy, Le Tremblay-le-Vicomte, Tréon, Vert-en-Drouais, Vichères, Vitray-en-Beauce, Viabon et Voise.

Nous aimons à constater les beaux résultats obtenus par l'Œuvre de Paris, à laquelle se rattachent les ouvroirs de Chartres, de Dreux, d'Illiers, et les efforts des Dames zélatrices des divers points du diocèse; mais, faut-il le dire? les besoins sont encore au-dessus des ressources. Bon nombre d'églises ont présenté, par l'organe de leurs curés, des demandes qui n'ont pu être satisfaites. Ne pouvant exaucer toutes les requêtes, les directrices de l'Œuvre se sont vues forcées d'ajourner à une autre année les dons sollicités. C'est pourquoi, confiants en la charité de tous ceux qui liront ces lignes, nous osons faire un nouvel appel à leur générosité, et solliciter l'offrande du riche comme l'obole du pauvre.

On peut contribuer à l'Œuvre des Églises pauvres : 1° par des souscriptions annuelles en argent de 20 francs, 10 francs, 5 francs, 3 francs; 2° par des dons ou offrandes d'étoffe de soie, de toile, de tout ce qui peut avec un intelligent travail être converti en ornements ou linges d'autels; 3° en s'engageant à donner, pendant les mois d'hiver, chaque semaine, une demi-journée de travail dans les ouvroirs des villes de Chartres, de Dreux, d'Illiers, et dans ceux qu'on nous désigne déjà comme sur le point de s'ouvrir pour la même Œuvre, sur d'autres points du diocèse (1).

On nous écrit de Châteaudun, 20 avril 1866.

« Monsieur le directeur,

« Le onze mars dernier, quatrième dimanche de carême, s'ouvrait dans l'église de la Madeleine de Châteaudun, une station préparée de longue main par le regrettable M. Dallier, curé de cette paroisse, et à laquelle il ne devait point lui être donné de présider. Le nouveau curé, M. Radais, installé le dimanche précédent, voulut, pendant le cours de la station, célébrer un service solennel pour l'âme de son digne prédécesseur, et rendre à sa mémoire un hommage mérité à tant de titres. Il invita le prédicateur à prononcer l'éloge

(1) Prière à MM. les curés d'adresser comme précédemment leurs demandes par écrit, avant la fin de septembre, à Mme de Possesse, présidente des dames zélatrices pour le diocèse (château de Bouthonvilliers, par Bonneval). Les objets en nature peuvent être remis aux dames zélatrices et particulièrement à Mme de Villiers, directrice de l'ouvroir des dames de Chartres, rue Percheronne; et, à Dreux, à Mme Tourangin. Les dons en argent, peuvent être adressés à M. l'abbé Olivier, à l'évêché.

funèbre devant ses paroissiens avides d'entendre parler des vertus d'un si cher défunt, qu'une âme dominée par l'émotion, n'avait pu d'ailleurs qu'esquisser à grands traits le jour de la sépulture. M. Poirier (1) accepta de grand cœur la proposition : *ami de la dernière année, il avait vécu avec lui pendant quelques jours dans l'abandon de la familiarité, dans les communications intimes. A l'ombre du toit sacerdotal il avait vu briller la fleur et senti son parfum.*

» Le mercredi 21 mars fut désigné pour cette touchante cérémonie. Le clergé de la ville et bon nombre d'habitants s'y trouvèrent réunis pour payer au vénéré pasteur un commun tribut de prières et de regrets. Mon intention n'est point d'analyser le discours de l'orateur qui parla une heure entière sans lasser l'attention de ses religieux auditeurs, dont on voyait plusieurs, contenant à peine des soupirs étouffés, et essuyant leurs yeux mêlés de larmes. On a demandé à l'unanimité l'impression de cette oraison funèbre improvisée, elle se trouve en dépôt chez les libraires de Châteaudun. (2)

» Je vous dirai seulement qu'il s'attacha à nous montrer en M. Dallier, le prêtre, le saint prêtre, comme l'indiquent les paroles de son texte : *Ecce sacerdos qui in diebus suis placuit Deo et inventus est justus.* Voici un prêtre qui dans les jours de sa vie fut agréable à Dieu, et qui fut trouvé juste. (Eccl. 45.) M. Dallier, selon son expression, était né prêtre, c'est-à-dire, il en avait les vertus avant même d'en avoir reçu l'onction. Il était prêtre dès la maison paternelle, comme plus tard au collége Stanislas et à la tête d'une paroisse : prêtre dans son église où il avait toujours l'œil et souvent la main aux plus menus détails, où il fallait souvent le chercher pour être sûr de le trouver : prêtre dans ses visites et ses conversations, au dehors et chez ses paroissiens comme dans le secret de sa modeste demeure : prêtre surtout dans son ministère par sa bonté et sa douceur, pourvoyant à ce que tout fut bien pour tous, ne se vengeant d'une injure que par un redoublement d'égards, tellement que s'il n'eut été excellent ami, on se serait pris à désirer d'être son ennemi pour en être mieux reçu et mieux traité : prêtre enfin dans la souffrance et dans la mort, qu'il voulut envisager d'un œil affable et accueillir avec reconnaissance, comme le ministre de Dieu qui venait l'aider à immoler sa vie à l'adorable volonté de son Créateur.

Un mot maintenant de la station et de ses fruits, ce qui pourra intéresser davantage la généralité des lecteurs de notre feuille.

M. Poirier prêchait quatre fois par semaine, y compris le dimanche, sans compter plusieurs discours de piété à l'issue de la messe de M. le curé, adressés spécialement aux dames chrétiennes qui en garderont longtemps le souvenir. (3) L'assistance formée par le concours des trois paroisses de la ville, était constamment très-nombreuse, surtout le dimanche, et écoutait le prédicateur avec beaucoup d'attention. La bonne semence a été jetée largement. Elle est tombée sur tous; mais, comme parle l'Évangile, c'est toujours la terre la mieux préparée qui en profite le plus. *Habenti dabitur.* Ceux qui semblent en avoir le moins besoin, je veux dire les bons fidèles, se sentent comme retrempés et raffermis par l'audition de la parole de Dieu ; mais elle rencontre trop souvent dans le cœur des pécheurs des obstacles indicibles, et leur conversion est surtout l'œuvre de la grâce.

» Toutefois, M. le Curé en remerciant le prédicateur, après le sermon du jour de Pâques, lui a exprimé la confiance que sa mis-

(1) Prêtre missionnaire d'Alençon, diocèse de Séez.

(2) Chez MM. Pouillet et Laurent, se vend 1 franc au profit d'une bonne œuvre.

(3) A la suite d'une première allocution trente d'entre elles donnaient leurs noms à l'association des Mères chrétiennes dont il leur avait exposé les consolations et les avantages avec tant d'onction et d'à-propos. Cette œuvre bénie restera comme le monument de la station et en sera l'un des fruits les plus assurés. M. le curé de la Madeleine en prendra la direction.

sion dans la paroisse ne resterait point stérile, et que les germes de salut qu'il y avait déposés porteraient leurs fruits au jour connu du Seigneur; et le zélé missionnaire s'est empressé de répondre qu'il se plaisait comme lui à le penser, et qu'il remporterait dans son cœur la consolation de cette espérance. Saint Aventin, premier apôtre des Dunois, et M. Dallier, leur dernier pasteur, intercèderont là-haut près du cœur de Jésus pour en procurer l'accomplissement.

» Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma plus respectueuse considération. » LEHOUX.

ÉGLISE DES CARMÉLITES.

Les 18, 19 et 20 avril on a célébré dans l'église des Carmélites un Triduum en l'honneur de la bienheureuse Marie des Anges, carmélite déchaussée de Turin, béatifiée par Notre Très-Saint Père le Pape Pie IX, le 14 mai 1865. Ces trois jours, le Très-Saint-Sacrement a été exposé le matin à cinq heures et demie, avant la première messe. Chaque jour il y avait un sermon à huit heures du matin et un à quatre heures du soir, suivi du salut. Après la bénédiction on faisait vénérer aux fidèles la relique de la bienheureuse Marie des Anges. Le prédicateur était le R. P. Charmont, religieux de l'ordre de Saint-Dominique.

Par un bref de Notre Très-Saint Père le Pape du 11 juillet 1865, il a été accordé à tous les fidèles une indulgence plenière qu'ils pouvaient gagner en visitant l'église des Carmélites, et en accomplissant les autres conditions ordinaires. De plus une indulgence de sept années et sept quarantaines pouvait être gagnée par tous les fidèles qui, pendant ces trois jours, allaient prier dans cette église.

— C'est le lundi 16 que Monseigneur a convoqué, à l'évêché, messieurs les chanoines titulaires et honoraires pour la réunion synodale annuelle.

— Voici une circulaire qui nous est parvenue il y a quelques jours. Son objet étant d'un intérêt général, nous croyons utile de la reproduire ici.

MONSIEUR,

« Nous avons l'honneur de soumettre à votre appréciation le projet suivant : « Commencer le dégagement des abords de la Cathédrale de Chartres, par voie de souscription publique. » Déjà, nous avons obtenu plusieurs adhésions; — nous sollicitons également votre concours. — Aussitôt que nous compterons un nombre suffisant de souscripteurs à cent francs et plus, nous les convoquerons à l'Hôtel-de-Ville pour organiser une Commission définitive, et nous faire autoriser par qui de droit. — Dans peu, la souscription sera ouverte et publiée.

L'Eglise Cathédrale de Chartres a été l'œuvre de trois à quatre générations. — Le parvis est resté à l'état de projet, faute d'espace ou faute d'occasion. — Au dire des voyageurs, notre église est une des plus belles qui existent; c'est, d'après les statistiques, une des plus vastes et des mieux conçues. Nos ancêtres se sont réunis mainte et mainte fois pour l'achever. — Nous vous proposons pareille association pour ouvrir autour de notre monument une place et des rues qui en facilitent l'accès.

Les rois de France, et même les rois d'Angleterre, les évêques du diocèse, les gouverneurs de la ville, les seigneurs de la province envoyaient des sommes considérables; les bourgeois, les artisans, les corporations, les habitants des contrées voisines apportaient leur tribut à l'envi les uns des autres, pour mener à bonne fin ce vaste édifice. Nous ferons de même pour créer le parvis qui lui est indispensable.

Il n'existe pas sur la terre une ville, un sanctuaire où la Sainte Vierge soit l'objet d'une plus fervente dévotion.

La facilité de parcourir de grandes distances, due au développement des chemins de fer, nous vaut maintenant des visites nombreuses. — Jusqu'à ces temps derniers, cinq ou six rues étroites et irrégulières suffisaient aux gens de pied pour se rendre à Notre-Dame; actuellement, l'affluence des étrangers devient gênante, surtout les jours fériés. — Il importe à la gloire de Chartres, à l'honneur des personnes qui vénèrent le Sanctuaire de Notre-Dame que cet état de choses ne dure pas longtemps.

La plupart des villes qui nous avoisinent ont transformé leur physionomie en perçant des rues larges et spacieuses : Rouen, le Mans, Laval, Rennes, Angers, Caen, Orléans, Blois, Vannes, Reims ont dégagé les abords de leurs églises; nous ne pouvons pas faire moins pour la Cathédrale de Chartres. Si nos efforts ne suffisent pas, l'Administration nous viendra en aide sans nul doute, et nous aurons en outre la satisfaction d'avoir créé du travail dans la cité.

Commençons, associons-nous, offrons tout l'argent que nous pourrons, et la Commission définitive emploiera les sommes reçues à l'achat de telle ou telle maison comprise entre les rues du Cheval-Blanc et de l'Hospice. — Ces bâtiments seront rasés et le terrain abandonné à la voie publique. — Pour ce qui est de la forme des places et de la direction des rues nous n'avons pas à nous en occuper, c'est affaire de voirie municipale... »

Agréez, Monsieur, l'assurance de nos sentiments respectueux.

De Bertheville, Président du tribunal civil. — Collier-Bordier, Conseiller général. — Famin, président de la Société archéologique. — P. Gilbert, professeur de dessin. — P. Millon, ancien maître de forges, négociant à Chartres. — N. Mouton, architecte. — Thirouin, notaire.

Nota. — Aussitôt l'œuvre achevée, un livre imprimé pour perpétuer le nom des souscripteurs, sera mis à la disposition des ayants droit, dans les bureaux de l'Hôtel-de-Ville.

Le 20 avril, on nous annonçait la perte que venait de faire le diocèse en la personne de M. l'abbé Lalizel (Martin-François), ancien curé des Étilleux et ancien aumônier de l'Hôtel-Dieu de Chartres, décédé à l'âge de soixante-quatorze ans et un mois. C'est au milieu de cruelles souffrances que M. l'abbé Lalizel a fourni la plus grande partie de sa carrière; la croix fut plus lourde encore pour lui dans les derniers temps : espérons que le Seigneur récompensera au centuple ces longues années remplies de vertus et de sacrifices.

MAI 1866.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois de Mai 1866, *et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.*

Ce mois est consacré à honorer d'un culte spécial la très-sainte Vierge Marie. Si, dans ce but, on fait tous les jours un exercice de piété, on gagne chaque fois une indulgence *de* 300 *jours*, et il y a indulgence plénière, une fois le mois (jour au ch. des fidèles).

Chaque jour, indulgence plénière pour quiconque s'étant confessé et ayant communié, récite devant une image quelconque de Jésus crucifié la prière : *En ego, ô bone et dulcissime Jesu*, etc. O bon et très-doux Jésus, etc. Il faut en outre, pour gagner cette indulgence, prier quelques instants aux intentions du Souverain-Pontife. (Cette prière se trouve dans les paroissiens romains après les actes pour la communion.)

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la Communion Réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er mai, mardi. — St Philippe et St Jacques, apôtres, *double 2e classe*, messe *Clamaverunt*.

Indulg. plén. : 1° pour les associés à l'archiconf. de St Joseph; — 2° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

2, mercredi. — St Athanase, év. et doct., *double*, messe *In medio*.

Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : O ma Souveraine, ô ma Mère, etc. (j. au ch. des fid.).

3, jeudi. — Invention de la Ste-Croix, *double 2e cl.*, messe *Nos autem*.

Indulg. plén. : pour les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi; — 2° pour le scapulaire bleu; — 3° pour les personnes qui récitent, le 1er jeudi du mois, en présence du saint Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

4, vendredi. — Ste Monique, veuve, *double*, messe *Cognovi*.

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus; — 2° pour le scapul. rouge. (Pour gagner cette indul. chaque vendredi de l'année, il faut, outre les condit. ordinaires, méditer dévotement pendant quelque temps sur la Passion de N.-S. J.-C. Les personnes qui ont la sainte habitude de faire chaque vendredi l'exercice du chemin de la croix, satisfont amplement à cette obligation.)

5, samedi. — St Pie V, pape, *double*, messe *Statuit*.

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, vis. de l'église paroissiale (jour au choix des fidèles).

6, dimanche. — Ve après Pâques. Fête du patronage de la sainte Vierge, *double 2e classe*, office au commun des fêtes de la sainte Vierge, pendant le temps pascal, messe *Salve*, et mém. du dim. — A vêp., mém. : 1° de St Stanislas, 2° du dim., 3° de Ste Maxime, vierge et martyre.

Indulg. plén. : 1° pour les membres de la confr. du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scapulaire bleu; — 3° pour les tertiaires franciscains (visite de la chapelle du tiers-ordre, ou, en cas d'empêchement, d'une église quelconque; — 4° pour les associés à la confr. de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dim. de chaque mois.

7, lundi. — Rogations *(abstinence)*. St Stanislas, évêque et martyr, messe *Protexisti*.

Aujourd'hui, demain et après-demain sont les Rogations. Dans les églises où il y a procession, messe de la station *Exaudivit*.

Ind. plén. : 1° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner ch. mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale (jour au choix des fidèles); — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois la prière : *Angele Dei*, etc., Ange de Dieu, etc. (j. au ch. des fidèles).

8, mardi. — Rogations *(abstinence)*. Apparition de saint Michel, archange, *double majeur*, messe *Benedicite*.

Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

9, mercredi. — Rogations *(abstinence)*. St Grégoire de Nazianze, évêque et doct., *double*, messe *In medio*.

Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° première des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'archiconf. du saint et immac. Cœur de Marie, Vis. (jour au choix des fidèles).

10, jeudi. — ASCENSION de N. S. J.-C, *double de 1re cl. avec oct.*, messe *Viri Galilæi*.

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. du Mont-Carmel; — 3° pour le scap. bleu; — 4° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 6 mai); — 5° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

11, vendredi. — Notre-Dame, mère de miséricorde, *double majeur*, messe *Gaudeamus*.

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fidèles).

12, samedi. — St Nérée et St Achillée, martyrs, *semidouble*, messe *Ecce*.

Indulg. plén. pour avoir récité l'*Angelus* ou le *Regina cœli* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au ch. des fidèles).

13, dimanche. — Du dim. dans l'oct. de l'Ascension, *semidouble*, messe *Exaudi*, mém. de l'Ascension. — Vêpres de saint Jean devant la porte latine, mém. : 1° du dimanche, 2° de l'Ascension, 3° de saint Boniface, martyr.

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confr. du Sacré Cœur de Jésus; — 2° pour les les tertiaires francisc. (vis. comme au 6 mai).

14, lundi. — St Jean devant la porte Latine, *double majeur* (du 6 mai), messe *Protexisti*.

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 6 mai); — 2° pour avoir fait chaque jour, pend. un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (j. au ch. des fidèles).

15, mardi. — St Isidore laboureur, conf., *double*, messe *Justus*.

Indulg. plén : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au ch. des fid.).

16, mercredi. — St Eman, martyr, du pays chartrain, *double*, messe *Protexisti*.

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconf. de saint Joseph (merc. au ch. des fidèles).

17, jeudi. — Octave de l'Ascension, *double*, messe *Viri*.

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 6 mai); — 2° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner ch. mois les associés à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie, Vis. (jour au choix des fidèles).

18, vendredi. — St Venance, martyr, *double*, messe *Protexisti*.

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 6 mai).

19, samedi. — Vigile de la Pentecôte (sans jeûne pour le diocèse de Chartres), *semidouble*. Bénédiction de l'eau baptismale. Messe privée : *Cùm sanctificatus*.

Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plénières et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces ind., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

20, dimanche. — PENTECOTE, *double de 1re cl. avec oct.*, messe *Spiritus*. — Vêpres de la fête.

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confr. du Sacré Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. du Mont-Carmel; — 3° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 6 mai); — 4° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

21, lundi. — De l'octave, *double de 1re cl.*, messe *Cibavit.*

Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulgences plénières et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (j. au ch. des fid.).

22, mardi. — De l'octave, *double de 1re cl.*, messe *Accipite.*

Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité (jour au choix des fidèles); — 2° pour avoir récité ch. jour pend. un mois cette courte invocation : Doux Cœur de Marie, soyez mon salut (j. au ch. des fid.).

23, merc. — (Quatre-Temps, *jeûne*), de l'oct., *semidouble*, messe *Deus.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconf. de St Joseph (merc. au ch. des fidèles).

24, jeudi. — De l'octave, *semidouble*, messe *Spiritus.*

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 6 mai); — 2° pour les membres de la conf. du Sacré Cœur de Jésus (jour au choix des fidèles).

25, vend. — (Quatre-Temps, *jeûne*), de l'oct., *semidouble*, mes. *Repleatur.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. du Mont-Carmel; — 2° pour le scap. rouge; — 3° pour les tertiaires francisc. (vis. comme au 6 mai).

26, samedi. — (Quatre-Temps, *jeûne*), de l'octave, *semidouble*, messe *Charitas.*

Ind. pl. : 1° pour les associés à l'Apostolat de la prière; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le trisagion : Saint, saint, saint, etc., Vis. (jour au choix des fidèles).

Ce soir on reprend l'*Angelus* à la place du *Regina cœli.*

27, dimanche. — 1er après la Pentecôte, la très-sainte Trinité, *double de 2e classe*, messe *Benedicta*, et mém. du dim. — Vêp. de la fête et mém. : 1° de saint Cheron, martyr, 2° du dimanche, 3° de saint Germain, de Paris.

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confr. du Sacré Cœur de Jésus; — 2° pour le scapulaire bleu; — 3° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 6 mai); — 4° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

28, lundi. — St Cheron, martyr, *double majeur*, messe *Mittam.*

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (visite comme au 6 mai); — 2° pour avoir récité chaque jour, pendant un mois, l'oraison : Loué et remercié, etc. (j. au ch. des fidèles).

29, mardi, Saintes Marie, mère de Jacques, et Marie Salomé, veuves, *semidouble*, messe *Gaudeamus.*

Ind. plén. : 1° pour les tertiaires franciscains (visite comme au 6 mai); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (j. au ch. des fidèles).

30, mercredi. — Notre-Dame Auxiliatrice, *double majeur* (du 24 mai), messe *Salve.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour les tertiaires franciscains (vis. comme au 6 mai).

31, jeudi. — Fête du très-saint Sacrement, *double de 1re classe avec octave*, messe *Cibavit.* — A vêpres, mém. de saint Clair, évêque,

(La solennité est transférée au dimanche suivant, ainsi que les indulg. plénières y attachées).

Ind. pl. : 1° pour les tertiaires francisc. (vis. comme au 6 mai); — 2° pour les exercices du mois de Marie (j. au ch. des fidèles); — 3° pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (j. au ch. des fidèles).

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de Gouverneur.

SUPPLÉMENT
A
LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES.
MOIS DE MAI 1866.

On reçoit au secrétariat de l'évêché les offrandes pour l'érection du monument de M. l'abbé Chouet.

Sa photographie est en vente.

— M. l'abbé Teyssier, directeur au grand-séminaire et supérieur des sœurs de Notre-Dame de Chartres, a été installé, il y a un mois environ, chanoine titulaire en remplacement de feu M. l'abbé Chouet.

M. l'abbé Graffin, ancien vicaire de la Madeleine à Châteaudun, a été installé curé-desservant de Montigny-le-Gannelon, en remplacement de M. l'abbé Piébourg, maintenant curé de Nogent-le-Roi.

TOURNÉES DE CONFIRMATION.

En avril : le 9, à Bouville, visite à Ermenonville-la-Petite; — le 30, à Lanneray et à Châtillon.

En mai : le 1er, à Courtalain (Boisgasson, Langey, Saint-Pellerin); — le 2, à Arrou; — le 3, à Logron; — le 6, à Fontenay-sur-Eure; — le 13, à Meslay-le-Vidame; — le 14, à Thiville et à Charray; — le 15, à Romilly et à La Ferté-Villeneuil; — le 16, au Mée; — le 17, à Villampuy (Ozoir-le-Breuil, Saint-Cloud) et à Conie.

— Monseigneur a ordonné quatorze prêtres, deux diacres, sept sous-diacres, vingt et un minorés, onze tonsurés. Voici les noms des nouveaux prêtres :

M. Chau, professeur au petit-séminaire de Saint-Cheron; — MM. Foucault et Gouache, professeurs au petit-séminaire de Nogent; — MM. Chauveau et Durand, professeurs à l'institution Notre-Dame; — MM. Benoist, Brunet, Carré, Chasles, Gouillet, Loriot, Marie, Milochau, dont nous ne pourrons annoncer la destination que le mois prochain.

A ces noms nous devons ajouter celui de M. l'abbé Roussillon, de Charleville, diocèse de Reims. Ce pieux ecclésiastique est un ancien avocat qui a quitté le monde il y a quelques années pour entrer au séminaire de Saint-Sulpice. Il est venu à Chartres pour recevoir l'onction sacerdotale des mains de Mgr Regnault, son cousin, et auprès du sanctuaire de Notre-Dame, où le lendemain il eut le bonheur de célébrer sa première messe.

Voves. — C'est le mardi d'après l'Ascension que se célèbre à Voves l'une des deux fêtes de sainte Philomène. Cette année, nous avons pu voir de nos yeux la foule des pélerins qui se rendent en cette paroisse. Après l'office qui fut chanté, nous devons le

dire, avec une solennité remarquable, nous avons compté plus de douze prêtres rangés ensemble sur les degrés des autels pour réciter l'Évangile sur la tête des fidèles. Le matin, l'affluence avait été plus grande encore. Nous avons compris que le culte de la *bonne petite sainte* du curé d'Ars se popularisait de plus en plus. Tant de faveurs ont été obtenues de Dieu par son intercession !

Dammarie. — Le dimanche de la Trinité a eu lieu à Dammarie la translation solennelle de plusieurs saintes reliques, et particulièrement d'une portion de la vraie croix. Ce fut l'occasion d'une splendide cérémonie présidée par M. l'abbé Barrier, vicaire-général, qu'accompagnaient deux chanoines honoraires et les curés des environs. Après les vêpres chantées en faux-bourdons par le chœur de musique ordinaire de l'église de Dammarie, car il y en a un bien organisé, une magnifique procession se déploya dans la rue principale de la paroisse avec ses nombreuses bannières, et ses doubles lignes de jeunes filles parées des couleurs de Marie. La châsse était portée par des prêtres en tunique et la sainte croix par un autre prêtre en étole. Un reposoir avait été préparé à l'extrémité du bourg par des mains dévouées et habiles; c'est là que stationna le cortége pour retourner ensuite à l'église où la cérémonie devait se clore par un salut en musique. Une foule immense accourue des paroisses voisines était venue grossir le nombre des témoins de la fête; et tout ce monde était dans l'enthousiasme, écoutant avec transport l'orchestre instrumental des élèves des Frères de Chartres, admirant les décors du lieu saint, le reposoir du mois de Marie enjolivé encore pour la circonstance, mais surtout une grande *exposition* blanche et frangée d'or qui paraissait sur l'autel pour la première fois.

— On nous écrit de La Ferté-Villeneuil :

Monsieur le Directeur,

Le 16 mai dernier, la petite paroisse de La Ferté-Villeneuil a donné aux anges et aux hommes un grand témoignage de sa foi et de son amour pour le premier pasteur du diocèse. Dès huit heures du matin, tous les habitants du pays en habits de fête s'étaient portés en masse avec un empressement sans exemple au-devant de leur évêque, qui leur apportait ses bénédictions et les dons ineffables de l'Esprit saint. Dès que Sa Grandeur parut, le cortége se mit en marche, la croix et la bannière en tête, les jeunes filles conduites par une sœur de la Charité, les jeunes gens par un Père de la Miséricorde; venaient ensuite les chantres avec leurs chapes dorées, puis le clergé, puis le dais aux panaches mobiles porté par des membres du conseil, puis enfin tout le peuple suivant par derrière dans un respectueux silence. Qu'ils étaient beaux ces pieux jeunes gens s'avançant en pantalons blancs et en habits de fête, avec tous les charmes que donnent la jeunesse, la pureté et le bonheur! Qu'elles étaient belles ces modestes filles avec toutes les grâces naturelles de leur jeune âge, avec leurs robes blanches, leurs blanches couronnes et leurs ceintures d'azur! chères anges, trois fois aimées de Marie, enveloppées dans la robe de l'innocence, de la virginité et de la communion; il semblait que le vent, ministre de Dieu, en gonflant légèrement les plis flottants de leurs voiles, voulait les emporter dans les cieux, avec le parfum de leurs prières et la mélodie de leurs chants! Qu'ils

étaient heureux tous ces parents, surtout ceux qui devaient partager encore plus intimement la joie de leurs enfants, en s'asseyant avec eux au banquet sacré!

Lorsque la procession eut descendu lentement le chemin sinueux de la colline, ombragé d'arbres et de maisons, elle arriva à l'endroit où furent jadis les portes de la ville, c'est-à-dire de l'enceinte fortifiée : là elle passa sous un triple arc de triomphe, admirable portique de verdure et de fleurs entremêlées avec art, sur le frontispice duquel sa Grandeur put lire ces mots écrits en caractères éclatants : *Benedictus qui venit in nomine Domini.* Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

Enfin elle arriva à l'avenue qui conduit à l'église : sur les côtés de cette avenue, les pins, ces fiers enfants de la forêt, étaient accourus se ranger en ordre; ils avaient consenti à courber leur tête altière sous la main timide de jeunes filles, et s'étaient laissés couronner de guirlandes et de fleurs, heureux qu'ils étaient d'avoir été choisis pour honorer la marche triomphale du représentant de Dieu parmi nous. Au pied de ces arbres s'épanouissaient des buissons odorants d'aubépines en fleurs; et quoiqu'ils ne fussent plantés que de la veille, les lierres qui s'enlaçaient en festons verdoyants autour de leurs rameaux, leur donnait un air d'antiquité. La façade de l'église était revêtue de verdure et la porte surmontée d'une croix latine du plus grand effet. A l'intérieur, le travail avait réuni et disposé avec habileté tout ce que les jardins ont de plus gracieux et de plus odorant. Mais ce qui fit surtout plaisir à Monseigneur, lorsqu'il fut entré dans le temple, ce fut de voir ces murs dont il avait jadis déploré la nudité, étalant maintenant à ses yeux attendris le drame sanglant de la Passion, sur des toiles artistement peintes et environnées d'un cadre doré; ce fut de voir les autels de la Vierge et de saint Giles, restaurés avec goût, et l'église partout mieux ornée. Ce qui lui fit bien plus plaisir encore, ce fut de voir la foule qui encombrait l'église silencieuse et recueillie, s'agenouillant et se levant comme un seul homme, au signal d'un humble religieux, ce fut d'entendre des voix mélodieuses chantant des cantiques choisis, et les hommes et les enfants répétant les refrains avec un entrain admirable; ce fut enfin de pouvoir donner de sa main la sainte communion à un certain nombre d'hommes qui avaient vaincu le respect humain, et à une foule considérable de femmes et de jeunes filles qui s'approchaient avec un bonheur inexprimable de la table sainte. Aussi Sa Grandeur a monté en chaire après la messe, pour féliciter les habitants de cette paroisse, engager les uns à la persévérance, les autres au retour complet vers Dieu.

Quelle a donc été, Monsieur le Directeur, la cause d'un si heureux changement? Sans doute c'est à la grâce du Seigneur que nous le devons; mais nous le devons aussi au zèle et aux sacrifices d'un vénérable pasteur; nous le devons aux éloquentes instructions du R. P. Bion, de la Miséricorde, qui par deux fois différentes a quitté les grandes villes, digne théâtre de ses talents, pour venir éclairer les pauvres habitants de cette paroisse; nous le devons enfin aux prières des pieuses Filles de Saint-Paul, qui, comme ces humbles fleurs, guérissent les maux de l'humanité en même temps qu'elles embaument la terre du parfum de leurs vertus.

Quoiqu'il en soit, Monsieur le Directeur, mon intention n'est point de payer de vaines louanges des personnes qui ne demandent au monde aucune récompense et veulent se contenter d'être admirables, sans être jamais admirées, mon but est seulement d'édifier vos bons lecteurs par le récit de faits véritables, de prouver que le zèle et la charité peuvent encore faire beaucoup de bien même parmi les populations les moins religieuses; enfin, d'implorer les prières de la confrérie de Notre-Dame de Chartres pour la continuation et l'augmentation du bien dans cette paroisse qui, elle aussi, parmi ses membres, compte plusieurs agrégés à cette pieuse association.

Un Témoin oculaire.

ŒUVRE DE L'ADOPTION.

Mon père et ma mère m'ont laissé; mais le Seigneur m'a recueilli. (*Ps.* XXVI, 10.)

Dans tous les temps, mais surtout depuis saint Vincent de Paul, les orphelins ont été une des plus ardentes préoccupations de la charité catholique. Cette charité a tout tenté pour eux; et, sans sortir de notre France, il n'y a peut-être pas un seul diocèse qui ne possède son orphelinat. Mais après tous les sacrifices de la charité privée, si largement aidée par la charité administrative, n'y a-t-il plus d'orphelins à secourir? Il y en a beaucoup encore; il y en a que trop, hélas! Qui ne le sait, et qui n'en a pas souffert en son cœur? L'ŒUVRE DE L'ADOPTION vient, comme Ruth, glaner après toutes ces œuvres.

Elle a pour but de recueillir, en France, le plus grand nombre possible d'orphelins ou d'orphelines *de père et de mère*. Elle les adopte de *cinq à dix ans*, et, au moyen d'une subvention annuelle, les place, s'ils n'ont pas sept ans, dans des familles chrétiennes, où ils reçoivent tous les soins que le père et la mère doivent donner à leurs propres enfants.

A partir de sept ou de huit ans, les enfants adoptés sont envoyés dans un orphelinat du choix de l'Œuvre, rapproché, le plus possible, du lieu où se fait l'adoption. On les forme, dans presque toutes ces maisons, aux travaux de la vie agricole, jusqu'à ce qu'ils trouvent, par les soins de l Œuvre, — à dix-huit ans, pour les garçons; à vingt-un ans pour les filles, — une place où ils n'aient rien à perdre de l'éducation chrétienne qu'ils ont reçue.

Toute demande doit être accompagnée des pièces suivantes, portant un cachet authentique : 1° Acte de naissance de l'enfant; 2° Extrait de Baptême; 3° Acte de décès du père et de la mère; 4° Certificat de vaccination et de bonne santé; Acte de cession de l'enfant à l'Œuvre, par le tuteur ou, à son défaut, par le plus proche parent.

Une somme de 50 fr., représentant le trousseau, est due pour chaque enfant adopté.

L'Œuvre ne possédant ni ne voulant posséder aucun établissement, est protectrice, non rivale, des œuvres particulières qui ont le même but. Loin de leur nuire, elle leur vient en aide, en confiant à leur maison même les orphelins qu'elle adopte dans le pays, et pour lesquels elle paie une pension annuelle.

Les ressources de l'Œuvre se composent de *souscriptions annuelles* ou *cotisations*, et de *dons particuliers*.

La souscription annuelle est de 50 centimes.

Sous le nom de *dons particuliers*, on comprend les offrandes en dehors de la cotisation, les quêtes, et le produit des loteries qui peuvent être faites au profit de l'Œuvre.

Les fonds sont envoyés, pour le 1er février, à M. le trésorier général, ou à M. le Directeur.

L'Œuvre est administrée par un conseil de vingt membres, prêtres et laïques, aujourd'hui sous la présidence de MGR L'ARCHEVÊQUE de Bourges.

Elle est placée sous l'invocation de Jésus à Nazareth; la sainte Vierge en est la première patronne; les anges gardiens, saint Joseph et saint Vincent de Paul en sont les patrons secondaires.

Tout chrétien, *enfant* ou *adulte*, peut faire partie de l'Association et avoir part à ses avantages spirituels.

L'Œuvre publie, tous les deux mois, sous le titre de l'*Ange de la famille*, des annales qui donnent toutes les nouvelles de l'Association et traitent les questions qui s'y rattachent. Ces annales sont envoyées à *chaque série* de vingt associés. On donne, tous les ans, les comptes détaillés des recettes par diocèses et par paroisses.

Cette Œuvre ne peut être que sympathique à tout le monde. Elle n'exclut de ses secours *que* les orphelins infirmes; elle vient en aide aux administrations publiques, forcément limitées dans leurs adoptions; elle refait une

famille à de pauvres enfants qui n'en ont plus; elle assure une éducation religieuse à ceux qui n'auraient en qu'une éducation de hasard !

Le Souverain Pontife a accordé aux associés de précieuses indulgences.

Monseigneur l'évêque de Chartres a recommandé l'œuvre d'adoption à son clergé à l'époque de la retraite pastorale.

M. l'abbé Germond, secrétaire de l'évêché, a été désigné comme le correspondant pour le diocèse.

NÉCROLOGIE.

Le 7 mai, on nous annonçait la perte que venait de faire le diocèse en la personne de M. l'abbé Itasse (Jean-Marin), chanoine titulaire, vicaire général honoraire et grand-pénitencier, lequel était décédé le matin même de ce jour, âgé de soixante-dix-sept ans et trois mois. La maladie n'avait pas été de longue durée. Le 6 seulement, dans l'après-midi, quelques mots circulaient dans le public sur la probabilité d'une fin prochaine que le vénérable chanoine d'ailleurs était loin de pressentir. Pendant la nuit, un directeur du séminaire, averti des rapides progrès du mal, pénètre dans la chambre du patient et se fait un devoir de lui déclarer son état. Le bon vieillard n'en est point effrayé; il se soumet de suite à la volonté de Dieu et demande son confesseur. On avait prévenu cette demande; M. l'abbé Latsch avait quitté sa demeure où le retient presque toujours une infirmité qui lui rend extrêmement difficile l'usage de ses jambes, et il traînait péniblement sa marche vers le prêtre désireux de son ministère. La fatigue l'empêcha de lui rendre tous les derniers devoirs et le sacrement d'Extrême onction fut conféré au moribond par le charitable confrère, arrivé le premier à son chevet. « Notre émotion était vive, nous a dit un des témoins de cette cérémonie. Trois prêtres se trouvaient là en présence; l'un, au bout de sa longue carrière sacerdotale, récitait ses dernières prières avant le grand et redoutable voyage; l'autre, beaucoup plus jeune, versait l'huile des infirmes et, ministre des bienfaits du Seigneur, préparait l'âme fidèle à son départ pour l'éternité. Le troisième enfin, vieillard aussi, restait auprès du lit, le genou en terre, malgré son manque de forces: tremblant de lassitude et appuyé sur son bâton, il répondait avec ferveur aux oraisons de l'Église. » M. l'abbé Itasse expira vers quatre heures du matin, et ses obsèques furent célébrées au milieu d'une nombreuse assistance, le mercredi suivant, 9 mai.

— Quelques jours après un autre prêtre payait à son tour le tribut à la mort. M. l'abbé Foucault (Louis-Victor), desservant de la Puisaye, canton de Senonches, est décédé le 14, à l'âge de trente-un ans et neuf mois. « Il est mort victime de son devoir, écrit-on, il a gagné sa maladie aux Ressuintes, en confessant et administrant un homme atteint de la petite vérole. » A la cérémonie de ses funérailles, M. le Curé de Senonches, qui a veillé sur son enfance et commencé son éducation cléricale, a lutté contre la douleur pour prendre la parole : « Il est bien permis, disait-il en commençant son discours, il est bien permis à un père de pleurer sur son enfant. » Le clergé et les paroissiens s'associaient à ses larmes. Parmi les membres de la

famille présents aux obsèques, était un jeune ecclésiastique, neveu et ancien élève du défunt; promu au sacerdoce à la dernière ordination, ce nouveau ministre du Seigneur va remplacer au saint autel son cher oncle qui vient d'en descendre les degrés, pour aller voir au séjour de l'éternité le divin Agneau tant de fois immolé par ses mains.

— Au moment où nous mettons sous presse, une lettre de l'évêché nous apprend la mort de M. l'abbé Texier (Henri-Auguste), curé d'Happonvilliers, canton de Thiron, décédé le 24 mai, à l'âge de cinquante-cinq ans. A. F. G.

JUIN 1866.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois de Juin 1866, *et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.*

Ce mois est consacré à honorer le Sacré Cœur de Jésus.

Chaque jour, indulgence plénière pour quiconque s'étant confessé et ayant communié, récite devant une image quelconque de Jésus crucifié la prière : *En ego, ô bone et dulcissime Jesu*, etc. O bon et très-doux Jésus, etc. Il faut en outre, pour gagner cette indulgence, prier quelques instants aux intentions du Souverain-Pontife. (Cette prière se trouve dans les paroissiens romains après les actes pour la communion.)

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la Communion Réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er juin, vend. — De l'oct. du St-Sacrement, *semidouble*, messe *Cibavit*.
Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus; — 2° pour le scapul. rouge. (Pour gagner cette indul. chaque vendredi de l'année, il faut, outre les condit. ordinaires, méditer dévotement pendant quelque temps sur la Passion de N.-S. J.-C. Les personnes qui ont la sainte habitude de faire chaque vendredi l'exercice du chemin de la croix, satisfont amplement à cette obligation.)

2, samedi. — De l'octave, *semidouble*, messe *Cibavit*.
Ind. plén. pour les Tertiaires-Franciscains (visite de la chapelle du tiers-ordre, ou, en cas d'empêchement, d'une église quelconque).

3, dim. — IIe après la Pent. — Ste Clotilde, reine de France. — A la grand'messe, Solennité du Saint-Sacrement, messe *Cibavit*. Mém. 1° de Ste Clotilde, 2° du dim. — 2es vêpres de la fête; mém. 1° de St François Caracciolo, conf., 2° de Ste Clotilde, 3° du dimanche.
Indulg. plén. : 1° pour les membres de la confr. du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scapulaire bleu; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains (vis. comme au 2 juin); — 4° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés; — 5° pour les associés à la confr. de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dimanche de chaque mois.

4, lundi. — Saint François Caracciolo, conf., *double*, messe *Fatum*.
Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : O ma Souveraine, ô ma Mère, etc. (jour au ch. des fid.).

5, mardi. — Notre-Dame de Grâce, *double majeur*, messe *Vultum*.

Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, vis. de l'église paroissiale (jour au choix des fidèles).

6, mercredi. — St Norbert, conf. et pont., *double*, messe *Statuit.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconf. de St Joseph (merc. au ch. des fid.).

7, jeudi. — Octave du Saint-Sacrement, *double*, messe *Cibavit.*

Ind. plén. : 1° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner ch. mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale (jour au choix des fidèles); — 2° pour les personnes qui récitent, le 1er jeudi du mois, en présence du saint Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur,* etc.

8, vendr. — Fête de la Réparation des injures faites au Sacré Cœur de Jésus dans le sacrement de l'Eucharistie, *double majeur,* messe propre *Quanta.*

Indulgence plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois la prière : *Angele Dei*, etc., Ange de Dieu, etc. (j. au ch. des fidèles).

9, samedi. — St Yves, évêque de Chartres et conf., *double majeur,* messe propre *Dilectus.*

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (vis. comme au 2 juin); — 2° pour avoir récité ch. jour pend. un mois cette courte invocation : Doux Cœur de Marie, soyez mon salut (jour au choix des fidèles).

10, dim. — IIe après la Pent. — FÊTE DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS, *double de 2e classe,* messe *Egredimini;* mémoire du dim. — Aux 2es vêpres, mém. 1° de St Barnabé, 2° du dimanche.

Indul. plén. : 1° *à tout fidèle* qui communie en ce jour, fait une visite à l'église et prie selon les intentions du Souverain-Pontife; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 2 juin); — 3° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière, vis. de l'église parois.

11, lundi. — Saint Barnabé, apôtre, *double majeur,* messe *Mihi.*

Indulg. plén. : 1° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés; — 2° pour les porteurs du scap bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (j. au ch. des fid.).

12, mardi. — St Jean de Saint-Facond, conf., *double,* messe *Os justi.*

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (vis. comme au 2 juin); — 2° première des deux ind. plén. que peuvent gagner ch. mois les associés à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie, Vis. (jour au choix des fidèles).

13, merc. — St Antoine de Padoue, conf., *double,* messe *Os justi.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (vis. comme au 2 juin).

14, jeudi. — St Basile le Grand, év. et doct., *double,* messe *In medio.*

Indulg. plén : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au ch. des fid.).

15, vend. — St Antonin, conf., *double* (du 10 mai), messe *Statuit.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fidèles).

16, samedi. — St François Régis, conf., *double,* messe *Spiritus.*

Indulg. plén. pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au choix des fidèles).

17, dim. — IVe après la Pent., *semidouble,* messe du dim., 2e oraison *A cunctis.* — Vêpres de St Pascal Baylon, au commun des conf.; mém. 1° du dimanche, 2° des Sts Marc et Marcellin, martyrs.

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (vis. comme au 2 juin).

18, lundi. — St Pascal Baylon, conf., *double* (du 17 mai), mes. *Os justi.*

Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner ch. mois les assoc. à l'archiconf. du saint et immac. Cœur de Marie, Vis. (jour au choix des fidèles).

19, mardi. — Sainte Julienne de Falconieri, vierge, *double,* messe *Dilexisti.*

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (vis. comme au 2 juin); — 2° pour avoir fait chaque jour, pend. un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (j. au ch. des fidèles).

20, mercr. — Saints Gervais et Protais, martyrs, *semidouble,* messe *Loquetur.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconf. de saint Joseph (merc. au ch. des fidèles).

21, jeudi. — St Louis de Gonzague, conf., *double,* messe *Minuisti.*

Ind. plén. : 1° pour tout fidèle qui communie, fait une visite à l'église en l'honneur de St Louis de Gonzague et prie aux intent. du Souverain-Pontife; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité (jour au choix des fidèles).

22, vendredi. — St Pierre Célestin, pape et conf., *double* (du 19 mai), messe *Statuit.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulgences plénières et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces ind., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

23, samedi. — St Jean Népomucène, mart., *double* (du 21 mai), messe *Dedit.*

Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : Saint, saint, saint, etc., Vis. (jour au ch. des fidèles).

24, dim. — V^e après la Pent. — SAINT JEAN-BAPTISTE, *double 1re cl. avec oct.* Mém. du dim. — A vêpres, mém. de St Guillaume, abbé, et du dimanche.

Ind. plén. : 1° pour les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 2° pour le scapulaire bleu; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains (vis. comme au 2 juin); — 4° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

25, lundi. — St Guillaume, abbé, *double,* messe *Os justi.*

Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (j. au ch. des fidèles).

26, mardi. — St Jean et St Paul, martyrs, *double,* messe *Multæ.*

Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour, pendant un mois, l'oraison : Loué et remercié, etc. (j. au ch. des fidèles).

27, mercr. — St Grégoire VII, pape, conf., *double* (du 25 mai), messe *Statuit.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 2 juin).

28, jeudi. — St Léon, pape conf., *semidouble,* messe *Sacerdotes.*

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confr. du Sacré Cœur de Jésus (j. au ch. des fidèles); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (jour au choix des fidèles).

29, vend. — SAINT PIERRE ET SAINT PAUL, apôtres, *double de 1re classe avec octave,* messe *Nunc scio.* — La solennité est transférée au dimanche suivant, ainsi que les indulg. attachées à cette fête.

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au choix des fidèles).

30, sam. — Commémoration de St Paul, apôtre, *double,* messe *Scio.*

Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulgences plénières et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (j. au ch. des fid.).

ERRATA DU DERNIER SUPPLÉMENT.

ARTICLE CHATEAUDUN.

Page 35 : ligne 2, au lieu de *âme,* lisez : *voix amie;* — ligne 14, au lieu de *mêlés,* lisez : *mouillés;* — ligne 38, au lieu de *notre feuille,* lisez : *votre.*

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie A. Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A

LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES.

MOIS DE JUIN 1866.

ÉPIDÉMIE TYPHOÏDE A CHATEAUDUN. — VISITE DE Mgr L'ÉVÊQUE AUX MALADES DE L'HÔTEL-DIEU ET DE LA VILLE : IL PRÉSIDE LUI-MÊME LA PROCESSION DU SAINT-SACREMENT.

On lit dans *l'Écho Dunois*, numéro du 2 juin :

« Voici un mois passé qu'une terrible maladie s'est appesantie sur Châteaudun... La maladie a fait des victimes bien nombreuses pendant ces huit derniers jours. »

Et dans le numéro du 9 :

« La procession de la Fête-Dieu a dû cette année (3 juin) un éclat inusité à la présence de Mgr l'Évêque de Chartres qui était arrivé lundi dans l'unique but de visiter les malades, et qui y a consacré cette première journée. Tout en prodiguant les consolations et les marques de sympathie, Mgr Regnault, accompagné des membres de son clergé, a pu constater l'amélioration marquée qui se manifestait déjà dans l'état général des malades, tant à l'hôpital que dans le reste de la ville, et qui depuis n'a cessé de se développer. Le lendemain à la grand'messe, Mgr l'Évêque de Chartres annonçait qu'il se mettait nuit et jour à la disposition des malades.

» Les processions des trois paroisses se sont réunies dimanche autour du prélat qui a parcouru, en portant le Saint-Sacrement, les quartiers de la Madeleine et de Saint-Valérien, où l'on avait élevé à la hâte de nombreux reposoirs. Le trajet était trop long déjà pour qu'on pût songer à continuer la cérémonie dans la paroisse Saint-Jean. Des hauteurs du Mail, Mgr Regnault a dû se contenter de bénir la ville basse. Sur le passage de la procession, la foule était nombreuse et recueillie. »

A ce récit simple mais exact, nous devons ajouter seulement quelques mots pour le compléter.

Monseigneur, vivement préoccupé de la durée du fléau qui sévissait sur Châteaudun, y était arrivé à l'improviste dès le 1er juin au soir, accompagné de son grand-vicaire, afin de venir en aide à M. le Curé de la Madeleine qui, par l'effet de malheureuses circonstances, se trouvait seul chargé depuis plus d'un mois, et du fardeau de toute la paroisse, et de celui de l'Hôtel-Dieu dont toutes les salles étaient pleines de malades. Monseigneur ayant mis son grand-vicaire à la disposition de M. le Curé, voulut rester lui-même jusqu'à l'arrivée du vicaire qu'il lui destinait et qui venait de recevoir la prêtrise à l'ordination des Quatre-Temps. C'est grâce à ce séjour de Sa Grandeur que

Châteaudun a dû la faveur de cette procession mémorable. Plût à Dieu que c'eût été dans une moins triste circonstance.

Le lendemain de la procession, Mgr continua ses visites chez les malades, partout où MM. les Curés voulurent bien le conduire dans leurs paroisses respectives, versant sur chacun d'eux une bénédiction particulière, adressant à tous des paroles de consolation puisées dans la foi, et laissant chez les pauvres un souvenir de son passage.

Le soir enfin, il remettait entre les mains de M. le Curé de la Madeleine le jeune collaborateur si nécessaire et tant réclamé, et reprenait le chemin de sa ville épiscopale où d'autres soins l'attendaient. La semaine suivante, ramené aux environs de Châteaudun par sa tournée de confirmation, le charitable prélat passait encore un jour entier dans cette ville si éprouvée, et était heureux de voir par lui-même que le nombre des décès avait considérablement baissé, que plusieurs des malades qu'il avait visités paraissaient entrés en convalescence et que l'Hôtel-Dieu surtout se vidait sensiblement. Sa bénédiction, corroborée de celle du Sauveur, n'avait point été stérile. La neuvaine de supplications continuée par son ordre avait touché le cœur du Père des miséricordes. Rien ne pouvait être plus agréable à son propre cœur.

L'*Echo Dunois* du 16 juin, que nous avons sous les yeux, constate que le nombre des décès ne dépasse guère maintenant celui des temps ordinaires.

Aujourd'hui, nous sommes heureux d'apprendre que l'épidémie a presque entièrement disparu.

Église de Saint-Pierre, a Chartres. — Le dimanche 24 juin, fête de la Nativité de Saint-Jean-Baptiste, a eu lieu dans l'église de Saint-Pierre, en présence d'un nombreux clergé et des premières autorités du département et de la ville, la bénédiction solennelle de quatre nouvelles cloches, fondues par l'habile mécanicien M. Bollée. La première, celle qui a le son le plus grave, donne l'*ut* dièze; elle pèse 1612 kilog., et le chiffre de ses vibrations est 548". Voici l'inscription qu'elle porte : « L'an 1866, j'ai été bénite par Mgr Regnault, évêque de Chartres, assisté de M. l'abbé Vassard, chanoine honoraire, curé de Saint-Pierre, mon *donateur*, et nommée Marie-Jeanne-Gustave, par M. le vicomte Gustave Reille, officier de la Légion d'honneur, membre du conseil général et député d'Eure-et-Loir, et par Mme Marie d'Amrémont, épouse de M. le comte de Charnailles, officier de la Légion d'honneur, préfet d'Eure-et-Loir. — La seconde, *fa* dièze : poids, 650 kilog.; chiffre des vibrations, 731"; inscription : J'ai été bénite par Mgr Regnault, évêque de Chartres, assisté de M. l'abbé Vassard, chanoine honoraire, curé de Saint-Pierre, et nommée Blanche-Alexandre-Pierre, par M. Alexandre Billard de Saint-Laumer, maire de Chartres, et par Mme Blanche d'Audicourt, épouse de M. Ludovic de Boisvillette. — La troisième, *sol* dièze : poids, 450 kilog.; chiffre des vibrations, 822"; inscription : J'ai été bénite, etc., et nommée Soline-Maxime-

Octave, par M. Octave Thomas, payeur du département, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Grégoire-le-Grand, et par Mme Maxime Blot, épouse de M. Frédéric Montéage, négociant. — La quatrième, *la* dièze : poids, 300 kilogr. et demi; chiffre des vibrations, 914"; inscription : J'ai été bénite, etc., et nommée Berthe-Nicolas-Charles, par M. Charles-Nicolas Périer, membre du conseil général, député de la Marne, maire d'Epernay, et par Mme Berthe Boy, épouse de M. Paul Letartre, propriétaire.

Cette sonnerie est maintenant établie dans la tour inachevée de l'église et fait entendre au loin une harmonie d'un bel effet.

Nous ne saurions dire l'émotion des habitants de Saint-Pierre, lorsque, chacune à leur tour, les cloches, envoyant une note mélodieuse plusieurs fois répétée vers la voûte du temple, annonçaient la fin des prières relatives à sa bénédiction. Dès le matin, dès la veille, les oriflammes fixées aux clochetons et à la croix de l'église, les grands préparatifs remarqués à l'intérieur, tout avait fait espérer une belle cérémonie; on y accourut en foule et les paroissiens virent s'associer à leur joie un nombre considérable de chartrains de la haute ville. Ensemble ils eurent leur part de l'édification commune, ensemble aussi ils profitèrent de bénéfices d'un autre genre dus à la générosité des parrains et marraines. On était venu au *baptême* des cloches; toute fête de baptême a certains détails qui sortent du domaine spirituel : les délicieux produits de Verdun eurent, ce jour-là surtout, un écoulement merveilleux.

Dans la prévision d'un office long par lui-même et d'une multitude compacte et sans doute un peu bruyante, on avait pensé qu'un sermon manquerait d'opportunité; ce petit discours adressé par M. le Curé à Sa Grandeur dut en tenir lieu.

Monseigneur,

Votre Grandeur comble les vœux de la population et du clergé de Saint-Pierre en accordant l'honneur de sa présence et la faveur des bénédictions épiscopales à la pieuse et importante solennité qui nous rassemble.

Monseigneur, l'œuvre qu'appelaient depuis si longtemps d'unanimes désirs et qu'accomplissent aujourd'hui d'unanimes offrandes, est digne, j'ose le dire de votre plus haute approbation. Elle effacera les souvenirs d'un triste passé, elle mettra un terme à l'humiliation de ce temple magnifique qui semblait gémir de n'élever vers le ciel que d'impuissantes et discordantes voix.

Mais j'attends de cette fête un résultat plus cher au cœur d'un prêtre : les harmonieuses vibrations des cloches trouvent en effet dans tous les cœurs un inévitable écho, car elles portent tour à tour la douleur et la joie dans le sein des familles chrétiennes. Puissent donc les accents de celles que Votre Grandeur va bénir, réveiller les croyances endormies, ramener vers l'Église ceux qui en auraient oublié le chemin, rappeler à tous par leurs suaves accords les charmes de la concorde, concourir en un mot au salut des bien-aimés paroissiens auprès desquels Votre Grandeur m'a

chargé de continuer et de féconder les travaux de mon saint et vénéré prédécesseur; puissent enfin ces cloches bénies, messagères aériennes, porter jusqu'aux pieds de Dieu la reconnaissance et les vœux du pasteur de cette paroisse, pour les parrains et marraines si distingués dont le patronage a assuré le succès de notre œuvre, pour les personnes généreuses qui ont tenu à honneur d'y contribuer par leurs offrandes, pour les populations et le conseil de fabrique de Saint-Pierre, auxquels appartient la pensée de cette restauration, pour tous ceux enfin qui l'ont si généreusement encouragée.

Votre Grandeur qui naguère bravait le danger pour consoler des populations alarmées, vient aujourd'hui en réjouir d'autres par sa bienveillante et paternelle présence, et c'est ainsi, Monseigneur, que vous renouvelez sans cesse cet apostolat infatigable et fécond dont le diocèse de Chartres conservera à jamais le souvenir. Aussi suis-je heureux, Monseigneur, d'être aujourd'hui l'interprète des fidèles et du clergé de ma paroisse en vous suppliant d'agréer l'hommage de notre respectueuse et profonde reconnaissance.

En réponse à ce discours, Monseigneur complimente d'abord M. le Curé du zèle qu'il a mis à procurer des cloches à son église. Il connaît aussi et apprécie la générosité avec laquelle les paroissiens ont contribué à cette œuvre. Monseigneur est touché de l'assistance nombreuse qui l'entoure; il l'engage à ne pas s'arrêter à l'extérieur de la cérémonie, mais à en pénétrer le sens mystique, il dit quelques mots sur le symbolisme des cloches. Sa Grandeur adresse des félicitations à la généreuse famille de M. le Curé, aux parrains et marraines. Elle est heureuse de voir la musique militaire des chasseurs relever encore l'éclat de la solennité.

On nous dit que la quête faite en cette circonstance par Mme Lucereau et Mme Albert Vassard a été très-fructueuse.

Rohaire. — Le dimanche 17 juin, cette paroisse était en fête; il s'agissait de la bénédiction d'une croix qu'un paroissien a voulu planter sur un terrain dont il est propriétaire. Cet acte de foi lui portera bonheur, comme il a porté l'édification au cœur de ses compatriotes. La population du village se rendit avec empressement à la cérémonie; plusieurs curés voisins s'y trouvèrent également, et, grâce à cet heureux concours, la procession fut belle. M. le Curé de Rohaire adressa lui-même aux assistants une touchante allocution; au pied d'une croix, le prêtre, l'apôtre de la croix sait toujours trouver des accents qui pénètrent l'âme et restent dans le souvenir.

Nominations. — M. l'abbé Thibaut, précédemment à Jaudrais, est curé du Mesnil-Thomas; — M. l'abbé Sainsot, précédemment vicaire de Brou, est curé de Blandainville; — M. l'abbé Gréard, précédemment vicaire à Authon, est curé de Trizay, près Bonneval, où il remplace M. l'abbé Géray, maintenant curé de Bréchamps.

Prêtres de la dernière ordination : M. l'abbé Benoît, curé des Ressuintes; M. l'abbé Brunet, curé de Boisgasson; M. l'abbé

Carré, curé d'Ermenonville-la-Petite; M. l'abbé Chasles, curé de Fessanvilliers; M. l'abbé Gouhier, vicaire de La Madeleine, à Châteaudun; M. l'abbé Loriot, vicaire de Brou; M. l'abbé Marie, vicaire d'Authon; M. l'abbé Millochau, curé de Bazoches-en-Dunois. Les cinq autres sont restés dans le professorat; on a vu leurs noms et leur charge respective dans le dernier bulletin.

Confirmation. — Le 10 juin, à Saint-Denis-des-Ponts; le 11, à Montigny-le-Gannelon; le 12, à Cloyes; le 14, à Lutz.

Nécrologie. — M. l'abbé Ripoche, ancien aumônier de l'hospice, à Chartres, est décédé à la Chapelle-Basse-Mer (diocèse de Nantes), à l'âge de 82 ans. A F. G.

L'ÉDUCATION

PAR MONSEIGNEUR DUPANLOUP.

Tout le monde connaît le grand et bel ouvrage de monseigneur Dupanloup sur l'*Education*. La première partie seulement de cet ouvrage et le premier volume de la seconde avaient paru jusqu'ici. Brusquement interrompu dans son œuvre par ses travaux pour la défense du Saint-Père, et d'autres que l'on connaît, Mgr l'Evêque d'Orléans a repris sa plume, dans l'intervalle et l'apparence de trêve où nous sommes en ce moment, et nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui que cet important ouvrage sur l'éducation, dont la suite était si impatiemment attendue, est enfin terminé. L'éditeur Douniol a mis en vente il y a quelques jours les deux volumes qui le complètent. Ces deux volumes, qui ont pour titre, l'un : *l'Histoire, la Philosophie et les Sciences;* l'autre : *Lettres aux hommes du monde sur les études qui leur conviennent,* sont deux œuvres trop considérables pour que nous essayions de les apprécier aujourd'hui : nous le ferons prochainement. Nous nous contentons de signaler aujourd'hui, parmi les plus remarquables de ces lettres, celles sur *la Littérature* et celle sur *le Droit,* celle aussi adressée à nos jeunes officiers, sous ce titre : *Quelques conseils à un jeune militaire.*

Mais la plus originale et la plus piquante est, sans contredit, celle qui termine le volume, et qui est adressée non plus aux hommes, mais au dames. Fénélon avait écrit autrefois le *Traité de l'éducation des Filles;* c'est une sorte de *Traité de l'éducation des mères* qu'a fait là Mgr Dupanloup, en quelques pages pleines de sens et de charme, de vérité et d'autorité.

Un spécimen de bibliothèque à l'usage des hommes du monde, placé à la fin du volume, n'en sera pas la partie la moins utile peut-être. Une conclusion générale de tout l'ouvrage, large, élevée, élégante, résume et achève tout. Elle se termine par ces touchantes paroles :

« La jeunesse, qui a été le premier amour de ma vie, en sera aussi le dernier. Il m'est doux, en ce moment où la fatigue de l'âge m'avertit que le temps ne sera bientôt plus pour moi que des grandes luttes et des longs travaux, il m'est doux d'avoir pu au moins achever cette œuvre; et si les réflexions, les expériences, les conseils que j'ai déposés dans ces six volumes pouvaient servir de quelque manière à maintenir en France les bonnes traditions, le vrai esprit, les grandes et nobles tendances de l'éducation chrétienne, je croirais avoir fait dans ma vie, grâce à Dieu, quelque chose pour la jeunesse, pour mon pays, pour l'Eglise et pour Dieu. »

JUILLET 1866.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois

de Juillet 1866, et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.

Ce mois doit être employé à rendre des hommages particuliers au précieux sang de N.-S. J.-C. Pour cela, il est bon de faire à Dieu, tous les jours, l'offrande qui suit : *Père Eternel, je vous offre le sang très-précieux de J.-C., en expiation de mes péchés, et pour les besoins de la sainte Eglise.* (Indulgence de 100 jours, chaque fois. Pie VII, 29 mars 1817).

Chaque jour, indulgence plénière pour quiconque s'étant confessé et ayant communié, récite devant une image quelconque de Jésus crucifié la prière : *En ego, ô bone et dulcissime Jesu,* etc. O bon et très-doux Jésus, etc. Il faut en outre, pour gagner cette indulgence, prier quelques instants aux intentions du Souverain-Pontife. (Cette prière se trouve dans les paroissiens romains après les actes pour la communion.)

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la Communion Réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er juillet, dim. — VIe après la Pentecôte. — Fête du Précieux-Sang de N.-S. J.-C. *double de 2e classe.* — SOLENNITÉ DE St PIERRE ET DE St PAUL, messe solennelle *Nunc scio.* — Mém. : 1° du Précieux-Sang; — 2° de l'oct. de St Jean-Baptiste; — 3° du dim. — Vêpres des SS. apôtres Pierre et Paul. — Mém. : 1° du Précieux-Sang; — 2° de la Visitation de la Ste Vierge; — 3° de l'oct. de St Jean-Baptiste.

Indulg. plén. : 1° pour les membres de la confr. du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scapulaire bleu; — 3° pour les Tertiaires-franciscains (visite de la chapelle du tiers-ordre, ou, en cas d'empêchement, d'une église quelconque); — 4° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés; — 5° pour les les associés à l'archiconf. de St Joseph; — 6° pour les associés à la confr. de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dimanche de chaque mois; — 7° Sept ans et sept quarantaines pour les membres de l'archiconf. de N.-D. Sous-Terre.

2, lundi. — Visitation de la Ste Vierge, *double de 2e cl.,* messe *Salve.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er juillet).

3, mardi. — Ste Monégonde, veuve, *semidouble,* messe *Cognovi.*

Indulg. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pend. un mois la prière : O ma Souveraine, ô ma Mère, etc. (jour au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei,* etc., Ange de Dieu, etc. (j. au ch. des fidèles).

4, merc. — Ordination et translation de St Martin, évêque et conf., *semidouble,* messe propre *Statuit.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconf. de saint Joseph (merc. au ch. des fidèles).

5, jeudi. — St Irénée, év. et martyr, *double,* messe propre *Lex veritatis.*

Ind. plén. : 1° première des deux ind. plén. que peuvent gagner ch. mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale (jour au choix des fidèles); — 2° pour les personnes qui récitent, le 1er jeudi du mois, en présence du saint Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur,* etc.

6, vend. — Oct. de St Pierre et de St Paul, *double,* messe *Sapientiam.*

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus; — 2° pour le scapul. rouge. (Pour gagner cette indul. chaque vendredi de l'année, il faut, outre les condit. ordinaires, méditer dévotement pendant quelque temps sur la Passion de

N.-S. J.-C. Les personnes qui ont la sainte habitude de faire chaque vendredi l'exercice du chemin de la croix, satisfont amplement à cette obligation).

7, samedi. — St Philippe de Néri, conf., *double* (du 26 mai), messe propre *Caritas.*

Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (j. au ch. des fid.).

8, dim. — VII[e] après la Pentecôte. — Commémoration de tous les saints Pontifes romains, *double*, messe propre *Congregate.* — A la messe, mém. du dim. — Vêpres de N.-D. de la Paix; mém. : 1° des SS. Pontifes romains; — 2° du dim.

Indulg. plén. : 1° deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale (jour au choix des fidèles); — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (vis. comme au 1[er] juillet).

9, lundi. — Notre-Dame de la Paix, *double majeur*, messe *Salve.*

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1[er] juillet); — 2° pour avoir récité ch. j. pend. un mois cette courte invocation : Doux Cœur de Marie, soyez mon salut (jour au choix des fidèles).

10, mardi. — Les sept Frères, Ste Rufine et Ste Seconde, martyrs, *semidouble*, messe *Laudate.*

Première des deux indulg. plén. que peuvent gagner ch. mois les assoc. à l'archiconf. du saint et immac. Cœur de Marie, Vis. (jour au choix des fidèles).

11, merc. — Ste Angèle de Mérici, vierge, *double* (du 31 mai), messe *Dilexisti.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1[er] juillet).

12, jeudi. — Saint Jean Gualbert, abbé, *double*, messe *Os justi.*

Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie. (jour au choix des fidèles).

13, vend. — St Anaclet, pape et martyr, *semidouble*, messe *Sacerdotes.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fidèles).

14, samedi. — St Bonaventure, év. et doct., *double*, messe *In medio.*

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1[er] juillet); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au ch. des fidèles).

15, dim. — VIII[e] après la Pentecôte, *semidouble*, messe du dim. *Suscepimus.* — Vêpres de N.-D. du Mont-Carmel avec mém. du dim.

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confr. du Sacré Cœur de Jésus (j. au ch. des fidèles); — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1[er] juillet).

16, lundi. — Notre-Dame du Mont-Carmel, *double majeur*, messe *Gaudeamus.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1[er] juillet).

17, mardi. — St Alexis, conf., *semidouble*, messe *Os justi.*

Ind. plén. pour avoir fait chaque jour, pend. un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (j. au ch. des fidèles).

18, merc. — St Camille de Lellis, conf. *double*, messe *Majorem.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconf. de St Joseph (merc. au choix des fidèles).

19, jeudi. — St Vincent de Paul, conf., *double*, messe *Justus.*

Indulg. plén. : 1° pour les associés à la Sainte-Enfance, à la condition prescrite par le Souverain-Pontife de prier pour l'accroissement de l'Œuvre; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité (jour au choix des fidèles).

20, vend. — St Jérôme Émilien, conf., *double*, messe propre *Effusum est*.
Indulg. plén : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour le scapulaire rouge.

21, samedi. — St Ubald, conf. et pontife, *semidouble* (du 22 mai), messe *Statuit*.
Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

22, dim. — IXe après la Pentecôte. — Ste Marie-Madeleine, *double*, messe *Me expectaverunt*. — Mém. du dim. — Vêpres depuis le capitule, de St Apollinaire, martyr. — Mém. : 1e de Ste Marie-Madeleine; — 2° du dim.; — 3° de St Liboire, évêque.
Ind. plén. : 1° pour les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er juillet).

23, lundi. — St Apollinaire, évêque et martyr, *double*, messe propre *Sacerdotes*.
Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (j. au ch. des fidèles).

24, mardi. — St Bernardin de Sienne, conf., *semidouble* (du 23 mai), messe *Os justi*.
Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er juillet); — 2° pour avoir récité ch. jour pendant un mois le trisagion : Saint, saint, saint, etc., Vis. (jour au ch. des fidèles).

25, merc. — St Jacques (le Majeur), apôtre, *double de 2e classe*, messe propre *Mihi autem*.
Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archic. de St Joseph (merc. au ch. des fid.); — 3° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulg.

26, jeudi. — Ste Anne, mère de la B. V. Marie, *double majeur*, messe propre *Gaudeamus*.
Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour, pendant un mois, l'oraison : Loué et remercié, etc. (j. au ch. des fidèles).

27, vend. — Ste Marie Madeleine de Pazzi, vierge, *semidouble* (du 27 mai), messe *Dilexisti*.
Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er juillet).

28, samedi. — St Nazaire et ses comp. martyrs, *semidouble*, messe propre *Intret*.
Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (jour au choix des fidèles).

29, dim. — Xe après la Pentecôte, messe du dim. *Cùm clamarem*. — Mém. des SS. Félix, Simplice, etc. martyrs. — Vêpres du dim. — Mém. de St Pothin, martyr, ensuite suffrages.
Indulg. plén. : 1° pour le scapul. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er juillet).

30, lundi. — St Pothin et ses comp., martyrs, *semidouble* (du 2 juin), messe *Intret*.
Ind. plén. : 1° pour les associés à l'Apostolat de la prière (j. au choix des fidèles); — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au choix des fidèles).

31, mardi. — St Ignace de Loyola, conf., *double*, messe propre *In nomine*.
Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulgences plénières et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind., prier dans une église où se trouve un autel de la Sainte-Vierge (jour au choix des fidèles).

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie A. Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A

LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES.

MOIS DE JUILLET 1866.

GRAND PARDON DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

OU INDULGENCE DE LA PORTIONCULE.

2 *Août, fête de Notre-Dame-des-Anges, chapelle de Sainte-Madeleine, à la Crypte, Chartres.*

Le 1er août, ouverture des exercices dans la chapelle. — *Veni Creator.* — A 7 heures du soir, sermon et salut.

Le 2 août, messe à la chapelle de Sainte-Madeleine, à 6 h. et demie. — A 7 heures du soir, sermon et salut.

Le 3 août, messe d'actions de grâces, à 6 h. et demie.

M. l'abbé Robé, vicaire de Notre-Dame, sera le prédicateur.

On pourra demander aux chapelains de la Sainte-Vierge des notices sur l'indulgence de la Portioncule.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

POUR LE MONUMENT DE M. L'ABBÉ CHOUET.

M. Flèche, chanoine honoraire; — M. Olivier, chanoine, secrétaire de l'évêché; — MM. Bourlier, Goussard, Paty, Grandet, Déneau, Gougis, prêtres de l'œuvre des Clercs de Notre-Dame; — M. Rivierre, curé de Voise; — M. Germond, chanoine, secrétaire de l'évêché; — M. Hautin, curé de Marboué; — M. Dufresne, curé de Coudray-au-Perche; — M. Marsal, curé de Lain (diocèse de Sens); — le R. P. Legeay, jésuite; — M. Hoyau, professeur au collége; — M. Piauger, curé de Dampierre-sous-Brou; — M. Sainsot, curé de Blandainville; — M. Rousseau, curé d'Houville; — M. Fauchereau, supérieur du grand séminaire; — M. Piau, curé d'Écublé; — M. Rivière, curé de Chêne-Chenu; — M. Decœur, curé de Conie; — M. Ychard, supérieur du petit séminaire; — M. Lemoine, curé de Bailleau-sous-Gallardon; — M. Goussard, curé de Germignonville; — M. Gouache, curé de Neuvy-en-Dunois; — M. Bonnet, chanoine; — M. Binet, supérieur de la Providence; — M. D'Amécourt, propriétaire à Chartres; — M. Baraillon, employé à la mairie; — M. Lhôtellier, curé de Thiville; — M. Hatey, curé de Maintenon; — M. Maupré, archiviste du Loiret; — M. Corbière, secrétaire de M. le Préfet; — M. Bonvallet-Lecomte, employé; — M. Landry, directeur au grand séminaire; — M. Hénault, curé de Lucé; — M. Sortais, curé de Thivars;

— M. Dallier, chanoine, curé de la cathédrale; — M. Ferron, curé de Prunay-le-Gillon; — M. Duthuilé, curé de Janville; — M. Marquis, curé de Saint-Denis-des-Ponts; — M. Baudouin, curé d'Yèvres; — M. Lagrue, curé de Brou; — M. Auger, curé de Gasville; — M. Guet, curé de Brezolles; — M. Brière, vicaire de Châteauneuf; — M. Vincent, vicaire de Notre-Dame, à Nogent-le-Rotrou; — M. Laye, curé d'Authon; — M. Houlle, aumônier du collége; — M. Haret, curé de Crécy-Couvé.

D'autres noms en grand nombre sont inscrits; nous ne donnons aujourd'hui qu'une partie de la liste pour la continuer dans un mois.

Nominations. — M. l'abbé Germond, secrétaire de l'évêché et maître des cérémonies à la cathédrale, a été nommé chanoine titulaire en remplacement de feu M. l'abbé Itasse, et installé le samedi 14 juillet, avant les vêpres du chapitre.

— M. l'abbé Radais, curé de la Madeleine à Châteaudun, a été nommé chanoine honoraire.

Confirmation. — Monseigneur a donné le sacrement de confirmation le 1er juillet, à Lèves; le 5, à la cathédrale; le 15, à la chapelle des Dames des Sacrés-Cœurs; le 16, à Jouy; le 23, à Saint-Aubin-des-Bois; le 25, à Bailleau-l'Evêque.

— On achève en ce moment sur place le monument funèbre élevé à la mémoire de M. l'abbé Lapierre, chapelain de la Sainte-Vierge, décédé au mois de février 1864. On a eu soin de faire entrer dans les ornements la reproduction de la statue de Notre-Dame du Pilier; la présence de cette image sur la pierre tumulaire révèle toute l'histoire d'une existence dont les pélerins de Chartres ne perdront jamais le souvenir.

— Le dimanche 22 juillet s'est tenue l'assemblée générale annuelle de la société de Saint-Vincent-de-Paul. La réunion était présidée par M. l'abbé Dallier, le vénérable curé de la cathédrale.

Dancy. — Consécration de l'église.

C'est le mercredi 11 juillet que Mgr l'Évêque de Chartres, accompagné de M. l'abbé Germond, chanoine et secrétaire de l'évêché, accomplissait cette imposante cérémonie.

Sa Grandeur, comme pour participer à la cruelle humiliation de cette paroisse, voulut dès le matin offrir le saint sacrifice dans la pauvre grange où depuis cinq ans bientôt se célébraient les offices religieux.

Les détails nous manquent sur tout le reste. Nous savons seulement qu'à Dancy l'on ne s'est pas montré moins heureux de la présence du vénéré Pontife, que de la prise de possession de la nouvelle église. Tous les habitants fêtaient sans souci des travaux urgents de la saison.

Monseigneur, oubliant ses fatigues, a daigné parler environ une demi-heure aux nombreux fidèles pressés autour de leur premier Pasteur. Les explications qu'il a fournies des rites de la

dédicace ont été écoutées avec le plus vif intérêt; quant aux précieux conseils qu'il a donnés, nous ne disons pas « ils seront suivis » : dès dimanche l'on s'est fait un devoir de les mettre en pratique.

En outre, les paroissiens de Dancy se promettent de ne point cesser de prier spécialement pour Monseigneur et leurs autres bienfaiteurs.

Illiers. — L'association des Mères Chrétiennes d'Illiers a célébré sa fête patronale de *sainte Anne* avec la solennité accoutumée. Voici un extrait du rapport lu dans l'assemblée générale qui se tient annuellement à cette occasion :

« Je vous parlais l'an passé, Mesdames, de la lampe de sainte Anne et je vous disais : « Quand nous voudrons demander une » grâce au bon Dieu, ou que nous aurons à le remercier d'un » bienfait, nous la ferons allumer, et notre glorieuse patronne, » touchée de cet hommage, priera le Seigneur et le remerciera » pour nous. » Vous avez compris ce langage, et plus d'une fois, je le sais, la lampe symbolique a brillé devant l'image vénérée.

» Elle brûle encore en ce moment, et je viens vous dire en toute simplicité à quelles intentions. Elle brûle pour vous toutes, Mesdames, afin que Dieu vous accorde tout ce qu'épouses et mères vous pouvez désirer.

» ..... Elle brûle aussi pour nos chères associées de Florence, de Vienne et de Berlin, si cruellement menacées ou frappées dans leurs plus tendres affections. Hélas! Mesdames, si un général triomphant peut appeler un champ de bataille, *le champ de la victoire*, votre cœur vous l'a dit avant moi, l'épouse, la mère désolée qui a perdu son époux ou son fils, le nommera toujours LE CHAMP DE LA DOULEUR!

» Ah! si l'une de ces mortelles épidémies dont Dieu se sert en ce moment pour balayer le monde, venait tout-à-coup s'abattre sur notre ville, je n'en doute pas, Mesdames, on verrait toutes celles d'entre vous qui en ont la liberté et la force, voler au chevet des malades, et leur procurer tous les secours inspirés par une ingénieuse charité. Eh bien! un terrible fléau sévit en ce moment en Prusse, en Autriche, en Italie. La guerre avec ses ravages, et ses holocaustes sanglants, pèse sur ces malheureuses contrées..... Mesdames, quel que soit le sort des armes, nous pouvons appliquer à toutes les mères de ces pays dévastés, ces délicieuses paroles de sainte Hedwige de Pologne à son farouche époux, au souvenir de tout ce qu'avaient souffert les habitants de ses domaines : « Vous leur rendrez, dites-vous, leurs champs, leurs » maisons, leurs troupeaux; mais qui leur rendra *leurs larmes?* »

» Prions donc, prions beaucoup pour nos chères sœurs d'Italie et d'Allemagne. Plus rapides que l'électricité, plus légers que la vapeur, nos vœux, portés par l'ange de la consolation et de l'espérance, viendront calmer leur douleur et adoucir l'amertume de leurs regrets. »

DÉGAGEMENT DES ABORDS DE LA CATHÉDRALE.

Les fondateurs de l'association pour la formation d'un parvis devant la cathédrale ont, dans leur première réunion, adopté un projet de statuts et nommé un bureau provisoire composé de MM. de Saint-Laumer, maire de Chartres; de Bertheville, président du tribunal civil; Leviez-Huet, président du tribunal de commerce; Famin, conseiller municipal, et Levassor, notaire.

Les statuts sont aujourd'hui approuvés par l'autorité départementale, les souscriptions dépassent 11,000 francs, et le conseil municipal, en remerciant les fondateurs de leur initiative, a voulu témoigner de sa sympathie à ce projet et s'y associer en prenant à sa charge la suppression de la salle des fiévreux, qui complète cette grande œuvre.

Si nous voulons plus tard nous adresser au département, qui tiendra à honneur de s'associer au dégagement d'un édifice qui est la gloire du pays chartrain, si nous voulons solliciter l'appui du Gouvernement, au nom de la religion et de l'art, nous devons prendre pour devise : « Aide-toi, le Ciel t'aidera. »

Nous venons donc tout d'abord, pleins de confiance dans le patriotisme chartrain, nous adresser à nos concitoyens et leur dire : Nos ancêtres ont élevé le monument, à nous l'honneur de l'achever.

Et chaque fois que nous verrons l'étranger venir admirer notre vieille basilique enfin dégagée du dédale de ruelles qui l'enterrent aujourd'hui, qui viennent obstruer ses abords et masquer ses plus beaux aspects, nous aurons alors vraiment le droit d'en être fiers, car nous pourrons dire : si nos aïeux sont tous venus chacun apportant sa pierre, nous aussi nous sommes tous venus chacun apportant son offrande.

STATUTS DE L'ASSOCIATION POUR LE DÉGAGEMENT DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES.

Art. 1er. — Une association est établie à Chartres pour le dégagement de la cathédrale et la formation d'un parvis, au moyen de dons volontaires. Son siége est à l'Hôtel-de-Ville.

Art. 2. — M. le Préfet d'Eure-et-Loir, Mgr l'Évêque et M. le Maire de Chartres sont de droit présidents d'honneur de cette association.

Art. 3. — L'association se compose de membres fondateurs et de membres donateurs.

Pour être membre fondateur il faut prendre l'engagement de donner au moins 100 francs en une ou plusieurs annuités sans que le nombre de ces annuités puisse dépasser celui de cinq.

Art. 4. — L'association est administrée par une commission de vingt membres nommés par les fondateurs réunis en assemblée générale.

Art. 5. — La commission administrative choisit dans son sein un président, deux vice-présidents, un secrétaire, un secrétaire-adjoint et un trésorier, qui forment le bureau.

Tous pouvoirs sont donnés à la commission administrative pour

prendre les mesures qu'elle jugera les plus utiles au développement de l'Œuvre.

Art. 6. — Les recettes de toute nature seront provisoirement placées, par les soins du trésorier et après délibération de la commission administrative, pour être ensuite employées à l'achat d'immeubles, en conformité du plan de dégagement et d'alignement qui serait adopté par l'administration municipale de Chartres.

Les ressources provenant tant des bonifications d'intérêts que des bâtiments, matériaux et terrains qui resteraient disponibles, devront être employées à la même destination.

Art. 7. — Le président réunit une fois chaque mois la commission administrative, et deux fois par an les membres fondateurs pour rendre compte de la situation de l'association. Les délibérations de la commission ne seront valables qu'autant qu'elles auront été prises par la moitié plus un des membres qui la composent.

Art. 8. — La commission administrative est nommée pour un an. Les membres sont rééligibles.

Art. 9. — La commission constituée définitivement devra immédiatement donner avis à l'administration municipale de Chartres de la formation de l'association, de son but, de son action.

Art. 10. — Les présents statuts seront soumis à l'approbation de l'autorité supérieure.

Signé : Billard de Saint-Laumer, de Bertheville, Levassor, Leviez-Huet et Ch. Famin.

Chartres, le 29 avril 1866.

L'association dont les statuts sont transcrits ci-dessus, ont été approuvés par M. le Préfet d'Eure-et-Loir, par un arrêté du 30 juin 1866.

Toute souscription, quelque minime qu'elle soit, sera reçue avec reconnaissance, et les souscriptions de 100 francs donnent droit au titre de membre fondateur et aux convocations des assemblées générales, ainsi qu'il est dit à l'article 3 des statuts.

Le dimanche 22 juillet, les fondateurs de l'association se sont réunis en assemblée générale dans une des salles de la mairie; dans cette réunion on a procédé aux élections de la commission administrative.

Plusieurs membres du clergé ont été élus : nouvelle preuve que la question dont il s'agit est d'un haut intérêt. L'entreprise ici recommandée a pour but de rendre plus saisissable et par conséquent plus complète la beauté de l'église Notre-Dame. La *Voix* qui tant de fois a plaidé la cause de la demeure privilégiée de Marie, ne pourrait se taire, aujourd'hui qu'en faveur de la même cause un nouveau besoin appelle de nouvelles largesses.

A. F. G.

AOUT 1866.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois d'Août

1866, *et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.*

Ce mois est consacré à honorer le saint Cœur de Marie. On peut à cette fin lui adresser cette courte prière : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (300 jours d'indulgence chaque fois).

Chaque jour, indulgence plénière pour quiconque s'étant confessé et ayant communié, récite devant une image quelconque de Jésus crucifié la prière : « O bon et très-doux Jésus, etc. » Il faut en outre, pour gagner cette indulgence, prier quelques instants aux intentions du Souverain-Pontife. (Cette prière se trouve dans les paroissiens romains après les actes pour la communion.)

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la Communion Réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er Août, merc. — St Pierre-aux-Liens, *double majeur,* messe *Nunc scio.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère,* etc. (jour au ch. des fid.);

A partir de trois heures du soir aujourd'hui, 1er *août, jusqu'au coucher du soleil, demain 2 août,* INDULG. PLÉN. DE LA PORTIONCULE, à gagner par tous les fidèles, autant de fois qu'ils visiteront la chapelle de Sainte-Madeleine, dans l'église de N.-D. de Sous-Terre. à Chartres, et y prìront chaque fois selon les intent. du Souverain-Pontife. La confession et la communion sont requises; la communion peut se faire le 2 août ou la veille; la confession de tous les huit ou de tous les quinze jours suffit.

2, jeudi. — St Béthaire, évêque de Chartres et conf., *double,* messe com. *Statuit.*

Indulg. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-franciscains (visite de la chapelle du tiers-ordre, ou, en cas d'empêchement, d'une église quelconque); — 3° pour les personnes qui récitent, le 1er jeudi du mois, en présence du saint Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur,* etc.

3, vend. — Invention du corps de St Étienne, premier martyr, *semi-double,* messe propre *Sederunt.*

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus; — 2° pour le scapul. rouge. (Pour gagner cette indul. chaque vendredi de l'année, il faut, outre les condit. ordinaires, méditer dévotement pendant quelque temps sur la Passion de N.-S. J.-C. Les personnes qui ont la sainte habitude de faire chaque vendredi l'exercice du chemin de la croix, satisfont amplement à cette obligation).

4, samedi. — St Dominique, conf., *double,* messe com. *Os justi.*

Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 2 août); — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois la prière : *Angele Dei,* etc., Ange de Dieu, etc. (jour au ch. des fid.).

5, dim. — XIe après la Pentecôte. — Notre-Dame des Neiges, *double majeur,* messe *Salve, sancta parens* et Mém. du dim. — Vêpres de la Transfiguration. — Mém. : 1° de N.-D. des Neiges; — 2° du dim.; — 3° de St Sixte et ses comp., martyrs.

Indulg. plén. : 1° pour le scapul. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 2 août); — 3° pour les associés à la confr. de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dim. de chaque mois.

6, lundi. — Transfiguration de N.-S. Jésus-Christ, *double majeur,* messe *Illuxerunt.*

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 2 août); — 2° première des deux ind. plén. que peuvent gagner

ch. mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale. (J. au ch. des fid.)

7, mardi. — St Cajétan, conf., *double*, messe *Os justi.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapul. bleu; — 2° pour le scapul. du Carmel.

8, merc. — SS. Cyriaque, Large et Smaragde, martyrs, *semidouble*, messe *Timete.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconf. de saint Joseph (merc. au ch. des fidèles).

9, jeudi. — St Alphonse de Liguori, évêque, *double*, messe *Spiritus.*

Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (j. au ch. des fid.).

10, vend. — St Laurent, martyr, *double de 2e classe av. octave*, messe *Confessio.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fidèles).

11, sam. — St Taurin, conf. et pont., *double*, messe com. *Sacerdotes.*

Indulg. plén. : 1° deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale (jour au choix des fidèles).

12, dim. — XIIe après la Pentecôte. — Ste Claire, vierge, *double*, messe *Dilexisti.* — Mém. du dim. et de l'octave de St Laurent. — Aux 2es vêp., mém. : 1° du dim.; — 2° de Ste Radégonde; — 3° de l'octave de St Laurent.

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 2 août; — 2° première des deux ind. plén. que peuvent gagner ch. mois les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie (jour au choix des fidèles).

13, lundi. — Ste Radégonde, reine de France, *double*, messe *Cognovi.*

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er août); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au ch. des fidèles).

14, mardi (*jeûne*). — De l'Octave de St Laurent, *semidouble*, messe de la vigile de l'Assomption, *Vultum.*

Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 2 août; — 2° deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie (jour au choix des fidèles).

15, merc. — ASSOMPTION DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE, *double de 1re cl.*, messe *Gaudeamus*, fête d'obligation. — A vêpres, mém. de saint Roch. — Procession.

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confr. du Sacré Cœur de Jésus; — 2° pour les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 3° pour le scapulaire du Carmel; — 4° pour le scapul. bleu; — 5° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 2 août); — 6° pour l'archiconf. de St Joseph; — 7° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulg.; — 8° pour les litanies de la Sainte-Vierge récitées chaque jour (visite).

16, jeudi. — St Roch, conf., *double*, messe *Justus.*

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 2 août); — 2° pour avoir fait chaque jour, pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (j. au ch. des fidèles).

17, vend. — Octave de St Laurent, martyr, *double*, messe *Probasti.*

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confr. du Sacré Cœur de Jésus (j. au ch. des fidèles); — 2° pour le scapulaire rouge.

18, samedi. — St Hyacinthe, conf., *double*, messe com. *Os justi.*

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 2 août); — 2° pour avoir récité ch. jour pend. un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fidèles).

19, dim. — XIIIe après la Pentecôte. — St Joachim, père de la B. V. Marie, *double majeur*, messe *Dispersit.* — Mém. : 1° du dim.; —

2° de l'octave; — 3° de St Louis, év. — Aux 2es vêpres, mém. : 1° de St Bernard, abbé; — 2° du dim.; — 3° de l'octave.

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 2 août).

20, lundi. — St Bernard, abbé et docteur, *double*, messe *In medio.*

Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge. (J. au ch. des fid.)

21, mardi. — Ste Jeanne de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation, veuve, *double*, messe *Cognovi.*

Indulg. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pend. un mois les actes de foi, d'espérance et de charité (jour au ch. des fidèles); — 2° Indulg. plén. que l'on peut gagner en visitant la chapelle de la Visitation et en accomplissant les autres conditions ordinaires.

22, merc. — Octave de l'Assomption et commémoration du vœu de Louis XIII, *double majeur*, messe de l'Assomption *Gaudeamus.*

Indulg. plén. : 1° pour les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi (Les fidèles peuvent gagner cette indulg. le jour de l'Assomption ou un jour de l'octave à leur choix; — 2° pour le scapulaire bleu.

23, jeudi. — St Philippe Benetti, conf., *double*, messe *Justus.*

Ind. plén. : 1° pour les associés à l'Apostolat de la prière (j. au ch. des fidèles); — 2° pour avoir récité chaque jour, pendant un mois, l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (jour au ch. des fidèles).

24, vend. — St Barthélemy, apôtre, *double de 2e classe*, messe *Mihi autem.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les associés à l'archiconf. de St Joseph; — 3° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulg.

25, samedi. — St Louis, roi de France et conf., *double de 2e classe*, messe propre *In virtute.*

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 2 août; — 2° pour avoir récité ch. jour pend. un mois le trisagion : Saint, saint, saint, etc., Vis. (jour au choix des fidèles).

26, dim. — XIVe après la Pentecôte. — Fête du très-saint Cœur de Marie, *double majeur*, messe propre *Omnis.* (Cette messe se trouve dans les paroissiens romains après le 22 août. — A la messe, mém. : 1° du dim.; — 2° de St Zéphirin. — Aux 2es vêpres, mém. : 1° de St Joseph Calasang; — 2° du dim.; — 3° de St Césaire.

Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 2 août); — pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (jour au choix des fidèles).

27, lund. — St Joseph Calasang, conf., *double*, messe *Venite.*

Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (j. au ch. des fidèles).

28, mardi. — St Augustin, év. et doct., *double*, messe *In medio.*

Indulg. plén. pour le scapulaire bleu.

29, merc. — Décollation de St Jean-Baptiste, *double de 1re cl.*, messe propre *Loquebar.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconf. de St Joseph (merc. au choix des fidèles).

30, jeudi. — Ste Rose de Lima, vierge, *double*, messe com. *Dilexisti.*

Indulg. plén. pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au choix des fidèles).

31, vend. — St Raymond Nonnat, conf., *double*, messe com. *Os justi.*

Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulgences plénières et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind., prier dans une église où se trouve un autel de la Sainte-Vierge (jour au choix des fidèles).

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie A. Gouverneur.

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME.

LE 29 JUILLET 1866.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Quatrième. — 1er prix : Alfred Pianet, de Salins (diocèse de Saint-Claude). — 2e prix : Édouard Cuni, d'Anglus (diocèse de Langres). — Accessit : Léon Cintrat, d'Arrou.

Cinquième. — 1er prix : Théophile Guérin, de Bû. — 2e prix : Adrien Leblanc, de Chartres.

Sixième. — 1er prix : Gabriel Bigot, de Réclainville. — 2e prix : Constant Lefort, de Génicourt (diocèse de Verdun).

Septième. — 1er prix : Eugène Dominé, de Paris. — 2e prix : Hippolyte Lefèvre, de Baudreville. — Accessit : Jules Durand, de Barjouville.

Huitième. — 1er prix : Gabriel Brillet, de Seurdre (diocèse d'Angers). — 2e prix : Albert Grégoire, de Crammes (diocèse du Mans). — 1er accessit : Joseph Barbier, de Paris. — 2e accessit : Jules Vassor, de Chartres.

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE (donné à Pâques).

Quatrième. — 1er prix : Édouard Cuni, 2 fois n. — 2e prix : Victor Rivet, de Courville. — Accessit : Joseph Jubault, d'Arrou.

Cinquième. — 1er prix : Théophile Guérin, 2 fois n. — 2e prix : Victor Bezard, de Cernay.

Sixième. — 1er prix : Constant Lefort, 2 fois n. — 2e prix : Ludovic Vassort, de Voves.

Septième. — 1er prix : Jules Durand, 2 fois n. — 2e prix : Eugène Dominé, 2 fois n.

Huitième. — 1er prix : Alexis K/maïdic, de Brest (diocèse de Quimper). — 2e prix : Hippolyte Lefèvre, 2 fois n. — 1er accessit : Ernest Fourmond, de Réclainville. — 2e accessit : Jules Leclerc, d'Auneau. (Ces quatre élèves ont passé en septième à Pâques).

THÈME LATIN.

Quatrième. — 1er prix : Joseph Jubault, 2 fois n. — 2e prix : Victor Rivet, 2 fois n. — Accessit : Benjamin Goussard, de Corancez.

Cinquième. — 1er prix : Élie Véron, d'Illiers. — 2e prix : Auguste Esnault, de Nogent-le-Rotrou.

Sixième. — 1er prix : Constant Lefort, 3 fois n. — 2e prix : Auguste Varenne, de Francourville, et Ludovic Vassort, 2 fois n.

Septième. — 1er prix : Eugène Dominé, 3 fois n. — 2e prix : Jules Durand, 3 fois n. — Accessit : Alphonse Béalay, de Coudray-au-Perche.

Huitième. — 1er prix : Lucien Moreau, de Rouvray-Saint-Florentin. — 2e prix : Jules Vassor, 2 fois n. — 1er accessit : Albert Grégoire, 2 fois n. — 2e accessit : Joseph Cabaret, de Paris.

VERSION LATINE.

Quatrième. — 1er prix : Joseph Jubault, 3 fois n. — 2e prix : Édouard Cuni, 3 fois n. — Accessit : Victor Rivet, 3 fois n.
Cinquième. — 1er prix : Auguste Esnault, 2 fois n. — 2e prix : Théophile Guérin, 3 fois n.
Sixième. — 1er prix : Constant Lefort, 4 fois n. — 2e prix : Antoine Fauchereau, de Bû.
Septième. — 1er prix : Jules Durand, 4 fois n. — 2e prix : Eugène Dominé, 4 fois n. — Accessit : Arsène Guérin, d'Illiers.
Huitième. — 1er prix : Gabriel Brillet, 2 fois n. — 2e prix : Lucien Moreau, 2 fois nommé, et Joseph Cabaret, 2 fois n. — 1er accessit : Albert Grégoire, 3 fois n. — 2e accessit : Jules Vassor, 3 fois n.

VERS LATINS.

Quatrième. — 1er prix : Joseph Jubault, 4 fois n. — 2e prix : Victor Rivet, 4 fois n. — Accessit : Édouard Cuni, 4 fois nommé, et Alfred Pianet, 2 fois n.

THÈME GREC.

Quatrième. — 1er prix : Édouard Cuni, 5 fois n. — 2e prix : Victor Rivet, 5 fois n. — Accessit : Benjamin Goussard, 2 fois n.
Cinquième. — 1er prix : Prudent Leroy, du Favril. — 2e prix : Jean-Marie Baron, de Monthault (diocèse de Rennes).
Sixième. — 1er prix : Constant Lefort, 5 fois n. — 2e prix : Albert Lhomme de Prasville.

VERSION GRECQUE.

Quatrième. — 1er prix : Alphonse Jungbluth, de Paris. — 2e prix : Joseph Jubault, 5 fois n. — Accessit : Alfred Pianet, 3 fois n.
Cinquième. — 1er prix : Auguste Esnault, 3 fois n. — 2e prix : Théophile Guérin, 4 fois n.
Sixième. — 1er prix : Constant Lefort, 6 fois n. — 2e prix : Louis Desplanques, de Saint-Denis (diocèse de Paris).
Septième. — 1er prix : Jules Durand, 5 fois n. — 2e prix : Alphonse Béaslay, 2 fois n. — Accessit : Paul Reinert, de Paris.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ET ORTHOGRAPHE.

Quatrième. — 1er prix : Alphonse Jungbluth, 2 fois n. — 2e prix : Joseph Jubault, 6 fois n. — Accessit : Léon Cintrat, 2 fois n.
Cinquième. — 1er prix : Élie Véron, 2 fois n. — 2e prix : Prudent Leroy, 2 fois n.
Sixième. — 1er prix : Constant Lefort, 7 fois n. — 2e prix : Ludovic Vassort, 3 fois n.
Septième. — 1er prix : Jules Leclerc, 2 fois n. — 2e prix : Narcisse Dourdan, du Coudray. — Accessit : Alphonse Béaslay, 3 fois n.
Huitième. — 1er prix : Jules Vassor, 4 fois n. — 2e prix : Lucien Moreau, 3 fois n. — 1er accessit : Paul Leroy, de Gasville. — 2e accessit : César Jardin, de Saint-Denis-d'Authou.

GRAMMAIRE GRECQUE.

Cinquième. — 1er prix : Arthur Daviau, du Mée. — 2e prix : Prudent Leroy, 3 fois n.
Sixième. — 1er prix : Constant Lefort, 8 fois n. — 2e prix : Ludovic Vassort, 4 fois n.
Septième. — 1er prix : Arsène Guérin, 2 fois n. — 2e prix : Jean Caratge, de Malras (diocèse de Carcassonne). — Accessit : Ephrem Olivier, de Chartres.

GRAMMAIRE LATINE.

Sixième. — 1er prix : Constant Lefort, 9 fois n. — 2e prix : Gabriel Bigot, 2 fois n.
Septième. — 1er prix : Arsène Guérin, 3 fois n. — 2e prix : Eugène Dominé, 5 fois n. — Accessit : Alexis K/maïdic, 2 fois n.
Huitième. — 1er prix : Gabriel Brillet, 3 fois n. — 2e prix : Jules Vassor, 5 fois n. — 1er accessit : Albert Grégoire, 4 fois n. — 2e accessit : Paul Leroy, 2 fois n., et Joseph Barbier, 2 fois n.

HISTOIRE.

Quatrième. — 1er prix : Édouard Cuni, 6 fois n. — 2e prix : Ludovic Quillier, d'Illiers. — Accessit : Victor Rivet, 6 fois n.
Cinquième. — 1er prix : Victor Bezard, 2 fois n. — 2e prix : Louis Houzé, de Brest (diocèse de Quimper).
Sixième. — 1er prix : Constant Lefort, 10 fois n. — 2e prix : Gabriel Bigot, 3 fois n.
Septième. — 1er prix : Jules Durand, 6 fois n. — 2e prix : Alphonse Béaslay, 4 fois n. — Accessit : Arsène Guérin, 4 fois n.
Huitième. — 1er prix : Gabriel Brillet, 4 fois n. — 2e prix : Paul Leroy, 3 fois n. — 1er accessit : Abel Delaperrière, de Chartres. — 2e accessit : Jules Vassor, 6 fois n.

GÉOGRAPHIE.

Quatrième. — 1er prix : Édouard Cuni, 7 fois n. — 2e prix : Benjamin Goussard, 3 fois n. — Accessit : Ludovic Quillier, 2 fois n.
Cinquième. — 1er prix : Louis Houzé, 2 fois n. — 2e prix : Prudent Leroy, 4 fois n.
Sixième. — 1er prix : Constant Lefort, 11 fois n. — 2e prix : Henri Pianet, de Salins (diocèse de Saint-Claude).
Septième. — 1er prix : Jules Durand, 7 fois n. — 2e prix : Ernest Fourmond, 2 fois n. — Accessit : Arsène Guérin, 5 fois n.
Huitième. — 1er prix ; Gabriel Brillet, 5 fois n. — 2e prix : Lucien Moreau, 4 fois n. — 1er accessit : Jules Vassor, 7 fois n. — 2e accessit : Magloire Collet, de Saint-Aubin-des-Bois.

ARITHMÉTIQUE.

Quatrième. — 1er prix : Alphonse Jungbluth, 3 fois n. — 2e prix : Adolphe Langlois, de Sainville. — Accessit : Edouard Cuni, 8 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Auguste Esnault, 4 fois n. — 2e prix : Arthur Daviau, 2 fois n.

Sixième. — 1er prix : Ludovic Vassort, 5 fois n. — 2e prix : Gabriel Bigot, 4 fois n.

Septième. — 1er prix : Ernest Fourmond, 3 fois n. — 2e prix : Eugène Dominé, 6 fois n. — Accessit : Alexis K/maïdic, 3 fois n.

Huitième. — 1er prix : Jules Vassor, 8 fois n. — 2e prix : Gabriel Brillet, 6 fois n. — 1er accessit : César Jardin, 2 fois n. — 2e accessit : Joseph Barbier, 3 fois n., et Lucien Moreau, 5 fois n.

MUSIQUE.

Chant : soprano. — Prix : Joseph Cabaret, 3 fois n., et Achille Savary, de Paris. — Accessit : Eugène Dominé, de Paris.

Chant : alto. — Benjamin Goussard, 4 fois n., et Louis Desplanques, 2 fois nommé.

Chant : ténor et basse. — Prix : Ludovic Quiller, 3 fois n., et Armand Thévard, de Chartres. — Accessit : Alfred Pianet, 4 fois n.

Etude de l'orgue et du piano : première division. — Prix : Édouard Cuni, 9 fois n. — Accessit : Benjamin Goussard, 5 fois n., et Louis Desplanques, 3 fois n. — *Seconde division.* — Prix : Jules Durand, 8 fois n.

EXAMEN.

Quatrième. — 1er prix : Édouard Cuni, 10 fois n. — 2e prix : Victor Rivet, 7 fois n. — Accessit : Léon Cintrat, 3 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Élie Véron, 3 fois n. — 2e prix : Louis Houzé, 3 fois n.

Sixième. — 1er prix : Constant Lefort, 12 fois n. — 2e prix : Ludovic Vassort, 6 fois n.

Septième. — 1er prix : Jules Durand, 9 fois n. — 2e prix : Jean Caratge, 2 fois n. — Accessit : Arsène Guérin, 6 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Lucien Moreau, 6 fois n. — 2e prix : Gabriel Brillet, 7 fois n. — 1er accessit : César Jardin, 3 fois n. — 2e accessit : Paul Leroy, 4 fois nommé.

PRIX D'ACCESSITS.

Quatrième. — Léon Cintrat. — Benjamin Goussard. — Alfred Pianet. — Édouard Cuni. — Victor Rivet.

Septième. — Alexis K/maïdic. — Arsène Guérin.

Huitième. — Jules Vassor. — Joseph Barbier. — Albert Grégoire. — — Paul Leroy. — César Jardin.

La rentrée des classes est fixée au Samedi 29 *Septembre.*

Histoire de Notre-Dame de Chartres, par un des rédacteurs de la *Voix*. Prix : 1 franc.

Neuvaine à Notre-Dame de Chartres, par un tierçaire franciscain. Prix : 20 centimes.

Une Heure à Notre-Dame de Chartres, ou Guide du Pélerin, etc. Prix : 40 centimes.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A

LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES.

MOIS D'AOUT 1866.

PETIT-SÉMINAIRE DE SAINT-CHERON.

DISTRIBUTION DES PRIX

PRÉSIDÉE PAR MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES,

Le 30 *Juillet* 1866.

RHÉTORIQUE (11 élèves).

Boullay Marie, de Landelles, 1 accessit : 3e de chant (1re classe, 1re division).

Collet Léon, de Saint-Aubin-des-Bois, deux prix : 2e de version grecque, 1er d'histoire.

Ferrand Louis, de St-Aubin-des-Bois, un prix : 2e de version latine.

Giroux François, de Saumeray, trois prix : 1er de vers latins, 2e d'histoire, 2e d'examen; — 4 accessits : d'excellence, de discours latin, de version latine, de version grecque.

Goissedet Charles, de Chartres, deux accessits : accessit unique de discours français, 2e de chant (1re classe, 1re division).

Ligneul Alfred, de Châtillon, 8 prix : 1er d'étude de la religion, 1er d'excellence, 1er de discours latin, 1er de version latine, 2e de vers latins, 2e de discours français, 1er d'examen, 2e d'algèbre; — 2 accessits : accessit unique d'histoire, 4e de chant (1re classe, 1re division).

Morin Antoine, de Champhol, 2 accessits : accessit unique d'étude de la religion, 5e de chant (1re classe, 1re division).

Singlas Adrien, de la Bazoche-Gouet, 5 prix : 2e d'étude de la religion, 2e d'excellence, 2e de discours latin, 1er de version grecque, 1er de discours français; — 3 accessits : accessit unique de version latine et d'examen, 3e d'algèbre.

SECONDE (19 élèves, 18 pour le concours).

Bailleau Cyprien, de Saint-Denis-d'Authou, 2 prix : 2e de vers latins, 1er de géographie; — 1 accessit : 2e de thème latin.

Bataille Ernest, de Bouglainval, 2 prix : 1er de version latine, 1er de version grecque; — 4 accessits : 2e d'excellence, 1er de thème latin, 2e de thème grec, 1er d'examen.

Charron Désiré, d'Unverre, 7 prix : 1er d'étude de la religion, 1er d'excellence, 1er de thème latin, 2e de version latine, 2e d'histoire, 2e d'examen, 1er d'algèbre; — 4 accessits : 1ers de vers latins, de thème grec, de version grecque et de géographie.

Claireaux Constant, du Favril, 5 prix : 2es d'étude de la religion, d'excellence et de thème latin, 1ers de vers latins et de thème grec; — 4 accessits : 1er de version latine, 2es de version grecque et de géographie, 1er de chant (1re classe, 1re division).

Delaunay Louis, de Neuvy-en-Beauce, 2 prix : 2e de version grecque, 1er d'examen; — 4 accessits : 3es de version latine, de vers latins, d'histoire et de géographie.

Hubert Aristide, de Broué, deux accessits : 1ers d'excellence et d'algèbre. (La maladie l'a empêché de concourir pour le reste).
Huet Jules, de Sours, 2 prix : 2es de thème grec et de géographie; — 2 accessits : 1er d'histoire et 3e d'examen.
Lailler Olympe, d'Ermenonville-la-Grande, 2 accessits : 3e d'étude de la religion, 2e de version latine.
Laya Ernest, de Sours, 1 accessit : 3e de thème latin.
Lorin Anatole, de Châteaudun, 2 accessits : 1er d'étude de la religion, 2e d'histoire.
Neveu Julien, de Dancy, 1 prix : 1er d'histoire; — 1 accessit : 2e d'algèbre.
Peschot Victor, de Saint-Victor-de-Buthon, 1 prix : 2e *ex-æquo* de chant (1re classe, 1re divison); — 5 accessits : 2e d'étude de la religion, 3e d'excellence, 2 de vers latins, 3e de version grecque, 2e d'examen.
Piébourg Léon, de Sours; — 1 accessit : 3e de thème grec.
Tessier Ulladomir, de Villiers-Saint-Orien, 1 accessit : 4e de chant (2e classe, 1re division).

TROISIÈME (27 élèves, 26 pour le concours).

Blèchet Charles, de Sours, 5 prix : 2e de thème latin, 2e de vers latins, 1er de thème grec, 2e de version grecque, 2e d'arithmétique (1re division); — 3 accessits : 2e d'excellence, 2e de version latine, 1er de grammaire française.
Buisson Magloire, d'Allaines, 1 prix : 1er d'histoire.
Canuel Arsène, de la Ville-aux-Nonains, cinq accessits : 3e d'excellence, 4e de thème latin, 4e de version latine, 1er de vers latins, 3e de version grecque.
Caplain Henri, de Neuvy-en-Dunois, 1 prix : 2e d'étude de la religion; — 2 accessits : 3e d'histoire, 4e de géographie.
Colas Maximilien, de Champrond, 6 accessits : 4e d'excellence, 4e de vers latins, 2e de grammaire française, 3e d'examen, 3e d'arithmétique (2e division), 6e de chant (1re classe, 1re division).
Collet Gédéon, de Saint-Aubin-des-Bois, 2 accessits : 4e d'examen, 3e de chant (2e classe, 1re division).
Cottereau Ludovic, de Châteauneuf, 2 accessits : 3e de géographie: 4e d'arithmétique (1re division).
Couturier Edmond, de Germignonville, 3 prix : 1er de version latine, 2e *ex-æquo* de thème grec, 1er de grammaire française; — 1 accessit, 1er d'arithmétique (1re division).
Dauvilliers Émile, de Chartainvilliers, 1 accessit : 4e de chant (2e classe, 2e division).
Faber Guillaume, de Paris, 5 prix : 2es d'excellence, de grammaire française, 1er de géographie, 2e d'examen, 1er de chant (1re classe, 1re division); — 5 accessits : 2e d'étude de la religion, 1er de version latine, 3e de vers latins, 2e d'histoire, 1er d'arithmétique (2e division).
Hubert Adrien, de Terminiers, 1 prix : 2e *ex-æquo* de chant (1re classe, 1re division); — 1 accessit : 2e d'arithmétique (2e division).
Juteau Charles, de Fresnay-le-Comte, 3 accessits : 1er de thème latin, 2e de thème grec, 4e de grammaire française.
Leblanc Gustave, de Chartres, 1 prix : 1er d'étude de la religion; — 3 accessits : 2es de thème latin, d'examen, 5e d'arithmétique (2e division).
Legras Albert, de Chartres, 1 accessit : 1er de géographie.
Legué Émile, de Saumeray, 5 prix : 1ers d'excellence, de thème latin, 2e de version latine, 1ers de vers latins, de version grecque; — 6 accessits : 1ers d'étude de la religion, de thème grec, d'histoire, 2e de géographie, 1er d'examen, 3e d'arithmétique (1re div.).
Lemonnier Lucien, des Autels-Villevillon, 1 prix : 2e *ex-æquo* de thème grec; — 1 accessit : 1er de version grecque.
Marcille Hector, de Gallardon, 3 accessits : 3e de version latine; 3e de thème grec, 4e d'histoire.

Michel Élie, de Nogent-sur-Eure, 1 prix : 1er de chant (2e classe, 1re division); — 2 accessits : 3e de thème latin, 4e de thème grec.
Pardos Louis, de Prasville, 3 prix : 2e d'histoire, 1ers d'examen, d'arithmétique (1re division); — 3 accessits : 4e d'étude de la religion, 1er d'excellence, 2e de version grecque.
Pelletier Céleste, de Montlandon, 1 prix : 2e de géographie.
Posson Anatole, de Fougère (Ille-et-Vilaine), 2 accessits : 3e d'étude de la religion, 4e d'arithmétique (2e division).
Sadorge Léandre, du Gault-St-Denis, 3 accessits : 2e de vers latins, 4e de version grecque, 3e de grammaire française.

QUATRIÈME (10 élèves).

Alexandre Achille, de Soulaires, 1 prix : 1er d'histoire; — 1 accessit de version latine.
Bordier Émile, d'Auneau, 2 prix : 1er d'histoire, 2e *ex-æquo* d'examen; — 3 accessits : de vers latins, de thème grec, de version grecque.
Gauberville Edmond, d'Étampes, 4 prix : 2es d'étude de la religion, de version grecque, de grammaire française, 1er de géographie.
Gaudichau Albert, de Meslay-le-Vidame, 2 prix : 2e d'histoire, 1er d'examen.
Gautron Constantin, d'Ouarville, 3 prix : 2es de version latine, de thème grec, 1er de version grecque; — 6 accessits : de religion, d'excellence, de thème latin, de grammaire française, d'histoire, de géographie.
Lachapelle Désiré, d'Oulins, 7 prix : 1ers d'étude de la religion, d'excellence, 2e de thème latin, 1ers de version latine, de vers latins, 2e de géographie, 2e *ex-æquo* d'examen; — 2 accessits : 1ers d'arithmétique (1re division), de chant (1re classe, 2e division).
Moulin François, de Meslay-le-Vidame, 1 prix : 2e de chant (1re classe, 2e division).
Wagner Henri, d'Auneau, 4 prix : 2e d'excellence, 1er de thème latin, 2e de vers latins, 1er de thème grec; — 1 accessit d'examen.

CINQUIÈME (13 élèves).

Aubry Eugène, de Bonneval, 2 prix : 1er d'étude de la religion, 2e de chant (2e classe, 1re division); — 6 accessits : de thème latin, de thème grec, de version grecque, de grammaire française, de géographie et d'examen.
Delanoue Fulgence, de Trancrainville, 1 prix : 2e de version grecque.
Domien Alexandre, de Thivars, 2 prix : 2e de géographie, 1er d'examen; — 1 accessit d'histoire.
Duc Émile, de Chauffours, 2 prix : 2e d'étude de la religion, 2e de thème latin.
Hémard Alcide, de Beaudreville, 1 prix : 2e de version latine.
Leroux Denis, de Blévy, 4 prix : 2es de thème grec, de grammaire française, d'histoire, d'arithmétique (2e division); — 3 accessits : accessit unique d'étude de la religion et d'excellence, 3e de chant (2e classe, 2e division).
Ménager Eugène, de la Ferté-Vidame, 10 prix : 1ers d'excellence, de version grecque, de grammaire française, d'histoire, de géographie, de chant (1re classe, 2e division), 2e d'examen.
Poirier Émile, de Gondrecourt (Meuse), 1 accessit : 1er de chant (2e classe, 1re division).
Sicot Édouard, de la Ferté-Vidame, 2 prix : 2e d'excellence, prix d'examen d'honneur pour avoir récité l'Athalie de Racine et le premier chant de l'Iliade; — 1 accessit de version latine. (Absent à l'époque des compositions pour les prix, cet élève n'a pu concourir que dans quelques facultés).

SIXIÈME (16 élèves).

Alagille Louis, de Guainville, 1 accessit : 2e de chant (1re classe, 2e division).
Bellier Eugène, de Nogent-sur-Eure, 1 accessit : 2e d'examen.

Boussard Léon, de Montigny-le-Chartif, 2 prix : 2es d'excellence, de grammaire française; — 3 accessits : 1ers de thème latin, de thème grec, d'examen.

Bouthemard Victor, de Denonville, 1 prix : 2e d'étude de la religion; — 3 accessits : 2es de version grecque, de géographie, d'arithmétique (2e division).

Calais Léon, d'Houville, 7 prix : 1er d'excellence, 2es de thème latin, de thème grec, 1er d'histoire, 2e de géographie, 1ers d'examen, d'arithmétique (2e division); — 3 accessits : 1ers d'étude de la religion, de version latine, de version grecque.

Chau Auguste, de Chécy (Loiret), 5 prix : 2es de thème latin, de version latine, 1er de version grecque, 2e *ex-æquo* d'examen, 2e d'arithmétique (3e division); — 6 accessits : 2es d'étude de la religion, d'excellence, de thème grec, 1er de grammaire française, 2e d'histoire, 1er de chant (2e classe, 2e division).

Delanoue Cyr, de Trancrainville, 2 prix : 1ers de version latine, de chant (2e classe, 2e division); — 2 accessits : 2e de grammaire française, 1er de géographie.

Deuzet Raoul, de Monnay (Orne), 7 prix : 1ers d'étude de la religion, de thème grec, 2e de version grecque, 1ers de grammaire française, de géographie, 2e *ex-æquo* d'examen, 1er d'arithmétique (3e div.); — 4 accessits : 1ers d'excellence, 2e de version latine, 1er d'histoire, 2e de chant (2e classe, 1re division).

Fortier Alexis, de Moulhard, 1 prix : 2e d'histoire.

Jouvelin Émile, de Chaudon, 1 prix : 2e de chant (2e classe, 2e div.); — 1 accessit : 2e de thème latin.

Martin Gustave, de Santeuil, 1 accessit : 1er d'arithmétique (3e div.).

SEPTIÈME (7 élèves).

Allouis Alfred, de la Ferté-Villeneuil, 4 prix : excellence, version latine, grammaire grecque et géographie; — 2 accessits : thème latin et histoire.

Bartaire Ernest, de Réclainville, 1 prix d'examen; — 2 accessits : étude de la religion et version latine.

Bléchet Joseph, de Sours, 1 accessit d'examen.

Chevallier Isidore, de Moinville-la-Jeulin, 1 accessit de géographie.

Chichy Édouard, d'Auneau, 1 prix de thème latin; — 1 accessit de grammaire française.

Huchet Adolphe, d'Oulins, 3 prix : étude de la religion, grammaire française, histoire; — 3 accessits : excellence, grammaire grecque et 3e d'arithmétique (3e division).

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

POUR LE MONUMENT DE M. L'ABBÉ CHOUET.

(Suite).

M. Billarand, vicaire de Notre-Dame; — M. Rosier, sacristain de Notre-Dame; — M. Leboucq, supérieur des Sœurs de l'Immaculée-Conception; — M. Pouclée, directeur au grand-séminaire; — M. Pecheteau, économe des séminaires; — M. Livrayes, curé de Nogent-sur-Eure; — M. Piau, curé du Tremblay; — MM. Genet, Thomain, Langlois, professeurs au petit séminaire; — M. Proust, curé de Ver-lès-Chartres; — MM. Hervé, Lemonier, professeurs à l'institution Notre-Dame; — MM. Laillier, Bâton, Blin, Rougeoreille, séminaristes; — M. Maupré; — M. Cochin, vicaire de Dreux; — M. Bassière, curé de Dammarie; — M. Brière, vicaire de Châteauneuf; — M. Maury, curé de Vernouillet-lès-Dreux; — M. Moreau, curé d'Ymonville; — M. Couturier, curé de Gouillons; — M. Nicolas, curé de Prasville; —

M. Petit, curé du Gault; — M. Leprince, curé de Baignolet; — M. Goussu, curé de Fains; — M. Germain, curé d'Allones; — M. Michel, curé de Theuville; — M. Duguet, curé de Boisville; — M. Chevallier, curé de Voves; — M. Hue, curé d'Aunay; — M. Vivier, vicaire de Dreux; — M. Démolliens, curé du Favril; — M. Marie, vicaire d'Authon; — M. Legendre, curé d'Orrouer; — M. Goupy, curé de Fruncé; — M. Chauveau, professeur à l'institution Notre-Dame; — M. Delaisse, négociant à Elbœuf; — M. Robé, vicaire de Notre-Dame; — M. Malherbe, curé de la Chaussée-d'Ivry; — M. Cibois, curé de la Framboisière; — M. Hazon, curé de Meslay-le-Vidame; — M. Sévestre, chapelain de la communauté de Saint-Paul; — MM. Singlas, Bougrand, Dauvilliers, Cottereau, Thirant, Boulay, séminaristes; — M. Marie, curé de Fresnay-l'Évêque; —M. Boulmert, curé de Rouvray-Saint-Florentin; — M. Cornillon, curé de Villeau. M. Thireau, concierge du petit-Séminaire.

— Le 3 août, on nous annonçait la perte que vient de faire le Diocèse en la personne de M. l'abbé BLOT (Nicolas-Casimir), Prêtre habitué à Boissy-le-Sec, lequel est décédé à Verneuil (Eure), le 31 juillet dernier, dans sa soixante-sixième année.

(M. l'abbé Blot a été un des principaux bienfaiteurs de la Caisse diocésaine).

Voves. — Nous avons constaté dans la *Voix* l'affluence des pélerins à Voves, autour de l'autel de Sainte-Philomène, le mardi d'après l'Ascension. Le mardi qui a suivi l'Assomption, l'empressement pour le même but était grand encore : l'office était célébré avec une solennité au moins aussi imposante; le chant et les cérémonies présentaient un éclat digne des plus grandes églises. Il y a une vingtaine d'années que le vénérable curé de Voves a établi dans sa paroisse le culte de la Vierge-Martyre. Maintenant faire le pélerinage de Sainte-Philomène au moins à l'un des deux jours plus haut désignés, c'est accomplir un acte pieux qui passera dans les habitudes d'un grand nombre de fidèles de la Beauce. Les saints et les saintes du ciel sont pour nous des frères et des sœurs; allons implorer leur assistance, et nous serons devant l'ennemi comme une ville forte : *Frater qui adjuvatur à fratre, quasi civitas firma.*

— Les exercices de la retraite pastorale commenceront le dimanche 9 septembre; ils seront donnés par le R. P. Chaignon, de la compagnie de Jésus.

— M. De la Marche, depuis de longues années professeur au collége de Chartres et membre de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, vient de quitter le monde pour entrer dans les Ordres; il a reçu le sous-diaconat le dimanche 26 août. La chapelle de l'évêché, où se passait la cérémonie, était remplie d'assistants, parmi lesquels on remarquait beaucoup de membres de la conférence, les dignitaires de l'Académie et le personnel du collége.

SEPTEMBRE 1866.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois de Septembre 1866, et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.

Ce mois est consacré à honorer la sainte Enfance et le saint Nom de Marie. Nous devons imiter la candeur et l'innocence de ses premières années, et l'invoquer pour obtenir la grâce de cette imitation.

Chaque jour, indulgence plénière pour quiconque s'étant confessé et ayant communié, récite devant une image quelconque de Jésus crucifié la prière : « O bon et très-doux Jésus, etc. » Il faut en outre, pour gagner cette indulgence, prier quelques instants aux intentions du Souverain-Pontife. (Cette prière se trouve dans les paroissiens romains après les actes pour la communion.)

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la Communion Réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er septembre, samedi. — Ste Philomène, vierge et martyre, *double* (du 19 août), messe *Loquebar.*

Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite de la chapelle du tiers-ordre, ou, en cas d'empêchement, d'une église quelconque); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère,* etc. (j. au ch. des fid.)

2, dimanche. — XVe après la Pent., messe du dim. *Inclina.* Mém. de saint Étienne, 3e oraison *A cunctis.* — Vêpres du dim., mém. 1° de saint Étienne, 2° de saint Lazare, et ensuite suffrages.

Indulg. plén. : 1° pour le scapul. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er sept.); — 3° pour les associés à la confr. de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dim. de chaque mois.

3, lundi. — Saint Lazare, év. et mart., *semidouble,* messe *Dominus.*

Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er sept.); — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois la prière : *Angele Dei,* etc., Ange de Dieu, etc. (jour au ch. des fid.).

4, mardi. — Sainte Rose de Viterbe, vierge, *double,* messe commune *Dilexisti.*

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er sept.); — 2° première des deux ind. plén. que peuvent gagner ch. mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale. (J. au ch. des fid.)

5, mercredi. — St Laurent Justinien, év. et conf., *semidouble,* messe *Statuit.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconf. de saint Joseph (jour au choix des fidèles).

6, jeudi. — Ste Marguerite, reine d'Écosse, veuve, *semidouble* (du 10 juin), messe *Cognovi.*

Indulg. plén. pour les personnes qui récitent, le 1er jeudi du mois, en présence du saint Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur,* etc.

7, vendredi. — St Cloud, conf., *semidouble,* messe com. *Justus.*

Ind. plén. : 1° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fidèles); — 2° pour le scapul. rouge. (Pour gagner cette indulg. ch. vendredi de l'année, il faut, outre les condit. ordin., méditer dévotement pendant quelque temps sur la Passion de N.-S. J.-C. Les personnes qui ont la sainte habitude de faire chaque vendredi l'exercice du chemin de la croix, satisfont amplement à cette obligation).

8, samedi. — NATIVITÉ DE LA B. V. MARIE, *double de 2e classe avec octave,* messe *Salve.* — Aux 2es vêpres, mém. de st Gorgon, mart.
Ind. plén. : 1° pour les membres de la confr. du Sacré Cœur de Jésus; — 2° pour les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 3° pour le scapulaire du Carmel; — 4° pour le scapul. bleu; — 5° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er sept.); — 6° pour l'archiconf. de St Joseph; — 7° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulg.; — 8° pour les litanies de la Sainte-Vierge récitées chaque jour (visite).

9, dimanche. — XVIe après la Pent., fête du saint Nom de Marie, *double majeur,* messe au com. des fêtes de la ste Vierge, *Vultum tuum.* — A la messe, mém. 1° du dim., 2° de saint Gorgon. — Aux 2es vêpres, mém. 1° de saint Nicolas de Tolentino, 2° du dim.
Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er septembre).

10, lundi. — St Nicolas de Tolentino, conf., *double,* messe *Justus.*
Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

11, mardi. — De l'octave, *semidouble,* messe de la Nativité de la sainte Vierge.
Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er sept.); — 2° deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, (jour au choix des fidèles).

12, mercredi. — De l'octave, messe de la fête.
Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° première des deux ind. plén. que peuvent gagner ch. mois les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie (j. au ch. des fid.).

13, jeudi. — De l'octave, messe de la fête.
Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Ste Vierge.

14, vendredi. — Exaltation de la Sainte-Croix, *double majeur,* messe propre *Nos autem.*
Indulg. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour le scapulaire rouge.

15, samedi. — Octave de la Nativité de la sainte Vierge, messe de la fête : *Salve.*
Deuxième des deux indulgences plénières que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie (jour au choix des fidèles).

16, dimanche. — XVIIe après la Pent. — Fête des Sept-Douleurs de la B. V. Marie, *double majeur,* messe *Stabant* com. au vend. après la Passion, mém. du dim. et de sainte Euphémie et ses comp., mart. — Aux 2es vêpres. mém. 1° des Stigmates de saint François, 2° du dim.
Ind. plén. : 1° pour les membres de la confr. du Sacré Cœur de Jésus (j. au ch. des fidèles); — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er septembre).

17, lundi. — Les Stigmates de saint François, *double,* messe *Mihi.*
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er sept.); — 2° pour avoir fait chaque jour, pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (j. au ch. des fidèles).

18, mardi. — Saint Joseph de Cupertino, conf., *double,* messe propre *Dilecto Dei.*
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er sept.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au ch. des fidèles).

19, mercredi. — Quatre-Temps (*jeûne*). — Saint Janvier, év. et ses comp., mart., *double,* messe *Salus autem.*

Indulg. plénières : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconf. de St Joseph (merc. au choix des fidèles).

20, jeudi. — Saint Eustache et ses comp., mart., *double*, messe com. *Sapientiam.*

Ind. plén. pour avoir récité ch. jour pend. un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fidèles).

21, vendredi. — Quatre-temps (*jeûne*). — Saint Mathieu, ap. et évang., *double de 2e classe*, messe *Os justi.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les associés à l'archiconf. de St Joseph; — 3° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulg.

22, samedi. — Quatre-temps (*jeûne*). — Saints Maurice, Victor et leurs comp., mart., *double*, messe *Intret.*

Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (j. au ch. des fidèles).

23, dimanche. — XVIIIe après la Pent., *semi double*, messe du dim., mém. 1° de saint Lin, pontife, 2° de sainte Thècle, vierge et mart. — Vêpres de Notre-Dame de la Merci, et mém. 1° du dim., 2° de saint Lin.

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er sept.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité (jour au ch. des fidèles).

24, lundi. — Notre-Dame de la Rédemption des Captifs, ou de la Merci, *double majeur*, messe *Salve.*

Ind. plén. pour les associés à l'Apostolat de la prière.

25, mardi. — Saint Solenne, év. de Chartres et conf., *double*, messe propre *Ecce.*

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er septembre); — 2° pour avoir récité chaque jour, pendant un mois, l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (jour au ch. des fidèles).

26, mercredi. — Saint Thomas de Villeneuve, év. et conf., *double*, messe *Statuit.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er septembre).

27, jeudi. — Saint Côme et saint Damien, martyrs, *semidouble*, messe propre *Sapientiam.*

Indulg. plén. pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au choix des fidèles); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (jour au choix des fidèles).

28, vendredi. — S. Winceslas, duc, mart., *semidouble*, messe *In virtute.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour avoir récité ch. jour pend. un mois le trisagion : Saint, saint, saint, etc., Vis. (jour au choix des fidèles).

29, samedi. — Saint Michel, archange, *double de 2e cl.*, messe *Benedicite.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour le scap. bleu.

30, dim. — XIXe dim. après la Pent. — Saint Jérôme, conf. et doct., *double*, messe *In medio.* — Mém. du dim. — Vêpres, à partir du capitule, de St Rémi; mém. 1° de St Jérôme, 2° du dimanche.

Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (vis. comme au 1er sept.); — 2° pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind., prier dans une église où se trouve un autel de la Sainte-Vierge (jour au ch. des fidèles).

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie A. Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A

LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES.

MOIS DE SEPTEMBRE 1866.

Nominations. — M. l'abbé Billarand, nommé professeur d'Écriture-Sainte au grand-séminaire, est remplacé au vicariat de Notre-Dame par M. l'abbé Lemarié, précédemment curé de Blévy.

— Le 24, la communauté et les pensionnaires de l'hospice de Saint-Brice sont venus processionnellement vénérer les reliques de Saint-Piat, à la cathédrale; et les pluies ont cessé.

COMPLIMENT ADRESSÉ PAR M. L'ABBÉ BIGARNE, CURÉ DE SENONCHES, AU R. P. CHAIGNON, A LA FIN DE LA RETRAITE PASTORALE.

Mon révérend Père,

Chargé, au nom de mes bons et bien-aimés confrères, de vous exprimer notre vive reconnaissance pour la pieuse, solide et sainte retraite que vous venez de nous donner, je le fais avec d'autant plus de bonheur que nous pouvons vous rendre ce témoignage exempt de toute flatterie, que vous n'êtes point du nombre de ces prophètes intéressés et menteurs qui disent aux élus du sanctuaire des choses qui leur plaisent pour attirer des louanges, des jugements approbateurs, qui crient bien haut la paix où elle ne se trouve pas, qui s'ingénient à mettre des coussins moelleux sous les coudes et sous les genoux de leurs auditeurs désireux d'être endormis.

Vous leur indiquez, au contraire, avec l'autorité que vous donne votre saint ministère, le remède salutaire à apporter au mal dont ils sont atteints ou menacés; la pénitence, le repentir et le changement de vie; l'espérance surtout, cette si douce vertu dont vous nous avez dépeint les charmes sous de si suaves couleurs, cette espérance en la divine bonté a bien dû rasséréner leurs cœurs.

Vous les renvoyez au parfait modèle et vous les habituez à l'imiter toujours, au souvenir toujours présent à leur âme de cette belle parole qui est tout un enseignement et l'un des plus puissants véhicules pour la vertu : *Quid nunc Christus?*

Votre verte vieillesse a toute l'ardeur d'une jeunesse à ses premiers débuts : chaleur du sentiment, vigueur d'expression, conviction profonde, éloquence ardente, entraînante surtout parce

qu'elle est appuyée sur les fondements les plus inébranlables; parole de Dieu, parole de ses serviteurs inspirés, texte des pères et des docteurs, autorisé de l'Église; tout cela uni à une science dont vous possédez les plus riches trésors et à une expérience mûrie par de longues années et plus encore acquise par les nombreuses observations faites au contact des hommes et des choses; et cet esprit du maître qui brille d'un éclat si pur dans votre doctrine et se reflète si visiblement sur toute votre personne; tous ces dons que le bon Dieu vous a si largement départis, mon révérend Père, sont plus que suffisants pour attirer les âmes à Dieu et vous gagner les cœurs; c'est là le fruit du moment.

Mais si nous songeons, nous prêtres du diocèse de Chartres, à tout le bien que vous nous avez depuis longtemps fait et que vous nous ferez longtemps encore, sera-t-il étonnant que nous gardions de vous et de vos bienfaits un long et persévérant souvenir? C'est assez dire que nous vous sommes tous profondément reconnaissants; car le souvenir n'est autre chose que la reconnaissance du cœur.

Qui d'entre nous ne possède pas vos pieuses et excellentes méditations si propres à maintenir le prêtre dans la ferveur de son zèle et dans l'accomplissement de ses devoirs? Qui de nous n'a pas entre les mains et souvent sous les yeux, le prêtre à l'autel, ce livre si admirable où nous apprenons et la grandeur et l'importance du sacerdoce offrant, au nom de tous, la victime sainte au père le plus grand, le plus miséricordieux des pères!

Et ces œuvres si touchantes, si puissamment consolatrices dont l'inspiration vous revient, œuvres qui se sont si heureusement établies dans ce diocèse, l'association de prières pour nos frères défunts, qui donc ne l'a pas acceptée et ne s'y est pas associé avec promptitude et amour? Et cette société de saint Joseph dont vous nous avez parlé vous-même avec tant de bonheur! vous savez mieux que nous combien de prêtres de ce diocèse se sont empressés de faire figurer leur nom parmi les heureux membres de cette œuvre si pleine de charité pour les pauvres âmes du purgatoire et si utile à leurs amis de la terre!

Mais je veux finir, je sens que votre modestie s'alarme, bon Père, et que votre grand cœur s'attriste; n'oubliez pas cependant, qu'il est toujours permis à des enfants qui aiment de se complaire dans l'exposé des titres qu'un bon père possède à leur amour, qu'il est bon pour eux de les redire, même en sa présence, afin de les graver de plus en plus dans leur mémoire.

Notre pieux et saint évêque a voulu vous confier une fois de plus le soin de nous rappeler les devoirs importants que nous avons à remplir, parce qu'il savait que vous étiez un ami de Dieu, *amicus Dei es,* et cette retraite, mon révérend père, servira de témoignage que Sa Grandeur ne s'était point trompée. Recevez donc ici le sincère et affectueux, permettez-moi de le dire, le filial hommage de notre reconnaissance la plus vive et la plus profonde. Laissez-nous vous dire en nous jetant à vos pieds : Bon père, bénissez-nous!

Rouvray-Saint-Florentin. — Le dimanche 9 septembre, a eu lieu dans l'église de Rouvray-Saint-Florentin, l'inauguration de l'Adoration perpétuelle. Cette cérémonie était présidée par le vénérable curé doyen du canton, assisté des ecclésiastiques des environs. Un *triduum* préparatoire avait été prêché par le R. P. Michon. L'office et les cantiques ont été exécutés en musique par les bienfaiteurs de la paroisse. Une relation de cette fête a été écrite et adressée à M. le curé de Rouvray lui-même, par un témoin oculaire, avec prière de la faire insérer dans *La Voix :* nous la reproduisons de grand cœur.

« La foi s'en va, dit-on, et se retire à mesure que s'éloigne de » nous le jour où la croix apparaissait sur le roc du Calvaire. » Belle phrase peut-être, marquant un désir impie plutôt qu'établissant un fait. Si celui qui prononça cette parole devant moi s'était trouvé à votre si touchante cérémonie de l'Adoration perpétuelle, monsieur le Curé, il se fût senti aussi profondément ému qu'édifié. Oh oui! je ne crains pas de m'avancer trop en disant qu'il eût rétracté sa belle phrase et eût employé son esprit à établir la contre-partie de son assertion. Peut-on douter de la foi devant une cérémonie aussi touchante? Est-il possible de croire que l'amour pour Notre-Seigneur s'affaiblit, lorsque l'on voit une paroisse venir comme la vôtre, tout entière, rendre ses hommages et ses adorations au Dieu caché dans la sainte Eucharistie? Eh quoi! n'est-ce pas un signe de foi bien réelle que cette multitude recueillie d'hommes réunis aux pieds des saints autels? que ces communions nombreuses reçues par tant de cœurs ardents le matin de la cérémonie? que cet autel décoré avec une si grande magnificence? Est-il possible de croire à l'indifférence, lorsque l'on voit l'amoureuse attention et l'intelligente libéralité qui a su transformer une humble église de campagne en massifs de fleurs, en guirlandes lumineuses et en cœurs symboliques? Peut-on croire à l'indifférence, lorsque l'on est témoin, comme je l'ai été, de cette foule pieuse qui brave la pluie pendant trois jours et se presse au pied de la chaire de vérité pour apprendre d'une bouche éloquente la manière de recevoir dignement son divin Sauveur au milieu d'elle? Oh non! assurément ce ne sont pas là des marques d'indifférence! Si j'en crois mes propres impressions, le cœur de notre bon Maître a dû se sentir bien consolé en contemplant ces pieux adorateurs qui tour à tour venaient devant lui, portant les vœux de la paroisse, implorant pardon et miséricorde pour tous. Du commencement de ce grand jour au salut solennel qui devait le terminer, pas un instant qui n'offrît une prière, une amende honorable, un acte de réparation au divin Cœur. Belle journée, monsieur le Curé, pleine de bénédictions pour vous et votre bien-aimée paroisse, pour le diocèse entier et son premier pasteur. Cet exemple ne peut manquer d'être suivi, et vous aurez le mérite d'avoir contribué, par votre exemple, à l'extension de cette belle et grande œuvre, l'Adoration perpétuelle, montrant à tous que l'on aime encore Notre-Seigneur, et que si la foi ne se dévoile pas davan-

tage, ce sont souvent les circonstances propres à l'éveiller qui manquent aux bons habitants de nos campagnes. Tout personnellement, permettez-moi de vous remercier, monsieur le Curé, du bien que me procura la belle fête de Rouvray-Saint-Florentin. Ce sera toujours un des beaux souvenirs de ma vie; et si je me sentais faiblir dans l'amour de Notre-Seigneur, ce souvenir seul suffirait pour m'exciter et réveiller en moi un sentiment que je souhaite conserver toujours aussi vif qu'en ce jour de douces émotions.

» Agréez, etc. »

Mignières. — Un pélerin, du 19 septembre, à Mignières, nous a écrit les lignes suivantes après la fête de Notre-Dame de la Salette :

« La manifestation du culte de Marie dans les campagnes ne peut qu'être agréable à ses serviteurs; nous croyons vous faire plaisir en vous envoyant quelques détails sur la fête de Notre-Dame de la Salette qui vient de se célébrer, mercredi dernier 19 septembre, dans l'église de Mignières. Je ne dirai rien de l'éclat de la cérémonie, de la beauté des chants exécutés par le chœur des demoiselles de Sainte-Foy de Chartres, des sermons et des processions en l'honneur de Marie; ces détails sont communs à toutes les fêtes. Qu'il me suffise de constater un fait qui plus que toutes ces choses mérite de fixer notre attention. La multitude de pélerins qui s'approchèrent de la sainte table nous fit bien voir que l'on avait véritablement compris qu'un pélerinage ne consiste pas seulement à faire dire un évangile et à faire brûler un cierge devant la statue de la Madone, mais que le plus sûr moyen d'être agréable à Marie et d'avoir accès à sa miséricorde, c'est d'être en grâce avec son divin Fils et de l'aller recevoir dévotement dans la sainte Eucharistie.

» Espérons, comme le disait très-bien le vénérable curé de Mignières, que de tant de faveurs versées du cœur de Marie sur ceux de ses enfants venus de si loin la prier, elle en aura réservé quelques-unes pour le pasteur de cette paroisse et le nombreux troupeau confié à ses soins.

» Veuillez agréer, etc. »

Orrouer. — Le pélerinage de Notre-Dame de la Salette, à Orrouer, n'est pas suivi seulement par les fidèles de la contrée ; cette année encore, il y avait une députation des enfants de Notre-Dame de Chartres, dans la chapelle de Serez. Les élèves de la Maîtrise firent entendre plusieurs chants, et l'un de leurs maîtres adressa aux pélerins une courte allocution.

Boullay-Thierry. — Une belle cérémonie a eu lieu au Boullay-Thierry, le 23 septembre. Une maison des Sœurs de Notre-Dame de Chartres, fondée par Mme de Boquestan, et établie sur sa propriété, était bénie solennellement par M. l'abbé Teyssier, assisté de plusieurs ecclésiastiques. Les paroissiens étaient accourus en

grand nombre, malgré le mauvais temps, pour donner un témoignage de sympathie à l'œuvre dont ils doivent espérer un grand bien pour leurs enfants et pour eux-mêmes. Cette maison est le vingtième établissement des Sœurs de Notre-Dame de Chartres; on nous dit que le vingt et unième s'ouvrira dans quelques jours.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

POUR LE MONUMENT DE M. L'ABBÉ CHOUET.

(Suite).

M. Sévestre, aumônier des sœurs de St-Paul; — M. Lemoine C., professeur à l'institution Notre-Dame; — M. Guillaume, curé de Senantes; — M. Mercier, curé de Toury; — M. Lenormant, curé du Puiset; — M. Baldet, curé d'Oinville-Saint-Liphard; — M. Chapron, curé de Chaudon; — M. Bordier, chapelain de St-Brice; — M. Prieur, curé de Grandville; — M. Marteau, curé de Belhomert; — M. Pelletier, curé de Manou; — M. Delange, curé de St-Laurent; — M. Bigarne, curé de Senonches; — M. Lalandre, vicaire de Courville; — M. Sureau, curé d'Épernon; — M. Grin, curé de Boissy-le-Sec; — M. Valentin, curé d'Allaines; — M. Couturier, curé de Bû; — M. Aulet, curé de Guainville; — M. Gougis, curé de Rouvray-St-Denis; — M. Pinot, curé de Beauvilliers; — M. Mauger, curé de Bonneval; — M. Hubert, curé de Chartainvilliers; — M. Trochard, curé de Gommerville; — M. Barrier, vicaire général; — M. Levassor, curé de Saint-Aignan; — M. Marie, curé de Fresnay-l'Évêque; — M. Migneau, curé de Lèves; — M. Bézard, curé de Meslay le-Grenet; — M. Germont, curé de Fontenay; — M. Pichot, curé de La Ferté-Vidame; — M. Villette, curé de Charbonnières; — M. Couturier, curé de Santeuil; — M. Legros, instituteur à Béville-le-Comte; — M. Démolliens, curé du Favril; — M. Leroy, curé de Berchères-l'Évêque; — M. Blanchard, curé de La Chapelle-Fortin; — M. Boucher, chapelain de l'Hôtel-Dieu; — M. Sédillot, curé de Bailleau-l'Évêque; — M. Guillet, curé de Miermaigne; — M. Piédallu, curé de Challet; — M. Lehoux, prêtre habitué à Châteaudun; — M. Chevauchée, curé de Trisay-au-Perche; — M. Rousseau, curé de Châtenay; — M. Dieu, curé de Coudreceau; — M. Tardiveau, curé de Rohaire; — M. Lecomte, curé de Baigneaux; — M. Boyer, curé de Gohory; — M. Damiot, curé de Dancy; — M. Cirou, curé de Saint-Denis-d'Authou; — M, Thirouard, curé de Beaumont; — M. Brandelon, curé de Sancheville; — M. Besnard, curé de Bullou; — M. Robé, vicaire de Notre-Dame; — M. Brière, vicaire de St-Pierre.

A. F. G.

OCTOBRE 1866.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois d'Octobre 1866, et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.

Dans le cours de ce mois, il faut ranimer notre dévotion envers notre Ange gardien et prendre la sainte habitude de nous recommander à lui, soir et matin, par cette prière : « Ange de Dieu, mon gardien, à qui j'ai été confié par la bonté suprême, éclairez-moi, protégez-moi, dirigez-moi et gouvernez-moi. Ainsi soit-il ! » (100 jours d'ind. chaque fois, ind. plén. un jour de chaque mois).

Chaque jour, indulgence plénière pour quiconque s'étant confessé et ayant communié, récite devant une image quelconque de Jésus crucifié la prière : « O bon et très-doux Jésus, etc. » Il faut en outre, pour gagner cette indulgence, prier quelques instants aux intentions du Souverain-Pontife. (Cette prière se trouve dans les paroissiens romains après les actes pour la communion.)

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la Communion Réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er octobre, lundi. — Saint Rémi, év., *double*, messe *Statuit.*
Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite de la chapelle du tiers-ordre, ou, en cas d'empêchement, d'une église quelconque); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère,* etc. (j. au ch. des fid.)

2, mardi. — Les SS. Anges gardiens, *double*, messe propre *Benedicite.*
Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour la récitation quotidienne de la prière : *Angele Dei*, etc., Ange de Dieu, etc.; — 3° pour les associés à l'Œuvre de la Sainte-Enfance, à la condition de prier pour son accroissement.

3, mercredi. — St Piat, martyr, *double* (à la cathéd. *double majeur*), messe propre *Mihi.*
Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au ch. des fid.).

4, jeudi. — St François d'Assise, conf., *double*, messe *Mihi.*
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er oct.); — 2° pour les personnes qui récitent, le 1er jeudi du mois, en présence du saint Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

5, vendredi. — Saint Corneille, pape, et saint Cyprien, év. martyr, *semidouble*, messe *Intret.*
Ind. plén. : 1° pour les membres de la confr. du Sacré Cœur de Jésus (Cette indulg. peut être gagnée le 1er vend. ou le 1er dim. de chaque mois; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er oct.); — 3° pour le scapul. rouge. (Pour gagner cette indulg. chaque vendredi de l'année, il faut, outre les conditions ordin., méditer dévotement pendant quelque temps sur la Passion de N.-S. J.-C. Les personnes qui ont la sainte habitude de faire chaque vendredi l'exercice du chemin de la croix, satisfont amplement à cette obligation).

6, samedi. — Ste Foi, vierge et martyre, *double*, messe *Loquebar.*
Première des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale (jour au choix des fid.)

7, dimanche. — XXe ap. la Pent. — Fête du St Rosaire, *double majeur*, messe au com. des fêtes de la Ste Vierge : *Salve, sancta Parens.* — A la messe, oraison propre, mém. : 1° du dim.; — 2° de St Serge et ses comp., mart. — Aux 2es vêpres, mém. : 1° de saint Calétric, év.; — 2° du dim.; — 3° de saint Serge et ses comp., martyr.
Indulg. plén. : 1° pour le scapul. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er oct.); — 3° pour les associés à la confr. de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dim. de chaque mois.

8, lundi. — St Calétric, év. de Chartres, *double*, messe *Sacerdotes.*

Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er oct.); — 2° pour celui qui récite habituellement, au moins une fois la semaine, le chapelet dit de sainte Brigitte.

9, mardi. — St Denis et ses comp., mart., *double*, messe *Sapientiam.*

Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

10, mercredi. — Saint François de Borgia, conf., *semidouble*, messe com. *Os justi.*

Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconf. de saint Joseph (merc. au choix des fidèles).

11, jeudi. — St Bruno, conf., *double*, messe com. *Os justi.*

Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi (jour au choix des fidèles).

12, vendredi. — Sainte Brigitte, veuve (du 8 oct.), *double*, messe com. *Cognovi.*

Indulg. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er oct.)

13, samedi. — St Édouard, roi d'Angleterre, conf., *semidouble*, messe com. *Os justi.*

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er oct.; — 2° première des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie (j. au choix des fid.).

14, dimanche. — XXIe après la Pent. — Fête de la Maternité de la sainte Vierge, *double majeur*, messe propre *Salve, sancta Parens.* — A la messe, mém. du dim. — Aux 2es vêpres, mém. : 1° de sainte Thérèse; — 2° du dim.

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus (jour au choix des fidèles); — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er octobre).

15, lundi. — Sainte Thérèse, vierge, *double*, messe *Dilexisti.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour le scap. bleu.

16, mardi. — Ste Soline, vierge et mart., *semidouble*, messe *Loquebar.*

Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Ste Vierge. jour au choix des fidèles).

17, mercredi. — ANNIVERSAIRE DE LA DÉDICACE DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES. — A la Cathédrale, *double de 1re classe avec octave;* dans le reste du diocèse, *double*, messe propre *Terribilis.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei*, etc., Ange de Dieu, etc. (jour au choix des fidèles).

18, jeudi. — Saint Luc, évangéliste, *double de 2e classe*, messe *Mihi.*

Indulg. plén. : 1° deuxième des deux indulg. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie (jour au ch. des fid.); — 2° pour avoir fait chaque jour, pend. un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au choix des fidèles).

19, vendredi. — St Savinien et saint Potentien, mart., *double majeur*, messe propre *Annuntiate.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapul. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er octobre); — 3° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au choix des fidèles).

20, samedi. — St Jean de Kenty, conf., *double*, messe propre *Miseratio.*

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er oct.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette

courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fidèles).

21, dimanche. — XXIIe après la Pent. — *A la cath.*, messe solennelle de la Dédicace, mém. de la Pureté de la Sainte-Vierge et du dim. — Dans les autres églises, fête de la Pureté de la Sainte-Vierge, *double majeure*, messe *Salve, sancta Parens.* — A la messe, mém. : 1° du dim.; — 2° de saint Hilarion; — 3° de sainte Ursule. — Aux 2es vêpres, mém. : 1° de St Lubin, év.; — 2° du dim.

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er oct.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité (jour au ch. des fidèles).

22, lundi. — Saint Lubin, év. de Chartres, conf., *double majeur* (du 16 septembre), messe propre *Elegit.*

Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge.

23, mardi. — Fête du très-saint Rédempteur, *double majeur*, messe propre *Gaudens.*

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er octobre); — 2° pour avoir récité chaque jour, pendant un mois, l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (jour au choix des fidèles).

24, mercredi. — A la cathéd., octave de la Dédicace, *double*, messe *Terribilis.* — Dans les autres églises, saint Calixte, pape et martyr (du 14 oct.), *double*, messe *Sacerdotes.*

Indulg. plénières : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconf. de St Joseph (merc. au choix des fidèles).

25, jeudi. — Saint Crépin et saint Crépinien, mart., *semidouble*, messe *Sapientiam.*

Indulg. plén. pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au choix des fidèles).

26, vendredi. — St Raphaël, archange, *double majeur*, messe propre *Benedicite.*

Indulg. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er octobre).

27, samedi. — Ste Hedwige, veuve (du 17 oct.), *semid.*, messe *Cognovi.*

Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (vis. comme au 1er oct.); — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au choix des fidèles).

28, dimanche. — XXIIIe après la Pent. — Saint Simon et saint Jude, apôtres, *double de 2e classe*, messe *Mihi.* — A la messe, mém. du dim. — Aux 2es vêpres, mém. : 1° du suiv.; — 2° du dim.

Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er oct.); — 2° pour les associés à l'archiconf. de saint Joseph; — 3° pour les possesseurs de chapelet, crucifix, médaille, etc., indulg.

29, lundi. — A la cath., saint Calixte, pape et martyr, *double* (du 14), messe *Sacerdotes.* — Dans les autres églises, saint Pierre d'Alcantara, conf. (du 21), *double*, messe *Justus.*

Indulg. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le trisagion : Saint, saint, saint, etc., Visite (jour au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *chapelet brigitté* (jour au choix des fidèles).

30, mardi. — Saint Lucain, mart., *semidouble*, messe *Loquebar.*

Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulgences, prier dans une église où se trouve un autel de la Sainte-Vierge (jour au choix des fidèles).

31, mercredi. — Vigile (*jeûne*). — Saint Quentin, martyr, *semidouble*, messe *In virtute.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er octobre).

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie A. Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A

LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES.

MOIS D'OCTOBRE 1866.

Ordination. — Le dimanche 14 octobre, ordination au séminaire; quatre prêtres : M. Hallier, — M. Robinet, — M. Rougeoreille, — M. Thomain, professeur au petit-séminaire de Saint-Cheron.

Nominations. — M. l'abbé Lemoine C., précédemment professeur à l'institution Notre-Dame, de Chartres, maintenant vicaire de Saint-Valérien, à Châteaudun, où il remplace M. l'abbé Lallemand, devenu curé de Champrond; — M. l'abbé Durand, précédemment professeur à l'institution Notre-Dame, de Chartres, maintenant curé de Villampuy, où il remplace M. l'abbé Bauhaire, devenu curé de Moriers; — M. l'abbé Piauger, précédemment curé de Dampierre-sous-Brou, maintenant professeur à l'institution Notre-Dame; — M. l'abbé Marie, précédemment vicaire d'Authon, maintenant curé de Blévy, en remplacement de M. l'abbé Lemarié. — M. l'abbé Rougeoreille, curé de Favières, en remplacement de M. l'abbé Ménager, maintenant curé d'Happonvilliers; — M. l'abbé Robinet est vicaire de Saint-Aignan, à Chartres. — Le R. P. Sindulphe, religieux trappiste, a remplacé le R. P. Athanase, comme chapelain du monastère de La Cour-Pétral.

— Le 30 septembre, confirmation à Bailleau-le-Pin.

— La fête de Sainte-Foy a été, comme toujours, très-suivie et très-belle. Le prédicateur de l'octave était le R. P. Châtelet.

— Nous annonçons que la souscription pour le monument de M. l'abbé Chouet sera close au mois prochain. A cette occasion, nous devons réparer une omission. — MM. les directeurs du petit-séminaire de Nogent et M. le vicaire de Saint-Laurent, dans la même ville, ayant été des premiers à faire leur offrande, devaient aussi être au premier rang sur la liste des souscripteurs. Leur nom n'a point paru, parce que leur don collectif, déposé par un intermédiaire, n'avait pas été accompagné d'une explication suffisante. La suite de la liste des souscripteurs est réservée pour le numéro de décembre.

— Le dimanche, 28, à la cathédrale, distribution des prix aux jeunes personnes du catéchisme de persévérance. Monseigneur présidait.

— Monseigneur a adressé au clergé et aux fidèles de son diocèse un mandement et une lettre pastorale au sujet de sa nouvelle *Instruction sur les fêtes*, destinée aux enfants. Sa Grandeur

déclare exiger que ce petit livre soit mis entre les mains des enfants à partir du premier dimanche de l'Avent de cette année 1866; les enfants devront l'apprendre et le posséder pour le moment de la première communion.

— Une autre lettre-circulaire a suivi de près ce mandement, au sujet des victimes de l'inondation pendant l'année 1866. Une quête est ordonnée dans chaque église.

— Nous avons revu, il y a quelques semaines, aux pieds de Notre-Dame de Chartres, un missionnaire dont le souvenir nous est cher, c'est le R. P. Etienne Chenay, natif de Dreux, ancien élève et professeur au séminaire de Chartres. Il fait partie de la congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. Ses supérieurs, qui l'avaient d'abord destiné à l'enseignement dans le collége de Fort-le-France (Martinique), où il vient de passer en effet plusieurs années, l'envoient maintenant en mission à Haïti (Antilles). Il va remplacer, dans ce pays de nègres à demi sauvages, son frère, le R. P. Chenay Gabriel, ancien curé d'Ouerre, près Dreux. Ce dernier missionnaire, que nous avons toujours connu comme un saint, est mort l'an dernier, victime de son zèle sans bornes pour ses chers nègres. Malgré une fatigue excessive, qui datait de loin, et une fièvre brûlante, il partit un jour à cheval pour une course de quinze lieues nécessitée par son ministère; il succomba à la peine. Son frère recommande de nouveau à nos prières l'âme de cet apôtre, si elle en avait encore besoin devant Dieu.

LOUVILLE. — C'est le mercredi 17 octobre, que M. l'abbé Thomain, enfant de Louville, a chanté sa première messe dans l'église de sa paroisse natale. Nous n'avons pas besoin de dire quel était le concours des fidèles, le nombre des ecclésiastiques du voisinage rassemblés pour cette fête, qui en était une surtout pour le vénérable pasteur de la paroisse et les parents du nouveau prêtre.

Après l'évangile, M. le curé de Saint-Symphorien, M. l'abbé Thomain, parent du jeune abbé, monta en chaire et fit sur la grandeur et l'excellence du sacerdoce catholique un sermon qui impressionna vivement l'auditoire.

Déjà, à l'entrée de la procession dans l'église, M. l'abbé Quelquejay, curé de Louville, avait adressé à son cher fils en Jésus-Christ, devenu son frère dans le sacerdoce, un charmant discours sur ce texte qu'il sut si bien développer. *Vir Dei es tu* (3e liv. des Rois, 17, 24). Après avoir montré dans le prêtre l'homme de Dieu et l'homme du peuple, et s'être étendu sur sa puissance au saint tribunal, dans la chaire et surtout à l'autel, l'orateur termine ainsi :

..... Telle est la dignité du prêtre. Elle est grande devant Dieu, honorable devant les hommes, mais en même temps bien redoutable pour celui qui en est revêtu à cause de la terrible responsabilité qu'elle impose. Et il faut un grand dévouement pour se charger d'un pareil fardeau. Mais le Dieu qui vous a appelé saura bien vous inspirer ce généreux dévouement et l'élever à la hauteur de la tâche : Vous trouverez d'ailleurs dans sa grâce des ressources très-

abondantes et des secours très-puissants. Vous pouvez donc entrer avec confiance dans la carrière de la milice sacrée ; appuyé sur le bras de Dieu vous serez tout puissant et opérerez le bien. Il y en a beaucoup à faire, et aujourd'hui plus que jamais. Car, à voir ce qui se passe dans notre malheureuse société, à voir ce débordement de crimes qui couvrent la terre, on serait tenté de croire que Dieu a ouvert les abîmes de l'enfer, a déchaîné tous les démons et les a lancés dans le monde pour faire la guerre à l'Église et à ses ministres. Du reste il n'y a rien de nouveau dans cette guerre que l'acharnement et le grand nombre des ennemis de Dieu. Au fond, c'est toujours la lutte du mal contre le bien, et le sort de la sainte Église sur cette terre est de combattre et de souffrir. Jésus-Christ l'a prédit à ses apôtres : Vous aurez beaucoup à souffrir dans le monde ; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde et vous le vaincrez aussi par la foi en moi (S. Jean, c. 16, v. 33). Donc ne craignez point, *non turbetur cor tuum neque formidet* (S. J., c. 14, v. 27). Ne soyez point effrayé des dangers et des périls ; Dieu sera avec vous et qui sera contre vous? Entrez donc généreusement dans la milice sacrée, venez grossir les rangs des combattants ; avec le secours et l'assistance du Saint-Esprit vous combattrez le bon combat du Seigneur, vous glorifierez Dieu, vous servirez et consolerez la sainte Église, vous sauverez des âmes. En un mot vous passerez en faisant le bien, et au jour connu de Dieu vous recueillerez la couronne promise au vainqueur.

Allaines. — M. le curé d'Allaines nous envoie la pièce suivante :

Bas-Relief en pierre perpétuant le souvenir du généreux refus de la couronne d'Écosse par saint Fiacre.

« Quand la prise d'Antioche et la défaite du sultan de Mossoul conduisirent Godefroy de Bouillon, généralissime des Français, devant Jérusalem, le XIe siècle touchait à sa fin (1099) ; ce fut comme après le retour de cette glorieuse conquête que le chevalier Rembault, de la paroisse de *Saint-Georges de Mervilliers*, gratifia l'abbaye de St-Fiacre de la paroisse, du bas-relief qui historie la sublime abnégation du saint abbé. Ce monument date de la naissance de l'art en France. C'est un tableau encastré dans un cercle d'un mètre soixante-quatorze centimètres à sa base ; il nous représente Jésus-Christ, sa croix triomphante sur le front, le cercle de son éternité sur la poitrine, donnant la grâce de sa main droite et de l'autre la science, et recevant les hommages de la cour céleste ; ce qui explique la présence de deux chérubins aux côtés du bas-relief, dans la partie supérieure ; ils portent tous deux un encensoir. Au-dessous de Notre-Seigneur, on voit, assis sur une banquette, le généreux saint Fiacre ; il tient serrée sous l'avant-bras gauche la crosse abbatiale, et il est modestement tourné vers les deux ambassadeurs écossais, dont l'un revêtu d'une cotte de maille, l'éperon au pied, lui présente à genoux la couronne royale. On croit lire sur les traits de cet ambassadeur une affliction profonde causée par la noble résistance du saint. Son compagnon d'ambassade portant le même costume que le premier, et l'épée au côté, attend le succès d'une mission si importante ; il tient par la bride un cheval couvert d'une riche housse. Du côté opposé, sur la base du bas-relief, on voit un religieux disant la sainte messe, et un autre agenouillé ; dans leur prière, ils ne semblent point se préoccuper de l'heureuse visite.

— Sous la couronne du bas-relief est un nuage d'où l'on voit saillir une main qui s'abaisse sur l'autel, annonçant que Jésus-Christ consacre avec le prêtre, et protestant contre les erreurs contemporaines de Béranger. — A droite et à gauche du buste de saint Fiacre on lit « *Georgius*, » ce qui avait fait croire que le sujet du tableau était saint Georges, patron de l'église de Mervilliers.

Un saint Georges tiendrait l'épée de la main droite, et pour lui offrir une bourse, le chambellan écossais n'aurait pas été représenté l'éperon au pied droit. Il n'y a d'ailleurs que ce mot en faveur de cette affirmation dans le monument.

Une inscription entoure la couronne; elle est ainsi conçue : « *Lermus similiter concessit. Rembaudus vovit miles* (M., I, c. 19) » *tulite preces castas perenniter, fine carentes.* »

Jusqu'en juillet 1849, ce tableau, caché sous un espalier, était ignoré. Une lettre d'un curé du diocèse de Meaux, me faisant demander par le secrétariat de l'évêché de Chartres des reliques de saint Fiacre, et assurant qu'il y avait à Mervilliers au moyen-âge une abbaye de cinquante prêtres, me fit découvrir le monument.

C'est en 1859 que la description en fut insérée dans les archives de la paroisse.

Nécrologie. — M. l'abbé Langlois (Pierre-Jacques), chanoine titulaire, est décédé le 10 octobre, à l'âge de soixante-douze ans et quatre mois. M. Langlois était chanoine depuis l'année 1835; il fut appelé à cette dignité après avoir rempli plusieurs postes de confiance dans l'enseignement et dans le ministère. Professeur d'humanités au collége de Nogent-le-Rotrou, et ensuite de philosophie au séminaire de Versailles, il fut nommé plus tard curé de Pontchartrain, puis de Gallardon, et enfin de Courville où il avait exercé les fonctions de vicaire pendant la vieillesse de M. l'abbé Chouet, parent de notre ancien supérieur du petit séminaire de Saint-Cheron. C'était un homme fort instruit dans les matières ecclésiastiques; la rectitude de son jugement et l'étendue de ses connaissances furent mises à profit jadis par Lebel, éditeur de Versailles, lorsqu'il s'agit de publier la belle édition des œuvres de Bossuet. Bon professeur, il se fit remarquer aussi comme prédicateur : on lui donna souvent le nom de « petit Bourdaloue, » à cause de cette logique de raisonnement, de cette force et de cette netteté de langage, qui firent sa réputation pendant les stations prêchées à Versailles, à Blois, à Toulouse, à Rhodez, à Poitiers, à Chartres et ailleurs.

Le respectable chanoine conserva jusqu'à la fin un régime de vie qui lui donnait de longues heures pour la lecture, sa passion dominante, disait-il. Depuis trois heures du matin jusqu'après le coucher du soleil, sauf les moments que réclamaient ses exercices de piété et les offices de l'église, il lisait. Qui a beaucoup lu, peut avoir beaucoup retenu. Aussi, M. Langlois, servi par une mémoire exceptionnelle, avait-il l'esprit meublé d'une foule incroyable de souvenirs. Le bon vieillard, dont la santé résistait

depuis si longtemps au défaut d'exercice et aux fatigues de la vie sédentaire, se sentit atteint, il y a quelques mois, de la maladie du pylore : il la devina le premier et parla à tout le monde de sa fin prochaine, bien que personne n'osât y croire. Il s'y prépara avec une parfaite tranquillité et une grande confiance en Dieu : lui qui, depuis quelques années surtout, répétait « qu'il ne voulait plus songer qu'au salut de son âme ; » qui, pour cela, chaque jour, multipliait et prolongeait ses méditations à la crypte, récitait plusieurs fois son chapelet et veillait sur ses moindres paroles, pouvait-il trembler devant la menace du trépas ? De bonne heure, il demanda les sacrements de l'Église : la veille de sa mort, son directeur trouva encore sur son lit le bréviaire ouvert : le malade, n'ayant plus la force de prononcer les mots de son office, en poursuivait la lecture des yeux. C'est dans ces sentiments si édifiants qu'il arriva à l'heure suprême. Il se passa une scène bien touchante lors de la dernière visite de Monseigneur au vénérable chanoine : « C'est » votre évêque qui vous parle ; me reconnaissez-vous ? » dit Sa Grandeur au patient, qui avait les yeux fermés et gardait le silence depuis très-longtemps. — « Monseigneur ! » répondit le malade d'une voix éteinte, après un mouvement qui révélait une heureuse surprise ; et il découvrit respectueusement sa tête vénérable, quoi que fît Sa Grandeur pour s'y opposer, puis il ajouta lentement : « Monseigneur, j'ai deux grâces à vous demander : la première, c'est que vous me donniez vous-même l'indulgence plénière ; la seconde, c'est que vous m'accordiez votre bénédiction. » Ses désirs furent exaucés sur-le-champ, bien entendu ; il indiqua lui-même la place du livre dont il était besoin pour la formule de l'indulgence, qui d'ailleurs lui avait déjà été appliquée ; puis il répondit à chacune des prières avec une admirable présence d'esprit et une grande piété. — « Quand vous serez auprès du bon Dieu, qui va bientôt vous appeler à lui, dit Sa Grandeur extrêmement touchée, priez pour moi et pour mon diocèse. — Monseigneur, ce sera la première chose que je ferai, répondit le bon vieillard, et ce fut sa dernière parole sur la terre : on ne l'a plus entendu ensuite, bien qu'il ait semblé conserver la connaissance jusqu'au dernier moment. On apprit le 11 octobre qu'il avait rendu son âme à Dieu la veille au soir, et le lendemain ses obsèques étaient célébrées à l'heure de l'office capitulaire en présence de nombreux assistants qui avaient toujours entouré son existence de leur estime et de leur respectueuse affection. A. F. G.

NOVEMBRE 1866.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois de Novembre 1866, et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.

Ce mois est particulièrement consacré au soulagement des âmes souffrantes du purgatoire. Ne pas manquer de remplir un devoir si sacré et si consolant.

Chaque jour, indulgence plénière pour quiconque s'étant confessé et ayant communié, récite devant une image quelconque de Jésus crucifié la prière : « *En ego, ô bone et dulcissime Jesu, etc.* O bon et très-doux Jésus, etc. » Il faut en outre, pour gagner cette indulgence, prier quelques instants aux intentions du Souverain-Pontife. (Cette prière se trouve dans les paroissiens romains après les actes pour la communion.)

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la Communion Réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er novembre, jeudi. — Fête de tous les Saints, *double de 1re classe avec octave* (*Fête d'obligation*), messe propre *Gaudeamus.* — 2es vêpres de la fête. Immédiatement après le *Benedicamus*, on chante les vêpres des Morts.

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains (visite de la chapelle du tiers-ordre, ou, en cas d'empêchement, d'une église quelconque); — 4° pour les possesseurs de chapelet, crucifix, médaille, etc., indulgenciés; — 5° pour les personnes qui récitent, le premier jeudi du mois, en présence du saint Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur,* etc.

2, vendredi. — De l'octave, *semidouble.* — Dans toute l'Église on fait Commémoration des fidèles trépassés. Toutes les messes sont de *Requiem.* — Aujourd'hui tous les prêtres jouissent de la faveur de l'autel privilégié.

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus; — 2° pour le scapulaire rouge. (Pour gagner cette indul. chaque vendredi de l'année, il faut, outre les conditions ordin., méditer dévotement pendant quelque temps sur la Passion de N.-S. J.-C. Les personnes qui ont la sainte habitude de faire chaque vendredi l'exercice du chemin de la croix, satisfont amplement à cette obligation).

3, samedi. — Fête de Notre-Dame des Suffrages, *double majeur,* messe propre *Concupiscet.*

Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère,* etc. (jour au choix des fid.).

4, dimanche. — XXIVe après la Pent. — Fête des saintes Reliques, *double majeur,* messe propre *Multæ.* — Mémoire du dim. — On dit l'oraison du IVe dimanche après l'Épiphanie, *Deus qui nos,* etc.

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er novembre); — 4° pour les associés à la confr. de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dim. de chaque mois.

5, lundi. — A la cathédrale, St Pierre d'Alcantara, conf., *double* (du 21 oct.), messe *Justus.* — Dans les autres églises, St Charles Borromée, conf. pontife, *double* (du 4), messe *Statuit.*

Première des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale (jour au choix des fid.)

6, mardi. — A la cathéd., St Charles Borromée, conf. pontife, *double* (du 4), messe *Statuit.* — Dans les autres églises, de l'octave, *semidouble,* messe *Gaudeamus.*

Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei*, etc., Ange de Dieu, etc. (jour au ch. des fid.).

7, mercredi. — De l'octave, *semidouble,* messe de la fête.

Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconf. de saint Joseph (merc. au choix des fidèles).

8, jeudi. — Octave de la Toussaint, *double,* messe de la fête.

Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences,

visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

9, vend. — Dédicace de la Basilique de Saint-Sauveur, *double,* messe *Terribilis.*

Indul. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au choix des fidèles).

10, samedi. — St André d'Avellino, conf., *double,* messe *Os justi.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire bleu; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le chapelet brigitté (j. au ch. des fid.).

11, dimanche. — XXV[e] après la Pent. — A la Cathéd., saint Martin, évêque de Tours, *double majeur,* messe propre *Statuit.* — Mém. du V[e] dim. ap. l'Épiphanie, *Familiam,* etc. — Aux vêpres, mém. du dim. et de St Martin, pape. — Dans les autres églises, fête de la Dédicace de toutes les églises, *double de 1[re] classe, avec octave.* — A la messe, mém. du V[e] dim. après l'Épiphanie. — Aux 2[es] vêpres, mém. du même dimanche.

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1[er] nov.); — 2° Deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner ch. mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi (j. au choix des fidèles).

12, lundi. — St Martin, pape et mart., *semidouble,* messe *Sacerdotes.*

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1[er] nov.); — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au choix des fidèles).

13, mardi. — Saint Stanislas Kostka, conf., *double,* messe propre *Consummatus.*

Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie (jour au choix des fidèles).

14, merc. — St Brice, év. de Tours et conf., *semid.,* messe *Statuit.*

Indulgence plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1[er] nov.).

15, jeudi. — Sainte Gertrude, vierge, *double,* messe *Dilexisti.*

Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Ste Vierge. (j. au choix des fid.).

16, vendredi. — St Didace, conf., *semidouble,* messe com. *Justus.*

Indulg. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1[er] novembre).

17, samedi. — Saint Grégoire Thaumaturge, év. et conf., *semidouble,* messe *Statuit.*

Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1[er] nov.); — 2° pour avoir fait chaque jour, pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au choix des fidèles).

18, dimanche. — XXVI[e] ap. la Pent. — *A la cath.,* Dédicace des Basiliques de saint Pierre et saint Paul, *double majeur,* messe *Terribilis* avec mémoire du VI[e] dim. après l'Épiphanie, *Præsta.* — Aux 2[es] vêpres, mém. : 1° de sainte Élisabeth de Hongrie; — 2° du dim.; — 3° de saint Pontien, pape et martyr. — *Dans les autres églises,* Octave de la Dédicace de toutes les Églises, *double,* messe *Terribilis* avec mém. du 6[e] dim. ap. l'Épiphanie, *Præsta.* — Vêpres de la Dédicace jusqu'au capitule; depuis le capitule, de Ste Élisabeth avec mém. : 1° de la Dédicace; — 2° du dim.; — 3° de St Pontien, pape et martyr.

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus (jour au ch. des fidèles); — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1[er] nov.).

19, lundi. — Sainte Élisabeth, reine de Hongrie, veuve, *double,* messe *Cognovi.*

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1[er] nov.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au ch. des fid.)

20, mardi. — Saint Félix de Valois, conf., *double,* messe *Justus.*

Deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner ch. mois les associés à l'archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie (jour au choix des fidèles).

21, mercredi. — Présentation de la B. V. Marie, *double majeur,* messe propre *Salve.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er novembre); — 3° pour les associés à l'Œuvre de la Sainte-Enfance, à la condition de prier pour l'accroissement de cette œuvre; — 4° Indulgence de sept ans et de sept quarantaines pour les associés à l'archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre (vis. de la chapelle de l'archiconfrérie, ou, en cas d'empêchement, de l'église paroissiale).

22, jeudi. — Sainte Cécile, vierge et mart., *double,* messe *Loquebar.*

Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

23, vend. — St Clément, pape et mart., *double,* messe propre *Dicet.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapul. rouge; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fidèles).

24, sam. — St Jean de la Croix, conf., *double*, messe propre *Os justi.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité (jour au choix des fidèles).

25, dimanche. — XXVIIe et dernier dim. après la Pentecôte. — Fête de tous les Saints Patrons du diocèse de Chartres, *double de 2e classe*, messe propre *Sacerdotes.* — A la messe, mém. du dim. qui est marqué le XXIVe après la Pent., oraison : *Excita,* etc. — Aux 2es vêpres, mém. : 1° (à la cath., de Ste Catherine, vierge et mart.; — Ailleurs de St Martin, év. de Tours;) — 2° du dim.; — 3° de St Pierre, év. et martyr.

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er novembre); — 2° pour avoir récité chaque jour, pend. un mois, l'oraison : *Loué et remercié,* etc. (jour au choix des fidèles).

26, lundi. — A la cath., sainte Catherine, vierge et martyre, *double* (du 25), messe *Loquebar.* — Dans les autres églises, saint Martin, év. de Tours (du 11), *double,* messe propre *Statuit.*

Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (vis. comme au 1er nov.); — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au choix des fidèles).

27, mardi. — A la cath., St Avit, abbé, *semidouble* (du 17 juin), messe *Os justi.* — Ailleurs, Dédicace des Basiliques de saint Pierre et de saint Paul, *double* (du 18), messe *Terribilis.*

Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au choix des fidèles).

28, mercredi. — A la cath., Ste Élisabeth, reine de Portugal, *semidouble* (du 8 juillet), messe *Cognovi.* — Ailleurs, sainte Catherine, vierge et martyre (du 25), messe *Loquebar.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er novembre); — 3° pour les associés à l'archiconf. de saint Joseph (merc. au choix des fidèles).

29, jeudi. — St Saturnin, év. et conf., *semidouble,* messe *Sacerdotes.*

Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er nov.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : Saint, saint, saint, etc., Visite (jour au ch. des fid.).

30, vendredi. — St André, apôtre, *double de 2e classe,* messe *Mihi.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapul. rouge; — 2° pour les associés à l'archiconf. de St Joseph; — 3° pour les possesseurs de chapelet, médailles, crucifix, etc. indulgenciés.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie A. Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A

LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES.

MOIS DE NOVEMBRE 1866.

LISTE DE SOUSCRIPTION
POUR LE MONUMENT DE M. L'ABBÉ CHOUET.

(Fin.)

M. Dolléans, curé d'Ozoir-le-Breuil. — M. Breton, curé de Charonville. — M. Bestaux, curé de Pré-Saint-Évroult. — M. l'abbé Boulard, du diocèse de Versailles. — M. l'abbé Suzanne, curé de Saint-Laurent-la-Gâtine. — M. Grégoire, curé de Magny. — M. Meslage, curé de Marchéville. — M. Percebois, curé de Frazé. — M. Desvaux, professeur à Saint-Cheron. — M. Rousselin, chez les Lazaristes, à Paris. — M. Debra, curé de Francourville. — M. Couturier, curé de Gas. — M. Chevallier, curé de Levesville. — M. Brazon, curé de Romilly. — M. Lemoine, curé de Charray. — M. Toutay, curé de Saint-Luperce. — M. Ménard, curé de Marolles. — M. Regnier, juge de paix, à Chartres. — M. Fleury, curé de Saint-Hilaire. — M. Hodcend, curé du Thieulin. — M. Girard, curé de Corancez. — M. Manceau, chanoine honoraire. — M. Coricon, curé de Bérou. — M. Sevray, curé de Marchézais. — M. Cochin, vicaire de Dreux. — M. Vassard, curé de St-Pierre. — M. Carré, curé d'Illiers. — M. Lefort, propriétaire à Chartres.

Nous devons dire, en fermant cette liste de souscription, que les parents de feu M. Chouet, veulent contribuer pour une bonne part aux frais du monument qui va prochainement être élevé à sa mémoire.

Prédications. — Voici les noms de MM. les ecclésiastiques qui doivent prêcher à la cathédrale pendant l'Avent : le premier dimanche, M. l'abbé Bassière, curé de Dammarie, qui est chargé du sermon annuel sur la Propagation de la foi ; le second dimanche, M. l'abbé Genet, vicaire de Dreux ; le troisième, M. l'abbé Hazon, curé de Meslay-le-Vidame ; le quatrième, M. l'abbé Piauger, professeur à l'institution Notre-Dame. — Le sermon du jour de l'Immaculée-Conception sera donné par M. l'abbé Lemoine C., vicaire de Saint-Valérien, à Châteaudun, et celui du jour de Noël, par M. l'abbé Hénault, curé de Lucé.

Sermon de charité. — Une assemblée de charité a eu lieu à la cathédrale le dimanche 25 novembre, en faveur des pauvres et des apprentis secourus par la conférence de Saint-Vincent-de-Paul. Le R. P. Planet, de l'ordre des frères Prêcheurs de Paris,

a parlé sur le règne de Dieu dans les âmes par la foi et la charité; il a développé, dans un langage élevé et chaleureux, ce texte de saint Paul : « *In Christo Jesu valet fides quæ per caritatem operatur.* Monseigneur a officié au salut solennel qui a suivi les complies. La quête était faite par Mme Billard de Saint-Laumer et Mme de Bruno de Molaret.

Fête de Sainte-Cécile. — Cette fête a été célébrée solennellement dans l'église de Saint-Pierre, le jeudi 22; les musiciens du régiment avaient réclamé cette cérémonie. C'est le dimanche suivant que la société chorale a solennisé la Sainte-Cécile dans l'église de Saint-Aignan. Elle a chanté une grand'messe sous la direction de M. E. Delangle, organiste de la paroisse : la musique du 2e chasseurs était encore là pour faire entendre trois morceaux choisis de son répertoire.

Pierres sacrées. — Le 20 novembre, Monseigneur a consacré dans la chapelle du séminaire soixante pierres d'autel. Cette cérémonie fort belle a duré environ cinq heures. Nous disons *fort belle;* c'est bien là le terme qui convient, si l'on en étudie les détails avec esprit de foi. Pour qu'une pierre, de chose commune qu'elle était, devienne un objet de premier ordre pour le culte, une table sacrée sur laquelle le corps et le sang de Jésus-Christ sont offerts en sacrifice, que de belles prières, que d'onctions saintes! Les reliques qui y sont déposées par la main épiscopale comme dans un tombeau, les rendent précieuses sans doute; mais quand ces petits autels portatifs, sanctifiés par cette dédicace solennelle, auront été honorés une fois du contact de la divine Hostie, comme ils seront bien plus dignes de notre respect!

Garnay. — On a bien voulu nous donner quelques renseignements sur la mission de trois semaines que vient de prêcher à Garnay le père Jourdain Letellier, dominicain.

« ... Cette mission a été vraiment bénie du Ciel... l'assistance aux exercices du soir était tellement nombreuse, que pour avoir sa place dans l'église, il fallait arriver une heure avant le sermon. Il y a eu une cinquantaine de retours parmi lesquels il faut compter dix hommes. Les enfants se sont faits apôtres, et plusieurs ont amené jusqu'au confessionnal leur père et leur mère. La mission s'est terminée par la plantation d'une belle croix de vingt-cinq pieds de hauteur, et portée processionnellement sur les épaules des hommes qui, au nombre de soixante, l'escortaient pendant la marche de la procession. Le

choix du prédicateur a été providentiel, car le bon père dominicain avait toutes les qualités requises pour le succès d'une mission à la campagne. Quant à moi, ce qui m'a le plus touché, c'est la messe de la communion générale : le recueillement, la résolution de servir Dieu à l'avenir, la joie intérieure, voilà ce qui se lisait sur toutes ces figures de communiants.

Il semble qu'on respire ici un air nouveau... »

Un témoin oculaire.

Anet. — Le diocèse de Séez a maintenant sa *Semaine religieuse*. Ce bon petit journal donne dans chacun de ses numéros un article d'hagiographie : Cette série de travaux a commencé par une notice sur saint Latuin, premier évêque de Séez. Plusieurs paragraphes concernent une paroisse de notre diocèse, Anet, où le saint évêque est vénéré depuis si longtemps; nous en reproduisons quelque chose ici:

« Sous le règne de Charles-le-Chauve, lors de l'invasion des hommes du Nord, les reliques de saint Latuin, sauf peut-être quelques parcelles laissées, selon l'usage, dans son tombeau, furent transportées à Anet, dans le diocèse de Chartres. Écoutons là-dessus le magnifique langage de Mgr Pie : « Après un repos sept ou huit » fois séculaire, voici que tout-à-coup, devant des hordes barbares » qui ne soupçonnaient pas le dessein auquel Dieu les employait, » Latuin se releva de sa couche funèbre, il reprit le bâton de mis- » sionnaire que lui avait donné le saint Pape Clément, il s'en alla » vers une autre frontière de la Neustrie, à Anet, dans le pays » chartrain. Quelle providence particulière le conduisit là? La doc- » trine de saint Paulin nous aidera peut-être à le comprendre. Il ne » suffit pas au Seigneur, dit ce grand évêque, que ses glorieux » martyrs et confesseurs illustrent de leur nom et de leurs faveurs » les lieux qu'ils ont habités; il est des contrées moins avantagées » qui n'ont jamais été foulées par les pas d'aucun apôtre vivant : » c'est pour les dédommager, je pense, que le Christ ordonne à ses » saints d'aller y prendre un tardif domicile et d'y signaler par mille » bienfaits leur nouvelle habitation. Là où son œil divin découvre » une nuit plus ténébreuse, une foi plus chancelante, des âmes » plus livrées à la séduction des sens, aux folles joies de la vie et » aux pompes dangereuses du monde, là il transporte le sépulcre » miraculeux de ses serviteurs; là il destine leurs saintes reliques, » source intarissable de lumières, de grâces et de remèdes. Mes » frères, ne vous semble-t-il pas que le saint docteur de Nole soit » venu au-devant de notre question? Anet, séjour des enchante- » ments et des séductions; Anet, si longtemps paré des fleurs de la » poésie comme de celles de tes vallées, si longtemps couronné des » festons de la littérature et du diadème des beaux-arts comme du » dôme verdoyant de tes grands arbres; Anet, si lent à sortir de la » vieille idolâtrie, si prompt et si ardent à embrasser les errements » du paganisme nouveau; Anet, rendez-vous trop célèbre des » amours impudiques et des intrigues criminelles des cours; Anet, » ah! qu'il était besoin d'un saint dans tes murs! Mais parce qu'il » en était besoin, Dieu l'y a envoyé; il y est depuis dix siècles et sa » présence n'a jamais cessé d'y être féconde, oui, féconde jusque » dans ce palais princier où l'on vit souvent croître le lis au milieu » des épines, fleurir les plus pures vertus de l'orthodoxie la plus » sincère auprès de tous les débordements de la luxure; féconde » surtout au sein de cette population, où se sont conservées toujours

» des familles si franchement chrétiennes, dont la foi a triomphé de » tant de scandales durant le cours des âges, et dont les mœurs ont » gardé leur gravité à côté de tant de dissipation... Ce sont là, mes » frères, les œuvres lointaines, ce sont les nouvelles conquêtes de » votre apôtre. »

Le souvenir de cette translation se célèbre chaque année à Anet, le 31 août.....

Les saintes reliques furent d'abord gardées dans la forteresse d'Anet, l'une des plus redoutables du pays. On a retrouvé récemment une vieille gravure de Claude Châtillon qui en représente les ruines.

De ce château-fort, les vénérables restes de saint Latuin furent portés dans l'église paroissiale, avec ses *Actes* consultés par plusieurs de nos vieux historiens. »

Dans cette avalanche d'almanachs que fait pleuvoir la fin de l'année, nous recommandons volontiers

LE MESSAGER DE LA BEAUCE ET DU PERCHE.

20,000 exemplaires, déjà presque enlevés, prouvent qu'il sait moraliser et amuser en même temps.

DEUX OUVRAGES TRÈS-UTILES POUR LES LUTRINS.

Psalmodie. — Recueil de faux-bourdons, par M. Alexandre Lemoine, maître de chapelle à la cathédrale d'Orléans.

Voilà une publication appelée à un véritable succès, si les hommes qui dirigent un chœur dans les grandes ou dans les petites églises veulent l'examiner et la juger. M. Lemoine, après avoir consulté plusieurs praticiens expérimentés, s'est décidé à arranger ses psaumes pour trois voix plutôt que pour quatre; en prenant ce parti, il a servi les intérêts du plus grand nombre des chœurs de chant. Ces faux-bourdons sont disposés d'une manière nouvelle qui rend impossibles les fautes auxquelles expose trop souvent l'inexpérience de la psalmodie. Les intonations sont écrites en entier, et rangées à la table selon l'ordre alphabétique où se suivent les psaumes dans le corps de l'ouvrage. Les autres parties dont se compose la mélodie psalmodique, c'est-à-dire la *mediation* et la *terminaison*, sont disposées de manière à ce que même l'enfant le plus distrait puisse saisir le moment juste où la voix doit faire son mouvement pour aller de la teneur à la médiation et de la teneur à la terminaison. Les trois voix du faux-bourdon sont représentées par trois notes superposées. La note noire du milieu indique le plain-chant.

Partout où l'on pourra réunir des voix d'hommes et des voix d'enfants, on devra faire chanter le plain-chant par des voix d'enfants. La partie représentée par la note ronde supérieure et la basse seront chantées par des voix d'hommes. On peut, si on le préfère, faire chanter le plain-chant et la basse par des voix d'hommes, et la partie supérieure par des voix de soprano, en ayant soin de laisser quelques enfants au plain-chant. Dans les pensionnats et partout où l'on n'aura à sa disposition qu'un seul genre de voix, on pourra faire exécuter ces faux-bourdons à trois voix égales, mais alors il faudra mettre à la partie du chant un plus grand nombre de voix qu'aux autres parties. Enfin, dans les campagnes où l'on n'a pas assez de ressources pour chanter en faux-bourdons, mais où l'on peut facilement faire alterner le chœur des psaumes entre les chantres et les enfants de l'école primaire, ce qui est une excellente pratique, l'usage de ce cahier aura pour résultat certain l'exécution parfaite de la psalmodie *à l'unisson*.

Il nous reste à dire que dans les médiations et les terminaisons si variées selon *tous les modes et toutes les finales* de l'antiphonaire

romain (1), on a suivi les règles de l'accentuation indiquées au chapitre V de la dissertation sur la psalmodie de M. l'abbé Petit. Cependant, dit M. Lemoine, nous ne craignons pas d'avouer que, dominé par l'habitude d'entendre depuis bien des années, dans le chant des psaumes, un bizarre mélange de tous les systèmes d'accentuation, il nous restait des doutes sur la manière dont nous avions appliqué les règles données par M. l'abbé Petit. Nous avons donc humblement prié l'auteur de la dissertation de nous permettre de lui soumettre ce que nous avions fait, et M. l'abbé Jules Didiot, professeur de philosophie, au grand-séminaire de Verdun a, sur la prière de M. l'abbé Petit, vicaire-général, revu et corrigé avec le soin le plus minutieux tous les psaumes contenus dans ce recueil.

Nous adresserons nos humbles félicitations à M. le maître de chapelle de la cathédrale d'Orléans : du reste ce travail consciencieux et si utile ne nous a point trop étonné de sa part; depuis longtemps nous sommes à même d'apprécier son talent de compositeur religieux et son zèle pour la beauté du chant liturgique.

— *Étude complète pratique et théorique* de l'accompagnement et de la transposition du *plain-chant*, ainsi que de l'orgue ou de l'harmonium, d'après les meilleurs maîtres, par M. C. L. Hanon (de Boulogne-sur-mer). — Cet ouvrage se compose de 1° système nouveau, 11e édition; 2° supplément, qui roule spécialement sur la transposition; — 3° Leçons élémentaires d'harmonie; 4° Etude de l'orgue ou de l'harmonium en huit livraisons; ces livraisons contiennent chacune des exercices de doigté et des morceaux faciles et très-progressifs. Quatre autres livraisons donnent des morceaux plus compliqués et à grand effet.

Nous recommandons particulièrement le système nouveau d'accompagnement et les leçons d'harmonie qui donnent la clef scientifique de ce système. Cet important travail a été accueilli avec faveur par plusieurs évêques et supérieurs de séminaires, et par plusieurs artistes éminents. Il est maintenant approuvé par M. le Ministre de l'Instruction publique pour toutes les Écoles normales de France.

Cette méthode dont nous nous sommes rendu compte, peut être saisie sans connaissance préalable de la musique et sans le secours d'aucun maître. Le moindre élève qui l'emploie peut donner bientôt un accompagnement satisfaisant; avec l'habitude, il combinera ses accords de la façon la plus heureuse et la plus agréable.

A. F. G.

DÉCEMBRE 1866.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois de Décembre 1866, *et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.*

L'Immaculée-Conception de Marie, les abaissements du Verbe divin dans le sein de cette Vierge, et sa Naissance, à Bethléem, dans une étable, doivent être, pendant ce mois, les principaux objets de la dévotion des chrétiens.

Chaque jour, indulgence plénière pour quiconque s'étant confessé et ayant communié, récite devant une image quelconque de Jésus crucifié la prière : « *En ego, ô bone et dulcissime Jesu, etc.* O bon et très-doux Jésus, etc. » Il faut en outre, pour gagner

(1) On a dû remarquer que toutes les finales se trouvent dans le tableau des psaumes de nos livres chartrains.

cette indulgence, prier quelques instants aux intentions du Souverain-Pontife. (Cette prière se trouve dans les paroissiens romains après les actes pour la communion.)

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la Communion Réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er déc., samedi. — St Éloi, év. et conf., *semidouble*, messe *Statuit*.
Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : Saint, saint, saint, etc., Visite (jour au ch. des fid.). — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère,* etc. (jour au choix des fid.).

2, dimanche. — Ier de l'Avent, *semidouble,* office de ce jour, messe *Ad te,* mémoire de sainte Bibiane, 3e oraison, *Deus qui de beatæ*. — Vêpres de saint François Xavier, mémoire : 1° du dim.; — 2° de sainte Bibiane. — Antienne finale de la sainte Vierge : *Alma*.
Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite de la chapelle du tiers-ordre, ou, en cas d'empêchement, d'une église quelconque); — 3° pour les associés à la confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dim. de chaque mois.

3, lundi. — St François Xavier, conf., *double*, messe *Loquebar*.
Indulg. plén. : 1° pour les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi; — 2° pour les associés à l'Œuvre de la Sainte-Enfance, à la condition de prier pour l'accroissement de cette œuvre.

4, mardi. — St Pierre Chrysologue, év., conf. et doct., *double,* messe propre *In medio*.
Première des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale (jour au choix des fid.)

5, mercredi. — Sainte Barbe, vierge et mart., *semidouble,* messe com. *Loquebar*.
Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconf. de saint Joseph (merc. au choix des fidèles).

6, jeudi. — Saint Nicolas, év. et conf., *double*, messe propre *Statuit*.
Ind. plén. : 1° pour les personnes qui récitent, le premier jeudi du mois, en présence du saint Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur,* etc.; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois la prière : *Angele Dei*, etc., Ange de Dieu, etc. (j. au ch. des fid.).

7, vend. — St Aignan, év. de Chartres, conf., *double,* messe *Sacerdotes*.
Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus; — 2° pour le scapulaire rouge. (Pour gagner cette indul. chaque vendredi de l'année, il faut, outre les conditions ordin., méditer dévotement pendant quelque temps sur la Passion de N.-S. J.-C. Les personnes qui ont la sainte habitude de faire chaque vendredi l'exercice du chemin de la croix, satisfont amplement à cette obligation).

8, samedi. — Immaculée-Conception de la très-sainte Vierge, *double de 2e classe avec octave,* messe *Gaudens gaudebo.* — Mém. de l'Avent à la messe et à vêpres. — A la cathéd., après vêpres, procession à la Crypte.
Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie; — 3° pour le scapul. du Carmel; — 4° pour le scap. bleu; — 5° pour les associés à l'Apostolat de la prière; — 6° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 2 déc.); — 7° pour les associés à l'archiconf. de saint Joseph; — 8° pour les possesseurs de chapelet, crucifix, médaille, etc., indulgenciés; — 9° pour les litanies de la sainte Vierge récitées chaque jour.

9, dimanche. — IIe de l'Avent, *semidouble,* office de ce jour, messe *Populus,* mém. et préface de l'octave. — Vêpres de Notre-Dame de Lorette, mém. : 1° du dim.; — 2° de St Melchiade, pape et martyr.
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au

2 déc.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au choix des fidèles).

10, lundi. — Translation de la Ste Maison de Lorette, *double majeur*, messe propre *Terribilis*.

Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Ste Vierge. (jour au choix des fidèles).

11, mardi. — St Damase, pape et conf., *semidouble*, messe *Sacerdotes*.

Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, Visite de l'église paroissiale (jour au choix des fidèles).

12, merc. — Saint Ambroise, év., conf. et doct. *double* (du 9), messe propre *In medio*.

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 2 déc.).

13, jeudi. — Sainte Lucie, vierge et martyre, *double*, messe *Dilexisti*.

Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire bleu; — 2° pour avoir fait chaque jour, pend. un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au choix des fidèles).

14, vendredi. — De l'octave de l'Immaculée-Conception, *semidouble*, messe *Gaudens gaudebo*.

Indulg. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 2 déc.).

15, samedi. — Octave de l'Immaculée-Conception, *semidouble*, messe *Gaudens gaudebo*.

Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie (jour au choix des fidèles).

16, dimanche. — IIIe de l'Avent, *semidouble*, office de ce jour, messe *Gaudete*, mém. : 1° de St Eusèbe, év. et mart.; — Troisième oraison *Deus qui de beatæ*. — Aux vêpres, mém. : 1° de saint Henri, *à la cathéd.*; — de saint Avit, *ailleurs*; — 2° de saint Eusèbe.

Indulg. plén. : 1° pour les porteurs du scapul. bleu qui commencent en ce jour une neuvaine de prières pour se préparer à la fête de Noël; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (V. comme au 2 déc.).

17, lundi. — A la cathéd., St Henri, conf., *semidouble* (du 15 juillet), messe *Os justi*. — Dans les autres églises, St Avit, abbé, *semidouble* (du 17 juin), messe *Os justi*. — Commencement des grandes antiennes, *O sapientia*.

Indulgence plén. : 1° pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au choix des fidèles); — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 2 déc.).

18, mardi. — L'Attente du divin Enfantement, *double majeur*, messe *Rorate*.

Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

19, mercredi. — Quatre-Temps, *jeûne*. — A la Cathéd., sainte Marthe, veuve, *semidouble* (du 29 juillet), messe *Dilexisti*. — Dans les autres églises, Ste Elisabeth, reine de Portugal, veuve, *semidouble* (du 8 juillet), messe *Cognovi*.

Indul. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconf. de saint Joseph (merc. au choix des fidèles).

20, jeudi. — A la cath., St Etienne, conf., *semidouble* (du 2 septembre), messe *Os justi*. — Ailleurs, saint Henri, conf., *semidouble* (du 15 juillet), messe *Os justi*.

Deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner ch. mois les associés à l'archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie (jour au choix des fidèles).

21, vend. — Quatre-Temps, *jeûne*. — Saint Thomas, apôtre, *double de 2e classe*, messe *Mihi*.

Indul. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph; — 3° pour les possesseurs de chapelet, médailles, crucifix, etc., indulgenciés.

22, samedi. — Quatre-Temps, *jeûne.* — A la cathéd., St Lin, pape et martyr, *semidouble* (du 23 sept.), messe *Statuit.* — Ailleurs, sainte Marthe, veuve, *semidouble* (du 29 juillet), messe *Dilexisti.*

Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au choix des fidèles).

23, dimanche. — IVe de l'Avent, *semidouble,* office de ce jour, messe *Rorate*, 2e oraison : *Deus, qui de beatæ.* — Vêpres du dimanche. — A *Magnificat*, antienne : *O Emmanuel,* doublée.

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrèrie du Sacré Cœur de Jésus (jour au ch. des fidèles); — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 2 déc).

24, lundi. — Vigile, *jeûne.* — Veille de Noël, *double,* messe propre *Hodiè.*

Indulg. plén. : 1° pour la conclusion de la neuvaine préparatoire à la fête de Noël; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fidèles).

25, mardi. — Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, *double de 1re classe, avec octave.* (*Fête d'obligation*), messe de minuit, *Dominus;* — messe de l'aurore, *lux;* — messe du jour, *Puer.* — A vêpres, mémoire de saint Etienne et de tous les saints martyrs.

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus; — 2° pour les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 3° pour le scapul. du Carmel; — 4° pour le scap. bleu; — 5° pour les associés à l'archic. de St Joseph; — 6° pour les possesseurs de chapelet, médailles, crucifix, etc., indulgenciés.

26, mercredi. — St Etienne, premier martyr, *double de 2e classe avec octave,* messe *Sederunt.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité (jour au choix des fidèles).

27, jeudi. — St Jean, apôtre et évangéliste, *double de 2e classe avec octave,* messe propre *In medio.*

Indulg. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus; — 2° pour les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 3° pour les associés à l'archiconf. de saint Joseph; — 4° pour les possesseurs de chapelet, médailles, crucifix, etc., indulgenciés.

28, vendredi. — Les saints Innocents, martyrs, *double de 2e classe avec octave,* messe propre *Ex ore.*

Indul. plén. : 1° pour le scapul. rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.); — 3° Indulgence de sept ans et de sept quarantaines pour les associés à l'archiconf. de Notre-Dame de Sous-Terre (visite de la chapelle de l'archiconfrérie, ou, en cas d'empêchement, de l'église paroissiale).

29, samedi. — St Thomas de Cantorbéry, év. et martyr, *semidouble,* messe propre *Gaudeamus.*

Indulg. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour, pend. un mois, l'oraison : *Loué et remercié,* etc. (jour au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le chapelet brigitté (j. au choix des fidèles).

30, dim. — Dimanche dans l'octave de Noël, messe propre, *Dum midium,* mém. des 4 octaves. — Vêpres de Noël, depuis le capitule de St Sylvestre, pape et conf., mém. du dim. et des 4 octaves.

Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (vis. comme au 2 déc.); — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au choix des fidèles).

31, lundi. — Saint Sylvestre, pape et conf., *double,* messe *Sacerdotes.*

Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie A. Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A

LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES.

MOIS DE DÉCEMBRE 1866.

— Le jour de Noël, Monseigneur n'a officié à aucune des cérémonies : Sa Grandeur a assisté à la messe et aux vêpres sans tenir chapelle.

— La messe de minuit a été dite sous-terre, comme les années précédentes. La foule était nombreuse et recueillie; tout s'est passé dans un ordre parfait. De sages mesures avaient été prises pour empêcher la circulation des curieux, et par là même pour favoriser la piété des vrais fidèles.

— M. l'abbé Dancret, ancien professeur de rhétorique à Saint-Cheron et maintenant curé de Mézières-en-Drouais, a été installé chanoine honoraire la veille de la fête de l'Immaculée-Conception, avant l'office des matines, et a chanté le lendemain la messe capitulaire. — Le jour même de la fête, avant les vêpres, M. l'abbé Lévêque, supérieur du Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou, a été installé aussi chanoine honoraire.

— M. l'abbé Souriau, précédemment vicaire de La Loupe, est installé curé de Saint-Germain-le-Gaillard. Il est remplacé à La Loupe par M. l'abbé Manceau.

— Le samedi 22, a eu lieu à la crypte l'ordination de trois prêtres, sept diacres, deux sous-diacres, deux clercs minorés, un clerc tonsuré. Les trois prêtres sont M. l'abbé Bâton, professeur au petit-séminaire de St-Cheron; M. l'abbé Friteau et M. l'abbé Beauchet, professeurs au petit-séminaire de Nogent-le-Rotrou. M. l'abbé De la Marche, dont nous avons parlé au mois de novembre, est du nombre des nouveaux diacres.

— Le 28 décembre, fête des Saints-Innocents, célébrée solennellement par les enfants de chœur.

— Le 31, salut à la crypte pour remercier Dieu des grâces obtenues pendant l'année.

— D'après la lettre pastorale envoyée dernièrement par Mgr l'évêque de Chartres à son clergé, tous les prêtres ajoutent aux prières qu'ils font chaque jour pour le Saint-Père, un *Sub tuum* qu'ils récitent après leur messe, agenouillés au pied de l'autel. Dans la ville épiscopale, un salut solennel a été donné à la même intention tous les jours de l'octave de l'Immaculée-Conception. Le lundi 10 et les deux jours suivants, c'est à la chapelle Sainte-Foy qu'il a eu lieu; le jeudi, le vendredi et le samedi, la cérémonie s'est faite à la crypte avec un concours très-

grand d'ecclésiastiques et de fidèles. Monseigneur y assistait. Sa Grandeur officia le dernier jour. Que de prières ferventes partaient de tant de cœurs pieux affligés de la douleur même de leur Père commun. Les chants ont été exécutés par les enfants de chœur.

CONFÉRENCES DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL. — Au mois dernier, après avoir parlé du sermon qui faisait l'éloge de cette belle œuvre à la cathédrale de Chartres, nous aurions pu citer un article de la *Semaine du Fidèle*, du Mans, intitulé : « Un coup de pied d'âne. » Nous le reproduisons :

« Dans l'*Avenir national*, M. Peyrat attaque de nouveau la société de Saint-Vincent de Paul. Voici cette attaque : « En approuvant, il y a trois ans, les mesures prises contre la société de Saint-Vincent-de-Paul, nous avons non-seulement la prétention, mais la certitude d'avoir défendu la cause de la liberté. Nous ne comprîmes pas alors, et nous ne comprenons pas aujourd'hui, comment une société dont l'existence et la conduite étaient en droit une atteinte formelle à tous les principes de la liberté, en fait, un outrage permanent aux hommes, aux doctrines du parti démocratique, peut être défendue. » Si M. Peyrat, ancien séminariste, était resté catholique et avait fréquenté les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, il comprendrait tout ce qu'il y a de prodigieusement faux à présenter cette bienfaisante association *comme un outrage aux hommes et aux doctrines du parti démocratique*. Si la doctrine démocratique consiste à faire le plus de bien possible au peuple, je voudrais bien savoir si les hommes qui dévouent leur existence, et souvent leur fortune, à soulager les misères du peuple, à s'occuper non-seulement du bien-être matériel, mais aussi de la vie morale et intellectuelle des enfants des classes laborieuses; je voudrais bien savoir si ces hommes qui, pour l'accomplissement de ces œuvres, prennent sur leurs plaisirs et souvent sur leur travail, ne sont pas de vrais démocrates, dont l'exemple serait bon à suivre, même pour ceux qui ne sont pas catholiques ou qui ont cessé de l'être. »

NÉCROLOGIE. — Trois prêtres ont dit leur dernier adieu à la terre des larmes : Monsieur l'abbé Boucher (Pierre-Gilles), curé de la Chapelle-du-Noyer, décédé le 26, à l'âge de soixante-deux ans et deux mois.

M. l'abbé Lagrue (Frédéric-Hubert), curé de Mottereau, décédé à Brou, le 28; chez son neveu, le vénérable curé du canton; M. Lagrue était âgé de soixante-douze ans.

Enfin M. l'abbé Ollivier, ancien curé de Neuvy-en-Dunois, puis démissionnaire et retiré à Bonneval. M. l'abbé Ollivier, est mort âgé de *cent* ans, neuf mois et quelques jours. Dans notre bulletin de mars, nous racontions la cérémonie qui, à Bonneval, fêta le centenaire. Aujourd'hui, nous dirons que le Seigneur a exaucé le *Nunc dimittis* que le bon vieillard répétait chaque jour depuis si longtemps. L'an dernier, le gouvernement avait voulu rehausser l'honneur de sa longévité en lui décernant la croix; espérons que le Ciel aura couronné sa vertu séculaire par une récompense autrement digne d'envie.

INDULGENCES TROP PEU CONNUES.

Signe de la Croix. — Le 28 juillet 1863, le Souverain Pontife a accordé une indulgence de cinquante jours à tous les fidèles qui feraient d'un cœur contrit le Signe de la Croix. Cette indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire. (*Rosier de Marie,* 17 octobre 1863).

Malades. — C'est une habitude que les pasteurs des âmes ne portent solennellement le Saint Sacrement de l'Eucharistie qu'aux principales fêtes de l'année, aux fidèles, atteints de maladies chroniques, qui ne peuvent, à cause de quelque empêchement physique, sortir de leur maison. Aussi ces fidèles sont privés de toutes les indulgences plénières, qu'ils pourraient gagner, si, après avoir rempli les conditions prescrites, ils s'approchaient plus souvent de la Table Eucharistique.

C'est pourquoi un grand nombre de pasteurs et d'autres ecclésiastiques ont adressé de très-humbles prières à N. S. P. le Pape Pie IX, afin que dans sa bonté apostolique il daignât y remédier. Une relation fidèle de toutes ces choses ayant été faite à S. S. par moi soussigné, sous-secrétaire de la sainte Congrégation des Indulgences, dans l'audience du 18 septembre 1862, Sa Sainteté, voulant pourvoir à l'utilité spirituelle du troupeau qui lui est confié, a accordé avec clémence que les fidèles sus-désignés (excepté toutefois ceux qui vivent en communauté), puissent gagner dans les lieux où ils se trouvent, toutes les indulgences qui exigeraient la sainte Communion et la visite de quelques églises ou oratoires publics, s'ils n'étaient pas dans l'état physique où ils se trouvent, pourvu que confessés, vraiment pénitents et ayant rempli toutes les autres conditions prescrites, ils accomplissent fidèlement, à la place de la sainte Communion et de la visite, quelques autres bonnes œuvres de l'avis de leur Directeur.

(*Revue du Monde catholique,* 10 septembre 1863. — Revue bibliog. page 375).

SERMONS DE CHARITÉ.

Un prêtre de notre diocèse nous adresse les réflexions suivantes à l'occasion des sermons de charité :

« Il est d'usage de nommer l'hiver : la mauvaise, la triste saison!... Considéré à un certain point de vue, l'hiver sans doute mérite ces néfastes qualifications. Ainsi l'hiver est triste, est mauvais, quand par ses rigueurs, par les obstacles qu'il apporte au travail, il cause la gêne au foyer désolé du pauvre; quand il arrache des larmes au vieillard transi et torturé des pauvres petits enfants mal vêtus, mal chauffés, mal nourris... C'est là seulement ce qui rend la saison d'hiver triste, mauvaise; et non, comme beaucoup le disent, ses tempêtes, ses brumes épaisses, son ciel gris, ses neiges, ses glaces, ses frimas... Tout cela au contraire, œuvre de Dieu, a ses avantages et sa beauté.

» Mais lorsque l'hiver est la saison de la charité, c'est une

injustice de l'appeler la saison mauvaise, c'est pour l'âme charitable l'époque de la moisson; elle y récolte d'abondants mérites. Pendant l'été c'est Dieu qui donne aux hommes, pendant l'hiver ce sont les hommes qui donnent à Dieu. Les vrais chrétiens ne manquent pas alors de prendre noblement leur revanche.

» En effet, il est bon de le constater, jamais peut-être on a donné autant que de nos jours. Les œuvres de charité sont innombrables; chaque année on en voit surgir une nouvelle, répondant à un nouveau besoin de la société; et toutes se soutiennent, toutes prospèrent : que Dieu notre Père en soit béni, et les pauvres, nos frères, soulagés!...

» Sans blâmer ni les temps, ni les personnes, qu'il nous soit permis de faire ici un rapprochement. A l'époque de saint Vincent de Paul, il n'y avait, en dehors des institutions monastiques, qu'une seule grande œuvre de charité publique, établie par lui... Or à peine née, l'œuvre des enfants trouvés faillit périr en plein Paris, faute de fonds. Il fallut toute l'énergie d'un saint et les douze mille livres d'Anne d'Autriche pour éviter une issue si fâcheuse. Aujourd'hui les œuvres de charité les plus admirables réussissent, même sans fonds... témoins, les Petites-Sœurs des pauvres.

» Honneur donc à notre siècle! s'il a des vices, et quel est le siècle qui n'a pas eu les siens? il a aussi bien des vertus. Et c'est une consolation de le penser : il lui sera beaucoup pardonné parce qu'il a beaucoup aimé la charité. A nous, Chrétiens, de couvrir la multitude de ses fautes par la multitude de nos aumônes. Elles sont nombreuses, je le sais, les mains qui se tendent vers nous et pour arriver jusqu'à notre bourse elles empruntent toutes les formes : quêtes, loteries, souscriptions, sermons de charité, etc. Ces demandes multiples nous honorent; elles prouvent qu'on regarde notre générosité comme inépuisable. Ne nous lassons donc point de donner, quelqu'un nous le rendra. Et même, je puis le dire sans paradoxe, plus on donne, plus on est riche, et cela le plus naturellement du monde... Voici comment : sachant que nous avons des aumônes à faire, nous diminuons et même nous supprimons nos dépenses de fantaisie. Dès lors, vous comprenez... quelle prodigieuse économie!...

» Ainsi, charité intelligente et chrétienne, telle doit être notre devise, ne laissons échapper aucune occasion de la mettre en pratique. Pendant cet hiver des sermons de charité seront prêchés dans les paroisses. Rendons-nous-y avec empressement, il y aura pour nous triple avantage à y assister, puisque nous y trouverons : instruction, mérite et plaisir... Oui, plaisir; car c'est le partage des esprits distingués de savoir goûter les charmes de l'éloquence, comme c'est la marque d'un cœur bien né de se laisser toucher et de céder à ses nobles inspirations...

» Pour preuve voici, en finissant, un trait charmant de la vie du célèbre Francklin. C'est lui qui raconte : — « .... J'étais donc déterminé à refuser de contribuer. Quelque temps après, assistant » à un des sermons de N..., je m'aperçus qu'il avait dessein de » le finir par une quête, et je me promis tout bas qu'il n'obtiendrait

» rien de moi. J'avais en poche une poignée de monnaie de cuivre,
» trois à quatre dollars en argent et cinq pistoles en or. A mesure
» que son discours avançait, je sentis ma résolution fléchir, et je
» me décidai à donner ma monnaie de cuivre ; un autre trait d'élo-
» quence me rendit honteux d'offrir si peu de chose, et j'allais
» jusqu'à mes dollars ; enfin sa péroraison fut si entraînante, que
» ma poche se vida tout entière dans la bourse du quêteur, or et
» tout. »

CONCOURS DES CATÉCHISMES A ROME.

« Tous les ans, vers le mois de septembre, un *avis* ou *invito* du Cardinal-Vicaire appelle à une réunion générale les enfants de toutes les paroisses et de toutes les écoles élémentaires.

» Il s'agit d'une lutte, d'un véritable combat à soutenir, d'une victoire à remporter.

» Le théâtre du combat est l'église Saint-André *delle Fratte ;* les combattants sont des centaines d'enfants qui doivent être prêts à répondre aux questions qui leur seront faites sur le catéchisme. Les chefs sont les curés de la ville, et le juge suprême est le cardinal-vicaire de Sa Sainteté.

» On se prépare de longue main et avec ardeur à la lutte ; elle est toujours très-animée. Du reste, le prix du combat vaut bien toutes les fatigues et tous les efforts : ce n'est rien moins qu'*une couronne,* et *une couronne impériale ;* le vainqueur est proclamé EMPEREUR DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

» Les deux enfants qui ont, après lui, le plus heureusement combattu sont *princes de l'Empire,* et le quatrième est le *capitaine,* le *porte-étendard,* le *chambellan* de l'Empereur.

» Le règne du monarque, il est vrai, ne dure qu'un an ; mais, aussi, que de gloire, que de profits, que d'honneurs durant cette année !

» Il a le droit d'avoir un trône dressé dans la maison de ses parents, ou dans la maison de l'école dont il est élève ; il est reçu en audience par le Souverain-Pontife, béni par lui, *sacré* par lui, comblé de dons et de faveurs.

» Les cardinaux l'accueillent avec distinction ; aux processions, il a une place d'honneur et il est entouré de sa cour ; toutes les mères le montrent à leurs enfants en disant : *Regarde l'Empereur !* Son nom enfin est dans toutes les bouches, et toute la ville célèbre son triomphe et sa gloire.

» Cet usage, qui est une véritable *institution,* a une origine déjà ancienne et qui remonte à plus d'un siècle. Le grand esprit de l'illustre Benoit XIV n'a pas dédaigné de s'appliquer à en tracer ou à en modifier les règlements. De nos jours, Pie IX l'a rajeuni et mis en harmonie avec les besoins des générations nouvelles.

» Quelle leçon que de voir les représentants de Dieu sur la terre attacher cette importance à l'enseignement du *Catéchisme* et récompenser si magnifiquement les progrès dans cette étude, en apparence si modeste ! ».

(Sem. lit. de Marseille.)

ZÈLE APOSTOLIQUE DANS LES ENFANTS. — On lit dans une lettre adressée au *Messager du Cœur de Jésus*, des montagnes du Dauphiné, dont les habitants sont presque tous protestants :

« Depuis le 1er janvier, nous avons eu dans le Diois seize abjurations ; nous en aurons encore samedi prochain et peut-être quatre. J'ai deux pauvres enfants qui sollicitent leurs parents de les autoriser à professer le catholicisme. Gagneront-ils leur cause? Oui ; mais dans combien de temps et au prix de quels sacrifices? Dieu seul le sait.

» J'ai été bien consolé, ces derniers temps par le zèle de nos enfants. Une petite fille, qui a fait sa première communion ici, à Noël, a converti son père, qui a abjuré le protestantisme au mois de mars. C'est bien touchant de voir cet homme de quarante-cinq ans écouter sa petite fille qui lui apprend à prier, et le prépare à la première communion! Nous en avons une autre qui instruit sa mère et sa sœur ; un petit garçon catéchise dans les montagnes d'Aucelon, il répète ce qu'il a appris à Sainte-Croix, et déjà sa mère et son frère ont fait abjuration. La prière faite en commun par cet enfant sanctifie toute la famille. »

JANVIER 1867.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois de Janvier 1867, et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.

Ce mois est consacré à honorer la sainte Enfance de Jésus, en imitant les vertus dont il nous donne l'exemple dans son jeune âge.

Chaque jour, indulgence plénière pour quiconque s'étant confessé et ayant communié, récite devant une image quelconque de Jésus crucifié la prière : « *En ego, ô bone et dulcissime Jesu, etc.* O bon et très-doux Jésus, etc. » Il faut en outre, pour gagner cette indulgence, prier quelques instants aux intentions du Souverain-Pontife. (Cette prière se trouve dans les paroissiens romains après les actes pour la communion.)

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la Communion Réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er janv., mardi. — Circoncision de N.-S. Jésus-Christ, *double de 2e cl.*, messe *Puer natus,* sans mém. — Aux 2es vêpres, mém. de l'octave de saint Étienne.

Ind. plén. : 1° pour les associés à l'archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie ; — 2° pour le scapul. du Carmel ; — 3° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph ; — 4° pour les Tertiaires-Franciscains (visite de la chapelle du tiers-ordre, ou, en cas d'empêchement, d'une église quelconque).

2, mercr. — Octave de St Étienne, 1er martyr, *double*, messe *Sederunt.*

Indul. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph (mercredi au choix des fidèles).

3, jeudi. — Ste Geneviève, vierge, *double de 2e classe*, messe *Ex ore.*

Indul. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère*, etc. (jour au ch. des fid.) ; — 2° pour les personnes qui récitent, le premier jeudi du mois, en présence du St Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur,* etc.

4, vendredi. — Octave des saints Innocents, *double*, messe *Ex ore.*

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus; — 2° pour le scapulaire rouge. (Pour gagner cette indul. chaque vendredi de l'année, il faut, outre les conditions ordin., méditer dévotement pendant quelque temps sur la Passion de N.-S. J.-C. Les personnes qui ont la sainte habitude de faire chaque vendredi l'exercice du chemin de la croix, satisfont amplement à cette obligation).

5, samedi. — Vigile de l'Épiphanie (sans jeûne), *semidouble*, messe *Dum medium.*

Première des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale (jour au choix des fid.).

6, dimanche. — Épiphanie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, *double de 1re classe avec octave*, messe *Ecce advenit.* — Vêpres de la fête.

Ind. plén. : 1° pour les associés à l'archiconf. de saint Joseph; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er janv.); — 3° pour les possesseurs de chapelet, crucifix, médaille, etc., indulgenciés; — 4° pour les associés à la confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, apr. les vêpres, le premier dimanche de chaque mois.

OUVERTURE DES NOCES.

7, lundi. — De l'octave, *semidouble*, messe de la fête *Ecce advenit.*

Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, Visite de l'église paroissiale (jour au choix des fidèles).

8, mardi. — De l'octave, *semidouble*, messe de la fête.

Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

9, mercredi. — De l'octave, *semidouble*, messe de la fête.

Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconf. de saint Joseph (merc. au choix des fidèles).

10, jeudi. — De l'octave, *semidouble*, messe de la fête.

Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie, visite (jour au choix des fidèles).

11, vendredi. — De l'octave, *semidouble*, messe de la fête.

Indul. plén. : 1° pour le scapul. rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vendredi au choix des fidèles).

12, samedi. — De l'octave, *semidouble*, messe de la fête.

Deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner ch. mois les associés à l'archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie, visite (jour au choix des fidèles).

13, dimanche. — Octave de l'Épiphanie, messe propre *Ecce advenit.* — Aux 2es vêpres, mémoire de saint Hilaire : ant. *O doctor.*

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er janv.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au choix des fidèles).

14, lundi. — St Hilaire, évêque et docteur, *double*, messe *In medio.*

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er janv.); — 2° pour avoir fait chaque jour, pend. un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au choix des fidèles).

15, mardi. — St Malard, évêque de Chartres, *double*, messe *Statuit.*

Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Ste Vierge. (Jour au choix des fidèles).

16, mercredi. — St Marcel, pape et mart., *semidouble*, messe *Statuit.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er janvier).

17, jeudi. — Saint Antoine, abbé, *double*, messe *Os justi.*

Ind. plén. pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au choix des fidèles).

18, vend. — Chaire de St Pierre à Rome, *double maj.*, messe *Statuit.*

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré Cœur de Jésus (jour au ch. des fidèles); — 2° pour le scapulaire rouge.

19, samedi. — Saint Laumer, abbé, *double*, messe com. *Os justi.*

Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la sainte Vierge (jour au choix des fidèles).

20, dimanche. — IIe ap. l'Épiphanie. — Fête du saint Nom de Jésus, *double de 2e classe*, messe propre *In nomine*. Mém. du dimanche. — Aux 2es vêpres, mémoires : 1° de Ste Agnès : ant. propre, *Beata;* 2° du dim.

Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (vis. comme au 1er janv.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei*, etc., Ange de Dieu, etc. (j. au ch. des fid.).

21, lundi. — Sainte Agnès, vierge et mart., *double*, messe *Me expectaverunt.*

Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : Saint, saint, saint, etc., Visite (jour au ch. des fid.). — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fidèles).

22, mardi. — St Vincent et St Anastase, martyrs, *semidouble*, messe *Intret.*

Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité (jour au choix des fidèles).

23, mercr. — Les Fiançailles de la sainte Vierge, *double majeur*, messe *Salve, sanctâ Parens.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er janvier); — 3° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph.

24, jeudi. — Saint Timothée, év. et martyr, *double*, messe *Statuit.*

Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour, pendant un mois, l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (jour au choix des fidèles).

25, vendredi. — Conversion de saint Paul, *double majeur*, messe *Scio.*

Indulg. plén. : 1° pour les associés à l'archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie; — 2° pour le scapulaire rouge.

26, samedi. — St Polycarpe, év. et martyr, *double*, messe *Sacerdotes.*

Indulg. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitte (jour au choix des fidèles).

27, dimanche. — IIIe après l'Épiphanie. — St Jean Chrysostôme, év. et doct., *double*, messe *In medio*. Mém. : 1° du dim.; 2° de St Julien, év.; 3° de St Gilduin, conf. — Aux 2es vêpres, depuis le capitule : de St Cyrille, év.: mém. : 1° de St Jean Chrysostôme, ant. *O doctor;* 2° du dimanche; 3° de sainte Agnès.

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er janv.); — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au choix des fidèles).

28, lundi. — St Cyrille, év. d'Alexandrie et conf., *double*, messe *Statuit.*

Indulg. plén. pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er janvier).

29, mardi. — St François de Sales, év. et conf., *double*, messe *Statuit.*

Ind. plén. : 1° pour les personnes qui, ayant rempli les autres conditions ordinaires, visitent la chapelle de la Visitation; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (vis. comme au 1er janvier).

30, mercredi. — Sainte Martine, vierge et mart., messe *Loquebar.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (visite comme au 1er janvier).

31, jeudi. — Saint Pierre Nolasque, conf., *double*, messe *Justus.*

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Francisc. (visite comme au 1er janv.); — 2° pour les porteurs du scap. bleu, nombr. indulg. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au choix des fidèles).

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie A. Gouverneur.

Mo.

